

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 71 Bijdragen

ANDRÉ CORDEWIENER

ÉTUDE DE LA PRESSE LIÉGEOISE
DE 1830 À 1850
ET RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

1972

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

INTRODUCTION

En 1845, André Warzée, dans son *Essai historique et critique sur les journaux belges*, avait recensé pour la première fois les principaux journaux politiques liégeois (1). Ceux qu'il avait pu ignorer ainsi que les feuilles parues après 1845 furent repris en 1850 par Ulysse Capitaine dans sa précieuse étude sur les journaux et écrits périodiques liégeois (2).

La publication de ce grand collectionneur et érudit bibliographe rend encore de grands services ; rares sont les feuilles, aussi insignifiantes soient-elles, qui ont échappé à son recensement. Actuellement, il est devenu difficile, sinon parfois impossible, de retrouver certaines des publications qu'il a pu nous décrire.

Ulysse Capitaine est le contemporain des hommes qui ont fait les événements qui se sont déroulés entre 1830 et 1850. Il est fort bien renseigné sur les mouvements politiques de cette époque. Son père, Félix Capitaine, fut président de la Chambre de Commerce de Liège et surtout membre du comité central de l'Union libérale fondée en 1842 et, à ce titre, il fut bien malgré lui, au centre du conflit, le prétexte même du conflit qui divisa gravement pour quelques années les « vieux » libéraux doctrinaires des « jeunes » progressistes. Par lui et par les amis de son père, Frère-Orban, Delfosse, Piercot et bien d'autres parmi lesquels nous citerons encore Clément Muller, rédacteur en chef du *Journal de Liège* et Jacques Desoer, l'éditeur-propriétaire de cette vénérable feuille, Ulysse Capitaine est instruit des mobiles et des ressorts cachés de tout ce qui fit la vie politique de cette époque. Ainsi, pour ce qui nous intéresse plus spécialement ici, il connaît bien les noms des personnes qui prêtaient aux journaux le concours de leurs plumes, pour la rédaction quotidienne ou encore comme collaborateur occasionnel, renseignements combien précieux pour l'histoire de la presse et qu'aucun document existant encore aujourd'hui ne peut parfois nous fournir.

(1) A. WARZÉE, *Essai historique et critique sur les journaux belges. Journaux politiques*, Gand, 1845.

(2) U. CAPITAINE, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850.

Après cette appréciation méritée de l'ouvrage d'Ulysse Capitaine, on pourrait se demander s'il était encore utile de publier un travail sur la presse liégeoise déjà si bien présentée. Des recherches poussées en vue d'un doctorat qui se propose d'étudier la vie politique liégeoise de 1830 à 1848, nous ont amené à relire de façon détaillée la presse de cette époque, à dépouiller d'importantes liasses d'archives, inconnues évidemment d'Ulysse Capitaine et à rassembler ainsi une documentation nouvelle sur certains points. L'occasion, dès lors, bien plus que l'impérieuse nécessité, nous amena à refaire l'étude de la presse liégeoise des vingt premières années de notre indépendance.

Monsieur le Professeur R. Demoulin, directeur de notre thèse en cours d'élaboration, nous incita bienveillamment à rassembler les renseignements nouveaux ainsi recueillis, à les collationner avec ceux de Capitaine et à publier nos résultats dans le cadre des études historiques de presse suscitées par le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.

Il lui paraissait utile de fournir aux historiens, aux bibliothèques aussi, privées parfois de l'étude devenue rare d'Ulysse Capitaine, un travail conçu dans cet esprit et qui serait le complément, pour les premières années de l'indépendance belge, de l'importante recherche originale mise en œuvre par lui et actuellement en voie d'achèvement, qui se propose de présenter la presse liégeoise pour la période de 1850 à 1914. (1).

Les circonstances qui ont présidé à la genèse de ce volume éclairent les raisons qui nous ont déterminé à présenter nos résultats d'une manière assez différente des travaux qui ont déjà paru dans cette série. Il s'agit plus d'une histoire interne de la presse que d'un recueil de titres.

Nous avons consacré la première partie de ce travail à l'étude des journaux et des milieux de presse liégeois. Les quotidiens politiques naissent des nécessités politiques comprises par quelques-uns, ils évoluent, se transforment ou périssent dans la mesure où ces nécessités politiques sont acceptées, appréciées ou refusées par la société qu'ils veulent conquérir. Ainsi, pour mieux comprendre l'évolution de la presse liégeoise, nous l'avons replacée dans son cadre politique et nous avons dégagé les relations indirectes, mais

(1) Depuis la rédaction de ce texte, cet ouvrage est paru, rédigé par P. GÉRIN et M. L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général*, Louvain-Paris, Cahier n° 65 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 1971.

parfois bien étroites, qui lient entre elles des feuilles de tendance parfois très opposées.

A côté de ce qui, aux yeux des Liégeois, était la « grande presse politique », nous avons fait une part, plus modeste certes, aux petites feuilles qui virent à peine le jour et retombèrent aussitôt dans l'oubli. Tentatives infructueuses pour la plupart du temps d'idéalistes, ces éphémérides étaient rarement politiques. Il parut intéressant de distinguer les autres centres d'intérêts proposés, en vain, aux lecteurs liégeois.

Les revues, enfin, devaient avoir leur place à part. Leur rôle est essentiellement différent de celui de la presse quotidienne. La périodicité tout d'abord, qui espace la parution des numéros tous les quinze jours ou tous les mois, en modifie considérablement le ton et détermine un impact sensiblement différent. Par une rédaction adéquate, elles débordent largement le cadre liégeois, s'efforçant d'atteindre le plan national, parfois même international. La plupart ne sont pas politiques.

Enfin, dans la seconde partie, nous avons passé la revue, par ordre alphabétique, de la presse que nous avons étudiée, en présentant une fiche signalétique précise, indiquant leur lieu de conservation. Chaque journal a été revu pour être détaillé selon les méthodes modernes et pour les quelques feuilles qui n'ont pu être retrouvées, nous avons repris les renseignements de Capitaine selon cette nouvelle méthode.

Nous avons contrôlé les renseignements que celui-ci nous donnait sur les fondateurs et les rédacteurs et nous les avons précisés dans la mesure du possible. Nous espérons avoir répondu au mieux aux buts qui nous avaient été assignés.

BIBLIOGRAPHIE

I. ARCHIVES (1)

A. ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (A.G.R.)

Papiers Rogier, n° 11, 27 à 32, 101, 104 à 106, 111, 165 à 173, 234, 235 à 237, 257, 266, 277 à 278, 279, 315, 324, 330, 334, 344 à 349, 395 à 399, 404, 408-409 et 437.

Papiers Frère-Orban, n° 4, 69, 82-87, 159, 162, 171, 1063, 1066-1067.

Papiers Kersten, in extenso.

Papiers de Stassart, cahiers bleus concernant Van Bommel, Capitaine, Chenedollé, Cockerill, Crassier, Desaiwe, Desoer, Destrivaux, Guillery, Hennequin, Kersten, Labarre, Lafontaine, Renard-Collardin, Weustenraad, etc.

Manuscrits divers, n° 4183. Lettres entre P. Devaux et J. De Jongh, correspondant du *Journal de Liège*.

B. ALGEMEEN RIJKSARCHIEF DEN HAAG (A.R.A.). Archives générales du Royaume des Pays-Bas.

Hulpdepot Schaarsbergen. Ministerie van Oorlog. Geheim (*Oorlog*) n° 257 à 280. Stukken buiten het verbaal gehouden betreffende de Belgische aangelegenheden 1831-1844.

Kabinets des Konings, n° 4532.

Staatssecretarie. Geheim 5740^{F1} et 6164-6165.

Collectie van Doorn, n° 7.

C. ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

n° 10.347. Renseignements sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le Royaume (1844-1845).

D. ARCHIVES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE LIÈGE

Ordre public, 1830-1834

E. ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES (A.A.M.)

Fonds Sterckx, III, Correspondance avec les évêques belges, avec divers.
Fonds de Méan, n° XVI — Collège philosophique (...) Correspondance avec Van Bommel.

n° XVIII — Église et État (...) Correspondance Van Bommel-Capaccini.

(1) Nous avons indiqué entre parenthèses les sigles utilisés en note.

Fonds Secrétariat — Suffragant — Liège.

Fonds Réunion des Évêques.

Fonds Université Nouvelle.

Fonds Vander Horst (avocat).

F. ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE LIÈGE (A.Ev.Lg)

Papiers Van Bommel, in extenso. Il faut y ajouter une farde concernant la création et les débuts de la *Gazette de Liège*. Voir Inventaire de Mgr A. SIMON, *Inventaire d'archives (... Évêché de Liège)*, cahier n° 14 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Louvain-Paris, 1960, pp. 52-54.

G. BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE (B.U.Lg)

Section Manuscrits, *passim*.

Particulièrement n° 2280 D. « Association nationale belge pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique. Registre aux procès-verbaux (1834-1838) ».

H. BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LIÈGE, CHIROUX

Fonds Capitaine, les brochures politiques concernant Liège et qui figurent dans le Catalogue ont été dépouillées.

I. ARCHIVES PRIVÉES DE M. LE PROFESSEUR J. STIENNON

Lettre de Paul Devaux à Weustenraad, Bruxelles, 9 décembre 1842.

II. PRESSE

Outre la presse liégeoise dont on retrouvera le répertoire complet pour 1830-1850, ci-dessous, p. 201, et sv. nous avons consulté :

Indépendant, 1830-1850, *passim*.

Émancipation, 1836-1850, *passim*.

Observateur.

Revue Nationale.

III. RÉPERTOIRES ET ÉTUDES DE PRESSE (1)

Catalogue des journaux et périodiques conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles, Bruxelles, 1965.

L. BERTELSON, *Tableau chronologique des journaux belges*, Bruxelles, 1956.

(1) Pour une bibliographie plus complète, nous renvoyons au répertoire de R. VAN EENOO et A. VERMEERSCH, *Bibliographisch Repertorium van de belgische pers 1789-1914*, Cahier n° 23 du C.I.H.C., Louvain-Paris, 1962. Nous ne renseignons ici que les ouvrages cités, en note dans le texte.

- G. BRAIVE, Les groupes de presse belge en 1858 dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XLV, 1967, pp. 408-437.
- U. CAPITAINE, *Recherches historiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850.
- J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de la « Gazette de Liège » (1810-1863) et son temps*, Liège, 1956.
- J. DEMARTEAU, La presse au pays de Liège, dans *La presse au pays de Liège*, Liège, 1927, pp. 11-51.
- J. DEMARTEAU, *La presse catholique au pays de Liège*, Anvers, 1936.
- R. DEMOULIN, Un journal ministériel en 1829-1830, « Le Courrier universel », journal historique, politique et littéraire, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXI, 1937, pp. 1-8.
- R. DEMOULIN, De la presse radicale aux premiers organes ouvriers (1830-1849), dans *La Presse ouvrière 1819-1850*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, t. XXIII, 1966, pp. 191-215.
- X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, 2e édition augmentée, Bruges, 1885.
- M. DE VROEDE, *De Belgisch-Limburgse Pers van 1830 tot 1860*, Louvain-Paris, 1963 (Cahier n° 28 du C.I.H.C.).
- DURUP DE BALEINE, Bibliographie des journaux et écrits périodiques publiés à Liège de 1830 à 1880, dans *Liège. Histoire-Arts-Lettres-Sciences-Industrie-Travaux publics*, Liège, 1881, pp. 305-321.
- H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*, L-Z, Louvain-Paris, 1968, (Cahier n° 50 du C.I.H.C.).
- Rita LEJEUNE, J. STIENNON et J. LEJEUNE, *Exposition. Le Romantisme au pays de Liège. Musée des Beaux-Arts, 10 septembre-31 octobre 1955*, Liège, 1955.
- J. MALOU, Notice statistique sur les journaux belges (1830-1842), dans *Bulletin de la Commission centrale de Statistique de Belgique*, t. I, 1843, pp. 273-307 (existe en tiré-à-part de 48 pp., Bruxelles, 1843).
- R. VAN EENOO, *De Pers te Brugge : 1792-1914. Bouwstoffen*, Louvain-Paris, 1961 (Cahier n° 20 du C.I.H.C.).
- A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise. 1789-1914. A-K*, Louvain-Paris, 1965 (Cahier n° 42 du C.I.H.C.).
- A. J. VERMEERSCH et H. WOUTERS, *Bijdragen tot de geschiedenis van de belgische Pers. 1830-1848*, Louvain-Paris, 1958 (Cahier n° 4 du C.I.H.C.).
- A. WARZEE, *Essai historique et critique sur les journaux belges*, Gand-Bruxelles, 1845.
- A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise. Journaux et publications périodiques*, Verviers, 1912.

IV. BIOGRAPHIES

- Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges ou Catalogue de leurs publications (de 1830 à 1880)*, t. I à IV, Bruxelles, 1886-1910.
Biographie nationale, passim.
- Les gens de robe liégeois et la révolution de 1830*, Liège, 1931.
- L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960.
- U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois. Pour les années 1851 à 1864*, 14 tomes, Liège, 1852-1869.
- E. DISCAILLES, *Charles Rogier (1800-1885), d'après les documents inédits*, 2 tomes, Bruxelles, 1892-1893.
- J. D'OULTREMONT, Le comte Emile d'Oultremont, ministre plénipotentiaire de Belgique à Rome, oct. 1839-avril 1846, dans *Risorgimento*, 1966, IX, pp. 3-76.
- P. HYMANS, *Frère-Orban. 1812-1854*, 2 vol., Bruxelles, 1905.
- A. LE ROY, *Liber memorialis. L'université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869.

V. SOURCES ET ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

- Articles extraits du Courrier de la Meuse*, Liège, 1838.
- Mandemens, lettres pastorales, circulaires et instructions de Mgr Van Bommel, évêque de Liège*, t. 2, 1834-1844; t. 3, 1845-1852, Liège, 1845 et 1856.
- Mémoires pour servir à l'histoire du traditionalisme et de l'ontologisme en Belgique de 1834 à 1864. Correspondance de l'abbé Gilson avec Mr Kersten*, Alost, 1894.
- J. BARTIER, Partis politiques et classes sociales en Belgique, dans *Res Publica*, n° spécial, X, 1968, pp. 33-106.
- L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles-Paris, t. I, 1906.
- B. S. CHLEPNER, *La Banque en Belgique. Étude historique et économique*, t. I, Bruxelles, 1926.
- A. CORDEWIENER, Attitudes des catholiques et de l'épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1970, II, pp. 27-43.
- A. CORDEWIENER, La naissance de l'État belge à travers une correspondance privée, dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 133, Bruxelles 1967, pp. 141-271.
- R. DEMOULIN, Une élection disputée à Liège en 1843, dans *La Vie Wallonne*, t. 36, sept. 1962, pp. 157-187.
- H. DOPP, *La contrefaçon des livres français en Belgique. 1815-1852*, Louvain, Recueil des travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philosophie, 2e série, 26e fasc., 1932.

- J. GARSOU, *Lettres de J. J. Raikem (1830-1831)*, dans *Revue Générale*, février 1936, pp. 230-242.
- LÉON L. GUILLAUME, *Aux origines du mouvement wallon. Sentiments liégeois et sentiments français en 1830 et 1831*, dans *La Vie Wallonne*, 1949, pp. 15-34.
- H. HAAG, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique (1789-1839)*, Louvain, 1950.
- P. HARSIN, *Liège et la révolution de 1830*, Liège, 1930.
- L. HYMANS, *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877.
- K. JÜRGENSEN, *Lamennais und die Gestaltung des Belgischen Staates. Der Liberale Katholizismus in der Verfassungsbewegung des 19. Jahrhunderts*, Wiesbaden, 1963.
- J. KUYPERS, *Buonarroti et ses sociétés secrètes d'après des documents inédits (1824-1836)*, Bruxelles, 1960.
- A. SIMON, *Aspects de l'unionisme. Documents inédits. 1830-1857*, Wetteren, 1959.
- A. SIMON, *Lettres de Pecci (1843-1846)*, Bruxelles-Rome, 1959.
- A. SIMON, *Réunion des évêques de Belgique. 1830-1867. Procès-verbaux*. Louvain-Paris, 1960 (Cahier n° 10 du C.I.H.C.).
- J. STIENNON, *Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : les Desoer*, dans *La Vie Wallonne*, t. XXIV, 1950, pp. 157-185.
- J. STENGERS, *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1950, t. XXVIII, n° 3-4, pp. 993-1030; 1951, t. XXIX, n° 1, pp. 61-92.
- F. VAN KALKEN, *Commotions populaires en Belgique*, Bruxelles, 1936.
- H. WOUTERS, *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging 1813-1853*, 3 vol., Louvain-Paris, 1963 (Cahier n° 27 du C.I.H.C.).

CHAPITRE I

ASPECTS GÉNÉRAUX DE LA PRESSE LIÉGEOISE DE 1830 A 1850

Quoique déterminés par les considérations qui précèdent, les termes chronologiques de notre étude délimitent une période bien caractérisée de l'évolution, non seulement de la presse liégeoise, mais de la presse belge en général.

C'est de mil huit cent trente que date la proclamation en Belgique de la liberté de la presse et qu'est ainsi donnée la faculté à quiconque en a les moyens de publier sa pensée, sans restriction politique, de créer une feuille périodique sans en référer préalablement au gouvernement, sauf à indiquer un éditeur responsable quant aux éventuels délits de droit public.

Cette liberté nouvellement accordée sera largement exploitée en Belgique y compris par les partisans du régime déchu.

La seule survivance du système hollandais en matière de presse consistera en un timbre qui continuera à frapper chaque exemplaire d'une publication d'un droit fiscal extrêmement lourd. Un journaliste calculera, en 1838, une charge fiscale moyenne de 43 % du produit par numéro pour les journaux belges de grand format. En tenant compte du prix d'abonnement, moins élevé par rapport à ceux de la capitale, des journaux liégeois, cette charge est encore plus importante pour ceux-ci et atteint dans le cas extrême 51 % du produit par numéro ⁽¹⁾ et de cette somme ne sont pas encore déduits tous les frais inhérents à une telle entreprise : papier, impression, traitement des rédacteurs, location de locaux, etc.

Incontestablement, le droit de timbre pour les journaux et écrits périodiques écrasait la presse et en freinait le développement ⁽²⁾. La loi promulguée le 23 mars 1839 ramena ce droit à des proportions un peu plus restreintes. Frappant encore les journaux belges d'un droit dépassant en moyenne les 25 % du produit par numéro, la mesure permit cependant à un nombre plus important d'organes

⁽¹⁾ Cfr le tableau publié à ce sujet par *l'Indépendant*, du 26 novembre 1838, p. 1, c. 1-3. Le cas cité est celui de *L'Espoir*.

⁽²⁾ *Indépendant*, 4 mai 1838.

périodiques de voir le jour. Le lancement de nouveaux journaux n'allait cependant pas sans de lourds sacrifices financiers et les chances de succès restaient minces.

La suppression, par la loi du 24 mai 1848, du timbre sur les journaux, bouleversa les données. Libérés de cette entrave, les journaux diminuent de près de 30 % le prix de leur abonnement, — 50 % pour le prix au numéro — le rendant ainsi abordable à une plus grande couche de la population. Les tirages augmentent dans des proportions sans précédent et l'existence d'une presse démocrate est rendue possible ; les journaux se multiplient. En poursuivant notre étude jusqu'en 1850, nous pourrions mieux juger des possibilités dès lors ouvertes à la presse et qui manquaient jusqu'en 1848.

Ainsi, durant la plus grande partie de la période qui fait l'objet de cette étude (1830-1848), les dispositions fiscales influencèrent profondément l'évolution de la presse quotidienne. Elles conditionnent de façon directe l'aspect matériel (format restreint des quotidiens) et l'aspect financier (prix d'abonnement élevé) et par conséquent, la diffusion de cette presse.

En 1830, les journaux liégeois dépassent à peine le grand in-quarto (en moyenne 33 cm de longueur pour 25 de largeur). Ils s'impriment sur quatre pages, ainsi qu'ils en conserveront l'habitude pendant une période dépassant largement 1850. Ils abandonneront rapidement la disposition des nouvelles sur 2 colonnes pour adopter les 3 colonnes de texte. En 1835, l'émulation qui existe entre eux les force à agrandir successivement leur format qui passe en moyenne à 40 × 28 cm. L'allègement fiscal dû aux nouvelles dispositions concernant le timbre en 1839 les plaça devant le choix entre un nouvel agrandissement de format ou une réduction partielle de prix. Ils choisirent tous la première solution, signe évident de la contrainte que le timbre faisait peser sur le choix du format ⁽¹⁾.

Avec le format moyen de 43 × 31 cm, les journaux liégeois comptent tous parmi les quotidiens de grand format du royaume. Encore modeste par rapport à nos journaux actuels, ce format est cependant comparable à celui des journaux étrangers. Dans cette question, il faut évidemment faire la part des habitudes de l'époque. Ces dernières sont peut-être liées aussi à des considérations techniques

⁽¹⁾ Ils ne modifient pas tous leurs formats en même temps, certains journaux précèdent l'événement, mais déjà la probabilité de la réduction du montant du timbre est quasi assurée dans les débats qui s'engagent à la Chambre.

que nous n'avons pu malheureusement approfondir. On peut se poser la question, en effet, de savoir si les méthodes de fabrication du papier permettaient la production de format plus important, ou encore et peut-être plus exactement, si les presses en service n'étaient pas conçues en fonction de ce format.

Lorsqu'en 1840, Desoer fera imprimer son *Journal de Liège* sur des presses mécaniques, le format du quotidien sera porté à 54 × 38 cm (sur quatre colonnes) ⁽¹⁾. Cette imprimerie se trouvait ainsi à la pointe du progrès en matière de presse. Jusqu'en 1850, aucun autre journal, à Liège, n'adoptera cette méthode d'impression et ce format restera le maximum utilisé par les quotidiens liégeois.

Lorsque le timbre sur les journaux fut aboli en 1848, les éditeurs liégeois ne crurent pas à la nécessité d'augmenter encore le format de leurs feuilles — ils n'en avaient peut-être pas les moyens techniques — mais ils baissèrent spectaculairement le prix des abonnements de plus de 30 %.

Ainsi la corrélation entre l'existence du timbre et les hauts prix pratiqués jusqu'alors pour les abonnements aux journaux est clairement établi. Le journal est à cette époque une lecture coûteuse. Le prix moyen pour un abonnement trimestriel est de 12 francs pour les numéros distribués en ville et de 14 francs pour les exemplaires expédiés par la poste. Autrement dit, le prix de l'abonnement annuel dépasse largement la somme de 42 frs 32 cent., soit le minimum d'impôt direct exigé pour être électeur général dans le royaume.

Il ne faut pas s'étonner dès lors de constater — c'est une conséquence, ainsi que nous l'avons dit, de la loi sur le timbre — combien le tirage de ces journaux est resté très restreint jusqu'en 1848. Le tableau annexé permet de se rendre compte de ce fait, en même temps que de l'importance respective des différents journaux liégeois. Le nombre global de leurs abonnés oscille, selon les époques, jusqu'en 1842, entre 2 et 3.000. Le *Journal de Liège* accapare à lui seul largement le tiers de cette clientèle.

Sans doute, le nombre de lecteurs devait-il être plus élevé que celui des abonnés. Effectivement, plusieurs personnes pouvaient toujours se grouper pour souscrire un seul abonnement, comme il est courant dans une famille actuellement encore. D'autre part, les Sociétés littéraires et même certains cafés prennent couramment à

(1) *Journal de Liège*, 17 juin 1840.

TIRAGE DES JOURNAUX LIÉGEOIS (1)

1830 - 1845

	1830	1831	1832	1833	1834	1835	1836	1837	1838	1839	1840	1841	1842	1844(4)	1845(5)
Courrier de la Meuse	1351	989	802	721	707	615	594	558	862	801	635				
Journal de Liège	1594	1255	1079	875	1012	1066	1199	1203	1247	1325	1394	1314	1302	1363	1447
Le Politique	1226	857	628	498	305	290	264	266	284	446	323				
L'Espoir						331	251	270	282	377	376				
La Tribune 2)												420	346	320	263
L'Industrie		268	451	379	285	229	224	290	164	179	168	141			
Le Rappel (3)					140										
La Gazette de Liège											204	375	397	352	427
TOTAUX	4171	3369	2960	2473	2449	2531	2442	2587	2839	3128	3100	2250	2045	2035	2147

(1) Le tableau est composé grâce aux données de J. MALOU, *Notice sur les journaux belges 1830-1842*, dans *Bulletin de statistique de Belgique*, t. 1, 1842, pp. 11, 13, 28-29, 32.

(2) Née de la fusion du *Politique* et de *L'Espoir*.

(3) Liste des abonnés au *Rappel* dans A.R.A., *Oorlog*, n° 263. Lettre de Moens à Dibbets, Liège, 2 mai 1834.

(4) *Archives du Ministère des Affaires étrangères*, n° 10347. Renseignements sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le Royaume : ce chiffre est la moyenne des trois derniers trimestres de 1844.

(5) *Ibidem*, chiffres du 1er trimestre de 1845.

l'époque un abonnement à un ou plusieurs journaux pour les mettre à la disposition de leurs membres ou clients (1).

Si cette remarque est importante quant à la diffusion des idées exprimées par les journaux, elle n'arrangeait pas cependant les problèmes financiers des éditeurs. En dehors de la méthode de l'abonnement, il n'existe pas à l'époque d'autre moyen de vente. Pas de kiosques à journaux, ni vente à la criée, seuls quelques numéros supplémentaires restaient à la disposition d'éventuels acheteurs au bureau même du journal, mais sur toute la durée d'un trimestre, en 1840, la *Gazette de Liège* ne vendit ainsi que onze numéros! (2)

On mesurera l'étendue des sacrifices financiers consentis par les propriétaires de certains journaux cités dans le tableau en annexe, lorsqu'on lit sous la plume de Stas, propriétaire du *Courrier de la Meuse*, qu'il lui faut environ 465 abonnés pour équilibrer son budget(3). Cinq journaux sur les huit cités n'atteignent pas ce chiffre et pourtant il faut l'admettre, cette exigence paraît modeste.

Comment l'existence d'un journal est-elle possible avec un nombre aussi réduit d'abonnés? Elle ne s'explique que par la réduction à l'extrême du coût de sa composition. L'équipe qui s'en occupe se compose généralement au maximum de cinq à six personnes : un rédacteur en chef, parfois seul et dans les meilleurs des cas, assisté de une à deux personnes, et quelques ouvriers typographes.

Le traitement du rédacteur en chef est très modeste. Dans la plupart des cas, ceux-ci ont un autre métier, le principal, ils sont avocats, enseignants, etc. Ils se trouvent devant une tâche écrasante, aussi les articles de fond du journal ne sont-ils pas très nombreux, un par jour, parfois deux, au maximum trois. Ils bénéficient heureusement de l'aide de collaborateurs bénévoles, des amis qui partagent leurs idées politiques, des personnes qui ont intérêt à faire connaître des nouvelles qui ne sont pas en contradiction avec les vues du journal. Le rédacteur en chef ouvre volontiers ses colonnes à ses lecteurs, dont il publie les lettres.

En dehors de ces articles qui constituent la partie réellement originale du journal, les nouvelles qui forment la majorité de l'édition,

(1) Cfr note 3 ci-dessous.

(2) « État des finances de la petite *Gazette* » expédié par Kersten à Mgr Van Bommel, le 20 août 1840. A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*.

(3) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Document intitulé « Abonnements et distribution », s.d. Dans le corps du texte figurent les « noms des sociétés et cafés qui recevant le *Courier de la Meuse* ». Le texte est contemporain de la cessation de parution du journal, soit décembre 1840.

celles de l'étranger ou provenant des autres villes ou localités du pays, sont tout simplement puisées dans les journaux auxquels s'abonnent les rédacteurs et dont ils n'indiquent pas toujours la référence. Ils y puisent aussi matière à réflexion et n'hésitent pas à engager la polémique, manière plus commode d'informer leurs lecteurs sur un sujet politique.

Ainsi l'information du journaliste, quand elle sort du cadre local, est liée à l'arrivée des autres journaux. Le développement du chemin de fer contribuera à accélérer la circulation des nouvelles mais celles qui proviennent de l'étranger, particulièrement, sont toujours freinées par la nécessité préalable de la traduction. Tous les journaux ne peuvent pas se permettre d'avoir un traducteur, tous les rédacteurs en chef ne connaissent pas les langues étrangères, aussi attendent-ils souvent que la traduction ait été faite par les journaux de la capitale auxquels ils sont abonnés. Les grandes agences de presse n'existent pas encore.

Ici, nous sommes amené à ouvrir une longue parenthèse qui ne nous semble pas sans intérêt. Depuis 1840, en effet, il semble qu'il ait existé à Liège un bureau de traduction pour les journaux en langue allemande. Notre réserve provient du fait que nous n'avons retrouvé qu'un seul exemplaire de ce *Journal des journaux allemands* portant la date du 14 juin 1848, 8e Année, n° 16. A aucun moment, dans toutes nos recherches, nous n'avons trouvé mention de cette feuille, manuscrite, polycopiée sur une feuille extrêmement mince, vraisemblablement grâce à un appareil à pâte. L'exemplaire conservé a été amputé par quelques découpages, dûs probablement aux ciseaux d'un rédacteur en chef qui, son choix de nouvelles terminé, les transmettait sans doute directement sous cette forme à l'imprimerie. Ainsi, la feuille n'était-elle pas destinée à subsister après son utilisation, et c'est déjà une chance exceptionnelle que d'avoir pu en retrouver un exemplaire.

Le prix d'abonnement mensuel est très élevé (20 francs). Il se justifie par les frais du traducteur, le nombre élevé de journaux allemands auxquels il doit s'abonner, et aussi par le nombre restreint de clients, puisque la feuille n'était visiblement destinée qu'aux rédacteurs en chef d'un certain nombre de journaux.

La proximité des frontières allemandes explique aisément le choix de Liège pour une telle officine de traduction, qui devait accélérer de façon très bénéfique la circulation des nouvelles en provenance de l'Allemagne vers la Belgique.

Quelques remarques critiques donneront toute l'importance de cette découverte. Une étude remarquable de G. Braive sur les *groupes de presse belges en 1858* (1) a récemment mis en évidence différents types d'entente entre les journaux belges et, par la même occasion, a attiré l'attention des chercheurs sur la nécessité d'une sévère critique interne des journaux et d'une étude des relations qui existaient entre eux. Pratiquement au même moment (2), au Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège, au cours de recherches menées sous la direction du professeur R. Demoulin, sur un problème d'histoire internationale en 1846, les étudiants se heurtaient dans l'étude de journaux bruxellois et liégeois à des problèmes de copie ou de reproduction simultanée de nouvelles, qui posaient le problème des relations entre journaux. Certaines incompatibilités absolues, comme par exemple le cas de la *Gazette de Liège* qui présentait, très régulièrement, la revue internationale publiée la veille par l'*Indépendant*, sans provoquer la moindre réaction de la part de ce journal, et d'autres cas de publication simultanée, laissaient le problème de la copie entier. La coupe horizontale pratiquée dans la presse en 1846 montrait aussi clairement une utilisation régulière des mêmes traductions de journaux étrangers par des groupes de journaux. La simultanéité de la publication écartait en maintes occasions l'idée de copie et aucun journal ne se révélait être la source absolue des informations de ses confrères.

La seule hypothèse valable pour expliquer une telle situation était l'existence à Bruxelles ou en province d'agences ou d'une agence distributive de nouvelles.

La découverte du *Journal des journaux allemands* éclaire une partie du problème et renforce l'hypothèse de l'existence parallèle d'un journal identique pour la presse anglaise et même d'une feuille qui ferait le condensé des nouvelles étrangères.

Dès lors, il faudra tenir compte de cet élément important dans la critique interne de la rubrique étrangère d'un journal de cette époque. Une identité de texte, même si l'antériorité d'une publication est clairement attestée, ne signifiera pas nécessairement copie, pas plus qu'il ne faudra y voir *a priori* une entente; elle peut éventuellement indiquer simplement une même agence de renseignements. D'autre part, une telle constatation pose le problème de l'utilisation, même

(1) *Revue belge de philologie et d'histoire*, XLV, 1967, pp. 408-437.

(2) L'étude avait débuté depuis quatre mois lorsque parut l'article.

statistique, de la presse pour l'étude des événements internationaux de la période. L'originalité de ces articles devra être clairement établie par le chercheur, avant qu'il ne tire des conclusions rigoureuses quant à la position du journal étudié. Le nombre de lignes de traduction de coupures de presse consacrées à un événement étranger n'implique pas de façon absolue l'intérêt qu'y porte le journal. S'il est toujours loisible au rédacteur en chef d'en produire un nombre d'extraits plus ou moins important, son choix peut dépendre de l'abondance de nouvelles fournies par son agence. Il est possible qu'un certain nombre d'ententes entre journaux retrouvées par Braive et dont certaines sont restées inexplicées trouveraient leur solution à la lumière de cette découverte.

Refermons ici cette parenthèse pour signaler que les journaux liégeois, du moins les plus importants, prirent l'habitude, à partir de 1843, d'accueillir une correspondance hebdomadaire d'un collaborateur bruxellois.

Pour terminer l'inventaire de la composition du journal, il faut signaler la part relativement importante consacrée dans les colonnes du journal-type de l'époque aux chroniques théâtrales principalement, mais également littéraires et artistiques. Ces productions qui s'ajoutaient au feuilleton, traditionnellement publié en bas de la première page, — et se poursuivant fréquemment au bas de la seconde, — étaient loin d'être un simple remplissage. Les éditeurs tenaient compte du goût de leurs lecteurs, élite restreinte et cultivée.

A l'exception des indications des valeurs boursières, les journaux ne présentent habituellement pas de rubrique économique régulière, sauf lorsque les circonstances font d'un événement d'ordre économique la vedette du moment.

Enfin, les annonces terminent le journal. A Liège, celles-ci prennent une place très importante dans la presse. En 1843, Jules Malou constatait que la province de Liège ne possédait pas de journaux spécialement destinés aux annonces, « mais nulle part en Belgique, faisait-il remarquer, les journaux politiques n'en contiennent un aussi grand nombre que dans cette province » (1). Dans ses souvenirs de journaliste, Louis Hymans écrivait trente ans plus tard : « A Liège, la presse y vit largement, parce que l'annonce y est depuis longtemps entrée dans les mœurs » (2). Si l'aisance ne régnait pas

(1) J. MALOU, *Notice statistique*, op. cit., p. 10.

(2) L. HYMANS, *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877, p. 173.

encore de 1830 à 1850, dans les bureaux des journaux liégeois, il est certain que l'insertion d'annonces dans leurs colonnes leur procurait une rentrée non négligeable. Il n'est pas rare, après 1840, de voir les journaux liégeois ajouter à leur numéro du samedi/dimanche une 5e ou 6e page entièrement consacrée aux annonces. Une série de sondages pratiqués sur la durée moyenne d'une semaine par an tout au long de cette période, dans les grands quotidiens liégeois, nous conduisent à une moyenne extrêmement proche de 25 % de la surface imprimée, consacrée aux annonces, soit une page sur quatre.

Ces insertions à 20 centimes la ligne procuraient des rentrées de fonds très bienvenues et expliquent en partie que les journaux liégeois pouvaient être de trois à quatre francs meilleur marché que leurs concurrents bruxellois, et comment ils pouvaient équilibrer leur budget avec 465 abonnés seulement.

Un motif puissant poussait encore les propriétaires des journaux, même de ceux qui n'atteignaient pas cet équilibre financier, à poursuivre leur publication. L'influence politique de ces feuilles n'était en effet nullement en proportion avec leur tirage réduit. En fait, le rôle joué par cette presse dans la vie politique, à Liège en particulier, fut considérable. Il ne faut pas oublier, en effet, que leurs abonnés, même en nombre réduit, font partie dans leur presque totalité, de ce groupe, extrêmement restreint lui-même, de citoyens qui forment le pays légal, les électeurs. Seuls ces censitaires pouvaient, en effet, se permettre généralement, le luxe d'une lecture aussi coûteuse. Le mobile politique peut à lui seul expliquer les sacrifices financiers consentis par les propriétaires, souvent un groupe d'hommes politiques, de feuilles vivant avec seulement quelques centaines d'abonnés.

L'influence de la presse libérale fut particulièrement ressentie à Liège. Le véritable effroi de Mgr Van Bommel, évêque de Liège, devant l'expansion des journaux de cette opinion, n'était pas feint (1). Le souci constant qu'il manifesterà à l'égard de ce problème se traduira concrètement dans la part importante qu'il prendra dans le développement de la presse catholique (2). Les appels que lancera aussi Pierre Kersten, témoignent également de la réalité de l'influence de la presse politique.

(1) « Les journaux du mauvais libéralisme anti-religieux règnent seuls dans tous les cafés, dans toutes les guinguettes, dans tous les hôtels, dans tous les cabinets de lecture (...) leur effet est détestable, l'esprit public se détériore, les intelligences se pervertissent ». A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, Liège, 3 avril 1837.

(2) Voir particulièrement p. 26 et sv., et p. 48.

Tout au long de cette période bien caractéristique, Liège restera un centre journalistique très important. La presse y est dominée par quelques grands quotidiens, — véritables figures de proue comme le vétéran quotidien libéral le *Journal de Liège*, — dont la renommée dépasse le cadre liégeois et peut-être même national.

Au total, sans compter les feuilles nées après 1848, neuf grands quotidiens furent édités à partir de 1830 à Liège, totalisant un chiffre total de 84 années de parution, soit une moyenne de plus de 9 ans d'existence par quotidien. En outre, 14 feuilles politiques de moindre envergure connurent quelques velléités d'existence.

L'activité des publicistes liégeois ne se borna pas à la politique ; nous avons relevé et étudié, dans un chapitre particulier, 19 publications périodiques en marge de la politique, feuilles d'annonces, de théâtre, publications satyriques, périodiques destinés aux enseignants. On pourra remarquer que la majeure partie de ces créations se situent dans le courant de la seconde décennie, soit à un moment où la charge du timbre se faisait moins lourde.

Enfin, une revue de rayonnement européen, le *Journal historique et littéraire*, deux grandes revues littéraires, la *Revue belge* et la *Revue de Liège*, ainsi que huit autres revues d'intérêts divers furent encore éditées à Liège au cours de cette double décennie.

Cette énumération statistique montre déjà combien fut dense, malgré l'handicap financier qui lui était opposé, l'activité de la presse liégeoise au cours des vingt années retenues.

Les chapitres qui suivent étudieront ces publications rassemblées par groupe politique et par genre.

CHAPITRE II

LA PRESSE CATHOLIQUE

1. SIMPLE RAPPEL : LE COURRIER DE LA MEUSE AVANT 1830

Liège, a-t-on pu affirmer sans être contredit, a été pendant près de vingt ans — de 1820 à 1840 — le principal centre du journalisme catholique en Belgique. Cette position lui avait été acquise, au cours de cette période, par la place de plus en plus importante qu'avait insensiblement conquise le *Courrier de la Meuse*, aussi bien dans l'opinion belge qu'à l'étranger ⁽¹⁾. Après la Révolution, le journal conserva sans peine sa réputation qui contrastait singulièrement avec la faiblesse des organes catholiques belges, et la carence que cette opinion présentait à Bruxelles ⁽²⁾.

Le *Courrier de la Meuse*, journal politique, littéraire et commercial avait commencé son existence le 1er juillet 1820. Il avait été créé par le curé de Saint-Nicolas, Corneille Neujean ⁽³⁾ et rédigé pendant quelques mois par son vicaire Hubert Jacquemotte ⁽⁴⁾.

Dès 1821, le *Courrier* devint la propriété exclusive de Dieudonné Stas, homme d'affaires habile, dont la famille avait des intérêts dans les banques ⁽⁵⁾. Il avait eu la main très heureuse en confiant la rédaction à un écrivain extrêmement doué, Pierre Kersten ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ A.A.M. Sterckx, III. Bien que l'affirmation soit tirée d'un mémoire adressé, fin 1840, au cardinal Sterckx par le propriétaire du *Courier de la Meuse*, Stas, elle n'en est pas moins tout à fait exacte. La formule est utilisée par K. JÜRGENSEN, *Lamennais und die Gestaltung des Belgischen Staates. Der Liberale Katholizismus in der Verfassungsbewegung des 19. Jahrhunderts*, Wiesbaden 1963, p. 166.

⁽²⁾ Sur la presse bruxelloise voir A. CORDEWIENER. Attitudes des catholiques et de l'épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1970, II, 1, p. 27-43.

⁽³⁾ Corneille Neujean (Herve 1763-Liège 12 février 1829). U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 166.

⁽⁴⁾ H. C. Jacquemotte (Crisnée 1795-Liège 14 novembre 1861). Il fut ensuite curé de Sainte-Foi (1822-1825) puis principal du collège de Liège (1825-1828), doyen de Glons (1828-1835), curé de Spa (1835-1838) et, enfin, en 1838 vicaire-général. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, p. 46-48.

⁽⁵⁾ Dieudonné Stas (Liège 1791-Bruxelles 13 février 1868), *Biographie nationale*, t. 23 c. 649-650.

⁽⁶⁾ Pierre Kersten (Maastricht 1789-Liège 5 janvier 1865), *Biographie nationale*, t. 10, c. 662-665.

Est-il besoin de rappeler que le *Courrier* prit une part très importante dans la constitution de l'Union entre les catholiques et les libéraux en répondant favorablement aux appels de Paul Devaux dans le *Mathieu Laensbergh*. Il est plus intéressant de noter que lorsque Kersten adhéra à l'idée de l'Union ce ne fut jamais dans la confusion des idées vers laquelle penchaient les catholiques des Flandres travaillés par les écrits du grand penseur catholique français Lamennais. Pour Kersten ce n'était là qu'un simple changement de tactique rendu nécessaire par les conceptions du gouvernement hollandais dans l'application du concordat (1). Cette précision fut clairement exprimée dans le *Courrier de la Meuse* (2). Ainsi, sans ambiguïté, il contribua dans une très large mesure à faire de l'Union, à Liège et dans le pays, une réalité puissante (3).

Cette attitude, ainsi que la qualité et la rigueur des raisonnements que Kersten maintenait à la rédaction du *Courrier*, firent de ce journal un interlocuteur très apprécié et très influent.

Au moment de la révolution, le quotidien catholique comptait 1351 abonnés (4). Ce nombre est important comparé au tirage habituel des journaux de cette époque. Le propriétaire Stas y trouvait l'assurance d'une rentabilité certaine. Dans cette feuille au format fort réduit — comme les journaux de l'époque d'ailleurs, mais qu'il conservera plus longtemps (5) — Kersten va continuer à écrire ses quatre à cinq articles de fond par semaine, où il montrera avec une persévérance et une perspicacité remarquable les leçons à tirer par les catholiques des événements politiques, et où il indiquera les positions à adopter.

(1) L'étude de cette période qui précède la Révolution belge n'entre pas dans la conception de notre travail. L'analyse de la position du *Courrier de la Meuse* à cette époque a été faite avec beaucoup de talent par K. JÜRGENSEN, *Lamennais, op. cit.*, particulièrement p. 168-174.

(2) « Cette union n'est pas un monstrueux amalgame de principes et de doctrines ; c'est une union d'efforts et de moyens pour reconquérir et obtenir des droits communs. » *Courrier de la Meuse*, 11 avril 1830. « Le mot liberté ne reçoit jamais dans notre esprit ni dans notre bouche une extension dangereuse ». *Ibidem*, 22 juin 1828. Il repousse l'idée de souveraineté du peuple comme « principes absurdes et dangereux », *Ibidem*, 19 octobre 1828. Cités par K. JÜRGENSEN, *Op. cit.*, p. 97, n. 14, 98 n. 17, 138 n. 41.

(3) Voir *Courrier de la Meuse*, 16 décembre 1831 : « L'Union belge ! nous croyons la connaître, car c'est nous-mêmes qui avons concouru à la cimenter, et sans nous, et nos anciens confrères du *Politique*, il est possible qu'elle n'eut jamais existé, qu'on ne l'eut jamais connu ».

(4) J. MALOU, Notice statistique sur les journaux belges (1830-1846) dans *Bulletin de la Commission centrale de statistique de Belgique*, t. I, p. 28-29, 1843.

(5) En 1830, le *Courrier* a un format de 36 × 22 cm (à 2 col. par page). Il passe à 38 × 26 cm le 21 juin 1835. Le *Journal de Liège* (33 × 27 cm en 1830) passe à 39 × 27 cm en 1832 déjà et à 42 × 32 cm en 1835. *L'Espoir* a un format de 40 × 28 cm à sa création en 1835. Il passe à 42 × 30 cm fin 1836.

Il est seul ou presque à assumer cette lourde tâche dans le *Courrier de la Meuse*. Sans doute bénéficie-t-il des précieux conseils des personnalités catholiques, avec lesquelles il est en relations épistolaires ⁽¹⁾, mais il n'en réalise pas moins une œuvre remarquable en donnant constamment à son journal une orientation originale. Voyons les lignes maîtresses de l'attitude adoptée par le *Courrier de la Meuse* sous sa plume.

2. KERSTEN ET LE COURRIER DE LA MEUSE

1830-1834

Le *Courrier de la Meuse* est un défenseur extrêmement dévoué de la cause de l'indépendance belge. Dans ses colonnes, Kersten analyse l'attitude des grandes puissances, les actes de la Conférence de Londres et suppute la tournure des négociations en s'efforçant de calmer l'opinion publique ⁽²⁾. Il mène, particulièrement au cours des premiers mois de 1831, une lutte acharnée et presque quotidienne contre les tendances extra-nationales, qu'elles soient orangistes ou réunionnistes. Il s'efforce de démontrer que la réunion à la France entraînerait nécessairement la guerre ⁽³⁾, et il flétrit les aspirations orangistes et les démonstrations inconsidérées des industriels liégeois ⁽⁴⁾.

L'indépendance est en effet l'occasion rêvée pour inscrire dans une Constitution les principes de l'Union, dont le moindre n'est évidemment pas la liberté de l'enseignement. L'Union reste donc plus que jamais nécessaire pour que les délégués au Congrès national, catholiques et libéraux, œuvrent dans ce sens. Kersten craint cependant de voir figurer dans la Constitution certaines idées de Lamennais, qui se sont fortement implantées chez de nombreux catholiques. Comme il l'avait déjà fait en 1828, il critique la notion de souveraineté du peuple qui risque d'entraîner les catholiques vers la démocratie

(1) Voir son importante correspondance conservée aux A.G.R., *Papiers Kersten*.

(2) Un article du *Courrier de la Meuse* du 27 avril 1831 donne bien le ton exact avec lequel il aborde ces problèmes : « Nous ne disons pas à notre ministère de faire ceci ou cela ; nous ne connaissons pas assez bien sa position ni la nature de ses relations pour lui donner des conseils précis ; mais nous lui disons : ce que vous croyez devoir faire pour assurer l'indépendance de la Belgique, faites-le vite. »

(3) *Courrier de la Meuse*, 2 janvier 1831, 16 janvier, 25 mars, 10 avril 1831 etc. Les articles sont nombreux, ce ne sont ici que les principaux.

(4) *Ibidem*, 21-22 février 1831, 25 mars, 27 mars etc.

et la république ⁽¹⁾. Il s'attache à défendre, contre Lamennais, le principe du traitement du clergé. S'il veut l'indépendance de l'Église en Belgique, il réclame aussi pour elle la protection de l'État ⁽²⁾. Dans une série d'articles qui font véritablement sensation, il s'efforce de prémunir ses lecteurs contre l'influence d'un nom si célèbre — Lamennais ⁽³⁾ qu'il reconnaît comme le plus grand écrivain du siècle, mais dont les doctrines pèchent par leur trop grande sensibilité ⁽⁴⁾.

Ces réserves, qu'il est pratiquement le seul en Belgique à publier, ont une énorme répercussion sur l'opinion catholique ⁽⁵⁾. Beaucoup commencent à s'interroger sur les doctrines de Lamennais, et il ne fait pas de doute que la lecture du *Courrier de la Meuse* eut une influence considérable sur l'attitude plus circonspecte que prirent les catholiques belges à l'égard des idées menaisiennes ⁽⁶⁾. Cette œuvre de Kersten est suivie avec beaucoup de satisfaction par les milieux romains ⁽⁷⁾, et par l'évêque de Liège, Mgr Van Bommel, qui bien que personnellement épris des idées de Lamennais, se félicite des articles de son journaliste, qui rejoignent ses propres préoccupations ⁽⁷⁾.

Malgré toute son influence, Kersten ne put empêcher que le principe de la souveraineté du peuple fut inscrite dans la Constitution. Il défendra dès lors toutes les mesures propres à contre-balancer ce

⁽¹⁾ *Courrier de la Meuse*, 19 octobre 1828, 30 octobre 1830, 16 décembre 1830, 23 janvier 1831, etc.

⁽²⁾ *Ibidem*, 30 octobre 1830.

⁽³⁾ *Ibidem*, 14 novembre et 16 décembre 1830.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, 14 novembre 1830.

⁽⁵⁾ Ad. et V. Dechamps écrivaient dans le *Journal des Flandres* du 12 décembre 1830 : « Je le vois seul (le *Courrier de la Meuse*) accueillir avec de la défiance et presque du blâme ces doctrines qui ont arraché un cri d'enthousiasme au monde catholique », et L. de Robiano écrit aussi dans le même journal le 8 décembre 1830 : « Une multitude de personnes condamnent l'illustre écrivain d'après le *Courrier*, et quand on les interroge, elles sont forcées d'avouer qu'elles n'ont entendus qu'une des parties. » Cités par K. JÜRGENSEN, *Lamennais...*, p. 168 n. 4 et p. 222 n. 28.

⁽⁶⁾ « Dans le *Courrier de la Meuse* reçu ce matin de Liège, Votre Eminence trouvera un article meilleur que le premier relatif à la doctrine de M. de La Mennais. » Mgr Antonucci à Mgr Albani, 28 octobre 1830, cité par A. SIMON, *Aspects de l'unionisme. Documents inédits 1830-1857*, Wetteren, p. 46.

⁽⁷⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, lettres à Peyrot*, Liège le 29 octobre 1830. « Lisez-vous le *Courrier de la M.*; il fait d'excellents articles et qui sont fort goûtés. Kersten travaille en brave (...) » et *ibidem* lettre du 12 décembre 1830, parlant de la question du traitement des ecclésiastiques, Mgr Van Bommel écrit : « Au reste si je ne partage pas les idées de la M.(ennais), c'est parce que je suis convaincu qu'ici dans les prov. wall., elles sont inéxécutables. C'est une autre manière d'être et d'agir envers les Ecc. Il faudrait un demi-siècle pour changer ces habitudes, et en ces temps, tous les prêtres seraient morts de faim. (...) »

principe. Ses conseils, ses jugements et ses critiques visent à l'établissement d'un État fort et conservateur (1).

La royauté est pour lui le meilleur garant de l'ordre et de la stabilité (2). Le problème du choix du roi est extrêmement difficile. Contrairement aux députés catholiques de Liège, Kersten ne regrette pas le refus de Nemours, dont l'avènement eut poussé trop la Belgique vers la France (3). Pour aboutir à la stabilité tant désirée, le rédacteur liégeois est pourtant prêt à faire des concessions. Bien que circonspect au début de la candidature de Léopold de Saxe-Cobourg, prince luthérien, il juge bientôt qu'il est le seul parti possible pour la Belgique (4), et fait comprendre à ses lecteurs la nécessité de se plier, ainsi que le demandait le prince, au traité des XVIII articles (5). Raikem, procureur-général à Liège et vice-président du Congrès national, aida Kersten dans cette lutte très vive contre les journaux libéraux liégeois, en lui fournissant plusieurs articles ou tout au moins le fond d'un certain nombre (6).

Une fois l'indépendance du pays établie, et le péril de l'invasion hollandaise conjuré, Kersten poursuit son action sur le plan intérieur. Face aux nombreuses critiques que recueillaient les catholiques pour la part prépondérante qu'ils s'octroyaient en matière d'enseignement, il soutient la thèse que l'État n'a pas à intervenir là où l'initiative privée l'a précédé (7).

Toute la polémique suscitée autour de cette grave question par les attaques des libéraux exclusifs causent de multiples difficultés dans les rapports entre les catholiques et leurs alliés libéraux au sein de l'Union. Aussi une des grandes préoccupations de Kersten va-t-elle être de conserver l'unionisme. Pour lui, l'Union n'est pas un parti, elle exprime l'opinion de la grande majorité des Belges (8). L'Union, c'est le gage de la stabilité, donc du maintien de la Constitution et de l'Indé-

(1) *Courrier de la Meuse*, 25 juillet 1831, où l'attitude de Kersten est bien résumée : « Depuis le commencement de la révolution jusqu'à présent, ce dont nous avons été le plus constamment occupés, c'est l'organisation d'un pouvoir fort et conservateur, qui pût nous garantir du désordre et de l'anarchie. »

(2) *Courrier de la Meuse*, 23 juillet 1831.

(3) *Ibidem*, 6 et 17 février 1831.

(4) *Ibidem*, 27 et 30 avril 1831.

(5) *Ibidem*, 28 mai et 2 juin 1831.

(6) Cfr J. GARSOU, *Lettres de J. J. Raikem*, dans *Revue générale*, 1938, p. 238-241.

(7) *Ibidem*, 6 octobre, 9 octobre, 21 octobre et 24 novembre 1831.

(8) *Courrier de la Meuse*, 19 août, 22-23 août 1831.

pendance, au moment où celle-ci est encore menacée par la politique de Guillaume Ier ⁽¹⁾.

Le journaliste va rappeler les bases de l'Union, et déclarer que les catholiques n'ont jamais transgresser leurs engagements ⁽²⁾. Afin de dissiper tout malentendu possible, il va expliquer, dans un article capital, ce qui peut paraître subtil dans la position des catholiques en distinguant les compromis que ceux-ci peuvent faire au point de vue politique, et leur intransigeance doctrinale. « Toute doctrine est exclusive et intolérante, en ce sens qu'elle se regarde comme seule vraie et qu'elle repousse en conséquence les autres doctrines, écrit-il. Or, aucune n'est plus formellement exclusive et intolérante que la doctrine catholique, parce que, non seulement elle condamne toutes les autres doctrines, mais encore parce qu'elle y regarde le salut comme impossible. Mais ici, ajoute Kersten, qu'on nous comprenne et qu'on n'abuse pas des termes que nous employons. L'intolérance en fait de doctrines n'est pas l'intolérance civile, l'intolérance à l'égard des personnes (...). Les catholiques exclusifs et intolérants en matière de *doctrines*, n'en sont pas moins tolérants dans toutes leurs relations avec le prochain. ⁽³⁾ ». Dès lors, les principes de l'Union restent pour Kersten la base du droit public belge, et il déclare que les catholiques seront fidèles à ceux qui s'y rallient, quelle que soit leur opinion politique ou religieuse ⁽⁴⁾.

Voilà la clef de l'attitude que Kersten fera prendre au *Courrier de la Meuse*, durant toute cette période. Aussi la lettre encyclique « *Mirari Vos* » du pape Grégoire XVI (15 août 1832) qui eut un tel retentissement dans le monde catholique, ne prit-elle pas le journaliste liégeois au dépourvu.

Dès le début de septembre, il publie la traduction de la lettre encyclique ⁽⁵⁾, et le 15, après un long moment de réflexion ⁽⁶⁾, il emprunte le chemin qu'il a préparé de longue date. C'est avec joie qu'il accueille le texte pontifical qui confirme les critiques qu'il a

⁽¹⁾ Trois articles intitulés « Le catholicisme et le libéralisme ». *Ibidem*, 16, 18 et 30 septembre 1831.

⁽²⁾ *Ibidem*, 16 décembre 1831.

⁽³⁾ *Ibidem*, 12 avril 1832.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, 31 mai 1832.

⁽⁵⁾ *Courrier de la Meuse*, 1 et 5 septembre 1832, traduction *in extenso*.

⁽⁶⁾ Ce délai fut peut-être mis à profit pour consulter les autorités épiscopales, sur la justesse de ses vues. Il est souligné par les partisans de Lamennais. Cfr lettre de F. Staedtlers à l'abbé Gerbet, 14 septembre 1832. « *Le Courrier de la Meuse* se tait comme un coupable devant les accusations véhémentes de l'*Industrie* et du *Journal de la Province de Liège*. » citée par K. JÜRGENSEN, *Lamennais...*, p. 298.

déjà portées personnellement aux théories avancées de Lamennais. « La lettre encyclique est un grand événement sous tous les rapports, écrit-il. Elle sera désormais la boussole des catholiques et très probablement l'objet des réclamations du libéralisme » — (*voilà pour le plan dogmatique*) — « En attendant, nous prions les vrais libéraux, ceux qui nous ont témoigné de l'affection et montré de la confiance, de ne pas trop s'alarmer. Cette lettre encyclique qui condamne des principes qu'ils admettent et qu'ils défendent, ne nous paraît, au fond, nullement à craindre pour la liberté. » ⁽¹⁾ — (*Voilà la tolérance civile*). Ni l'indépendance ni les résultats de la révolution ne seront remis en question par les catholiques belges, et Kersten renvoie à l'attitude que Rome a toujours adoptée à l'issue des commotions politiques ⁽²⁾.

La distinction proposée par Kersten devait ainsi permettre aux catholiques d'être à la fois fidèles à la Constitution et à l'Encyclique. Cette attitude est conforme à celle qu'adoptera la grande majorité des catholiques engagés dans la politique ⁽³⁾.

Quelques mois plus tard, en 1833, la constitution d'une Union libérale à Liège, va donner beaucoup de soucis aux catholiques, et dans le *Courrier de la Meuse*, Kersten va s'efforcer d'en combattre les effets ⁽⁴⁾. Cependant ce combat de tous les jours ne correspondait plus exactement à ses aspirations. Parallèlement à sa tâche de journaliste, Kersten était propriétaire d'une imprimerie, il portait d'ailleurs le titre d'imprimeur de l'évêché. Depuis quelques temps, il souhaitait s'élever au-dessus de cette polémique quotidienne et trouver, dans le cadre d'une publication mensuelle, le recul nécessaire pour aborder avec plus de sérénité les grandes questions qui préoccupaient les catholiques.

Mgr Van Bommel, qui s'intéressait de près à cette forte personnalité, l'encouragea directement à passer à la réalisation de son projet,

⁽¹⁾ *Courrier de la Meuse*, 15 septembre 1832.

⁽²⁾ *Ibidem*, 16 septembre 1832.

⁽³⁾ Quelques années plus tard, les conseils que donnera Mgr Van Bommel aux journalistes catholiques, seront basés sur la même distinction. Ne sera-t-on pas à la fois soumis à la Constitution et à l'Encyclique lorsque, à propos de la liberté de la presse, l'on se contentera d'attaquer les mauvais journaux, lorsque à propos de la liberté du culte, on dévoilera l'intolérance libérale, et qu'enfin, à propos de la souveraineté populaire, on tombera sur l'hypocrisie du principe tel que l'émettent les libéraux? A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, Affaire ecclésiastique (diversa; documents touchant à la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux), s.d., mais très probablement des premiers mois de 1838. Le document a malheureusement disparu, quatre ans après que nous l'ayons consulté.

⁽⁴⁾ Voir particulièrement au mois de novembre 1833, 2-3, 7, 8, 13, 20 etc.

lorsqu'il apprit, au début de janvier 1834, que le *Mémorial du Clergé*, revue des ecclésiastiques antimenaisiens, venait d'être supprimé (1). Stas, le propriétaire du *Courrier de la Meuse*, se laissa convaincre — non sans difficulté sans doute — que son journal ne souffrirait pas de la retraite de son éminent rédacteur (2) et que l'abbé Louis, qui était depuis un an collaborateur pour la partie politique, serait à même d'assumer la totalité de la rédaction (3). Le 1er mai 1834 paraissait le premier numéro du *Journal historique et littéraire*, mensuel que Kersten devait rédiger avec honneur pendant plus de trente années (4).

Le départ de Kersten marque un tournant important pour le *Courrier de la Meuse*. Stas avait évidemment laissé ses lecteurs dans l'ignorance du changement de rédacteur. Fin 1840, il émettra l'avis que « Kersten passe encore chez quelques personnes pour faire partie de la rédaction ou de la direction du journal » (5). Cette remarque témoigne combien cette personnalité avait marqué le journal. On peut cependant se demander dans quelle mesure les lecteurs du *Courrier* avaient été réellement abusés, car son départ avait coïncidé avec une baisse assez nette de la qualité de la rédaction du quotidien catholique liégeois.

3. LES ANNÉES MAIGRES DU COURRIER DE LA MEUSE

1834-1839

Lorsque l'abbé Louis reprend, en mai 1834, la lourde succession de Kersten, le *Courrier de la Meuse* a déjà subi une perte sensible d'abonnés. Le chiffre qui se situait à 1351 en 1830 était tombé brutalement à 989 en 1831, et se situe à 707 en 1834. Ce phénomène de

(1) A.G.R., *Papiers Kersten*, n° 19. Lettre de Ram à Van Bommel, 25 janvier 1834, communiquée à Kersten avec le commentaire de l'évêque : « Lisez cette lettre avec attention. Et nunc ! Votre imprimerie — Votre Plan ? — Nouveau Mémorial ! ». Sur le *Mémorial du Clergé*, voir H. HAAG, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique (1789-1839)*, Louvain, 1950, p. 213-214.

(2) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III. Mgr Van Bommel précise à l'archevêque le 16 février 1834 ; que Kersten a pris sa décision « sans se brouiller ni avec M. Stas, ni avec qui que ce soit ».

(3) Dans U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 167, le début de la collaboration de l'abbé Louis est fixée en 1831. Cependant, dans son *Nécrologe pour 1860*, Capitaine précise que celui-ci ne s'établit à Liège que fin 1832, ce qui ne peut fixer sa collaboration qu'à partir de 1833 (Cfr p. 73-84).

(4) Nous traiterons du *Journal historique et littéraire* dans le Chap. concernant les *Reuves*.

(5) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, *Gazette*, Stas à Mgr Van Bommel, 19 décembre 1840.

désaffection, bien que très marqué, avait cependant été général pour les organes de presse, après la vague d'intérêt qu'avaient provoqué les événements de 1830 ⁽¹⁾.

Le nouveau rédacteur est Français. En 1830, il était répétiteur du duc de Bordeaux — le comte de Chambord, petit-fils de Charles X. La révolution l'a contraint à se réfugier à Sedan, puis à Bouillon, où il publie une brochure légitimiste. Il vient s'établir, fin 1832, à Liège, où ses relations avec des personnalités catholiques influentes l'amènent, outre sa collaboration au *Courrier de la Meuse*, à être associé à la direction du collège Saint-Servais. Il y acquit une flatteuse réputation de conférencier ⁽²⁾.

Malgré tout son talent, il semble quelque peu dépassé par les exigences de ses nouvelles responsabilités journalistiques. Prudemment, il s'efforce de maintenir la ligne tracée par Kersten en matière d'enseignement ⁽³⁾. Au cours des débats importants sur les lois communale et provinciale, il prône le renforcement du pouvoir du gouvernement, le choix des bourgmestres et échevins doit appartenir au Roi ⁽⁴⁾. Il s'élève contre ceux qui réclament une réforme de la loi électorale, se demandant : « La nation n'est-elle pas suffisamment représentée ? »

Malgré tous ses efforts cependant, il n'accroche pas autant l'intérêt que Kersten. La rédaction paraît plus pâle. Le nombre d'abonnés décroît d'année en année : 618 en 1835 puis 594 et 558 en 1837. L'évêque de Liège lui-même ne prend plus le temps de lire son « pauvre *Courrier* » ⁽⁵⁾.

A partir de 1836, les libéraux liégeois qui viennent de remporter des succès significatifs aux élections communales et provinciales commencent une vaste campagne contre tout ce qu'ils considèrent être les manifestations de l'envahissement du clergé. L'évêque est personnellement pris à partie en plusieurs occasions et se trouve obligé de répondre directement soit dans des lettres pastorales ou encore même dans une brochure ⁽⁶⁾. Cela s'accorde assez bien avec

⁽¹⁾ J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux*, p. 11 et 28-29.

⁽²⁾ LOUIS (abbé Louis-Jacques-Césaire) né en France en 1801, mort à Paris le 11 février 1856. U. CAPITAIN, *Nécrologe pour 1860*, p. 73-84.

⁽³⁾ *Courrier de la Meuse*, 4-5 août 1834, 14 août 1834, 28 janvier 1835.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, 10 juillet 1835, 26 juillet 1835, 16 décembre 1835, etc.

⁽⁵⁾ A. Ev. Lg, *Fonds Van Bommel, Correspondance 1*. Mgr Van Bommel à Cruts, 1^{er} juillet 1835.

⁽⁶⁾ Chap. VIII de la 2^e partie de notre mémoire de licence *La vie politique dans l'arrondissement de Liège (octobre 1830-juin 1839)*. Université de Liège, 1963.

son caractère mais, sans doute, estime-t-il aussi ne pas trouver dans le *Courrier de la Meuse* un défenseur suffisamment vigoureux.

On comprend, dans ces circonstances, qu'il ne vit aucune objection aux contacts qu'eurent, avec Stas en fin d'année 1837, certaines personnalités bruxelloises en vue de transférer son journal dans la capitale. Depuis la révolution, les catholiques se trouvaient aux prises avec de grandes difficultés pour maintenir à Bruxelles un quotidien influent⁽¹⁾. *L'Union* avait, faute de moyens financiers, terminé une carrière pénible en juin 1837⁽²⁾. Le *Conservateur belge*, qui avait pris le relais, donnait déjà des signes d'essoufflement. On en proposa la succession à Stas.

Le format du journal, légèrement agrandi en 1835⁽³⁾ n'aurait eu à subir aucune modification. Le double du nombre d'abonnés qu'il comptait à Liège lui était garanti. Malgré les encouragements de l'évêque, Stas refusa de déplacer le siège de son journal à Bruxelles⁽⁴⁾. Le 31 décembre 1837, il recueillait l'héritage du *Conservateur belge* dont la propriété passa en ses mains. A partir de ce moment et jusqu'au 1er janvier 1841, les abonnés bruxellois reçurent en lieu et place de ce journal le *Courrier de la Meuse*⁽⁵⁾.

La carence de la presse bruxelloise faisait ainsi, par contraste et dans les faits, du journal liégeois l'organe catholique le plus important et le plus influent du pays. Grâce à cette fusion, il recueillait d'un seul coup plus de 300 abonnés supplémentaires, élevant son nombre total de 558 à 862 en 1838⁽⁶⁾.

Plus que jamais, l'évêque de Liège espéra voir le *Courrier* prendre une attitude plus vigoureuse. Il en arriva même à souhaiter une refonte complète du journal et, au début de 1838, il rédige, pour sa docu-

(1) Cfr A. CORDEWIENER, Attitudes des Catholiques et de l'Épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. II, 1, 1970, p. 27-43.

(2) A.Ev.Lg, Fonds Van Bommel, papiers politiques. Lettre de F. de Merode à Mgr Van Bommel, 8 août 1838.

(3) Le 21 juin 1835, il était passé de 36 × 22 cm à 2 col. à 38 × 26 cm sur 3 colonnes.

(4) Cette proposition est rappelée dans une lettre de Mgr Van Bommel à Stas du 1er janvier 1841. A.Ev.Lg, Fonds Van Bommel, Gazette.

(5) *Courrier de la Meuse*, 1er janvier 1838, p. 2, c. 2 : « Avis : A dater du 1er janvier, le *Conservateur belge* est passé entre les mains du propriétaire du *Courrier de la Meuse*. Les personnes qui étaient abonnées au *Conservateur belge* sont priées de renouveler leur abonnement, à notre bureau, chez les libraires ou aux bureaux de Poste ». Echo étonné de cette fusion dans A.R.A. *Oorlog*, n° 269, abbé Moens au général Dibbets, 6 janvier 1838.

(6) Cfr J. MALOU, *Notes statistiques*, p. 28-29.

mentation personnelle, deux longues pages sur sa conception d'un journal catholique officiel (1).

Une idée maîtresse devait se retrouver dans toute la rédaction du journal. Il fallait faire comprendre que la masse de la nation est catholique, que dès lors, les Chambres, les ministres et l'administration devaient être catholiques. La distinction devait être constamment faite entre les libéraux fidèles à la Constitution, alliés politiques et ceux qui y sont hostiles et qui sont dès lors de dangereux adversaires.

Toute la matière du journal, qu'elle traite de la politique, de la Constitution, des doctrines morale ou religieuse, de l'administration etc., devait être travaillée en fonction de cette idée dominante.

Ainsi, pour les articles politiques concernant la Belgique, l'évêque aurait voulu que le journal tire de l'étude d'une statistique de l'opinion ou de l'histoire (surtout moderne) du pays, des conclusions pratiques pour le Gouvernement, les Chambres et les catholiques. Les points susceptibles de compromettre la tranquillité de la Belgique devaient être étudiés et des remèdes aux maux politiques proposés.

L'analyse de la politique des pays étrangers servirait à tirer des leçons pour les catholiques belges.

La question de l'enseignement devait prendre, dans le journal, une place très importante. Le principe catholique et le principe constitutionnel devaient être exposés et les conséquences de leur combinaison tirées pour les enseignements universitaires, moyens et primaires. Les erreurs du roi Guillaume auraient été, à chaque stade, mises en lumière. Quelques statistiques sur la population et l'enseignement dans les diverses écoles, libres et publiques, auraient illustré ces articles.

Enfin, l'indépendance du pouvoir spirituel vis-à-vis du temporel devrait être expliquée, en parallèle avec la garantie promise à l'exercice du culte et l'importance de l'exercice des droits politiques reconnus au Clergé.

Mgr Van Bommel souhaitait la constitution d'une équipe de rédaction de quatre personnes (2). Le comité de rédaction se con-

(1) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel. Affaires ecclésiastiques (diversa : documents touchant à la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux)*. Ce document que nous résumons selon nos notes prises en 1961, a malheureusement disparu lorsque nous l'avons recherché en 1968.

(2) Il avance les noms de Kersten, Duvivier (curé de Saint-Jean) 1799-1863, auteur satyrique — *Biographie nationale*, t. 6, c. 375-380) et Lejeune que nous n'avons pu identifier.

sulterait une fois par semaine, et plus souvent en temps d'élections ; au cours de ces réunions, le travail serait distribué, le rédacteur en chef indiquant le style à donner à l'article. La réfutation des « mensonges » du libéralisme exclusif, matérialisés dans le chef du *Journal de la Province* et de l'*Industrie*, serait la base commune à toute la rédaction.

Dès cette époque, pour populariser les idées du journal, Mgr Van Bommel avait déjà imaginé d'en faire distribuer un certain nombre de numéros gratuits ou encore, et cette idée sera reprise en 1848 pour la *Gazette de Liège*, il prônait la création d'un petit hebdomadaire qui résumerait les principaux articles du journal et qui serait distribué dans les campagnes et les faubourgs.

Ce plan aux idées neuves, qui témoignent d'un sens inné du journalisme moderne et de l'intérêt constant qu'y porte l'évêque de Liège, resta plus que vraisemblablement dans les cartons de l'évêché. L'état de fortune de Stas le rendait indépendant des pressions épiscopales et il veillait sur le *Courrier de la Meuse* avec les yeux d'un propriétaire jaloux et susceptible (1).

Les combats incessants que les libéraux livraient en ce début de 1838 incitaient par ailleurs l'évêque à éviter tout différend avec la rédaction du *Courrier de la Meuse*. En 1838, les violents incidents suscités par un prêche à Tilff dressaient les autorités communales et provinciales contre le clergé, la personnalité même de l'évêque étant à nouveau mise directement en cause (2).

En ces circonstances difficiles parurent dans le *Courrier* une série d'articles traitant de cette affaire et dix lettres aux électeurs (3) qui retinrent particulièrement l'attention des lecteurs. Leur succès fut tel qu'ils furent réimprimés en un tiré-à-part de 44 pages peu de temps après (4). Le côté inusité de ce procédé nous fait penser que

(1) A.R.A. *Kabinets des Konings*, n° 4532. Lettre de Lehman, journaliste de Bruxelles, à Muller, référendaire au Ministère de la Justice à La Haye. s.d. n° 145 (octobre-novembre 1840). A. Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, farde sur la *Gazette*, Mgr Van Bommel à Stas, 1er janvier 1841. L'évêque reproche très sévèrement à Stas de ne pas écouter les conseils et de n'agir que selon son idée.

(2) Ces incidents, étudiés dans notre mémoire, seront repris dans notre doctorat.

(3) Sur l'affaire de Tilff, voir *Courrier de la Meuse*, 23 mars 1838, 26, 27, 29 mars, 7-8 avril, 10, 12, 25 avril, 8 et 10 mai 1838. Les lettres aux électeurs ont successivement paru les 10-11 février, 17-18, 24-25 février, 10 et 24 mars, 7-8, 14-15 et 21-22 avril, 5-6 et 12-13 mai 1838.

(4) Réimpression sous le simple titre *Articles extraits du Courrier de la Meuse*, Liège, Grandmond-Donders, 1838, 449 p. Le succès que connurent ces articles est souligné par l'abbé G. Moens, A.R.A., *Oorlog*, n° 271, Moens à G., 5 avril 1838.

l'auteur de ces articles n'appartenait pas à la rédaction habituelle du journal et nous émettons l'hypothèse qu'il s'agissait là des premiers articles politiques que rédigea Joseph Demarteau dont nous savions par ailleurs, mais sans détail, qu'il fit occasionnellement ses premières armes dans le *Courrier de la Meuse* (1). On comprendrait aisément qu'après un tel succès, Mgr Van Bommel eut retenu le nom du jeune employé des postes lorsqu'il s'agira de trouver un rédacteur en chef pour la *Gazette* (2).

En novembre 1838, la rédaction du journal se renforce encore pour quelque temps par la collaboration précieuse de l'abbé Joseph Gilson (3). Depuis plusieurs mois déjà, la pénible question de l'exécution du traité des XXIV Articles était à l'ordre du jour. Après avoir adopté une attitude extrêmement dure, se refusant à toute cession de territoire (4), le ton du *Courrier de la Meuse* avait déjà à ce moment progressivement baissé. A l'adresse des diplomates étrangers, l'accent fut mis sur les troubles inévitables que susciterait dans le pays une attitude conciliante du gouvernement belge (5), puis l'effort fut axé sur la recherche d'une solution financière (6). Bientôt cependant, devant l'intransigeance des grandes puissances et au vu de l'apaisement de l'émotion manifestée par l'opinion publique, le *Courrier*, soucieux avant tout de préserver les libertés constitutionnelles acquises par la révolution, se résigna au douloureux sacrifice que l'on exigeait du pays (7).

(1) Joseph DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, pp. 166-167. L'auteur parle de la série d'articles publiés en 1838 (...) sur la circulaire de l'épiscopat belge relative à la franc-maçonnerie et au libéralisme anti-religieux, ce qui n'est pas contradictoire avec ce que nous avançons nous-même, car ces thèmes étaient évidemment abordés dans les articles que nous signalons.

(2) *Ibidem*.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire du traditionnalisme et de l'ontologisme en Belgique de 1834 à 1864, Correspondance de l'abbé Gilson avec Mr Kersten, Alost, 1894, p. 8, « Joseph Gilson est entré à la rédaction du Courrier de la Meuse en novembre 1838 sur l'avis de Mr Kersten. »*

(4) *Courrier de la Meuse*, 6 et 7 juin 1838.

(5) *Ibidem*, 31 octobre-1er novembre 1838.

(6) *Ibidem*, 20 novembre 1838.

(7) Un article encore belliqueux paraît dans le *Courrier de la Meuse*, 26-27 janvier 1839. Au mois de février, le revirement est définitif. 21 et 25 février 1839. Il explique, le 5 mars 1839, sa position à l'*Observateur* qui l'accusait de manquer de constance dans son opinion. « Aussi longtemps que le *Courrier de la Meuse* crut que la résistance était possible, il appuya la résistance (...) Aujourd'hui qu'on a pu sonder la plaie du pays, que l'illusion n'est plus permise, le *Courrier de la Meuse* se croirait traître à son pays s'il n'exprimait pas ce qui est chez lui une profonde conviction, s'il ne se déclarait pas pour la résignation forcée. »

Le succès remporté aux élections de juin 1839 par l'Union, qui s'était presque spontanément reformée à Liège, démontra que les électeurs avaient compris la portée de ce sacrifice : il s'agissait en fait d'assurer l'indépendance même du pays ⁽¹⁾.

Paradoxalement cependant, ce succès moral ne s'accompagnait pas de progression financière pour le *Courrier de la Meuse*. Alors que son rival, le *Journal de Liège*, gagnait au cours de 1839 une centaine d'abonnés (pour atteindre le chiffre de 1325), en même temps le *Courrier* en perdait 50 (801 en 1839) ⁽²⁾. Cet aspect concret devait s'ajouter aux arguments plus subjectifs qu'avait à faire valoir l'évêque de Liège au propriétaire D. Stas, pour critiquer l'allure donnée au *Courrier de la Meuse*.

4. LE DIFFÉREND ENTRE STAS ET Mgr VAN BOMMEL

Nous l'avons dit plus haut, Stas était très jaloux de l'indépendance de son journal ⁽³⁾. Or l'opinion de l'évêque était qu'en qualité d'organe avéré des catholiques, le *Courrier de la Meuse* devait être assujéti à certaines règles indispensables, dont la première était de fixer ses opinions en matière ecclésiastique après s'être entouré d'un conseil éclairé et pour les problèmes particulièrement importants, après avoir consulté l'évêque lui-même ⁽⁴⁾.

Stas était loin de se plier à de telles exigences. L'évêque s'était trouvé déjà plusieurs fois dans des situations curieuses qu'il avait bien dû supporter. En 1837 par exemple, l'attitude particulièrement agressive du *Courrier* vis-à-vis du gouvernement prussien à l'occasion du différend entre ce dernier et l'archevêque de Cologne fit considérer Mgr Van Bommel comme l'instrument du clergé chargé de susciter des troubles dans les paroisses rhénanes ⁽⁵⁾. On le soupçonnait d'entretenir une correspondance très active avec le clergé allemand. Tant que ce ne furent que des rumeurs répandues dans les journaux et comme il approuvait la « grande vigueur » de l'Archevêque de Cologne, Mgr Van Bommel se contenta d'ironiser au sujet de cette

⁽¹⁾ C'est la conclusion qu'en tire le *Courrier de la Meuse*, 15-16 juin 1839.

⁽²⁾ J. MALOU, *Notice statistique*, pp. 11 et 13.

⁽³⁾ J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 166. La même opinion y est formulée, mais sans indication de source.

⁽⁴⁾ A.Év.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Mgr Van Bommel à Stas, 1er janvier 1841.

⁽⁵⁾ Cette idée est répandue très tôt par les orangistes belges. A.R.A., Oorlog, n° 267, Moens à G., 8 février 1837.

prétendue correspondance dont il lui restait encore « à tracer la première lettre de l'alphabet » (1). Les choses devinrent plus sérieuses lorsqu'en fin d'année, le comte d'Arnim d'Aix-la-Chapelle, et peu après le ministre de Theux, lui demandèrent la part exacte de son influence sur les publications du *Courrier de la Meuse* (2). L'évêque de Liège fut bien forcé de leur faire savoir qu'il était « étranger à toute presse, bonne ou mauvaise, que la bonne était loin d'être toujours d'accord avec notre opinion particulière » (3).

Cette situation qui le mettait à découvert lui devint bientôt insupportable. Son irritation atteint son maximum lorsqu'il fut blessé personnellement dans un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur. Le problème de l'enseignement avait toujours retenu spécialement son attention et, en décembre 1839, au moment où, à la Chambre, la question faisait une nouvelle fois l'objet de très vifs débats, il surprit vivement l'Archevêque de Malines en lui envoyant la première partie d'un ouvrage, qui devait en comporter trois, et qui s'intitulait *Exposé des vrais principes sur l'instruction primaire et secondaire* (4). Dès le début de janvier 1840, l'expédition du premier fascicule tiré à 1500 exemplaires était faite. La seconde partie était achevée et tirée à la mi-février 1840 (5). Au mois de mars et au mois d'avril, l'évêque est tout absorbé par la rédaction de sa troisième partie (6) qui paraîtra dès le début de mai (7). Il était très fier de ce qu'il appelait « son enfant ». Il lui semblait que personne avant lui n'avait aussi clairement démontré que l'instruction publique doit être essentiellement morale et religieuse et que, dès lors, sous le régime de la liberté des cultes, l'instruction publique en tant que morale et religieuse doit être indépendante

(1) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, Liège, 20 août 1837.

(2) Il fut « sondé indirectement » par le comte d'Arnim, tandis que de Theux lui écrivait deux lettres, l'une officielle, l'autre officieuse, toutes deux du 30 novembre 1837. A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Affaires ecclésiastiques*.

(3) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Affaires ecclésiastiques*, Mgr Van Bommel à de Theux, 13 décembre 1837.

(4) Les trois fascicules sont publiés chez Kersten. L'Archevêque répond à Mgr Van Bommel en souhaitant, contrairement à ce qui sera fait, que les trois parties soient publiées ensemble, même si cela doit paraître plus tard, ce que Mgr Sterckx semble même souhaiter. « Je m'abstiens, dit-il, de décider la question de savoir s'il est bon qu'un membre de l'Épiscopat intervienne ostensiblement dans des discussions qui ont commencé dans les journaux et qui seront continuées aux Chambres ». A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, 6 décembre 1839.

(5) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Lettres à Peyrot*, Mgr Van Bommel à Peyrot, 18 février 1840.

(6) *Ibidem*, Mgr Van Bommel à Peyrot, 14 avril 1840.

(7) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, Landen, 8 mai 1840.

de l'État (1). Dès la parution du 1er fascicule, il en accueillait les félicitations avec un enthousiasme étonnant (2).

Le *Courrier de la Meuse* eut la maladresse de passer sous silence la publication de l'évêque alors même que celle-ci était attaquée, comme on pouvait s'y attendre, par la presse libérale (3). Ce fut là pour l'évêque le coup décisif qui le poussa à passer à la réalisation d'un projet auquel il avait certainement déjà pensé auparavant : créer son propre organe de presse.

5. CRÉATION DE LA GAZETTE DE LIÈGE, SON PROGRAMME

Dès le mois de février 1840, l'évêque de Liège provoqua la réunion d'un comité chargé de poser les bases de la fondation d'un nouveau journal (4). Ce comité tint vraisemblablement plusieurs séances, et dans le plus grand secret. Nous ne connaissons pas avec exactitude toutes les personnalités composant ce comité, mais il est certain que Mgr Van Bommel était personnellement présent et que les comtes Eugène de Méan et Théodore d'Oultremont en faisaient partie (5). Ce dernier représentait les intérêts de son père — Emile d'Oultremont, alors à Rome, comme envoyé extraordinaire et ministre

(1) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Lettres à Peyrot*, Mgr Van Bommel à Peyrot, 2 janvier 1840 et surtout une longue lettre où il fait véritablement l'éloge de sa propre œuvre, le 18 février 1840.

(2) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 23 février 1840.

(3) Un correspondant orangiste, Lehman, bien introduit dans les milieux de presse de Bruxelles, fournit chaque semaine des renseignements puisés aux meilleures sources sur tous les événements qui touchent à la presse. Il confirme ce que nous disons en ces termes : « Je suis à même de vous donner quelques renseignements positifs sur cette affaire, et que je tiens de la bouche de l'abbé Peurette qui les a appris pendant un récent séjour qu'il a fait à Liège. Depuis la publication du volumineux ouvrage de l'évêque de Liège sur l'enseignement, Mgr en a voulu à la rédaction du *Courrier de la Meuse* parce qu'elle avait d'abord gardé le silence sur cette production, et plus tard, en s'en occupant avait combattu plusieurs propositions de Mgr Van Bommel, qui, pour s'en venger, avait retiré sa protection à cette feuille ». A.R.A., *Kabinets des Konings*, n° 4532.

(4) C'est l'évêque qui prit cette initiative. Dans une lettre du 22 février 1840, le comte de Méan s'excuse auprès de lui de ne pouvoir assister à cette réunion, et fait remarquer qu'il a déjà exprimé son opinion à l'évêque, lors d'une précédente entrevue. A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*.

(5) Pour de Méan, voir la lettre citée à la note précédente et la signature qu'il apporte aux divers documents conservés, de même en ce qui concerne Théodore d'Oultremont. Eugène de Méan de Beurieux, né le 9 février 1789 est le neveu du dernier prince-évêque de Liège et archevêque de Malines, le prince de Méan. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1848, p. 145. Théodore d'Oultremont (1814-8 octobre 1875), *ibidem*, 1887, p. 348.

plénipotentiaire près du Saint Siège ⁽¹⁾. Quant aux autres, nous pensons qu'il pourrait s'agir de Kersten, Demonceau, Demarteau, Beckers, Fabry, Jacobs, Victor Bellefroid, Victor Terwangne, Richard-Lamarche et Habets ⁽²⁾, ainsi que peut-être le comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr ⁽³⁾.

Nous n'avons pas le compte-rendu exact de ces séances, mais il apparaît par les diverses notes conservées dans la farde de Mgr Van Bommel que l'évêque présenta cette création d'un journal comme une bonne œuvre nouvelle à laquelle tout catholique devait apporter son soutien ⁽⁴⁾ et que le comité remarqua qu'il ne s'agissait pas « de créer un journal rival au *Courrier de la Meuse*, mais un journal propre

⁽¹⁾ Comte Emile d'Oultremont (Anvers 1787-Warfusée 4 août 1851) membre du Congrès, sénateur de 1831 à 1837 élu par Turnhout, nommé près du Saint-Siège le 12 août 1839. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1851*, p. 86-90 et J. d'OUTREMONT, Le comte Emile d'Oultremont, ministre plénipotentiaire de Belgique à Rome (octobre 1839-avril 1844), dans *Risorgimento*, mai 1966, p. 3-78.

⁽²⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*. Notes, dont une partie est rédigée au crayon, jointes au document du 22 février 1840 « sur le programme ou la marche du Journal ». Jean-Henri Demonceau (Herve 1791-Liège 15 septembre 1856), échevin de Liège de 1830 à 1833, nommé alors commissaire d'arrondissement jusqu'en 1847; un des fondateurs de la Banque liégeoise en 1835. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1847*, p. 12-15. — J. P. Beckers (Henri-Chapelle 1797-Liège 6 novembre 1857) chanoine et secrétaire de l'évêché. *Idem pour 1857*, p. 4. — Victor Fabry (Sény, prov. de Liège 1812-Liège 7 juin 1878), avocat à la Cour de Liège, auteur d'un ouvrage sur la *légalisation des paroisses en Belgique* (1841), *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 26. — Nous n'avons pu identifier ce Jacobs. — Victor Bellefroid est docteur en droit, négociant, membre de la Chambre de commerce de Liège, et juge suppléant au tribunal de commerce. A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Kersten à Mgr Van Bommel, 23 décembre 1840 et *Almanach de la province Liège*, 1840, p. 286 et 381. — Victor Terwangne est un banquier. En 1842, il deviendra administrateur de la Société Cockerill de Seraing. Il sera considéré comme un des leaders du parti catholique et fournira quelques articles à la *Gazette de Liège*. Décédé à Liège le 26 avril 1882. *Gazette de Liège*, 26 avril 1882, p. 2, c. 1-2. — H. Richard Lamarche (1792-Liège 26 décembre 1878), conseiller provincial du canton de Ferrières, commissaire de la Fabrique de fer d'Ougrée, est un négociant important. L'année 1848 verra la fin de son mandat politique, mais il conservera une grande activité dans les milieux catholiques, qui le reconnaissent comme leur véritable leader. « La *Gazette de Liège* s'honore de l'avoir compté parmi ses fondateurs » dit ce journal dans un article nécrologique du 27 décembre 1878, p. 1, c. 3-4. Voir également A. DEMOULIN, Une élection disputée à Liège en 1843, dans *La Vie wallonne*, t. 36, sept. 1962, p. 167, n. 4. — J. J. G. Habets est le curé de Sainte-Croix. En décembre 1840 Mgr Van Bommel l'envoie auprès de Victor Bellefroid pour solliciter sa participation active à la *Gazette*. A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Liège, 28 décembre 1840 et *Almanach de la province de Liège*, 1840, p. 323.

⁽³⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Lettre du comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr à Mgr Van Bommel, Liège, 27 février 1840 : « Tout en conservant religieusement le secret recommandé par V.G., j'ai cru pourtant qu'il m'était permis de dire un mot à ma sœur de la belle œuvre que vous méditez. » Le comte Charles J. B. d'Argenteau (Liège 1787-16 novembre 1879) est chanoine de la cathédrale. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1889, t. II, p. 30-31.

⁽⁴⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Comte Mercy-Argenteau à Mgr Van Bommel, 27 février 1840 : il parle de « la belle œuvre que vous méditez ».

à remplir les lacunes que laisse le *Courrier de la Meuse*, c'est-à-dire d'être pour les masses ce que le *Courrier* est pour la haute société » (1).

Le 22 février 1840, l'accord est réalisé, et l'acte de fondation, établi aux noms de Mgr Van Bommel, du comte Eugène de Méan et du comte Emile d'Oultremont, est signé par les deux premiers cités et par Théodore d'Oultremont (2).

Cet acte décide de faire paraître à Liège un journal sous le titre de *Gazette de Liège, journal du commerce et des annonces de Liège* (3). La périodicité n'en était pas fixée, mais les fondateurs avaient renoncé à ce qu'il soit quotidien (4). Le prix de l'abonnement n'était pas précisé (5).

Les trois fondateurs se chargent de contribuer financièrement, sous forme de dons gratuits (6), aux premiers frais de cette entreprise, mais ils fixent le terme de cette contribution aux trois ou quatre premières années, estimant vraisemblablement qu'à ce moment le

(1) Cette remarque figure dans les notes de la main de Théodore d'Oultremont, citées dans la n. 2 ci-dessous.

(2) Nous possédons deux minutes de cet acte de fondation. Elles ne sont pas datées, mais le document intitulé « *Sur le programme ou la marche du journal* » dont nous reparlerons plus bas est lui daté du 22 février 1840. Il semble normal de conclure que si l'accord a pu être réalisé sur le programme, il devait l'être également sur la fondation.

Une des minutes paraît émaner de la main de Théodore d'Oultremont (la comparaison entre l'écriture du document et sa signature connue par ailleurs semble bien concluante), elle n'est pas signée. La seconde est de l'écriture très caractéristique de Mgr Van Bommel. Elle est chronologiquement postérieure à la première, à laquelle elle apporte quelques corrections et ajoutes. Ce document est signé par les trois parties, et doit donc être considéré comme celui sur lequel l'accord s'est réalisé. C'est lui qui servira de base à notre texte, nous indiquerons en note les divergences présentées par la minute d'Oultremont.

Nous devons faire remarquer déjà une différence essentielle entre les deux documents pourtant très semblables. Dans la minute de Mgr Van Bommel, son nom a été surchargé afin de le rendre illisible et a été remplacé par la mention « Monsieur N. », et c'est pourtant sous ce document que l'évêque appose sa signature. Comment fut exactement rédigé le net du document, nous l'ignorons. L'évêque a-t-il voulu conserver l'anonymat afin de ne pas s'exposer aux attaques qu'une indiscretion aurait pu lui valoir ? peut-être. Toujours est-il que cet anonymat, pour nous, n'en est pas un, et que dans notre texte, nous pouvons affirmer que l'évêque est partie prenante.

(3) C'est le titre qui figure dans la minute de Mgr Van Bommel, qui avait pensé encore à ceux de *Mercur de Liège* ou *Mathieu Laensbergh* ou le *Perron de Liège* etc., puis les avait biffés. Th. d'Oultremont avait noté le titre de *Journal du commerce et d'annonces*.

(4) Le mot figure dans la minute d'Oultremont, mais il est biffé dans celle de Mgr Van Bommel. Dans les notes qui font suite au document concernant le programme, l'évêque a indiqué : « Paraissant 3 fois par semaine, Lundi, Mercredi, Vendredi à 3 h. de l'après diner. »

(5) La minute d'Oultremont indique le prix de « vingt quatre francs l'an ». L'évêque en fait de même, puis biffe cette indication. Dans ses notes postérieures, il s'arrête au prix de 16 frs l'an.

(6) Th. d'Oultremont notait « sans intérêt », ce qui aurait pu laisser croire que le capital était récupérable, mais Mgr Van Bommel va beaucoup plus loin en indiquant « donnés gratuitement ».

journal devra vivre de ses propres revenus ou cesser sa publication. Chacun des trois intéressés donnera annuellement la somme considérable de 1500 francs à cet effet. Ils payeront en outre pendant deux ans 95 abonnements dont le placement est confié à l'administration du journal (1).

La direction du journal sera confiée à un rédacteur en chef, éditeur responsable, bien rétribué (2) et financièrement intéressé à la bonne marche de l'entreprise (3).

La gestion matérielle du journal est confiée à un conseil d'administration de quatre personnes, le rédacteur en chef (4) et les représentants, à désigner, des trois fondateurs. Toutes les décisions pour les questions financières sont laissées à ce conseil, qui rend compte chaque année, au mois de février, de l'état de l'entreprise.

Cette commission examine également les articles de fond fournis par des collaborateurs agréés, mais lorsqu'un de ces articles traitera spécialement de la religion ou de la morale, elle sera obligée de le soumettre préalablement à un ecclésiastique à désigner.

Les trois fondateurs ne se contentent pas de ces garanties pourtant bien explicites, ils fixent dans un document séparé leurs instructions sur le programme ou la marche du journal (5).

Ainsi qu'on pourra aisément le constater, la conception que Mgr Van Bommel se faisait d'un journal catholique efficace s'était considérablement modifiée depuis les notes qu'il avait jetées en 1838. Loin de souhaiter comme alors un journal de combat, l'évêque désire fermement que la *Gazette* n'entre pas dans la voie de la polémique. D'après certains renseignements, que nous sommes enclins à admettre comme exacts, Mgr Van Bommel s'était lassé des attaques de la presse et avait pris son parti de n'y plus répondre, ni personnellement

(1) La part contributive dans ces abonnements fut fixée comme suit : 40 au comte Emile d'Oultremont, 25 à Mgr Van Bommel, 20 au comte Eugène de Méan et 10 au comte Théodore d'Oultremont. Il est piquant de constater que ce dernier, dans sa minute, indiquait sur la base de 100 abonnements, 50 au comte de Méan et 25 pour l'évêque et son père. L'arrangement définitif dût poser certains problèmes. C'est sans doute la raison pour laquelle le total fut arrêté au nombre de 95 et que le comte Théodore, bien que n'étant pas partie, figure finalement dans cette répartition qui se trouve en marge du document.

(2) Le traitement d'abord fixé à 2.600 frs est ramené à 2.400 frs.

(3) « Il aura 1/3 de tous les bénéfices nets ».

(4) Intitulé ici « Directeur ».

(5) C'est le titre du document, rédigé de la main de Mgr Van Bommel, daté de « Liège, 22 février 1840 », et signé par les trois fondateurs.

ni par l'intermédiaire d'un journal (1). Il est possible aussi qu'il suivait en cela les conseils du cardinal Sterckx, qui n'appréciait pas du tout ce genre d'interventions épiscopales (2). Voyons donc ce programme et la nouvelle attitude que l'évêque comptait faire adopter au journal.

Dans l'analyse de ce *Programme*, nous distinguerons les objectifs poursuivis de la méthode proposée pour les atteindre. La *Gazette* doit avant tout être l'antidote de la mauvaise presse, en redresser les erreurs qu'elle apporte à la relation de certains faits. Elle doit veiller à conserver l'ordre public, et les libertés publiques garanties par la Constitution, en dénonçant les atteintes ou les abus dont elles sont l'objet. Elle doit défendre la religion, la morale, l'instruction publique (3), le clergé et ses institutions. Elle surveillera la moralité des jeux publics, des spectacles et des publications.

Pour arriver à ce but, la rédaction du journal doit être simple et s'accrocher toujours aux faits. « *Riche de faits, sobre de réflexions* », c'est l'instruction principale. Pour toutes les causes qu'elle doit défendre, la rédaction s'en rapportera aux *faits*, pour démentir ceux qui sont faux, rétablir ce qui est inexactement relaté, dénoncer ceux qui portent atteintes aux libertés publiques, à la morale et à la religion. Elle abordera ces faits avec *sobriété*, « sans les noyer dans de longs articles de fond, mais avec quelques simples réflexions propres à frapper tout le monde, même les hommes les moins instruits », sans longs raisonnements ni déclamations.

Le journal relèvera ces faits avec vigueur et *modération*. Il rendra *justice* à tout le monde, sans « attributions sinistres à ceux qui se sont trompés, ou qui ont égaré les autres ». Il fera preuve de « franchise sans affectation comme sans respect humain ».

Quant aux nouvelles commerciales et industrielles, il veillera à avoir les meilleures informations possibles et défendra les intérêts matériels de la ville et province de Liège, ainsi que de la province

(1) A.R.A., *Oorlog*, n° 276. Moens à G., Liège le 16 avril 1840 « Fatigué des attaques journalières dont il est l'objet, lui et ses doctrines, et à la réplique desquelles dix journaux ne suffiraient pas, M. Van Bommel aurait pris le parti depuis quelque temps d'agir toujours, et de ne répondre à personne. »

(2) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Voir la lettre citée plus haut, où Mgr Sterckx dit le 6 décembre 1839 à Mgr Van Bommel qu'il s'abstient de décider « la question de savoir s'il est bon qu'un membre de l'épiscopat intervienne ostensiblement dans des discussions qui ont commencé dans les journaux. »

(3) Notons encore une fois que Mgr Van Bommel ne conçoit pas un enseignement public qui ne soit pas moral et religieux, et qui dès lors ne soit sous la direction de l'Église. L'État n'intervient dans sa conception que là où l'initiative privée fait défaut.

de Limbourg. « Il faut que le Journal prouve qu'il a à cœur les intérêts matériels de la société, mais sans les séparer des intérêts moraux. »

Une fois ce vaste programme établi, il restait à prendre toutes les décisions concrètes que nécessitait sa mise en œuvre.

Au cours du mois de mars 1840, une série de dispositions pratiques furent arrêtées. Les fondateurs qui avaient pensé initialement faire paraître le journal quotidiennement dûrent y renoncer, vraisemblablement à cause du coût élevé d'une telle publication. En se montrant plus modeste et se contentant de le faire imprimer trois fois par semaine (Mardi, Jeudi, Samedi) (1), ils purent fixer un prix d'abonnement très modique (4 frs par trimestre pour Liège, et 4 frs 75 pour la Belgique; les insertions à 20 centimes la ligne) (2).

Une maison fut louée Rue du Pont, n° 837-838 (3). On dût se contenter, pour éviter des frais trop lourds, d'acheter une seule presse, bien qu'une seconde eut été nécessaire, quelques jeux de caractères et le matériel nécessaire au fonctionnement de l'imprimerie (4). Les locaux furent très sommairement meublés par le personnel lui-même (5).

Afin d'assurer au journal, dès sa naissance, ses propres ressources, un effort tout particulier fut accompli pour placer des abonnements. Des personnalités catholiques contactées s'engagèrent à prendre des lots plus ou moins importants d'abonnements à la *Gazette*. Cinq d'entre elles étaient inscrites pour un total de 80 abonnements (6).

(1) Dans tous les documents conservés le choix des trois jours tombait sur les Lundi, Mercredi et Vendredi à 3 hrs de l'après diner. Nous ne savons pas exactement quand la décision finale indiquée dans le journal fut prise; à moins qu'il ne s'agisse là que d'une indication factice et que le journal ne paraisse réellement la veille de sa date.

(2) Ici encore les prix définitifs varient des notes qui figurent dans les brouillons de l'évêque et qui fixaient les prix à 5 frs par mois et 15 cent. la ligne d'impression.

(3) Nous tenons ce renseignement du journal lui-même. Quant au fait qu'il était loué, cela ressort d'un *État des finances de la Gazette* envoyé le 20 août 1840 par Demarteau à l'évêque, et sur lequel nous reviendrons plusieurs fois encore. Le loyer était de 75 frs par trimestre.

(4) *Ibidem*. « L'achat (d'une seconde presse) en a été différé jusqu'à une occasion favorable ». Détail des dépenses : Caractères : f. 1857, 58; vignettes : 33 f 75; Ustensiles de l'imprimerie, presse, casses, marbres etc. : 601 38; frais de bureau : 39 f. Total : 2.531 f. 71

(5) *Ibidem*, « Aucune dépense n'a été faite pour le mobilier du bureau. A cet égard le journal ne possède en propre ni tables, ni poêle, ni chaises. »

(6) Ces personnes sont Richard-Lamarche : 30 abonnements (pendant trois ans); Demonceau : 10; Habets : 10; et Beckers : 10. A. Ev. Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Notes au crayon de Mgr Van Bommel faisant suite au programme L'Archevêque de Tyr, comte Mercy d'Argenteau et sa sœur souscrivirent chacun à 10 abonnements. *Ibidem* Lettre du comte à Mgr Van Bommel, 27 février 1840.

Enfin, et la question dût à coup sûr être chronologiquement évoquée plus tôt, le choix tomba sur la personne destinée à être le rédacteur en chef, Joseph Demarteau.

Il fallait certes que l'évêque de Liège eût gardé une impression extrêmement favorable des articles que le jeune employé des postes de Liège avait fait paraître naguère dans le *Courrier de la Meuse* ⁽¹⁾ pour qu'il lui confiât une aussi lourde tâche. Mis à part cette collaboration et une participation au comité de rédaction de la *Revue belge* ⁽²⁾, Joseph Demarteau n'avait aucune formation spéciale qui l'appelait à ce poste. A dire vrai, Mgr Van Bommel n'avait guère l'embaras du choix pour cet emploi à Liège ⁽³⁾ et sans doute comptait-il aussi sur le conseil d'administration pour aider le jeune débutant. Son délégué personnel n'était autre que Kersten ⁽⁴⁾, trop absorbé par son *Journal Historique* pour prendre lui-même la direction de la *Gazette*. Les représentants des comtes de Méan et d'Oultremont devaient être Fabry et Victor Bellefroid ⁽⁵⁾.

Dès avant la parution du premier numéro, le jeune débutant eut l'occasion de montrer qu'il avait une grande ambition et les dents longues. Il tenta de se faire garantir à partir de 1842 un traitement réel de 3.000 frs, de telle sorte que si la part des bénéfices du journal qui lui était accordée ne s'élevait pas à 600 frs, une indemnité lui soit versée par les fondateurs pour amener son traitement (2.400 frs) à ce chiffre de 3.000 frs. De plus il demandait qu'au cas où le journal serait amené à suspendre sa publication, après une période de six ans, les fondateurs soient tenus de lui allouer une somme de 2.400 frs par an, jusqu'à ce qu'il soit réintégré dans des fonctions publiques dont le traitement serait au moins équivalent.

(1) Voir plus haut, p. 22-33

(2) Voir p. 184 et sv. et J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 251 à 255.

(3) Rappelons le propos tenu par Mgr Van Bommel dans une lettre à Mgr Sterckx du 17 avril 1837 : un journal avec une solide rédaction et un excellent directeur-rédacteur en chef n'aurait pas besoin de bailleurs de fonds, mais ce directeur en chef reste la « première trouvaille à faire ». A.A.M., *Fonds Sterckx*, III.

(4) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, lettre de Kersten à Mgr Van Bommel, 4 avril 1840.

(5) Cela n'est jamais exprimé clairement, mais lorsqu'en fin de l'année 1840, des problèmes se posèrent concernant la *Gazette*, c'est avec ces deux personnes que Kersten tiendra plusieurs conférences. *Ibidem*, Kersten à Mgr Van Bommel, 23 décembre 1840.

Enfin il pensait que tous les frais engagés par le rédacteur en chef, d'après l'avis de la commission, devaient être pris à charge par les fondateurs ⁽¹⁾.

Si Mgr Van Bommel s'était montré favorable à cette requête, les comtes de Méan et d'Oultremont ne transigèrent pas. Ils firent savoir à Demarteau qu'il avait quant aux bénéfices, à se soumettre aux mêmes risques dans l'évolution de l'entreprise que les fondateurs eux-mêmes. Les dépenses pour frais d'impression et de fournitures nécessaires à l'entreprise devaient être faites sur la caisse composée des dons des fondateurs et les obligations contractées ne pouvaient dépasser le terme fixé dans l'acte de fondation (2 à 3 ans). Si, ce terme écoulé, le journal cessait de paraître, la société assurerait la somme de 2.400 frs au rédacteur en chef, mais pour la période d'un an seulement ⁽²⁾.

Demarteau dut se plier à ces décisions ⁽³⁾ et se mit sans plus tarder à composer le premier numéro de la *Gazette*, qui sortit de presse le 4 avril 1840.

6. LES DÉBUTS DIFFICILES DE LA GAZETTE

Le premier numéro de la *Gazette de Liège* avait un format modeste (40 × 27 cm) qu'elle conservera jusqu'à la fin de l'année 1840. Elle ne portait pas de sous-titre, à l'exception de l'indication de ses jours de parution. La profession de foi reprise en tête du journal était une paraphrase, et en certain endroit même une copie mot à mot du document sur le *programme ou la marche du journal* que nous avons étudié plus haut.

Cette apparition d'un second organe catholique à Liège n'avait pas manqué de causer un certain remous dans les milieux libéraux du pays et particulièrement dans la presse. Le secret qui avait présidé à toutes les tractations précédant la création du nouvel organe avait fini par s'estomper à la fin du mois de mars. Une correspondance de Liège, à l'*Observateur* de Bruxelles, avait déjà révélé le dissentiment

(1) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*. « Observations sur la note communiquée au rédacteur en chef, éditeur responsable » de la main et signée par Mgr Van Bommel, Liège 30 mars 1840.

(2) *Ibidem*, « Suite des arrangements pris entre Messieurs etc. » signé par les comtes Eugène de Méan et Théodore d'Oultremont, Liège le 31 mars 1840.

(3) Le traitement de Demarteau s'élève à 600 frs après le premier trimestre, soit 1/4 de 2400. *Ibidem*; État des finances, 20 août 1840.

qui existait entre l'évêché et le *Courrier de la Meuse* (1). Dès les premiers jours du mois d'avril, les renseignements affluent dans les journaux libéraux. L'accent est mis sur la scission qui existe dans l'opinion catholique liégeoise. Mgr Van Bommel est ouvertement cité comme le principal actionnaire-fondateur de la *Gazette de Liège*. L'événement est exploité à fond, et les libéraux ironisent déjà en utilisant le dernier emploi de Demarteau (employé à la poste) pour saluer le nouvel « homme de lettres » qui préside à la rédaction (2).

Dans le premier rapport que Kersten fit parvenir à l'évêque de Liège, le 4 avril 1840, il insistait tout particulièrement sur la nécessité absolue de ne donner aucune réponse, ni explication à ce qui se colportait dans les journaux. Seule une « impartialité stoïque, une neutralité au moins apparente » pourra amener la *Gazette* à se distinguer sans dommage pour l'opinion catholique du *Courrier de la Meuse* et lui permettre de reprendre pied chez la bourgeoisie égarée par les mauvais journaux, « dans les cafés, dans les estaminets » (3).

Kersten faisait encore remarquer que contrairement à sa demande, Demarteau ne lui avait pas fait parvenir une épreuve du premier numéro. Il eut désiré, étant donné que le rédacteur en était à ses débuts, consulter les épreuves au moins pendant quelque temps. Et de se poser la question « Est-ce esprit d'indépendance de sa part ? est-ce autre chose, je l'ignore. » (4)

Les documents nous manquent pour répondre à la question posée, mais en tout cas Demarteau s'appliqua scrupuleusement à maintenir le journal dans une réserve absolue pendant les premiers mois de son existence. Au mois de mai 1840, les élections provinciales firent l'objet d'une ligne pour les annoncer (5) et de la place nécessaire pour en donner les résultats, sans le moindre commentaire (6). L'atti-

(1) *Observateur*, cité par l'abbé Moens qui en tire toute une série de conclusions un peu hâtives. A.R.A., *Oorlog*, n° 276, Lettre à G., Liège, 1 avril 1840.

(2) *L'Espoir* du 2 avril 1840, confirme la nouvelle : « comme principal actionnaire-fondateur on désigne généralement M. l'évêque Van Bommel, auxquels se sont réunis MM. Demonceau, commissaire d'arrondissement, le Baron de Villenfagne, administrateur de la Banque liégeoise, de Longrée, de Theux, etc. Ces Messieurs ne veulent produire leurs idées que trois fois par semaine, et elles seront formulées, délayées et expliquées par M. Demarteau, employé à l'administration de la poste aux lettres à Liège. Cet homme de lettres aura la qualité de rédacteur en chef. » *L'Indépendant* confirme, annonce le nom de la *Gazette de Liège* et souligne que cela indique une scission. Cité par *L'Espoir*, 2 avril 1840.

(3) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette, Kersten à Mgr Van Bommel*, le 4 avril 1840.

(4) *Ibidem*.

(5) *Gazette de Liège*, 23 mai 1840 : « C'est lundi qu'ont lieu les élections provinciales. »

(6) *Ibidem*, 26 mai, p. 3.

tude de la *Gazette* était telle que l'observateur politique pouvait assurément se demander quel avait été l'intérêt de sa création.

A la fin du mois de juin cependant, une tournure nouvelle commença à se faire jour. La *Gazette* prit nettement position contre le conseil communal de Liège à l'occasion du refus d'octroyer un subside aux hospices civils de Liège (1). Deux numéros plus tard il s'en prenait vivement au *Politique* qui venait de se désolidariser de l'attitude des catholiques modérés sur l'enseignement (2).

Avec la fin du trimestre venait l'heure du premier bilan. Celui que Demarteau tirait au point de vue moral, dans son numéro du 2 juillet, insistait sur la fidélité au programme : « impartialité et fidélité dans la narration des faits, impartialité et modération dans nos réflexions personnelles ». Il avertissait cependant que son attitude d'observateur à l'égard du ministère Lebeau-Rogier pourrait être revue à la lumière de faits nouveaux éventuels (3).

Cette période de stage avait manifestement permis au nouveau rédacteur d'apprendre l'ABC de son difficile métier. Il était prêt à aborder de nouvelles difficultés. Elle avait permis également à la *Gazette* de passer le cap toujours périlleux des débuts et de prendre une place parmi la presse liégeoise, ainsi que le montrait le bilan financier, rédigé par Demarteau et expédié par Kersten à Mgr Van Bommel (4).

Il est intéressant d'étudier de près ce rare bilan financier d'un journal de cette époque qui soit parvenu jusqu'à nous. La publication naissante coûtait cher et ne semblait pas devoir être rentable à brève échéance.

Les frais d'établissement étudiés plus haut (2.531 frs 71) ne dépassaient pas les prévisions, mais la balance du premier trimestre était nettement déficitaire, d'une somme de 2.744 frs 08 exactement.

Demarteau, en étudiant les dépenses (qui s'élevaient à 3.493 frs 03) émettait l'avis optimiste qu'elles diminueraient au cours du semestre

(1) *Ibidem*, 25 juin 1840. La contestation porte sur une somme de 8000 frs réclamée par les hospices « pour les frais de traitement de femmes atteintes de maladies infâmes ». Le choix d'un sujet aussi apolitique comme premier objet de querelle est significatif de la nouvelle tactique employée.

(2) *Ibidem*, 30 juin 1840 et 7 juillet.

(3) *Ibidem*, 2 juillet 1840.

(4) A.Ev.Lg, *Gazette*, Kersten à Mgr Van Bommel le 20 août 1840 : « Voici un état des finances de la petite *Gazette*. » Ce bilan qui est signé des initiales J.D. porte sur les frais d'établissements déjà étudiés, et sur les « dépenses courantes du 1er trimestre de la *Gazette*. »

suivant. Certaines dépenses étaient fixes, comme les frais du local (184, 44) ou du paiement du personnel (rédacteur - 600; commis - 300; ouvriers - 827,50; au total 1727 frs 50). D'autres pouvaient être réduites, plus précisément en ce qui concerne les frais inhérents au nombre d'exemplaires tirés du journal (papier - 347,51; encre « approximativement » - 27; frais de timbre - 630; affranchissement à la poste - 190,68; total : 1.195 frs 19). « Les premiers numéros du journal ont été tirés à 900 exemplaires, à 800, à 700, à 600, diminuant successivement le tirage jusqu'à 400 à 425, chiffre que nous conservons aujourd'hui. Les dépenses de timbres et de papier, d'affranchissement à la Poste seront diminués lorsque le tirage se réduira au nombre d'abonnements pris au journal. »

De même, le coût des abonnements aux journaux étrangers pris par la *Gazette* (frs 284,50) subira une diminution au 2^e trimestre, mais, par contre, les frais pour les nouvelles communiquées (par un employé de l'hôtel de ville, à 10 ct la ligne : 26 frs 40; compte rendu des séances communales et des tribunaux, à 15 frs par séance : 55 frs) seront augmentés à cause de la session des États provinciaux.

Les recettes étaient très maigres : 748 frs 95. Les annonces produisaient une rentrée de 207 frs 52 ⁽¹⁾. « Trois notaires seulement emploient habituellement la *Gazette* ». Un effort serait à réaliser auprès de cette clientèle, mais la progression était déjà constante.

La vente des numéros isolés ne rapportait que 2 frs 20, soit ONZE numéros vendus. Cette somme minime ne doit cependant pas trop nous étonner. Il n'y avait pas à cette époque de kiosques à journaux ou des vendeurs à la criée, et la ressource principale était le produit des abonnements.

Nous avons vu l'effort tout particulier réalisé par les fondateurs, dès la naissance du journal pour lui assurer des placements d'abonnements. Mais le produit des 155 abonnements assurés dès l'origine ⁽²⁾ devait être affecté au budget extraordinaire. En effet, selon le bilan, à la fin du premier trimestre, la *Gazette* compte exactement 150 abonnements « pris successivement et presque quotidiennement dans le cours du trimestre ».

(1) Le détail est le suivant : 52 frs pour les annonces particulières et 154 frs 67 pour celles des notaires, auxquels une remise de 33 % était accordée.

(2) 95 payés par les fondateurs et 60 par des personnalités catholiques, voir plus haut pages 28 et 31.

Même en tenant compte du budget extraordinaire, le déficit persiste et s'élève à presque MILLE francs ⁽¹⁾, sans tenir compte des frais d'établissement.

L'espoir reste cependant bien ancré dans l'esprit de l'éditeur, car l'accroissement du nombre des abonnements a suivi par la suite une marche constante. Au 20 août, il s'est encore augmenté de 50 abonnés, atteignant ainsi exactement le chiffre de 200.

La répartition géographique de ces 200 abonnements est fort intéressante à produire. Avec 147 abonnés, le journal rencontre essentiellement son succès dans la région liégeoise, mais 98 de ces abonnements sont souscrits par les habitants des campagnes ⁽²⁾. En ville, la *Gazette* ne compte que 37 lecteurs abonnés.

La Poste se charge d'expédier 53 numéros, dont 34 pour la province de Liège ⁽³⁾, 10 pour la province du Limbourg ⁽⁴⁾ et 9 pour celle du Luxembourg ⁽⁵⁾.

Demarteau faisait remarquer qu'avec ce chiffre de 200 abonnés, la *Gazette* avait déjà dépassé un journal de la ville (*L'Industrie* : 168), mais il s'abusait un peu en estimant avoir rejoint deux autres (le *Politique* et *L'Espoir*) ⁽⁶⁾.

Il terminait en exprimant son opinion sur la façon dont la *Gazette de Liège* avait opéré cette percée : « Dans l'opinion du rédacteur, en général ces abonnements n'ont pas été enlevés aux journaux existants. Il pense que la *Gazette de Liège*, par son caractère semi-quotidien, par le bon marché qui en est le résultat, a occupé une position nouvelle, une position qui restait à prendre, et qui pouvait finir par être saisie par autrui, si la *Gazette* n'eut pas pris le devant. »

⁽¹⁾ Cela ne figure pas dans le bilan, mais nous pouvons tenter d'en recomposer le compte : la somme allouée par les fondateurs, soit 3×1500 ou 4500 frs l'an, soit par trimestre : 1125 frs. A ajouter le produit de 155 abonnements non portés en compte, soit 620 frs par trimestre et les recettes réelles portées en compte, soit 748, 95. Total : 2.493 frs 95 qu'il faut déduire des Dépenses soit 3.493,03 — 2.493, 95 = 999 frs 08.

⁽²⁾ Douze numéros sont encore pris au bureau du journal par des abonnés appartenant soit à la ville, soit à la campagne.

⁽³⁾ Détail pour la province de Liège : 8 pour Huy, 6 pour Waremme, 1 pour Verviers, 1 pour Dison, 3 pour Herve, 1 pour Spa, 4 pour Stavelot et 10 pour Visé.

⁽⁴⁾ Détail pour la province de Limbourg : 5 à Hasselt, 3 à Tongres, et 2 à Peer.

⁽⁵⁾ 6 à Marche, 2 à Bastogne et 1 à Houffalize.

⁽⁶⁾ J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux belges*, Bruxelles, 1843, p. 11, 13, 28 et 29 donne le nombre moyen d'abonnés par journal. Il fixe le chiffre pour *l'Industrie* à 168, *L'Espoir* à 376 et le *Politique* à 323. Le contrôle peut s'exercer pour la *Gazette* pour laquelle Malou donne le chiffre de 204, ce qui peut effectivement être la moyenne d'abonnés au journal pour 1840.

7. LA DISPARITION DU COURRIER DE LA MEUSE

L'apparition de la *Gazette de Liège*, rapidement considérée comme le journal de l'évêché, n'avait pas manqué de poser au *Courrier de la Meuse* des difficultés morales qui s'étaient rapidement traduites sur le plan financier. Nous ne pouvons suivre en effet Demarteau quand il affirme que la *Gazette* n'a pas enlevé d'abonnés aux journaux existants. Le *Courrier* subissait régulièrement une perte annuelle d'abonnés, cependant en 1840 cette perte se chiffre à 161 abonnés (1). Il lui fallait 465 abonnés pour couvrir ses frais (2) et il lui en restait 635. Sa marge de rentabilité se rétrécissait dangereusement.

Dieudonné Stas avait été pendant près de vingt ans le directeur du plus grand journal catholique belge. Le *Courrier de la Meuse* avait vraiment un rayonnement national. En novembre 1840, après une nouvelle perte d'abonnés, il en comptait encore 602, qui se répartissaient de la façon suivante : dans la province de Liège 249 dont 138 en ville ; dans la province de Limbourg : 81 ; au Brabant : 91 ; dans la province de Namur : 48 ; celle d'Anvers : 55 ; dans le Hainaut : 55 ; dans les deux Flandres : 17 ; 5 aux Pays-Bas et 1 à Rome (3). Sa position devient cependant très inconfortable, surtout depuis que son autorité morale, jadis si importante, est battue en brèche par l'existence même d'un second organe catholique à Liège.

C'est dans ces circonstances, qu'au cours du dernier trimestre de 1840, de nouvelles sollicitations, dont Mgr Van Bommel était peut-être l'instigateur, furent faites à Stas pour qu'il installe un journal catholique à Bruxelles. Depuis la disparition du *Conservateur belge*, dont le *Courrier* avait repris les abonnés le 31 décembre 1837, aucun journal ne défendait plus l'opinion catholique dans la capitale (4). Les dirigeants catholiques y ressentaient profondément la nécessité d'un tel organe. Stas reçut l'assurance d'y obtenir une audience plus large, avec un nombre très certainement doublé d'abonnés (5).

(1) MALOU, *op. cit.*, p. 11.

(2) A. Ev. Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, « Extrait d'une note de M. Stas de fin 1840 où les frais du *Courrier* s'élèvent à 19.935,43 pour lesquels il faut 465 abonnés à 48 frs et 7000 frs d'annonces. »

(3) *Ibidem*, feuille sans titre et sans date, classée avec les documents de la fin du *Courrier*. Après les indications qui figurent telles que nous les donnons, on note : « 16 ex(emplaires) pour moitié prix et prix du timbre ; 21 ex. timbrés et non timbrés, donnés gratis et 22 ex. en échange. »

(4) Voir plus haut p. 20 et notre article sur ce problème dans la *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. II, 1, 1970, p. 27-43.

(5) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Notes de Stas pour la fondation du *Journal de Bruxelles*.

Le projet ne peut que lui sourire; reste à décider du sort du *Courrier de la Meuse*. Il compte initialement laisser subsister ce journal à Liège. Stas prend contact avec les délégués des propriétaires de la *Gazette de Liège*. Il leur propose la cession de la propriété du *Courrier*, qui prendrait le sous-titre de *Gazette de Liège et de la province* et qui deviendrait « communal et provincial » (1). Il semble qu'il ait envisagé de lui transmettre de Bruxelles même les articles sur la situation générale et de niveau national (2).

Mgr Van Bommel était disposé à accepter cette nouvelle propriété, mais « sans aucune espèce de conditions » (3), or celles que posait Stas auraient réduit la feuille liégeoise à un rôle de second plan. Comme d'autre part, Stas refusait que Kersten devienne le rédacteur en chef du journal, ainsi que l'évêque en avait l'intention, l'accord ne put se réaliser. Aussi, devant une telle situation, et l'indécision totale où se trouvait Stas, Mgr Van Bommel demanda à l'archevêque de Malines, que Stas comptait aller consulter, de le déterminer à transférer purement et simplement son journal à Bruxelles (4).

Stas resta longtemps indécis. En fin de compte, la crainte que son nouveau journal n'ait à subir une trop forte concurrence si Kersten reprenait la direction du *Courrier* le détermina à annoncer, le 19 décembre 1840, dans ce journal, qu'il cesserait de paraître à Liège le 31 décembre, et que les abonnés recevraient désormais le *Journal de Bruxelles* (5).

8. TRANSFORMATION DE LA GAZETTE DE LIÈGE

La décision tardive de Stas ne laisse que peu de temps aux propriétaires de la *Gazette* pour prendre les dispositions qui s'imposent à la suite de la nouvelle situation créée par le départ du *Courrier*.

(1) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*. Résolutions prises dans la réunion du 8 novembre 1840 et celle du 11 novembre.

(2) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, le 16 novembre 1840. Stas veut obliger les propriétaires « à n'écrire que ce qu'il voudra bien me dicter de Bruxelles ». Cela correspond bien avec la conception que Stas se faisait du rôle à jouer par le *Journal de Bruxelles* dans la presse catholique. Voir les notes citées p. 38 n.5.

(3) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*. Résolutions de la réunion du 11 novembre 1840.

(4) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 16 novembre 1840 « M. Stas ne veut faire cession de ce *Courrier* qu'en m'obligeant à ne pas employer M. Kersten pour le faire bien aller. »

(5) *Courrier de la Meuse*, 19 décembre 1840.

Désormais seul organe catholique à Liège, la *Gazette* se devait de devenir quotidienne. Cette résolution fut annoncée dès le 22 décembre (1). Les fondateurs saisirent l'occasion de cette transformation pour chercher une personnalité à qui remettre la propriété du journal. Deux conditions étaient formulées :

« 1^o Que la haute surveillance sur le journal appartiendra toujours à l'Autorité Épiscopale.

2^o Que la transmission ou cession de ce journal ne pourra être faite à d'autres personnes sans l'assentiment spécial de l'évêque, et qu'en cas de mort ou d'impuissance, il sera toujours loisible à l'évêque de reprendre le journal au moyen d'une somme à fixer par cent abonnés. » (2)

Les raisons qui poussent les fondateurs à faire cette offre ne sont pas clairement énoncées. Il semble cependant qu'ils estimaient la publication trop coûteuse. Bien que toujours disposés à aider financièrement le journal, ils désiraient ne pas dépasser une somme préalablement fixée (3).

Kersten, très absorbé par son *Journal Historique*, déclina l'offre qui lui fut faite. Après avoir consulté Demarteau, Fabry et Bellefroid, il propose que le journal soit cédé à ce dernier qui « a toutes les qualités nécessaires pour le bien diriger » (4).

Bellefroid hésitait cependant. Mgr Van Bommel tenta bien de lui imposer « mission pour entreprendre la bonne œuvre », mais sans succès. Tout ce qu'il obtint c'est un engagement de l'avocat d'apporter son appui matériel et moral à la rédaction, au même titre que s'il était co-proprétaire (5).

Au vu de cette promesse, Demarteau accepta la propriété de la *Gazette de Liège*, aux conditions exprimées plus haut, et avec la

(1) *Gazette de Liège*, 22 décembre 1840, « Aux conditions à énoncer dans le prochain N^o. » disait l'avis, mais il faudra attendre jusqu'au 31 décembre pour les voir formulées.

(2) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, *Gazette*, Document de la main de Mgr Van Bommel, sans date, mais postérieure au 22 décembre, puisqu'il porte « Quotidien, c'est annoncé. »

(3) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, *Gazette*, Th. d'Oultremont à Mgr Van Bommel, Liège le 22 décembre 1840. Le comte de Méan eut désiré ne plus rien avoir à déboursier,

(4) *Ibidem*. Kersten à Mgr Van Bommel, deux lettres du 23 décembre 1840; parlant de Victor Bellefroid, il poursuit; « Il a du loisir et de la fortune, il est doué d'un excellent jugement, il est docteur en droit, (c'est lui qui rédige tous les jugements du tribunal de commerce), il a de l'esprit et la sagacité; il connaît parfaitement bien la ville et le peuple liégeois. »

(5) *Ibidem*. Copie d'une lettre de Mgr Van Bommel à Bellefroid, Liège le 28 décembre 1840. Réponse de ce dernier du 30 décembre, et notes de Mgr Van Bommel.

faculté, qui ne sera pas appliquée, de la partager au bout de trois mois avec Victor Bellefroid ⁽¹⁾.

Ce problème de cession de propriété semble clair, cependant nous trouvons encore d'autres projets dans la farde de Mgr Van Bommel, non datés, mais vraisemblablement rédigés au cours du premier trimestre de 1841. Leur conception était très différente.

A cette époque, sous l'impulsion de l'évêque, une Association catholique était mise sur pied à Liège, dans le plus grand secret ⁽²⁾. Pourvue de comités cantonaux et d'un comité central, cette Association était « destinée à promouvoir l'activité catholique dans les divers domaines où elle apparaît nécessaire et dont les sections se répartiraient les objets réclamant sa sollicitude : Travail électoral, presse, législation, instruction, finances » ⁽³⁾.

On projeta de remettre la propriété de la *Gazette* aux membres de cette association, dans la proportion des actions qu'ils auraient prises. Le capital social aurait été de vingt mille francs au moins, divisé en quarante actions de 500 frs chacune ⁽⁴⁾. Un second projet du même genre confiait encore l'impression du journal à la maison Grandmond-Donders ⁽⁵⁾.

Un autre projet, le seul qui selon nous ait eu vraisemblablement une certaine application, prévoyait que la *Gazette* serait l'organe de l'Association, qui en déterminerait la marche politique. En contrepartie, elle recevrait de cette Association un subside annuel, qui lui serait retiré au cas où elle s'écarterait de la ligne tracée ⁽⁶⁾.

Nous avons retrouvé quelques articles de la *Gazette*, en avril et en juin 1841 ⁽⁷⁾ lançant un appel pressant aux catholiques afin qu'ils s'unissent. « Catholiques, peut-on lire le 22 avril, voulez-vous rétablir l'équilibre dans les conseils communaux, dans les conseils provinciaux ? voulez-vous maintenir votre part d'influence dans les chambres ? Unissez-vous, associez-vous.

⁽¹⁾ *Ibidem*. Notes de Mgr Van Bommel.

⁽²⁾ On en trouve plusieurs allusions voilées dans A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, lettres à Peyrot, 26 janvier 1841, 30 mars 1841, 15 juin 1841, 16 novembre 1841, 21 novembre 1841.

⁽³⁾ J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 168.

⁽⁴⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, *Gazette*, projet de la main de Mgr Van Bommel, S.D.

⁽⁵⁾ *Ibidem*, même remarque, il semble bien que ce soit un remaniement du précédent.

⁽⁶⁾ *Ibidem*, même remarque, comme nous savons que la propriété resta en définitive à Demarteau, c'est le seul des projets qui aurait pu avoir une application réelle.

⁽⁷⁾ *Gazette de Liège*, 7 avril 1841 ; 22 avril 1841 ; 24 juin 1841.

Voulez-vous résister aux attaques incessantes de vos adversaires, assurer l'avenir de vos garanties religieuses, l'avenir de vos droits politiques et moraux? Unissez-vous, associez-vous.

Voulez-vous que les libertés de la Constitution subsistent, que vos adversaires exclusifs ne fassent pas de cette Constitution une arme contre vous? Unissez-vous, associez-vous! Et puisque nous parlons de liberté, rappelez-vous que lorsqu'elle est venue s'implanter au milieu de nos pères, l'étendard qu'elle suivait n'était pas un bonnet rouge, mais une croix. » (1)

Le descendant de Demarteau, dans son ouvrage *Liégeois d'il y a cent ans* signale que c'est son aïeul qui rédigea les statuts de cette Association, à la demande de l'évêque, mais il ne parle pas des dispositions envisagées à l'égard de la *Gazette*. Il émet des doutes quant à la mise en application de ce vaste projet (2).

Il est cependant certain que l'Association prit effectivement vie, même si ce n'est pas exactement sur le pied du projet initial, et qu'elle eut un droit de regard sur la *Gazette*. Une lettre de Mgr Van Bommel à Demarteau du 4 mars 1842, nous en donne l'assurance formelle (3).

Le journal catholique avait un besoin impérieux d'argent pour se soutenir, et il semble dès lors bien que cette association lui en ait fourni une partie. Mgr Van Bommel poursuivit, ainsi que les cofondateurs, ses dons volontaires à la bonne œuvre de la presse (4). C'est d'ailleurs sur cette seule dernière base que la *Gazette de Liège*, avec Demarteau comme propriétaire, débuta sa carrière de quotidien. Les subsides de l'Association n'apparurent vraisemblablement qu'en cours et peut-être même en fin d'année 1841.

9. LES ANNÉES DE CROISSANCE DE LA GAZETTE

1841-1845

Devenue quotidienne (Six n° par semaine), le 1er janvier 1841, la *Gazette de Liège* a pris comme sous-titre *Feuille politique, commer-*

(1) *Gazette de Liège*, 22 avril 1841.

(2) J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 168.

(3) A.Év.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Mgr Van Bommel à Demarteau, 4 mars 1842; « Sondes bien encore l'opinion des membres de l'Association. »

(4) *Ibidem*, Mgr Van Bommel à Demarteau, 27 janvier 1842 écrit que sa responsabilité vis-à-vis de la *Gazette* est engagée, puisqu'il se voit « obligé de consacrer à cette excellente œuvre des sommes assez considérables ». Le comte de Méan à Mgr Van Bommel, 30 janvier 1842 se dit disposé à venir au secours de la *Gazette*. Il remet 1300 frs à l'évêque le 2 mars.

ciale et littéraire, et garde encore un format très modeste. Elle n'a gagné, en fait, que 2 centimètres en largeur (40 × 29). Le prix de l'abonnement par trimestre a été fixé à 9 fr pour la ville et 10 fr 50 pour la Belgique. Le prix du N^o reste 20 centimes. (1)

Le nouveau mode de parution obligea Demarteau à serrer l'actualité de plus près. Il passa cette épreuve avec le même bonheur que les précédentes. Il commençait à dominer complètement son métier. Si, au cours de l'année, il fut appelé à suivre une ligne de conduite fixée par l'Association catholique, cette obligation fut, pensons-nous, plus théorique que pratique. Elle ne modifie apparemment pas la marche du journal.

En réalité, c'était Mgr Van Bommel le véritable animateur de cette Association, et l'on sait déjà par l'œuvre du descendant de Demarteau qu'il resta toujours en parfait accord avec ce dernier (2).

Très soucieux de la bonne marche de sa petite *Gazette*, Mgr Van Bommel était le premier conseiller du rédacteur en chef. Il s'attardait jusque dans les moindres détails : la négligence excessive du correcteur d'épreuves, la mauvaise qualité de l'impression, le choix des nouvelles et la façon dont elles étaient rédigées, le retard apporté à l'expédition des abonnements et même jusqu'à la propreté de la maison où s'imprimait le journal (3). Ces critiques ne l'empêchaient pas d'être, de façon générale, très satisfait de la marche de sa petite *Gazette*, et de la citer en exemple aux amis qu'il voulait stimuler (4).

Le ton adopté par la *Gazette* était devenu bien plus mordant — l'article du 22 février 1841, cité plus haut, nous en a donné un exemple. S'écartant de plus en plus de son programme initial, elle s'engage résolument dans la lutte politique. La question de l'enseignement forme évidemment le thème essentiel des débats (5). Le 28 février 1842, elle présente enfin des candidats aux élections communales. L'échec de ceux-ci lui fait tirer cette sévère conclusion : « Il fallait donner

(1) *Gazette de Liège*, 16 février 1841. Vu les lacunes de la collection de la B.R. nous n'avons pu voir que ce N^o comme premier exemplaire de 1841, mais cette modification date du début de l'année.

(2) J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 167 à 168.

(3) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, *Gazette*, Mgr Van Bommel à Demarteau, 27 janvier 1842.

(4) *Ibidem*, lettres à Peyrot, 26 janvier 1841, 11 mars 1841, etc. et plus tard encore, 2 décembre 1846, 25 novembre 1847, etc.

(5) *Gazette de Liège*, 16 février 1841, 10 mars 1841, 19 mars 1841, 3 mai, 4 mai 1841, etc. Ces deux derniers articles entretiennent une polémique avec Walthère Frère à propos de l'enseignement de la religion dans le collège communal de Liège.

une leçon à la canaille qui règne et qui gouverne à Liège : elle n'a reçu qu'un avertissement. Ce n'est pas assez, et, pourtant, c'est déjà beaucoup. » (1)

Ce ton était hardi, téméraire même quand on sait qu'au même moment la *Gazette* venait d'être assignée pour diffamation devant les tribunaux par Laurent Renard, qui lui réclamait vingt mille francs de dommages et intérêts (2).

Demarteau avait en effet qualifié de véritable scandale la décision du conseil communal de nommer à la chaire d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Académie de peinture cet ex-proprétaire du journal orangiste *l'Industrie*, franc-maçon qui s'était fait particulièrement connaître par ses violentes brochures écrites contre l'évêque de Liège, sous le pseudonyme d'Eustache Lefranc (3).

Le procès eut lieu au cours du mois de mai 1842. Renard avait choisi comme défenseurs deux libéraux notoires, Dereux (4), et le jeune Walthère Frère. Le tribunal condamna Demarteau, mais refusa les vingt mille frs réclamés par le plaignant. Obligation fut faite à la *Gazette* de publier le prononcé du jugement, ce que Demarteau fit avec d'autant plus d'empressement qu'il avait publié les comptes-rendus détaillés d'un procès, dont il s'estimait en fin de compte le vainqueur moral (5).

Il n'empêche que le danger couru avait été très grand. Si la *Gazette* avait dû payer la somme réclamée, elle eut certainement été contrainte de cesser sa publication. Et peut-être était-ce là ce que ses adversaires avaient recherché (6).

La petite *Gazette* avait bien grandi en effet, tant au point de vue physique que moral. Son format avait gagné 7 centimètres en longueur et 3 en largeur (47 × 32) dès le début d'avril 1842 (7). Ses articles s'étaient ainsi sur quatre colonnes. Le coût élevé d'une telle opération avait été mûrement pesé. Demarteau avait fait valoir que cet agrandissement était « une question d'existence », qu'il étai

(1) *Ibidem*, 28 février 1842 et 2 mars 1842.

(2) *Ibidem*, 18 février 1842, p. 1, c. 1. Tout ce procès est raconté par J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 241-244.

(3) *Ibidem*, article virulent le 12-13 février 1842 et le 14 février 1842.

(4) Mathieu Dereux (Liège 1798-15 février 1870), docteur en droit depuis 1818 plusieurs fois bâtonnier. *La Meuse*, 15 et 18 février 1870.

(5) *Gazette de Liège*, 25 mai 1842, supplément de 6 pages, 28-29 mai 1842, supplément de 2 pages. Le prononcé du jugement est publié le 11-12 juin. Selon l'obligation du tribunal, ce prononcé est reproduit successivement le 1er août, le 2 et le 3.

(6) J. DEMARTEAU, *Liégeois...*, p. 243.

(7) *Gazette de Liège*, 2-3 avril 1842.

réclamé par une masse d'abonnés et que cette dépense, estimée à mille francs, serait couverte par un accroissement d'annonces et un nombre plus important d'abonnés (1). Le prix de l'abonnement par trimestre était légèrement augmenté, il passait à 11 fr pour la ville (contre 9) et 13 fr pour la Belgique (contre 10,50).

En mars 1842, la *Gazette* comptait 312 abonnés, mais il fallait encore y ajouter un tirage supplémentaire pour les échanges avec les autres journaux, les numéros gratuits aux notaires, et les abonnements collectifs pris par les dirigeants catholiques (2). De nouveaux abonnés venaient cependant chaque semaine s'ajouter aux anciens, et Demarteau voyait l'avenir avec optimisme, estimant que son journal se trouvait « dans une bonne veine » (3). Si le terrain occupé par le *Courrier de la Meuse* n'avait pas encore été entièrement repris, *La Gazette* occupait incontestablement une position morale plus forte. En accord parfait avec l'évêché, Demarteau était devenu un analyste apprécié autant qu'un censeur moral redouté.

Les échecs électoraux successifs des catholiques lui avaient fait comprendre l'inutilité des efforts sur ce plan particulier. *La Gazette* renonce à présenter des candidatures. Elle ne s'abstient cependant pas de critiquer l'attitude des mandataires communaux et provinciaux et elle incite les électeurs à analyser la valeur réelle des candidatures présentées par le Comité de l'Union libérale (4). Cette attitude vise apparemment à faire pression sur les mandataires libéraux pour qu'ils se maintiennent, afin d'échapper à ces critiques, dans une attitude conciliante vis-à-vis des problèmes qui intéressent les catholiques.

La Gazette va être aidée de façon intermittente par quelques initiatives isolées, qui tenteront, à la faveur de la confusion ainsi créée, de faire réussir des catholiques lors des élections.

(1) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*. Mgr Van Bommel demande à Demarteau une note sur le « grand format » le 27 janvier 1842. Le comte de Méan exprime son opposition formelle à Mgr Van Bommel, le 30 janvier 1842, Mgr Van Bommel écrit à Demarteau, le 4 mars 1842, qu'il existe une forte opposition à ce projet, il demande de nouvelles observations. Demarteau rédige une note, sans date, où il fait état de la nécessité absolue de cet agrandissement.

(2) Rappelons les 90 abonnements pris par ces personnalités. Voir p. 31.

(3) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Gazette*, Notes de Demarteau sur le grand format. Sans date (mars 1842). En 1844, *La Gazette* comptera 352 abonnés et en 1845, 427. *Archives du Ministère des Affaires Étrangères*, n° 10347. Renseignements sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le Royaume.

(4) Déjà à l'occasion des élections communales d'octobre 1842 *la Gazette* se cantonne dans une critique sévère de l'administration communale libérale.

10. TROIS JOURNAUX CATHOLIQUES ÉPHÉMÈRES

Déjà, de façon périodique, au moment des élections, le *Courrier des Campagnes*, hebdomadaire créé le 1^{er} mars 1842, avait prôné le choix de candidats catholiques. Le journal cependant se consacrait presque exclusivement aux questions de l'enseignement, et plus particulièrement à la défense et la propagation de la méthode d'enseignement Jacotot, dont Jean-François-Xavier Würth, professeur à l'Université de Liège, un des principaux rédacteurs du *Courrier des campagnes*, était un fervent admirateur ⁽¹⁾.

C'est peut-être parce qu'il ne trouvait pas cette feuille suffisamment politique qu'il créa, le 15 novembre 1843, un petit hebdomadaire qui défendit les positions catholiques. Le *Notger* eut une existence courte, il cessa de paraître le 24 décembre 1843. Aucun numéro n'en a été retrouvé, et nous ne pouvons pas juger de l'originalité de ses articles ⁽²⁾. Würth avait un caractère très indépendant, et il semble bien que cette œuvre soit de sa stricte initiative ⁽³⁾.

Le 1^{er} janvier 1844, une feuille bi-hebdomadaire prit le relais. Elle avait pour titre *L'Impartial*, et effectivement, pendant les quatre premiers mois de son existence, elle affecta de ne pas prendre parti dans les querelles politiques. En réalité *L'Impartial* avait été créé afin d'influencer, dans le sens de l'opinion catholique, les élections provinciales du 27 mai 1844 ⁽⁴⁾. Ce bi-hebdomadaire est un exemple typique de la tactique employée à cette époque, avec un succès relatif, par les catholiques. Les premiers mois de son existence lui avait permis de se poser en indépendant soucieux des intérêts locaux. A l'approche des élections, elle s'efforça de saper l'autorité du comité de l'Union libérale, de provoquer la division parmi les rangs libéraux et d'introduire ainsi quelques catholiques parmi les élus ⁽⁵⁾.

Le rédacteur de cette feuille était un personnage très curieux. Félix Charpentier, dit Félix de Damery est Français. Avant 1830, il

⁽¹⁾ Sur le *Courrier des campagnes*, voir notre chapitre : Les feuilles en marge de la politique. Würth, J. F. X. est né à Luxembourg en 1800; il est professeur extraordinaire d'histoire ancienne et de littérature flamande depuis 1835. Il sera émérite en 1856.

A. LE ROY, *Liber memorialis de l'Université de Liège*, col. 740-746.

⁽²⁾ Nous ne connaissons cet hebdomadaire que par U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux liégeois*, p. 217.

⁽³⁾ Il n'était pas toujours d'accord avec l'évêché, voir p. 167.

⁽⁴⁾ Ce que dit CAPITAINE, *op. cit.*, p. 219 se confirme par ce que nous savons du rédacteur et par les deux numéros retrouvés de *L'Impartial*.

⁽⁵⁾ Cfr *L'Impartial*, 2 mai 1844 et 26 mai, dont nous donnons des extraits dans la présentation du journal.

est avocat à la Cour royale de Paris, et il prête son concours à plusieurs organes légitimistes. Il poursuit ses activités jusqu'en 1835, puis vient se réfugier à Liège, où il rédige pour des clients des mémoires judiciaires, politiques ou administratifs. En 1840, il est condamné à 4 ans de prison pour dettes. Il se considère rapidement chez lui à la prison Saint-Léonard ; il y reçoit de nombreuses visites et rédige à la demande d'un certain nombre d'habitants du quartier Nord de la ville plusieurs mémoires qui secouèrent le conseil communal. Ces écrits n'avaient pas de couleur politique déclarée, mais l'effet qu'ils produisaient était évidemment favorable aux catholiques (1).

Un certain nombre d'électeurs, et peut-être même de candidats aux élections provinciales (2), fournirent sans doute les fonds pour créer un journal — *L'Impartial* — où il pourrait continuer son action. Auguste Denoël-Houbaer, qui habitait près de la prison, fut choisi comme imprimeur (3) ; un certain Leduc (4) en fut l'éditeur.

Les résultats ne furent pas à la mesure des moyens employés. La liste libérale sortit victorieusement du scrutin du 27 mai 1844, et devant l'échec de sa mission, *L'Impartial* cessa de paraître, le 3 juin suivant. Quant à Charpentier, après avoir fait des difficultés pour abandonner son « domicile », une fois sa peine purgée, il quitta Liège en 1845 (5).

Un de ses compatriotes du nom de Mouttet qui avait également milité pour la cause légitimiste (6), créa le 6 avril 1845 *Le Correspondant politique, commercial, industriel et littéraire paraissant le dimanche*. En créant cet hebdomadaire de très grand format (58 × 42 centimètres, 6 colonnes par pages!), il avait voulu, nous dit Capitaine (7), « à l'imitation de ce qui a lieu en Angleterre et aux États-Unis, composer un *Journal de semaine*, aussi complet quant aux faits que les journaux quotidiens, et beaucoup plus propre que ces derniers

(1) Charpentier tenait son pseudonyme du lieu où il était né en 1794. Il avait été maire de cette commune près d'Épernay dans la Marne. Il avait rédigé des articles pour le *Conservateur*, le *Drapeau blanc* et le *Mémorial* ou *Gazette de France*. Il est mort à Paris le 21 août 1861. U. CAPITAINÉ, *Nécrologe pour 1861*, p. 11-24.

(2) Parmi les dix candidats aux élections provinciales du canton de Liège, portés par *l'Impartial*, nous relevons comme électeurs du quartier Nord : Victor Bellefroid, négociant, 34 ans ; Carlier, entrepreneur, 44 ans, Cloes, juge ; Malherbe, tanneur et Renier-Poncelet fabricant 40 ans. Cfr *L'Impartial*, 28 mai 1844 et *Liste imprimée des électeurs liégeois pour 1840*.

(3) Auguste Denoël-Houbaer, né vers 1798, habitait Porte Saint-Léonard, n° 649. *Ibidem*.

(4) Inconnu par ailleurs.

(5) U. CAPITAINÉ, *Nécrologe pour 1861*, p. 11-24.

(6) *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 732.

(7) U. CAPITAINÉ, *Recherches sur les journaux*, p. 222-223.

à populariser les notions politiques et économiques, en ce qu'il avait l'avantage de porter sur les événements un coup d'œil plus sérieux. »

Il était destiné également à préparer les élections au point de vue catholique ⁽¹⁾. Après neuf numéros cependant, il cessait sa parution le 1er juin 1845.

Ce qui est piquant dans l'affaire, c'est qu'un mois et demi après la fin de l'hebdomadaire, Mouttet et le dernier imprimeur du *Correspondant*, J. Ledoux, acceptèrent la proposition des frères Bayet et s'occupèrent respectivement de la rédaction et de l'impression du journal radical, créé le 15 juillet 1845, *Le Libéral Liégeois* ⁽²⁾. On aura jugé définitivement le personnage qu'était Mouttet quand on saura, qu'après avoir quitté Liège vers 1849-1850, il se retrouvera, en 1854, journaliste à Bruges, où dans *La Patrie*, feuille catholique, il défend la cause de Napoléon III ⁽³⁾.

Feuilles avant tout commerciales, ou à visées politiques limitées, les trois journaux que nous venons de voir n'étaient pas des créations émanant des dirigeants catholiques, et cela ne pouvait l'être, au moment où le grand quotidien de cette opinion avait encore besoin de fonds extérieurs pour se soutenir. Par contraste, elles font ressortir mieux encore les visées à longue échéance de la *Gazette de Liège*.

11. LE RÔLE DE LA PRESSE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉVÊQUE DE LIÈGE

Tout en observant avec intérêt les difficultés qui étaient ainsi suscitées aux libéraux sur le plan électoral, la *Gazette de Liège* n'en attendait plus cependant de résultats concrets. Par son attitude, elle reconnaissait implicitement que, dans les circonstances présentes, le terrain liégeois appartenait aux libéraux ⁽⁴⁾. Elle en revenait à une ligne de conduite plus proche de ses origines, plus proche, en définitive de la pensée de son fondateur Mgr Van Bommel.

⁽¹⁾ *Ibidem*.

⁽²⁾ Voir plus loin ce que nous disons de ce journal, p. 111-112.

⁽³⁾ Ces étranges variations politiques sont dénoncées vigoureusement par le *Journal de Liège*, dont Mouttet a attaqué le correspondant bruxellois. *Journal de Liège*, 29 août 1854. *La Patrie* parut du 1er mai 1848 jusqu'en 1914 à Bruges. R. VAN EENOO, *De Pers te Brugge : 1792-1914. Bouwstoffen*, Louvain-Paris, cahier n° 20 du C.I.H.C., 1961, p. 126-128.

⁽⁴⁾ Après les élections communales de 1848, auxquelles elle ne participa pas, la *Gazette* reconnaît ouvertement cette situation : « A Liège, le libéralisme est maître de la position. Nous voudrions qu'il n'abusât pas de ses avantages. » *Gazette de Liège*, 5-6 août 1848.

Les marques d'attention que l'évêque de Liège portait à la *Gazette* dépassaient le simple intérêt particulier de celle-ci, et celles qu'il portait à la presse ne se bornaient pas au seul plan local. La *Gazette* n'était en effet pas sa seule réalisation.

Mgr Van Bommel estimait, non sans raison, avoir beaucoup fait pour que Bruxelles soit enfin doté d'un journal catholique — le *Journal de Bruxelles* ⁽¹⁾. A Verviers, il avait incité une riche famille à créer un journal, dont il était très content, et qui ne lui coûtait rien ⁽²⁾. A Hasselt, il subsidiait le *Journal du Limbourg belge*, qui avait commencé son existence, le 19 août 1840, sous la direction de Thonissen et de Lambert Bellefroid ⁽³⁾. En 1844, il versait encore un traitement à Thonissen ⁽⁴⁾. Il multipliait ses conseils et ses encouragements aux Anversois pour qu'ils fondent un bon journal catholique dans la métropole ⁽⁵⁾.

Tous ces journaux étaient, dans son esprit, des « instruments » propres à jouer un rôle dans le vaste projet qu'il concevait.

Pour bien comprendre le rôle qu'il leur destinait, il est nécessaire que nous nous arrêtions un instant sur la politique dans laquelle il

⁽¹⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, lettres à Peyrot, Mgr Van Bommel y exprime cet avis dans une lettre du 11 mars 1841.

⁽²⁾ *Ibidem*, Mgr Van Bommel à Peyrot, lettre sans date, mais postérieure au 25 novembre 1841. Le journal catholique de Verviers est le *Nouvelliste*, dont l'éditeur est L. E. Franck. Le premier numéro du quotidien parut le 1er avril 1835 et cesse de paraître le 4 décembre 1904. Ch. A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise. Journaux et publications périodiques*, Verviers, 1912, p. 46.

⁽³⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, lettres à Peyrot, Mgr Van Bommel en parle dans sa lettre du 11 mars 1841 ; il y revient au début de 1842 (lettre sans date, mais postérieure au 25 novembre 1841) disant : « voici que l'on vient me demander de nouveaux subsides pour empêcher la disparition du Journal de Hasselt (excellent) qui sans moi mourra également. » Sur ce journal, qui portait en réalité le titre de *Journal du Limbourg belge* et sur Lambert Bellefroid (né en 1814) voir M. DE VROEDE, *De Belgisch-Limburgse Pers van 1830 tot 1860*, Louvain-Paris, Cahier n° 28 du C.I.H.C., 1963, p. 16 à 36. J. J. THONISSEN est le futur ministre.

⁽⁴⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, *Gazette*, J. J. Thonissen à Mgr Van Bommel, 21 mars 1844 (très confidentielle) Le journal compte 208 abonnés dont 54 à Hasselt et 154 hors ville. C'est un appel urgent pour que l'évêque continue ses subsides, sans quoi le journal, qui rend d'excellents services sera cédé par l'imprimeur Millis aux libéraux. Il demande que son traitement lui soit renouvelé chaque année car Millis ne lui verse rien « Je ne puis cependant pas me charger du lourd fardeau d'un journal politique, sans que mon travail et la perte de mon temps soient, au moins partiellement, indemnisés. Votre Grandeur sait que je suis en même temps chargé de la rédaction du journal, de la correction des épreuves et de tous les détails de la correspondance.

⁽⁵⁾ A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, lettres à Peyrot. Mgr Van Bommel y revient souvent, mais surtout dans sa lettre du 11 mars 1841 « Comment donc vos 80.000 Anversois ne feraient-ils pas quelque chose comme cela. » et dans celle postérieure au 25 novembre 1841 « Il n'y a pas de bonne œuvre plus nécessaire. Le clergé est aveugle s'il ne voit pas cela. Il est maladroit s'il ne dirige pas son influence sur ce point ».

entraîna ou s'efforça d'entraîner les évêques de Belgique en matière de presse.

Depuis longtemps déjà, Mgr Van Bommel se désolait de l'expansion formidable que prenait la presse libérale dans tous les milieux de la société et de la perversion morale qu'elle y provoquait. Dans son style coloré, il avait proposé, sans résultat, à l'archevêque tout un choix de moyens pour y mettre un frein : un mandement « un comité de censure ecclésiastique ? un index à proclamer dans toutes les paroisses pour guider les fidèles et les pasteurs ? Enfin une mesure énergique, toute dans l'esprit de l'Église et des Saints Canons qui fait aux évêques un devoir rigoureux de signaler les perverses doctrines, de prémunir les âmes soumises à leur juridiction contre ce poison qui tue » (1).

Cette demande n'avait eu à l'époque aucune suite. L'évêque de Liège revint à la charge en 1843 et rédigea le projet d'une pastorale contre les mauvais livres, qu'il soumit à l'appréciation de ses collègues (2). Après mûr examen et quelques modifications, les évêques décident de publier en commun l'*Instruction pastorale sur les mauvais livres* dont le texte est rendu public le 5 août 1843 (3).

Les évêques y prennent la précaution de déclarer qu'ils n'entendent pas s'en prendre aux libertés politiques, mais qu'il s'agit d'un rappel des règles de conscience que tout catholique est tenu de suivre. Ils y renouvellent les défenses de l'Église « d'imprimer, de vendre, de colporter, distribuer ou donner tous livres, journaux, revues, feuilles périodiques, contraires à la foi et aux mœurs » (4). Cette instruction ne manqua pas de susciter de vives réactions libérales (5).

Pourtant Mgr Van Bommel voulait aller plus loin encore et passer à la réalisation concrète du vœu qu'il avait inséré dans l'instruction pastorale de fonder une association pour la propagation des bons livres (6). Il eut voulu que les évêques s'occupent de la création d'un

(1) A.A.M., *Fonds Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, Liège 3 avril 1837.

(2) A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, Lettres à Peyrot, 15 mars 1843.

(3) Réunion des évêques du 3 août 1843. Voir A. SIMON, *Réunion des évêques de Belgique. 1830-1867. Procès-verbaux*, Louvain-Paris, cahier n° 10 du C.I.H.C., 1960, p. 67.

(4) *Mandemens, lettres pastorales, circulaires et instructions* de Mgr VAN BOMMEL, évêque de Liège, t. 2, 1838-1844, Liège, Kersten, 1845, p. 330-402. La précaution prise vis-à-vis des libertés politiques figure dans le § 4 p. 364.

(5) Cfr A. SIMON, *Lettres de Pecci (1843-1846)*, Bruxelles-Rome, 1959, p. 127-130.

(6) *Mandemens, lettres pastorales, etc.*, t. 2, p. 398.

fonds par souscription volontaire du clergé et des laïcs pour le soutien de la bonne presse ⁽¹⁾.

Comme sa proposition n'était pas prise en considération ⁽²⁾, il décida d'agir seul. Profitant d'un voyage à Rome, en avril 1845, il sollicite et obtient du pape Grégoire XVI un bref apostolique qui l'autorise à établir dans son diocèse une Association pour la presse catholique placée sous le patronage de Saint Joseph. Ce Bref accordait des indulgences aux fidèles qui feraient partie de cette Association où ils employeraient toute leur influence « sans omettre quelques subsides pécuniaires proportionnés à leurs moyens » pour que les livres et les « publications quotidiennes (journaux) » et autres écrits composés pour la défense de la religion catholique soient lus et se propagent ⁽³⁾.

Cette instruction semble bien parachever la pensée de l'évêque. Celle-ci, ainsi que l'instruction pastorale voulue par Mgr Van Bommel, traitent de la presse dans son sens large, toutes publications, périodiques ou non. Vu le caractère de notre étude, nous retiendrons les mentions clairement exprimées des journaux quotidiens ou périodiques.

La population belge, l'évêque en est convaincu ⁽⁴⁾, est dans sa très large majorité pénétrée des sentiments religieux, mais si l'on veut qu'elle respecte l'interdiction de lire la presse libérale antireligieuse, il fallait, vu l'esprit du siècle, qu'il existât des journaux catholiques qui lui fournissent une lecture compensatoire. C'est là le but fondamental des journaux catholiques. Leur existence préserve leurs lecteurs de la « mauvaise presse ». C'est là que les journaux catholiques remplissent leur mission essentielle, leur bonne œuvre. Le but premier de leur existence n'est pas politique, mais ils agissent comme les instruments de la mission pastorale de l'évêque auprès des fidèles.

(1) Lettre de Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 10 juillet 1844, citée par A. SIMON, *Réunion des évêques...*, p. 73.

(2) *Ibidem*, p. 80.

(3) *Mandemens, lettres pastorales, etc.*, t. 3, 1845-1852, Liège, H. Dessain, 1856, p. 44-57. Le bref apostolique est inséré dans le mandement de l'évêque, p. 48-51, qui donne les circonstances dans lesquelles il l'a obtenu.

(4) Mgr Van Bommel oppose sans cesse dans sa correspondance les libéraux, qui forment « un parti, une coterie » et les catholiques qui sont « la nation, les masses unis (sic) par le seul principe religieux ». Nous avons choisi ces extraits dans les notes que Mgr Van Bommel rédigea au début de 1838 pour l'établissement d'un journal. A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel, Affaires ecclésiastiques* (diversa : documents touchant la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux).

Grâce à eux, l'évêque peut protéger individuellement tous les fidèles obéissants à ses instructions contre l'action « pernicieuse et perversissante de la mauvaise presse » (1).

Il ne s'agit pas tant, pour ces journaux, de combattre pied à pied les libéraux que d'exister. Il faut soutenir cette existence, et l'Association de Saint Joseph fera participer activement les fidèles à la bonne œuvre de la presse. Elle en étendra la diffusion.

Que cette œuvre soit totalement dépourvue de visée politique, ce ne serait pas exact de le dire, mais ce n'est que le but second, ou plutôt, c'est un but à longue échéance. Mgr Van Bommel a exprimé l'idée que la presse catholique devrait être considérée comme l'auxiliaire de l'Université catholique (2). L'enseignement catholique, dont cette université est le couronnement, est destinée à former de bons catholiques, instruits, capables d'accéder à des postes de commandements. La « bonne presse » entretiendra leurs heureuses dispositions. C'est son but second, mais non secondaire, que d'exposer le point de vue politique des catholiques. A longue échéance, cette information doit porter ses fruits et amener la nouvelle génération, mieux préservée des lectures libérales, à poser des actes politiques — aux élections notamment — qui entraîneront la réalisation ou la consolidation des institutions politiques à l'abri desquelles s'épanouira le catholicisme.

L'attitude apparemment si passive de la *Gazette de Liège* se trouve dès lors toute expliquée, et nous la comprendrons mieux en la suivant jusqu'en 1850.

Aucun document ultérieur ne nous renseigne sur le développement que prit l'Association de Saint Joseph pour la presse catholique, pas plus que nous ne savons dans quelle mesure cette Association influença l'augmentation du nombre d'abonnés ou le financement de la *Gazette de Liège*. Il ne fait pas de doute cependant que le journal n'ait puisé dans cette initiative épiscopale un précieux soutien (3).

(1) Cette expression symptomatique est aussi fréquemment utilisée par l'évêque dans sa correspondance.

(2) Lettre de Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 10 juillet 1844, citée par A. SIMON, *Réunion des évêques*, p. 73.

(3) Le dernier chiffre connu des abonnés à la *Gazette de Liège* est celui du 1er trimestre 1845 ; il s'élève à 427. *Archives du Ministère des Affaires Étrangères*, n° 10347, Renseignements sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le Royaume. Quant à l'Association de Saint-Joseph pour la presse catholique, tout ce que nous avons retrouvé aux A.Ev.Lg, Fonds Van Bommel, papiers ecclésiastiques. Document touchant à la lecture des mauvais livres, est un petit cahier bleu 21 p. in-16, s.l.n.d., portant ce titre. Le but de cette association y est rappelé en ces termes : « En multipliant les bons livres, on procurera

La presse libérale ne manqua pas évidemment de critiquer cette institution qu'elle accusait de s'entourer « d'ombre et de mystère », et d'entraîner l'Église, par la faute de chefs imprudents, dans une voie pleine de périls (1). Ce n'était pas tant le fait de l'Association, que de la personne qui l'avait créée, qui faisait l'objet des protestations; d'ailleurs au cours de la polémique des journaux libéraux, l'idée d'une organisation similaire qui regrouperait toute la presse libérale fut lancée par le *Libéral Liégeois* (2). N'ayant pas rencontré de succès à l'époque, le même journal reformula à nouveau, en 1847, le projet qui fut un des principaux objets de discussion du second congrès libéral (2). Ce sera là une conséquence bien inattendue, et sans résultat concret finalement, de l'initiative de Mgr Van Bommel!

12. LA GAZETTE DE LIÈGE DE 1845 A 1850

L'attitude de la *Gazette*, de 1845 à 1850, est bien conforme à la ligne de conduite que nous venons de dégager plus haut et qui était voulue par Mgr Van Bommel. Sans entrer dans tous les détails de ce qui fut la vie politique à cette époque, il nous suffira de quelques exemples pour le montrer.

Dans tous les débats où les intérêts catholiques ne sont pas impliqués, Demarteau reste un observateur sobre et apparemment désintéressé. Ainsi, devant la scission qui déchire à Liège, puis à Bruxelles, les « vieux » libéraux doctrinaires et les « jeunes » radicaux, le rédacteur liégeois se doit bien de satisfaire la curiosité de ses lecteurs, mais ce sujet, qui aurait pu devenir le « cheval de bataille »

un antidote contre le poison que répandent les mauvais; en plaçant de bons journaux où il n'en paraissait que de pernicious, on éclairera les lecteurs de bonne foi qui n'erraient que parce que tout moyen de connaître la vérité était ôtée. » Le plan prévoyait une organisation très structurée, avec dans chaque paroisse, autour du curé un conseil paroissial; dans chaque doyenné, le curé-doyen et les curés associés formaient le conseil cantonal; enfin, « un bureau central composé de six membres, présidé par Mgr l'Évêque ou par un de ses vicaires-généraux, est chargé de la direction générale de l'Association. Il nomme un secrétaire général avec lequel correspondent les secrétaires cantonnaux ». La brochure précisait encore que « les ressources de l'Association se prennent dans la charité libre et volontaire des associés ». Les familles opulentes donneront « d'après les inspirations de leur zèle et selon les circonstances où elles se trouvent. Quant aux catholiques d'une classe moins élevée, mais encore assez bien favorisée des biens de la fortune, on espère qu'ils donneront dix ou cinq francs par an. »

(1) *Libéral liégeois*, 16-17 août 1845.

(2) *Ibidem*, dès le 11 août 1845, et repris fréquemment, voir notamment 26 août 1845 et 2 septembre 1845.

(*) Voir compte-rendu intégral du second congrès libéral du 28 mars 1847, dans *Libéral liégeois*, 30, 31 mars et 1er avril 1847.

du journal, est au contraire traité avec beaucoup de réserve, sans esprit marqué de polémique. Il ne veut pas, et Demarteau y insiste, se mêler de ces luttes internes (1). Il n'en tire pas moins des conclusions importantes pour l'avenir. Il serait dangeureux de confier le gouvernement du pays à ces « bandes indisciplinées » qui constituent le mouvement libéral : ils apportent la perturbation dans toutes leurs actions (2).

De même, lorsque le Congrès libéral de 1846 sera en vue, il sera facile à la *Gazette* de mettre en évidence, par la simple reproduction d'articles tirés des journaux libéraux, le profond désaccord qui subsiste entre les différentes tendances (3). Cette tactique sera reprise lors du second congrès, de 1847, avec d'autant plus de facilité que seuls les éléments progressistes liégeois en font partie (4).

Si le journal catholique n'est pas mécontent de rapporter les coups très durs qui sont portés à ses vieux adversaires doctrinaires (5), il est beaucoup plus soucieux cependant de la conservation des bases politiques et sociales de la société voulue par les catholiques. Chaque fois que celles-ci sont mises en cause, de près ou de loin, l'attitude de Demarteau se modifie, les réactions sont vives.

Lorsque Frère fera, au conseil communal de Liège, une proposition pour régler la charité publique, la réplique sera violente dans la *Gazette* (6). Toute prise de position défavorable à l'enseignement catholique sera aussitôt combattue (7). De même, sur un plan plus politique, l'idée de réforme électorale, débattue par les libéraux, fait l'objet d'articles où l'iniquité de la mesure, pour les électeurs des campagnes, est mise en évidence (8).

Un problème fera l'objet de nombreuses mises au point, dans la *Gazette*, c'est celui de l'organisation du travail, mise à l'honneur par les radicaux. Demarteau estime légitime de s'intéresser à la condition de l'ouvrier (9), mais non de proposer « un système conçu par les

(1) « Notre intention n'est pas d'intervenir dans les dissensions qui agitent l'union libérale, nous ne voulons pas sortir de la réserve dans laquelle nous sommes restés jusqu'à présent. » *Gazette de Liège*, 5 juin 1845.

(2) *Gazette de Liège*, 13-14 septembre 1845, et surtout 13 mars 1846.

(3) *Ibidem*, 18-19 avril 1846, 23 avril 1846, 3 juin 1846, ; 10 août 1846, etc.

(4) *Ibidem* 27-28 mars 1847, 30 mars 1847, 3-4 avril 1847.

(5) Delfosse représentant de Liège à la Chambre est particulièrement visé par les attaques du *Libéral liégeois*; la *Gazette* s'empresse de les reproduire, voir par ex. 16 mars 1847, et 3 juin 1847.

(6) *Gazette de Liège*, 10-11 janvier 1846.

(7) *Ibidem*, 15 novembre 1845.

(8) *Ibidem*, 22 avril 1846.

(9) *Ibidem*, 15 avril 1847.

communistes, les fouriéristes, les socialistes, etc. (...) dans lequel irait s'engouffrer et disparaître chaque individualité ». Si l'État était amené à fixer les salaires, il interviendrait dans tout, « car le salaire est partout », ce serait accorder à l'État une responsabilité qui l'exposerait à des attaques et des révolutions continuelles. Et Demarteau rejette cette idée qui remettrait en cause tous les fondements de la Société (1).

Ainsi donc, seuls les grands problèmes retiendront l'attention de la rédaction de la *Gazette*. Pour les « petits épisodes » de la vie politique, le journal trouve assez de matière en donnant la parole à ses adversaires qui s'entre-déchirent, ou encore en ouvrant ses colonnes à Gérard-Lambert Léonard qui, de 1846 à 1848, dans des lettres signées, mène une guerre constante contre les comités libéraux (2).

Pour sa part, Demarteau n'engage même pas son journal dans la campagne électorale de juin 1847, et quand les libéraux arrivent au pouvoir, il attend les faits pour juger le ministère (3). Il s'inquiète de la tournure que prennent les débats sur l'enseignement moyen (4) et se montre indigné du procédé du gouvernement qui publie la correspondance des évêques avec les ministères précédents (5), mais il se contraint à la modération, réclamant du gouvernement libéral la même réserve, pour ne pas, à l'exemple malheureux de la Suisse, déchirer le pays en deux partis (6).

La révolution qui éclate en France en février 1848 le jette dans la consternation, et le renforce plus que jamais dans ses opinions : « Quel enseignement!, écrira-t-il, Désormais, croira-t-on que l'on peut impunément, partout et toujours, exciter les passions, comptant sur l'intelligence des intérêts pour sauvegarder le corps social? (...) Que la Belgique profite de cet enseignement, qu'elle en profite surtout dans ce moment d'épreuve. Tous tant que nous sommes, évitons soigneusement ce qui pourrait servir de prétexte et d'aliments aux

(1) *Ibidem*, 17-18 avril 1847.

(2) Voir les lettres de Léonard 22 avril 1846, 30 avril 1846 etc. et encore 5 juillet 1848, 10 juillet 1848, etc.

G. L. Léonard (Celles 1802-Bruxelles janvier 1853) était candidat notaire, et publia des brochures politiques, financières etc. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1857*, p. 88-89.

(3) « Que nos adversaires ne croient pas toutefois imposer outre-mesure aux vaincus du 8 juin. Sans doute nous nous conduirons à l'égard du nouveau ministère d'après notre conscience. Mais, au besoin, nous saurions aussi puiser de la force dans notre conscience. » *Gazette de Liège*, 22 juin 1847.

(4) *Ibidem*, 25 novembre 1847, 31 décembre 1847.

(5) *Ibidem*, 6 janvier 1848.

(6) *Ibidem*, 8 décembre 1847. « L'exemple de la Suisse ne sera pas perdu pour nous, il faut l'espérer. A quoi vient aboutir la guerre à outrance qu'une opinion a déclarée à l'autre? Toutes deux se voient aujourd'hui menacées, ou détruites. »

passions. » Et de lancer un solennel appel : « Que toute opposition cesse, que tout dissentiment soit ajourné ; que la dynastie, le pouvoir, le parlement, tous les corps de l'État, la presse, que toutes les personnes enfin soient unanimes dans cette pensée : maintenir l'ordre, nos institutions, notre indépendance. Soyons unis de l'union pleine et entière de 1830. » (1)

La plupart des journaux belges ont eu à l'époque ce réflexe de trêve politique (2). La *Gazette* l'appliquera strictement. Pendant de longs mois, elle s'abstiendra de porter le moindre jugement sur les mesures gouvernementales : emprunts, réforme électorale etc. (3). En mai cependant, alors que l'on débat de la loi sur l'incapacité parlementaire des fonctionnaires publics, la *Gazette* émet de vifs regrets sur cette mesure, mais parce qu'elle ne peut que déforer le gouvernement (4). Elle s'abstiendra encore aux élections législatives, provinciales et communales qui se succéderont au cours de cette période chargée, et reconnaîtra à l'issue de celles-ci que les catholiques, à Liège notamment, « ont dans un but de nationalité, secondé de leur vote et de leur action les libéraux constitutionnels afin d'écarter les radicaux » (5).

Le principal souci de la *Gazette* est en effet depuis la révolution en France de réfuter les idées tant radicales que républicaines ou socialistes, qui selon elle, menacent l'État belge dans ses fondements(6). Elle prêche le calme, félicite la population ouvrière du bon esprit qui l'anime. Seul le sentiment chrétien, dit-elle, fait contre-poids aux passions qui se déchainent (7). Les réformes éventuelles doivent faire l'objet d'études approfondies (8). C'est progressivement que « avec

(1) *Gazette de Liège*, 28 février 1848.

(2) *Ibidem*, 29 février 1848, revue des journaux qui font des proclamations dans le même sens.

(3) Au *Libéral liégeois*, qui faisait remarquer que le journal catholique n'avait toujours pas émis d'avis sur l'emprunt projeté par le gouvernement, la *Gazette* réplique : « Une responsabilité immense pèse sur le Cabinet du 12 août ; cette responsabilité, la *Gazette* la lui laisse. Mais elle n'écrira ni une ligne, ni un mot qui puisse mettre obstacle à l'accomplissement des devoirs que de récents événements ont imposés à un ministère sorti du camp libéral et non du nôtre. » *Gazette*, 21 mars 1848.

(4) *Ibidem*, 8, 9 et 10 mai 1848.

(5) *Ibidem*, 1-2 juillet 1848.

(6) La question de l'organisation du travail fera à nouveau l'objet d'articles nombreux et sévères : *Ibidem*, 29-30 avril 1848, 10, 11 et 12 mai 1848, 13-14 mai 1848, etc.

(7) *Ibidem*, 9 mars 1848.

(8) *Ibidem*, 8 mai 1848.

un peu de patience, nous améliorerons chaque jour l'état social, et nous initierons sans trouble toute la population à la vie politique » (1).

La *Gazette* va bientôt pouvoir toucher un public plus large, une classe moins aisée, par une réduction importante du prix de son abonnement, à partir du 1er juillet 1848 (2). Cependant cette mesure n'avait été rendue possible que par la suppression de la loi sur le timbre (3), qui frappait jusqu'alors chaque exemplaire du journal d'une taxe de 5 centimes. Un abaissement des tarifs avait été aussitôt pratiqué par tous les journaux, et cette mesure favorisait particulièrement la création et le développement des journaux démocrates, qui grâce à leur format plus réduit pouvaient pratiquer des prix encore inférieurs.

Pour arrêter leur expansion, Demarteau crée le 21 septembre 1848 un quotidien de petit format (4), les *Nouvelles du Jour*, dont l'abonnement est de TROIS francs par trimestre. Jamais aucun quotidien ne s'est vendu aussi bon marché à Liège, et peut-être même en Belgique (5). Le nouvel organon se contente de reproduire uniquement, et cela explique son bas prix, les nouvelles et annonces de la *Gazette*. Il ne contiendra donc pas d'articles de fond, et laissera de côté la lutte politique. Les *Nouvelles* se cantonnent, de propos délibéré, dans le cadre restreint d'« une feuille de faits et de nouvelles ». Dans la courte profession de foi publiée dans le premier numéro, le but est clairement défini : l'accès des *Nouvelles du Jour* sera sévèrement interdit aux « doctrines qui menacent à la fois la famille, la propriété, les mœurs, les croyances en général et tous les droits de la véritable liberté humaine » (6).

Ainsi que le reconnaît le descendant de Demarteau, « les *Nouvelles du Jour* ne devaient jouer dans l'œuvre de la presse qu'un rôle en quelque sorte négatif : enlever au peuple la tentation de satisfaire son besoin de savoir par la lecture de feuilles hostiles à la foi » (7).

Nous ne devons pas remonter très haut pour retrouver l'expression de cette idée. Même si l'évêque de Liège ne fut pour rien dans

(1) *Ibidem*.

(2) L'abonnement d'un trimestre coûtera 7 frs 50 contre 9 pour la ville et 8 frs 50 contre 11 pour la province.

(3) La loi qui supprime l'impôt du timbre sur les journaux et écrits périodiques fut promulguée le 25 mai 1848. *Moniteur*, 26 mai 1848 et *Pasinomie*, 1848, n° 289, p. 221.

(4) Le format est de 35 × 25 centimètres.

(5) Cfr U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 230-231.

(6) *Nouvelles du Jour*, 21 septembre 1848, p. 1, c. 1.

(7) J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 205.

cette création — ce que nous ignorons —, nous y retrouvons sa conception, le but primordial qu'il a fixé à la presse catholique de son diocèse. Les *Nouvelles du Jour* sont directement issues de la ligne de conduite que Mgr Van Bommel avait progressivement tracée.

Loin de constituer une charge pour la *Gazette de Liège*, les *Nouvelles du Jour*, qui conserveront rigoureusement le même caractère ⁽¹⁾, contribueront à en assurer le développement, au point que le puissant *Journal de Liège*, sera amené à imiter le système ⁽²⁾.

La place occupée par la *Gazette de Liège* parmi les journaux liégeois était très solide à la mort de l'évêque de Liège, Mgr Van Bommel, survenue le 7 avril 1852 ⁽³⁾. Cette place, le quotidien catholique la lui devait assurément. Sous la direction de la dynastie des Demarteau, la *Gazette* était appelée à une longue carrière ⁽⁴⁾, où elle prendra un caractère différent, mais sa première décennie d'existence a été marquée par l'influence de cette grande personnalité, dont le rôle fut capital, non seulement dans la province de Liège, mais dans la Belgique toute entière, pour l'orientation et le développement des journaux catholiques, et la politique épiscopale en matière de presse ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 205.

⁽²⁾ *Ibidem*, p. 205-206.

⁽³⁾ Né à Leyde en 1790, Mgr Van Bommel avait été ordonné prêtre en 1816 et sacré évêque de Liège le 15 novembre 1829. U. CAPITAINÉ, *Nécrologe pour 1852*, p. 108-181.

⁽⁴⁾ Elle est absorbée par *La Libre Belgique*, le 1er janvier 1967.

⁽⁵⁾ Il a été montré plus haut que l'intérêt que Mgr Van Bommel portait à la presse ne se bornait pas aux horizons liégeois. D'autre part, son influence se prolonge au delà de sa mort; les évêques, lors de leur réunion de 1857, rappelleront la circulaire sur la lecture de la mauvaise presse, rédigée en 1843 par Mgr Van Bommel. Cfr A. SIMON, *Réunion des évêques*, p. 125.

CHAPITRE III

LA PRESSE LIBÉRALE

En 1830, au moment où éclate la révolution belge, Liège compte deux journaux libéraux, le *Journal de la Province de Liège* et le *Politique*. Avant d'étudier leur évolution à la suite de cet événement capital, il convient de revenir rapidement sur les premières années de ces quotidiens.

Le *Journal de la Province de Liège* est le plus ancien des journaux liégeois. Il appartient à la famille Desoer qui, le 16 avril 1764, reçut en la personne de F. J. Desoer le privilège, conféré par le prince-évêque Charles d'Oultremont, de l'impression de la *Gazette de Liège* (1). A travers les bouleversements de régime, la feuille changea à plusieurs reprises de titre. Il porte celui de *Journal de la Province de Liège, politique, commercial et littéraire* depuis le 1er février 1816 (2). Il modifiera celui-ci le 2 décembre 1832 en *Journal de Liège et de la Province, feuille politique, commerciale et littéraire*.

Son attitude est, jusqu'en 1830, très réservée en matière politique. Il connaît cependant un très grand succès dû sans doute à son ancienneté et à sa vogue pour les annonces (3). Il est, à cette époque déjà, le plus répandu des journaux liégeois avec 1594 abonnés. En août 1830, Jacques Desoer qui a repris l'imprimerie de ses parents en 1828 (4), vient précisément de confier la rédaction de son journal à Hippolyte

(1) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux liégeois*, pp. 68-78. Pour plus de détail sur le *Journal de la Province de Liège*, cfr A. VERMEERSCH en H. WOUTERS, *Bijdragen to⁸ de geschiedenis van de belgische pers 1830-1848*, Louvain-Paris, cahier n° 4 du C.I.H.C.t 1958, pp. 69-73.

(2) Paraissant d'abord trois fois par semaine, il prit le nom de *Gazette nationale liégeoise* du 29 novembre 1792 au 4 mars 1793, puis le 24 septembre 1794 celui de *Gazette nationale de Liège et nouvelles politiques* jusqu'en 1795 où il reprend celui de *Gazette de Liège*. Il devient quotidien le 1er mai 1809 puis prend successivement les titres de *Journal du Département de l'Ourthe* le 27 janvier 1811, *Journal politique de la ville de Liège* le 28 janvier 1814 et *Journal de Liège, politique, commercial et littéraire* le 4 février 1814 avant de prendre les deux titres que nous donnons dans le texte. Cfr U. CAPITAINE, *ibidem*.

(3) J. MALOU, Notice statistique sur les journaux belges, dans *Bulletin de la commission centrale de statistique*, t. 1, pp. 273-307, 283 et 285 et A.R.A., *Oorlog*, n° 264, lettre du baron de Crassier à Rottier, le 3 mars 1835.

(4) Voir au sujet de la Maison Desoer, J. STIENNON, Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : les Desoer, dans *La Vie Wallonne*, t. XXIV, pp. 157-185, 1950. Jacques Desoer (Liège 1782-25 mai 1861). Cfr U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, pp. 36-37.

Guillery ⁽¹⁾. Ce Français de 37 ans (il n'obtiendra la naturalisation belge qu'en 1840) est professeur de mathématiques et de belles lettres, ingénieur par surcroît; il est installé en Belgique depuis quelques années. En 1825, il a été nommé à la chaire de rhétorique au Collège de Liège où il occupe les fonctions de préfet. Pendant près de dix ans il se chargera de la partie politique du journal, recevant à l'occasion la collaboration de quelque hommes politiques liégeois. Il imprimera une allure politique plus décidée au journal.

A l'inverse, le *Politique, municipal, provincial et national* est un quotidien politiquement très engagé. Il est l'héritier du *Mathieu Laensbergh* créé le 1er avril 1824 par un groupe de jeunes universitaires liégeois. Le titre a été modifié le 1er janvier 1829.

Depuis sa création jusqu'en 1830, la direction et la rédaction du journal furent talentueusement assurées par les frères Charles et Firmin Rogier ⁽²⁾, Joseph Lebeau ⁽³⁾, Paul Devaux ⁽⁴⁾, Félix Van Hulst ⁽⁵⁾ tandis que Henri Lignac tenait le rôle d'éditeur-imprimeur. Devenu rapidement un des principaux organes de l'opposition belge à la politique du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, le quotidien libéral se fit particulièrement remarquer par sa grande réserve en matière religieuse. Paul Devaux, dans une série d'articles en 1827 et 1828, s'expliqua sur la nécessité d'écarter tous les problèmes épineux qui divisaient catholiques et libéraux. Ainsi étaient posées les bases de l'Union, dont le *Politique* devait être le plus fervent défenseur ⁽⁶⁾.

Son attitude courageuse, la qualité de sa rédaction lui assurent un succès peu commun. Il compte en 1830, 1226 abonnés ⁽⁷⁾. Quatre de ses articles sont incriminés par la justice hollandaise mais la révolution met fin aux poursuites engagées.

A la suite de ces événements, les membres de l'équipe du *Politique* sont appelés à une brillante carrière au service de l'État : Charles

⁽¹⁾ Hippolyte Guillery (Versailles 1793-Bruxelles 22 mars 1849), naturalisé en 1840, remplira les fonctions de préfet jusqu'en août 1839, date à laquelle il deviendra ingénieur des ponts et chaussées. *Biographie nationale*, t. 8, c. 535-546.

⁽²⁾ Charles Rogier (St-Quentin 1800-Bruxelles 27 mai 1885). *Biographie nationale*, t. 19, c. 693 à 781.

⁽³⁾ Joseph Lebeau (Huy 1794-19 mars 1865). F. DAXHELET, *Joseph Lebeau*, Bruxelles, 1945.

⁽⁴⁾ Paul Devaux (Bruges 1801-Bruxelles 30 janvier 1880). *Biographie nationale*, t. 34, c. 211-230.

⁽⁵⁾ Félix Van Hulst (1799-1872) dans *Les Gens de robe liégeois et la révolution de 1830*, Liège, 1931, pp. 305-307.

⁽⁶⁾ *Mathieu Laensbergh*, 21 mars 1827 : « De la réserve qu'on nous reproche en matière religieuse. » Voir aussi son article du 1er novembre 1827.

⁽⁷⁾ J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux belges*, op. cit., p. 11.

Rogier au gouvernement provisoire, Joseph Lebeau et Paul Devaux au Congrès national, Firmin Rogier dans la diplomatie.

Seul Lignac reste à la rédaction, toujours aidé par Félix Van Hulst et bientôt et surtout par Constant Materne (1), épisodiquement par Jean-Baptiste Kaufmann (2).

1. L’AFFIRMATION DE TENDANCES LIBÉRALES OPPOSÉES PENDANT LE CONGRÈS NATIONAL

La révolution fut accueillie très favorablement par la presse liégeoise. Cependant, les mois suivants virent les deux journaux libéraux s’affronter quant à l’orientation à donner au nouvel État.

Pour le *Politique*, les conséquences de la révolution se présentent comme une occasion privilégiée pour réaliser l’œuvre de l’Union. Plus que jamais, celle-ci est nécessaire afin que, dans la Constitution qui s’élabore, soit tenu compte des aspirations des différentes tendances politiques, tant catholique que libérale (3). Le *Politique* se fera donc le défenseur des mesures du gouvernement provisoire, puis des Cabinets du Régent, ainsi que des décisions du Congrès national qui tentent à faire aboutir ce programme « La liberté en tout et pour tous ».

Le but du journal est d’éviter toute division intempestive devant les menaces que l’étranger fait peser sur le jeune État. Les tendances extra-nationales seront vivement combattues dans ses colonnes. De bons traités commerciaux devaient, selon lui, régler aisément les problèmes économiques du jeune État (4). Il se pose en monarchiste convaincu, proposant l’un des tous premiers sans doute le prince de

(1) Jean-François-Constant Materne (Huy 1807-Schaerbeek 15 avril 1860) avait collaboré au *Courrier des Pays-Bas* avant 1830. Il rédigea le *Politique* jusqu’en 1833, date où il fut nommé chef de bureau au ministère des Affaires étrangères dont il deviendra secrétaire général en 1847. U. CAPITAINÉ, *Nécrologe liégeois*, 1860, pp. 47-50.

(2) Jean-Baptiste Kaufmann (Liège 1793-Amay 1er mars 1861). Sa collaboration fut occasionnelle jusqu’en 1834. Le 27 février 1831, il est nommé secrétaire-général au ministère des Finances, puis, trois mois plus tard, secrétaire de la Maison du Roi, chargé de la liste civile jusqu’au 18 septembre 1832, lorsqu’il est nommé chargé d’affaires à Madrid. A partir de juillet 1834, il revient en Belgique où il est directeur du Trésor, poste qu’il occupera jusqu’en 1860. Pendant cette dernière charge, il reprit occasionnellement sa collaboration au *Politique*. U. CAPITAINÉ, *Nécrologe liégeois 1861*, pp. 49-51.

(3) « C’est maintenant à l’opinion publique à préparer par une discussion libre et calme les voies qui doivent nous conduire à un état définitif, expression du vœu national. Que nul système n’aspire à prévaloir d’une manière trop absolue ; que des diverses nuances d’opinion sorte un éclectisme politique propre à les concilier toutes. C’est l’union qui nous a donné la victoire ; c’est l’union seule qui peut en amener les fruits. » *Politique*, 7 octobre 1830.

(4) *Politique*, 10 octobre 1830 et surtout au début janvier 1831, 3-4, 6 et 7 janvier 1831.

Saxe-Cobourg comme candidat au trône ⁽¹⁾ et il s'efforcera tant à propos des XVIII que des XXIV Articles à faire comprendre à ses lecteurs la nécessité de se plier aux lourds sacrifices qu'ils imposaient au pays, pour asseoir l'indépendance et assurer l'application de la Constitution.

Dans cette action, le *Politique* se heurtera constamment aux critiques acerbes du *Journal de la Province de Liège*. Peu engagé politiquement jusqu'alors, le *Journal de la Province*, tout en saluant la révolution, s'est étonné de la rapidité de l'effondrement du régime hollandais ⁽²⁾. Les conséquences des événements révolutionnaires lui apparaissent de façon moins favorable qu'aux yeux des rédacteurs du *Politique*. Très rapidement, il se prononce contre l'Union. Chaque tendance doit reprendre son indépendance dans les discussions du Congrès car, au sein de l'Union, les libéraux ne sont que les dupes des catholiques ⁽³⁾.

Cette idée sera un des thèmes essentiels débattus par le journal durant toute cette décennie. Il est marqué du sceau anticlérical qui caractérisera également la position du journal et qui le fera reconnaître comme le porte-parole du libéralisme « exclusif », « philosophique » ou plus tard « doctrinaire » à Liège.

Pourtant, ce n'est pas sa préoccupation dominante à l'époque. Les problèmes de l'industrie dont la situation est devenue alarmante et dont les débouchés sont incertains retiennent particulièrement son attention. Dès le mois d'octobre, il se fait le défenseur des industriels. Il ouvre ses colonnes à leurs doléances et laisse paraître notamment une série d'articles signés Adèle ⁽⁴⁾ qui font une description pessimiste et attirent l'attention sur le sort incertain de « cette industrie que l'on semble mépriser et qui pourtant est la source de toute prospérité » ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ *Politique*, 18-19 octobre 1830.

⁽²⁾ *Journal de la Province*, 8 octobre 1830.

⁽³⁾ « Nous avons dit et répété que l'Union était dissoute; où est elle aujourd'hui? Le premier anneau de la chaîne est rompu! Tant mieux, la marche de chacun en sera plus franche; les libéraux seront libéraux; les apostoliques seront apostoliques. Nous sommes contre l'Union parce que nous aimons le langage clair et précis ... » *ibidem*, 18 novembre 1830.

⁽⁴⁾ *Journal de la Province*, 25-26 octobre 1830. Il semble vraisemblable que sous ce pseudonyme se cache Adolphe Delfosse. Cet avocat à l'aube de sa carrière politique vient d'être élu échevin de la ville de Liège. Il sera l'un des piliers de l'union libérale à Liège qui l'élira conseiller provincial en 1836 et représentant à la Chambre en 1840. Sur Delfosse (Liège 1801-1857), cfr U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois 1857*, p. 8-27.

⁽⁵⁾ *Journal de la Province*, 25-26 octobre 1830, 30 octobre, 8-9 novembre et 6-7 décembre 1830.

Ces articles indiquaient bien que le cadre de la Belgique était trop étroit pour trouver une solution à ces difficiles problèmes, mais le journal se gardera de présenter une option en faveur des Pays-Bas ou de la France jusqu'au début de janvier 1831 (1).

Cette attitude reflète les indécisions et les divisions des industriels liégeois (2).

Fin du mois de décembre, l'aspiration à la réunion à la France se dessine de plus en plus nettement dans leurs rangs (3). Un nouveau journal, *l'Industrie*, créé le 1er janvier 1831, tente de prendre la direction du mouvement (4). Encore prudent durant la première semaine de janvier 1831 (5), le *Journal de la Province* se laisse bientôt entraîner par le courant (6).

Il présente alors l'indépendance de la Belgique comme une chimère (7). Il n'hésite plus entre l'alternative du retour aux Pays-Bas ou de la réunion à la France. La première solution se heurte trop évidemment aux désirs de la population, alors que les intérêts commerciaux se joignent aux aspirations linguistiques et culturelles pour réunir le pays à la France. Seule celle-ci peut donner à la Belgique la véritable liberté à laquelle elle aspire (8).

Le refus opposé par le roi Louis-Philippe à la nomination du duc de Nemours comme roi des Belges n'empêchera pas le *Journal de la Province* de prolonger sa campagne francophile et de développer ce thème jusqu'au mois de juillet 1831. Le temps devait, selon lui, jouer en faveur de cette solution et l'imposer finalement au pays (9).

La candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg sera présentée comme une véritable menace dirigée par l'Angleterre contre

(1) Cette adresse est publiée par le *Journal de la province* du 2 janvier 1831. Le texte est reproduit dans P. HARSIN, *Liège et la révolution de 1830*, p. 78-83.

(2) Deux rapports fort objectifs envoyés le premier de Gand, 19 décembre 1830, le second de Liège, 31 décembre 1830, A.R.A., *Staatssecretarie*, Geheim, 5740, F¹ secret.

(3) Des placards sont affichés en ville et reproduisent une adresse en faveur de la réunion à la France que les habitants sont invités à signer. Le *Journal de la Province de Liège* la publie le 3-4 janvier 1831.

(4) Sur *l'Industrie*, cfr notre chapitre « La presse orangiste ».

(5) *Journal de la Province*, 6 janvier 1831.

(6) *Idem*, 13-14 janvier 1831.

(7) *Idem*, 2 avril 1831.

(8) « Ce n'est qu'après y avoir mûrement réfléchi, après avoir pesé les diverses chances réservées à la Belgique, que nous nous sommes déterminés à indiquer les vœux que le pays doit faire entendre pour son bonheur ». *Idem*, 24-25 janvier 1831, 2 avril 1831.

(9) 17 avril 1831.

l'industrie belge (1). Elle sera l'objet d'articles très hostiles (2). Cette solution se faisant plus proche donnera lieu au développement curieux mais sans suite, d'un thème séparatiste, développé en mai (3).

Après avoir évoqué les souvenirs d'un vieux Liégeois qui rappelait les aspirations pro-françaises de l'ancien pays de Liège (4), le journaliste fit remarquer que la principale opposition de la réunion à la France venait du Brabant, et de se poser la question de savoir pourquoi, puisque les intérêts liégeois étaient si mal compris par le Brabant, le pays de Liège devait participer avec lui à une indépendance ruineuse. Une fois les intérêts dissociés, Liège réclamerait bien sûr sa réunion à la France (5).

Bien que reprise au bond par l'*Industrie* (6) et le *Journal de Verviers* (7), cette idée, évoquée à nouveau vers la mi-juillet (8), restera sans suite. Elle n'avait, en effet, aucun fondement profond et ce n'était en fait qu'une façon de critiquer les unionistes en leur montrant jusqu'où pouvaient conduire des intérêts trop égoïstement conçus (9).

La campagne francophile se clôturera brusquement, très exactement le jour de l'avènement du roi Léopold, le 21 juillet 1831. A cette date, le *Journal de la Province* se soumet sans réserve au fait accompli, se refusant désormais de le juger et il fixe clairement son

(1) « On veut, dit-on, que la Belgique soit indépendante, et l'on parle de nommer un prince anglais. Il ne serait pas plus ridicule d'organiser l'indépendance de la Grèce en lui donnant pour chef l'un des fils du Grand Turc. Que deviendrait notre industrie, la Belgique une fois placée sous le patronage de l'Angleterre? Que deviendraient nos relations avec la France, aussitôt que la Belgique est déclarée marché anglais? (...) » *Journal de la Province*, 30 avril 1831.

(2) *Idem*, 28 mai 1831.

(3) Ces tentatives ont été relevées précédemment par J. STENGERS, *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1950, p. 1015-1016 et LÉON L. GUILLAUME, *Aux origines du mouvement wallon. Sentiments liégeois et sentiment français en 1830 et 1831*, dans *La Vie wallonne*, 1949, p. 15 à 34.

(4) *Journal de la Province*, 13-14 mai 1831.

(5) *Idem*, 15 mai 1831.

(6) *Industrie*, 15 mai 1831.

(7) Article reproduit par le *Journal de la Province*, 18 mai 1831.

(8) *Journal de la Province*, 14 et 17 juillet 1831.

(9) La réflexion du journal le 15 mai 1831 est significative « Chacun pour soi, ils en donnent l'exemple ». En 1832 encore, le *Journal de la Province* reviendra curieusement sur l'évocation nostalgique de l'indépendance du Pays de Liège. « L'indépendance dont ont joui nos pères n'était pas seulement écrite sur le papier; elle n'était pas un vain mot, mais une réalité incontestable, et qui sait, (nous avons vu tant de vicissitudes surprenantes) qui sait si nous ne sommes pas destinés à retrouver un bien que nous avons perdu? » *Journal de la Province*, 29 août 1832 et encore le 7 septembre 1832. *L'Industrie* relança aussi l'idée au même moment, 30 août 1832, 6 septembre 1832 et 19 septembre 1832.

nouveau rôle, maintenant que le sort de la révolution est fixé : « Il faut veiller à l'exécution de la Constitution, empêcher que les partis ne la confisquent à leur profit, que le jésuitisme n'étouffe la liberté dont il feint d'être le chaud admirateur. » (1)

De fait, le journal respectera scrupuleusement ce programme. Abandonnant toutes aspirations extra-nationales, il défendra l'indépendance du pays, sa Constitution et sa royauté. Il portera son action sur le plan intérieur, devenant le porte-drapeau du libéralisme d'opposition anticléricale.

*
* *

A côté de ces deux tendances libérales représentées respectivement par les deux grands journaux, le *Politique* et le *Journal de la Province*, une troisième avait déjà tenté de faire entendre sa voix par la presse, c'est le libéralisme qui se qualifie alors comme « un mouvement » et qui sera appelé plus tard libéralisme progressiste ou encore radicalisme.

En octobre 1830, une *association patriotique liégeoise* s'était constituée à Liège pour convier les citoyens à discuter des problèmes politiques et à faire leur choix dans les élections (2). Elle fut très tôt débordée par des éléments progressistes (3). Pratiquement au même moment, un prospectus d'un petit quotidien était lancé le 22 octobre 1830. D'un prix dérisoire comparé à ses concurrents (5 centimes contre plus ou moins 20 centimes au n^o, 8 frs l'abonnement par trimestre pour la ville), il annonçait vouloir propager la doctrine de la souveraineté du peuple « destinée à devenir désormais la base des institutions politiques de l'Europe » et en tirer toutes les conséquences (4). *Le Citoyen, journal politique, scientifique et littéraire*, annonçait qu'il paraîtrait lorsqu'il aurait atteint le chiffre de 200

(1) *Journal de la Province*, 21 juillet 1831.

(2) La constitution de cette association est annoncée par le *Courrier de la Meuse*, 22 octobre 1830. Elle a nommé l'avocat de Lezaack comme président, comme vice-président Richard-Lamarche, catholique, et l'avocat Putzeys comme secrétaire. Le jeune Clément Muller, futur rédacteur du *Journal de Liège* ainsi que Bayet et Collette qui se manifesteront tous deux plus tard comme les plus avancés parmi les libéraux progressistes, figuraient parmi les membres de cette association.

(3) Le seul représentant des catholiques, Richard-Lamarche, n'accepte pas les fonctions de vice-président, *Courrier de la Meuse*, 25-26 octobre 1830. L'évolution de l'*Association patriotique* que nous rapportons dans les lignes qui suivent, montre clairement cette orientation radicale.

(4) Prospectus du *Citoyen*, 22 octobre 1830. Pour plus de détail, notamment concernant les rédacteurs, voir Répertoire.

abonnés (1). Nous ignorons s'il y était parvenu lorsqu'il sortit son premier numéro le 3 novembre 1830. Il fait un très large écho aux réunions des associations patriotiques, nées à cette époque dans la plupart des grandes villes belges mais, par l'importante place qu'il lui accorde, il se pose en véritable publication de l'*Association patriotique liégeoise*. Il en publie le règlement (2) et de multiples procès-verbaux (3). Il fait état de la prise de position de l'Association en faveur de la république (4) et ouvre ses colonnes à des lecteurs républicains (5) mais sans mettre l'accent particulier sur cette question.

Sans aller jusqu'à prôner le suffrage universel, il se prononce pour un système électoral très largement ouvert, basé sur l'intelligence et la richesse (6). Le *Citoyen* fait preuve d'un anticléricalisme très prononcé (7). Il est opposé à ce que l'État accorde un salaire aux prêtres (8).

Assez curieusement, cette fièvre ne dure que quinze jours. Dès le numéro qu'il fait paraître les 15-16 novembre 1830, la veine d'inspiration du journal semble être tarie. Les articles de fond, extrêmement nombreux auparavant, deviennent de plus en plus rares (9). Dès le 10 novembre 1830, le *Citoyen* a tenté de s'attirer une clientèle d'annonceurs en déclarant la gratuité des annonces dans le journal jusqu'au 31 décembre 1830. Cette mesure dénote les difficultés financières du quotidien, elle entraîne un manque à gagner considérable. Ceci et le manque de succès sans doute entraîna la disparition du *Citoyen* au début de décembre 1830 (10).

Un hebdomadaire, le *Franc Liégeois*, reprendra, à partir du 3 janvier 1831, sa tâche de porte-parole de l'*Association patriotique liégeoise*. Un des rédacteurs, l'avocat Jules Putzeys, est d'ailleurs vice-

(1) *Ibidem*, 22 octobre 1830, p. 2.

(2) *Le Citoyen*, 3 novembre 1830.

(3) *Idem*, 4 novembre 1830, 8-9 novembre 1830, 11 novembre 1830.

(4) *Idem*, 11 novembre 1830.

(5) *Idem*, 13 novembre 1830.

(6) *Idem*, 14 novembre 1830.

(7) « Nous tâcherons de faire rentrer les ministres de la religion dans leurs temples ; et nous blâmerons leurs ennemis de les y inquiéter ». *Citoyen*, 11 novembre 1830. Il s'en prend violemment à l'évêque de Liège, Mgr Van Bommel, à qui il reproche tout à la fois sa nationalité et son caractère dominateur. « Que faites-vous ici, Monseigneur ? Ne songez-vous pas à la retraite ? » *Citoyen*, 7 novembre, 11 novembre 1830.

(8) *Idem*, 11 novembre 1830.

(9) Dans certains numéros, le quotidien va jusqu'à reproduire les débats du Congrès national sur trois pages entières. *Citoyen*, 15-16 novembre, 19 novembre 1830, etc...

(10) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux liégeois*, p. 187 donne la date du 29 novembre 1830 comme fin de parution, mais nous avons consulté les numéros des 1er et 2 décembre, sans pouvoir certifier que ce soient là les derniers numéros parus.

président de l'Association (1). Le *Franc Liégeois* se veut le contrôleur pointilleux du pouvoir issu de la révolution de septembre (2). Il est le défenseur des intérêts du peuple (3), le détracteur de l'aristocratie et des personnes qui accaparent les places (4). Il s'irrite constamment de la lenteur des travaux du Congrès national. Très méfiant vis-à-vis de la monarchie, il fait l'éloge du « premier citoyen de la Belgique » de Potter.

Pendant la première partie de son existence, le *Franc Liégeois* prône le maintien de l'Union dont il fait un vif éloge (5). Il s'oppose résolument à l'idée de réunion de la Belgique à la France dont il démontre les inconvénients tant politiques qu'économiques (6). « L'indépendance avant tout, écrit-il, et honte à celui qui fuit cette bannière » (7).

À quelques semaines de là cependant (8), après le refus du roi Louis-Philippe d'accepter la couronne pour le duc de Nemours, l'incertitude du moment et peut-être un changement dans l'équipe de rédaction (9) le font évoluer dans un sens tout différent. Son mot d'ordre devient « La réunion de la Belgique à la France avant tout. La République, si la réunion est impossible » (10).

Le *Franc Liégeois* critique alors l'Union qui fait le jeu des catholiques particulièrement en matière d'enseignement (11). Il brise encore quelques lances en faveur de la souveraineté du peuple (12) et de l'extension de la capacité électorale au-delà du cens (13) puis il disparaît fin mars 1831 après treize numéros.

(1) Jules Putzeys (Liège 1809-Ixelles, 2 janvier 1882) deviendra secrétaire général du ministère de la Justice. *Biographie nationale*, t. 3, p. 206-207. U. CAPITAIN, *Recherches sur les journaux liégeois*, p. 193, n. 2 cite encore Charles Moulan comme rédacteur (Liège 1805-24 janvier 1847).

(2) Il s'en explique dès sa première parution, sans titre et sans numéro, avec une vignette représentant une pie, p. 2-3.

(3) *Idem*, p. 6-7.

(4) *Franc Liégeois*, n° 5, p. 12-15.

(5) *Idem*, n° 1, p. 10-11.

(6) *Idem*, n° 2, p. 3-13.

(7) *Idem*, n° 2, p. 3.

(8) Cette imprécision chronologique est due au fait que les numéros du *Franc Liégeois* ne sont pas datés.

(9) Au fil des numéros, la qualité de la rédaction devient moins bonne. Les rédacteurs se perdent dans une longue polémique sans grand intérêt avec *Le Politique*, qui devient la cible favorite du *Franc Liégeois*. Cfr n° 3, p. 7-10 et n° 7, p. 5-10, n° 8, p. 6-11, n° 9, p. 1-3 et 13-15.

(10) *Le Franc Liégeois*, n° 8, p. 15-16.

(11) *Franc Liégeois*, n° 8, p. 5-6, 13-14, n° 10, p. 13-16.

(12) *Idem*, n° 9, p. 9-13. Article tiré de l'*Organisateur belge*.

(13) *Idem*, n° 10, p. 1-15. Article intitulé « Quelle doit être la base d'une bonne loi électorale ? » avec en exergue « Les Belges sont égaux devant la loi » (Const., art. 6).

Quoique n'ayant pas rencontré un très grand succès, ces deux feuilles politiques témoignent que le libéralisme progressiste est, très tôt, en germe dans le contexte politique liégeois. En veilleuse ensuite pendant quelques années, le mouvement réapparaîtra avec une vigueur nouvelle qui marquera considérablement la vie politique liégeoise.

*
* *

Ainsi, dès les tous premiers mois de l'indépendance du pays, les tendances libérales qui s'affronteront durant la période qui fait l'objet de notre étude sont représentées chacune par un organe de presse. C'est peut-être une caractéristique essentielle de la presse liégeoise, la véritable fusion d'intérêts qui existera entre journaux et mouvements politiques.

2. LE POLITIQUE ET L'AFFAIBLISSEMENT PROGRESSIF DU LIBÉRALISME UNIONISTE

Si, sur le plan national, le nom du *Politique* conservera longtemps la réputation justifiée qu'il s'était acquise avant 1830 (1), le succès commercial de la feuille libérale unioniste et son influence politique à Liège ne furent, par contre, pas à la hauteur de celle-ci. De 1831 à 1836, le *Politique* va connaître une exceptionnelle désaffection de lecteurs. Tombé à 857 en 1831, le nombre d'abonnés au journal va atteindre son chiffre le plus bas en 1836 avec 264 abonnés seulement(2).

Les raisons de cet effacement sont de plusieurs ordres. La première tient à la rédaction du quotidien. Les rédacteurs n'ont plus l'envergure de la précédente équipe. On est mal renseigné sur le sort même de la propriété du *Politique*. Sans doute les frères Rogier, Devaux et Lebeau en ont-ils conservé une part, mais leurs activités politiques les écartent de la gestion de la feuille liégeoise. La responsabilité en incombe à Henri Lignac. Bien qu'à la suite du départ de

(1) La persistance de cette renommée se marque tout particulièrement par la création, le 1^{er} janvier 1843, à Bruxelles, du journal *Le Politique*, pour défendre des positions fort semblables à celles de l'ancien organe libéral unioniste. Cfr A. VERMEERSCH, *De structuur van de belgische pers*, dans A. VERMEERSCH et H. WOUTERS, *Bijdragen tot de geschiedenis van de belgische pers*, Louvain-Paris, 1958, cahier n° 4 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, p. 61-68 et particulièrement la note 37, p. 66.

(2) J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux belges*, dans *Bulletin de la commission centrale de statistique*, t. 1, p. 273-307, 1843, particulièrement p. 283 et 285.

ses associés, il fut amené à représenter la tendance libérale au sein du comité électoral de l'Union, ce ne fut jamais un homme politique de premier plan, ni dans l'action, ni dans les idées (1). Il sera aidé dans sa tâche principalement par le jeune Constant Materne qui prit une grande part dans la rédaction jusqu'en 1833, avant d'être nommé chef de bureau au ministère des Affaires étrangères (2). Charles Marcellis fut également un collaborateur actif au *Politique*. En 1833, il sera envoyé par les Liégeois à la Chambre des Représentants mais il n'y siégea que quelques mois ; il se lancera ensuite dans les affaires industrielles (3). Jean-Baptiste Kaufmann enfin prêta aussi occasionnellement sa plume au journal.

Après 1833, Théodore Weustenraad, poète à ses heures, mais qui remplissait depuis novembre 1832 les sévères fonctions d'auditeur militaire dans la province de Liège et l'avocat Jean-Pierre Nossent furent les principaux adjoints de Lignac (4).

Cette équipe ne parvient pas à conserver au *Politique* sa verve originale. La position du journal est évidemment très différente depuis la révolution. Le temps des revendications est passé pour les rédacteurs unionistes qui consacrent leurs efforts à assurer l'équilibre politique nécessaire pour la sauvegarde de l'indépendance du pays et la Constitution.

Cette position, toute en défensive, manque de vigueur. Le *Politique* est pâle ; la conception même qu'il présente du libéralisme le condamne à adopter une position terne, manquant singulièrement

(1) Il n'existe, assez curieusement, aucune biographie de Lignac. Tout ce que nous savons de sa fin de carrière, c'est qu'il fut nommé régisseur général du chemin de fer en mai 1837. Voir DISCAILLES, *Charles Rogier*, t. III, p. 105. La date est donnée dans la chronique de 1837 du *Journal de Liège*, 5 janvier 1838, p. 1, c. 1. Nicolas Hennequin se plaignait auprès de Rogier du peu de poids que prenait Lignac dans les discussions politiques (A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 346, lettre du 8 mai 1833). Par contre, Mgr Van Bommel le recommandait le 28 février 1834 à son neveu Peyrot, en remarquant : « Ce Lignac n'est pas l'auteur des mauvais articles que le *Politique* a depuis quelques temps. C'est du reste (...) un libéral fort honorable, bon enfant et Liégeois pur » (A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, lettres à Peyrot).

(2) Constant Materne (Huy 1807-Schaerbeek 15 avril 1860), U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1860*, p. 47-50.

(3) Charles Marcellis (Anvers 1798-Liège 12 septembre 1864), *Biographie nationale*, t. 13, c. 425-429.

(4) Jean-Théodore-Hubert Weustenraad (Maastricht 1805-Jambes 25 juin 1849) avait déjà acquis une expérience dans la presse en collaborant à l'*Éclaireur du Limbourg*, de Maastricht avant 1830. Un article contre le ministre de la Justice Van Maanen lui avait valu un procès qui fit, à l'époque, du bruit à Liège. Après la révolution, il avait, pendant peu de temps, collaboré aussi au *Courrier* à Bruxelles. *Biographie nationale*, t. 27, c. 219-222. Jean-Pierre Nossent (Liège 1786-12 avril 1863) avait exercé les fonctions d'avocat à Paris de 1815 à 1825. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1863*, p. 97-99.

d'attrait. Les rédacteurs défendent une doctrine du juste milieu, un véritable « éclectisme politique », où les diverses tendances se confondraient les unes aux autres (1). Prônant l'État fort et centralisé (2), ils contrastent violemment avec le dynamisme des libéraux exclusifs qui luttent à Liège pour la défense des libertés communales.

Il ne fait pas de doute que les succès remportés par ces derniers, dont les dirigeants sont regroupés en un comité libéral, contribuent à affaiblir le mouvement libéral unioniste et que cela explique pour une bonne part la perte d'abonnés du *Politique*, drainés par le *Journal de Liège*, porte-parole de l'anticléricalisme (3).

La perte de prestige du *Politique* fut encore accentuée par la tendance qu'eurent les catholiques à le considérer comme simple appoint du *Courrier de la Meuse* en période électorale. Malgré les articles rassurants publiés par ce dernier à propos de l'Union, après l'Encyclique *Mirari Vos*, les catholiques, poussés par leur évêque Mgr Van Bommel, tentèrent, à l'occasion d'une élection en janvier 1833, d'imposer leurs seuls candidats au *Politique*. Les rédacteurs du journal soutinrent seuls la candidature de leur collaborateur J. B. Kaufmann. L'échec retentissant de ce dernier (60 voix sur 500 électeurs) dévoila cruellement le peu d'influence exercé par le *Politique* sur le corps électoral (4).

La position de juste milieu que conserva le journal ne lui vaudra que des critiques de la part des catholiques et des libéraux exclusifs. Les premiers reprochaient aux rédacteurs leurs bien mauvais articles lorsqu'ils réclamaient une très large influence du gouvernement en matière d'enseignement (5), tandis que les seconds les raillaient d'oser, en pleine controverse, sur la création de l'Université catholique présenter « l'enseignement clérical comme moyen de civilisation » (6),

(1) Voir l'extrait du *Politique* du 7 novembre 1830 cité page 61 n. 3. Le journal revient sur cette idée en 1833. Voir 14 avril 1833 notamment.

(2) *Politique*, 10 et 20 mai, 7-8 juillet 1834, etc.

(3) Voir plus loin, p. 73 et sv.

(4) Cfr notre mémoire de licence, *La vie politique dans l'arrondissement de Liège. 1830-1839*, Université de Liège, 1963, p. 101-107.

(5) Le *Politique*, 31 octobre-1 novembre 1837. « La nécessité de placer les établissements d'instruction publique, fondés et organisés par l'État, à l'abri des atteintes de la concurrence privée, se fait sentir plus vivement de jour en jour (...). Il existe cependant encore des esprits exclusifs qui déniaient au gouvernement le droit d'intervenir dans l'enseignement public. » Voir aussi 12-13 août 1837.

(6) *Politique*, 10-11 mars 1834. C'est le titre de son article, où il fait remarquer : « La concurrence des établissements religieux et séculiers ne peut que contribuer à rendre nos professeurs au professorat et restituer aux études la vigueur qu'elles ont perdues » et « La constitution morale du clergé la rend singulièrement propre à conserver ou plutôt à redonner aux études une discipline sévère et forte. »

Ainsi ballotté entre deux tendances, le *Politique* sombre dans la médiocrité. Les articles de fond deviennent plutôt rares. Il renonce à la part d'influence qu'il pouvait encore avoir dans les réunions pré-électorales ; il s'efforce d'afficher une attitude indépendante qui masque difficilement l'influence négligeable qu'il conserve à Liège ⁽¹⁾.

Quelques modifications matérielles du journal, amélioration de la typographie, agrandissement substantiel du format en 1835, ont peu d'influence sur la diffusion du *Politique* ; elles marquent néanmoins la volonté de poursuivre son existence ⁽²⁾.

Le 26 juin 1836, un changement important fut annoncé par le quotidien. De nouveaux propriétaires reprenaient la feuille et annonçaient que leur premier soin serait d'en renforcer la rédaction ⁽³⁾. Les renseignements précis manquent malheureusement quant à cette modification importante.

Il est vraisemblable que c'est alors que Rogier, Lebeau et Devaux ont abandonné la propriété d'un journal dont la situation financière devait être difficile et qui ne devait plus leur rendre le moindre service. Les noms des nouveaux propriétaires ne sont pas formellement connus. Il s'agit sans doute de Lignac, J. B. Nossent et Th. Weustenraad. Henri Lignac conservera sa position d'éditeur-imprimeur jusqu'au 30 avril 1837. Nommé alors directeur à l'administration des chemins de fer, il sera remplacé dans ses fonctions par Jean-Baptiste Nossent ⁽⁴⁾. Cet avocat, jusqu'alors collaborateur occasionnel du *Politique*, attachera désormais son nom au journal, comme éditeur, imprimeur et rédacteur. Il eut chronologiquement comme principal collaborateur Lignac puis Kaufmann et ensuite Weustenraad qui prit sans doute aussi une part dans la propriété du journal. Si l'affirmation de Capitaine est exacte, la méthode de collaboration utilisée était curieuse puisque Nossent aurait confié et repris alternativement

(1) Aux élections législatives de 1835, le *Politique* ne délègue aucune personne aux réunions préparatoires des *Amis de l'Ordre*. Il l'affirme le 17 et le 20 mai 1835 contrairement au *Courrier de la Meuse* du 14 mai 1835.

(2) Le format passe de 33 × 25 à 40 × 29 cm le 9 septembre 1835. Le prix du journal est augmenté d'un franc par trimestre le 1er octobre suivant. Il passe à 11 fr par trimestre pour la ville et 13 fr par la poste.

(3) *Politique*, 26 juin 1836.

(4) D'après la notice nécrologique de Nossent par U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1836*, p. 97-98, celui-ci aurait acquis le *Politique* depuis 1832. Cette assertion reprise à un discours prononcé sur la tombe de Nossent par un de ses amis ne semble pas être exacte. On se demanderait alors pourquoi le *Politique* annonce un changement de propriétaire en 1836. Il faut croire à une erreur de date, puisque nous savons que Nossent sera propriétaire après cette modification.

tous les trois mois la direction du *Politique* à son collaborateur principal (1). Charles Moulan et Mathieu-Lambert Polain rédigeront occasionnellement quelques articles (2).

Cette nouvelle équipe va tenter de rendre un peu de vigueur au *Politique*. Un soin tout particulier est apporté à la présentation du journal par un nouvel agrandissement réalisé en 1836 et de nouvelles modifications typographiques annoncées dès la fin de 1837 — mais retardées sans doute à cause de difficultés financières et reportées au 12 mars 1838 — et par la volonté de donner plus complètement et plus rapidement les nouvelles de l'étranger (3).

Les articles de fond ne sont cependant pas toujours très nombreux. Le *Politique* marque ses distances vis-à-vis des catholiques. Il se présente comme l'organe d'un « parti libéral modéré ». Il prône le choix de candidats aux élections dans un esprit de « *modération, tolérance et liberté* » (4).

Par ses articles concernant l'enseignement, la circulaire épiscopale contre les francs-maçons et, à l'occasion du grave différend qui s'élève entre l'administration communale de Tilff et le clergé en mars 1838, *Le Politique* se range du côté des journaux franchement libéraux (5).

Pourtant, fondamentalement, l'esprit du journal n'est pas transformé. Il critique ce qu'il appelle les exagérations des catholiques mais lorsqu'il juge bon de rappeler la ligne de conduite qu'il a toujours eue et qu'il veut conserver, ce sont les mêmes idées que l'on retrouve : Attachement au système de gouvernement tel qu'il est organisé, défense de la liberté des consciences, de la presse et de l'enseignement. La nouveauté réside dans le fait qu'il définit plus

(1) *Ibidem*, p. 97-98.

(2) Charles Moulan, avocat, décédé à Liège, le 24 janvier 1847 à l'âge de 42 ans. Cfr sa nécrologie dans le *Journal de Liège*, 25 janvier 1847 et U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 193, n. 2. Il avait participé à la rédaction du *Franc Liégeois* en 1831.

Mathieu-Lambert Polain (Liège 1808-4 avril 1872). Historien, archiviste de la province de Liège; il deviendra administrateur-inspecteur de l'Université de Liège. *Biographie nationale*, c. 17, c. 897-901.

(3) L'agrandissement réalisé le 1er septembre 1836 porte le journal au format de 44 × 33 cm. Les modifications typographiques et rédactionnelles sont annoncées dans le *Politique* du 29 décembre 1837.

(4) Ainsi, aux élections provinciales et communales de 1836, il puise ses candidats tant parmi les catholiques que parmi ceux de l'Union libérale. Cfr *Politique*, 3, 9, 10 juillet 1836 etc...

(5) *Politique*, 17, 25 janvier 1838, 9 février 1838, 24-25 mars 1838, etc. Mgr Van Bommel était très mécontent des attaques du *Politique* et l'appelait « celui des journaux de Liège qui paraît le plus piqué ». A.A.M., *Sterckx*, III, Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 18 décembre 1838.

clairement sa position au point de vue économique, il veut étendre la liberté de commerce à toutes les branches d'industrie, tout en reconnaissant à l'État son « droit de surveillance », convenablement organisé par une loi (1).

Ainsi malgré leurs critiques, les rédacteurs du *Politique* n'épauleront pas moins les catholiques lorsque la Constitution paraîtra menacée dans l'une ou l'autre de ses dispositions.

Dans les moments particulièrement tendus qui précéderont l'exécution du traité des XXIV Articles en 1838-1839, l'image de l'Union va réapparaître; il faut sauver l'œuvre de la Révolution : l'Indépendance et la Constitution. Les élections législatives de juin 1839 verront les deux journaux mener une campagne électorale pour les mêmes candidats (2). Le bruit courut que le gouvernement avait menacé Weustenraad et Kaufmann de les destituer comme fonctionnaire s'ils n'adoptaient pas une telle attitude (3), et cela n'aurait rien d'in vraisemblable, car si sur le plan des grands principes l'accord semblait subsister, les rapports concrets entre catholiques et libéraux unionistes s'étaient bien dégradés au cours des dernières années. Ce sera là une des dernières manifestations conséquentes de l'Union à Liège.

3. LE JOURNAL DE LIÈGE, PORTE PAROLE DU LIBÉRALISME

Ainsi que nous l'avons dit, l'effacement progressif du *Politique* s'explique, en partie, par la constitution à Liège d'une union libérale, embryonnaire encore, mais dont le dynamisme lui fit remporter de retentissants succès sur les plans communal et provincial. Jusqu'en mai 1833, l'opposition libérale n'avait aucune unité et n'était qu'une mosaïque de tendances diverses portant des étiquettes telles que philosophiques, industrielles, orangistes, réunionistes, agissant en ordre dispersé.

Le *Journal de la Province de Liège* qui prendra, le 2 décembre 1832, le titre de *Journal de Liège*, jouera un rôle capital dans le rapprochement de ces diverses tendances libérales.

Jusqu'à la fin de l'année 1832 cependant, le *Journal de Liège*, — nous le désignerons désormais ainsi, — présente une attitude

(1) *Politique*, 12 mars 1838.

(2) Cfr notre mémoire de licence, p. 192-203.

(3) A.R.A., *Oorlog*, n° 275, Moens à G., Liège, 12 juin 1839. Raikem aurait été chargé de leurs faire connaître cette menace.

essentiellement critique et négative. L'anticléricisme est la source d'inspiration principale du quotidien. Les termes de « jésuites » ou « jésuitisme » reviennent continuellement sous la plume d'Hypolyte Guillery, accolés aux calamités qui, selon lui, s'abattent sur le pays ⁽¹⁾. Cet anticléricisme sert de base à la critique constante que le journal fait du gouvernement qui, selon lui, favorise outrageusement les catholiques, et de l'unionisme où les libéraux égarés font le jeu de ces mêmes catholiques ⁽²⁾.

Le rédacteur principal du *Journal de Liège*, — il conservera cette fonction jusqu'en 1839, — ne parvient pas alors à dégager les lignes de forces positives qui permettraient une opposition valable. Au moment des élections, il recommande toujours des candidats sous l'étiquette vague « d'industriels », mais les échecs se succèdent ⁽³⁾. Beaucoup de lecteurs se lassent d'une opposition aussi stérile. Le nombre d'abonnés au journal va tomber de 1255 en 1831 à 875 en 1833 ⁽⁴⁾.

L'originalité et le succès du *Journal de Liège* tiennent dans l'effort qu'il réalisera pour donner aux diverses nuances du libéralisme une raison concrète et commune d'espérer. Sa position de départ est excellente : ancien réunioniste, défenseur des industriels, il se rallie également la fraction dite « philosophique » par ses positions anticléricales.

Dès le début de 1833, utilisant à fond cet anticléricisme comme thème général de ralliement, il lance des appels répétés pour que l'opposition libérale réalise son unité. Il pose comme condition essentielle à cette unité la trêve sur la question extérieure, et le but qu'il fait miroiter est l'accession d'une majorité libérale dans les conseils communaux et provinciaux ainsi que dans les Chambres qui puisse faire obstacle à la « domination cléricale » ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ L'utilisation péjorative de ces termes est presque quotidienne. Les lois sont faites en faveur du « monopole des jésuites », 31 mai 1832. Les difficultés dans l'enseignement sont dues seulement aux jésuites, 28 janvier 1832. Le *Courrier de la Meuse* est le « journal des jésuites », 18 mai 1832. Les catholiques forment un « parti jésuitique », 5 juillet 1832. Article intitulé « Aux jésuites », 13 juillet 1832, etc.

⁽²⁾ Sur les critiques que le *Journal de Liège* fait de l'unionisme, voir particulièrement 2 février 1832, 21-22 mai 1832, 25 mai 1832, etc.

⁽³⁾ Les élections du 16 juillet 1832, du 7 novembre 1832 et du 3 janvier 1833 voyent la défaite des candidats opposés aux unionistes.

⁽⁴⁾ J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux belges (1830-1842)*, op. cit., p. 13.

⁽⁵⁾ « Orangistes, réunionistes, unionistes détrompés, tous font aujourd'hui cause commune contre les restes de l'Union ; tous comprennent que la question extérieure ne dépend pas de nous, qu'à cet égard il faut attendre la décision des puissances et qu'il est urgent de s'entendre pour refouler l'ennemi qui nous menace tous également. Cet ennemi, c'est le

Cette campagne de presse est reçue avec intérêt dans les milieux libéraux. Jacques Desoer y va de son action personnelle et prend contact avec différentes personnalités susceptibles de représenter une fraction des diverses tendances. Il figurera, de même que Laurent Renard, propriétaire de l'*Industrie*, journal des orangistes⁽¹⁾, dans le comité de l'Union libérale dont le journal annoncera triomphalement la constitution le 27 mai 1833.

Le *Journal de Liège* a été un instrument extrêmement important dans la réalisation de cette union libérale qui est à la base d'une série de succès électoraux marquants pour l'opposition libérale. Le quotidien devient le porte-parole du comité, il présente la défense des candidats retenus par celui-ci et va bénéficier incontestablement de ces succès⁽²⁾. Le nombre d'abonnés au journal va reprendre une courbe ascendante, parallèle à la croissance de l'influence de l'union libérale. Il compte 1012 abonnés en 1834, 1209 en 1837 et 1394 en 1840⁽³⁾.

A partir de ce moment et durant toute la période que nous étudierons, les intérêts défendus par l'équipe du *Journal de Liège* vont s'identifier purement et simplement avec ceux des membres du comité de l'Union libérale dont elle est l'épine dorsale. Jacques Desoer ouvre les colonnes de son journal à ses collègues du comité. Par un échange de bons procédés, ils y trouvent un instrument de défense et lui font bénéficier de leur collaboration⁽⁴⁾. Les convocations de l'Union libérale, les tracts électoraux qui en émanent sont imprimés pour la plupart sur les presses de la maison Desoer⁽⁵⁾.

L'action du *Journal de Liège* ne se borne pas à ce seul aspect électoral. A la suite de la rapide accession d'une majorité libérale au conseil communal de Liège et ensuite au conseil provincial, le quotidien va constamment soutenir, défendre et conseiller, au sujet

jésuitisme, chimère très saisissable, fantôme très corporel qui se déclare seul apte à occuper les emplois publics, qui cabale, qui trahit ceux dont il s'est servi, qui jette l'écorce après avoir pressé l'orange, qui marche à grands pas vers la domination, qui en un mot est la ruine et la honte de notre pays. » *Journal de Liège*, 16 janvier 1833.

(1) Nous rapportons dans le chapitre *La presse orangiste* les circonstances qui entraîneront les orangistes à participer à cette action politique.

(2) L'*Industrie* va abandonner partiellement la collaboration (voir le chapitre *La presse orangiste*).

(3) J. MALOU, *Notice statistique...*, op. cit., p. 11.

(4) Le *Journal de Liège* publie un bon nombre de lettres de membres du comité. Lettres d'A. Delfosse (8 février 1834, 12 février 1834), de J. Hubart (8 février 1834), de Félix Bayet (8 et 12 février 1834), de Walthère Frère (10 janvier 1838), etc.

(5) Voir la collection de convocations et tracts électoraux conservés à la bibliothèque de la ville de Liège, CHIROUX, collection *Capitaine*, n° 3922.

des grands problèmes qui y étaient débattus, l'action des libéraux qu'il a, dans une très large part, contribué à porter au pouvoir.

Au-delà des multiples incidents qui émaillent la vie politique, et auxquels le journal donne un grand retentissement, il dégage progressivement une attitude, un « programme » de revendications libérales. Il se pose en défenseur des libertés communales et critique l'intervention de l'État dans le choix des édiles (1). Il défend l'enseignement de l'État qu'il veut laïc, à l'abri des interventions ou de la surveillance du clergé (2). Devant les difficultés que les libéraux rencontrent dans les élections législatives, le *Journal de Liège* aborde la question de la réforme électorale.

La position défendue dans cette circonstance par le journal le situe clairement, de même que l'équipe d'hommes politiques qu'il soutient, dans un courant conservateur. Il prône, en effet, comme solution à ce problème, non l'abaissement du cens des villes au niveau de celui des campagnes, mais bien le relèvement du cens des campagnes au niveau de celui des villes, donc en fait un rétrécissement du corps électoral (3). Cette orientation conservatrice se marque également par l'attitude de plus en plus oligarchique adoptée par le comité libéral soutenu par le *Journal de Liège* et sa vive résistance à remettre à des assemblées d'électeurs le choix des candidats.

Une fraction progressiste d'électeurs libéraux va s'insurger vis-à-vis de ce qu'ils considèrent comme une dictature conjuguée des hommes du comité et du *Journal de Liège*. *L'Espoir*, ainsi que nous allons le voir, va défendre cette tendance.

4. L'ESPOIR, EXPRESSION DES ASPIRATIONS DES LIBÉRAUX PROGRESSISTES

En 1835, un groupe de libéraux progressistes, qui ne trouvait pas dans le *Journal de Liège* un organe favorable à ses idées, décida de faire paraître son propre journal. La responsabilité de l'impression de *L'Espoir, journal de la province de Liège*, qui naît ainsi le 27 décembre 1835, est confiée au libraire R. Baufays (4). Celui-ci se retire

(1) *Journal de Liège*, 19 octobre 1833.

(2) *Idem*, 25 février 1835, 7 mai 1835, etc.

(3) *Idem*, 14 février 1837. Voir aussi 24-25 février 1838.

(4) Baufays cède son fonds de commerce et sa clientèle à la librairie A. Leroux. *L'Espoir*, 7 juin 1838.

peu après du commerce, et *L'Espoir* est alors imprimé, à partir du 1^{er} février 1836, par H. Rongier (1).

Les fonds qui avaient permis la création de ce quotidien avaient été rassemblés au moyen d'actions (2). Seuls les principaux actionnaires sont connus avec certitude : Félix Hubart et les frères Adolphe et Félix Bayet.

Félix Hubart avait acquis une grande popularité dans les milieux de l'opposition après sa destitution, par le gouvernement, de la place de commissaire d'arrondissement de Liège en 1833 (3). Quant aux frères Bayet, leur cas mérite qu'on s'y attarde quelque peu.

Les deux frères jumeaux Bayet — Adolphe était avocat et Félix joailler — s'étaient fait, dès 1830, remarquer par leurs idées avancées. Ils avaient joué un rôle important dans les événements de 1830 à Bruxelles, comme fondateurs de la Réunion centrale, dont Adolphe était devenu président. Félix fut secrétaire de la Société (républicaine) de l'Indépendance nationale de Louis de Potter, et un peu plus tard de l'Association Nationale de Gendebien. Tous deux avaient fondé, le 21 octobre 1830, *L'Émancipation*, auquel ils donnèrent un ton très républicain jusqu'au moment où ils en abandonnèrent la rédaction en janvier 1831 (4).

M. J. Kuypers, dans son étude sur *Buonarroti et ses sociétés secrètes*, émet l'hypothèse que Félix Bayet aurait été « Henry, le correspondant belge de Buonarroti ». « N'est-il pas permis, demande-t-il, de supposer que les Bayet faisaient déjà avant 1830 partie d'une Vente charbonnique ? » Il pousse plus loin son hypothèse et pense que

(1) Hubert Rongier est un imprimeur liégeois de vieille souche. Né vers 1775 (Électeur de la ville de Liège pour les chambres. Quartier de l'Est. Liste de 1840-41) et installé rue Puits-en-Sock en Outremeuse (Espoir, 27 décembre 1835 et 7-8 décembre 1839) il imprima un numéro des *Mélanges politiques, scientifiques et littéraires de l'Avenir* (novembre 1830) et quelques numéros de la *Pandore liégeoise* en 1836 (U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 189-205), avant de s'occuper pendant trois ans de l'impression de *L'Espoir*. Son activité est attestée jusqu'en 1846 (X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise, passim*).

(2) A plusieurs reprises, il est fait mention dans le journal des « actionnaires » et co-propriétaires de *L'Espoir*. Voir 29 septembre 1836 et 27 février 1837.

(3) Félix Hubart est directeur provincial des Postes à Liège. Il décède le 24 mai 1846. (Cfr *Journal de Liège*, 24 mai 1846). La lettre écrite par Félix Hubart à Charles Rogier le 4 avril 1840 (A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 277) nous renseigne positivement sur sa qualité de principal actionnaire. Sur la destitution de Felix Hubart comme commissaire d'arrondissement, un dossier complet se trouve aux A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 334.

(4) Adolphe et Félix Bayet (Liège 1804-Anvers 21 juin 1862) sont des frères jumeaux ; ils périrent par une tragique coïncidence dans le même accident. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1862*, p. 39-41.

Les renseignements sur leurs qualités d'actionnaires figurent dans *L'Espoir* du 27 février 1837. Sur leurs activités en 1830, voir J. KUYPERS, *Buonarroti et ses sociétés secrètes. D'après des documents inédits (1824-1836)*, Bruxelles, 1960, p. 27-32.

leur action se poursuit dans le sens des doctrines babouvistes ou égalitaires par l'intermédiaire de *L'Espoir*. La relative modération avec laquelle s'exprimera le journal ne l'étonne pas outre mesure : « lorsque nous rappelons combien prudemment les égalitaires dosaient la part de doctrines qu'ils livraient au public » (1).

L'hypothèse est troublante. Nous devons constater qu'effectivement les frères Bayet s'efforceront toujours d'entraîner plus en avant les francs-maçons les plus progressistes. Il nous est difficile cependant, vu l'absence de documents, d'aller plus loin et de conclure à l'existence d'une vente charbonnique à Liège. Souvenons-nous seulement que les frères Bayet n'ont pas oublié leurs aspirations républicaines de 1830 — d'origine babouviste ou autre —, lorsque nous les suivons dans leur carrière de journalistes avec *L'Espoir*, et plus tard avec *Le Libéral liégeois*, beaucoup plus radical (2).

Quoiqu'il en soit, dans sa profession de foi, *L'Espoir* restait modéré. Il se présentait en journal franchement patriote, défenseur de l'indépendance du pays et des libertés constitutionnelles. « Partisan du principe que tous les pouvoirs émanent de la Nation », il réclamait « l'égalité du droit électoral, basé sur la capacité et la fortune » (3).

Les débuts du journal furent encourageants. *L'Espoir* compta très rapidement plus de 300 abonnés (4). La rédaction, qui était confiée aux frères Bayet mais principalement à Hennebert (5), avait beaucoup de piquant et était fort appréciée (6).

L'intérêt suscité par le journal fut particulièrement dû à la position très personnelle qu'il adopta face au comité directeur de l'Union libérale soutenu par le *Journal de Liège*, au cours des importantes élections communales et provinciales de 1836. Constamment, ses dirigeants incitèrent les électeurs à ne point se plier à ce qu'ils considéraient comme l'esprit de coterie et le caractère dominateur du

(1) *Ibidem*, p. 32 et p. 47 et 48.

(2) Sur la position des frères Bayet dans la scission libérale à Liège en 1845, et le quotidien qu'ils créèrent, *Le Libéral liégeois*, voir plus loin, p. 92 et sv.

(3) *Espoir*, 27 décembre 1835. Voir répertoire.

(4) J. MALOU, *Notice statistique...*, p. 11, renseigne le chiffre de 331 abonnés pour 1835. Ce serait donc le nombre de souscripteurs dès la parution du prospectus !

(5) Porphire Hennebert (Mons 1807) porte le titre de « rédacteur gérant » à partir du 1er février 1836. Sur le personnage, voir principalement *L'Espoir* du 26 avril 1837.

(6) Dès ses débuts, une série d'articles consacrés au budget de la guerre fut tellement remarquable que *L'Espoir* dut préciser qu'aucun militaire, belge ou français, ne participait à la rédaction du journal. *L'Espoir*, 9 janvier 1836.

comité et à reprendre au contraire leur liberté de choix ⁽¹⁾. Ils estimaient essentiel que le mouvement libéral reprenne en main son propre pouvoir de décision ⁽²⁾ et exigèrent que le choix des candidats aux élections soit remis à une assemblée générale d'électeurs. Ils repoussèrent toutes les tentatives de conciliation des membres du Comité ⁽³⁾.

En 1837, un coup dur frappa la feuille progressiste. Son rédacteur-gérant, Hennebert, fut impliqué, avec deux typographes, comme principal responsable d'une émission de faux billets de la Banque Liégeoise et sera condamné à six ans de réclusion. Dès l'annonce de l'arrestation de Hennebert, son nom disparut du journal et fut remplacé par celui de Félix Bayet qui prit le titre de rédacteur-gérant. Les actionnaires de *L'Espoir* s'engagèrent à tenir leurs lecteurs au courant de l'information qui fut ouverte et du déroulement du procès ⁽⁴⁾. Cette promesse fut scrupuleusement tenue ⁽⁵⁾. Les comptes-rendus du procès montrèrent clairement que cette malheureuse affaire était totalement étrangère à la gestion du journal et l'éclat que *L'Espoir* donna à cet événement étouffa les éventuelles médiocrités ⁽⁶⁾.

Le journal poursuivit, sous la responsabilité directe de Bayet, la ligne de conduite initiale, se voulant « l'organe du progrès et du vrai libéralisme » ⁽⁷⁾. Le nombre d'abonnés restait à un niveau relativement bas, 251 en 1836, 270 en 1837 et 282 en 1838 ⁽⁸⁾. Pourtant, c'est le succès rencontré par le journal qui, soit disant, motiva l'augmentation du format, fin 1836. Les actionnaires se plaisaient à faire remarquer qu'avec un prix d'abonnement trimestriel fixé à 10 francs,

(1) « Chacun remarquera que les mêmes noms se rencontrent partout et se présentent pour tout. Pour que cela continue, quelques personnes liées d'amitié représenteront à elles seules les intérêts de Liège, elles seront à la commune, à la province et à la Chambre. Car nous ne voyons pas de motifs pour qu'elles s'arrêtent en aussi bon chemin. » *L'Espoir*, 16 septembre 1836.

(2) "Aujourd'hui si nous avons dans la province de Liège un ennemi à combattre, ce n'est plus le parti battu dans les élections communales, ce sont quelques hommes que nous accusons hautement de ne s'être saisis du mouvement libéral que pour l'exploiter à leur profit et dans leur intérêt privé. » *Ibidem*, 18 septembre 1836.

(3) *L'Espoir*, 29 septembre 1836. « Les principes que nous professons ne pouvant se concilier avec ceux du comité. »

(4) *L'Espoir*, 27 février 1837.

(5) Relation du procès dans *L'Espoir* du 26 avril au 29-30 avril 1837.

(6) Les propriétaires avaient demandé aux journaux de la capitale de reproduire tous les détails de l'affaire. *L'Espoir*, 27 février 1837.

(7) *L'Espoir*, 25 décembre 1838.

(8) J. MALOU, *Notice statistique...*, p. 11.

l'Espoir était le moins cher des journaux liégeois (1). En fin de l'année 1838 encore, le comité d'actionnaires fit savoir que le journal était installé sur des bases solides et qu'il comptait à nouveau augmenter son format et renouveler ses caractères, sans augmentation de prix. Ils durent renoncer cependant à l'agrandissement qui élevait trop considérablement le prix du timbre, mais ils modifièrent la typographie et annoncèrent de nouveaux collaborateurs pour la partie politique et littéraire du journal (2).

Pendant la crise douloureuse suite à l'exécution du Traité des XXIV Articles, *l'Espoir* afficha une attitude « ultra patriotique ». Il refusa de croire à « l'accomplissement du honteux traité qu'on veut imposer à la Belgique » (3). Il se prononça pour le maintien de l'intégrité du territoire, pour « la résistance à tout prix » (4).

Si cette campagne fut vouée à l'échec que l'on connaît, elle attira au journal de vives sympathies et une centaine de nouveaux abonnés (377 en 1839). Les actionnaires de *l'Espoir* eurent la mesure exacte de leur influence à l'occasion des élections législatives de juin 1839. Le comité libéral, dont il s'était efforcé de saper l'autorité, ne présenta pas de candidat. Une assemblée générale d'électeurs, prônée par *l'Espoir*, et au cours de laquelle Adolphe Bayet eut une attitude déterminante, décida d'un programme politique à imposer aux candidats libéraux (5). Le succès s'arrêta là. Seuls deux candidats acceptèrent de se présenter devant l'assemblée et une seule des cinq personnes défendues par *l'Espoir* fut élue. Elle figurait, ainsi que les 4 autres élus, sur la liste unioniste (6). Cet échec devait avoir d'importantes répercussions dans le comité de gestion de *l'Espoir*

*
* *

Ces élections s'étaient déroulées dans un climat très particulier. Imprégné du souci d'ordre et de stabilité dont la nécessité était

(1) *L'Espoir*, 16 décembre 1836. Cet avis est reproduit quotidiennement par la suite. Le format du journal passe de 40 × 28 cm à 42 × 30 cm.

(2) *L'Espoir*, 25 décembre 1838 et 1er janvier 1839. L'avis attirait l'attention des lecteurs sur le fait que les *chroniques et traditions* dont la publication en feuilleton « ont suscité déjà beaucoup de succès seront continuées » et qu'une « galerie des artistes liégeois » serait en outre créée. Les noms des nouveaux collaborateurs ne sont pas connus.

(3) *L'Espoir*, 30 janvier 1839.

(4) *Ibidem*, 5 février 1839.

(5) Compte-rendu dans *l'Espoir*, 3 juin 1839.

(6) *L'Espoir*, 12 juin 1839.

ressentie après la crise que le pays venait de connaître, le *Journal de Liège* s'était retrouvé curieusement proche des positions unionnistes (1).

Un cap important est passé avec ces élections de 1839. La vie politique va se transformer profondément, de même que la presse liégeoise.

5. LA TRANSFORMATION DE LA PRESSE LIBÉRALE DE 1839 A 1841

Les journaux libéraux n'échappèrent pas à la profonde transformation de la presse liégeoise qui se déroula au cours de la période 1839-1841.

Le *Journal de Liège* va connaître quelques changements importants dûs aux initiatives de son propriétaire Jacques Desoer. Celui-ci confie, au début de 1840, le poste de rédacteur en chef du journal à un jeune avocat de 30 ans, Clément Muller. En 1839, Hyppolyte Guillery avait abandonné la rédaction du journal ainsi que ses fonctions de préfet du Collège de Liège pour recommencer une carrière dans le génie civil (2). Une personne peu connue, du nom de Beauwelers (3) l'avait remplacé pendant quelque temps à la tête du *Journal de Liège*.

Le nouveau rédacteur, Clément Muller, s'est déjà fait connaître dans les milieux liégeois comme une personnalité très active. Il avait fait partie du comité directeur de l'Association pour l'encouragement de la littérature en Belgique qui s'occupait de la publication de la *Revue Belge* (4). En outre, il avait débuté très tôt dans la politique et avait rempli les fonctions de secrétaire du comité de l'Union libérale. Dans ces circonstances, il avait acquis l'estime et même

(1) Le *Journal de Liège* s'était déclaré pour l'acceptation du traité des XXIV Articles (15 février 1839). Il constatait à ce sujet que l'ancienne union s'était quasi reconstituée et faisait remarquer : « Les hommes qui ont le mieux établi la nécessité d'une acceptation immédiate sont ceux-là mêmes qui ont pris la part la plus active à la Révolution » (23-24 mars 1839).

(2) Sur la carrière de Guillery, cfr *Biographie nationale*, t. 8, c. 535-546.

(3) Nous n'avons pas trouvé d'autres renseignements sur Beauwelers que dans U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 76.

(4) Clément Muller (Liège 1810-15 décembre 1882) est docteur en droit depuis 1831. Il sera conseiller provincial, élu par le canton de Liège, à partir de 1840, député permanent de 1847 à 1858 et membre de la Chambre des Représentants de 1858 à 1876. Cfr R. DEMOULIN, Une élection disputée à Liège en 1843, dans *La Vie Wallonne*, t. 36, sept. 1962, pp. 157-187.

l'amitié des principaux membres de ce comité, notamment d'Auguste Delfosse, et d'un jeune avocat plein de promesses, Walthère Frère.

Cette accession de Clément Muller au poste de rédacteur en chef du *Journal de Liège* marque une étape importante dans la vie du quotidien qui y gagnera du talent et de la vigueur. Les liens d'amitié qui l'unissent aux principaux membres du comité de l'Association de l'Union libérale, reconstituée en 1842, contribueront à entretenir une grande harmonie, une communauté de vues et d'intérêts presque parfaite entre le *Journal de Liège* et le comité. Plus que jamais, sous sa plume, le quotidien libéral sera, dans l'esprit des Liégeois, comme dans les faits, l'organe du comité.

A côté de ce changement important, Jacques Desoer apporta de profondes modifications techniques au journal qui sera imprimé, à partir de mai 1840, sur une presse mécanique (1). Cette initiative place le *Journal de Liège* à la pointe du progrès. Jusqu'en 1850, il est le seul quotidien liégeois à bénéficier d'un tel mode d'impression (2).

Cet effort technique représenta un gain de temps considérable et profita directement à la diffusion du journal. Il rendit possible l'impression de deux éditions par jour, la première paraissant à 12 h. 1/2 et la seconde en fin d'après-midi (3).

D'autre part, cette technique d'impression permit aussi au journal de sortir, dans certaines circonstances, un tirage spécial pour le Limbourg et même éventuellement une édition destinée à Huy, Verviers, etc. Cette pratique devint rapidement régulière pour le Limbourg lors de la cession des Conseils provinciaux. Les comptes-rendus du Conseil provincial du Limbourg remplaçaient alors ceux de Liège figurant dans l'édition normale. Mise à part cette modification

(1) La mention de cette presse mécanique apparaît dans le journal à partir du 15 mai 1840.

(2) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 73, n. 1.

(3) Nous ne savons pas exactement à partir de quand le journal connut deux éditions. Le renseignement nous est fourni fortuitement dans le *Journal de Liège* du 16 décembre 1844 où il explique à la *Gazette* comment Delfosse a pu prononcer à Bruxelles, le 10 décembre, un discours qui s'inspirait du *Journal de Liège* du 9. « Notre article, écrit-il, fait et écrit, non pas à Bruxelles mais ici, et qui n'a d'autre destination que notre journal, a paru le 9 décembre à midi et demi 1^{ère} édition; dans l'après midi 2^e édition. La première édition était le soir même à Bruxelles. Le lendemain matin 10, MM. les membres de la Chambre des Représentants ont trouvé nos réflexions sur la table de leurs bibliothèques où nous avons l'honneur d'être admis, et chacun a pu les commenter tout à l'aise. »

et parfois quelques petites nouvelles locales différentes, les deux éditions étaient semblables quant aux articles de fond ⁽¹⁾.

Enfin cette technique nouvelle entraînait également un gain d'argent qui permit à Jacques Desoer d'offrir à ses abonnés, pour un prix inchangé, un quotidien considérablement agrandi. Le format déjà augmenté en 1839 (48 × 33) ⁽²⁾ passa le 17 juin 1840 au niveau des plus grandes feuilles du royaume (54 × 38) ⁽³⁾.

*
* *

Peu de temps après cette profonde réorganisation du *Journal de Liège*, la physionomie de la presse libérale liégeoise se trouva transformée par le rapprochement et finalement la fusion de deux de ses organes jusqu'alors si opposés : le *Politique et l'Espoir*.

Si des considérations de personnes jouent un rôle dans cette métamorphose, celle-ci est cependant plus directement liée aux changements importants que connut le climat politique à l'issue de la crise de 1839.

Depuis la lourde défaite encourue par les libéraux aux élections générales de juin 1839, la position des frères Bayet, qui en portaient une lourde part de responsabilité, fut combattue à l'intérieur même du comité directeur de l'*Espoir* par leurs coactionnaires et principalement par Félix Hubart.

Cette mise à la raison se manifeste par le ton plus modéré qu'adopte progressivement le quotidien libéral. Un événement inattendu marqua spectaculairement ce changement d'attitude. A l'occasion d'une élection partielle à la Chambre des Représentants, nécessitée par le décès de Maximilien Lesoinne ⁽⁴⁾, l'*Espoir* proposa comme candidat de l'opposition libérale un des membres les plus influents du défunt comité libéral, Auguste Delfosse, véritable « bête noire » des frères Bayet ⁽⁵⁾. Certes, le thème avancé pour défendre cette candidature — la réforme électorale — est conforme à l'esprit du journal, mais le sens dans lequel cette réforme devrait être appli-

⁽¹⁾ La collection du *Journal de Liège* conservée à la Société d'Émulation à Liège est la collection de la maison Desoer. Certains exemplaires portent des annotations manuscrites : « Tirage du Limbourg », etc. Les différents tirages sont conservés et la comparaison est aisée.

⁽²⁾ *Journal de Liège*, 1er mai 1839.

⁽³⁾ *Idem*, 17 juin 1840.

⁽⁴⁾ Décédé le 26 décembre 1839.

⁽⁵⁾ *Espoir*, 4-5 janvier 1840. « Pour prévenir toute division dans nos rangs. »

quée — élargissement ou rétrécissement du corps électoral — n'était pas précisé. L'unanimité de la presse libérale se fit autour de ce nom et Delfosse fut élu (1).

D'autre part, les prises de position de Paul Devaux qui, dans sa *Revue nationale*, rompt avec l'Union et prône l'organisation d'une opposition libérale plus positive et destinée à prendre les rênes du pouvoir, rencontrent un écho très favorable dans l'*Espoir* qui reconnut la nécessité pour la presse avancée de l'opposition de « se prêter aux nécessités du moment et seconder les combinaisons qui peuvent rapprocher plus ou moins le gouvernement de la position qu'elle a choisie » (2).

La chute du gouvernement de Theux amena plus rapidement qu'il n'était escompté un gouvernement libéral homogène au pouvoir. Félix Hubart, qui avait pris contact avec Rogier au début d'avril 1840, provoque alors une réunion d'actionnaires de l'*Espoir* à la suite de laquelle il obtient d'Adolphe et Félix Bayet une déclaration écrite indiquant « qu'ils regardent dans la situation des choses l'avènement du ministère Lebeau aux affaires comme un progrès ». « Ils sont, ajoutait Hubart, disposés à faire tout ce que la couleur de l'*Espoir* permet pour le rendre possible » (3).

Effectivement, à partir de ce moment et pendant de longs mois, l'*Espoir* s'efforcera de parler du gouvernement Lebeau, installé le 18 avril 1840, en des termes favorables (4).

Le mécontentement des frères Bayet devant la conduite qu'on leur force de tenir se manifeste cependant par la disparition de l'enthousiasme qui caractérisait jusqu'alors cette feuille. Durant cette période, les articles de fond sont plus rares ou paraissent plus mièvres. Ils parviennent à faire connaître leur pensée profonde en défendant

(1) *Espoir*, 27 janvier 1840.

(2) *Espoir*, 4-5 janvier 1840.

(3) A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 277, F. Hubart à Ch. Rogier, 4 avril 1840. « Voilà déjà je pense, Monsieur, poursuivait-il, un commencement de résultat; reste à employer d'autres moyens pour les couronner. Veuillez donc, Monsieur, disposer de moi pour les publications que vous jugeriez convenable de confier à cette feuille dont du reste je ne partage pas toutes les nuances. »

(4) L'*Espoir*, 12 sept. 1840, exprime sa vive satisfaction de la marche du ministère depuis cinq mois. Le 16 août 1840, il avait écrit un article des plus élogieux sur Rogier : « C'est à M. Rogier, ministre pour la première fois, que la Belgique doit le commencement du chemin de fer. C'est à M. Rogier, pour la seconde fois ministre, qu'elle en devra l'achèvement, M. Rogier enfant de Liège (...). »

la société démocratique du *Chien Vert* à Bruxelles ⁽¹⁾ et plus indirectement en reproduisant les discours qu'ils prononcèrent à l'occasion de la cérémonie commémorant l'anniversaire de la révolution de 1830 et où ils exaltent « le peuple repoussé comme un *paria* » ⁽²⁾. Le lecteur pouvait aisément comparer les distances qu'il y avait entre les idées vigoureuses qui y étaient exprimées, et qui n'engageaient pas la responsabilité du journal, et les quelques reproches timides qui paraissent au cours du dernier trimestre 1840 dans *l'Espoir* sur la marche hésitante du gouvernement et son trop grand effacement ⁽³⁾.

C'est sans doute le manque de liberté qui leur était laissé pour défendre leurs idées personnelles qui entraîna les frères Bayet à abandonner leur part de co-propriétaire et à se retirer de *l'Espoir* en février 1841. N. Redouté, qui avait succédé à Rongier le 7 janvier 1839 comme imprimeur du journal, racheta toutes les actions et devint seul propriétaire le 1^{er} mars 1841 ⁽⁴⁾.

L'affaire était commercialement bonne. *L'Espoir* se vantait à bon droit d'avoir conquis, après la disparition du *Courrier de la Meuse*, le second rang dans la presse liégeoise ⁽⁵⁾. Il avait maintenu son chiffre d'abonnés à 377 ⁽⁶⁾. Il paraissait tous les jours, même le dimanche,

⁽¹⁾ Ils publient la réclamation de la Société contre les « calomnies dont elle a été l'objet ». *L'Espoir*, 18 sept. 1840 et ils s'élèvent contre le langage employé par les journaux ministériels à l'occasion de l'incident qui a eu lieu à une réunion de cette société et qu'il qualifie de « rixe suscitée par une police maladroite ou coupable ». *L'Espoir*, 22 sept. 1840. Sur les incidents du *Chien-Vert* voir H. WOUTERS, *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853)*, Louvain-Paris, cahier n° 37 du C.I.H.C., 1963, t. I, p. 261-279.

⁽²⁾ Rappelant le « morcellement » du pays suite à l'exécution du Traité des XXIV Articles, Bayet déclare : « Cet instant de faiblesse et de découragement s'est dissipé à la pensée que les rois ne peuvent l'emporter sur les peuples et que tôt ou tard le despotisme sera vaincu par la liberté (...). Ils n'étaient ni électeurs, ni éligibles, ceux qui sont morts dans la plaine de Sainte-Walburge. Le peuple, auquel je me fais l'honneur d'appartenir, attendait de la révolution de septembre, la jouissance des droits politiques et une répartition égale et équitable des avantages et des charges publics. En récompense du sang répandu pour renverser le despotisme et combattre l'ennemi, le peuple a été repoussé comme un paria et il est resté courbé sous l'impôt de l'or et du sang, et la souveraineté du peuple proclamée n'a été qu'un vain mot (...). Le peuple est le juge suprême des besoins de la nation dont il est la partie la plus active et la plus nombreuse. Le mouvement social nous porte irrésistiblement vers l'égalité. Les despotes cherchent en vain à arrêter le progrès, le progrès se fait, il est plus fort qu'eux, ils seront écrasés par lui. La victoire est certaine (...). » *L'Espoir*, 1^{er} octobre 1840.

⁽³⁾ *L'Espoir*, 13 novembre 1840. « Ce que nous voulons, c'est qu'il (le ministre) réalise les espérances conçues à son avènement, qu'il tienne ses engagements et ses promesses » et le 31 janvier 1841 : « Le ministère Lebeau a cru devoir s'effacer pour vivre. »

⁽⁴⁾ L'avis paraît dans *l'Espoir*, 1^{er} mars 1841.

⁽⁵⁾ *L'Espoir*, 9 janvier 1841.

⁽⁶⁾ J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux*, p. 11.

depuis le 21 juin 1840 ⁽¹⁾. A partir du mois d'août 1840, *L'Espoir* avait repris les abonnés de la *Vedette du Limbourg*, qui avait paru à Tongres du 1er janvier 1839 jusqu'à cette date, et leur fournissait sous ce dernier nom sa propre édition ⁽²⁾.

Le nouveau propriétaire avait assuré que « le changement de personne n'influera en rien sur la marche du journal dont les principes restent les mêmes et qui continuera à s'occuper avec le même zèle, la même indépendance, de l'examen des intérêts généraux du pays et des intérêts locaux » ⁽³⁾.

Avec la disparition des frères Bayet, *L'Espoir* était appelé à suivre une attitude plus conciliante envers le ministre Lebeau-Rogier, et à rejoindre ainsi les positions défendues depuis toujours par le *Politique*.

Lors de l'élection partielle de janvier 1840, celui-ci n'avait pas suivi ses collègues libéraux. Il avait défendu contre Delfosse la candidature du libéral modéré Nicolas Hanquet, à laquelle s'étaient ralliés les catholiques ⁽⁴⁾. Ce choix n'avait pas fait l'unanimité au sein de la rédaction du *Politique*, et il y avait causé quelques remous ⁽⁵⁾. Bientôt,

⁽¹⁾ En apportant cette modification, les propriétaires expliquaient : « Depuis longtemps, nous étions à chercher les moyens de mettre notre journal plus en rapport avec les exigences toujours croissantes de la publicité ; mais nous étions embarrassés de savoir si nous en augmenterions le format, ou si nous le ferions paraître le dimanche. C'est ce dernier mode de publication que nous avons adopté. Il nous permettra de donner à nos lecteurs le même nombre de matières que nous leur eussions offert par l'agrandissement du format, et de ne laisser aucune lacune dans la publicité des nouvelles. Malgré le sacrifice de temps et d'argent qui vont nous être imposés, notre prix d'abonnement restera le même. » *L'Espoir*, 21 juin 1840.

⁽²⁾ Répondant au *Journal de Liège* qui lui avait dit « qu'il va dans le Limbourg » sous son véritable nom, tandis que nous (*L'Espoir*) y allons sous un autre », *L'Espoir* répondit : « Quand à la *Vedette* nous faisons ce que fait l'*Emancipation* qui paraît également sous le titre *L'Éclair*, ce que fait le *Fanal* qui prend le soir le titre de *Courrier belge*, ce que font enfin l'*Indépendant* et l'*Observateur* qui publient aussi deux éditions différentes. » *L'Espoir*, 9 janvier 1841. U. CAPITAINE signale déjà cette édition limbourgeoise, *Recherches*, p. 204. Sur la *Vedette du Limbourg*, voir M. DE VROEDE, *De Belgische-Limburgse Pers van 1830 tot 1860*, Paris-Louvain, Cahier 28 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 1963, p. 115-119.

⁽³⁾ *L'Espoir*, 1er mars 1841.

⁽⁴⁾ Hanquet est proposé comme candidat par le *Politique*, le 17 janvier 1840. Ce libéral modéré est appuyé par une assemblée d'électeurs catholiques, réunie chez le Comte de Méan, le 18 janvier. Sur N. Hanquet (Liège 1798-Bruxelles 28 décembre 1858) voir U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1858*, pp. 98-101.

⁽⁵⁾ *L'Espoir* du 26 janvier 1840 annonçait : « Nous apprenons à l'instant que le principal actionnaire du *Politique*, mécontent de la marche que suit ce journal, et à cause de l'adoption par lui de la candidature de M. Hanquet, a cessé de prendre part soit directement soit indirectement à sa rédaction. Que le *Politique* nous démente, s'il l'ose ! ». Nous ne savons pas de quel actionnaire il s'agit. Le *Politique* se tut et il semble que l'affaire se tassa.

le journal liégeois se rallia aux prises de positions de leur chef de file Paul Devaux, et ne se considéra plus lié par le moindre accord avec les catholiques (1). La seule divergence — elle est importante — qui subsistait dès lors entre sa position et celle de *l'Espoir* était qu'il entendait rester dans les limites strictes de la Constitution, tandis que les frères Bayet prétendaient trouver dans l'esprit même de cette Constitution les promesses de réalisations plus favorables pour le peuple (2). Le départ de ces personnes supprimait cette discordance.

L'idée de réunir les destins de ces deux feuilles désormais si proches s'imposa logiquement aux propriétaires respectifs. Le *Politique* qui avait bénéficié d'un regain de succès, dû à l'intérêt suscité par la crise de 1839 (446 abonnés à cette date), connaissait à nouveau une certaine stagnation (323 abonnés en 1840) (3).

La fusion de *l'Espoir* et du *Politique* fut annoncée en mars 1841. Redouté, propriétaire de *l'Espoir*, devenait l'imprimeur du nouveau journal qui prenait le nom de *La Tribune, journal de la province de Liège* (4). J. P. Nossent et Th. Weustenraad y conservaient une part de propriété et la charge de la rédaction. Le premier numéro du nouveau journal parut le 1er avril 1841 (5). Il se présentait comme l'organe de l'opinion libérale sagement progressive et adoptait « le principe de la réforme électorale (...) sans vouloir en réclamer l'application dès aujourd'hui » (6).

6. L'ÉVOLUTION DE LA PRESSE LIBÉRALE DE 1841 A 1845

La Tribune resta fidèle, jusqu'en 1847, au programme né du compromis entre celui des feuilles dont elle avait recueilli la succession. La modération fut cependant la caractéristique principale du nouveau quotidien. Weustenraad, qui avait noué des liens épistolaires

(1) *Politique*, 5 mai 1840 et surtout 26 juin 1840. « Libéraux modérés il faut bien que nous acceptions comme adversaires, ceux qui engagent la lutte contre les libéraux modérés ; comme ennemis, des hommes décidés à combattre un cabinet que ne se compose que de représentants de l'opinion libérale modérée. Ce n'est pas sur nous que doit retomber la faute de cette rupture (...) »

(2) La démarcation entre les positions du *Politique* et celles de *l'Espoir* est clairement établie par le premier journal, le 27 février 1840.

(3) J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux belges*, p. 11.

(4) *L'Espoir*, 26 mars 1841.

(5) Et non pas le 1er août 1841, comme le dit par erreur. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 209.

(6) *La Tribune*, 2 avril 1841. Ce texte figure déjà dans *l'Espoir* du 26 mars 1841.

avec Paul Devaux ⁽¹⁾, et Charles Rogier, dont il deviendra l'ami, avait mis la *Tribune* à leur disposition ⁽²⁾. Tant qu'il fut co-rédacteur de ce quotidien, il le maintint dans la ligne politique représentée par ces personnalités.

La *Tribune* ne connut cependant pas une grande influence politique. Le journal n'avait pas recueilli la totalité des abonnés de l'*Espoir* et du *Politique*. Il ne compta en moyenne pour l'année 1841 que 428 abonnés et l'année suivante est marquée par un fléchissement très net — 346 abonnés ⁽³⁾.

Afin d'inciter les lecteurs à conserver leur abonnement, les propriétaires de la *Tribune* lancent un moyen publicitaire inédit. A partir du 14 août 1841, ils font distribuer, chaque samedi, à leurs abonnés, un supplément gratuit de 8 à 16 pages in-8°, intitulé *Tablettes de la Tribune*, qui renferme essentiellement des productions littéraires ⁽⁴⁾.

Le 2 janvier 1843, la *Tribune* annonce à ses lecteurs que ses *Tablettes* seraient remplacées, à l'exemple donné tout récemment par plusieurs journaux de Bruxelles par un volume de roman par semaine de 150 à 200 pages « très bien imprimé, broché, avec une couverture élégante ». Ce volume n'est cependant envoyé qu'aux abonnés qui en font la demande, et moyennant une majoration d'un franc par trimestre sur le prix de l'abonnement ⁽⁵⁾.

Ce moyen publicitaire fut utilisé par la *Tribune* jusqu'à la fin de la période étudiée (1850). Les ouvrages distribués sont des contre-façons des livres les plus récents publiés en France. Alexandre Dumas

(1) Archives privées de M. le Professeur Stiennon, Lettre de Paul Devaux à Weustenraad, Bruxelles, 9 décembre 1842. Cette lettre traite des difficultés rencontrées pour maintenir l'*Emancipation*, de Bruxelles, dans la ligne libérale. Elle envisagerait apparemment de faire entrer Weustenraad dans la rédaction de ce journal. Cette tentative ne réussit pas. Par la même occasion, Devaux envoie à Weustenraad un document que ce dernier a promis d'insérer dans la *Tribune*.

(2) A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 207, Weustenraad à Ch. Rogier, Liège, 26 décembre 1841 : « J'ai été étonné d'apprendre que vous êtes très satisfait de la marche de la *Tribune* ; je voudrais pouvoir consacrer plus de temps à la rédaction, mais je suis accablé de besogne officielle. Au reste, l'essentiel est de rester ferme et de défendre le drapeau libéral, et la *Tribune* ne manquera jamais à cette mission. Vous et vos amis vous pouvez compter sur nous. » Quelques années plus tard en 1845, Weustenraad tutoie Rogier (A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 33, Weustenraad à Rogier, 13 juin 1845).

(3) J. MALOU, *Notice statistique*, p. 28-29. L'*Espoir* et le *Politique* comptaient respectivement en 1840, 376 et 323 abonnés.

(4) Conservées à Liège, CHIROUX, *Fonds Capitaine*, n° 10.410.

(5) La *Tribune*, 2 janvier 1843, « Les journaux de Bruxelles, faisait remarquer le journal, n'ont pas augmenté le prix de leur abonnement ; mais il est à remarquer que ce prix est de 60 francs (par an), tandis que le nôtre n'est que de 44 francs pour Liège et de 52 francs pour le reste du royaume. »

fut la principale victime de ce procédé, de même qu'Alphonse Karr, Georges Sand, Jules Sandeau, Eugène Sue, etc. (1). La charge financière, qui en résulta pour l'éditeur liégeois, fut quasi nulle, puisque selon les révélations faites au public, le prix de revient de ces volumes était d'environ 13 centimes (2).

Parallèlement, la *Tribune* poursuit la politique d'expansion utilisée par l'*Espoir* dans le Limbourg. L'existence d'une édition de la *Tribune*, imprimée à Tongres sous le titre de *Gazette du Limbourg*, est attestée en septembre 1841 (3). En 1848, l'on retrouve la mention de cette *Gazette du Limbourg* dans la *Tribune*. Afin de s'assurer d'une clientèle d'annonceurs, les propriétaires de cette dernière avaient décidé de reproduire chaque annonce de la *Tribune* gratuitement, dans la *Gazette du Limbourg*, renseigné comme « journal quotidien qui se publie à Tongres » (4). La continuité d'existence de cette édition limbourgeoise, de 1841 à 1848, n'est cependant pas attestée avec certitude (5).

La *Tribune*, qui prit le titre de *La Tribune de Liège* du 1er octobre 1845 à la fin de 1847, avant de retrouver son titre initial, semble bien avoir été dominée longtemps par de puissantes considérations commerciales.

Organe modéré, ainsi que nous l'avons dit, le journal libéral manque d'originalité. Les articles de fond, le plus souvent de Weustenraad (6), sont loin d'être quotidiens. Les journaux de la capitale étaient largement mis à contribution pour la composition du journal liégeois. En tête de chaque numéro, *La Tribune* présente, dès 1841, une remarquable « Revue Politique », brossant un tableau des principaux événements politiques étrangers. Dès septembre de cette année,

(1) Les titres des ouvrages publiés figurent régulièrement dans la *Tribune*. Sur ce procédé employé par les journaux belges, voir Herman DOPP, *La contrefaçon des livres français en Belgique, 1815-1852*, Louvain, Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'Histoire et de Philosophie, 2e série, 26e fascicule, 1932, IX-250 p.

(2) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 210, n. 1.

(3) La collection de la *Tribune* conservée à la B.U.Lg, est constituée par les épreuves d'imprimerie du quotidien. Le n° du 22 septembre porte des corrections destinées à l'impression de la *Gazette du Limbourg*. A l'exception des indications de titre, lieux et adresses, l'exemplaire du Limbourg est exactement le même que celui de Liège. Les bureaux sont à Tongres, rue de Maastricht, n° 48. A cette époque, chaque samedi les abonnés limbourgeois recevaient également un supplément gratuit intitulé : *Tablettes de la Gazette du Limbourg*. Cf. également Dr. DE VROEDE, *De Belgische-limburgse pers van 1830 tot 1860*, p. 195.

(4) *La Tribune*, 15-16 janvier 1848.

(5) DE VROEDE, *op. cit.* reste vague à ce sujet.

(6) Les exemplaires de la *Tribune* à la B.U.Lg portent le signe W. à l'encre, sous les articles de Weustenraad.

l'Indépendant, de Bruxelles, se plaint d'y reconnaître la reproduction de sa propre revue, sans indication de source. La *Tribune* n'éprouva aucun scrupule à repousser cette critique en remarquant qu'il ne s'agissait là que d'« un résumé des principales nouvelles, qui le plus souvent n'est accompagné d'aucune réflexion; ensuite, poursuivait le journal, toujours sans gêne, il est rare que nous nous bornions à donner la *Revue* telle que la publie *l'Indépendant*. Presque toujours nous la complétons par des extraits des journaux étrangers » (1). Et la *Tribune* poursuit effectivement la reproduction de la *Revue* politique de *l'Indépendant*, pendant des années, en la complétant d'autres emprunts toujours sans indication de source (2).

*
* *

La *Tribune* ne soutenait pas la comparaison avec la rédaction solide, originale et bien informée du *Journal de Liège*.

A la suite de la disparition de deux organes libéraux — *l'Industrie*, organe orangiste, mais de tendance libérale, disparaît aussi le 31 décembre 1841 (3) — *Le Journal de Liège* se pose désormais comme le grand quotidien libéral liégeois.

Sous la plume habile de Clément Muller, il dépasse les considérations trop strictement locales pour se hisser à un niveau réellement national. Il accueille très favorablement les prises de position de Paul Devaux, dans la *Revue Nationale*, sur la nécessité de discipliner l'opposition libérale, et en reproduit de larges extraits (4). Il soutient le gouvernement libéral homogène (5). Plus que la marche du ministère, jugée encore trop hésitante, la manière dont sa chute fut provoquée par le Sénat scellera définitivement la réconciliation de l'organe libéral avec ceux qu'il appelait encore « doctrinaires », qualificatif qui n'allait pas tarder à lui être personnellement attribué (6).

Si l'anticléricisme reste encore une motivation importante de la rédaction (7), il n'est cependant plus utilisé avec la même ostentation et la même agressivité. Plus que les interventions occultes du clergé,

(1) C'est la *Tribune* elle-même qui révèle à ses lecteurs la réclamation de *l'Indépendant*; elle y répond le jour même. 7-8 août 1841.

(2) Nous avons effectué le contrôle en début d'année 1844 et en fin 1845.

(3) Voir notre chapitre *La presse orangiste*.

(4) *Journal de Liège*, 20 janvier 1840.

(5) *Journal de Liège*, 16 mars 1840, 15 avril 1840, etc...

(6) *Ibidem*, 11, 16, 18 février 1841, etc...

(7) La proposition du Bus-Brabant sur la personnalité civile de l'Université catholique fut présentée comme un retour à la main-morte. *Journal de Liège*, 10-11 juillet 1841, mais c'est une réaction commune à la presse libérale.

c'est l'ensemble des systèmes politiques utilisés par les gouvernements de Nothomb, Van de Weyer, puis de Theux, que le *Journal de Liège* critiquera. Face à ces méthodes, il s'efforcera de développer et d'approfondir la conception du libéralisme. Au fil des campagnes de presse, se dégage progressivement le programme de revendications que l'on retrouvera en grande partie dans celui établi par le Congrès libéral de 1846 (1). C'était là d'ailleurs l'œuvre de toute une équipe qui dirigeait concrètement le mouvement libéral liégeois ; les membres du comité central de l'Association de l'Union libérale (2).

Les rédacteurs du *Journal de Liège* s'étaient adjoints depuis le début de 1843 la collaboration hebdomadaire d'un correspondant bruxellois : Joseph De Jongh (3). Ce Hollandais de naissance avait passé la majeure partie de sa jeunesse en France, où il avait été le secrétaire de Benjamin Constant. Installé peu après 1830 en Belgique, il avait collaboré à divers journaux et était très bien introduit dans les milieux de la presse, ainsi qu'auprès de nombreuses personnalités libérales, et particulièrement Paul Devaux (4).

La correspondance hebdomadaire du *Journal de Liège* (elle se publiait le samedi) se poursuivra pendant de longues années. Elle était très appréciée par la qualité de son information et par la forme particulièrement piquante qu'il savait lui donner. De Jongh avait le don d'irriter particulièrement *La Gazette de Liège* qui s'en prit très souvent au « juif » du *Journal de Liège* (5).

(1) Suivre le *Journal de Liège* dans toutes ses campagnes de presse c'est faire toute l'histoire du libéralisme au cours de cette période. On y retrouve l'opposition aux ministres en place, (voir notamment 17 avril 1843) la défense des libertés communales (principalement en 1842, 10, 15 juin et 1er août), la volonté d'un enseignement officiel (7-8 octobre 1843) et jusqu'au soutien de l'immovibilité des desservants de paroisse contre la volonté épiscopale (8 décembre 1843, 15 décembre 1843, 16 janvier 1844), etc...

(2) Cette Association est reconstituée sur des bases très larges le 12 avril 1842. Delfosse, Muller et Frère en sont les grands dirigeants. *Le Journal de Liège* est leur principal moyen de propagande.

(3) Sur De Jongh, voir L. HYMANS, *Types et silhouettes*, p. 208-211.

(4) A.G.R., *Manuscrits divers*, n° 4183. L'importante correspondance entre Paul Devaux et Joseph De Jongh, s'échelonnant de 1841 à 1864, a trait surtout à la presse. De Jongh avait envoyé des articles pour la *Revue Nationale* (lettres de Devaux du 6 décembre 1841, 9 décembre 1841 et 17 janvier 1843). Le 18 septembre 1844, Devaux répond à De Jongh qui lui avait demandé des conseils pour la création d'un journal hebdomadaire, dont nous ignorons l'issue. Le 13 novembre 1845, *Le Libéral liégeois* assure que le correspondant hebdomadaire du *Journal de Liège* est aussi le rédacteur du journal bruxellois *La Franchise Belge*. Son article est reproduit par la *Gazette de Liège* du 17 novembre 1845. *Le Libéral liégeois* du 10 novembre 1846 (p. 2, c. 2) dira encore que le correspondant est « le principal rédacteur du journal l'*Observateur* ». Nous n'avons pu vérifier ces affirmations.

(5) *La Gazette de Liège* du 13 janvier 1845 affirme que c'est l'œuvre « d'un juif, natif d'Amsterdam ». Le 27 juillet 1847, la *Gazette* s'élèvera encore violemment contre « le langage que tient le rédacteur israélite du *Journal de Liège* ».

Porte-parole incontesté du libéralisme liégeois jusqu'en 1845, le *Journal de Liège* qui comptait à lui seul environ 70 % des abonnés aux journaux liégeois ⁽¹⁾ va se trouver mêlé intimement au grand conflit qui surgira cette année au sein du mouvement.

7. LA SCISSION LIBÉRALE : LE LIBÉRAL LIÉGEOIS CONTRE LE JOURNAL DE LIÈGE

Notre intention n'est pas ici d'entrer dans les détails de la scission libérale à Liège. Il convient cependant, pour la clarté de l'exposé, de préciser brièvement les positions. Au sein de l'Association de l'Union libérale de Liège, les éléments progressistes s'étaient trouvés dominés au sein du comité central par la tendance plus modérée. A l'issue de deux assemblées générales tumultueuses, les 31 mars 1845 et 29 avril 1845, ils s'emparent de la majorité des sièges du comité central ⁽²⁾. Delfosse, Muller, Frère et leurs amis n'acceptent pas les décisions prises. Ils constituent alors une nouvelle organisation politique qui prend le nom d'*Association libérale*. Celle-ci n'admet comme membres que des électeurs et refuse de s'engager dans la voie des « innovations périlleuses » vers laquelle penche, selon eux, l'ancienne organisation. Les qualificatifs de « conservateurs » ou de « vieux libéraux » leur sont attribués.

L'ancienne organisation garde le nom d'*Union libérale, fondée en 1842*. Elle conserve l'ancien règlement qui admet, comme membres, après acceptation par le comité, les non-électeurs avec les mêmes droits que les électeurs. L'*Union libérale* regroupe les éléments progressistes, les « jeunes libéraux ».

Le *Journal de Liège* va évidemment être employé par le comité de la nouvelle Association libérale, dont fait partie son rédacteur Clément Muller, pour diffuser ses idées et ses mots d'ordre ⁽³⁾.

⁽¹⁾ ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, n° 10.347. Renseignement sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le Royaume; Moyenne pour les trois derniers trimestres de 1844 : *Journal de Liège*, 1363 abonnés, *Tribune*, 320 et *Gazette* 352. Pour le premier trimestre de 1845 : *Journal de Liège*, 1447, *Tribune*, 263 et *Gazette* 427.

⁽²⁾ Ceci fera l'objet d'une étude approfondie dans notre thèse de doctorat en préparation. Voir notamment les petites brochures conservées à la Bibliothèque des CHIROUX, Fonds Capitaine, n° 2922. *Union libérale. Le comité central à MM. des membres de l'Association*, mai 1844, 8 p.; *A Messieurs les membres de l'Association libérale*, Liège, 22 mai 1845, Impr. J. Desoer, 19 p.; et *Union libérale. Le comité central à MM. les membres de l'Association*, 31 mai 1845, 29 p.

⁽³⁾ Le *Journal de Liège* du 4 juin 1845 publie le manifeste de l'Association libérale. Les brochures du nouveau comité sont imprimés sur les presses de Desoer, voir note précédente.

Il s'efforce de montrer les exagérations et les dangers des thèses défendues par les membres de l'*Union libérale*, particulièrement en matière de réforme électorale et de réorganisation de la société ⁽¹⁾.

Clément Muller est aidé dans sa tâche par son collègue et ami Walthère Frère. Conseiller communal depuis 1840, celui-ci n'a pas cessé d'affirmer sa personnalité et son action avait été déterminante dans la scission libérale ⁽²⁾. A plusieurs occasions, il avait prêté sa collaboration bénévole au *Journal de Liège*, et son action politique au sein du conseil communal avait été menée de pair avec l'appui du quotidien ⁽³⁾.

A partir du moment de la scission libérale, et jusqu'à son élection à la Chambre des représentants en juin 1847, le futur ministre prend une part de plus en plus importante dans la rédaction du *Journal de Liège*. C'est lui qui tient la plume contre les membres du comité de l'Union libérale, et particulièrement lorsqu'il s'agit de réfuter les articles du journal créé pour défendre les tendances progressistes, *Le Libéral liégeois* ⁽⁴⁾.

La création du *Libéral liégeois*, dont le premier numéro parut le 15 juillet 1845, marque le retour en force, dans les milieux de la presse, des frères Bayet, plus de quatre ans après avoir cessé leur collaboration à l'*Espoir*.

Après quelques années de calme relatif, ils avaient repris leurs activités politiques. C'était précisément l'élection d'Adolphe Bayet

⁽¹⁾ *Journal de Liège*, *ibidem*, et 26 juin 1845, 16 juillet 1845, 16 octobre 1845, etc...

⁽²⁾ A.G.R. *Papiers Frère-Orban*, n° 1063. Voir la longue lettre qu'il envoie au lendemain de la seconde assemblée générale, à Delfosse le 29 avril 1845.

⁽³⁾ Voir *Journal de Liège*, 7 juin 1839. Lettre de Frère au rédacteur où il décline le titre de rédacteur qu'on voulait lui attribuer tout en reconnaissant : « une communauté d'opinions entre votre journal et moi sur la plupart des questions de politique intérieure m'a permis de vous faire parfois des communications que vous avez bien voulu publier ». D'autre part en 1841, lorsque Frère proposa au conseil communal de Liège de protester contre le projet Du Bus-Brabant de donner la personnalité civile à l'université de Louvain, il en parla à Muller et écrivit le 28 février 1841 à Delfosse : « Nous avons alors annoncé par la voie du journal, tu l'auras vu, que cette proposition serait faite le soir même au conseil (...) » et il ajoutait après la séance du samedi « A cette occasion, le journal paraîtra aujourd'hui dimanche. Cela ne fait qu'attirer d'avantage l'attention publique sur cet objet », A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1063. On remarquera encore ici la grande cohésion entre les trois amis politiques.

⁽⁴⁾ Cette collaboration très active quoique bénévole est à plusieurs reprises dénoncées par le *Libéral liégeois*. Elle est attesté dans la correspondance de Frère à Delfosse, A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1063. Frère écrit le 20 décembre 1845 : « J'ai fait une pochade que tu liras dans le journal de ce soir. Je raille mes amis les ennemis à propos de l'article du *Libéral* sur la dernière séance du conseil » et le 6 mai 1847 : « Tu assistes en spectateur au combat acharné que je livre au *Libéral*. Je l'ai houspillé à outrance et sans miséricorde. Son feu a cessé hier et il a amené son pavillon. »

au comité central de l'ancienne Association de l'Union Libérale, en remplacement d'un ami politique de Muller et de Frère, qui avait été l'incident de personne à l'origine de la scission libérale (1).

A côté de ceux-ci, les fondateurs du *Libéral liégeois* sont très vraisemblablement les avocats Dereux, Koeler, Robert-Brabant, et le juge Collette, c'est à dire les principaux dirigeants de l'*Union libérale* dont le nouveau journal va se faire le défenseur (2).

Vu les circonstances, plusieurs journaux présentent le *Libéral liégeois* comme l'organe du comité de l'Union. Une mise au point est alors faite, et sera répétée, par la nouvelle feuille ; elle accepte d'être l'organe des principes professés par l'Union, mais elle affirme son entière indépendance envers toute association d'électeurs (3). Effectivement, le *Libéral liégeois* restera avant tout l'œuvre des frères Bayet, et défendra des idées politiques et sociales certainement beaucoup plus avancées que celles de la majorité de leurs collègues de l'Union Libérale (4).

La composition matérielle du journal est confiée à un Français, Mouttet, qui n'a pas la responsabilité de la rédaction. S'il rédige pourtant la plupart des articles du *Libéral liégeois*, il se borne à développer les thèmes qui lui sont confiés par les frères Bayet (5).

Jusqu'en 1847, *Le Libéral liégeois* va s'attacher à une double tâche, d'une part défendre l'Union libérale, et d'autre part propager les thèses radicales en s'efforçant d'entraîner dans son sillage cette

(1) Cf. *A Messieurs les membres de l'Association libérale*, Liège, Imprimerie J. Desoer, 22 mai 1845, p. 2.

(2) Ces noms sont révélés par le *Journal de Liège*, 22 octobre 1845 et 23 octobre 1845, qui n'est pas démenti par *Le Libéral liégeois*. *Le Libéral liégeois* dans son premier numéro (15 juillet 1845) publie le compte-rendu de la première assemblée générale de l'Union libérale.

(3) *Libéral liégeois*, 19-20 juil 1845. Il répétera le 28 avril 1847 : « Nous saisissons avec empressement cette occasion de rappeler au public la parfaite indépendance du *Libéral* vis-à-vis du comité, comme du comité vis-à-vis du *Libéral*. »

(4) L'attitude que les frères Bayet feront adopter au *Libéral liégeois*, en mai 1847, qui refusera de s'associer à la réconciliation des deux associations liégeoises, et poursuivra seul sa lutte, est particulièrement révélatrice de cette disposition.

(5) Mouttet s'explique dans une lettre du 21 octobre 1845 adressée au *Journal de Liège* et publiée le 22 octobre 1845 « vous dites que la rédaction du *Libéral liégeois* m'est confiée. C'est beaucoup trop d'honneur que vous me faites monsieur. Tout le monde sait à Liège que l'homme consciencieux et énergique à qui la direction du *Libéral* a été confiée n'est pas dans l'habitude de se cacher derrière un autre homme pour dire son opinion sur les choses et les personnes pas plus qu'il n'a besoin d'une plume étrangère pour formuler ses pensées. Toute coopération à l'œuvre qui lui est confiée de quelque part qu'elle vienne est nécessairement subordonnée à son assentiment et passe par ce seul fait sous sa responsabilité immédiate ». Mouttet avait précédemment rédigé l'éphémère journal catholique le *Correspondant politique* ! Voir chapitre. La presse catholique, p. 47-48.

organisation politique. Le programme de l'Union libérale est encore relativement modeste, il se contente de réclamer l'abaissement du cens électoral au minimum fixé par la Constitution et l'adjonction d'électeurs capacitaires (1). *Le Libéral liégeois* déborde ces propositions et prétend ne vouloir cesser de réclamer des réformes que lorsque « toute espèce de cens aura disparu » et quand on y aura substitué « la garantie plus réelle de la moralité et de l'instruction » (2).

Sa position extrême n'apparaît nulle part mieux que dans un article intitulé « l'exploitation de l'homme par l'homme » où repoussant les étiquettes de tous les partis (clérical, libéral, démocratique, conservateur, etc...) il n'admet que « deux classifications rationnelles et admissibles : « les exploitateurs et les exploités » (3).

Ce thème où l'on retrouve en ébauche la théorie de la lutte des classes est cependant exceptionnel. Par la suite, le *Libéral* manifestera plus de réserve. Bien que très ouvert aux idées sociales (4), faisant un large écho aux thèses défendues par le *Débat social* (5), et saluant avec enthousiasme la création à Bruxelles de la *Revue démocratique* (6), il repousse l'étiquette de « radical » pour se réclamer du « libéralisme progressif ». Cette attitude est vraisemblablement dictée par des considérations de tactique politique: rester en accord avec la majorité de l'Union libérale.

(1) Le programme proposé par l'Union libérale est reproduit dans *Le Libéral liégeois* du 7 avril 1846.

(2) *Libéral liégeois*, 12 novembre 1845.

(3) *Libéral liégeois*, 8 octobre 1845 refuse de tomber dans le travers des doléances trop souvent exagérées des « malheureux ouvriers exploités par les maîtres », thème dont certains philanthropes peuvent tirer leurs profits, mais il définit sévèrement l'exploiteur : « Tout homme qui vit sans travailler, de la main ou de l'intelligence, est un exploitateur. Tout homme qui consomme sans produire est un exploitateur. Tout homme qui récolte là où il n'a pas semé, qui perçoit là où il n'a pas déposé un travail, est un exploitateur. La politique qui se résume dans ces mots : *ôte-toi de là que je m'y mette* — et jusqu'à ce jour nous n'en n'avons guère vu d'autres — est un vaste système d'exploitation. »

(4) Il n'aborde que très prudemment la question de l'« organisation du travail ». (*Libéral*, 20 avril 1847, 22 avril 1847). Il rend compte avec bienveillance, de l'enquête du gouvernement sur « la condition des ouvriers et le travail des enfants dans les mines, manufacturières et usines (3 articles les 7 avril, 8 avril et 12 avril 1847). Tout en réclamant le calme, il donne un large écho à l'agitation sociale qui secoua le pays en mars 1847 (quotidiennement du 3 au 9 mars 1847). Il réclame la suppression des octrois communaux (déjà réclamé le 6 février 1846, 28 février 1846 et encore 18 mars 1847), et réclame, non sans démagogie, « la vie à bon marché » (19 mars 1847 — c'est le titre de son article).

(5) Il reconnaît ses alliés dans les quotidiens avancés, le *Journal du commerce d'Anvers*, le *Journal de Charleroy*, le *Messenger de Gand*. *Libéral liégeois*, 17 juin 1846.

(6) *Libéral liégeois*, 2 février 1847. « L'avenir est à nous » s'exclame son correspondant bruxellois.

L'influence du *Libéral liégeois* sera cependant assez réduite à Liège. Malgré ses efforts, l'Union libérale — qui ne représente qu'un nombre peu élevé d'électeurs (1) — restera toujours en deçà des positions défendues par le journal (2). D'autre part, le prix de son abonnement trimestriel, fixé à 10 francs et élevé de deux francs en décembre 1845, suite à un agrandissement de format, est encore trop élevé pour lui permettre de toucher la classe de citoyens susceptibles d'être plus directement intéressés par ces idées. Malgré la richesse d'informations qu'il présente et le nombre d'articles de fond de grand intérêt qu'il publie, il ne semble pas que le journal ait compté beaucoup de lecteurs (3).

Les articles du *Libéral liégeois* font du bruit cependant. Ils sont répercutés par la presse avancée du pays et réfutés par la presse conservatrice, tant catholique que libérale, et cela répond au vœu même du *Libéral* qui est de « susciter une participation plus générale des citoyens aux discussions publiques » (4), et de permettre à l'opinion publique, « en dehors du pays légal » de faire sentir sa pression sur le pouvoir (5).

Cette volonté se manifestera notamment en 1846, en pleine crise ministérielle, alors que les dirigeants libéraux sont consultés pour constituer un gouvernement, par la publication dans le *Libéral liégeois* d'une « Adresse au Roi », réclamant la dissolution préalable des Chambres (6). L'initiative fit du bruit et fut diversement appréciée (7), mais la discussion était ouverte, et l'on sait que les négociations échouèrent précisément sur cette question.

L'action du *Libéral liégeois* sera bien plus importante encore dans la campagne de presse qu'il prit l'initiative d'ouvrir dès ses origines, en faveur de la réalisation de l'unité dans le libéralisme belge. Le 11 août 1845, dans un article capital (8), le *Libéral liégeois* fait la cri-

(1) Le *Libéral liégeois* du 17 octobre 1845 affirme que l'Union libérale compte 364 membres électeurs et 63 non-électeurs, mais ce chiffre est contesté.

(2) Voir programme de l'Union libérale, dans *Libéral liégeois*, 7 avril 1846.

(3) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 224 parle du « peu d'adhérents que rencontrèrent les principes qu'il émettait ».

(4) *Libéral liégeois*, 23 octobre 1845.

(5) *Ibidem*, 2 janvier 1846.

(6) L'exemplaire du *Libéral liégeois* contenant cette adresse n'est malheureusement pas conservée. Vraisemblablement le 23 février 1846. Nous en avons la reproduction dans l'*Observateur* du 24 février 1846.

(7) Les échos en sont recueillis par le *Libéral liégeois* qui s'est engagé à en donner une revue de presse. Cfr. le 28 février-1er mars 1846, 2 mars 1846, 3 mars 1846.

(8) Intitulé « Du besoin d'unité dans le libéralisme belge ».

tique du caractère municipal conservé jusqu'alors par le libéralisme et il affirme la nécessité d'accéder au niveau de « parti national, c'est à dire de parti ayant ses chefs reconnus, ses principes avoués par tous, travaillant partout avec ensemble et discipline » (1).

L'idée ainsi exprimée est neuve. Elle sera constamment développée et explicitée par le quotidien liégeois qui réclamera « la formation d'une association nationale libérale et l'adoption d'un programme politique commun » (2). Non seulement la presse progressiste s'empare de ce thème, mais bientôt le *Libéral* reproduit également l'adhésion de la grande majorité des organes libéraux (3).

Les directeurs du journal ont acquis l'assurance que l'organisation qu'ils ont provoquée sera un fait et qu'un programme y sera discuté (4).

Le *Libéral liégeois* insistera constamment sur l'urgence de la mesure. « Un programme d'abord » sera son mot d'ordre pendant toute cette période, alors que la question était encore diversement appréciée dans les milieux libéraux (5). Le 9 avril 1846, alors qu'à Liège, l'Union libérale discutait du texte d'un programme libéral, à Bruxelles, la Société libérale de l'Alliance convoquait un Congrès libéral (6).

Ce Congrès, réuni le 14 juin 1846, est suffisamment connu, de même que le programme qui y fut adopté, pour y revenir plus longuement ici. Cet événement marque la naissance du parti libéral.

Le *Libéral liégeois* avait beau se réjouir de cette réalisation voulue par la presse (7) et à laquelle se sont trouvés contraints de participer

(1) L'on peut s'étonner de voir un journal radical provoquer ainsi la constitution du parti libéral, mais outre qu'il espérait voir ses idées percer dans une telle organisation, on sent toute la critique personnelle qu'il adresse aux dirigeants de l'Association libérale de Liège lorsqu'il déclare « Le libéralisme étant exclusivement local n'a que des chefs de localité, ceux-ci habitués à régenter chez eux, se résignent difficilement à suivre la direction des hommes, qui par le talent, le caractère ou l'activité, devaient être naturellement à la tête du parti. D'où il résulte que chacun veut commander et que peu consentent à obéir. » *Ibidem*, 11 août 1845.

(2) *Le Libéral liégeois*, 16-17 août 1845, 23-24 août 1845, 2 septembre 1845, etc...

(3) *Libéral liégeois*, voir principalement 2 septembre 1845, 6 septembre 1845, 10 septembre 1845 et 3 octobre 1845 où il souligne que l'idée qu'il a lancée s'étend « sur tous les points du royaume ».

(4) *Libéral liégeois*, 2 septembre 1845.

(5) « Le moment de l'action, d'une action combinée, non dans l'intérêt d'ambitions privées, mais sous l'impulsion d'idées grandes et généreuses, est arrivé. Le libéralisme a besoin d'organisation maintenant plus que jamais. Un programme d'abord, des hommes d'exécution ensuite, voilà ce qu'il faut. Quiconque opposerait une fin de non-recevoir à ces deux demandes ne mériterait pas de porter le nom de libéral ». *Libéral liégeois*, 6 avril 1846.

(6) *Ibidem*, 9 avril 1846, fait remarquer cette coïncidence.

(7) *Ibidem*, 18 juin 1846.

les « chefs du vieux libéralisme » afin qu'elle ne se fit pas « sans eux, malgré eux et peut-être contre eux » (1), sa satisfaction n'était cependant pas complète. En effet, par une habile manœuvre, ce sont finalement les doctrinaires, et même précisément les chefs de l'Association libérale de Liège, qui ont pris l'initiative de proposer un programme pendant le Congrès (2). D'autre part, la réconciliation spectaculaire des libéraux liégeois qui s'est déroulée dans le cadre de cette assemblée, le laisse sceptique (3).

Les frères Bayet estiment devoir poursuivre leur tâche et attendre que l'accord se soit traduit dans les faits. Visiblement, ils craignent de perdre le temple que constitue l'Union libérale pour la diffusion de leurs idées.

Les négociations entre les deux associations s'engagèrent mal et le *Libéral liégeois* donna une large publicité aux incidents qui, dès le mois suivant, divisèrent à nouveau les deux groupes libéraux au conseil provincial (4).

Le différend qui débute en août 1846 à Bruxelles, au sein de l'Alliance, fait bientôt rebondir la polémique entre jeunes et vieux libéraux, et les attaques que s'adressaient mutuellement *Libéral liégeois* et *Journal de Liège* y puisèrent un nouveau thème (5).

Peu à peu cependant, le *Libéral liégeois* abandonna les questions strictement politiques, pour aborder plus volontiers, ainsi que nous l'avons montré plus haut, les problèmes sociaux, au point que ceux-ci éclipsèrent même la préparation du second Congrès libéral de mars 1847.

C'était sans doute un reflet de la diminution de l'influence politique des frères Bayet au sein du comité de l'Union libérale.

Aux approches des élections législatives de 1847, ce comité entama avec celui de l'Association libérale des négociations en vue de constituer une coalition (6). L'accord fut rapidement conclu (7) contre

(1) *Ibidem*, 5 juin 1846.

(2) *Libéral liégeois*, 3 juillet 1846.

(3) *Ibidem*, 18 juin 1846.

(4) *Ibidem*, 18-19 juillet, 25-26 juillet, 29 juillet, 30 juillet 1846.

(5) Le différend entre vieux et jeunes libéraux éclate à Bruxelles dans la séance du 8 août 1846 de l'Alliance; elle se prolonge tout au long des mois de septembre et octobre et trouve son dénouement le 28 octobre, par le retrait des doctrinaires de la Société. *Libéral liégeois*, 14-15 août, 20 août, 3 et 17 septembre, 17 et 30 octobre 1846.

(6) *Journal de Liège*, 19 avril 1847. La proposition émane du comité de l'Association et a été faite le 10 avril.

(7) Annoncé par le *Journal de Liège* du 27 avril 1847.

l'avis exprimé par les frères Bayet et leurs amis Collette, de Lezaack et Dereux, et malgré la campagne menée dans le *Libéral liégeois* contre ce qui était présenté comme une erreur politique (1).

La réconciliation des libéraux liégeois connut son apothéose dans des élections triomphales, qui furent suivies bientôt de la fusion des deux Sociétés. Le *Libéral liégeois* se trouvait, dès lors, coupé de tout mouvement politique organisé.

*
* *

L'action de Muller et de Frère avait été capitale au cours de la scission libérale et dans son heureuse conclusion pour le mouvement à Liège. En l'absence de Delfosse qui remplissait son mandat de représentant à Bruxelles, les deux hommes politiques étaient devenus les grandes personnalités de l'Association libérale. Le *Journal de Liège* est le miroir de leurs espoirs et de leurs craintes, le complément direct de leur action politique.

Quelque peu bousculés, au début de la scission, par les propositions hardies du *Libéral liégeois*, ils n'avaient pas tardé à faire porter tout le poids des contre-attaques du *Journal de Liège*, non contre les principes défendus par l'Union libérale, — qu'ils prétendaient admettre tout en faisant des réserves quant à l'opportunité, — mais contre les revendications amplifiées du *Libéral liégeois*. Ils s'efforcèrent d'en montrer les exagérations, présentant comme « une utopie dangereuse qui aboutirait directement à inaugurer le règne de la corruption électorale » l'idée de substituer à la garantie du cens, celle de la moralité et de l'instruction (2). Dans des articles fort insidieux, ils réclamèrent des compléments d'explication sur l'organisation du travail (3).

Ils ne cachent pas les craintes que leur inspire le Congrès libéral où les thèses progressistes auraient pu trouver un terrain favorable (4). En proposant eux-mêmes un programme au Congrès libéral, ils retournent la situation en leur faveur et, dès lors, ils expriment toute la confiance qu'ils ont retrouvée dans le succès de leurs idées (5).

(1) Voir *Libéral liégeois*, 23, 24-25, 28 et 30 avril, 1-2 mai 1847. Il révèle le nom des opposants au sein du comité le 7 mai 1847.

(2) *Journal de Liège*, 14 novembre 1845.

(3) *Ibidem*, 14 et 21 novembre 1845, 8 janvier 1846.

(4) *Journal de Liège*, 4 juin, 6-7 juin 1846.

(5) *Ibidem*, 20-21 juin 1846.

La scission libérale à Bruxelles les renforce dans leur conviction que le coup d'arrêt a été donné aux idées exagérées.

La confrontation des thèses défendues par le *Libéral liégeois* et des aspirations plus modestes de l'Union libérale devait porter ses fruits à longue échéance. Après la proposition de coalition faite par le comité de l'Association libérale, Muller et Frère sentirent le flottement dans les rangs de leurs adversaires. Par la voix du *Journal de Liège*, ils redoublèrent leurs attaques contre le clan radical représenté par le *Libéral liégeois* et les amis des frères Bayet (1).

La mise en minorité de ceux-ci dans le comité de l'Union représenta un grand succès pour leur cause. L'acceptation par l'Union libérale de la candidature de Walthère Frère à la Chambre des représentants fut le test décisif qui leva les obstacles à la réconciliation des deux organisations rivales (2).

Le succès électoral ouvre bientôt aux libéraux les perspectives d'une accession au gouvernement du pays. Pour l'équipe du *Journal de Liège*, pour Walthère Frère surtout qui y trouve la base de sa prodigieuse carrière politique, c'est le moment de s'avancer dans une voie préparée depuis près de sept ans.

*
* *

Quelques mots sur l'attitude de la *Tribune* suffiront pour terminer la description de la presse libérale au cours de la scission.

Fidèles au libéralisme modéré, Nossent et Weustenraad, qui prend une part prépondérante dans la rédaction du quotidien (3), rangent la *Tribune* du côté de l'Association libérale. Dans ce rôle, la feuille n'est qu'une pâle réplique du *Journal de Liège* qui l'écrase de son rayonnement, et elle ne présente qu'un intérêt mineur (4).

Il est plus intéressant de noter l'attitude complètement négative que prit la *Tribune*, en 1846, à l'occasion de l'appel lancé en faveur de l'unionisme par le ministre Van de Weyer. Alors qu'elle était, par

(1) *Ibidem*, 19, 23, 25 et 30 avril 1847.

(2) Communication de la liste commune de candidats *Journal de Liège*, 27 avril 1847.

(3) Les numéros de la *Tribune* conservés à la B.U.Lg portent la mention manuscrite W. sous la majorité des articles de fond du journal.

(4) Ses adversaires, tant le *Libéral liégeois* que la *Gazette* ne manquent pas de le souligner. Notons l'article de la *Gazette de Liège* du 13-14 mai 1847. « A Liège, la *Tribune*, comme expression d'un parti politique, on peut le dire, est lettre morte. Si elle existe, dans notre grande ville, c'est à l'état de mânes errantes. Certes, on ne peut pas dire que la *Tribune* navigue dans les eaux du journal de la province : elle ne navigue pas, elle est portée : c'est une petite barque appendue à la coque d'un navire de fort tonnage. »

ses traditions, le seul organe à Liège, susceptible de l'entendre, la *Tribune*, répondra : « laissons là cette chimère de l'Union » (1) et soulignera quelque temps plus tard que la constitution du nouveau ministère catholique homogène montre que « le système mixte se disloque et tombe en ruine » (2). Cette attitude caractérise bien la faillite complète de ce système politique dans les mentalités liégeoises.

On notera également dans la *Tribune* quelques articles en faveur des classes laborieuses où l'on retrouve confondus, le rêve poétique du rédacteur et les aspirations de l'ancien saint-simonien (3). Ainsi, à l'occasion d'une tirade sur le rôle politique du Congrès libéral. Weustenraad imaginera la constitution d'une vaste association industrielle et commerciale qui jouerait le même rôle sur le plan social en s'appliquant à améliorer le sort des travailleurs (4).

Ces visions restent vagues cependant et ne s'appuient sur rien de concret. Weustenraad exige, par ailleurs, beaucoup de prudence dans les réformes sociales qui, selon lui, doivent faire l'objet de longs travaux préparatoires (5).

En fait, nous l'avons dit, la *Tribune* n'a pas de profondes racines dans le milieu politique liégeois. Son influence et sa diffusion sont toujours restreintes (6). Dans les mois qui suivent les élections législatives de 1847, Weustenraad et Nossent vont remettre leurs parts de propriété de *La Tribune* à leur imprimeur N. Redouté. L'orientation du quotidien s'en trouvera complètement transformée.

(1) *La Tribune*, 27 janvier 1846.

(2) *La Tribune*, 21-22 février 1846.

(3) On connaît, par ailleurs, les liaisons de Weustenraad avec les saint-simoniens. Nous avons retrouvé dans le fonds A.R.A., *Oorlog*, n° 258, une lettre saisie par le général Dibbets à Maastricht, où ce fait est à nouveau attesté. C'est une lettre adressée à Van Hasselt, par Machereau, sur la députation de Edmond Talabot, membre du collège, chef de la propagation individuelle. Cette lettre à en-tête « Religion saint-simonienne », datée de Paris, le 14 mars 1832, disait : « J'avais écrit à Weustenraad (sic) pour l'engager à chercher à nouer des correspondances avec des amis en les entretenant de la doctrine, peut-être vous a-t-il aussi écrit. Je serais enchanté de l'apprendre ; lui aussi est un homme généreux et dévoué ; déjà son âme a trouvé dans notre religion d'amour des inspirations poétiques pleines d'énergie et de beauté. »

(4) *La Tribune*, 2 juillet 1846.

(5) *Ibidem*, 10-11 juin 1846.

(6) En 1845, le nombre d'abonnés à la *Tribune* n'était que de 263. ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, n° 10347. Renseignement sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le royaume.

8. GOUVERNEMENT LIBÉRAL ET ÉPINES LIÉGEOISES 1847-1848

Le 12 août 1847, le jeune député Walthère Frère-Orban, qui héritait du portefeuille refusé par son ami Delfosse, entrainé dans le gouvernement libéral homogène formé par Charles Rogier. La situation du pays, qui sortait affaibli d'une crise agricole sévère, était difficile. Le nouveau ministère avait besoin de l'appui de tous ses amis politiques et Frère devait avoir apporté l'assurance du ferme soutien du *Journal de Liège*. La mutation du vieux journal liégeois, habitué depuis plus de quinze années à se méfier des actes du pouvoir central, ne se fit cependant pas sans tiraillement.

La première alerte vint de la part du correspondant bruxellois. Le style piquant de De Jongh convenait parfaitement au caractère d'un journal d'opposition, mais dans les nouvelles circonstances politiques, sa liberté d'allure et ses coups de griffes, qui n'épargnaient personne, furent jugés assez « compromettants ». Muller obtint, non sans résistance, que De Jongh supprimât de ses articles les remarques critiques qu'il adressait à certaines mesures ministérielles. Cet incident est caractéristique des difficultés rencontrées au cours de cette période d'adaptation. Le libéralisme de De Jongh n'est en effet nullement suspect ; il est le confident d'un grand nombre de personnalités libérales, y compris de Rogier ! Frère qualifia cette attitude d'étourdie, et demanda à son collègue d'engager le journaliste dans une voie plus modérée ⁽¹⁾.

Plus grave était, à ses yeux, la très curieuse attitude d'expectative, dans laquelle se confina Muller dans la rédaction du *Journal de Liège*. Effectivement, alors que l'accession de son collaborateur volontaire et ami à un poste ministériel avait fait regarder le quotidien liégeois comme l'organe officieux du gouvernement ⁽²⁾, Muller avait tenu à faire savoir, dans une mise au point, qu'il n'avait pas l'ambition de ce titre pour son journal ⁽³⁾. Bien plus, le rédacteur en chef laissa percer une méfiance à l'égard de Rogier, qui lui semblait pencher plus vers une politique mixte que franchement libérale. Frère s'efforça de dissiper ces préventions ⁽⁴⁾, mais la nomination d'une personne

⁽¹⁾ A.G.R., *Papiers Rogier*, Frère à Rogier, 19 août 1847. Cette lettre donne les détails de l'incident.

⁽²⁾ *Gazette de Liège*, 10 août 1847.

⁽³⁾ *Journal de Liège*, 17 août 1847.

⁽⁴⁾ A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1063, Frère à Delfosse, 6 septembre 1847.

à un poste où Muller eut désiré voir désigner un de ses amis accentua la mauvaise humeur du journaliste (1).

L'intervention directe de Frère auprès de Muller ne portant pas ses fruits, le jeune ministre s'adressa à ses amis liégeois. A Fléchet, nommé commissaire de l'arrondissement de Liège, ancien collaborateur volontaire du *Journal de Liège*, il se plaignait de la pauvreté du quotidien, qui se drapait dans son indépendance pour reproduire la moindre critique parue dans la presse. Cette attitude, faisait-il remarquer, pouvait lui faire perdre beaucoup d'abonnés (2). Il attire l'attention de Delfosse sur l'obligation de l'organe liégeois de parler, de dire son opinion sur toutes les questions à l'ordre du jour, au lieu de jouer comme il le fait « le rôle du confident muet dans la comédie ou le drame du moment » (3). Frère envisage comme mesure extrême d'intervenir auprès du *propriétaire*, Jacques Desoer, car, dit-il, « il y a certaines obligations à remplir et je ne pense pas qu'on les acquitte. Le *propriétaire* finira par sentir le besoin de prendre d'autres arrangements » (4).

Les termes dans lesquels s'exprime Frère sont assez curieux. De quelles obligations s'agit-il ? peut-être simplement l'obligation morale due au rôle qu'a toujours joué le journal..., mais le sens paraît volontairement voilé, comme pour en accentuer la menace. Existe-t-il de la part de Desoer quelque engagement d'un autre ordre ? Découlerait-elle de ses relations avec l'Association libérale ? Nous n'en savons malheureusement pas plus. Il semble bien, en tout cas, que Frère aurait envisagé, à la limite, la nécessité de faire retirer à Muller la direction du *Journal de Liège*, s'il poursuivait sa façon d'agir. On voit à quel point de divergence en étaient arrivés les deux amis.

Comment expliquer l'attitude de Muller ? Peut-être est-elle due tout simplement à son caractère ambitieux et indépendant, qui se serait mal plier au rôle de comparse qu'il avait à jouer ? Elle semble plus exactement répondre à l'esprit de défiance adopté par les libéraux liégeois à l'égard des actes du pouvoir central, et procéder d'un certain particularisme que nous avons déjà rencontré. Le différend laissera des traces dans les rapports entre les deux anciens collaborateurs. Le *Journal de Liège* se gardera de nouvelles critiques, mais il con-

(1) *Ibidem.*

(2) A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1066, Frère à Fléchet, 25 octobre 1847. Fléchet (Warsage 1814-9 juillet 1862), U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1862*, p. 92-96.

(3) A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1063, Frère à Delfosse, 25 octobre 1847.

(4) *Ibidem.*

servera longtemps une attitude réservée, et ne s'élèvera pas au rôle important, qui semblait de prime abord devoir logiquement être le sien au cours de cette période.

*
* *

Rencontrant peu d'appui auprès du quotidien liégeois dont il pouvait en espérer le plus, le nouveau gouvernement ne devait évidemment pas en attendre des deux autres organes de la tendance.

Certes, tant le *Libéral liégeois* que la *Tribune de Liège* s'étaient trouvés d'accord pour affirmer que les libéraux devaient prendre la responsabilité du pouvoir (1), cependant les divergences entre la marche encore modérée du gouvernement et les aspirations des frères Bayet étaient trop considérables pour que le *Libéral liégeois* puisse soutenir cette politique.

De son côté, *La Tribune*, plus coopérante au début (2), va, à la suite de changements internes, modifier complètement son orientation. En septembre 1847, Nossent et Weustenraad quittent la rédaction du quotidien (3) et en abandonnent la propriété à l'imprimeur N. Redouté (4). Ce dernier se trouve confronté avec le problème du choix d'un nouveau rédacteur. En un court espace de temps, les abonnés furent avertis, au moyen de billets de faire-part, de plusieurs changements successifs de rédacteurs (5). Ces modifications répétées témoignaient du peu de satisfaction rencontré par le propriétaire. Aussi, Redouté prit-il contact au cours du mois de novembre avec Louis Labarre, qui avait une large expérience du journalisme (6).

Cet instituteur dinantais avait collaboré à la *Revue Belge*; en 1839, il avait pris à Bruxelles la direction du *Charivari*, et en 1843,

(1) « Il n'y a qu'un seul ministère qui soit possible; c'est un ministère franchement libéral, choisi parmi les membres de la gauche. » *Tribune de Liège*, 17 juin 1847. « Le libéralisme doit prendre le pouvoir sans hésitation et sans retard. » *Libéral liégeois*, 17 juin 1847

(2) « Liège a salué avec acclamation l'avènement du nouveau ministère. Une ère nouvelle s'ouvre pour le pays qui est enfin affranchi du joug du parti théocratique. » *Tribune*, 14-15 août 1847.

(3) Le nom de Nossent disparaît, en tant qu'éditeur, dans le N° du 11-12 septembre 1847.

(4) La mention de « N. Redouté propriétaire du journal » apparaît le 28 octobre 1847.

(5) Nous ne connaissons pas les noms de ces « intérimaires ». Le fait est rapporté par la *Gazette de Liège* du 5 novembre 1847.

(6) Louis Labarre (Dinant 1810-Ixelles 1892) voir L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes*, p. 75-76, et *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 390-391.

il s'était rendu à Paris, où il avait collaboré à la rédaction du *National*, connu pour ses tendances républicaines (1).

Louis Labarre prit la direction de la *Tribune* le 1er décembre 1847. Cette fois, aucun billet de faire-part n'avait annoncé le changement de rédacteur, mais la nouvelle tendance prise par la *Tribune* ne tarda pas à se révéler clairement, et à susciter les réactions de ses collègues liégeois (2). Aussi, dans le numéro du 18-19 décembre, le nouveau rédacteur décida-t-il d'exposer les nouvelles bases de l'orientation qu'il comptait donner au journal.

« La *Tribune*, disait-il, défendra les intérêts de la *démocratie* (...). Ce que nous voulons, c'est développer de plus en plus, et d'une manière sagement progressive, les principes démocratiques qui forment la base de notre pacte social :

Réforme électorale par l'abaissement du cens jusqu'à l'extrême limite posée par la Constitution.

Réforme parlementaire, c'est-à-dire, incompatibilité des fonctions publiques avec le mandat de représentant du peuple.

Maintien de nos anciennes franchises communales, en dépit de la théorie du *pouvoir fort*.

Organisation d'un enseignement national, public et gratuit A TOUS LES DEGRÉS.

Séparation absolue de l'enseignement religieux et de l'enseignement laïc, seul moyen, selon nous, de mettre fin à cette grande querelle du pouvoir civil et du clergé.

Répartition plus équitable des charges publiques, par le dégrèvement des classes pauvres et laborieuses. » (3)

Louis Labarre cherchait en même temps à rassurer ses lecteurs qui auraient pu être effrayés par le radicalisme de ses propositions. Il reconnaissait la nécessité de ne pas harceler le gouvernement et de ne pas provoquer le désordre parmi les libéraux. *La Tribune* devait remplir sa tâche avec dignité et laisser le rôle de « Don Quichotte politique » au *Libéral liégeois* (4).

Malgré ces paroles apaisantes, la *Gazette de Liège* titrait le lendemain : « La République à Liège », et demandait aux Liégeois s'ils

(1) « Le *National*, la *Réforme*, la *Démocratie pacifique* aiment aujourd'hui remplacer le mot de république par celui de démocratie. C'est un ménagement. L'expression effraie moins, et ne trompe personne (...) » *Gazette de Liège*, 20 décembre 1847.

(2) *Gazette*, *ibidem*, et *Journal de Liège*, 24-25 décembre 1847.

(3) *Tribune de Liège*, 18-19 décembre 1847.

(4) *Ibidem*.

avaient envie de recommencer cette expérience ⁽¹⁾. Labarre entreprit aussitôt de démontrer que toutes ses propositions existent indépendamment de l'idée de république. Il arrive, avec une habileté rare à développer son argumentation sans se trouver dans la nécessité de reconnaître ou de démentir sa position à l'égard de la république ⁽²⁾. Labarre était bien un républicain ⁽³⁾, mais il n'ignorait pas combien ce mot effrayait de personnes. A aucun moment, jusqu'aux événements de février 1848, il n'abordera ce thème précis, mais il tenta avec beaucoup d'adresse de démontrer que la réalité était moins effrayante que le mot.

La manœuvre réussit bien. Le *Journal de Liège* apprécia beaucoup cette déclaration de principes, ne voyant aucun ennui à brasser ainsi sur un plan tout théorique des idées généreuses, et s'abusant au point de croire que si l'on passait à l'application pratique et immédiate de ce plan, la *Tribune* se serait crue obligée de s'y opposer ⁽⁴⁾. Labarre se garda de démentir, il tint au contraire sur la question de l'opportunité des mesures à se démarquer complètement des positions du *Libéral liégeois* ⁽⁵⁾. Sans doute, l'expérience malheureuse des frères Bayet, restés pratiquement sans crédit politique à Liège, l'avait-elle déterminé à adopter cette tactique plus souple.

Ainsi, jusqu'au mois de février 1848, Louis Labarre développa ses thèmes politiques dans une série d'articles de grande qualité, et pleins de sérénité ⁽⁶⁾.

9. FACE A LA RÉVOLUTION DE 1848 ET A SES RÉPERCUSSIONS EN BELGIQUE

Au début de l'année 1848, les esprits semblent s'accommoder, à Liège, d'une large tolérance envers l'évocation théorique de nouveaux systèmes sociaux. Une série de conférences de Victor Considérant

⁽¹⁾ *Gazette de Liège*, 20 décembre 1847.

⁽²⁾ *Tribune de Liège*, 21 décembre 1847. « Le cauchemar de la *Gazette*. »

⁽³⁾ Cela devient clair dès la fin février 1848. Voir aussi plus loin sa profession de foi dans *La Tribune* du 10 avril 1848.

⁽⁴⁾ *Journal de Liège*, 24-25 décembre 1847.

⁽⁵⁾ « Petite réponse de cette pauvre *Tribune* au *Libéral liégeois* », titre d'un article de la *Tribune* du 18-19 décembre 1847 et « *La Tribune* et le *Libéral liégeois* », *ibidem*, 29 décembre 1847.

⁽⁶⁾ Voir particulièrement les développements que tire Labarre des exposés de Considérant sur les théories de Fourier. *Tribune*, 9 février 1848, 10, 11, 12-13, 16, 17, 22, 24 février 1848.

sur les théories de Fourier ⁽¹⁾ attire un grand nombre d'auditeurs liégeois, sinon acquis à ces idées, du moins intellectuellement intéressés. Aux comptes rendus élogieux de *La Tribune* font échos ceux du *Journal de Liège*, objectif et sans passion ⁽²⁾.

L'actualité, dès le 24 février, se chargea, avec une rapidité foudroyante, de troubler ce climat confiant, et de ramener à des considérations plus concrètes. Les graves événements de Paris remplissent soudain les journaux. Les nouvelles se bousculent sans commentaire pendant quelques jours. Des éditions spéciales suivent l'évolution de la situation ⁽³⁾. La révolution en France provoque un choc émotionnel considérable à Liège.

Il faut attendre le 28 février pour voir le *Journal de Liège* sortir de sa stupeur. Sa première réaction est de reprendre la déclaration du journal catholique l'*Organe des Flandres*, et de proclamer la nécessité d'une trêve politique dans le pays ⁽⁴⁾. Il faut faire confiance au cabinet libéral, qui saura défendre les institutions de 1830, et qui prendra les initiatives de réformes raisonnables « pour rallier tous les citoyens sous le drapeau de l'indépendance et de la nationalité ⁽⁵⁾. » Le lendemain, les marques de confiance envers le gouvernement se doublent — comme pour réparer un oubli fâcheux étant donné les circonstances — d'une franche déclaration d'adhésion aux principes monarchiques. La « royauté », insiste le journal, s'associe aux réformes politiques qui sont décidées sur le champ ⁽⁶⁾.

Ces réformes politiques, faut-il le rappeler, sont considérables, et à la mesure de l'émotion soulevée. Le cens requis pour être électeur est abaissé au minimum constitutionnel de 20 francs ; la loi communale dite « réactionnaire » de 1842 est abrogée, et la question de l'incompatibilité des fonctionnaires publics est mise à l'examen. Ces réformes vont au-delà du programme du Congrès libéral de 1846, et atteignent, dans une large mesure, les revendications exprimées par les progressistes. « Ce sont là, dit Muller, des actes populaires qui rallieront autour du trône, — (la formule a été étoffée) — de l'indépendance

⁽¹⁾ Victor Considérant (Salins, Jura 1808-Paris 27 décembre 1893) s'efforça de développer la théorie sociétaire de Charles Fourier, après la mort de ce dernier (1837). M. MOURRE, *Dictionnaire d'histoire universelle*, t. 1, p. 480.

⁽²⁾ Pour *La Tribune*, voir l'avant-dernière note; *Journal de Liège*, 14 février 1848.

⁽³⁾ *La Tribune* notamment publiée en plus de son édition normale du 25 février en une première édition à 7 hrs du matin, et une deuxième à 12 hrs ½.

⁽⁴⁾ *Journal de Liège*, 28 février 1848.

⁽⁵⁾ *Journal de Liège*, 28 février 1848.

⁽⁶⁾ *Ibidem*, 29 février 1848.

et de la nationalité belge, toutes les opinions loyales, tous les hommes qui aiment à la fois la liberté et l'ordre. » (1)

Le rédacteur du *Journal de Liège* s'efforcera dès lors de mettre en évidence tous les signes de l'union des citoyens avec le gouvernement « retrempe à la source populaire » (2). Il souligne la réaction favorable du conseil communal de Liège (3) et celle de l'Association de l'Union libérale, qui appuie l'exécution immédiate du programme du Congrès libéral de 1846 (4). Un peu plus tard, c'est l'attitude patriotique des étudiants de l'Université de Liège que louera le journaliste (5).

Le *Journal de Liège* prêcha le maintien de l'ordre et entendit démontrer, en paraphrasant l'exclamation célèbre de Delfosse, que la république ne peut apporter à la Belgique aucune liberté qu'elle ne possède déjà (6). Par conséquent être révolutionnaire en Belgique, « c'est n'avoir ni l'amour, ni l'intelligence de la vraie liberté ». En conclusion, l'ennemi de la Belgique, « c'est le socialisme républicain » (7).

*
* *

Pendant deux mois, la théorie politique, tant honnie par Muller, trouva deux défenseurs convaincus dans la *Tribune* et le *Libéral liégeois*. Les rédacteurs de ces journaux n'avaient pas caché tout leur enthousiasme — c'est particulièrement éclatant chez le correspondant parisien de la *Tribune* — devant l'établissement de la république en France (8). Ils n'avaient pas hésité à mettre le gouvernement en garde quant à l'attitude qu'il allait adopter vis-à-vis de cette révolution (9). Les deux feuilles, cependant, — et cela est remarquable à constater — se prononcèrent pour le maintien de l'indépendance de la Belgique. Le *Libéral liégeois* déclara solennellement que la réunion de la Bel-

(1) *Ibidem.*

(2) *Idem*, 16 mars 1848.

(3) *Idem*, 1er mars 1848.

(4) *Idem*, 2 mars 1848 et 5 mars 1848. L'Assemblée réclamera en plus : « une meilleure répartition des impôts de telle sorte qu'il y ait allègement notable pour les classes ouvrières ». La pétition est reproduite le 14 mars 1848.

(5) *Idem*, 1-2 avril 1848.

(6) *Journal de Liège*, 31 mars 1848.

(7) *Ibidem.*

(8) La France est saluée par la *Tribune* comme « notre amie, notre sœur ». 28 février 1848. Le *libéral liégeois* est franchement enthousiaste, 27 février 1848.

(9) Le *libéral liégeois*, *ibidem* lance un avertissement aux rois, qui voudraient entraver la liberté. La *Tribune* du 28 février souligne que la France ne supportera pas un nouveau Coblence à ses frontières.

gique à la France aurait à ses yeux « *les plus graves inconvénients* » (1). Labarre affirmait dans la *Tribune* que la France saurait respecter l'indépendance de la Belgique (2). Un mois plus tard, au moment de l'épisode de Risquons-tout, il ne cacha pas sa vive réprobation devant cette tentative d'invasion, qu'il qualifia d'« outrage grotesque ». « Avant d'être libéraux, catholiques ou républicains, déclarait-il, les Belges veulent être Belges et sauront, quoiqu'il en coûte, vivre ou mourir Belges » (3).

C'est de cet attachement à l'indépendance du pays que le *Libéral liégeois* tire précisément un argument essentiel en faveur de l'adoption de la forme républicaine par la Belgique. Une telle option devrait, mieux que n'importe quelle mesure, la préserver d'une intervention française (4). Seule la république peut assurer « le repos, le respect à tous les droits, le travail à tous, et par conséquent le repos de la nation » (5). Cette réforme capitale, dont l'idée est développée dans toute une série d'articles, doit cependant, dans l'esprit du journaliste, s'opérer « pacifiquement et constitutionnellement » (6).

Le rédacteur de la *Tribune*, Louis Labarre, est parfaitement convaincu du bien-fondé de ces déclarations (7); il ne peut cependant afficher ouvertement dans le quotidien ses sentiments républicains. Le propriétaire, N. Redouté, s'y oppose (8) et Labarre doit se contenter de critiquer les expulsions d'étrangers, particulièrement de Marx et de sa femme (9) et le caractère, qu'il juge anodin, des réformes politiques votées en hâte par les Chambres (10). Pour ce « républicain par le juste sentiment des droits et de la dignité de l'homme » (11), une telle position devient bientôt insupportable. Au début du mois

(1) *Libéral liégeois*, 2 mars 1848.

(2) *Tribune*, 2 février 1848.

(3) *Tribune*, 31 mars 1848.

(4) « La Belgique peut rester nation indépendante, dit le *Libéral liégeois* du 26 avril 1848, C'est parce que nous sommes dévoués à cette nationalité que nous voulons que la Belgique adopte la seule forme de gouvernement capable de sauvegarder cette nationalité, la forme républicaine. » Dans un article du 8 mai 1848, intitulé « La nationalité belge par la république », il développe la même idée. Un article du 25 avril défendait déjà cette position.

(5) *Libéral liégeois*, 30 mars 1848.

(6) *Idem*, 11 avril 1848.

(7) « Est-ce que la république n'aurait pas contre la réunion à la France plus de forces que la royauté alliée à Louis-Philippe ? » *La Tribune*, 10 avril 1848, dans la lettre de Labarre à Redouté.

(8) *Ibidem*.

(9) *La Tribune*, 8, 11-12, 14 mars 1848.

(10) *Idem*, 16 mars 1848.

(11) *Idem*, 10 avril 1848. C'est ainsi que se qualifie Labarre dans sa lettre à Redouté.

d'avril, il saisit la chance qui lui est donnée de sortir de cette situation fautive. Il accepte la place de rédacteur en chef du journal républicain, qui sous le nom de *La Nation*, est créé à Bruxelles (1). Le 10 avril 1848, *La Tribune* contient la lettre de Labarre à Redouté, où il proclame ses convictions républicaines et annonce son départ motivé par son dissentiment avec le propriétaire (2).

La publication de cette lettre est, en quelque sorte, pour l'imprimeur liégeois une manière de se dédouaner auprès de ses lecteurs des idées professées jusqu'alors par *La Tribune*. Redouté confie alors la rédaction du quotidien à l'avocat Auguste Dejaer (3), et de ce fait, la ligne de conduite du journal, sans être transformée radicalement, s'infléchira vers des voies plus constitutionnelles. En réponse aux reproches qui étaient faits à la *Tribune* de modifier constamment sa couleur, Dejaer répliquera : « On nous a toujours compté dans les rangs de l'opposition libérale, et la *Tribune* se maintiendra parmi les organes d'intérêts démocratiques. » (4) Cependant, le journal n'est plus un organe républicain, mais il reprendra vis-à-vis des milieux libéraux progressistes le rôle d'animateur qui avait été celui de *L'Espoir*, et du *Libéral liégeois* première formule (5).

Jusqu'à la création en juillet 1848 de l'organe populaire *L'Ouvrier* (6), le *Libéral liégeois* restera, dès lors, le seul organe républicain à Liège. Nous n'avons pu retrouver de liaison avec les clubs de cette tendance, qui se créèrent, à cette époque, dans la cité. Le journal paraît bien isolé. Avant les élections qui vont se succéder rapidement — législatives, provinciales et communales de juin à août 1848 — à la suite des modifications concernant le cens électoral, le *Libéral liégeois* annonce sa décision de ne pas participer à ces luttes. Ce n'est pas, prétend-il, un signe de faiblesse, mais il est persuadé de « l'im-

(1) *Ibidem*, *La Nation* commencera sa parution le 26 avril 1848. L'existence de cette feuille est attestée jusqu'en mai 1856. H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*, L-Z, 1968, p. 175-176.

(2) *La Tribune*, 10 avril 1848.

(3) Auguste Dejaer (Liège 1814-Vichy, France 28 mai 1857), avocat il dirigera la *Tribune* jusqu'en fin 1852. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1857*, p. 14-15.

(4) *Tribune*, 12 avril 1848.

(5) « Nous n'avons quant à nous ni amour ni haine pour la forme monarchique ou républicaine; ce que nous voulons surtout et principalement c'est le gouvernement de tous par tous, l'action de la souveraineté nationale dans tous les actes de la vie politique, le développement du principe électif. » *Tribune*, 6-7 mai 1848.

(6) Voir le chapitre La presse démocratique, p. 148 et sv.

puissance radicale de la future Chambre » (1). Réflexion bien pessimiste pour une feuille qui a, des années durant, tant lutter pour obtenir cette réforme électorale !

Ainsi ces importantes élections de 1848 se résumeront-elles à un cavalier seul des libéraux, soutenus par le comité de l'Association de l'Union libérale, et le *Journal de Liège* (2). Elles furent marquées par les interventions de Dejaer, au cours des assemblées générales (3) et dans la *Tribune*, et ses protestations, tout à fait dans l'esprit traditionnel des progressistes, contre l'attitude autoritaire du comité central (4).

10. FACE AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Parallèlement aux problèmes politiques, se liquidaient en Belgique les séquelles de la grave crise économique qui avait secoué les milieux financiers et industriels, dès l'annonce de la révolution en France. En réalité, la situation financière de l'Europe, après la crise agricole de 1846, était difficile depuis plusieurs mois déjà (5). La révolution française ne fit qu'accélérer le mouvement, en sapant la confiance qui subsistait. La Société Générale, qui jouait aussi le rôle de caissier de l'État et sa rivale la Banque de Belgique furent ébranlées. De multiples sociétés anonymes, soutenues par ces banques, furent aussitôt mises en difficulté (6). Le gouvernement lui-même se trouvait dans une situation financière pénible. Il obtint l'autorisation des Chambres pour lancer un emprunt de 25 millions, dont la majeure partie devait servir à rembourser les bons du trésor venant à échéance. Cette mesure, quoique combattue par le *Libéral* et la *Tribune*, sous le prétexte du principe « pas d'argent sans réformes » (7), fut soutenue par

(1) *Libéral liégeois*, 24 mai et 30 mai 1848.

(2) Les catholiques soutinrent les candidats libéraux de l'Association. Voir l'attitude de la *Gazette de Liège*, chapitre La presse catholique, p. 56.

(3) Assemblée générale du 4 juin 1848. Compte-rendu dans la *Tribune* du 5 juin 1848.

(4) La réunion a été une mystification. *Tribune*, 10-11 juin 1848. « Plus d'un électeur est fatigué des prétentions de quelques chefs à gouverner d'une manière quelque peu despotique la volonté publique. » *ibidem*, 14 juin 1848. Les critiques se répètent dans le journal, les 7 juillet 1848, 12-13 août et 19-20 août 1848.

(5) De Jongh en fait l'objet d'une correspondance hebdomadaire au *Journal de Liège* du 8-9 janvier 1848. Voir sur ce problème, B. S. CHLEPNER, *La Banque en Belgique*, p. 237.

(6) *Ibidem*, p. 133-150.

(7) *Tribune*, 18-19 mars 1848.

le *Journal de Liège*, et généralement bien accueillie par les milieux liégeois (1).

Le gouvernement rencontra plus de difficultés lorsqu'il s'agit d'aider la Société générale. Une première mesure accordant le cours légal aux billets de la Société et à ceux de la Banque de Belgique, pour des sommes respectives de 20 et 40 millions n'avait pas rencontré d'opposition (2). Cependant, comme la situation de la Société générale ne s'améliorait pas, celle-ci demanda, un mois plus tard, l'autorisation d'émettre des billets pour une nouvelle somme de 20 millions de francs (3).

Le gouvernement n'était pas très favorable, mais il dut se plier aux nécessités et les Chambres accordèrent l'autorisation demandée. Le *Journal de Liège* reprocha violemment au gouvernement d'avoir « encore céder à la pression de la Société générale » (4). Il avait tout au long de cette discussion mené une grande campagne de presse contre la mesure qui favorisait aussi fortement une banque particulière (5). Les doutes que l'organe liégeois exprimait quant à l'appréciation du bilan de la Société générale (6) furent partagés, et même amplifiés, par Delfosse, lors de la discussion à la Chambre (7). Les coupables de cette situation étaient, selon le représentant libéral de Liège, les hommes d'État qui avaient toléré qu'un seul établissement prit des proportions aussi gigantesques.

Walthère Frère-Orban était assez ennuyé de la situation, mais il jugeait que l'effort du *Journal de Liège* pour « démolir la Société Générale » prenait un tour inique. En réalité, estimait-il, Muller se laissait influencer par l'industriel Fritz Behr (8), et servait à son insu les intérêts et les rivalités de la Banque de Belgique (9).

Ainsi, tout en soutenant étroitement l'action du gouvernement sur le plan politique, le *Journal de Liège* n'en épousait pas toutes les conceptions quant aux mesures économiques. La lettre de Frère

(1) *Journal de Liège*, 5 avril 1848. Pétition de la Chambre de commerce de Liège à la Chambre des représentants, en faveur de l'emprunt demandé par le gouvernement.

(2) *Ibidem*, 22 mars 1848.

(3) *Ibidem*, 21 avril 1848. Voir CHLEPNER, *La Banque en Belgique*, p. 237-269.

(4) *Journal de Liège*, 29-30 avril 1848.

(5) *Journal de Liège*, 21 avril 1848. Voir aussi 26 avril et 27 avril 1848.

(6) *Ibidem*, 1er mai 1848.

(7) Reproduit par le *Journal de Liège*, 12 mai 1848.

(8) Frédéric Behr (Maastricht 1805-Liège 9 février 1863), industriel, administrateur-gérant de la Société de l'Espérance à Seraing depuis 1836, membre de l'Union des Charbonnages liégeois depuis 1840. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1863*, p. 13-22.

(9) A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1066, Frère à Fléchet, 3 mai 1848.

indique bien que les blessures du début de son ministère n'étaient pas encore cicatrisées, et que Muller gardait encore à ce moment toute son indépendance de pensée par rapport au gouvernement.

11. LES DERNIÈRES TRANSFORMATIONS DE LA DOUBLE DÉCENNIE

La suppression de la loi sur le timbre des journaux permit à ceux-ci une diminution spectaculaire de leurs prix. Le coût d'un numéro est réduit de 50 % (10 centimes), et celui de l'abonnement trimestriel d'un tiers (1). Ces réductions de prix permirent très certainement un accroissement considérable du nombre d'abonnés; aucun document ne nous permet malheureusement d'en apprécier l'ampleur exacte.

Déjà, en avril 1848, avant cette réduction de prix, le *Journal de Liège* annonçait une augmentation de plus d'un millier d'abonnés (2), phénomène qui correspond à celui que nous avons rencontré en 1830 et 1839, à des époques où l'actualité est particulièrement dense. Cependant, le rédacteur annonçait parallèlement une désaffection frappant le *Libéral liégeois* et la *Tribune*.

Nouveau rédacteur à la *Tribune*, Dejaer tint à rectifier et à assurer que les caisses de son quotidien étaient en excellent état (3), mais le *Libéral liégeois* se tut sur le sujet. Il est difficile d'estimer la part exacte d'influence conservée par ce journal, surtout après l'extension des journaux démocratiques, organes de cercles républicains.

Ulysse Capitaine prétend que le *Libéral liégeois* connut peu de succès (4), mais nous devons nous méfier des appréciations politiques de cet auteur, qui a combattu les idées démocrates et républicaines (5). On peut croire cependant, que la concurrence de ces journaux démocratiques, moins chers (5 centimes au numéro), et en contact direct avec des groupes actifs, ne lui fut guère favorable. Les frères Bayet avaient marqué nettement leur découragement devant l'évolution de la situation politique en France. L'élection de Louis-Napoléon Bona-

(1) Abonnement trimestriel pour le *Journal de Liège* et *La Tribune* : 8 francs, et 7 francs pour le *Libéral liégeois*.

(2) *Journal de Liège*, 4 avril 1848.

(3) *Tribune*, 20 avril 1848.

(4) U. CAPITAINÉ, *Recherches*, p. 223-224.

(5) Voir le § 3 sur le *Travail*, dans le chapitre Les journaux démocratiques.

parte comme président de la république en France était, à leurs yeux, la journée des dupes (1).

Sous le couvert d'un accord politique, dont on voit mal qu'elle eut été la teneur, ils décidèrent, le 18 juin 1849, de suspendre la publication du *Libéral liégeois*. *La Tribune* recueillait l'héritage des abonnés (2). Signe de l'état financier déficient du journal défunt, la *Tribune* publiera, à longueur de mois, des avis réclamant le payement des arriérés dûs par les anciens abonnés du *Libéral liégeois* (3).

Ainsi, au moment où nous abandonnons cette étude de la presse libérale, deux organes seulement se partagent les lecteurs de cette tendance à Liège. Le *Journal de Liège* a gagné en puissance encore, et se pose désormais en organe défenseur de l'ordre et conservateur, tandis que la *Tribune* a repris la tradition progressiste. Leurs actions se poursuivront en étroit contact avec les milieux politiques.

(1) *Libéral liégeois*, 20 décembre 1848.

(2) Annoncé par *Le Libéral liégeois* du 18 juin 1849 : « Les libéraux de Liège fractionnés en deux nuances auxquels le *Libéral liégeois* et la *Tribune* servaient d'organes se sont mis d'accord sur un programme commun, et à partir de demain, les abonnés du *Libéral liégeois* seront déservis par la *Tribune*. La direction reste dans les mains de la personne à qui la *Tribune* est actuellement confiée. »

(3) L'avis paraît pour la première fois dans *La Tribune* du 21 juin 1849. « Pour le règlement des arriérés dûs au *Libéral liégeois*, soit pour abonnements soit pour insertions d'avis, on est prié de s'adresser au bureau de la *Tribune*. »

CHAPITRE IV

LA PRESSE ORANGISTE

1. LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIE

L'*Industrie*, journal commercial, politique et littéraire qui portait pour devise « L'Utilité est le mot d'ordre de l'avenir », fit paraître son premier numéro le 1er janvier 1831. S'il devait par la suite se présenter en organe orangiste, il ne l'était pas à ses débuts, contrairement à ce qu'en dit Capitaine (1).

Nous n'avons découvert aucun document concernant sa création, et nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer l'assertion qu'il fut « fondé par actions de cent francs payables à l'avance et remboursables par abonnements au journal » (2). Par contre, toute la documentation retrouvée pour 1831, et même par la suite, montre que ce journal était bien avant tout destiné à défendre les intérêts des industriels inquiets de l'évolution de la situation économique de la Belgique depuis les journées révolutionnaires (3).

Dès la fin de l'année 1830, le mécontentement était grand parmi cette classe très active de la société ; en décembre 1830, 68 industriels liégeois n'avaient pas craint de faire connaître leurs doléances dans une adresse au Congrès national (4). Le texte n'avait pas de conclusion ; cela résultait des divisions qui existaient entre les signataires, quant à la solution à donner au problème, et de l'incertitude qui subsistait encore dans le chef de certains d'entre eux (5).

C'est parmi ces personnes que l'éditeur du journal, Laurent Renard, qui gérait depuis quelques temps déjà l'imprimerie de son

(1) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 191-192.

(2) *Ibidem*.

(3) A.R.A., *Collection van Doorn*, n° 7 (Lettres de H. Grégoire à van Doorn, ministre de l'intérieur) ; A.R.A., *Hulpdepot Schaarsbergen, Ministerie van Oorlog — Geheim — G.* « Stukken buiten het verbaal gehouden betreffende de Belgische aangelegenheden 1831-1844 » — n° 257 à 280 (Lettres adressées au général Dibbets) ; A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6164 et 6165, etc.

(4) Cette adresse est reproduite dans P. HARSIN, *Liège et la révolution de 1830*, p. 78-83.

(5) Deux rapports fort objectifs, envoyés, le premier de Gand 19 décembre 1830, le second de Liège 31 décembre 1830. A.R.A., *Staatssecretarie*, Geheim 5740, F¹ secret.

beau-père P. J. Collardin (1) trouva très vraisemblablement les commanditaires pour l'aider à fonder le nouveau journal, ou tout au moins fut-il assuré de trouver parmi eux ses futurs abonnés. La profession de foi que le nouvel organe présente le 1er janvier 1831 adopte une attitude prudente et refuse résolument d'analyser les événements qui ont précédé sa création, pour interroger l'avenir (2). Réfléter les opinions fluctuantes des industriels en 1831, c'est chercher une solution extra-nationale, car ce qui paraît nécessaire, ce sont les débouchés, et ceux-ci peuvent venir, pensent-ils, de la restauration ou de l'ouverture du marché français, soit par l'annexion, soit par une alliance étroite. Voilà les positions entre lesquelles varient, sans contradiction, les industriels (3).

Cependant au début de 1831, les associations patriotiques veillent au grain, et les idées de restauration ne peuvent s'exprimer trop ouvertement. Au contraire, les sentiments francophiles rencontrent beaucoup de sympathie parmi les masses. Le gouvernement provisoire lui-même semble pencher vers une alliance étroite avec la France, qui se contrétisera bientôt par l'élection du duc de Nemours.

L'Industrie va donc se faire le champion des partisans de la réunion (4) et d'autant plus facilement que son rédacteur principal, Jean-Baptiste Teste est Français. Exilé au lendemain de la première restauration, ce brillant avocat était venu se réfugier à Liège, où il s'était fait des amitiés solides et une importante clientèle. Inscrit au barreau de Liège, il fut élu membre du conseil de discipline en 1828 et devint bâtonnier de l'ordre en 1829 (5).

Il avait une bonne expérience du journalisme politique. En 1816, il avait été, du 1er avril au 10 novembre, un des principaux collaborateurs du *Mercure surveillant*, journal liégeois antilégitimiste et

(1) E. L. Renard, après avoir été employé dans différentes maisons de commerce à Verviers, s'installe définitivement à Liège en 1827, et y reprend l'imprimerie P. J. Collardin. Il est fréquemment appelé Renard-Collardin. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1852*, p. 73-93.

(2) *Industrie*, 1 janvier 1831.

(3) Cette attitude apparaît particulièrement bien dans les lettres d'un ancien négociant bruxellois Joseph Serruys. Cfr A. CORDEWIENER, La naissance de l'État belge à travers une correspondance privée, dans le *Bulletin de la C.R.H.*, t. 133, Bruxelles, 1967, p. 141-271.

(4) *Industrie*, 5, 6 et 16 janvier 1831.

(5) Jean-Baptiste Teste (Bagnols 1780-Chaillet 26 avril 1852). Rentré en France en 1830 et élu député du Gard, il ne quitta cependant définitivement Liège qu'en 1832. Il devint ministre des travaux publics en 1842, pair de France et président de la Cour de Cassation. Sa carrière fut brisée en 1847 par une condamnation pour concussion. Cfr *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne*, t. 41, p. 195-197 et U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1852*, p. 94-104.

organe avancé des libéraux (1). Exilé des Pays-Bas à la demande des grandes puissances, il s'était réfugié à Eupen, puis à Aix-la-Chapelle, et enfin, près de Liège, au Val-Benoit, chez son collègue avocat Max Lesoinne, où il se tint caché jusqu'au début de 1818, date à laquelle le décret d'exil fut supprimé. Par la suite, le roi Guillaume lui manifesta publiquement son estime, en lui conférant la direction des affaires domaniales. En 1829, Teste témoigna sa reconnaissance envers le roi des Pays-Bas, en collaborant au *Courrier universel*, journal créé à Liège, grâce à des fonds du gouvernement, et pour en défendre les vues (2). En février 1830, date de la disparition de ce journal, il avait été question de le remettre à un autre éditeur, mais le précédent avait fait échouer les négociations. Cet incident mérite d'être rappelé, puisque le nouvel éditeur en question était précisément Renard-Collardin (3).

Les deux hommes, Teste et Renard, tous deux membres de la Loge liégeoise de la Parfaite Intelligence et de l'Étoile réunies (4) se souvinrent-ils de cette circonstance pour décider de former équipe et faire paraître *l'Industrie*, c'est très possible. Les industriels orangistes ou partisans de la France — réunionnistes ainsi que l'on disait — pouvaient les uns et les autres trouver des motifs de confiance dans le passé ou la nationalité de Teste, qui avait manifesté dès novembre 1830 son intention de quitter la Belgique si le pays se constituait définitivement en État indépendant (5).

Cependant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'équilibre fut très rapidement rompu. La prise de position francophile du journal ne s'expliquait pas seulement par les circonstances décrites. Même après le refus du roi Louis-Philippe d'accepter la couronne de Belgique pour le duc de Nemours, Jean-Baptiste Teste laissa supposer à ses lecteurs « par des demi-mots, des réticences et par son langage prophétique » que le seul désir de la France était de voir la Belgique

(1) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 161-166.

(2) *Ibidem*, p. 184-185 et R. DEMOULIN, Un journal ministériel en 1829-1830, « Le Courrier Universel », *Journal historique, politique et littéraire*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXI, 1937, p. 1-8.

(3) R. DEMOULIN, *Le Courrier universel*, *op. cit.*, p. 4 et 5.

(4) Teste était vénérable et fut appelé aux fonctions d'orateur le 23 novembre 1830. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1857*, p. 81-93. Quant à Renard, il connut un grand succès en 1838 par ses écrits sous le pseudonyme d'Eustache Lefranc. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1852*, p. 81-93.

(5) A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7. Lettre de Grégoire à van Doorn, Aix, 15 juin 1832, N° 216 ; à cette date, le gouvernement hollandais faisait encore des ouvertures à Teste.

la rejoindre ⁽¹⁾. Sans aller jusqu'à dire comme les orangistes qu'il était salarié par le ministère français, il semble certain que Teste avait renoué ses contacts avec ses amis dits de « l'extrême gauche » et qu'il en recevait des subsides ⁽²⁾. Il était rentré plusieurs fois déjà en France, où il s'était fait élire député du Gard. A partir d'avril-mai 1831 d'ailleurs ses absences de Liège sont de plus en plus fréquentes. Son fils Charles le remplaçait cependant dignement en ces occasions comme rédacteur de *L'Industrie*, et il insérait fréquemment des articles politiques expédiés par son père ⁽³⁾.

Il est possible que Renard bénéficiait des subsides de son collaborateur; en tout cas, lorsque le grand industriel liégeois John Cockerill partageant l'indignation des partisans de la restauration à l'égard des prises de position du journal ⁽⁴⁾ l'entreprit pour qu'il éloigna les Teste de la rédaction, il se heurta à un refus ⁽⁵⁾.

Les orangistes en étaient réduits à colporter à Liège le *Messenger de Gand* et le *Journal du Commerce d'Anvers* ⁽⁶⁾, mais cela ne pouvait leur suffire, et dès la fin du mois de février, la décision était prise de fonder un nouveau journal sous le nom de l'*Echo*, pour « franchement servir les vues et les vœux du Roi » ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ *Ibidem*, Grégoire à van Doorn, Aix, 25 février 1831.

⁽²⁾ *Ibidem*, Grégoire à van Doorn, Aix, 24 février 1831.

⁽³⁾ Teste était allé en France en septembre 1830. Il y retourne encore en mars 1831. A.R.A., *Oorlog*, n° 256. Note anonyme de Liège, 27 mars 1831, transmise au Directeur général de la guerre par le colonel de la Sarraz, informateur installé à Aix-la-Chapelle. Voir aussi U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1852*, p. 94-104. Charles Teste et son rôle : *Ibidem*, p. 94, note 1. Il ne faut pas confondre ce dernier avec son oncle Charles Teste (Bagnols-Gard 1782-Paris 30 août 1848). Celui-ci, ami intime de Buonarroti, était le leader des Carbonari. Dirigeant à Paris de la Société Aide-toi, le ciel t'aidera, émanation des Amis du Peuple, ce partisan des doctrines de Babeuf envoya une colonne de volontaires français au secours de la Belgique, en octobre 1830, et était en contact étroit avec les républicains belges. Il fut l'auteur d'un projet de constitution républicaine. Il défendit comme son maître le principe de l'indépendance de la Belgique contre la réunion à la France. J. KUYPERS, *Buonarroti et ses sociétés secrètes. D'après des documents inédits (1824-1836)*, Bruxelles, 1960, p. 25-34 et notice biographique, *ibidem*, p. 142-144. Il semble ainsi qu'il n'ait pas été en accord avec les vues politiques de son frère Jean-Baptiste.

⁽⁴⁾ La question peut se poser de savoir si cette indignation de Cockerill n'était pas encore dûe au fait qu'il aurait subsidié la fondation du journal, mais l'hypothèse n'est pas étayée.

⁽⁵⁾ A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7, Grégoire à van Doorn, Aix le 25 février et le 28 février 1831.

⁽⁶⁾ *Ibidem*, Grégoire à van Doorn, Aix le 24 février 1831.

⁽⁷⁾ *Ibidem*, Grégoire à van Doorn, Aix le 28 février 1831.

2. L'ÉPISODE DE L'ÉCHO

Par l'intermédiaire de Henri Grégoire, avocat liégeois réfugié à Aix-la-Chapelle et qui était chargé par le gouvernement hollandais de maintenir le contact avec les partisans de la restauration en Belgique, John Cockerill avait reçu une somme de trente mille florins afin d'organiser le mouvement contre-révolutionnaire. Hors de cette somme, il en utilisa 10.100 pour fonder un journal ⁽¹⁾.

Cette tâche fut confiée à son homme de confiance du moment J. R. Lambermont ⁽²⁾. Ce dernier choisit comme éditeur responsable et principal rédacteur, un réfugié français désargenté Edouard Dubar ⁽³⁾, qui eut comme collaborateurs un certain Gravez ⁽⁴⁾ et l'abbé Moens ⁽⁵⁾.

L'Écho, journal industriel, politique et littéraire fit paraître son premier numéro le 17 mars 1831. Le surlendemain, après l'impression du troisième numéro, l'imprimeur N. Redouté fit savoir qu'il refusait désormais d'imprimer encore le journal ⁽⁶⁾. Grâce aux subsides, une imprimerie fut achetée et Lambermont paya une forte somme de

⁽¹⁾ Reconnaissance signée par J. Cockerill, datée du 17 mai 1831 et avec le détail suivant : achat de l'imprimerie de l'*Écho*, 3.000 rétribution de Lambermont, 3.500 et garantie de paiement avec le propriétaire de la maison occupée par Lambermont (Fabry), 3.600 florins. A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7.

⁽²⁾ J. R. Lambermont fut jusqu'au mois de mars 1831 considéré comme la seule personne bien instruite des forces matérielles à la disposition des orangistes liégeois. (A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7, Grégoire à van Doorn, Aix le 26 février 1831). John Cockerill le tenait en haute estime, mais devra s'en séparer après le pillage de mars, car il était complètement perdu dans l'opinion des orangistes. (*Ibidem*, Grégoire à van Doorn, Aix le 27 novembre 1831). Complètement ruiné, il s'était alors retiré à Avionpuits, hameau situé sur les hauteurs de l'Ourthe près d'Esneux et reçut 2.000 florins de gratification (*Ibidem*, Grégoire à van Doorn, Aix le 31 décembre 1831). C'est Lambermont qui avait été chargé, en février 1831, de l'achat d'armes — 1.600 fusils avec les crédits de Cockerill. En 1835, il reprit contact avec le gouvernement hollandais pour restituer ce dépôt conservé au quai Saint Léonard, et tous les accords semblaient avoir été pris pour transférer ces armes à Maastricht, mais il n'avait encore rien fait lorsqu'il se suicida le 22 novembre 1837 dans le jardin de sa demeure à Esneux. (A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Lambermont au général Dibbets, Maastricht 22 août 1835; Dibbets au directeur général de la guerre, Maastricht 23 août 1835 et Dibbets à l'abbé Moens, minute du 10 septembre 1835; enfin A.R.A., *Oorlog*, n° 269, Moens à Dibbets, Liège 25 novembre 1837).

⁽³⁾ Edouard Dubar est né à Paris, le 15 mars 1797. Accusé devant la Cour d'Assises de Liège d'avoir indirectement provoqué les pillages, il fut acquitté, le 24 août 1831, après une brillante plaidoierie du jeune avocat Clément Muller, qui le peignit comme un homme de paille, soucieux de gagner sa vie pour nourrir sa nombreuse famille. U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 195, n. 1.

⁽⁴⁾ Pas autrement connu, sauf sa collaboration au *Rappel*, en 1834.

⁽⁵⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 257, Moens au Roi Guillaume, Liège le 18 novembre 1831 : « Je prétais successivement, sans aucune rétribution, mon concours à la rédaction du *Courrier universel* et à *L'Écho*. » L'abbé Moens est un personnage très original parmi le mouvement orangiste, nous en parlons plus longuement par la suite.

⁽⁶⁾ Dans *L'Écho* même, 26 mars 1831, n° 3, p. 1, c. 1 et les journaux liégeois.

garantie au propriétaire de la maison qu'il occupait pour pouvoir y imprimer le journal (1). Après une semaine d'interruption les n° 3 du 26 mars(2) et 4 du 27 mars paraissent. Le n° 6 de l'*Écho* était sous presse lorsqu'éclata la seule émeute que connut Liège durant toute la période révolutionnaire. Elle était provoquée directement par le ton agressif, particulièrement dirigé contre les associations patriotiques, de la feuille orangiste (3). Aux cris de « à bas les orangistes, vive la Belgique », une troupe d'une soixantaine de personnes pénétrèrent dans le local où s'imprimait le journal et se livrèrent à une destruction complète du mobilier. Puis, la foule s'accroissant sans cesse, s'en alla piller la maison de l'industriel Orban, considéré comme le chef du parti orangiste et celle de l'ancien directeur de la police hollandaise Stéphany. La troupe, dont on reprochera plus tard la mollesse, parvint à protéger les maisons menacées de l'ancien bourgmestre de Mélotte et de John Cockerill (4).

3. UNE PÉRIODE DE FLOTTEMENT ; 1831-1834

Les orangistes, frappés par la violence de ces pillages, furent pendant plusieurs mois paralysés par la crainte de donner encore de la publicité à leur opinion (5), et jusqu'au mois de juillet 1831, ils camouflèrent celle-ci sous des dehors les plus divers et les plus contradictoires. Nous ne pouvons négliger d'en parler ici, car cette attitude explique à la fois le rapprochement entre les orangistes et les responsables de l'*Industrie*, ainsi que la position très particulière que conserva ce journal parmi les organes de la presse dite « orangiste ».

Le grand homme du mouvement orangiste liégeois est pendant les premières années qui suivent la révolution belge, l'industriel John Cockerill. Écrasés par sa puissante personnalité, les correspondants qui gardent le contact avec le gouvernement hollandais n'ont

(1) Voir note 1, page 119.

(2) Il y eut effectivement deux n° 3 ; celui du 19 et celui du 26 mars.

(3) Elle critiqua vivement « l'Association nationale de la Belgique » composée, selon elle, de soi-disants patriotes qui prolongent dangereusement l'effervescence dans le pays. *L'Écho*, 27 mars 1831, p. 3, c. 1-2.

(4) Renseignements tirés du *Rapport de M. Vercken aîné, commandant général de la garde urbaine liégeoise sur les événements des 28 et 29 mars 1831, remis à Messieurs les Bourgmestre et Échevins*, 7 p., (1831) et *Observations de M. Behr, chef de la légion nord de la garde urbaine sur le rapport publié par M. Vercken aîné, commandant de la dite garde*, une page, (1831).

(5) A.R.A., *Collectie van Doorn*, Grégoire à van Doorn, Aix 27 juin 1831.

aucune prise sur lui et s'en remettent totalement à son initiative pour les mesures à prendre sur place ⁽¹⁾, or son attitude est souvent fort équivoque.

Toujours plein de promesses et de belles paroles, mais aussi — et c'est remarquable — sans jamais d'engagement écrit ⁽²⁾, John Cockerill semble en réalité jouer sur plusieurs tableaux à la fois. L'étude des motivations — financières ou politiques — de cette personnalité extrêmement ambiguë dépasse le cadre de cette étude de presse. Notons seulement qu'en mai 1831, John Cockerill ne doutait pas que la république fût proclamée en Belgique. Il y travaillait fermement en proclamant que c'était le seul moyen de paralyser la France et de permettre à la Hollande de reconquérir le pays ⁽³⁾. En juin, au contraire, c'est en travaillant au triomphe de l'opinion française qu'il prétendait pousser à la restauration. Il avait engagé les orangistes à y travailler et, avec plusieurs d'entre eux, il faisait partie du comité directeur du « parti français » dont Teste était le président ⁽⁴⁾.

Même lorsque les correspondants ne pénétraient pas le pourquoi de ces combinaisons, ils faisaient cependant entièrement confiance à Cockerill et le rassuraient même sur les craintes que celui-ci formulait parfois de voir son attitude mal comprise par le gouvernement hollandais! ⁽⁵⁾

⁽¹⁾ La correspondance de Grégoire à van Doorn en témoigne dans presque toutes les lettres. A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7. De même, le colonel de la Sarraz, informateur pour les questions militaires installé à Aix-la-Chapelle, ne jure que par Cockerill, A.R.A., *Oorlog*, n° 257. L'abbé Moens fut longtemps totalement conquis par John Cockerill « dans lequel nous avons une confiance illimitée et que nous désirons voir figurer à la tête de tout ». A.R.A., *Oorlog*, n° 258, lettre de Moens à Dibbets, Liège, 25 novembre 1832.

⁽²⁾ A l'exception de quelques reconnaissances de réception d'argent comme celle du 17 mai 1831, renseignée plus haut. A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7.

⁽³⁾ A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7, Grégoire à van Doorn, 17 mai 1831.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, copie d'une lettre du docteur Bovy à Grégoire, expédiée par ce dernier le 14 juin 1831 à van Doorn, lettres de Grégoire à van Doorn le 19 juin et 27 juin 1831.

⁽⁵⁾ Grégoire écrivait à van Doorn le 6 juillet 1831 que Cockerill avait peur que le Roi et le ministre de l'intérieur « ne fussent disposés à se méprendre sur la constance et la vérité de ses sentiments, en le voyant prendre part à un mouvement français, et qu'ils ne tinssent pas compte de ses intentions droites et invariables, dans le cas où ce parti ne triompherait pas et que les vainqueurs viendraient à saccager ses établissements. Voilà la seule inquiétude de ce brave serviteur du Roi et je l'ai apaisée (...) » A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7.

En décembre 1831, Cockerill fut accusé de trahir la cause au profit de ses intérêts financiers. Renseignements d'une dame C (Colinet) de Bruxelles au colonel de la Sarraz et transmise par lui au directeur du département de la guerre. Aken, den 21ste December 1831. A.R.A., *Oorlog*, n° 257, mais le ministre de l'intérieur refusait d'y croire. van Doorn à Hofman, secrétaire du Roi, La Haye, 26 décembre 1831, A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6164.

Par ailleurs l'industriel posait les bases du mouvement insurrectionnel qui devait éclater à Liège en même temps que l'invasion espérée des troupes hollandaises.

Pendant toute cette période, les orangistes fréquentèrent donc les partisans de la réunion à la France et partant l'équipe qui s'occupait de l'*Industrie*. Une communauté de vues, au moins d'apparence, s'était réalisée, et tandis que le journal poursuivait sa campagne pro-française, les orangistes estimaient que c'était profitable à leur cause. « Personne, disaient-ils, n'est dupe à Liège et à Verviers » (1); cependant cette combinaison pour le moins ambiguë ne tenait que par la caution de Cockerill et le journal n'était pas encore orangiste (2).

Après le mois d'août 1831, alors que l'intervention des troupes françaises, sauvant l'indépendance de la Belgique, avait paradoxalement mis fin aux espoirs des industriels réunionnistes, ceux-ci, habitués aux contacts fréquents avec les orangistes, trouvèrent facilement place dans leurs rangs.

Les encouragements à travailler l'esprit public par la presse ne manquaient pas dans la correspondance venant du gouvernement hollandais. Toutes les propositions en ce sens, même assorties de réserves, étaient prises en considération (3).

Ainsi les orangistes liégeois voulaient diffuser leurs idées et ils entraînaient facilement l'éditeur de l'*Industrie* à défendre les thèses orangistes.

Dès le début de septembre, les orangistes pouvaient se réjouir de l'attitude plus franche que prenait l'*Industrie* en faveur de leur cause (4). Cependant, le journal avait perdu beaucoup de ses abonnés.

(1) Grégoire à van Doorn, 14 juin 1831. Il faisait précéder cette réflexion des remarques suivantes :

* A Liège et à Verviers, ce parti (orangiste) se marque de l'opinion française et agit sous la protection de cette couleur non proscrite. Tous les articles du *Journal de Desoer* et dans l'*Industrie* qui poussent à la réunion à la France, dont on reconnaît partout l'impossibilité, ont pour but réel la réunion à la Hollande (...) » A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7.

(2) Traçant le détail des opérations à accomplir pour réussir la contre-révolution. Grégoire indique notamment « avoir l'*Industrie* à sa discrétion » Lettre à van Doorn, 31 juillet, A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7.

(3) Grégoire n'avait pas attaché d'importance aux propositions de Baron de créer à Bruxelles un journal orangiste dont il serait le rédacteur en chef. Au contraire, le ministre de l'intérieur van Doorn trouve ce projet très intéressant et l'encourage vivement. Grégoire à van Doorn, 25 mai 1831 et minute de la réponse de van Doorn à Grégoire s.d. A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7.

(4) « Ce journal se dessine depuis une 15ne de jours avec plus de franchise. Je me flatte de ne pas y avoir nui. Tout ce que je crains, c'est de ne pouvoir maintenir l'éditeur avec assez de constance dans la même voie (...) » A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7. Grégoire à van Doorn, Aix, le 15 septembre 1831.

Alors qu'il avait compté très rapidement un nombre assez élevé de lecteurs — plus de 300 — (1), il fut bien près de cesser de paraître en octobre 1831.

Les difficultés du journal étaient dues à l'échec des idées qu'il avait défendues auparavant et à sa reconversion forcée. Les Teste ne faisaient plus que de brèves apparitions à Liège et Renard-Collardin qui rédigeait très peu lui-même avait dû prendre comme rédacteur principal, un Français installé à Liège avant 1830, J. F. Dobelin.

Pour permettre à la feuille de vivre et s'attacher mieux encore l'éditeur, et le nouveau rédacteur, John Cockerill versa un subside de 1.250 florins (2). Henri Grégoire pouvait dès lors faire imprimer dans l'*Industrie* des articles sortis de sa plume et inspirés par le gouvernement hollandais (3). Renard-Collardin fut de plus en plus intéressé au mouvement orangiste. Au mois de décembre 1831, il deviendra secrétaire du comité orangiste de Liège et fut, à ce titre, envoyé plusieurs fois comme délégué au comité central de Bruxelles. Le même mois, il partit même pour La Haye en compagnie de Henri Grégoire et de trois délégués bruxellois (4).

On peut se demander, surtout au vu de ce qui sera révélé par la suite, jusqu'à quel point l'attitude de Renard n'était pas, en ces occasions, intéressée. En tout cas, ces marques de confiance s'accompagnent de demandes de fonds, de la part de ses nouveaux amis politiques, auprès du gouvernement hollandais pour soutenir l'*Industrie* en prenant des abonnements fictifs (5). Renard n'avait pas manqué au cours du voyage à La Haye, de demander et d'obtenir la promesse d'une aide substantielle.

Au début de l'année 1832, l'autorisation est donnée de prendre 50 abonnements à l'*Industrie* (soit 475 frs ou 224 fl 73); Renard avait l'obligation de distribuer 25 exemplaires gratis et pouvait garder le reste en bénéfice pur (6). Le général Dibbets, commandant la forte-

(1) Dès le 18 mars 1831, l'*Industrie* avait annoncé qu'il diminuerait le prix de l'abonnement pour le trimestre suivant de 1 fr 50 (9 fr 50 au lieu de 11 fr.) vu « l'accroissement successif des abonnés ». L'*Industrie*, 18 mars 1831, p. 1, c. 1. Cet avis est répété tous les jours jusqu'au 28 mars. La moyenne des abonnés fut pour 1831 de 268.

(2) A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7, Grégoire à van Doorn, Aix, 4 octobre 1831. Grégoire proposait déjà à ce moment de faire prendre un abonnement de 25 exemplaires.

(3) *Ibidem*, Grégoire à van Doorn, 9 novembre 1831.

(4) A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7, Grégoire à van Doorn, 5 décembre, 15 décembre et 30 décembre 1831. Ces personnes partent le 5 décembre pour la Haye et rentrent à Aix-la-Chapelle le 15 décembre 1831.

(5) *Ibidem*, Grégoire à van Doorn, 2 décembre 1831 et 1er janvier 1832.

(6) *Ibidem*, Grégoire à van Doorn, 10 janvier 1832.

resse de Maastricht était chargé de verser l'argent ⁽¹⁾. Cette somme était à valoir pour le trimestre écoulé, puisque dès le mois de février le Roi Guillaume autorisait à nouveau le paiement de 50 abonnements sans aucune stipulation d'obligation pour l'éditeur ⁽²⁾.

Le subside pour le second trimestre de 1832 s'éleva au prix de 75 abonnements ⁽³⁾. En remerciant à la réception de cet argent, Renard fit remarquer qu'on lui avait laissé espérer lors de son séjour à La Haye ⁽⁴⁾, une aide équivalente à 100 abonnements.

Consulté, le Roi Guillaume donna son autorisation, portant ainsi le montant du subside à 950 francs par trimestre, près de 500 florins ⁽⁵⁾.

Tant qu'il y eut unité dans le mouvement orangiste liégeois, l'*Industrie* et son propriétaire semblèrent répondre aux vœux des partisans du régime hollandais.

Dès la fin de 1832 cependant, une grave mésentente surgit, au sein du comité directeur liégeois, entre les orangistes libéraux et les orangistes catholiques. La manière de concevoir le mouvement n'était pas la même pour les libéraux, en majorité industriels et d'une activité débordante que pour les catholiques, dont les membres les plus influents appartenaient à la noblesse, propriétaires fonciers, plus soucieux du respect formel de la légitimité que d'actions concrètes ⁽⁶⁾. Toutes les démarches pour réconcilier les deux tendances se heurtaient à des échecs ⁽⁷⁾. La crise atteignit son paroxysme à la fin de mai 1833. La convention signée le 21 mai 1833 suspendant les hostilités entre la Belgique et la Hollande avait profondément découragé les orangistes. Les libéraux de la tendance du *Journal de Liège* avaient saisi l'occasion pour leur offrir une union en vue des élections à la Chambre

⁽¹⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 258, van Doorn au Directeur général de la guerre, 14 janvier 1832.

⁽²⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 258, van Doorn au Directeur général de la Guerre, 14 février 1832.

⁽³⁾ A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7, Grégoire à van Doorn 19 juin et 4 juillet 1832.

⁽⁴⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 258, Renard à Dibbets, s.d. mais incluse dans une lettre de Dibbets au directeur général de la guerre du 30 juin 1832.

⁽⁵⁾ *Ibidem*; minute du secrétaire du Roi. 11 juillet 1832. Nous avons des notifications de ces versements trimestriels jusqu'à la fin de l'année 1834. Après cette date, les documents comptables ne figurent plus dans les dossiers et dès lors, nous ne pouvons plus affirmer que les subsides ont continué à être payés, pas plus que les paiements aient été suspendus. Voir le rapport du 1er avril 1834 et le dossier constitué à cette occasion dans A.R.A., *Oorlog*, n° 264.

⁽⁶⁾ Moens à Dibbets « Réflexions secrètes pour S. Exc. le Ministre de l'intérieur », Liège, le 1er décembre 1832. A.R.A., *Oorlog*, n° 258.

⁽⁷⁾ Van Gobbelschrooy venu à Liège n'était pas parvenu à réconcilier les Liégeois et les efforts de Cockerill échouèrent également. Moens à Dibbets, Maastricht, 1er février 1833, A.R.A., *Oorlog*, n° 259.

et au Sénat. Il s'agissait de faire front contre les candidats de l'union catholique libérale qui avait été à la base de la révolution et qui depuis lors gouvernait le pays (1).

Le comité orangiste, où les catholiques avaient fait prévaloir leurs idées, fut d'avis de refuser cette proposition et voulu faire expliquer dans l'*Industrie* les raisons de cette abstention (2).

Appuyé très certainement par la fraction libérale orangiste, Renard refusa de faire une telle déclaration dans l'*Industrie* précisant « qu'elle n'était pas le journal du comité ». Au contraire, il accepta l'offre du *Journal de Liège* (3); il entra personnellement dans le comité de l'union libérale et l'*Industrie* participa très activement à la lutte électorale en faveur des candidats de l'union libérale. Le mécontentement fut extrême parmi l'aristocratie catholique orangiste (4).

4. L'ŒUVRE DE L'ABBÉ MOENS : LE RAPPEL

Les circonstances parurent très favorables à l'abbé Moens pour lancer une grande offensive épistolaire auprès du gouvernement hollandais pour créer à Liège un journal catholico-orangiste.

Cet abbé avait toujours milité pour la cause orangiste. Il avait une expérience, bien qu'assez brève, du journalisme politique par sa collaboration au *Courrier Universel* en 1829 (5) et à l'*Écho* en 1831. Depuis cette dernière date, il était resté en contact avec le gouvernement de la Haye par le canal du général Dibbets, commandant la forteresse de Maastricht (6).

Démis de ses fonctions de vicaire de Saint-Jean, il ne bénéficiait que des modestes revenus que lui procurait la charge d'aumônier

(1) x à Brandès, Liège le 9 juin 1833. A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6164.

(2) Moens dit qu'il n'était pas possible de trouver des candidats orangistes. Tous se refusaient à se présenter. L'*Industrie* devait expliquer que les « honnêtes gens » ne voulaient pas participer aux élections. Lettre à Dibbets, Liège, 18 mai 1838. A.R.A., *Oorlog*, n° 259.

(3) *Ibidem*.

(4) Les Barons de Copis, de Macars et de Crassier témoignent de la plus grande méfiance vis-à-vis de cette union avec les libéraux patriotes. A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, 12 juin 1833.

(5) « Lorsqu'en 1829, 2e trimestre, le *Courrier universel* a paru à Liège, je m'étais associé à ses travaux; tous les articles, signés D. que vous trouverez dans les 60 1er nos étaient dus à mes peines, mais j'ai été bientôt amené à désertir le journal que je m'étais proposé d'alimenter, parce que je n'aurais pu continuer sans compromettre mon caractère de prêtre et de catholique, vu que le journal ne tarda pas à se permettre des abus graves contre la religion. Aussi l'existence du journal a été courte. C'est l'inévitable sort de tous les écrits périodiques à qui il manque des principes directeurs, véritables éléments de vie (...) » Moens à Dibbets, Liège, le 22 août 1833. A.R.A., *Oorlog*, n° 259.

(6) Correspondance de 1831 à 1844. A.R.A., *Oorlog*, n° 257 à 280.

de l'internat du collège de Liège. Cependant, à la suite de la véritable avalanche de lettres sous laquelle il enfouissait le gouvernement hollandais, il était parvenu à se faire octroyer une pension de 300 florins par trimestre pour les informations qu'il transmettait. Indépendamment de cette allocation, il percevait également des subsides variables à l'occasion des publications orangistes, parfois très importantes, qu'il rédigeait et faisait paraître ⁽¹⁾. Toute son action tendait à détacher les catholiques de l'œuvre révolutionnaire en leur montrant que le vice fondamental de celle-ci était plus grave que les erreurs commises par le gouvernement du royaume des Pays-Bas. Il estimait cette reconversion des catholiques indispensable pour que la cause orangiste ait des chances de succès réellement valables en Belgique ⁽²⁾.

Au mois d'avril 1832 déjà, Moens avait songé à établir un journal catholique orangiste. Il avait fait état des fréquentes prises de position anticléricale des journaux orangistes du pays qui les empêchaient d'obtenir une certaine audience auprès des catholiques. Il avait proposé de l'établir à Maastricht ⁽³⁾. Le Roi Guillaume s'était intéressé en personne au projet, mais il estimait qu'une telle publication perdrait beaucoup de son importance si elle n'était imprimée en Belgique même. Le projet avait alors été ajourné *sine die* ⁽⁴⁾.

Moens avait continué à agiter cette idée dans les milieux orangistes mais sans aucun progrès concret ⁽⁵⁾.

(1) Parmi les principales publications de l'abbé Moens, citons *La Légimité, l'Ordre et le Progrès ou la lettre encyclique de Grégoire xvi*, Liège, Jeunehomme, novembre 1832, 115 p. in-8° et *Revue du Saint-Simonisme ou refutation de la doctrine de Saint-Simon*, Liège, Jeunehomme, 1832, 2 vol de 504 p. in-8°. Une liste plus complète dans *Bibliographie nationale*.

(2) A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, 5 juin 1833, 22 avril 1833. Ces deux lettres à titre l'exemple, car l'idée est ressassée sans cesse dans toutes les lettres de Moens.

(3) Les raisons avancées pour le choix de Maastricht sont qu'il n'y avait dans cette ville aucun journal pour lui faire concurrence, que Moens espérait pouvoir bénéficier pour son journal de la suppression du timbre, enfin, et ce n'est sans doute pas la moindre raison, il demandait à être nommé aumônier de l'armée à Maastricht, avec le traitement ordinaire de 1600 florins. A.R.A., *Oorlog*, n° 258, Moens à Dibbets, 29 avril 1832.

(4) A.R.A., *Oorlog*, n° 258. Le secrétaire du Roi au Directeur général de la guerre. La Haye 11 mai 1832 et Dibbets à Moens, 19 mai 1832 (minute). Le canal suivi par la correspondance était le suivant, les lettres de Moens au général Dibbets étaient transmises par ce dernier au directeur général de la guerre qui les transmettait lui-même au secrétaire du Roi. La réponse royale ou celle du ministre compétant revenait par le même canal en sens inverse. Il est remarquable de noter que Moens adressait ses lettres à « G » et il ne fait aucun doute que cette initiale qui pouvait être celle de « Général » était aussi dans son esprit, qui ne manquait pas d'un certain orgueil, l'initiale de « Guillaume ».

(5) Ces démarches sont déjà connues par des publications antérieures. Cfr. *Gedenk-stukken, 1830-1840*, t. V., p. 201 et 236, les lettres d'Henri de Roisin du 12 février 1833 et d'Henri Grégoire à van Doorn, ministre de l'intérieur, le 2 avril 1833.

Profitant de la situation particulière créée par la prise de position de l'*Industrie*, et appuyé cette fois par les nobles liégeois catholiques et orangistes ⁽¹⁾, il reprend au milieu de l'année 1833, le projet abandonné précédemment. Il lui est facile de démontrer que l'*Industrie* est fondamentalement anticléricale ⁽²⁾ et qu'il est urgent de professer « une doctrine telle que les catholiques, en désertant les drapeaux de la révolution, peuvent adopter afin qu'ils ne doivent pas se torturer la conscience pour se faire orangistes » ⁽³⁾.

En octobre 1833, l'abbé Moens se rend personnellement à La Haye, en passant par Bois-le-Duc. Il en revient par Maastricht le 21, malade mais avec l'autorisation sollicitée. Il est tenu cependant de contacter le comité central à Bruxelles pour l'obtention des fonds. Il est plein de prévention contre ce comité; Morel le surprend agréablement en lui accordant un subside de mille florins pour les premières dépenses et la promesse de 2.000 florins au cours de la première année, contre 100 abonnements à envoyer au comité ⁽⁴⁾.

Moens rassemble encore une petite somme grâce aux souscriptions de ses nobles amis orangistes ⁽⁵⁾. Après avoir contacté un imprimeur, trop gourmand à son gré, il décide d'acheter une petite presse indépendante destinée à l'impression du journal ⁽⁶⁾.

Il est prêt également du côté de la rédaction. Outre les écrits qui sortiront de sa plume, il s'est assuré les services d'un rédacteur de talent, J. F. Dobelin. Dès le début du mois d'août 1833 en effet, Dobelin, très mécontent de la ligne que Renard lui faisait suivre dans

⁽¹⁾ Chevalier de Melotte, Barons de Copis, de Macars et de Crassier.

⁽²⁾ Voici la série d'articles relevés par Moens en juillet 1833. « Sortie violente contre le roi Charles-Albert de Sardaigne. Voyez l'*Industrie* du 10 juillet 1833. — Indécents récits d'un village, un gentillâtre et un curé. V. *Industrie* du 14 juillet. — *Le Courrier français* contre l'Autriche. *Industrie*, 15-16 juillet n° 166. — Contre Don Miguel. V. *Industrie* du 17 juillet, n° 167. — Statue de Napoléon. Poésie en faveur du peuple souverain. V. *Industrie* du 19 juillet, n° 169. — Anecdote scandaleuse relative aux exorcismes. V. *Industrie* du 20 juillet, n° 170. — Histoire des exploits de Napoléon. V. *Industrie* du 30 juillet et n° antérieurs. — Violente attaque contre les prêtres. V. *Industrie* du 31 juillet. » A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, Liège, le 22 août 1833.

⁽³⁾ *Ibidem*.

⁽⁴⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, 8 novembre 1833.

⁽⁵⁾ Nous ne connaissons pas avec exactitude la somme ainsi rassemblée, ni le nom de tous les souscripteurs, cependant, le Baron de Macars lui envoie 150 fl. P.B. pour « solde le montant de ma souscription » A.R.A., *Oorlog*, n° 259. Baron de Macars à Moens, Liège, 27 décembre 1833; d'autre part il consulte les Barons de Macars, de Copis et de Crassier et le Chevalier de Mélotte au sujet des intérêts du journal. A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, Liège, 20 janvier 1834.

Il se félicitera aussi d'avoir abouti « avec très peu d'argent ». A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Moens à Dibbets, 6 janvier 1834.

⁽⁶⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, 15 novembre 1833.

l'Industrie, a quitté ce journal. Bien que sollicité par la direction du *Lynx*, Moens a réussi à le faire patienter jusqu'à la mise en œuvre de son projet et lui a obtenu un subside de 300 florins (1).

Reste à choisir un titre au nouveau journal...

La Gazette de Belgique, titre initialement retenu (2), est abandonné sur le conseil des bailleurs de fonds, car il aurait impliqué la reconnaissance tacite d'un royaume de Belgique. Plusieurs autres titres furent envisagés et successivement rejetés, *l'Éburon*, trop local (3), *l'Invariable*, déjà pris à Fribourg, le *Pilote de la Meuse*, trop proche du *Courrier*; enfin le *Rappel* est le titre adopté. Moens en est très satisfait; « nous entendons sous cette idée, *rappeler* les bienfaits du Royaume des Pays-Bas, *rappeler* les Belges égarés, et surtout les catholiques, à de meilleurs principes; *rappeler* à l'ancien ordre des choses; *rappeler* enfin, celui qui, par sa conduite pleine de dignité, est l'objet de notre admiration et de notre amour », mais surtout ce titre à le grand avantage à ses yeux de ne « blesser aucune susceptibilité » (4).

L'abbé est en effet très anxieux de l'accueil que ses confrères orangistes portés vers les principes libéraux réserveraient à son journal. Il envoie une lettre aux éditeurs-propriétaires de *l'Industrie*, du *Lynx*, du *Journal du Commerce d'Anvers* et du *Messenger de Gand* afin qu'ils évitent, pour l'intérêt supérieur de la cause orangiste, de polémiquer au sujet de la position religieuse du *Rappel* (5). Dans le même ordre d'idée, il avait fait savoir à tous ses amis que le but du *Rappel* n'était nullement de faire la guerre aux libéraux belges, et qu'au contraire

(1) Moens est affolé à l'idée que Dobelin pourrait aller travailler loin de Liège « i' serait fâcheux de perdre un homme qui a autant de talent que M. Dobelin ». A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Liège, 6 août 1833. La lettre de remerciement de Dobelin « à G. » (9 déc. 1833) est transmise par Moens qui souligne que Dobelin est « écrasé de soucis familiaux », A.R.A., *Oorlog*, n° 259, 9 déc. 1833.

(2) Moens estime qu'il y a beaucoup d'analogie entre la position qu'il compte adopter et celle du journal carliste *Gazette de France*, A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets 15 nov. 1833.

(3) C'était le Baron de Crassier qui avait proposé ce titre. Il aurait désiré en effet, que la feuille se cantonne à une influence locale. « Je lui [à Moens] avais suggéré pour titre *l'Éburon*. Je l'avais engagé à la rendre liégeoise et à combattre la liberté des barricades avec les libertés de nos anciennes chartes. C'était à mon avis le moyen le plus infaillible pour rendre la vue aux aveugles et faire ressortir avec avantage l'intrigue, la turpitude, la perversité et la perfidie de nos gouvernailleurs. » A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Baron de Crassier à Rottiers, Liège, 1er juillet 1834.

(4) A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, 5 décembre 1833.

(5) A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens aux éditeurs-propriétaires de ces journaux, Liège, le 12 décembre 1833 (Copie). Il propose en même temps l'échange respectif des feuilles.

il était disposé à les ménager et à les considérer comme alliés sur le plan intérieur ⁽¹⁾.

Ces précautions préalables prises, Moens et son collaborateur Dobelin firent paraître, avec la seule aide d'un ouvrier-imprimeur, le premier numéro du *Rappel* le 15 décembre 1833. Le prix de 10 francs par trimestre était le même que celui du *Courrier de la Meuse* et son format était à peu près identique.

Dès que les bruits de l'établissement d'un journal orangiste catholique avaient filtré à Liège, Moens s'était réjoui au spectacle de l'émotion suscitée par cette nouvelle dans les milieux patriotes catholiques. Les dirigeants du *Courrier de la Meuse*, qui avaient déjà perdu beaucoup d'abonnés au cours de 1833, étaient inquiets de voir naître un concurrent direct, qui ne manquerait pas de les mettre mal à l'aise en leur rappelant l'encyclique *Mirari Vos* ⁽²⁾. Aussi pouvons-nous croire avec Moens que la lettre de l'évêché, qu'il avait reçue au début du mois de décembre, et qui le relevait de ses fonctions d'aumônier de l'internat du collège de Liège, n'était pas une simple coïncidence ⁽³⁾.

Ce coup dur pour l'abbé fut suivi, après un mois de publication du *Rappel*, d'un autre qu'il para momentanément. Une poursuite fut engagée contre le journal par le procureur du roi parce qu'il ne portait pas de mention d'éditeur, mais les simples indications de l'adresse du bureau. Moens fit valoir qu'il avait imité l'*Union* de Bruxelles et la poursuite fut suspendue, (momentanément comme nous le verrons par la suite), lorsqu'il prit la décision d'indiquer publiquement son nom comme éditeur du *Rappel* ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Pour éviter d'indisposer le « parti libéral du pays », il avait déjà renoncé à son titre favori, qui était « la *Légitimité* ». A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, Liège, le 15 novembre 1833. — Le 22 août 1833, il écrivait déjà à Dibbets, « je ferai encore une fois remarquer qu'il ne s'agit du tout de faire la guerre au parti libéral de notre pays, qui est mécontent du trône de Léopold. Au contraire, nous devons ménager ce parti et en faire notre profit autant que possible; seulement nous ne devons pas bâtir sur ce parti parce que ce serait choisir une fausse base. Nos principes doivent être ceux de la légitimité appuyés de l'influence de la religion ». A.R.A., *Oorlog*, n° 259.

⁽²⁾ Le nombre d'abonnés au *Courrier de la Meuse* est en moyenne de 802 en 1832, 721 en 1833 et 707 en 1834. J. MALOU, *Statistiques sur les journaux belges*, p. 11. Moens écrit à Dibbets le 3 décembre 1833 : « La consternation est dans le camp du *Courrier de la Meuse* et de sa faction » et le 12 décembre 1833 « Le Parti du *Courrier de la Meuse* est incroyablement embarrassé depuis six mois, il a perdu un nombre considérable d'abonnés, et il en perd encore tous les jours, j'en suis positivement instruit » A.R.A., *Oorlog*, n° 259.

⁽³⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, 3 décembre 1833.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, Moens à Dibbets, 20 janvier 1834, Pendant quelques jours, il avait fait placer le nom de son ouvrier Evrard en bas du journal, mais il dut y renoncer, car celui-ci en profita pour réclamer des conditions qu'il ne pouvait accepter. Après avoir

A tout cela s'ajoutaient les habituels débuts difficiles propres à toutes les nouvelles publications : le cap du premier trimestre est le plus critique à passer. Au début de février 1834, tous les moyens financiers sont épuisés, Moens est à court d'argent. Certes il peut déjà se féliciter d'une centaine d'abonnés, mais presque tous attendent jusqu'à la fin du trimestre pour payer ⁽¹⁾. Heureusement ses appels sont entendus et, indépendamment des cent florins mensuels qu'il perçoit toujours, Moens reçoit du gouvernement de la Haye un subside exceptionnel de 500 florins ⁽²⁾.

Grâce à cette aide financière, Moens se trouve rassuré sur le sort de son quotidien, et il peut se laisser dès lors gagner sans arrière pensée, par le vent d'optimisme qui souffle en ce premier tiers de l'année 1834 dans les rangs de l'orangisme belge.

Tous les espoirs semblent en effet permis. L'unité du mouvement est en passe de se reconstituer à Liège. Après les pénibles divisions qui l'ont affaibli l'année précédente, le parti tend à une complète réorganisation. Un nouveau comité, dont le président serait le baron de Crassier est envisagé. Les principaux orangistes, qu'ils soient de tendance libérale ou catholique, en feraient partie ⁽³⁾.

Parallèlement un vaste pétitionnement est organisé pour faire part au pays des doléances du commerce. Pour sa part, Moens a rassemblé plus de 500 réclamations de bateliers et d'ouvriers bateliers. L'espoir d'un prochain soulèvement en faveur de la Maison d'Orange renaît et se développe de façon précise ⁽⁴⁾.

Cette vague d'optimisme n'est pas purement locale. Le 20 mars 1834, un exprès venant de Bruxelles annonçait aux Liégeois une nouvelle qui devait cristalliser l'enthousiasme de tous les orangistes

consulté ses bailleurs de fonds, il estima qu'il n'y avait pas de difficulté à indiquer son nom sous un journal dont la couleur religieuse était conforme à sa qualité de prêtre.

⁽¹⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Moens à Dibbets, Liège le 2 février 1834.

⁽²⁾ Dibbets est très ennuyé lorsqu'il transmet au Directeur général de la Guerre la demande de Moens, le 4 février 1834. Il accuse l'imprévoyance de l'abbé et se demande s'il a reçu ce qu'il attendait du comité central de Bruxelles. Il soupçonne que cet appel à l'aide est une tentative pour voir augmenter le subside mensuel de 100 florins. Le 14 février 1834, le secrétaire du Roi donne ses instructions au Directeur général de la Guerre « aan den Abt Moens, een personelle gratificatie, voor eens, van vijfhonderd Glds, te doen vertrekken ».

⁽³⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Moens à Dibbets, Liège le 23 mars 1834 : « L'association a été divisée en trois catégories : comité suprême, comité d'exécution ou pouvoir exécutif et simples associés. » Le comité suprême regroupe des dirigeants influents, mais Moens par esprit de conciliation a décliné l'offre d'en faire partie. Le comité d'exécution est composé de jeunes gens. C. de Tornaco en est le chef. Le nombre d'associés s'accroît.

⁽⁴⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Moens à Dibbets, 23 février 1834 et 13 mars 1834.

du pays. Le matin même, grâce à 40.000 florins déposés par deux banquiers entre les mains des amis de la cause, ces derniers avaient racheté les chevaux du prince d'Orange. Le comte de Borchgrave, qui reçut les quatre chevaux en son château de Bovelingen près de Saint-Trond les expédia aux Pays-Bas par Maastricht, grâce à une autorisation du général Dibbets obtenue à sa demande par l'abbé Moens ⁽¹⁾.

Afin de donner à cet événement un retentissement réellement national, le comité central avait demandé de recouvrer une partie de cette somme par une vaste souscription parmi les Belges. Le 29 mars, sous le titre de « Hommage offert au prince d'Orange », le *Rappel* et l'*Industrie* publient un article du *Lynx* qui annonce la nouvelle au pays. Le 4 avril, imitant ce que le *Lynx* venait de faire à Bruxelles, ils n'hésitent pas, tant l'enthousiasme est grand dans leurs rangs, à publier une première liste de souscripteurs liégeois. Une seconde liste paraît le 6 avril. Le succès que cette initiative avait recueilli était indéniable : à Liège près de 300 personnes avaient souscrit à cet hommage ⁽²⁾.

La réaction patriotique vint mettre un terme violent à cette démonstration imprudente. A Bruxelles, 17 hôtels et maisons des principaux souscripteurs furent mis à sac ⁽³⁾.

L'émotion fut considérable dans tout le pays. A Liège, tous les orangistes s'enfermèrent chez eux, prêts à se défendre ⁽⁴⁾. Ils n'étaient que médiocrement rassurés par leurs amis libéraux qui avaient acquis la majorité dans le conseil communal ⁽⁵⁾. Le collègue des bourgmestre et échevins fit une proclamation énergique et afficha dans toute la

⁽¹⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Moens à Dibbets, Liège le 20 mars 1834. L'autorisation est aussitôt donnée par le Général Dibbets, le 21 mars 1834 (copie). Le comte de Borchgrave annonce au général, que tout se déroule sans incident le 22 mars 1834.

⁽²⁾ *Rappel* et *Industrie*, 29 mars, 4 avril et 6 avril 1834.

⁽³⁾ Frans VAN KALKEN, *Commotions populaires en Belgique*, Bruxelles, 1936, p. 9-35.

⁽⁴⁾ Le Baron de Crassier apprend la nouvelle le dimanche 6 avril à 9 h. du soir. Il écrit immédiatement au Colonel Rottiers, son correspondant à Eupen : « Nul doute que de cette manière on aura voulu étouffer la manifestation qui, de toute part, ferait explosion à l'occasion de la souscription offerte à son Altesse le prince d'Orange. On aura eu probablement l'idée de faire passer à l'étranger cet acte de brigandage pour un acte d'amour envers Léopold (...) » D'heures en heures, visiblement peu rassuré, il note dans sa lettre les bruits qui lui parviennent dans la nuit. A.R.A., *Oorlog*, n° 263. Rottiers tire un parallèle entre ces pillages et ceux de 1831, au moment où également le mouvement orangiste semblait avoir regroupé ses forces. Pour lui, la France est à l'origine de ces pillages. *Ibidem*, Rottiers à Dibbets, Eupen le 10 avril 1834.

⁽⁵⁾ De nombreux jeunes libéraux se rendent en armes à l'hôtel de ville afin de proposer leurs services pour le maintien de l'ordre. Le conseil communal refusa. ARCH. DE LA V. DE LIÈGE, *Ordre public*, n° 4, Rapport du Conseil sur les mesures prises à Liège.

ville « l'ordre public sera maintenu à tout prix ». Malgré l'effervescence normale produite par ces événements, le calme fut effectivement maintenu à Liège (1).

Les orangistes liégeois, fiers d'être les citoyens d'une ville où venaient se réfugier leurs confrères bruxellois, reprirent courage ; il n'en était cependant pas de même de Moens et de Dobelin. Le *Rappel* était devenu absolument muet. Le collaborateur français de l'abbé, craignant de faire l'objet d'une mesure d'expulsion, avait perdu toute sa verve. Il allait jusqu'à insérer dans le quotidien des articles découpés des journaux patriotes. Le Baron de Crassier, extrêmement irrité lui-même de ce procédé, eut beaucoup de peine à calmer les jeunes orangistes poussés par Camille de Tornaco. Moens fut vivement réprimandé et promit de donner une allure plus franche à son journal (2).

Quelques jours plus tard, la nouvelle officielle de l'expulsion de Dobelin fut connue à Liège. Tous les moyens, qui furent utilisés pour lui éviter cette mesure, furent vains et Dobelin quitta Liège pour Aix-la-Chapelle (3). A cette occasion, Moens se déchaîna dans le *Rappel*. Il parla de scandale et accusa le ministre Lebeau d'avoir « élaboré un plan général de proscriptions sur la terre classique de la liberté révolutionnaire » (4)!!

La perte était extrêmement grave pour le journal orangiste catholique. Dès ce moment, tous ceux qui avaient contribué à donner vie au *Rappel* lui prédirent une fin rapide. Leur opinion sur les qualités de journaliste de l'abbé Moens était peu flatteuse (5). Les articles, sortis de sa plume, leur semblaient parfois être « l'œuvre d'un rhétoricien assis encore sur les bancs de l'école » (6).

(1) A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 266 et ARCHIVES DU GOUVERN. PROVINCIAL, IV, A. 20, 22, 26, 28, 30, 48, 53, 62 et 81.

(2) A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Baron de Crassier à Rottiers. Liège 16 avril 1834 — à laquelle est jointe une copie d'une lettre du Baron à Moens, 15 avril 1834 — et du 17 avril 1834. Moens se garde de faire part de ces incidents au général Dibbets : « Une foule de petits faits se passe au milieu d'incidents graves qui se succèdent avec une étonnante rapidité, écrit-il le 14 avril 1834. A quoi bon vous transmettre ces petits incidents qui feraient passer à l'établissement (le gouvernement) un temps qu'il peut employer plus utilement. »

(3) AR. DU GOUV. PROV., *Ordre public*, IV-B, 1-36, et A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Baron de Crassier à de Culhat, (19 avril 34) et à Rottiers (20 avril 34) et 21 avril 1834.

(4) Le *Rappel*, 17 avril 1834.

(5) A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Baron de Crassier à Rottiers le 21 avril 1834 : « Quoiqu'en pense l'a... il ne réparera pas cette perte : mais l'a... a beaucoup de présomptions il a souvent l'air de céder pour agir à sa guise. Je lui ai tombé dur, mais s'il continue, je ne l'épargnerai pas. Ses opinions sont bonnes, mais il se croit des moyens qu'il n'a pas. »

(6) *Ibidem*, Crassier à Rottiers, le 9 mai 1834.

Au cours de mai, la querelle va en s'envenimant entre le Baron de Crassier et l'abbé Moens. Les coups accablent ce dernier, qui croit atteindre le fond du découragement, lorsque l'*Industrie* vient à le traiter de « journaliste qui écrit sérieusement ses rêveries » (1). Cependant il poursuit encore deux mois sa tâche sans que les critiques ne cessent (2).

Au mois de juin, Moens est à nouveau inquiété par la justice : la parution du journal sans indication d'éditeur pendant la première semaine de son existence est prise à nouveau en considération. A cela s'ajoute une nouvelle instruction relative à un article inséré dans le n° du 9-10 mars contenant des insinuations antipatriotiques concernant l'origine des pillages (3).

Cette épreuve devait être fatale au *Rappel*. Manquant de l'appui moral qu'il était en droit d'espérer des leaders de son parti, Moens, annonçait bientôt la fin de son journal (4). Le *Rappel* cessa de paraître le 2 juillet 1834.

Les regrets qui furent exprimés à l'occasion de cette disparition étaient dûs bien plus à la position à laquelle eut pu prétendre ce journal, qu'à celle qu'il avait acquise et qui était jugée médiocre. Bien mené, le *Rappel*, en se plaçant sur le plan religieux et en utilisant au maximum les armes fournies par l'encyclique *Mirari Vos*, aurait pu ébranler l'opinion des catholiques et les amener à douter des idées d'ordre et de légitimité que le *Courrier de la Meuse* conférait à leur parti (5).

S'il est difficile de juger réellement de l'impact moral qu'eut dans ce sens l'expérience d'un journal orangiste à base religieuse, nous avons

(1) *Ibidem*, Moens cite à Dibbets dans une lettre du 7 mai 1834 l'*Industrie* du 4 mai. Il fait remarquer que ce journal est le seul à n'avoir jamais répondu à sa demande d'échange. Profondément découragé, il quémante quelque réconfort auprès de son bailleur de fonds. Au même il écrit le 9 mai 1834 : « Du reste, G. il me serait extrêmement agréable d'apprendre de votre part, si vous êtes toujours content du *Rappel*, si la marche que je suis dans mes pénibles travaux vous paraît bonne, et si on lit toujours le journal avec plaisir dans votre ville. Je me trouve assez isolé pour le moment et j'ai besoin d'être encouragé dans mes peines. »

(2) A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Rottiers à Dibbets, Eupen le 7 juin 1834. « La guerre entre le B.C. (Baron de Crassier) et l'A. (abbé Moens) ne discontinue pas. Je voudrais qu'ils puissent s'entendre; surtout que les intentions de part et d'autres sont bonnes et sincères. Etre rédacteur n'est pas donné à tout le monde, surtout en débutant. »

(3) L'Article commence par ces mots « La veille des pillages ». Le *Rappel*, 9-10 mars 1834, n° 167, A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Moens à Dibbets le 1er juin 1834.

(4) A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Crassier à Rottiers, Liège le 1er juillet 1834.

(5) Voir note précédente : le thème est développé par le baron de Crassier dans cette même lettre.

la chance de posséder une liste complète de ses abonnés avec indication de leur profession et de leur résidence, à la date du 2 mai 1834 ⁽¹⁾.

Le nombre de 140 abonnés atteint n'est pas très important, mais il peut être considéré comme une réussite pour un journal qui avait à peine 5 mois d'existence et qui n'avait pas choisi la voie politique la plus facile. La comparaison avec le nombre d'abonnés que comptaient en 1834 des journaux plus anciens et réputés comme l'*Industrie* — 285 et le *Politique* — 305 est significative.

Il est certain que, parmi ces abonnés, tous n'étaient pas des orangistes catholiques. On peut à coup sûr défalquer du nombre les 11 directeurs de poste, de même que la Régence de Liège et le gouverneur de la province Vandenstein dont des raisons évidentes avaient entraîné l'abonnement. Après avoir éliminé encore les 7 abonnés hollandais ⁽²⁾, nous pouvons estimer que parmi les 120 abonnés restants, à part quelques-uns poussés par la curiosité et encore la complaisance ⁽³⁾, la grande majorité était tout de même favorable à la tendance orangiste de couleur religieuse. Parmi ceux-ci, 32 n'ont pas d'indication de profession. Sur les 88 restants, 25 autres n'en ont pas non plus, mais portent un titre. La noblesse, on le savait de façon diffuse, mais cela n'avait jamais été montré aussi nettement, forme la base la plus solide des orangistes catholiques du pays. Viennent ensuite 14 rentiers. L'éventail des professions encore représentées n'est pas très large, et ne présente pas de très grandes caractéristiques, — 7 avocats, 4 notaires, 2 médecins, 2 fonctionnaires ⁽⁴⁾, 8 négociants, 6 fabricants, 3 militaires, 2 bateliers, 1 cabaretier, 1 tailleur, 1 arpenteur, 1 propriétaire, et seulement 5 ecclésiastiques.

Comment juger ce dernier chiffre ? L'abbé Moens faisait tirer 100 exemplaires supplémentaires dont il en réservait 30 pour expédier

⁽¹⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Moens à Dibbets, Liège le 2 mai 1834. En livrant cette liste Moens s'efforce de prouver l'estime dans laquelle est tenu son journal, à un moment où il est en butte aux critiques de l'*Industrie*, et aux tracasseries du Baron de Crassier.

⁽²⁾ Trois à Maastricht, trois à Ruremonde et son arrondissement, un à Venloo.

⁽³⁾ Nous pensons plus particulièrement à Cockerill / qui prend 5 exemplaires du *Räppel* — mais il n'est compté que comme une seule unité/. Lambert Elias et Camille de Tornaco dont les tendances libérales sont nettement accusées dans toutes les lettres des orangistes. Voir la liste d'abonnés p. 270-273.

⁽⁴⁾ L'échevin de Liège, Scronx est un libéral ; le bourgmestre de Bombaye Flechet semble bien être un vrai orangiste.

aux ecclésiastiques de Liège et des environs (1). Si cette façon d'agir est de bonne propagande, elle témoigne bien que l'abbé Moens ne s'attendait pas à ce que les membres du clergé s'abonnent à sa feuille et que par conséquent la très grande majorité d'entre eux était bien acquise à la Révolution.

La répartition géographique de ces abonnés permet de constater très naturellement un noyau très important à Liège et son canton : 70, soit la moitié — on se serait même attendu à une proportion plus importante encore, par rapport au nombre total —. On peut s'étonner que l'autre moitié soit géographiquement très dispersée. Dans la province de Liège, on en compte encore 12 (9 dans l'arrondissement de Verviers et 3 dans celui de Huy). Les autres provinces représentées sont le Limbourg (7), Luxembourg (7) et Anvers (7), le Brabant (6 dont 4 à Bruxelles) et Namur (4). Enfin il y a 7 abonnés en Hollande et 1 à Luxembourg (2).

Les raisons de l'échec final du *Rappel* sont de plusieurs ordres. La faiblesse de la rédaction, surtout après le départ de Dobelin, et le manque d'argent ont pu être avancés déjà ; mais pour l'observateur impartial, il était clair que la disparition de cet organe original était dû essentiellement au manque d'organisation, à la dispersion des efforts et surtout aux divisions internes du parti orangiste. L'individualisme était finalement la seule règle (3), ce fait allait être mis en lumière à nouveau lorsqu'il fut question de donner une nouvelle forme à l'*Industrie*.

(1) Voici la répartition de ces 100 exemplaires supplémentaires

« 14 exemplaires passent à La Haye

8 à Maastricht pour les cafés

25 sont envoyés aux cafés et aux notaires de la ville de Liège

30 envoyés la plupart aux Ecclésiastiques de Liège et environs

23 exemplaires pour être vendus en détail etc...

100

Enfin on tire 40 épreuves. »

Le *Rappel* était donc tiré à 280 exemplaires pour la moitié seulement d'abonnés effectifs.

(2) Nous n'avons pas repris dans ces comptes les Directeurs des Postes, et plusieurs abonnés dont l'adresse n'est pas indiquée.

(3) A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Henrard à Rottiers, Liège 8 juillet 1834. L'abbé Moens est très découragé et Henrard dénonce les causes de sa chute « l'égoïsme de certains et le peu d'union qui existe dans notre parti, qui provient de l'incertitude de notre avenir. »

5. PROJETS ET NÉGOCIATIONS POUR REPRENDRE L'INDUSTRIE A RENARD

Après la disparition du *Rappel*, l'*Industrie* restait le seul organe orangiste à Liège. La situation n'était pas des meilleures; depuis 1832, il avait perdu près de 200 abonnés et n'en comptait plus que 285. Ce journal ne se soutenait réellement plus que grâce à l'important subside que lui versait le gouvernement de La Haye ⁽¹⁾. A un moment, celui où précisément naissait le *Rappel*, les affaires de la maison P. J. Collardin furent tellement en difficulté que Renard fit sonder l'abbé Moens par ses amis influents, Cockerill, Elias, Ista et Closset-Wauters pour que la nouvelle publication absorbe l'*Industrie* ⁽²⁾.

Le pauvre abbé avait tous ses fonds mobilisés et l'*Industrie* dut trouver des ressources pour franchir ce cap difficile. Le journal bénéficiait toujours auprès du public du prestige que lui conférait l'ancienneté de son combat.

Pourtant sa situation, aux yeux des orangistes convaincus, n'était toujours pas très nette. Les prises de position indépendantes du journal, par rapport au comité liégeois, et la personnalité assez trouble de Renard les portaient de plus en plus à la méfiance.

Renard était-il effectivement un orangiste par intérêt? C'est l'opinion qui filtre de façon de plus en plus précise dans les lettres expédiées par les orangistes liégeois. Il fut même accusé de travestir sous le drapeau orangiste ses véritables sentiments qui auraient été républicains ⁽³⁾.

Cette accusation absolument renversante et qui eut mis Renard en contradiction complète avec la base fondamentale de l'orangisme doit être selon nous nuancée. Certes Renard trouvait son profit dans l'utilisation de l'orangisme avec les subsides qui lui étaient attribués

⁽¹⁾ La somme de 448 florins 88 par trimestre, pour 100 abonnements fut versée régulièrement à l'*Industrie* jusqu'en avril 1835. A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Renard à Dibbets, 26 avril 1835.

⁽²⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 259, Moens à Dibbets, Liège le 6 déc. 1833. « Vous comprenez, G. que ce nouvel incident a dû me surprendre. Toutefois il ne m'appartient pas de pénétrer les raisons qui portent M. Cockerill à solliciter la suppression de l'*Industrie*. Il est vrai que la mort récente et quasi subite de Mme Renard a pu amener quelques nouvelles complications dans les affaires de la maison Renard. »

⁽³⁾ A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6165. Lettre de Verloren (procureur général de Maas-tricht) à Lantremange, Arnhem, le 15 août 1834. Il a rencontré à Aix-la-Chapelle, de Tornaco, de Waha et d'Oultremont de Duras : « Tous étaient d'accord que le rédacteur en chef du journal l'*Industrie*, le P. (père?) Renard ne méritait pas la confiance du gouvernement. Il n'est pas orangiste suivant eux mais républicain. » A.R.A., *Oorlog*, n° 264, lettres de Crassier à Rottiers, 23 février 1835, et Rottiers à Dibbets, 11 mars 1835.

mais il semble plus juste de dire qu'il était de tendance démocrate (1). Dans la mentalité des grands aristocrates orangistes, partisans d'une monarchie forte, l'idée de démocratie était très aisément assimilée à celle de république (2).

En tout cas, le nouveau rédacteur que Renard avait engagé à l'*Industrie*, en remplacement de Dobelin, Jean-François Lafontaine, un orangiste de vieille tradition (3) se plaignait des modifications que Renard apportait dans un sens démocrate à ses articles. Selon certains renseignements, les remaniements avaient lieu à chaque début de trimestre tandis que la forme originale était conservée lorsqu'approchait le moment où le subside hollandais devait être accordé à l'*Industrie* (4).

Très irrités de ces déviations périodiques, les orangistes purs envisageaient plusieurs solutions pour remédier à cet état de chose. Mais leur individualisme poussé à l'extrême les rendait totalement impuissants. On ne pouvait même plus parler de nuances catholiques et libérales. La désorganisation était inimaginable. Le comité reconstitué en mars 1834 avait été demantelé après les secousses de la fin du même mois et depuis lors aucune réunion d'ensemble n'avait eu

(1) Il publia de 1844 à 1846 la *Voix du Peuple*. D'autre part, A.R.A., *Oorlog*, n° 259; Crassier écrit à Rottiers le 16 décembre 1835 qu'il se désabonne à l'*Industrie* « dont l'opinion appartient bien plus à la démocratie qu'à la légitimité ».

(2) A.R.A., *Oorlog*, n° 264. Rottiers à Dibbets 15 mars 1835. « Ci-joint une lettre de B(aron) C.(rassier) qui, depuis que je lui ai donné l'éveil ne voit que des républicains, et pendant que j'en ris, il prend la chose au sérieux ». — Dans cette lettre du 11 mars le baron de Crassier accuse de républicanisme, des libéraux progressistes tels que Bayet et Hubart. Il ira encore plus loin lorsque, tant toute forme d'agitation politique lui est suspecte, il lancera la même accusation sur les libéraux qui luttent contre le gouvernement belge : « Un appelé Piercot, nommé avoué en appel par le Roi des Pays-Bas, aujourd'hui l'un des échevins révolutionnaires de cette ville est aussi du nombre des Républicains enragés, ainsi qu'un jeune avocat nommé Frère. » Une autre lettre du baron de Crassier, du 6 mars 1835, donne une idée fort nette de la mentalité de ces vieux aristocrates face au monde politique nouveau né après 1830 : « Quand je vois de nouveaux parvenus, bien que de notre bord, déverser une sorte de mépris sur l'aristocratie loyale, quand j'entends répéter sans cesse le pléonasse : *monarchie constitutionnelle*, quand on me parle d'une noblesse sans prérogatives, comme si une noblesse sans prérogatives ne pouvait plus exister qu'un arbre sans feuille, quand enfin j'aperçois l'envie et l'ambition de ces gens qui veulent abattre pour mieux s'élever, je ne suis certes pas tenté de m'embarquer sur un navire dont rien ne garantit la manœuvre. A mon âge, on transige d'autant plus difficilement avec ses propres opinions qu'elles sont le fruit de l'expérience (...) » A.R.A., *Oorlog*, n° 264.

(3) Lafontaine ou La Fontaine (baron Jean-François) Biesmerée (Namur) 3 octobre 1763. Liège 19 décembre 1861. Après une carrière diplomatique, il était devenu commissaire d'arrondissement de Waremmé en 1822 et fut destitué en 1830. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, pp. 55-57.

(4) A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6165. Verloren à Lantremange. Arnhem, 15 août 1834. Lafontaine a confirmé la mutilation que subissaient ses articles au baron de Crassier. A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Crassier à Rottiers, 23 février 1835.

lieu à Liège. Les contacts avec le gouvernement de La Haye étaient sporadiques et à titre individuel ⁽¹⁾. Le comité central de Bruxelles se gardait bien d'intervenir dans cette situation extrêmement embrouillée ⁽²⁾ où se confondaient des orangistes convaincus, catholiques ou libéraux, des opportunistes ou d'anciens orangistes dont la désertion était encore ignorée de leurs collègues.

Le gouvernement de La Haye recevait les comptes-rendus les plus contradictoires de personnes qui se prétendaient porte-parole d'une opinion, alors qu'elles ne représentaient plus qu'elles-mêmes. Chacun jouait sa propre carte, ce qui explique finalement pourquoi Renard continuait à toucher ses subsides pour un journal qui était unanimement décrié.

Dès le mois d'août, quelques orangistes, qui n'avaient rien fait pour soutenir le *Rappel*, qui venait de disparaître, songèrent à créer un nouveau journal qui tiendrait une ligne plus rigoureuse que l'*Industrie* ⁽³⁾. Vaines prétentions, on s'en doute, dans les circonstances décrites plus haut.

Un fait important va en cette fin d'année 1834 modifier les données. John Cockerill va conclure un accord financier avec le gouvernement belge ⁽⁴⁾. Trahison pour les uns ⁽⁵⁾, simple nécessité

⁽¹⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Crassier à Rottiers. Liège le 3 mars 1835. « Depuis bientôt un an, il n'y a eu ici aucune réunion d'orangistes, c'est certain, il n'y a donc aucun comité de cette couleur en correspondance avec qui que ce soit. J'en parle avec pleine connaissance. »

⁽²⁾ A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6373, Morel à X. Document chiffré du 16 février 1836. « Liège est toujours le théâtre de tels dissentiments entre les diverses nuances orangistes, et de plus il y a presque dans toutes une tendance si prononcée à se soustraire à l'influence de l'association nationale de Bruxelles et à ne le reconnaître que quand il est besoin de subsides, que dès longtemps, le comité central a jugé devoir s'abstenir d'intervenir dans les petits démêlés domestiques des orangistes de Liège, estimant fort heureux qu'au milieu de tant d'accusations réciproques, Liège n'ait pourtant offert encore aucun exemple constaté de défection parmi les orangistes. »

⁽³⁾ A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6165, Verloren à Lantremange, 15 août 1834. Cette note fut appuyée par une lettre de Lantremange au Roi, du 2 septembre 1834. *Ibidem*.

⁽⁴⁾ L'accord aurait porté sur une avance de 4.000.000 de francs par le gouvernement belge pour la propriété de Seraing que Cockerill aurait remboursé à raison de 250.000 frs. par an, A.R.A., *Oorlog*, n° 263, Rottiers à Dibbets; Eupen le 23 août 1834.

⁽⁵⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 263. Le baron de Crassier parle à Rottiers du « confiteur avec des mea culpa qu'aurait récité Koc... (Cockerill) à Léopold » dès le 1er juillet 1834. Henrard confirme la nouvelle à Dibbets le 9 juillet. Orban lui a dit « que Mr. Co. avait fait sa courbette à Léopold, lui dit qu'il avait effectivement été attaché à la dynastie des Nassau, mais que vu la consolidation de son trône et l'impossibilité qu'il y avait de rétablir les Nassau en Belgique, il se dévouait corps et âme à S.M. et était prêt à le servir de tous ses moyens. » Rottiers ne s'en étonne pas et il rappelle les circonstances de 1831 où l'on avait déjà pu douter de la sincérité des sentiments de l'industriel (lettre à Dibbets 11 juillet 1834 *ibidem*). A partir de ce moment un surnom est donné par le baron de Crassier à Cockerill : Coq jaune ou encore c...j...

économique dépassant la personnalité de l'industriel pour les autres ⁽¹⁾, cet événement va jeter la suspicion dans le camp des orangistes lorsqu'ils verront l'*Industrie* se joindre aux journaux gouvernementaux pour saluer le retour de Cockerill à Liège après la conclusion de cet accord ⁽²⁾.

Un certain nombre de libéraux, menés par Tornaco trouvent l'occasion dans ces circonstances, de se rapprocher de leurs collègues catholiques particulièrement irrités. Ils reconnaissent avoir été trompés par la marche de l'*Industrie*. Pour la première fois depuis longtemps, de nombreuses réunions orangistes, regroupant des catholiques et des libéraux, ont lieu au début de 1835, où l'on dresse un plan pour reprendre à Renard la propriété du journal ⁽³⁾.

Une pression serait exercée sur l'éditeur pour qu'il cède sa feuille pour 3 à 6.000 frs au plus et l'on s'assurerait par le moyen d'actions, d'une somme de 18.000 frs dont la moitié seulement serait exigible et qui serait destinée à redonner de la vigueur au quotidien. Une commission de surveillance serait mise à la tête de l'entreprise pour lui donner une couleur prononcée et exclusive. Le journal devrait bannir les attaques anticléricales. Il conserverait son titre afin de ne pas effaroucher les anciens abonnés et une sous-édition destinée à pénétrer dans les campagnes fut envisagée ⁽⁴⁾.

Les négociations durèrent plusieurs mois. Elles furent essentiellement menées par les orangistes libéraux Tornaco, Ophoven et Lafontaine, au grand désappointement de leurs alliés catholiques laissés trop volontiers à l'écart ⁽⁵⁾. Il semble que Renard tergiversa longtemps

(1) C'est la thèse qui sera reprise en 1836, sans doute à l'instigation de Cockerill lui-même, et qui permettra à nouveau à l'industriel de conserver son rang parmi les orangistes. Le baron de Crassier lui-même feignait admettre cette position. Lorsqu'en octobre 1836, il apprend que l'ordre de Léopold est attribué à Cockerill, il commente « Coq jaune se trouve dans une position de force majeure. Il se trouve comme on dit, non par ses opinions qu'il ne m'est pas permis de suspecter, mais par des intérêts autres que les siens propres, *inter maleum et incundum*. Je ne vois pas comment il pouvait reculer sans de graves préjudices » (lettre à Rottiers du 28 octobre 1836). A.R.A., *Oorlog*, n° 266.

(2) Notamment A.R.A., *Oorlog*, n° 263. Baron de Crassier à Rottiers, Liège 11 sept 1834 : « Lisez attentivement l'*Industrie* et vous verrez M. si l'on peut être plus inconséquent. Il parle de grand bienfait que l'industrie reçoit, il ne reste plus qu'à nommer la main qui la donne. »

(3) Les réunions ont lieu en février et mars chez le baron de Crassier. A.R.A., *Oorlog*, n° 264. Lettre à Rottiers du 23 février 1835 : « Il s'agit d'abord de réunir dans le même faisceau les dissidents dits libéraux qui paraissent revenir à récipiscences et disposer à rentrer dans le giron de la monarchie. Ils reconnaissent que les Renard et Ista sont gens à délaïsser et qu'en suivant leurs principes ils se sont fourvoyés. »

(4) *Ibidem*, même lettre et 3 mars 1835. Les conditions de l'accord arrêté sont rappelées clairement par le baron de Crassier à Rottiers le 20 juin 1835, A.R.A., *Oorlog*, n° 264.

(5) A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Baron de Crassier à Rottiers, Liège, le 12 juin 1835, « Je n'ai été tenu au courant de rien » se plaint-il.

pour chercher à tirer le maximum de profit de la transaction qui était proposée (1).

Au mois de mai, le gouvernement de La Haye fit des difficultés pour payer le subside trimestriel (2). Dans l'incertitude de la décision, — qui devait être en définitive la suspension de ce subside (3) — Renard céda finalement l'*Industrie* pour une somme assez coquette — un peu plus de 8000 francs aux dires de certains (4) plus de 10.000 frs selon d'autres (5).

La somme fut aussitôt rassemblée en sollicitant les candidats actionnaires, et le montant superflu permit notamment le rachat à l'abbé Moens de la presse qui avait servi à imprimer le *Rappel* (6).

6. LE DÉCLIN DE L'ORANGISME

Le 16 juin 1835, le changement de propriété prit son aspect concret par le transfert des bureaux du journal qui quittaient la librairie Collardin pour s'installer dans une maison louée à cet effet rue Derrière-le-Palais, n° 52.

Une commission de surveillance prit la tête de l'entreprise. Elle regroupait les principaux actionnaires ; de Tornaco, le plus actif de tous, Orban, de Senzeilles, de Macars, Closset-Wauters, de Waha, et... John Cockerill (7). La présence de ce dernier est assurément éton-

(1) A.R.A., *Oorlog*, n° 264, De Tornaco dira au baron de Crassier, « Il est retors ce M. Renard, il nous a fallu paier chèrement » (lettre de Crassier à Rottiers, du 21 juin 1835).

(2) A.R.A., *Oorlog*, n° 264, P. J. Collardin (Renard) à Dibbets, le 26 avril 1835. C'est la seule lettre de Renard conservée dans cette volumineuse correspondance. Il y demande le paiement de 448 fl. 88 « selon l'usage que vous avez bien voulu autoriser ». Il insiste beaucoup sur le fait que l'*Industrie* continue à « fustiger les hommes de patrioterie ». Il demande de ne pas prêter attention aux bruits de disparition qui circulent et qui naissent sans doute « de certains pourparlers qu'ont eu lieu entre les fidèles pour donner une nouvelle importance à l'entreprise, accroître le format de la feuille et apporter des améliorations à sa rédaction. Du reste, ajouta-t-il, rien à ce sujet n'est encore arrêté ». La décision de paiement tardera encore deux mois.

(3) A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Le secrétaire du Roi au Directeur général de la guerre le 20 juin 1835. « Het kennis genomen hebbende van de Uw rapport van den 31 mai ct, overgelegde opgave van het betaalde, door den Lt Général Dibbets, dat Uw Edl worde uitgenodigd, om, voor dat blad geen verder geldelijke vertrekking te doen. »

(4) C'est la somme que donne le *Courrier de la Meuse* du 20 juin 1835, p. 3, c. 1 qui annonce à ses lecteurs ce changement de propriété en précisant que l'esprit ne semble pas changer.

(5) Le Baron de Crassier suppute plutôt cette somme. A.R.A., *Oorlog*, n° 264, à Rottiers, 20 juin 1835.

(6) *Ibidem*.

(7) *Ibidem*. Il ajoute le nom du Baron de Waha dans sa lettre du 21 juin 1835 (A.R.A., *Oorlog*, n° 264).

nante ; une fois de plus, l'industriel a réussi à convaincre de sa bonne foi et des raisons purement économiques qui l'ont amené à faire son accord avec le gouvernement belge (1).

Comme d'autre part, les nouveaux responsables étaient d'avis de ne pas modifier l'attitude de l'*Industrie* vis-à-vis de leurs « alliés » libéraux qui sur le plan de la politique intérieure, menaient une campagne très vive contre le gouvernement unioniste, on peut se demander, avec le baron de Crassier, à quoi rimait au juste le changement de propriété (2). Le vieil aristocrate allait jusqu'à se poser la question — mais comment vérifier cette ténébreuse affaire — si l'incident Cockerill n'avait pas été finalement exploité à fond par les libéraux orangistes, pour tout simplement amener les orangistes catholiques à participer à la récolte des capitaux nécessaires pour que Renard puisse se retirer avantageusement et tous frais payés d'une entreprise très onéreuse (3).

En tout cas l'*Industrie*, sous la direction nominale de Lafontaine, principal rédacteur (4) et avec la collaboration active de Ophoven (5), ne se présenta pas très différemment.

Le journal était entièrement aux mains des orangistes libéraux et si l'article de fond faisait très régulièrement l'éloge du gouvernement des Pays-Bas, s'attardait en regrets du passé et se livrait à d'amères critiques du présent, il prenait une part de plus en plus active dans

(1) Cockerill était décidément « intouchable », cfr p. 121, n° 5.

(2) A.R.A., *Oorlog*, n° 264. Baron de Crassier à Rottiers, Liège 21 juin 1835. Comme il critiquait auprès de Tornaco certains articles du journal, il s'entendit à sa grande colère, répondre, « qu'il fallait prendre garde de blesser les libéraux abonnés. C'est précisément, remarque Crassier, ce qui a perdu Renard. Ainsi le journal serait assujéti à des considérations d'opinions privées. »

(3) A.R.A., *Oorlog*, n° 264. Baron de Crassier à Rottiers, Liège 20 juin 1835. Il est assez perplexe sur la question : « Je ne puis croire, dit-il, que l'un et l'autre (de Tornaco et Ophoven) tout en voulant fortement servir la chose publique, veuillent faire à Renard une bonne affaire et procurer à l'abbé Moens la vente et le placement de la presse. » Nous sommes personnellement très enclin à admettre la première supposition. Tout le déroulement de cette affaire porte à y croire surtout lorsqu'on se rappelle la démarche faite en 1833 par les amis de Renard auprès de l'abbé Moens (p. 136).

(4) A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Crassier à Rottiers, 19 juin 1835. Parlant de Lafontaine il dit : « C'est un homme sûr et dévoué, mais il lui faut un premier rédacteur. »

(5) Les Ophoven furent beaucoup contestés par les orangistes. Les frères Hyacinthe et Constantin Ophoven sont dénoncés par l'abbé Moens comme des personnes dangereuses, chargées de détruire la presse orangiste (A.R.A., *Oorlog*, n° 264. Moens à Dibbets, 10 août 1835. Rottiers soupçonne Hyacinthe d'avoir des contacts avec de Theux (A.R.A., *Oorlog*, 265, Rottiers à Dibbets, 27 décembre 1835), Morel a par d'autres voies encore de nouvelles nouvelles accusations (A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6373, Morel à X, 16 février 1836), mais il signale qu'ils sont lavés des soupçons par le baron de Macars, qui, poursuit-il, est lui-même soupçonné de caresser les libéraux (*ibidem*, 26 février 1836). Un de leurs frères était devenu en 1833 un juge de paix au quartier sud de Liège, par la protection d'un parent au ministère de la justice.

les luttes électorales, avec l'union libérale contre l'union gouvernementale. Cette attitude était loin de plaire à tous les fidèles (1).

En 1836, à l'occasion des importantes élections communales et provinciales consécutives aux dispositions des nouvelles lois, l'*Industrie* fait une campagne active et invite les orangistes à participer aux élections, non seulement comme électeur, mais en se présentant sur les listes de candidats (2).

Les rédacteurs affirmaient publiquement dans leur journal, en s'appuyant même sur la Constitution belge, que la prestation du serment imposé par les lois communale et provinciale, rappelant l'exclusion à perpétuité de la famille d'Orange-Nassau, pouvait être fait par les orangistes sans que leur conscience ne soit nullement liée (3). Ils confiaient en particulier, à tous leurs adhérents, avoir reçu de La Haye des instructions qui les autorisaient formellement à prendre une telle position (4).

Cette attitude rallia au journal un certain nombre d'orangistes lassés de leur inaction politique forcée, mais elle rompit définitivement tout lien avec les intransigeants qui se comptaient surtout parmi l'aristocratie catholique (5).

Ils dénonçaient dans leur correspondance le côté extrêmement dangereux de cette prise de position qui poussait les orangistes à

(1) Le Baron de Crassier est très mécontent du journal, mais c'est une habitude. (A.R.A., *Oorlog*, n° 264; 21 juin 1835). Rottiers est ulcéré de la marche du journal. « Cette feuille fait honte au parti, (...) Mieux vaudrait rien que de publier avant autant d'incapacité » *ibidem*, Rottiers à Dibbets, 9 août 1835. Voir aussi le même au même 27 septembre 1835 et *Oorlog*, n° 265, 27 septembre 1835.

(2) La rédaction de l'*Industrie* convie ses lecteurs et les orangistes à se rendre à une réunion préélectorale chez Closset-Wauters. Imprimé du 6 mai 1836, A.R.A., *Oorlog*, n° 265.

(3) A propos « du serment imposé par la loi communale » le journal écrivait que c'est « un non-sens, une déclaration radicalement nulle » car « le serment politique dans un état qui reconnaît la souveraineté du peuple, est une absurdité ». *Industrie*, 4 mai 1836. Il portera le même jugement à propos « du serment imposé par la loi provinciale » : « nulle opinion, nulle conviction politique ne saurait être engagée par la prestation du serment, attendu que toutes les opinions sont également libres et respectables suivant le vœu même de la constitution », *Industrie*, 5 octobre 1836.

(4) Pendant toute cette longue période électorale, les hommes de l'*Industrie* ont, aux dires du Baron de Crassier, littéralement fasciné les orangistes par un prétendu talisman, une lettre de Grégoire, installé à La Haye, autorisant une telle attitude. A.R.A. *Oorlog*, n° 266. Baron de Crassier à Rottiers dès le 29 juin 1836 et encore le 3 octobre 1836. Moens a vu beaucoup plus tôt encore la lettre que « l'établissement a fait écrire à Cockerill » c'est ce dernier qui lui a montré personnellement le document devant lequel l'abbé s'inclina. (A.R.A., *Oorlog*, n° 265, Moens à Dibbets, Liège 25 mai 1836).

(5) A.R.A., *Oorlog*, n° 265, Rottiers à Dibbets, Eupen le 27 déc. 1835 : « On est aussi fort mécontent à Liège de l'éditeur présomptueux actuel de l'*Industrie*, qui ne se corrige pas malgré les soufflets qu'il reçoit de la part de nos amis, comme MM. de Melotte, le Baron Crassier et autres qui lui ont renvoyé sa feuille. »

se comporter exactement comme de simples opposants constitutionnels ⁽¹⁾ et de citer à l'appui toutes les familles orangistes qui recommençaient à fréquenter les salons des « révolutionnaires » ⁽²⁾.

De fait la position adoptée par *l'Industrie* différait peu de celle des organes libéraux d'opposition constitutionnelle. La nouvelle de l'acceptation par Guillaume Ier du traité des XXIV articles semble avoir été le coup de fouet qui fit reprendre à *l'Industrie* une ligne de conduite plus stricte.

Alors que l'unité de la presse liégeoise se réalise pour la défense de l'intégrité de la Belgique ⁽³⁾, *l'Industrie*, sans excès de langage, mais avec insistance, ressort les grands thèmes orangistes. Ses articles, pleins de moqueries à l'égard de la Belgique, semblent être destinés à blesser l'amour-propre des Belges et à les pousser à la résistance, à une guerre qui aurait pu être le salut de l'orangisme ⁽⁴⁾. Mais à son désappointement, cette question délicate et douloureuse fut réglée sans conflit.

On aurait pu croire que *l'Industrie*, dès lors, aurait laissé tomber son vieux drapeau et aurait continué dans la voie toute tracée de la franche opposition libérale. Il n'en fut rien. Bien qu'engageant toujours ses abonnés à participer « à ce qu'on a, dit-il, si justement qualifié de tripotage électoral », il s'isole de plus en plus de l'actualité politique locale, coupant les ponts avec les libéraux doctrinaires ⁽⁵⁾; il reste fort indifférent devant l'avènement du ministère libéral Lebeau-Rogier ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 266. Le Baron de Crassier écrit le 15 juillet 1836 à Rottiers que la participation des orangistes aux élections eu pour résultat « d'avoir fait sanctionner par la fraction orangiste qui s'est unie aux libéraux l'élévation au pouvoir municipal d'intrus révolutionnaires. »

⁽²⁾ C'est le cas du Baron de Copis, élu au conseil provincial (A.R.A., *Oorlog*, n° 266 — Crassier à Rottiers, 12 octobre 1836), du baron de Macars et Ernest de Senzeilles qui figurent au bal du comte Emile d'Oultremont (*ibidem*, 267. Les mêmes correspondants, 26 janvier 1837). Moens dénonce à nouveau les Ophoven qui disent « à tous les orangistes qu'ils doivent prendre des places dans l'ordre judiciaire, dans l'administration civile, que là, ils pourraient être plus utiles à la cause orangiste. Vous comprenez tous les dangers d'une pareille marche. Ce conseil est suivi avec d'autant plus d'empressement qu'il est conforme aux affections de l'intérêt personnel. » (A.R.A., *Oorlog*, n° 266, Moens à Dibbets, 27 nov. 1836).

⁽³⁾ *Courrier de la Meuse*, 6-7 juin 1838, *Espoir*, 9-10 juin 1838, *Journal de Liège*, 22 juin 1838.

⁽⁴⁾ *Industrie*, dès le 10 mai 1838.

⁽⁵⁾ *Industrie*, 10 novembre 1840, p. 3, c. 2. Alors que ce sont ceux-ci qui ont en main le conseil communal, il engage les électeurs à choisir des candidats prêts à « combattre et à dénoncer, s'il le faut, ce honteux esprit de coterie et de camaraderie qui s'est emparé de notre conseil communal et qui fait de la plupart de ses décisions des actes de népotisme et de faveur. »

⁽⁶⁾ *Industrie*, fin mars 1840, 29 avril 1840, p. 3, c. 1 et 9 juin 1840, p. 2, c. 1.

Le thème essentiel constamment ressassé par le journal est le déclin de la Belgique. Il voit partout les signes évidents de l'effondrement de son industrie, de l'impossibilité où celle-ci est, dans ses étroites limites, de trouver des débouchés (1). Il s'irrite de voir la presse hollandaise « faire une guerre passionnée », aux orangistes belges (2). Il agite à leurs yeux les dangers que représente la France qui étouffe la Belgique pour mieux l'absorber (3). Il affirme qu'en Belgique, « L'orangisme ne désarme pas » et prétend reconnaître les progrès de ses idées dans toutes les manifestations de mécontentement (4).

Cette attitude sans éclat, perpétuellement pessimiste et ne réservant une parcelle d'optimisme que pour une cause qui fait déjà figure d'anachronisme, ne fait pas la fortune de l'éditeur, J. F. Lafontaine qui marche sur ses 80 ans.

Le prix de l'abonnement n'avait subi aucune augmentation depuis celle de 50 centimes qui avait été apportée dès le 20 juin 1835 et qui l'avait amené à 10 francs pour Liège et 11 francs 75 pour la Belgique. S'il y avait là un quelconque bénéfice il avait été vite absorbé par l'augmentation du format au mois de décembre suivant.

Le nombre d'abonnés, de 229 en 1835 qui avait atteint 290 en 1837, chuta brusquement dès l'année suivante à 164. Depuis lors, l'*Industrie* conservait plus ou moins ce nombre de lecteurs. En 1841, il n'atteignait plus que 141. Les documents ne nous livrent hélas pas les noms de ces derniers inconditionnels qu'il eut été bien intéressant de connaître.

Comment l'*Industrie* pouvait-elle se soutenir dans de telles conditions ? Il est vraisemblable qu'elle dût bénéficier dès le changement de propriété de 1835, d'une partie du très important subside pour la presse que recevait le comité central de Bruxelles. Trente-mille florins — somme réellement très considérable — devaient alors être répartis annuellement par Charles Morel pour la presse orangiste (5).

(1) Ces articles se retrouvent constamment jusqu'à la disparition de l'*Industrie* en décembre 1841, et ce dès 1839. Voir notamment au cours du mois de juillet 1839, les n° des 10, 12, 15, 16, 19 et 24.

(2) Il accuse la *Handelsblad* et l'*Avondsblad* de ne voir que l'intérêt d'Amsterdam et de Rotterdam. *Industrie*, 23 déc. 1839, p. 2, c. 2-3.

(3) L'*Industrie* a depuis très longtemps oublié ses sympathies françaises. Elle est, et particulièrement pendant la crise d'Orient en août 1840, farouchement anti-française.

(4) *Industrie*, 1er janvier 1840, p. 2 c. 3 et p. 3, c.1.

(5) A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6373. Morel à X (vraisemblablement Grégoire), 16 février 1836. « Dans l'attente d'un incident si désiré, Morel suppose que l'intention de La Haye est de continuer à soutenir la guerre des journaux si opiniâtrement faite en Belgique.

Mais à une date que nous ne connaissons malheureusement pas de façon précise, mais en tout cas avant son abdication (septembre 1840), le Roi Guillaume avait décidé de retirer cette subvention, et ce n'est pas avec la pension qu'il avait spontanément accordée aux personnes attachées aux journaux subventionnés, que celles-ci avaient pu continuer à faire marcher leur feuille. J. F. Lafontaine touchait annuellement 2000 florins et Ophoven 600 ⁽¹⁾. La question de savoir comment fut comblée à partir de ce moment la perte d'argent qui devait inmanquablement résulter de la situation de l'*Industrie* reste pour nous un mystère.

Depuis son avènement, Guillaume II tolérait peu les contacts avec les orangistes belges. Il fallut une lettre pleine de diplomatie de Grégoire pour que le Roi accepte que celui-ci reçoive Lafontaine et le docteur Tombeur de Liège, en décembre 1841 ⁽²⁾. Sans doute

Pour cet effet, il réclame pour 1836 la continuation du subside total de 30.000 florins, à appliquer à peu près comme l'an dernier, sauf que le comité central ferait prendre au *Lynx* le grand format que son importance réclame aujourd'hui qu'il reste bien peu de journaux en Belgique qui ne l'aient adopté. » C'est dans la même lettre que Morel disait que les Liégeois avaient tendance « à se soustraire de l'influence de l'association nationale et à ne le reconnaître que quand il est besoin de subsides ». La lettre est codée. Le chiffre contrôlé avec la feuille du code conservé dans la même farde, est incontestablement 30.000. Le sigle est DN⁴ : D=3, N=0 et l'exposant le nombre de zéro soit donc 30.000.

⁽¹⁾ A.R.A., *Kabinets des Konings*, n° 4532. H. Grégoire au Directeur du Cabinet du Roi, La Haye, 24 nov. 1844, en note en marge, d'une lettre de Ophoven à Grégoire. « Lorsque feu le roi eut arrêté de retirer aux journaux la subvention qu'il leur faisait payer par M. Ch. Morel, S.M. s'inquiéta spontanément et par un effet de la bonté de son cœur du sort des personnes qui étaient attachées à ces journaux subventionnés ». Il devait donner au même, le 15 octobre 1844 la liste des personnes subventionnées, avec la somme allouée par trimestre. Nous pensons qu'il est intéressant de donner cette liste

1. Ernest Grégoire	un quart (de la somme annuelle) fl.	500
2. Baron Vandersmissen	id.	500
3. Lafontaine	id.	500
4. Lebrun et sa femme	id.	375
5. Antheunis	id.	212,5
6. Ophoven	id.	150
7. Melle Julie Picard	id.	375
8. Mr. Vandenplas (<i>Lynx</i>)	id.	300
9. François Bruylants	id.	50
10. Pierre Hoyeux	id.	37,5
11. Jacques Léonard	id.	25

Ensemble

fl. 3025.—

⁽²⁾ A.R.A., *Kabinets des Konings*, n° 4532. H. Grégoire au roi Guillaume II, 26 déc. 1841. « Je suis à peu près persuadé, ou je me trompe fort, qu'il ne peut rien résulter, de leurs communications et de leurs projets. Sous ce point de vue, il me serait presque agréable d'éprouver de la part de V. M. un refus formel de consentement à cette entrevue demandée. Toutefois, elle trouvera naturel que je craigne de mécontenter des orangistes aussi dévoués et aussi influents que ces deux Messieurs, de rebuter leur zèle par une apparente indifférence à leurs plans (...). Il importe de ménager leur amour-propre pour maintenir leur zèle dans toute sa vigueur. »

venaient-ils faire part de la décision prise et qui fut publiée dès le 27 décembre dans l'*Industrie*. A partir du 1^{er} janvier 1842, le journal cessait de paraître à Liège pour se fondre dans le journal orangiste de la capitale, le *Lynx* (1).

La presse orangiste avait vécu à Liège. Sa raison d'être avait disparu avec l'effacement complet du mouvement. Seuls quelques vieux fidèles gardaient encore un mince espoir pour le succès de leur cause, comme Lafontaine qui à plus de 80 ans envoya de Liège, pendant de longues années des articles au *Messageur de Gand* (2).

(1) *Industrie*, 27 décembre 1841, p. 2, c. 2-3, p. 3, c. 1.

(2) A.R.A., *Kabinets des Konings*, n° 4532. Lafontaine à H. Grégoire, 15 octobre 1842 : « Je continue le plus activement que je puis, de contribuer à la rédaction du *Messageur*. Mes articles sont plus fréquents qu'il ne le paraît, ce qui provient de ce que l'on oublie parfois d'y mettre la signature X. » Une note de Grégoire, en marge indique « M. Metdepenningen m'a dit dernièrement que les articles écrits par ce respectable vieillard étaient fort goûtés par les nombreux lecteurs du *Messageur de Gand*. Cette feuille se distingue par sa rédaction et par sa correspondance de Paris qui est faite par la plume habile et brillante de M. d'Herbigny (mort en avril 1846). » En août 1844 Grégoire rappellera encore au directeur du Cabinet du Roi, qu'à plus de 80 ans, Lafontaine continuait à « enrichir de ses articles le *Messageur de Gand*. Ils sont signés d'une X, M. Metdepenningen m'a plusieurs fois dit que la coopération de M. Lafontaine, toute désintéressée, était fort précieuse au journal de Gand, et que ses articles étaient lu généralement avec beaucoup de plaisir. » Le baron Jean-François Lafontaine mourut à Liège le 19 décembre 1861 dans sa quatre-vingt dix-neuvième année (il était né à Biesmerie, prov. Namur en 1763), U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, p. 55-56.

CHAPITRE V

LA PRESSE DÉMOCRATIQUE

Des journaux démocratiques apparaissent à Liège à partir de 1848. Certes, la presse liégeoise avait connu des organes avancés dès 1830. Le *Citoyen*, puis le *Franc Liégeois*, malgré toutes leurs qualités, n'avaient pas rencontré beaucoup de succès ⁽¹⁾. Ensuite, le *Libéral liégeois*, et avant lui dans une moindre mesure *L'Espoir*, ont essayé de traduire les aspirations démocratiques. En fait, rédigés par des bourgeois, ces journaux s'adressaient à la fraction progressiste de la bourgeoisie. Les idées sociales du *Libéral liégeois* sont généreuses, mais elles restent fort intellectuelles et peu pratiques. Le thème de l'abaissement du cens électoral rencontre peu les préoccupations des ouvriers.

D'ailleurs, pour toucher cette catégorie de la population, ces journaux avaient un abonnement trop élevé. Quel était l'ouvrier qui pouvait se permettre de consacrer 10 francs par trimestre à la lecture d'un journal, où les problèmes débattus le concernaient très peu?

En 1848, les circonstances modifient considérablement la situation. La crise économique de 1846-1847 a sensibilisé les ouvriers sur des problèmes vitaux ⁽²⁾. La révolution de février 1848 en France, le retour à la république, le suffrage universel leur ouvrent des perspectives totalement nouvelles.

De plus, l'abolition de la loi, qui frappait jusqu'alors chaque exemplaire d'un journal d'un timbre de 4 à 5 centimes (soit de 20 à 25 % du prix du numéro), va permettre un abaissement spectaculaire des prix pratiqués par la presse ⁽³⁾.

La Belgique ne connut pas un grand mouvement populaire comme en France, mais des groupes de démocrates actifs, animés par quelques intellectuels, se constituent et vont mettre ces circonstances à profit pour s'adresser aux masses ouvrières.

⁽¹⁾ Cfr le Chapitre La presse libérale, p. 65-67

⁽²⁾ Sur la situation économique du pays à cette époque, et pour plus de détails sur le développement de la presse ouvrière, nous renvoyons à R. DEMOULIN, *De la presse radicale aux premiers organes ouvriers (1830-1849)* dans la *Presse ouvrière 1819-1850*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, tome XXIII, 1966, p. 191-125.

⁽³⁾ Loi du 25 mai 1848 qui supprime l'impôt du timbre sur les journaux et écrits périodiques. *Moniteur* du 26 mai 1848 et *Pasinomie* 1848, n° 289, p. 221.

1. NAISSANCE D'UNE PRESSE OUVRIÈRE

L'Ouvrier, organe des intérêts populaires, débute le 9 juillet 1848. Bihebdomadaire de petit format (33 × 23 cm) ⁽¹⁾, son abonnement est enfin à la portée des masses, puisqu'il n'est que d'un franc 50 par trimestre (1 fr 80 par la poste). Le numéro coûte 5 centimes. Il porte pour devise « Liberté, égalité, fraternité ». L'éditeur est un certain D. Dewandre, ouvrier, et l'imprimeur J. Ledoux. Un contrat lie l'éditeur à la Société républicaine créée en Féronstrée à Liège, aux termes duquel *L'Ouvrier* doit paraître un an sous la surveillance d'un comité de rédaction nommé par cette Société ⁽²⁾. Les rédacteurs membres de cette Société sont Benard, L. J. Dejaer et Prosper Esselens qui prend la part prépondérante ⁽³⁾. Ils font appel à la collaboration de tout ouvrier qui accepte de soumettre ses articles aux corrections jugées nécessaires ⁽⁴⁾.

L'Ouvrier se présente comme organe républicain, partisan du suffrage universel et soucieux de rechercher tous les moyens possibles pour améliorer le sort des travailleurs ⁽⁵⁾. Le 31 août 1848, il fait paraître un numéro spécial bordé de noir pour annoncer les 17 condamnations à mort du procès de Risquons-tout.

En septembre cependant, une contestation s'élève entre l'imprimeur Ledoux et l'éditeur Dewandre au sujet de la propriété de *L'Ouvrier*. Dès le 14, Ledoux fait savoir qu'aucune quittance d'abonnement ne sera valable sans sa signature ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ 4 pages à 2 colonnes. Légèrement augmenté après quelques numéros (36 × 23).

⁽²⁾ Révélé par *L'Ouvrier*, 12 août 1849.

⁽³⁾ U. CAPITAIN, *Recherches*, p. 228, confirmé par un indicateur du Ministre de la Guerre Chazal, Eugène Le Bègue, publiée dans H. WOUTERS, *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging 1831-53*, t. 2, Louvain-Paris, 1963, Cahier n° 27 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, p. 671-673. Cette lettre est datée du 8 septembre 1848, mais c'est très certainement une erreur; elle doit être du mois de novembre 1848, puisqu'il y est fait mention du journal *Le Travailleur*, dont le premier numéro ne paraît que le 9 novembre 1848. Ph. Benard n'est pas connu par ailleurs pas plus que L.-J. Dejaer, qu'il ne faut pas confondre avec G. A. Dejaer-Quirini, rédacteur de la *Tribune*, à partir de 1848. Prosper Esselens est un propriétaire rentier, né à Bruxelles vers 1817 (il avait 32 ans en 1849) et fixé à Liège (Ans et Glain). Il sera impliqué dans l'affaire du Prado en 1849, condamné à mort, et grâcié le 22 juillet 1856. Cfr. L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles-Paris, 1906, t. 1, p. 393-411.

⁽⁴⁾ Cette indication figurera sans interruption sous le titre et sous-titre de *L'Ouvrier*.

⁽⁵⁾ Cfr le premier numéro de *L'Ouvrier*, 9 juillet 1848.

⁽⁶⁾ *L'Ouvrier*, 14 septembre 1848.

Tandis que s'instruit un procès au cours des mois d'octobre et de novembre, Dewandre confie à l'imprimeur Rodberg (1) la composition d'une feuille qui porte également le titre *L'Ouvrier, organe des intérêts populaires*, de même format et prix, mais avec un contenu différent de l'édition de Ledoux. Cette doublure commence sa parution le 15 octobre 1848 et connaît sept numéros (du n° 29 au n° 35 comme l'édition de Ledoux). Le dernier numéro est du 5 novembre.

La scission s'était installée dans le mouvement républicain. Ledoux et Esselens adhèrent à la nouvelle société qui se crée et qui conserve le local de Féronstrée, tandis que de son côté Dewandre se maintient dans l'ancienne association qui a émigré rue Mère-de-Dieu-hors-Château (2).

Le 8 novembre 1848, le tribunal de première instance de Liège confirme la propriété de *L'Ouvrier* à Ledoux et condamne Dewandre à 150 francs de dommages (3). « Il est mort!!! » exulte Ledoux dans le numéro qui paraît le lendemain.

Le jour même cependant (9 novembre 1848), Dewandre qui a décidé de continuer la publication de son journal, le fait paraître sous le titre *Le Travailleur, organe des intérêts de la classe ouvrière*. Bihebdomadaire également, aux mêmes prix et format que *L'Ouvrier*, il est imprimé sur 3 colonnes comme l'édition que Dewandre en avait fait paraître. Dewandre aurait racheté pour 1400 Frs la propriété de la feuille à la Société républicaine dont elle reste l'organe (4). Les rédacteurs du *Travailleur* sont un certain Granfils (5), et principalement Théodore Karcher, dit Karr (6).

Ainsi les deux Sociétés républicaines avaient-elles chacune leur organe, mais bientôt Ledoux se brouille avec la nouvelle, qu'il défendait jusqu'alors. Il semble qu'il n'ait pas admis le droit de regard que celle-ci prétendait conserver sur ce que publiait *L'Ouvrier* (7).

(1) Victor Rodberg vient précisément de s'installer à Liège. Cfr réclame dans *L'Ouvrier*, édition Dewandre, 26 octobre 1848.

(2) Voir la lettre citée plus haut de Le Bègue à Chazal, datée du 8 septembre 1848 et que nous avons rectifiée du 8 novembre 1848. H. WOUTERS, *op. cit.*, t. 2, p. 671-673.

(3) *L'Ouvrier*, édition Ledoux, 8 novembre 1848 et R. DEMOULIN, de la presse radicale aux premiers organes ouvriers, *op. cit.*, p. 208.

(4) Le Bègue à Chazal, 21 décembre 1848, cité par H. WOUTERS, *op. cit.*, t. 2, p. 721.

(5) *Ibidem*.

(6) Selon U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 234. Théodore Karcher né en 1821 à Saar-union (France) est enjoint de quitter la Belgique par arrêté royal du 1er avril 1849. *Ibidem*, p. 234, n° 1.

(7) *L'Ouvrier*, 17 décembre 1848 reproduit une lettre de Ledoux envoyée à *La Tribune*, le 16 décembre 1848 où, à propos d'un communiqué de la nouvelle Société républicaine annonçant que *L'Ouvrier* n'en est plus l'organe, Ledoux affirme « Ce journal n'a jamais été

Dès lors, Prosper Esselens quitte la rédaction du journal qui est alors assurée par un certain Mordant ⁽¹⁾. *L'Ouvrier* prendra désormais une tendance plus modérée.

Quelques jours après cet incident, Prosper Esselens décide de créer son propre journal sous le titre *Le Peuple, organe de la démocratie*. Averti par les précédents, il prend la précaution de passer un contrat en bonne et due forme, pour une durée de six ans, résiliable de trois en trois, avec l'imprimeur Charron, aux termes duquel il se réserve la propriété et la direction du journal « quelle que soit l'impulsion qu'il prétend lui donner ⁽²⁾ ». Quoique le contrat soit passé le 26 décembre 1848, *Le Peuple* ne fera paraître son premier numéro que le 4 février 1849. Prosper Esselens veut y poursuivre l'œuvre commencée par *L'Ouvrier* et accentuer la tendance socialiste de sa feuille ⁽³⁾. Les éditeurs en furent L. J. Dequinze, puis à partir du 10 mars 1849, Ph. H. Fabry.

2. EXPANSION ET ÉVOLUTION

Les journaux démocrates connurent une diffusion très importante sans comparaison avec celle connue jusqu'alors par les précédents quotidiens, en raison même de leur coût extrêmement réduit ⁽⁴⁾. Les autorités s'inquiétaient de voir leur nombre d'abonnés s'accroître prodigieusement, principalement dans la région de Verviers ⁽⁵⁾.

L'Ouvrier aurait compté 1000 abonnés dès septembre 1848 ⁽⁶⁾, chiffre qu'il confirmera lui-même pour le mois de décembre ⁽⁷⁾. Selon une source postérieure à son existence, il aurait atteint à son apogée le nombre de 1500 abonnés ⁽⁸⁾.

l'organe d'aucune société. » Il ne se sent nullement engagé par le contrat qui liait autrefois Dewandre, mais qu'il reconnaîtra dans *L'Ouvrier* du 12 août 1849.

⁽¹⁾ Le Bègue à Chazal, 21 décembre 1848, cité par H. WOUTERS, *op. cit.*, t. 2, p. 721.

⁽²⁾ Le contrat est publié par H. WOUTERS, *op. cit.*, t. 2, p. 723-724. *Le Peuple* doit être complètement imprimé les mercredi et samedi de façon à être mis à la poste et distribué à Liège et ses faubourgs les jeudi et dimanche à 11 hrs.

⁽³⁾ Voir profession de foi du *Peuple*, 4 février 1849, cité par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 237-238.

⁽⁴⁾ *Le Peuple*, du 21 octobre 1849 fait remarquer, « Le prix de notre journal est trop bas pour qu'un nombre quelconque d'abonnements donne jamais des bénéfices. »

⁽⁵⁾ A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 210. Lettre du gouverneur de la province de Liège, de Macar à Rogier, ministre de l'intérieur, 26 novembre 1848.

⁽⁶⁾ *Le Bon Homme Richard*, 10 septembre 1848.

⁽⁷⁾ *L'Ouvrier*, 28 février 1849.

⁽⁸⁾ *Mélanges d'économie morale et sociale*, n° 2, mars 1853, p. 12.

De son côté le *Travailleur* aurait compté en décembre 1848, 800 abonnés, dont 200 à Verviers, 150 à Huy et 60 à Bruxelles, et il aurait expédié un certain nombre d'exemplaires à l'étranger (1).

Ces journaux rencontrent cependant de multiples difficultés. Les abonnés se plaignent de l'irrégularité de la livraison (2). Les éditeurs en endossent la responsabilité aux services postaux, et ils critiquent l'attitude qu'adoptent les facteurs ruraux vis-à-vis de leurs lecteurs (3). Les prêtres jettent l'interdit sur cette lecture (4) et les patrons la défendent à leurs ouvriers (5). Les personnes, qui vendent ces journaux au numéro dans les rues, sont condamnées et les exemplaires ainsi saisis sont confisqués (6). Enfin les ouvriers n'acquittent pas facilement le prix de leur abonnement (7). Ce sera là la cause de la disparition du *Travailleur* de Dewandre. Déjà, le 1er avril 1849, le journal avait subi un premier coup dur, lorsque son rédacteur principal Théodore Karcher, né en France, avait été expulsé du pays par arrêté royal (8). Sa tâche avait été reprise par L. J. Dejaer, président de l'Association démocratique républicaine (9), mais le 27 mai 1849, le journal annonçait qu'il cessait de paraître. *Le Travailleur* s'en prenait violemment à ceux qui n'ont pas répondu à l'appel lancé pour acquitter le prix de l'abonnement « au nom de la justice, de la bonne foi, de la conscience, de l'honneur (...) ce vol, s'exclamait-il, nous occasionne une perte d'environ deux mille francs ».

De son côté, *Le Peuple* ne sera pas plus heureux. Son propriétaire Prosper Esselens sera arrêté à Liège le 19 mai 1849 (10) et interrogé à Bruxelles au sujet d'une conspiration révolutionnaire. C'est l'affaire

(1) Le Bègue de Chazal, 4 décembre 1848, cité par H. Wouters, *op. cit.*, t. 2, p. 708-710. Liste partielle d'abonnés au *Travailleur* dans H. WOUTERS, *op. cit.*, t. 2, p. 741-742.

(2) *L'Ouvrier*, 27 juillet 1848; *le Peuple*, 21 octobre 1849.

(3) *L'Ouvrier*, 10 août 1848. L'éditeur dit qu'« ils font à nos abonnés des campagnes un épouvantail de notre journal ». *Le Peuple*, 21 octobre 1849 dit qu'« ils annoncent qu'il va cesser de paraître ».

(4) *Le Peuple*, 21 octobre 1849.

(5) *L'Ouvrier*, 10 août 1848.

(6) Le Bègue à Chazal, Liège, 10 décembre 1848 : « L'individu qui il y a une quinzaine, a été mis au violon pour colporter dans les rues *Le Journal du Travailleur* a été condamné à 6 jours de prison et à une amende avec confiscation des 60 journaux qu'il avait pour débiter. » cité par H. WOUTERS, *op. cit.*, t. 2, p. 712-713.

(7) Rappelons qu'il est pour les trois journaux, de 1 fr 50 par trimestre et 1 fr 80 par la poste.

(8) Arrêté royal du 1er avril 1849.

(9) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 234. Il ne faut pas le confondre avec le rédacteur de la *Tribune*.

(10) Annoncé par *Le Peuple*, 20 mai 1849.

du « Prado », qui reste encore ténébreuse aujourd'hui. Son procès et celui des co-inculpés a lieu en août (1) et le *Peuple* « sous le poids de l'émotion douloureuse » annonce le 2 septembre 1849 la condamnation à mort de son fondateur (2). En réalité, la peine sera commuée en détention à perpétuité, et Esselens sera grâcié le 22 juillet 1856 (3).

Le Peuple poursuit cependant son existence, mais il annonce une légère perte d'abonnés (4). Lui aussi rencontre des difficultés dans le paiement des abonnements (5). Bien que le 1er novembre 1849, suite à un arrangement entre les éditeurs, il recueille les abonnés du *Débat social*, de Bruxelles, qui avait commencé sa carrière le 7 juillet 1844 (6), *Le Peuple* cesse de paraître le 30 décembre 1849, faute d'abonnés (7).

Quant à l'*Ouvrier*, ainsi que nous l'avons dit, il avait pris depuis le départ d'Esselens en décembre 1848, une attitude plus modérée. Il se donnait pour l'organe des « progressistes sages, démocrates », mais respectueux des lois (8). L'évolution de l'*Ouvrier*, sous l'action de Ledoux, s'accroîtra encore avec le départ de son rédacteur (sans doute Mordant) annoncé le 12 août 1849. Le sous-titre du journal devient « Ordre, Progrès ». Un mois plus tard, Ledoux décide, afin de « briser toute solidarité avec le passé » de mettre fin à la publication de l'*Ouvrier* (9), dont le dernier numéro parut le 27 septembre 1849. Il poursuivait cependant la publication d'un journal sous le titre l'*Ordre*, avec comme devise *Conservation par le Progrès*. Ce journal est quotidien, et son caractère est totalement modifié. Une édition spéciale paraissait à Seraing sous le titre de *Journal de Seraing et du canton, organe des intérêts matériels* (10). Le contenu est le même que celui de l'*Ordre* qui est rédigé par un tout jeune avocat Louis Rongé (11). Par son contenu, il rejoindra les préoccupations du journal *Le Travail*.

(1) L'interrogatoire de Esselens est reproduit dans *le Peuple* du 26 août 1846.

(2) *Le Peuple*, 2 septembre 1849.

(3) L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie*, t. I, p. 411.

(4) *Le Peuple*, 21 octobre 1849.

(5) *Ibidem*, et 15 juillet 1849.

(6) Cfr. R. DEMOULIN, *De la presse radicale aux premiers organes ouvriers*, op. cit., p. 198.

(7) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 239.

(8) L'*Ouvrier*, 24 mai 1849.

(9) L'*Ouvrier*, 27 septembre 1849.

(10) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 268.

(11) Il sort de l'Université de Liège le 14 septembre 1849. Cfr. LE ROY, *Liber Memorialis*, p. LXXXVII. Emile Wodon collabore au journal.

3. UN JOURNAL DE CONTRE-PROPAGANDE, LE TRAVAIL

En novembre 1848, devant le succès des feuilles démocratiques, le gouverneur de la province de Liège, de Macar avait proposé au ministre de l'intérieur Rogier, « de fonder un journal dans la même forme de ces feuilles pour combattre les funestes poisons qu'elles distillent dans la classe ouvrière » et il avait suggéré de s'adresser en ce sens à Renard-Collardin ⁽¹⁾.

Le 31 décembre 1848, le premier numéro d'un bi-hebdomadaire, intitulé *Le Travail, organe des intérêts nationaux*, paraissait à Liège. Il avait le format et pratiquait le même prix d'abonnement que les feuilles démocrates. *Le Travail* était imprimé par F. Renard et frères, et leur père, Renard-Collardin était le principal rédacteur. Dans sa profession de foi, *Le Travail* annonçait son intention de combattre les débordements de la presse, les tentatives audacieuses et les répréhensibles excès. Il se substituait, continuait-il, à l'autorité qui « semble laisser à la presse le soin de corriger ses propres abus » pour prendre contre cette presse « la défense du travail et de la propriété, des principes conservateurs et du progrès pacifique » ⁽²⁾.

Le rapprochement entre la lettre du gouverneur et la création de cette feuille nous incline à penser, quoiqu'aucun document ultérieur ne nous en apporte la preuve, que *Le Travail* a été subsidié tout au moins pour son lancement par le gouvernement. Celui-ci, lié, ainsi que le laisse entendre *Le Travail*, par la liberté de la presse inscrite dans la Constitution, se serait ainsi créé, secrètement, un moyen de défense.

Quoiqu'il n'en dise mot, Ulysse Capitaine collaborera très activement à cette feuille, et de Gérardon écrivit un bon nombre d'articles, tout au moins pendant les premiers mois d'existence de cette feuille ⁽³⁾.

Le Travail livra une bataille acharnée contre les idées exprimées par l'Ouvrier, le Travailleur et le Peuple.

⁽¹⁾ Sur Renard-Collardin, voir le chapitre *La presse orangiste et La Voix du peuple*, A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 210, lettre du 26 novembre 1848.

⁽²⁾ *Le Travail*, 31 décembre 1848.

⁽³⁾ On y retrouve quelques fois les initiales imprimées UY et G. La collection du *Travail*, conservée à Liège, à la bibliothèque des Chiroux, provient de la collection d'U. Capitaine. Bon nombre d'articles portent la mention manuscrite de leur auteur : L. E. RENARD, Ulysse CAPITAINÉ ou de GERADON.

Constamment il chercha à mettre « Le socialisme républicain en flagrant délit d'imposture » (1). Finalement il survécut à ces organes. Ce n'est que le 31 mars 1851 que les éditeurs annoncèrent la suspension de la publication du *Travail* « pour opérer le remaniement complet de cette publication » (2). Il ne revit par le jour.

4. UNE TENTATIVE CHRÉTIENNE ORIGINALE

Relativement peu de temps après la création de l'*Ouvrier*, le 10 septembre 1848, paraissait le premier numéro d'un journal intitulé *Le Bon Homme Richard, journal hebdomadaire des classes ouvrières, de l'émancipation intellectuelle et du progrès par les voies pacifiques et tout à fait en dehors de la politique haineuse*.

Cet hebdomadaire au titre pompeux paraît le dimanche, et coûte 50 centimes par mois. Il est l'œuvre du professeur à l'Université de Liège, Jean-François-Xavier Würth (3), qui s'est déjà signalé par plusieurs publications périodiques très originales, basées sur le système d'enseignement de Jacotot (4). Cette fois, il est persuadé avoir trouvé la façon de donner une solution chrétienne au problème social. Il s'est placé sous le patronage de Benjamin Franklin, « l'immortel auteur de l'*Almanach du Bon Homme Richard* ». Il estime que si dans les 18 Paroisses de Liège, l'on se réunissait chaque dimanche pour discuter dans « le véritable esprit du christianisme », il y aurait moyen « de parvenir insensiblement à garantir à tous un travail équitablement rétribué, et par suite d'extirper radicalement la misère, le paupérisme moral, intellectuel et physique et la mendicité » (5).

Il indique les solutions concrètes qu'il propose, sous le titre de son journal. Dans le cadre de gauche, on lit : « Société des 18 Paroisses de Liège. Organisation de la Statistique du Travail et Placement insensible de tous les ouvriers sans ouvrage dans chacune des 18 Paroisses », et dans le cadre de droite : « Écoles-ateliers, pour l'instruction générale et professionnelle dans chacune des 18 Paroisses de la ville de Liège. Travail assuré à tous les instituteurs honnêtes ».

(1) C'est le titre d'un article du *Travail*, 25 janvier 1849.

(2) *Le Travail*, 30 mars 1851.

(3) J. F. X. Würth est né à Luxembourg, le 19 mai 1800. Il est professeur extraordinaire d'histoire ancienne et de littérature flamande depuis 1835. A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 740-746.

(4) Voir *Les feuilles en marge de la politique*.

(5) *Le Bon Homme Richard*, n° 1, 10 septembre 1848, p. 1 et 2.

Würth se dit convaincu qu'un seul exemple d'un atelier-école, et d'une société de paroisses engagerait le gouvernement à solliciter son concours. Il insiste sur son idée de statistique du travail, « la plus grande publicité introduite dans ses demandes et dans ses offres, l'établissement d'un système d'information continue, permanent, gratuit, » pour guider les ouvriers qui cherchent du travail ⁽¹⁾.

Pour passer à la réalisation concrète de son programme ambitieux, Würth décide de créer, dans la paroisse de Ste-Véronique à Liège, un premier *Comité de Fraternité chrétienne et d'Assistance mutuelle* et une première *École-Atelier primaire et moyenne*, en faveur des membres de l'Association, où l'on apprendrait à la fois à lire et à écrire et un bon métier. Pour être membre, il faut verser une cotisation mensuelle minimum de 25 centimes. Les dons volontaires sont acceptés. Si les fonds récoltés pour la création du comité et de l'École-Atelier ne sont pas suffisants, au mois de décembre, ils seront restitués et « *Le Bon Homme Richard* remettra à de meilleurs temps l'exécution de ses idées, qu'il reste convaincu être d'une justesse, d'une portée et d'une utilité incalculables » ⁽²⁾.

Organe des comités de charité qu'il veut créer, l'hebdomadaire paraîtra encore trois fois, développant plus longuement encore ses idées et préconisant notamment la transformation insensible de toutes les écoles primaires et moyennes de la ville de Liège en Écoles-Ateliers. L'instruction publique devrait être organisée « de telle sorte que, dès l'école, les enfants des pauvres puissent déjà aider leurs parents et gagner au moins partiellement leur vie » ⁽³⁾.

Dans son dernier numéro paru, le 1er octobre 1848, il publie le règlement d'une « société de bienveillance mutuelle et de libre discussion des Abonnés du *Bon Homme Richard* ».

Le manque d'intérêt rencontré força Würth à abandonner son vaste projet. Il s'irritait du peu de réactions des milieux chrétiens. D'un ton très ironique, il salua la création des *Nouvelles du Jour*, éditées par Demarteau ⁽⁴⁾, qui avait déclaré refuser dans ses colonnes les doctrines nouvelles. Il lui souhaite plus de succès qu'au *Bon Homme Richard*, « parce qu'en restant fidèles à leur programme, les *Nouvelles du Jour*, seront le journal des gens sans caractère, sans

⁽¹⁾ *Le Bon Homme Richard*, n° 1, 10 septembre 1848, p. 3.

⁽²⁾ *Le Bon Homme Richard*, n° 1, du 10 septembre 1848, p. 3.

⁽³⁾ *Idem*, n° 4, du 1er octobre 1848, p. 3.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, p. 2.

opinion, sans foi, des gobe-mouches, des badauds, des terroristes, des novellistes sans cœur et sans logique qui, bien que moins nombreux à Liège qu'ailleurs, y sont cependant comme partout, en majorité » (1).

En novembre 1848, Würth fit encore paraître, sans plus de succès, une petite brochure : *Le devoir des chrétiens du 19e siècle*, au prix de 50 centimes, au profit de la *Résurrection du Bon Homme Richard*, Liège, A. Charron, 48 p. in-8°.

*
* *

Ainsi, l'abolition de la loi sur les timbres des journaux avait incontestablement mis la presse périodique à la portée d'une plus grande masse de lecteurs. Les journaux traditionnels en profitèrent largement, mais la presse ouvrière, malgré les échecs que nous venons de voir, avait trouvé l'assurance d'avoir un large écho à Liège.

(1) *Le Bon Homme Richard*, n° 4, 1er octobre 1848, p. 2.

CHAPITRE VI

LES FEUILLES EN MARGE DE LA POLITIQUE

Un phénomène constant se retrouve dans la vie de la presse liégeoise. La courbe des abonnements s'accroît lorsque la vie politique est agitée et elle décroît quand revient le calme : signe évident que le public liégeois s'intéresse essentiellement à la presse en fonction des événements politiques.

Une presse a cependant existé qui ne faisait pas de la politique son principal centre d'intérêt. Les réussites furent rares et éphémères. Néanmoins les éditeurs courageux qui tentèrent une telle expérience répondaient à des besoins réels.

De 1830 à 1850, dix-neuf publications virent ainsi le jour, avec des durées d'existence fort variables mais souvent assez courtes : cinq essais satiriques, quatre journaux d'annonces, deux feuilles de théâtre, deux publications s'adressant à la femme et une aux enfants, une seule tentative, vite avortée, d'un quotidien neutre, auxquels il faut ajouter une série plus solide de quatre publications destinées plus particulièrement aux enseignants, enfin un hebdomadaire d'intérêts agricoles appelé à un étonnant succès.

Sans doute, parmi ces différentes feuilles, toutes ne sont pas absolument exemptes d'allusions politiques, la satire par exemple, prend parfois une certaine couleur et les publications destinées aux enseignants, — à une époque où l'enseignement est le centre du grand débat politique, — ont des prises de position qui ne laissent planer aucun doute sur leur position politique; elles trouvent cependant leur place dans ce chapitre, car là n'est pas la raison d'être de ces feuilles.

Avant de les aborder successivement, en les présentant par genre dans l'ordre chronologique de leur apparition, il convient de faire remarquer, qu'à l'exception de trois d'entre elles, toutes ces feuilles ont paru après 1840. C'est là, incontestablement, le signe du développement pris par la presse dans la vie des gens à partir de cette époque. Ce besoin avait été perçu par les éditeurs qui s'efforcèrent d'y satisfaire avec le succès très relatif que nous allons voir.

1. UN HEBDOMADAIRE POUR LA JEUNESSE : L'AMI DES ENFANS

Fin de l'année 1831, Jacques Desoer, l'éditeur-imprimeur du puissant *Journal de Liège*, avait accepté l'idée de son rédacteur en chef Guillery, par ailleurs préfet du Collège de Liège (1), de faire paraître un hebdomadaire destiné à la jeunesse : *L'Ami des enfans, journal du jeune âge*.

Cette tentative s'inspirait vraisemblablement de la formule qui avait connu un certain succès en France et qui avait déjà été imitée à Liège même, de 1827 à 1830 par l'hebdomadaire *La Récompense, journal du jeune âge*, rédigé par Joseph Lebeau ainsi que Charles et Firmin Rogier (2).

L'Ami des enfans commença sa parution le dimanche 15 octobre 1831. La rédaction en était très soignée : des textes adaptés à l'âge des lecteurs abordaient des sujets très divers à portée éducative, morale et parfois distrayante. Malgré un appui solide — on pouvait le considérer comme une excroissance tout-à-fait étrangère à la politique du *Journal de Liège* — l'hebdomadaire ne rencontra pas le succès escompté. Son numéro du 8 décembre 1832 fut le dernier à paraître.

Cette idée ne fut plus exploitée à Liège durant toute la période étudiée.

2. LES PUBLICATIONS SATIRIQUES

En 1832 — le 20 septembre — une feuille satirique, annoncée comme hebdomadaire, *La Vérité, journal de tous*, fit une apparition sans lendemain.

Il faut attendre 10 ans — en juin 1842 — pour que le genre soit à nouveau exploité, sous forme d'un mensuel (3), *La Commère, écho des cancans liégeois*, par l'éditeur-libraire Félix Palante. De façon très spirituelle, les rédacteurs se flattaient de pouvoir intéresser de nom-

(1) H. Guillery (1793-1849), *Biographie nationale*, t. 8, c. 535-546.

(2) Cfr. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 180-181.

(3) En 1836, à une date non précisée, parut à Liège un hebdomadaire intitulé *La Pandore liégeoise. Journal historique, anecdotique et littéraire, rédigé par une Société d'hommes de Lettres et destiné aux classes instruites des deux sexes*. Capitaine dit que ce fut un « recueil éphémère et insignifiant » (*Recherches*, p. 205). Le titre semble assez extravagant, il se peut que ce soit là aussi une publication satirique. Comme nous n'en savons rien de plus, nous renonçons à le classer dans une quelconque catégorie.

breux lecteurs dans une ville où le moindre incident est aussitôt colporté (1). La publication débuta mal, le fondateur qui était l'actif imprimeur J. Ledoux se brouilla, semble-t-il, avec l'éditeur et quitta l'entreprise (2). Dès le mois suivant, il imprimait pour le compte de l'éditeur Philippart, également libraire liégeois, un autre mensuel satirique *Les Petites actualités littéraires, artistiques, gouvernementales et industrielles*. Ainsi brusquement, en juillet 1842, Liège compta-t-elle deux mensuels satiriques.

Le dernier numéro de *La Commère*, le quatrième, parut en septembre 1842. Essoufflement de la part des rédacteurs ? ou manque d'abonnements ? Les deux raisons sont peut-être valables. En tout cas, la brusque rivalité qui était née dans un genre si peu exploité ne fit pas non plus le bonheur des *Petites actualités* qui, un mois après *La Commère*, en octobre 1842, disparut également. La publication fut transférée à Bruxelles où, d'ailleurs, elle ne connut pas un meilleur succès (3).

Assez curieusement, Liège qui avait été, pendant un court moment, si bien doté en organes satiriques, s'en retrouva tout aussitôt dépourvue.

Il faut attendre juillet 1848 pour voir paraître deux numéros (1er et 8 juillet) d'un recueil satirique qui aurait voulu être hebdomadaire : *L'Aspic*, par Jacques Lepervier. L'éditeur en était un certain Choisez qui avait édité, du 1er novembre 1844 au 1er janvier 1846, le mensuel libéral *La Voix du Peuple* (4). Les visées politiques ne furent pas absentes de cette feuille éphémère sur laquelle Capitaine porte un jugement cruel : « Recueil de chansons démocratico-satiriques remarquables par leur niaiserie » (5).

Ce fut le dernier essai jusqu'en 1850. L'humour liégeois était apparemment peu apprécié par ses compatriotes.

(1) *La Commère*, n° 1 de juin 1842, p. 5-8.

(2) Dans son numéro 2 de juillet 1842, *La Commère* annonce que le fondateur a remis sa tâche à un ami et c'est précisément à ce moment que disparaît le nom de l'imprimeur Ledoux.

(3) Cinq livraisons furent encore imprimées à Bruxelles par Delevigne et Callewaert, en novembre et décembre 1842, en juillet 1843 et à deux dates que nous ignorons. L'adresse administrative du recueil était : Librairie Encyclopédique de Périchon, rue de la Montagne. Cfr H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise*, Cahier n° 50 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Louvain-Paris, 1968, p. 301 (n° 1797).

(4) Voir le chapitre *Les Revues mensuelles*.

(5) U. CAPITAINÉ, *Recherches*, p. 227.

3. LES FEUILLES D'ANNONCES

Comme il était évident pour les gens du métier que la prospérité d'un journal tenait pour une bonne part dans les annonces, et que d'autre part à Liège, l'annonce était depuis longtemps entrée dans les mœurs ⁽¹⁾, il est assez naturel que des éditeurs aient songé à créer des feuilles consacrées uniquement aux annonces.

Pourtant, ce n'est pas de Liège mais bien de la capitale que partit la première initiative pour exploiter cette idée. En 1834 avait été créé à Bruxelles un hebdomadaire : *Les grandes affiches de Bruxelles. Feuille d'annonces, mélanges d'arts, découvertes, inventions et tribunaux*. C'est vraisemblablement une édition liégeoise de cette feuille qui commença à paraître à Liège le 24 novembre 1836 sous le titre *Grandes affiches de Liège. Annonces diverses de Bruxelles, Londres et Paris. Mélanges d'arts, découvertes, inventions et tribunaux*, mais alors que la publication se poursuivait à Bruxelles en 1837, l'édition liégeoise n'avait connu que quelques numéros ⁽²⁾.

Le plan de cette tentative ne manquait pas d'ampleur. L'échec doit sans doute trouver ses raisons dans la longue habitude que les annonceurs liégeois avaient d'utiliser leurs feuilles politiques.

L'idée fut reprise en 1841 par un imprimeur ambitieux, Max Ghilain, qui venait de s'installer à Liège ⁽³⁾. Le titre donné à sa publication était tout un programme : *Le Gratis, pour MM. les Notaires, avoués. — Les Hôtels, bains, cafés, estaminets. Gazette d'annonces*. Le but poursuivi était donc de s'attirer plus particulièrement comme annonceurs la clientèle des notaires et avoués, en promettant une large diffusion, à titre gratuit, dans tous les endroits publics. Le procédé était habile. Dans l'idée du fondateur, la gratuité de la feuille devait être plus que largement compensée par le nombre de personnes désireuses de profiter de la plus large diffusion ainsi donnée à leurs annonces. *Le Gratis* commença à paraître le dimanche 3 mai 1841.

Le succès fut loin de répondre à l'attente du fondateur. A partir du 22 août 1841, il fit un nouvel effort en précisant que « les annonces du *Gratis* seront affichées dans tous les endroits publics de la ville

⁽¹⁾ L. HYMANS, *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877, p. 172-173.

⁽²⁾ Sur la feuille liégeoise, U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 204. Sur la feuille bruxelloise, *Catalogue des journaux et périodiques conservés aux Archives de la ville de Bruxelles*, t. II, D-N, Bruxelles, 1965, p. 252.

⁽³⁾ Son activité semble bien débiter avec la publication du *Gratis*. On ne trouve aucune trace d'activité antérieure. Voir X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, *passim*.

de Liège et des environs » et « Voulant obtenir encore plus de publicité pour les ventes de MM. les notaires, dorénavant le journal sera envoyé (toujours gratis) dans les communes avoisinantes dans le rayon d'une lieue et plus » (1).

Le *Gratis* portait à la droite de son titre la mention « Littérature, beaux-arts, esquisses de mœurs, mémoires, voyages, revues, tribunaux, etc. » et il consacrait effectivement une à deux pages de texte à ce genre, mais comme le fait bien remarquer Capitaine, ce n'était là que du remplissage, destiné surtout à masquer le peu de succès remporté auprès des annonceurs (2). Après une cinquantaine de numéros, Ghilain renonça à poursuivre sa publication vers mai 1842.

Il reviendra à son idée en 1848 après avoir entretemps imprimé un hebdomadaire d'intérêt agricole (3), fondé un très éphémère journal de théâtre (4) et même tenté d'établir un quotidien neutre (5), toutes publications dont nous reparlerons plus loin. Le 11 juin 1848, il faisait paraître exactement dans le même esprit que le *Gratis*, les *petites affiches de Liège et de la province* qui portait en sous-titre *se distribuera gratis à MM. les notaires, avoués, hôteliers, bains, cafés, estaminets, etc.* Il y renonçait déjà après dix numéros, le 27 août 1848. Sans doute à nouveau le manque de succès était-il encore à la base de cette disparition rapide mais il faut dire que Ghilain venait de créer à Liège, le 16 juillet 1848 le *Journal de Huy et de l'arrondissement*. Avec cette publication, il s'était fait une place parmi les éditeurs de journaux. Il transféra en novembre 1848 son hebdomadaire, qui n'avait pas de couleur bien déterminée, à Huy où il avait établi une imprimerie. Devenu bi-hebdomadaire, le 1er janvier 1849, le journal était appelé à plus de succès que les feuilles imprimées précédemment par Ghilain (6).

Les expériences de Ghilain en matière de feuilles d'annonces s'étaient donc soldées par des échecs. Et pourtant, entre ces deux essais, une maison d'édition, Boureiff et Cie (7), avait fait imprimer

(1) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 265.

(2) *Gratis*, 26 septembre 1841, n° 20. C'est le seul numéro conservé (Liège-Chiroux, J. spéc. XIX, farde 6). Il ne contient que trente annonces et a bien besoin de ce remplissage pour compléter ses quatre pages.

(3) *Le Courrier des campagnes*, dont il est l'imprimeur, du 18 mars 1843 au 22 juin 1844.

(4) *Le Foyer, journal des théâtres*, 7 décembre 1845.

(5) *L'Estafette de Liège* du 26 avril 1848 au 14 mai 1848.

(6) Cfr U. CAPITAINE, *Recherches...*, p. 265-266. Il paraissait encore en 1856.

(7) Pas de renseignements complémentaires dans *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 144. En 1843, 1844 et 1845, les éditeurs publièrent un *Almanach de commerce de la province de Liège contenant la liste générale des habitants commerçants, etc. de la ville de Liège*, les

par J. Ledoux pendant près de deux ans, — de 1843 à 1845, — *L'Indicateur liégeois, journal d'affiches, annonces judiciaires, légales et commerciales et avis divers*. Il se distribuait gratis aux notaires, avoués, etc. et aux établissements publics (1). L'idée était donc exactement la même, mais le changement de périodicité auquel se soumet l'*Indicateur* au cours de son existence, — de bi-hebdomadaire il redevient hebdomadaire, — indique bien qu'il rencontra les mêmes difficultés que celles auxquelles se heurta Ghilain. A Liège, la clientèle des annonceurs était bien attachée à la presse politique.

4. UN ORGANE DES INTÉRÊTS AGRICOLES

En préparant un ouvrage intitulé : *Livre des campagnes sur les animaux domestiques*, un docteur en médecine, Max Desaive, constata qu'il n'existait pas en Belgique d'organe défenseur des populations des campagnes (2). Il décida d'en créer un. Aussi, le 13 mars 1842, la *Sentinelle des campagnes, organe des droits et des intérêts de la propriété*, commença sa parution à Liège (3). Dans ses huit pages hebdomadaires, elle s'occupait avant tout des problèmes strictement agricoles, découvertes, progrès techniques etc. Cependant, estimant que le gouvernement n'avait pas assez de sollicitude pour les agriculteurs, elle ne négligeait pas d'aborder aussi les questions politiques, « mais en les rapportant toujours à son point de départ » tenait à préciser Desaive (4).

La nouvelle publication rencontra rapidement un très grand succès. Outre son prix d'abonnement assez élevé pour un hebdomadaire, — 15 francs par an, payables de façon indivisible, — la vogue de la feuille permit à Desaive de conserver un prix pour les annonces plus élevé que celui pratiqué par les journaux habituels (25 c. la

adresses des commercants de la ville de Liège, Verviers, Waremme, Visé, etc. par Boureeiff et Cie, éditeurs de l'*Indicateur liégeois*. Impr. Ledoux, in-12. Cfr X. DE THÈUX, *Bibliographie liégeoise*, c. 995.

(1) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 215.

(2) Le titre de l'ouvrage de M. DESAIVE est *Livre des campagnes sur les animaux domestiques considérés sous le rapport de leur conservation, de leur amélioration et de la guérison de leurs maladies ou Guide théorique et pratique du propriétaire, du fermier, du cultivateur, de l'éleveur, de l'engraisseur, du chasseur, etc.*, Liège, chez l'auteur, 800 p. in-8°. Voir la profession de foi de Desaive en suite de la fiche signalétique de la *Sentinelle*.

(3) En annonçant sa parution, le *Journal de Liège* signale que cet hebdomadaire « doit être rédigé par deux Français, sous la direction d'un spéculateur assez connu », 25 mars 1842, p. 1, c. 2. Nous ignorons tout de ces rédacteurs français.

(4) *Sentinelle des campagnes*, n° 1, 13 mars 1842, p. 1, c. 1-3; p. 2, c. 1-3.

ligne). Il le justifiait par le fait que le journal était destiné à rester « une semaine entière sur la table des cafés, des estaminets et des établissements publics » et qu'il s'adressait aux neuf provinces (1).

Ouvrons une parenthèse pour faire remarquer que les feuilles d'annonces étudiées plus haut devaient nécessairement céder devant la concurrence d'un journal dont les annonceurs étaient assurés qu'il serait lu.

Les vues ambitieuses de Desaiwe se trouvèrent justifiées par la réussite peu banale de son entreprise. Afin de pouvoir assurer une expédition plus régulière de l'hebdomadaire vers les neuf provinces, il décida de le transférer, le 18 décembre 1842, à Bruxelles dont les ressources, par ailleurs, lui semblaient devoir le mettre mieux en mesure encore de remplir sa tâche (2). Dès son origine, c'était une puissante maison bruxelloise, Meline, Cans et Cie (3) qui s'était chargée de l'impression de la *Sentinelle des Campagnes*. Grâce à la grande qualité de sa rédaction, elle devait connaître encore de nombreuses années d'existence (4).

En quittant Liège, l'hebdomadaire ne devait certes pas y perdre son influence. Seul le côté, forcément arbitraire, de notre étude — qui ne veut étudier que les publications liégeoises — nous fait à ce moment abandonner la *Sentinelle*. (5).

(1) « De sorte que sa publicité à l'égard de plusieurs journaux quotidiens bornés à une seule province est comme 56 à 1. » *Sentinelle des campagnes*, 13 mars 1842, p. 8, c. 1. A partir de ce moment, l'avis est reproduit en tête des annonces dans presque chaque numéro.

(2) *Sentinelle des campagnes*, 25 décembre 1842.

(3) J. P. Meline, né à Livourne en 1798, est l'un des principaux éditeurs et imprimeurs de Bruxelles. Il possède ses maisons à Livourne et Leipzig. Il fonde, en 1836, une grosse société de librairie sous la raison sociale : *Meline, Cans et Cie. Société de librairie, imprimerie et fonderie de caractères*. Cette société est célèbre pour ses nombreuses contrefaçons et préfaçons. Elle sera dissoute en 1854, date de la mort de J. P. Meline. H. DOPP, *La contrefaçon des livres français. 1815-1852*, Louvain, 1932, p. 40 et 62.

(4) Le 9 février 1850 est la dernière date relevée par H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise. 1789-1914, L-Z*, Louvain-Paris, Cahier n° 50 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 1968, p. 516-617, n° 2280. U. CAPITAINE qui publie ses *Recherches sur les journaux en 1850* l'indique toujours en cours de parution, p. 211 (astérisque).

(5) Nous rapporterons cependant ce qu'en dit Capitaine après le transfert à Bruxelles : « En 1846, on fit de vains efforts pour faire tomber cette publication et en créer une analogue qui, sous les yeux des autorités, eût servi d'instrument électoral. C'est à ce moment (13 septembre 1846) que le propriétaire reconnut la nécessité de classer dans un ordre différent les diverses matières qui composaient son recueil. Une partie conserva le titre et le plan primitifs, et resta l'organe des droits et des intérêts de la propriété; l'autre fut intitulée la *Semaine*, et prit une allure commerciale, littéraire et politique. Ces deux feuilles réunies continuèrent à paraître hebdomadairement jusqu'au 30 janvier 1847. Depuis lors, la *Sentinelle* se publia trois fois par semaine (...) ». U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 212-213.

5. PRESSE DESTINÉE AUX ENSEIGNANTS

L'idée de consacrer un journal aux enseignants et particulièrement aux instituteurs, connu à Liège une certaine continuité. Lorsque Henri Massin, instituteur et percepteur des postes à Visé (1), créa un hebdomadaire le 19 mars 1842, le *Courrier des Campagnes, journal de Visé*, il avait sans doute aussi l'idée de préparer les campagnes en faveur du parti catholique, mais sous l'influence prépondérante de son collaborateur, Jean-François-Xavier Würth, professeur à l'Université de Liège, il axa en fait essentiellement l'action de son hebdomadaire à populariser la méthode d'enseignement Jacotot.

Joseph Jacotot, docteur en droit, en sciences et ès lettres, était un Français qui s'était réfugié en Belgique après 1815. En 1818, il obtint la chaire de littérature française à l'Université de Louvain. Durant cette période, il mit au point un système d'enseignement original dont les trois principes fondamentaux étaient *Apprendre, répéter et comparer à une seule et même chose*. « Apprenez un livre et rapportez-y tous les autres, c'est là toute ma méthode », disait Jacotot. Dans son système qu'il avait appelé *enseignement universel* — car il avait la prétention de pouvoir l'appliquer avec efficacité à n'importe quelle branche d'enseignement — le maître n'était qu'un guide qui montre à l'élève le chemin qu'il doit suivre ; « c'est à celui-ci à marcher seul et à se rendre lui-même habile, en regardant, en réfléchissant et surtout en répétant sans cesse ».

Cette méthode avait été expérimentée avec beaucoup de succès à Louvain, par Jacotot, et avait fait l'objet, en 1826, d'un rapport de Kinker, professeur à l'Université de Liège, qui intéressa vivement le roi des Pays-Bas (2).

Après 1830 cependant, alors que Jacotot était rentré en France, les expériences ne furent pas poursuivies. Il avait conservé cependant en Belgique quelques fervents admirateurs dont Jean-François-Xavier Würth. En 1835, il avait fondé avec deux instituteurs — Fleuster et Tasquin — une *Association de pères de famille pour assurer à leurs enfans une éducation religieuse et une instruction solide*. Des écoles devaient être créées par cette association où l'enseignement serait

(1) Henri Massin (Bellaire, 1813-Visé 22 avril 1844), U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 286, n. 1.

(2) Joseph Jacotot (Dijon 1770-Paris 30 juillet 1840). Il affirmait que « tout est dans tout et rien n'est dans rien. Toutes les intelligences sont égales ». Il veut dire que tout est analogie, tout peut se comparer avec tout. Voir *Biographie universelle*, t. 20, p. 468-474.

donné en quatre années, basé sur la méthode Jacotot ⁽¹⁾. Ce projet sorti de l'esprit plein d'imagination qu'était celui de Würth ⁽²⁾ fut loin de connaître le succès escompté ⁽³⁾.

Estimant sans doute nécessaire de mieux faire connaître le système d'enseignement universel, il poussa Massin à faire du *Courrier des campagnes*, la tribune de la méthode Jacotot. Le 18 mars 1843, l'hebdomadaire changea son sous-titre qui devint : *Journal des instituteurs et des pères de familles de la province de Liège*. Sans négliger à l'occasion des élections de recommander des candidats « choisis par l'opinion conservatrice » ⁽⁴⁾, le *Courrier des campagnes* se consacra cependant quasi exclusivement à l'enseignement.

Grisé sans doute par le relatif succès de sa publication, Henri Massin voulut, en mars 1844, en agrandir le format sans en modifier le prix (alors que l'abonnement d'un an était fixé à 12 francs, il n'était que de 8 frs pour les instituteurs). Devant l'opposition de son imprimeur Ghilain et de Würth, il rompit avec eux, reprit contact avec son premier imprimeur, Ledoux ⁽⁵⁾ et se représenta avec « un journal agrandi, amélioré et mieux soigné sous tous les rapports » ainsi qu'il se plaisait à dire lui-même ⁽⁶⁾.

Quinze jours plus tard, le 1er avril 1844, Würth fondait un organe concurrent, le *Moniteur des familles et de l'instruction publique*.

Massin décédait quelques semaines plus tard, le 22 avril 1844. Ses collaborateurs poursuivirent la publication du *Courrier des campagnes* jusqu'au 22 juin 1844. Il est clair que les vues optimistes de

⁽¹⁾ A.R.A., *Oorlog*, n° 264. Ces renseignements se trouvent p. 124 dans une brochure de WÜRTH, *Chrestomathie biblique, en hébreu et en latin*, Liège, Jeunehomme frères, s.d. (1835), 126 p. que l'abbé Moens envoya au général Dibbets le 8 décembre 1835. « Les principes immuables de la religion catholique seront la base des enseignements et de l'éducation que nous donnerons à la jeunesse, car nous sommes intimement convaincus que la religion seule a le pouvoir d'inspirer à nos enfans des sentimens de vertus et de leur donner un véritable goût du travail, en leur montrant le but. Grâce à de fréquentes répétitions toutes ces connaissances que nos élèves acquerront seront pour eux une conquête durable. » Le droit d'inscription d'un enfant à cette École était de 5 francs.

⁽²⁾ Nous renvoyons au *Bon Homme Richard*.

⁽³⁾ C'est la seule mention de cette association que nous ayons retrouvée dans la presse et les archives consultées.

⁽⁴⁾ *Courrier des campagnes*, 20 mai 1843, supplément, p. 1, c. 1-3. Voir extrait dans les fiches signalétiques.

⁽⁵⁾ J. Ledoux imprima le *Courrier des campagnes* tant que celui-ci portait le sous-titre *Journal de Visé*.

⁽⁶⁾ Ces indications sont de H. Massin. *Courrier des campagnes*, 16 mars 1844, p. 1, c. 2. A partir de ce moment, Massin qui semble avoir été aussi un esprit original, fit inscrire entre les deux devises du journal (Liberté-Moralité-Progress et L'Union fait la force) une nouvelle : « Vouloir c'est pouvoir ».

Massin ne s'étaient pas réalisées et que ce sont des difficultés financières qui leur fit abandonner le *Courrier*, puisque dès la semaine suivante, la même équipe fit paraître *L'Abeille, journal de l'industrie, de l'agriculture et de l'enseignement, paraissant le samedi de chaque semaine*. Le format était redevenu plus modeste (35 × 29 contre 47,5 × 30,5 pour celui donné en mars au *Courrier*) et le prix, s'il était toujours préférentiel pour les instituteurs (8 frs l'an) avait été rendu plus accessible aux autres lecteurs (10 frs l'an contre 12 frs au *Courrier*). *L'Abeille* s'efforça de fournir aux instituteurs des articles simples, traitant de différentes matières utilisables, à l'occasion, pour leurs cours. Une part importante était faite aux problèmes économiques (1). Contrairement à l'accent politique du *Courrier*, les rédacteurs prônent la tolérance politique, estimant que les opinions exaltées doivent s'effacer devant une juste reconnaissance de divergences d'intérêts (2).

Le nouvel hebdomadaire ne connut pas beaucoup de succès. Après trois mois d'existence, *L'Abeille* faisait savoir qu'elle était toujours envoyée « à titre d'essai à beaucoup de personnes qui, par leur position sociale, peuvent s'intéresser aux publications utiles; celles qui, précisait l'avis (3), ne veulent pas s'y abonner, sont priées de retourner le journal FRANCO après la réception de deux numéros; dans le cas contraire, elles seront présumées avoir accepté un abonnement pour un trimestre ».

Malgré cette façon plutôt cavalière de faire pression sur ses lecteurs, *L'Abeille* ne parvint pas à se faire une clientèle suffisamment importante pour subsister et cessa de paraître dès la fin de l'année 1844.

Pendant ce temps, sous la forme d'un mensuel de très petit format (36 p. de petit in-8°, 16 × 11 cm) et à un prix très modique (25 cts le cahier; 3 frs par an), le *Moniteur des familles et de l'instruction publique* de J. F. X. Würth poursuivait sa carrière (4).

Malgré ce cadre matériel modeste, une fois de plus, Würth voyait grand. Tout son programme se trouvait résumé sur les couvertures de ses brochures : il avait décidé de créer une « nouvelle

(1) Il s'élève notamment contre les taxes élevées dont les pays étrangers frappent les produits belges ou contre le morcellement funeste des propriétés agricoles. *L'Abeille*, 27 juillet 1844, p. 1, c. 1-3.

(2) Article signé « De S. ». *L'Abeille*, 21 septembre 1844, p. 1, c. 3 et p. 2, c. 1.

(3) *L'Abeille*, 21 septembre 1844, p. 1, c. 1.

(4) Voir fiche signalétique.

société pour l'encouragement de l'Instruction élémentaire dans la Province de Liège » basée bien entendu sur la méthode d'enseignement universel. Il désirait susciter d'ailleurs « une souscription permanente pour la continuation de l'œuvre de Jacotot » et une « association des pères de famille et des instituteurs ». Enfin, le *Moniteur des familles* devait dispenser des « cours modèles d'humanités » (1).

Sans donner à son mensuel une position réellement politique, Würth y défend les principes chrétiens dans l'enseignement primaire. Pour lui cependant, l'enseignement primaire doit être entièrement libre et il garde nettement ses distances envers les exigences particulières des prélats en faveur d'un enseignement catholique. Il se permet de faire de très nettes restrictions à l'ouvrage de l'évêque de Liège Mgr Van Bommel — *L'Exposé des vrais principes* (2) — qui était pourtant considéré comme la base essentielle des positions catholiques dans cette question si débattue à l'époque (3).

Après trois ans d'existence, le *Moniteur des familles* cessa de paraître le 15 avril 1847. Pendant un an, du 1er janvier 1846 à la fin de l'année, il avait été doublé par un bi-mensuel, le *Mémorial des instituteurs primaires*. Œuvre d'un instituteur, Derive (F. ou Th.) (4), cette petite publication avait un but plus simple : « Faciliter aux instituteurs l'enseignement de la langue maternelle, analyser les actes officiels qui les concernent, rendre compte des conférences pédagogiques » (5). Le *Mémorial* cessa de paraître parce qu'il refusait de se soumettre au droit de timbre. A partir du 12 novembre 1848, Derive reprit cette idée et publia à Spa le *Journal de l'instruction élémentaire, feuille des instituteurs, des pères de familles et des amis de l'enseignement* qui portait la devise Roi, patrie et progrès (6).

(1) *Moniteur des familles et de l'instruction publique*, 20 juillet 1844.

(2) Mgr VAN BOMMEL, *Exposé des vrais principes sur l'instruction primaire et secondaire considéré dans ses rapports avec la religion*, Liège, Kersten, 1840, IV-578 p.

(3) *Moniteur des familles*, 20 juillet 1844, p. 12-18. Voir citation dans la fiche signalétique.

(4) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 225 parle de F. Derive. Par contre, la *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 513-514 attribue cette publication, et celles citées plus bas, à Théodore Derive (Verviers 1816-Bruxelles 9 mai 1877).

(5) U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 225.

(6) Outre cette publication, Derive rédigea également à partir du 6 mai 1849 le *Journal de Spa et du Canton*. Cet hebdomadaire sans couleur politique était presque exclusivement consacré à la défense des intérêts locaux. Cette publication et le *Journal de l'instruction élémentaire* étaient imprimés à Spa par la Vve Et. Derive. U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 273-278.

À cette date, les instituteurs liégeois si sollicités depuis 1842 n'avaient plus d'organe spécialisé. Würth s'était lancé pour sa part dans les débats sociaux et publiait le *Bon Homme Richard* (1).

6. PRESSE FÉMININE

U. Capitaine ne nous donne pratiquement aucun renseignement sur les journaux publiés à Liège et destinés à la femme. Il ne relève que deux tentatives. La première, le *Journal des Modes*, publié en mars 1844, ne connut que quelques numéros (2). On peut se demander si la seconde publication, *Le Vade-mecum du Beau Sexe, journal des modes, beaux-arts, littérature, instruction, morale, etc.* vit jamais le jour. Le 1er novembre 1849, le prospectus, signé Julie Dermont, avait été lancé mais aucun numéro n'avait encore paru au moment où Capitaine mettait son ouvrage sous presse (3). Le *Vade-mecum* devait paraître hebdomadairement et former en fin d'année un volume de 800 pages. Chaque mois, une gravure de mode et un dessin de broderie ou de couture devaient être offerts aux abonnées. « Le plan de ce recueil, disait Capitaine, d'un genre nouveau pour notre ville, est heureux. Le succès couronnera sans doute ce travail, si l'ensemble répond au prospectus » (4).

Aucune bibliothèque ne semble avoir conservé cette publication.

7. FEUILLES DE THÉÂTRE

Le théâtre liégeois faisait très régulièrement l'objet d'une rubrique importante, publiée souvent sous la forme d'un feuilleton, dans les quotidiens politiques de la ville. Malgré cela, Max Ghilain, infatigable éditeur, avait tenté de donner vie à un hebdomadaire, le *Foyer, journal de théâtre, de littérature et de modes*. Cette dernière mention le rattacherait donc également un peu à la précédente rubrique. Le prospectus annonçait que « le *Foyer* a pour but principal de distraire les habitués du théâtre, alors que la vue du rideau baissé sur tel ou tel acte ne leur donne que de l'ennui. Et nous savons que les entractes ne sont pas

(1) Voir p. 154 et suivantes

(2) U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 219.

(3) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 240-241.

(4) *Ibidem*.

toujours de courte durée; il siègera au parterre, racontera, bavard qu'il sera, des anecdotes peut-être piquantes, toujours oiseuses; il contera avec intérêt les observations qui seront faites par les rats de théâtre, ses nombreux collègues, pour les faire disparaître dans le numéro suivant ».

Le premier numéro du *Foyer* parut le 7 décembre 1845. On ne sait quand il cessa, mais il est noté comme très éphémère ⁽¹⁾.

A partir du 18 novembre 1849, un certain Dorbe ⁽²⁾ édita un petit hebdomadaire à deux colonnes : *Le Lutin, écho des théâtres, journal artistique et littéraire paraissant le dimanche*. Exclusivement destiné à la défense des intérêts dramatiques, il se distribuait aux habitués des théâtres de Liège. Bien que la date de sa fin de parution soit inconnue, nous doutons qu'il ait connu une très longue existence⁽³⁾

8. LE RAPIDE ÉCHEC D'UN QUOTIDIEN APOLITIQUE

En avril 1848, un Français, Auguste-Louis Le Chauve de Vigny, installé depuis 1842 à Liège où il avait ouvert une école modeste ⁽⁴⁾, suivit avec beaucoup d'intérêt les discussions dans les Chambres à propos de la suppression du timbre sur les journaux.

Anticipant sur l'événement, il imagina de créer un quotidien très bon marché (8 frs l'abonnement trimestriel pour Liège) auquel il ne donnerait aucune couleur particulière, excepté un programme national — indépendance de la Belgique, nationalité, constitution ⁽⁵⁾. Il trouva en Max Ghilain un éditeur et un imprimeur tout à fait disposé à le seconder dans son entreprise.

Le 26 avril 1848 parut le premier numéro de l'*Estafette*. Son format imposant (42 × 29 cm) de même que la lithographie dont elle était ornée traduisait l'ambition des promoteurs : elle représentait un courrier au galop dans les rues de Liège et distribuant ses nouvelles. Outre l'accent sur le bon marché de la feuille, la profession de foi insistait sur ses correspondances « directes et quotidiennes » qui lui

⁽¹⁾ *Ibidem*, p. 224.

⁽²⁾ Inconnu par ailleurs.

⁽³⁾ Capitaine signale par une astérisque qu'il est toujours en cours de publication en 1850. U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 241. Aucun exemplaire de ces deux publications n'a été retrouvé.

⁽⁴⁾ Dans ses *Recherches*, p. 226, U. CAPITAINE l'appelle M. Wigny. Dans son *Nécrologe pour 1860*, p. 73, il est plus complet et plus exact : Auguste-Louis Le Chauve de Vigny (1808-Paris, 15 décembre 1855).

⁽⁵⁾ *L'Estafette*, 26 avril 1848, p. 1, c. 1.

permettraient de donner très rapidement les dernières nouvelles dont elle assurerait la primeur à ses lecteurs (1).

L'expression de cette volonté était une nouveauté de même que les lithographies d'actualités que l'*Estafette* promettait de présenter. Dès le second numéro, pour bien marquer l'antériorité de ses nouvelles sur les autres journaux liégeois, elle prenait pour sous-titre *journal du matin*.

Cette entrée en matière, tout à la fois ambitieuse et tapageuse, s'accompagnera de la distribution d'un nombre important de numéros gratuits pendant une semaine. Devant la méfiance des personnes ainsi contactées, l'*Estafette* fut obligée de répéter que cette expédition n'entraînait aucune obligation et qu'elle avait bien lieu à titre purement gratuit (2).

Un tel procédé de publicité était évidemment très onéreux et Le Chauve de Vigny avait vraisemblablement préjugé de ses ressources. Le 14 mai, le n° 7 de l'*Estafette*, décidant d'espacer sa parution, prenait le sous-titre de *journal du dimanche matin* et annonçait qu'elle reprendrait sa publication quotidienne dès que la loi sur l'abolition du timbre aurait été votée. Bien que ses vœux aient été exaucés peu après, ce fut là le dernier numéro paru de l'*Estafette*.

L'expérience avait été cependant intéressante, non pas tant par le caractère neutre de la feuille qui aurait peut-être évolué s'il lui avait été donné de poursuivre, mais par les éléments nouveaux qu'il avait tenté d'apporter dans la presse liégeoise.

L'abolition du timbre sur les journaux, votée par les Chambres le 25 mai 1848 (3), permit aux journaux liégeois de présenter le caractère bon marché qu'avait proposé un peu trop tôt la feuille d'avant-garde qu'aurait voulu être l'*Estafette*.

(1) *L'Estafette*, 26 avril 1848, p. 1, c. 1. Voir texte dans fiche signalétique.

(2) *Les personnes à qui nous adressons notre journal comme essai n'ont pas à craindre que nous imitions quelques-uns de nos devanciers qui se faisaient un titre de cet envoi, pour réclamer impérieusement le prix de l'abonnement.

En adressant notre journal, nous n'avons qu'un but, c'est de le faire connaître et d'engager nos lecteurs à devenir nos abonnés, mais cet envoi n'est et ne peut être que gratuit, puisque nous pouvons le suspendre ou le prolonger à notre gré et quelle qu'en soit la durée, nous n'avons rien à exiger pour cela. * *L'Estafette*, 2 mai 1848, p. 1, c. 1 ; reproduit encore le 14 mai 1848, p. 1, c. 1.

(3) *Moniteur*, 26 mai 1848 et *Pasinomie*, 1848, n° 289, p. 221. Le projet de loi avait été déposé à la Chambre le 27 avril 1848.

CHAPITRE VII

LES REVUES MENSUELLES

Les revues mensuelles nous ont paru mériter une place à part. En effet, grâce au recul qu'elles ont par rapport aux événements dont elles traitent, leur attitude et leur rôle sont essentiellement différents de la presse quotidienne ou même hebdomadaire. Elles offrent également une variété de genres plus vaste que cette presse, en présentant des recueils littéraires, scientifiques, et politiques aussi, bien entendu.

Parmi les revues politiques, les revues catholiques feront l'objet du premier paragraphe. Par leur nombre et par leur continuité, elles constituent une part essentielle de cette production mensuelle, à Liège, de 1830 à 1850.

1. LES REVUES CATHOLIQUES

La première grande revue mensuelle créée sous le régime de la liberté de la presse parut, à Liège, en 1834. Certes, en novembre 1830, l'abbé Peurette ⁽¹⁾ avait édité à Liège des *Mélanges politiques, scientifiques et littéraires de l'Avenir*, mais cette production n'était pas originale. Elle était en effet, très vraisemblablement destinée à diffuser les articles du journal de Lamennais, dont elle emprunte d'ailleurs la devise « Dieu et la liberté ». D'autre part, il n'est pas sûr qu'elle ait été mensuelle ⁽²⁾. Aussi ne citerons-nous que pour mémoire cette publication dont l'impression fut rapidement transférée à Louvain, chez Vanlinthout et Vandezande.

En lançant en avril 1834, les prospectus pour son *Journal historique et littéraire*, Pierre Kersten renouait donc avec un genre fort à l'honneur à Liège au XVIII^e siècle, mais qui n'y avait pratiquement plus été utilisé au cours des trois premières décennies du XIX^e

⁽¹⁾ Pierre-Joseph Peurette (Liège 1799-31 décembre 1879), voir biographie plus complète,

⁽²⁾ Le peu de renseignements conservés sur les *Mélanges*, présente la publication comme irrégulière. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 189. Il est possible qu'elle ait connu plusieurs livraisons sur le mois.

siècle (1). Coïncidence ou volonté délibérée sa revue reprenait le titre du bimensuel, qui fut publiée à Liège notamment, de 1788 à 1790, par le bouillant jésuite François-Xavier de Feller. Elle devait cependant se garder de la violence de langage de sa devancière (2).

En quittant la rédaction du *Courrier de la Meuse*, avec l'approbation du propriétaire Stas, et en se décidant à lancer une revue mensuelle, Pierre Kersten n'avait fait, nous l'avons vu par ailleurs (3), que suivre un plan mûri depuis longtemps et directement encouragé par l'évêque de Liège Mgr Van Bommel.

La première livraison du *Journal historique et littéraire* porte la date du 1er mai 1834. L'abonnement mensuel est fixé à un prix très réduit : 6 francs pour la Belgique et 9 francs pour l'Europe (4). La publication est spécialement destinée aux ecclésiastiques et aux hommes religieux (5), mais les hommes politiques catholiques ne peuvent manquer de s'y intéresser. Ainsi, lors d'un passage à Bruxelles, l'évêque de Liège recommande les premiers numéros du *Journal historique* à de Gerlache, de Theux, Raikem, du Bus, Delafaille, Frédéric de Sécus et de Coppiters, qui manifestèrent le désir d'y souscrire. Enfin, Mgr Van Bommel conseilla à Kersten d'envoyer cinquante à cent exemplaires au député du Bus et de le « prier de vouloir bien faire la distribution de ce n° aux membres bien pensans de la Chambre » (6).

Grâce à ces protections et à la qualité de ses articles, la revue va connaître un succès assez exceptionnel. Peu de temps après le lancement du prospectus, avant même la parution du premier numéro, Kersten avait enregistré 500 abonnements (7). Quelques semaines après, il tirait à 1.000 exemplaires, et le nombre d'abonnés augmentait jusqu'à la fin de l'année 1834 pour atteindre 2.350. La période cruciale de réabonnement fut décisive, et le nombre d'abonnés

(1) *Le Journal grammatical et didactique de la langue française*, mensuel publié à Liège, de janvier 1828 à décembre 1829, était une simple contre-façon du journal qui se publiait sous le même titre à Paris. U. CAPITAINE, *Recherche*, p. 178-179. Le seul mensuel liégeois du XIXe siècle est jusqu'alors l'*Observateur médical, journal de médecine chirurgie et pharmacie*, publié du 1er octobre 1827 au 1er mars 1829. *Ibidem*, p. 180.

(2) Cfr U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 106-115.

(3) Voir le chapitre *La Presse catholique*.

(4) 13 francs pour les États-Unis d'Amérique.

(5) *Journal historique et littéraire*, (J.H.L.), 1, mai 1834, p. 4.

(6) A.G.R., *Papiers Kersten*, n° 6, Mgr Van Bommel à Kersten, 9 juin 1834.

(7) « L'existence de ce journal est assurée » dit Kersten dans son premier numéro, *J.H.L.*, t. 1, p. 4.

ne cessa pas de s'accroître (1). Il en comptait 2.760 en 1837. A juste titre, il pouvait dire qu'aucun recueil en Belgique n'avait jamais connu un pareil succès (2).

Par la suite, le nombre d'abonnés se stabilisa entre 2.700 et 3.000, dont environ 2.400 en Belgique et les autres en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, au Portugal et jusqu'aux États-Unis (3).

Chaque livraison du *Journal historique et littéraire* contient deux parties. La première, « Histoire et littérature », se compose de cinq ou six articles originaux sur différents sujets, et également des publications de documents utiles à l'histoire. Kersten estime en effet, que conserver à la postérité des brefs pontificaux, mandements d'évêques, etc... est une façon de remplir sa tâche d'historien (4).

D'autre part, il s'efforcera de donner un état de l'Église dans différents pays, et aussi de présenter une histoire ecclésiastique de la Belgique (5). Sa méthode s'écarte résolument des tendances romantiques pour se rapprocher de la technique historique allemande.

La seconde partie de la livraison, intitulée « Nouvelle », répond au titre de « Journal ». Elle contient les nouvelles belges ou étrangères susceptibles d'intéresser l'Église, enfin la livraison se termine par un bulletin bibliographique.

La tâche que s'est assignée Kersten est écrasante, il s'est cependant assuré de la collaboration d'un certain nombre de personnes, des ecclésiastiques, qui lui fournissent des articles et il puise dans la correspondance de ses abonnés la plupart des renseignements sur la vie des paroisses qui figurent dans les « Nouvelles » (6). Ces colla-

(1) *J.H.L.*, t. 2, p. 1-2 (mai 1835).

(2) *J.H.L.*, t. 4, p. 628 (mars 1837).

(3) *J.H.L.*, t. 8, p. 607-610 (mars 1842) et id. t. 11, p. 611 (avril 1845). « Pendant 10 ans, dit Kersten, le nombre s'est parfois élevé jusqu'à 3.000, sans jamais descendre jusqu'à 2.500. Le tirage n'a jamais été inférieur à 3.200. »

(4) Voici la réflexion qu'il fait à ce sujet le 1er mars 1842, *J.H.L.*, t. 8, p. 607-610. « En fait d'histoire, nous ne pensons pas que nous laissons beaucoup à désirer. Nous recherchons avec courage et avec persévérance les documents officiels et authentiques, et nous traduisons avec soin ceux qui ne sont pas en français (...). Ce sont ces pièces surtout qui nous semblent donner quelque mérite à ce recueil et le rendre digne d'occuper une place dans les bibliothèques. »

(5) Il annonce ce but au début de son second tome, p. 1-2. Il publiera ainsi une série d'articles intitulés « Notice sur les anciennes abbayes des Flandres », *J.H.L.*, t. 3, p. 189-202, 222-232, 335-346, 387-400, 513-521, et sur les « chapitres des chanoinesses », *J.H.L.*, t. 4, p. 11-13, 57-66, 109-121 et plus tard encore une dizaine d'articles intitulés « coup d'œil sur les séminaires en Belgique ». Voir sur le séminaire de Liège, 9e article. *J.H.L.*, t. 8, p. 445-449 et 496-503. « Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse (ancien) de Liège. *J.H.L.*, t. 5, p. 438-445, 480-496, 585-592 et t. 6, p. 53-62, 157-165, 269-282, et 377-382.

(6) Kersten mentionne cette collaboration voir *J.H.L.*, t. 3, p. 479 et 573.

borateurs gardent l'anonymat, il est cependant possible de percer l'identité d'un certain nombre d'entre eux, en compulsant l'importante correspondance de Kersten (1).

Le chanoine Wilmet, professeur au grand séminaire de Namur(2), l'abbé Bracq, professeur au grand séminaire de Gand, et futur évêque de Gand (3), l'abbé de Montpellier, futur évêque de Liège, figurent parmi ces collaborateurs (4), de même que l'abbé Gilson, doyen de Bouillon, dont la correspondance avec Kersten a été publiée (5).

Jusqu'en 1850, on peut considérer que le *Journal historique et littéraire* passe par trois grandes phases. Dans la première de 1834 à 1840, il s'attache essentiellement aux questions religieuses; à partir de 1840, Kersten ouvre sa revue à la politique et publie dès lors, chaque mois, un article sur les affaires intérieures de la Belgique; enfin à partir de 1845, alors qu'il s'est toujours refusé jusque là à la polémique, il commence son grand débat philosophique avec les professeurs de l'université catholique, en particulier, sur l'origine des connaissances.

Nous caractériserons rapidement ces trois grandes phases. En commençant son *Journal*, Kersten reprend la tâche qu'il s'est assignée dans le *Courrier de la Meuse* en consacrant un bon nombre d'articles à la condamnation des idées politiques et philosophiques de Lamennais (6). L'actualité déplace ensuite son centre d'intérêt sur les questions religieuses en Prusse. Nous avons souligné, par ailleurs,

(1) Conservé aux A.G.R., *Papiers Kersten*.

(2) Charles Wilmet (Châtelet 1795-6 septembre 1874), commence sa collaboration dès décembre 1834. *Biographie nationale*, t. 27, c. 341-342.

(3) H. F. Bracq (Gand 1804-17 juin 1888) sacré évêque de Gand en 1865. *Biographie nationale*, t. 31, c. 115-118.

(4) Théodore-Alexis-Joseph de Montpellier (château de Vedrin près de Namur 1807-Liège 24 août 1879) sacré évêque de Liège en 1852. *Biographie nationale*, t. 15, c. 206-211.

(5) *Mémoires pour servir à l'histoire du traditionalisme et de l'ontologisme en Belgique de 1834 à 1864. Correspondance de M. L'Abbé Gilson, ancien supérieur du séminaire de la cathédrale de Namur avec M. Kersten, fondateur et créateur du Journal historique*, Alost, 1894, XII-398 et XIV p.

(6) Il fait paraître le 14 juillet 1834 une livraison extraordinaire reproduisant l'encycliclique «*Singulari Vos*», avec une traduction condamnant les systèmes politiques et philosophiques de Lamennais, *J.H.L.*, t. 1, p. 155-166. Il commence ensuite l'examen du système philosophique de Lamennais, le 1er septembre 1834, *J.H.L.t.* 1, p. 219-245, poursuivi le 1er octobre 1834, t. 1, p. 283-295.

les difficultés que l'évêque de Liège Mgr Van Bommel avait rencontrées auprès des autorités, à la suite des articles publiés à Liège sur cette question (1).

C'est le *Journal historique et littéraire* qui avait tout particulièrement attiré l'attention sur le problème des mariages mixtes et sur l'action défavorable envers les catholiques menée par le gouvernement prussien, protégeant la diffusion de l'hermésianisme. Il publie des documents sur le sujet (2), les commente (3), et ouvre ses colonnes à des abonnés allemands (4).

La réaction ne tarde pas. Fin de l'année 1835, la lecture du *Journal historique* fut interdite en Prusse aux ecclésiastiques (5), et à la fin de l'année 1837, cette interdiction fut étendue à l'ensemble des habitants (6).

Kersten se défendit de l'accusation de vouloir porter le désordre en Prusse en excitant les catholiques contre le gouvernement. Tout ce qu'il demandait, c'est que ce gouvernement respecte les droits de ses sujets catholiques et la convention qu'il a conclue avec le Saint-Siège (7) et il affirmait que loin de diminuer, le nombre de ses abonnés en Prusse ne cessait de s'accroître (8).

Le ton de la revue ne cessa de monter, pour atteindre un maximum de virulence lorsque l'archevêque de Cologne fut écarté de son siège par les autorités civiles (9).

(1) Cfr. *La presse catholique*, p. 24-25. Voir également H. VON DER DUNK, *Der Deutsche Vormärz und Belgien 1830/48*, Wiesbaden, 1966, p. 194 et suivantes.

(2) « Ordonnance ecclésiastique imposée aux protestants par le roi de Prusse », *J.H.L.*, t. 2, p. 247-265, (1er septembre 1835). « Instruction secrète du gouvernement prussien sur les mariages mixtes », *J.H.L.*, t. 2, p. 293-296 (1er octobre 1835), etc...

(3) A la suite de la publication du 1er octobre (note ci-dessus) Kersten dit « nous gémissons et sur l'aveugle opiniâtreté du gouvernement prussien et sur le problème de ceux qui prêtent la main à de semblables manœuvres ». Il publie ensuite des articles très durs, voir « La censure en Prusse », *J.H.L.*, t. 3, p. 391-397 (1er décembre 1835), « Le prosélytisme en Prusse », *J.H.L.*, t. 3, p. 440-445 (1er janvier 1836) « Conduite du gouvernement prussien dans les affaires de l'hermésianisme », *J.H.L.*, t. 4, p. 355-358 (1er décembre 1837) etc...

(4) Voir entre autres « nouvelles-correspondance de Prusse sur les attitudes anti-catholiques », *J.H.L.*, t. 3, p. 525-532 (1er février 1837). *J.H.L.*, t. 4, p. 466-473.

(5) Il donne le texte de la lettre circulaire le 1er janvier 1836, *J.H.L.*, t. 2, p. 447-480.

(6) Disposition des ministres de l'intérieur et de la police du 24 novembre 1837, rendue publique par une circulaire du président suprême des provinces rhénanes Von Bodelschwingh, Coblenz, 2 décembre 1837, *J.H.L.*, t. 4, p. 446-449 (1er janvier 1838).

(7) *J.H.L.*, t. 3, p. 515 (1er février 1837).

(8) *J.H.L.*, t. 4, p. 446-449 (1er janvier 1838).

(9) *J.H.L.*, t. 4, p. 417-432 (1er décembre 1837). Le 26 décembre 1837, paraît une livraison extraordinaire reproduisant l'allocution du Pape à ce sujet. *J.H.L.*, t. 4, p. 481-488.

Le 1er septembre 1838, Kersten publie les deux brefs du Pape sur l'archevêché de Cologne en les faisant suivre de réflexions critiques propres à éveiller encore le suspicion des fidèles de ce diocèse (1). Quelques jours plus tard, dans une livraison extraordinaire, il désavoue complètement ces réflexions. Il a reçu l'assurance formelle que le but du Pape était précisément d'y apaiser les consciences (2). Rome a parlé, et aussitôt, Kersten se soumet et clôture le débat.

Cette soumission inconditionnelle est une des caractéristiques essentielles de l'attitude que Kersten aura constamment dans le *Journal historique et littéraire*. Parlant de son journal, Kersten dira « Quand il a parlé, il l'a fait en tenant les yeux fixés sur l'autorité qu'il prend pour sa boussole. Jamais il n'a voulu avoir d'opinion particulière, de système, de théorie, il a surtout voulu éviter tout ce qui est nouveau, tout ce que l'expérience et le temps n'ont pas sanctionné. Soumis en tout à l'Église et au Saint-Siège, il a fait de cette soumission sa règle unique, et l'on peut être certain qu'il ne l'abandonnera pas. » (3)

Jusqu'en 1840, à l'exception d'un article pour combattre l'idée de réforme électorale agitée par les libéraux (4), Kersten n'aborde les questions politiques belges que dans leurs rapports avec l'Église (5).

A partir du 1er mai 1840, il prend la décision de publier mensuellement un article politique, et il intitulera bientôt ses Nouvelles : « *Nouvelles ecclésiastiques et politiques* » (6). Cette modification très sensible de l'esprit du *Journal historique et littéraire* va remuer profondément les milieux politiques et ceux de la presse, mais Kersten refusera obstinément d'engager la polémique au sujet des idées qu'il répand (7). Cette évolution s'était décidée à la suite du renversement

(1) *J.H.L.*, t. 5, p. 209-217.

(2) *J.H.L.*, t. 5, p. 313-320. Livraison extraordinaire non datée, mais qui se situe entre septembre et octobre 1838.

(3) *J.H.L.*, t. 11, p. 661 (1er avril 1845).

(4) *J.H.L.*, t. 4, p. 18-28 (1er mai 1837).

(5) Par exemple le problème des subsides des fabriques d'églises, cfr. *J.H.L.*, t. 3, p. 362-363 (1er nov. 1836); *J.H.L.*, t. 3, p. 632-633 (1er avril 1837), etc... Celui des certificats de milice pour les élèves de théologie, ex : *J.H.L.*, t. 6, p. 39; Les troubles au sujet des missions, notamment celle de Tilff, *J.H.L.*, t. 5, p. 3 à 24. Enfin, plus longuement, des articles concernant l'instruction publique et sa législation, *J.H.L.*, t. 1, p. 311-313, t. 2, p. 41 et 50.

(6) *J.H.L.*, t. 9, p. 31 (1er mars 1842).

(7) « Notre première excursion dans la politique semble avoir attiré l'attention de beaucoup de personnes. Les journaux n'ont pas manqué de s'en occuper et de présenter à ce sujet toutes sortes d'observations et de conjectures. Ils nous permettront de ne pas leur répondre. Un journal mensuel n'est pas fait pour la polémique », *J.H.L.*, t. 7, p. 92, (1er juin 1840).

de la politique des libéraux doctrinaires, marquée par les prises de position de Paul Devaux dans la *Revue Nationale*, et l'accession au pouvoir d'un gouvernement libéral homogène ⁽¹⁾.

Dans ses articles politiques mensuels, Kersten va s'efforcer de faire véritablement l'éducation politique des catholiques belges ⁽²⁾. Il estime que ceux-ci comprennent mal le système constitutionnel dans lequel ils vivent, qu'il n'est pas encore entré dans leurs mœurs ⁽³⁾. « Nous avons voulu, écrit-il, un état populaire, et nous vivons à peu près comme si nous étions gouvernés monarchiquement, comme si nous n'avions pas à nous occuper des affaires publiques et que nous puissions nous renfermer tranquillement dans l'intérieur de nos familles » ⁽⁴⁾.

Les catholiques s'abusent du terme « royauté ». En Belgique le pouvoir appartient aux Chambres, et Kersten d'insister sur la nécessité pour les catholiques de se présenter comme candidats et surtout de participer aux votes ⁽⁵⁾.

La première nécessité pour les catholiques, estime-t-il, dès juillet 1840, est de s'unir et de s'associer ⁽⁶⁾. Les catholiques doivent s'affirmer comme formant un parti ⁽⁷⁾. « Égaler le libéralisme en activité et en énergie, s'unir et s'associer à son exemple, travailler par devoir de religion et de conscience, n'attendre que de soi-même, tel est le résumé de nos conseils aux électeurs catholiques. » ⁽⁸⁾

⁽¹⁾ *J.H.L.*, t. 7, p. 25-31 (1er mai 1840).

⁽²⁾ Le terme se trouve dans le *J.H.L.*, t. 9, p. 29 (1er mai 1842). L'indifférence des électeurs catholiques est un grand danger, estime-t-il, « Deux observations ont absorbé notre attention, 1^o Indifférence, apathie, inaction des bons citoyens, par continuation; 2^o Refus formel par dégoût, par découragement ou par crainte de donner un moment aux affaires publiques, d'accepter une fonction élective ». *J.H.L.*, t. 9, p. 362-364 (1er novembre 1842).

⁽³⁾ *J.H.L.*, t. 8, p. 344-346 (1er nov. 1841) et plus clairement encore, *J.H.L.*, t. 9, p. 29-31 (1er mars 1842).

⁽⁴⁾ *J.H.L.*, t. 9, p. 29-31 (1er mai 1842).

⁽⁵⁾ C'est le thème d'un article du 1er juin 1841, *J.H.L.*, t. 8, p. 81-86, mais il est constamment employé.

⁽⁶⁾ *J.H.L.*, t. 7, p. 144-150 (1er juillet 1840). « Aux grands maux les grands remèdes, (...) il faut que les catholiques s'unissent tout de bon, qu'ils s'associent, qu'ils se séparent nettement de la société corrompue qui les affaiblit et qui les perd. »

⁽⁷⁾ *Ibidem* : « C'est une illusion, à notre avis, et une illusion dangereuse que de proclamer qu'il n'y a plus de partis dans notre pays, qu'il n'y a plus de libéraux et de catholiques, mais seulement des Belges et des citoyens dans notre royaume. Nous n'avons rien à gagner à cette fiction, mais au contraire tout à perdre. »

⁽⁸⁾ *J.H.L.*, t. 8, p. 81-86 (1er juin 1841).

Le développement de la presse catholique sera le second thème traité avec persévérance par Kersten (1). Cette idée longuement analysée s'épanouira en 1847 dans la proposition d'une Association belge pour la presse catholique (2).

Les positions défendues par le *Journal historique et littéraire* seront reçues par les libéraux comme une véritable déclaration de guerre de la part des catholiques. Une phrase tirée d'un de ses articles de 1841, « il faut écraser les libéraux en masse » — alors qu'il avait écrit « il faut vaincre les libéraux en masse » (3) — recevra particulièrement une amplification extraordinaire. Le reproche en sera encore fait lors d'un débat à la chambre en 1843. A cette occasion, le député catholique Dumortier s'en lavera les mains et désavouera Kersten en des termes très durs : « C'était là, dira-t-il, l'œuvre d'un individu qui avait fait une sottise, qui avait fait une stupidité. » (4)

De nombreux catholiques accueillent les conseils de Kersten avec de nettes réserves. Le rédacteur liégeois se plaindra de l'attitude de la presse de cette opinion à son égard, et tout particulièrement du *Journal de Bruxelles*, qui, lorsque l'on reprochait aux catholiques les idées du *Journal historique et littéraire* répondait : « chacun sait qu'il est rédigé sous une inspiration isolée » (5).

Les allusions à l'isolement de Kersten se multiplièrent dans la presse belge. En 1850, encore, cette affirmation fut répétée et Kersten dut convenir « que le *Journal historique* occupe une position particulière en politique, et nous sommes loin de le dissimuler » (6).

Les observateurs avaient cru trouver, en 1846 déjà, la preuve de l'isolement de Kersten à l'occasion d'un grand débat qu'il avait

(1) Le problème de la presse avait déjà été abordé par Kersten, mais sous l'angle des remèdes à apporter devant la diffusion de la « mauvaise presse » ex. : *J.H.L.*, t. 3, p. 537-541 (1er mars 1837); t. 5, p. 57-67 (1er juin 1838). Il revient en force en 1840 sur ce problème, *J.H.L.*, t. 7, p. 144-150 (1er juillet 1840), t. 7, p. 352-356 (1er nov. 1840) : « La presse donc avant tout ! Portons là nos regards, notre attention, notre activité, notre zèle, notre patriotisme ! Qu'il y ait une presse catholique aussi nombreuse, aussi adroite, aussi populaire, aussi puissante (et plus, s'il se peut) que la presse libérale, ou bien nous sommes perdus. »

(2) *J.H.L.*, t. 14, p. 239-249 (1er septembre 1847).

(3) Kersten tient à préciser le verbe employé, et il fait remarquer que c'est Paul Devaux qui le premier a parlé de « vaincre les catholiques », *J.H.L.*, t. 9, p. 595-606. L'article en question est du 1er mars 1841, *J.H.L.*, t. 7, p. 572.

(4) Rapporté par Kersten, *J.H.L.*, t. 9, p. 595-606.

(5) *Journal de Bruxelles*, du 7 nov. 1847, cité par le *J.H.L.*, t. 14, p. 391-404 (1er dec. 1847).

(6) « M. Ch. de Leutre a dit que nous sommes seuls aujourd'hui, et en le disant, il n'a fait que répéter ce que les écrivains catholiques avaient dit avant lui », *J.H.L.*, t. 16, p. 500 (1er février 1850).

engagé sur le plan philosophique avec une équipe de professeurs de l'Université catholique de Louvain. On avait remarqué à cette occasion que Kersten avait abandonné son titre d'imprimeur de l'évêché (1) et l'on en avait conclu hâtivement qu'il était à ce sujet en désaccord avec Mgr Van Bommel. Kersten expliquera un peu plus tard, qu'il avait demandé lui-même à être déchargé de cette fonction afin d'éviter des embarras éventuels pour l'évêque à ce sujet (2).

Le professeur Ubaghs avait estimé que Kersten avait mis l'orthodoxie de l'enseignement philosophique de l'Université de Louvain en cause, à l'occasion d'un débat courtois que le rédacteur liégeois avait engagé avec le professeur Tandel de l'Université de Liège sur l'origine de nos connaissances (3). Alors que Kersten soutenait la thèse que l'« homme a une religion naturelle, indépendante de toute tradition, antérieure à tout enseignement », Ubaghs enseignait un semi-traditionalisme, inspiré des principes de Louis de Bonald « la loi naturelle ne nous est connue que par l'instruction » (4).

Le professeur louvaniste défendait ses idées dans la *Revue catholique, recueil religieux, philosophique, scientifique, historique et littéraire*, édité et imprimé depuis le 1er mars 1843 par Lardinois à Liège, puis transféré en 1846 à Louvain. La revue était composée pour une grande part par la reproduction d'articles repris à des publications catholiques françaises. Dans sa partie originale, elle reflétait les idées d'un groupe de professeurs de l'Université catholique de Louvain animé par Ubaghs (5).

La lutte sans concession que livra le *Journal historique* à la *Revue catholique* occupera une large place de 1846 à 1848. Kersten et le curé Gilson, qui avait adopté ses idées, traitèrent longuement de cette question de l'origine des connaissances (6) au point que les

(1) A partir du 1er août 1846, il abandonnera son imprimerie et la remit à « A. L. Verhoven-Debeur, successeur de P. Kersten, rue Volière, n° 4-389, près de l'église Saint-Servais », *J.H.L.*, t. 13, p. 208.

(2) *J.H.L.*, t. 14, p. 395, n° 1, (1er décembre 1847).

(3) Un débat s'était déjà engagé entre Kersten et un docteur en philosophie de Louvain, l'abbé Rohrbacher à propos d'un livre de ce dernier *Histoire universelle de l'Église catholique*, auquel Kersten reprochait de sacrifier aux idées menaisiennes. *J.H.L.*, t. 11, p. 188 et 203 (1er août 1849). La discussion avec le professeur Tandel avait commencé le 1er décembre 1845 (*J.H.L.*, t. 12, p. 387-399). Réponse de Tandel le 1er janv. 1846 (*J.H.L.*, t. 12, p. 433-436). Kersten commence son grand débat avec Ubaghs le 1er avril 1846 (*J.H.L.*, t. 12, p. 599-611).

(4) Résumé des thèses en présence dans *J.H.L.*, t. 12, p. 599-611.

(5) Voir Annexes à *Revue catholique*.

(6) Chaque livraison du *J.H.L.* contient au cours de cette période au moins un article sur la question. Le curé Gilson intervient le 1er fév. 1847 (*J.H.L.*, t. 13, p. 585) et commence le 1er mai 1847 (*J.H.L.*, t. 14, p. 4-12) une série d'articles refusés par la *Revue catholique*.

nouvelles politiques s'en trouvèrent quelque peu effacées dans le Journal (1).

Les événements révolutionnaires de 1848 trouvèrent Kersten plus imperméable que jamais aux idées nouvelles (2). Comme il l'avait dit en 1840 (3), il réexprimé avec force qu'il considérait « *la souveraineté populaire* comme une chimère dangereuse » (4). Après avoir envisagé la possibilité d'une union des Belges, il estimera que l'attitude des libéraux rendait celle-ci impossible (5).

Devant l'agitation des idées qui caractérise cette époque, Kersten se dira plus que jamais convaincu de l'utilité de son œuvre, dont il donnera la définition suivante : « Élever une sorte de retranchement où les principes fussent en sécurité, et réunir autour de ce dépôt sacré, par la communauté des sentiments et des règles une troupe d'élites disposée à le défendre courageusement » (6).

Le Journal historique et littéraire n'aurait pu être mieux défini par son auteur. La haute idée qu'il se fait de son œuvre explique son intransigeance très apparente, et aussi l'isolement qu'il accepte.

Kersten poursuivra, dans le même sens la publication du *Journal historique et littéraire* jusqu'à son décès survenu le 5 janvier 1865.

*
* *

Outre la *Revue Catholique* signalée plus haut, il convient de signaler les autres revues catholiques éditées à Liège de 1830 à 1850. Elles restèrent étrangères à la politique.

Le 1er janvier 1837 parut à Liège la première livraison des *Annales littéraires et philosophiques*, imprimée chez Lardinois. Le rédacteur principal en était l'abbé Louis, qui rédigeait aussi le *Courrier de la Meuse* (7), et il comptait parmi ses collaborateurs le professeur Ubaghs. Au moment où Kersten n'avait pas encore abordé les grands

* Cette affaire philosophique de Louvain se poursuivit durant de nombreuses années encore ; elle aboutit finalement à la suite de l'intervention de Malou et de Montpellier devenus respectivement évêque de Bruges et de Liège, à la condamnation du semi-traditionalisme loutaniste et à la retraite de Ubaghs ». A. SIMON, *Lettres de Pecci* (1843-1846), p. 63, n. 1.

(1) *J.H.L.*, t. 13, p. 663 (1er mars 1847).

(2) « L'illusion ne sera pas longue », *J.H.L.*, t. 15, p. 34-38 (1er mai 1848).

(3) Voir *J.H.L.*, t. 7, p. 354 (1er novembre 1840) ; c'était là une conviction de Kersten déjà défendue en 1830 dans le *Courrier de la Meuse*. Voir *La presse catholique*, p. 13-15.

(4) *J.H.L.*, t. 14, p. 545-559 (1er mars 1848).

(5) *J.H.L.*, t. 15, p. 140-146 (1er juillet 1848). « Le rêve de l'union catholique libérale doit maintenant être dissipée. »

(6) *J.H.L.*, t. 15, p. 574-576 (1er avril 1849).

(7) Cfr le chapitre *La presse catholique*.

débats philosophiques dans son *Journal historique*, les *Annales littéraires et philosophiques* se proposèrent de donner un large aperçu du mouvement littéraire et philosophique, tout en respectant la plus saine orthodoxie (1).

Après douze numéros d'une grande qualité, les *Annales* du 1^{er} décembre 1837 annoncèrent leur fusion avec la *Revue de Bruxelles*, qui existait depuis six mois. Désirant réunir en « un seul faisceau toute l'activité intellectuelle des amis de la bonne science et des bonnes lettres », l'éditeur des *Annales* décidait d'apporter tout son appui et celui de ses collaborateurs à la *Revue de Bruxelles* dont l'abonnement continuerait celui du mensuel liégeois (2).

Quelques années plus tard, une polémique très curieuse s'éleva à Liège au sujet d'une publication mensuelle à caractère très spécialisé, puisqu'elle était consacrée aux conseils de fabrique (3).

En avril 1842, Kersten avait annoncé dans le *Journal historique* le projet de deux avocats à la cour de Liège, Victor Fabri (4) et Louis Bon, auteur d'un ouvrage intitulé *Législation des paroisses en Belgique*(5), de publier un recueil qui aurait pour titre *Mémoire du clergé, des conseils de fabrique, des établissements religieux et de bienfaisance en Belgique*.

Il devait être imprimé chez Lardinois et présenter « 1^o le texte des lois et arrêtés, les décisions des autorités administratives, les circulaires ministérielles, les instructions émanées des autorités provinciales; 2^o la jurisprudence des tribunaux et des cours d'appel et

(1) Prospectus des *Annales*.

(2) *Annales littéraires et philosophiques*, p. 631-652. La *Revue de Bruxelles* avait pour directeurs deux personnalités politiques catholiques A. Deschamps et de Decker. Son abonnement était nettement plus élevé que celui des *Annales* (8 frs 50 par la poste) puisqu'il s'élevait à 15 francs pour le royaume.

(3) La fabrique est une « entité juridique, comprenant une masse de bien affectés au service d'une église et gérés par des administrateurs (« conseil de fabrique », où figurent le curé et le bourgmestre comme membres de droit et en outre plusieurs membres élus parmi les paroissiens) ». Cfr. R. AUBERT, *L'Église en Belgique au XIX^e siècle*, dans *Res Publicas*, t. X, 1968, p. 10, n. 6.

(4) Victor Fabri, né à Seny (prov. de Liège) en 1812, décédé à Liège le 7 juin 1878. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 26.

(5) Louis Bon est né à Lacaune (Tarn-France) en 1805 et a obtenu la naturalisation belge. Le titre exact de son ouvrage est *Législation des paroisses en Belgique; recueil par ordre chronologique des lois, décrets, avis du conseil d'État et règlements généraux concernant la propriété et l'administration des biens des fabriques, l'exercice du culte et le clergé, depuis la réunion de la Belgique à la France jusqu'à ce jour*, Liège, Riga, 1841. Ce livre connut une seconde édition augmentée, à Bruxelles, Société nationale, 1842. *Bibliographie Nationale*, t. 1, p. 119.

de cassation ; 3^o l'exposé des principes du droit civil et administratif sous la forme de dissertation et de commentaires. » Ce journal devait contenir en outre, sous le titre de *Revue étrangère*, les décisions des autorités administratives ou judiciaires des pays étrangers, les dissertations publiées par les journaux et les revues de ces pays, sur ces matières. Les rédacteurs s'engageaient de plus à donner aux abonnés du *Mémorial* des consultations gratuites sur les questions qu'ils leur soumettraient (1).

Or, peu de temps après l'annonce de ce projet, paraissait un autre prospectus d'un *Journal belge des conseils de fabriques et du contentieux des cultes*, dont le directeur était l'avocat liégeois Alexandre Bottin (2). La première livraison parut en juillet 1842, imprimée par Grandmont-Donders.

Précédé dans son projet, Victor Fabri fut d'autant plus irrité de la façon de procéder que son nom figurait parmi les conseillers juridiques renseignés par le prospectus de ce *Journal belge*. Avec une certaine hargne, il mit les choses au point dans le *Journal historique et littéraire* (3).

On cherche en vain les raisons de cette mésentente entre personnalités qui défendent les mêmes intérêts. Effectivement Victor Fabri est connu pour ses convictions catholiques (4) et le *Journal belge des conseils de fabriques* bénéficia de la collaboration du chanoine Beckers, secrétaire de l'évêque de Liège (5). Cette revue parut jusqu'en 1845 sur un plan semblable à celui prévu par le *Mémoire du clergé* (6).

Enfin en 1848, un jeune catholique J. B. Dufau (7) enthousiasmé par les idées nouvelles va s'efforcer de les répandre dans le public liégeois. Son œuvre ne sera cependant nullement originale ; il se contentera de reproduire, sous le titre d'*Articles de l'Ère nouvelle* (8),

(1) Tout ceci nous est renseigné par le *Journal historique et littéraire*, t. 9, p. 276.

(2) Alexandre Bottin, né à Liège en 1807 et y décédé le 9 déc. 1869. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 136. Il habitait pl. St-Denis, 2.

(3) *Journal historique et littéraire*, t. 9, p. 335-337. Lettre de l'avocat V. Fabri au *Journal belge des conseils de fabriques*.

(4) Il est soutenu dans sa querelle par Kersten — *Journal historique et littéraire*, t. 9, p. 337-339.

(5) J. P. A. J. Beckers né à Henri-Chapelle en 1797 et décédé à Liège le 6 nov. 1857 avait fait une étude approfondie de la législation des fabriques d'églises. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1857*, p. 4.

(6) Elle n'est pas renseignée par U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, mais par X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, c. 983.

(7) J. B. Dufau, candidat en philosophie et lettres, né à Neuvoie (France) en 1813, mort à Liège le 21 avril 1849, U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 230, n^o 1.

(8) Par le R. P. Lacordaire, MM. l'abbé Maret, Ozanam, de Coux, Charles ste-Foi, Lorain, de Labaume, J. P. Tessier, et Gouraud, imp. J. G. Lardinois à Liège.

les meilleurs extraits du journal catholique créé à Paris le 14 avril 1848. Il commence son édition le 15 août 1848 et fera paraître 13 numéros de 48 pages jusqu'au 13 décembre 1848. Bihebdomadaire, puis paraissant tous les dix jours, cette publication d'un caractère particulier doit être classée séparément. Elle rencontra peu de succès ⁽¹⁾.

*
* *

Ainsi si les catholiques semblent avoir eu une plus grande activité, à Liège, par le biais de revues que dans la presse quotidienne, ils restent cependant à l'écart de la politique dans son sens strict. Kersten lui-même, quoique prodigue de conseils, reste un observateur distant de ces débats.

2. UNE REVUE LIBÉRALE : LA VOIX DU PEUPLE

A partir de novembre 1844, paraît à Liège une bien curieuse revue qui a pour titre *La Voix du Peuple, revue politique, historique et littéraire*, et qui porte comme devise : *Vox populi, vox Dei*. Ce titre avait été celui d'un organe radical publié à Bruxelles en 1833 ⁽²⁾. Il sera beaucoup plus tard réutilisé à diverses reprises par des organes démocrates ⁽³⁾. Cependant, *La Voix du Peuple* qui paraît à Liège ne semble pas avoir été particulièrement progressiste.

Un avis présentait la nouvelle revue. « Cette publication, disait-il, dont le but est de défendre nos libertés contre les tentations rétrogrades, contre tous les genres de despotisme, est l'œuvre d'une association patriotique, qui n'attache d'autre prix que le triomphe des principes d'émancipation intellectuelle, morale et politique » ⁽⁴⁾.

La mention d'« une association patriotique » nous étonne; elle dût rester bien confidentielle, car nous n'avons retrouvé aucune autre trace de celle-ci. Il est possible qu'elle ne soit restée qu'un vœu. L'éditeur Choisez était peut-être acquis aux idées démocrates et a peut-être choisi le titre de la revue. On le retrouvera en 1848 éditeur de *l'Aspic* très éphémère publication satirique à tendance démocra-

⁽¹⁾ U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 230.

⁽²⁾ R. DEMOULIN, *De la presse radicale aux premiers organes ouvriers, 1830-1850*, *op. cit.*, p. 196.

⁽³⁾ Cfr. H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*, L-Z, journaux n° 2580, 2581 et 7582.

⁽⁴⁾ Couverture du 1^{er} n° de *La Voix du Peuple*, novembre 1844.

tique » (1) — mais la rédaction et l'impression de la *Voix du Peuple* furent confiées à Laurent Renard, anticlérical farouche qui donnera le ton à la revue (2).

La Voix du Peuple réfutera le *Journal historique et littéraire* et ouvrira une chronique où les « interventions » du clergé seront vivement attaquées (3). Les jésuites feront l'objet d'articles très mordants (4). A l'occasion de sa troisième livraison, *La Voix du Peuple* commencera la publication d'un récit intitulé « Des iniquités et cruautés exercées à Rome sur la personne de Raphaël Ciocci, moine bénédictin et cistercien, bibliothécaire-honoraire du collège papal San Bernardo all terme diocleziane, à Rome. » (5)

Le récit des malheurs du pauvre moine occupera bientôt la majeure partie des livraisons suivantes (6). Celles-ci deviennent, après trois livraisons mensuelles, très irrégulières. La 4e et 5e livraisons paraissent en un seul numéro, plusieurs mois s'écoulent entre certaines (7). La 10e livraison, parue en janvier 1846, sera la dernière de *La Voix du Peuple*, qui n'a jamais, à part son anticléricalisme de combat, présenté un plan bien défini (8).

3. LES REVUES LITTÉRAIRES

La ville de Liège peut s'honorer d'avoir pris une grande part dans le mouvement qui se manifesta, quelques années après notre indépendance, pour le renouveau de la littérature en Belgique.

Sous l'impulsion vraisemblablement du poète Weustenraad (9), un groupe de jeunes écrivains dont l'historien Mathieu-Lambert

(1) Voir p. 159.

(2) Laurent Renard avait été propriétaire du journal *l'Industrie* (voir la presse orangiste). Il rédigea à partir du 31 déc. 1848, *Le Travail* (voir la presse démocratique).

(3) *La Voix du Peuple*, novembre 1844, p. 23-32.

(4) *La Voix du Peuple*, décembre 1844 (?), p. 33-116. Cette seconde livraison sera uniquement consacrée à un article intitulé : « La question qu'il est le plus à propos d'éclaircir. » C'est une étude mordante contre les Jésuites, continuée dans la 4^e et 5^e livraisons (parues ensemble) « Le jésuitisme pris en flagrant délit de bon sens ».

(5) *La Voix du Peuple*, 3^e livraison, p. 140-166.

(6) *Ibidem*, 6e, 7e et 8e livraison.

(7) La 7e livraison aurait dû paraître en mai 1845 si la parution avait été régulière, or elle est annoncée par *le Libéral liégeois* du 16-17 août 1845. Les dates ne figurent pas sur les numéros conservés.

(8) Il peut être intéressant de signaler au point de vue littéraire, trois fables en wallon, imitées de la Fontaine, et signée (J. Lam...), *La Voix du Peuple*, 3e livraison, p. 138 et 4e-5e livraisons, p. 189-190.

(9) Jean-Théodore-Hubert Weustenraad (Maastricht 1805-Jambes 25 juin 1849), auditeur militaire de la province de Liège, poète, rédacteur du *Politique* et de la *Tribune*. *Biographie nationale*, t. 27, col. 219-222.

Polain ⁽¹⁾, ainsi que Clément Muller et Joseph Demarteau encore peu connus, fondent, à la fin de l'année 1834, une « Association pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique ». Le projet était très vaste ⁽²⁾. Il prévoyait une réunion annuelle et obligatoire, à époque fixe, des membres de l'Association dans chacune des quatre grandes villes du royaume, Anvers, Bruxelles, Gand et Liège. La cotisation était fixée à 10 francs par an et elle donnait droit au recueil publié mensuellement par l'Association et intitulé *La Revue belge*.

En réalité, l'activité de l'Association se cantonna à Liège, où la commission centrale s'occupera à la fois de l'Association et de la publication de la revue dont la première livraison sortit en janvier 1835. Un règlement particulier en fixait les statuts; l'abonnement était de 12 francs par an pour les personnes étrangères à l'Association. Le recueil se composait de trois parties : Histoire et Science, Littérature et Beaux-Arts, Mélanges. Un comité de rédaction était chargé de contacter les auteurs, de retenir ou de rejeter les textes proposés et de veiller à la gestion financière ⁽³⁾.

Les membres du comité voulaient fournir, par le moyen de *La Revue belge*, une tribune pour les jeunes écrivains du pays qui désiraient faire leurs premiers essais. « Dès qu'un pays est admis à prendre rang parmi les états européens, il contracte envers le reste de la grande famille des peuples l'obligation de verser au foyer commun son contingent de lumière » ⁽⁴⁾ affirmaient-ils dans la première livraison de la *Revue belge*.

Le principe de la « nationalité » de l'œuvre était clairement exprimé dans la lettre qu'ils envoyèrent au ministre de l'Intérieur, le 25 janvier 1835 : « La Belgique a reconquis son indépendance politique en 1830; il est temps qu'elle reconquière également son indépendance littéraire » ⁽⁵⁾. Devant l'invasion des productions littéraires françaises, l'équipe liégeoise tentait courageusement de donner aux écrivains belges un moyen de se distinguer. La demande de sub-

⁽¹⁾ Mathieu-Lambert Polain (Liège 1808-4 avril 1872), historien, archiviste de la province de Liège; il deviendra administrateur-inspecteur de l'Université de Liège. *Biographie nationale*, t. 17, col. 897-901.

⁽²⁾ Les statuts de l'Association sont publiés dans le t. 1 de *La Revue belge*, p. 7-12. Le texte est conforme à la version manuscrite conservée en tête du Registre aux procès-verbaux (1834-1838) versé par Polain dans les manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège, n° 2280 D.

⁽³⁾ B.U.Lg, ms. 2280 D, p. 4 verso et 5 recto et *Revue belge*, t. 1, p. 13-15.

⁽⁴⁾ *Revue belge*, t. 1, p. 5-6.

⁽⁵⁾ B.U.Lg, ms. 2280 D.

side qu'ils adressaient, par la même occasion, fut refusée. Cependant les encouragements qu'ils reçurent de la part d'un grand nombre de personnalités belges qui s'étaient déjà fait un nom dans la littérature, les adhésions à l'Association d'un grand nombre de jeunes écrivains, permirent à la *Revue belge* de connaître une brillante existence (1). Les productions littéraires et historiques de la *Revue belge* se ressentent très fortement de l'influence romantique. Cette publication n'en constitua pas moins une œuvre remarquable et particulièrement représentative de l'effort intellectuel des premières années de l'indépendance belge. Elle connaîtra neuf ans d'existence. En 1839, les fondateurs en avaient remis la direction à une nouvelle équipe dirigée par Lesbroussart (2). Des difficultés financières forcèrent celle-ci à céder, le 19 janvier 1844, le recueil à Félix Van Hulst, ancien collaborateur du *Mathieu Laensbergh* et du *Politique*, avocat des domaines depuis la fin de 1830 (3).

Le nouveau directeur modifia le titre du recueil qui devint la *Revue de Liège*. La partie historique qui avait pris une très large place dans la *Revue belge* cédera le pas aux productions littéraires. La participation active de bon nombre d'anciens collaborateurs de la *Revue belge* lui assurera des débuts heureux. Peu à peu cependant, le zèle se refroidit et Félix Van Hulst se vit contraint de rédiger un nombre de plus en plus imposant d'articles sous différents pseudonymes, afin de masquer son isolement. Les difficultés devinrent insurmontables. La livraison du mois de décembre 1847 parut avec quelque retard. Van Hulst y annonçait son intention de suspendre momentanément la publication jusqu'à ce qu'une collaboration plus régulière et plus variée lui soit assurée (4). La *Revue de Liège* ne revit pas le jour.

En 1850, Ulysse Capitaine regrettait l'indifférence littéraire qui semblait se propager en Belgique et le fait que Liège, jusqu'alors si active en ces matières, ne possédât plus de recueil littéraire, artistique ou archéologique (5).

(1) *Ibidem*, et liste des collaborateurs dans Annexe *Revue belge*.

(2) Philippe Lesbroussart (Gand 1781-Ixelles 4 mars 1855), professeur de littérature française à l'Université de Liège. A. LE ROY, *Liber memorialis*, c. 402-420. Sur les conditions dans lesquelles il s'occupa de la *Revue belge*, voir particulièrement *Ibidem*, c. 415, nr. 3.

(3) *Revue de Liège*, t. 8, décembre 1847.

(4) Félix Van Hulst (1799-1872) dans *Les gens de robe liégeois et la révolution de 1830*, Liège, 1931, p. 305-307 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, c. 968-980.

(5) U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 219.

4. REVUES MÉDICALES ET PHARMACEUTIQUES

Avant 1830 avait paru à Liège sous la forme d'un mensuel, une publication médicale de classe intitulée *l'Observateur médical, journal de la médecine, chirurgie et pharmacie* (1). Parmi les rédacteurs figuraient les noms d'Ansiaux et de Sauveur, grandes personnalités de la science médicale à Liège (2).

Après la révolution belge, il faudra attendre jusqu'en octobre 1844 pour voir à nouveau paraître une revue intitulée *La Réforme, journal des intérêts moraux, scientifiques et matériels de la pharmacie*. Ce n'était pas là l'œuvre d'une très brillante personnalité, mais bien celle du curieux personnage que nous avons déjà rencontré, Félix Charpentier, dit F. C. de Damery (3). Au cours de son long séjour à la prison Saint-Léonard, ce Français s'était déjà occupé de maints problèmes, entre autres de politique. En 1844, il s'était hasardé, en plus du reste, à publier un livre intitulé *De la législation pharmaceutique et des réformes à y introduire* (4) qui lui avait valu une vive réplique de la part de la *Gazette médicale belge* et c'est pour défendre ses idées qu'il prit la décision de publier, depuis sa retraite forcée, *La Réforme*.

Son programme était ambitieux : « Créer pour la pharmacie une tribune d'où elle pût attaquer et se défendre, la protéger tout à la fois contre les excès de la concurrence au-dedans, contre les empiètements du dehors ; de l'état de ruine et de discrédit où elle est tombée, la faire remonter au rang qui lui appartient, comme sœur de la médecine et branche essentielle de l'art de guérir ; raviver l'esprit de corps ; réveiller le goût de la science et des études fortes ; rendre aux universités l'enseignement pharmaceutique ; aux jurys d'examen la collation des grades ; au roi la nomination ; aux pharmaciens, la double candidature et le doctorat ; réduire et limiter le nombre des officines ; etc., etc. Voilà ce que nous nous sommes proposé, voilà ce qu'attend

(1) Du 1er octobre 1827 au 1er mars 1829, formant 6 volumes. U. CAPITAINE, *ibidem*, p. 180.

(2) Sur N. G. A. S. Ansiaux (Ciney 1780-Liège 26 décembre 1834) et son fils N. J. A. Ansiaux (né en 1802) ainsi que Dieudonné Sauveur (Liège 1766-27 janvier 1838) et son fils Hyacinthe Sauveur (né en 1801), cfr A. LE ROY, *Liber memorialis*, c. 38-51, 536-541, 749-759 et 912-913.

(3) Voir plus haut, p. 46-47.

(4) Liège, 1844, 145 p. in-8°.

de nous la pharmacie, et nous ne nous reposerons pas avant d'avoir atteint notre but. » (1)

Cette œuvre de polémique se termina avec la livraison de février 1845. Cinq numéros avaient paru.

La *Revue médicale, pharmaceutique et hippiatrice* qui vit le jour à partir de mai 1847 avait une autre valeur que la *Réforme*. Un jeune médecin, Charles Detienne, sorti de l'Université de Liège en 1838 (2), s'y proposait de fournir au corps médical et pharmaceutique une diversion pour ses travaux sérieux en lui livrant des anecdotes, faits curieux, aventures, maximes, mais aussi en publiant des articles originaux sur les problèmes scientifiques ou les intérêts moraux de la profession. De plus, il promettait un *Bulletin scientifique* reproduisant les questions les plus neuves agitées dans le monde médical (3).

La *Revue médicale* parut mensuellement pendant un an. Dans les trois dernières livraisons figurait une très intéressante revue de la clinique des accouchements de la maternité de Liège, rédigée en fait sur les notes du professeur d'Université Jacques-Henri Simon (4).

Peu de temps après la disparition de la *Revue médicale*, un autre jeune médecin liégeois, le docteur Auguste Festraets (5), lançait sous la forme d'un bimensuel un nouveau recueil intitulé *Le Scalpel, organe des garanties médicales du peuple et des intérêts sociaux et scientifiques de la Médecine, de la Pharmacie et de l'Art vétérinaire*, dont le premier numéro parut le 5 août 1848.

Sous le format d'un petit journal de quatre pages, *Le Scalpel* devait fournir un répertoire pratique de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, d'hygiène et de médecine légale, de chimie, de pharmacie et de toxicologie. Il devait rendre compte des travaux académiques, faire part des découvertes récentes et donner une bibliographie (6). Cette revue connut un grand succès. A partir de 1849, *Le Scalpel* connut trois numéros par mois. La publication devait

(1) *La Réforme*, 1^e livraison, octobre 1844. Déjà cité par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 221-222.

(2) Charles Detienne est né à Paris en 1815 et est diplômé docteur en médecine le 7 septembre 1838. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 546 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, p. LXXXII.

(3) *Revue médicale*, p. 49-50.

(4) Jacques-Henri Simon (Liège 1794-14 septembre 1861) docteur en médecine, agrégé en 1835, professeur extraordinaire en 1837, puis professeur ordinaire de l'Université de Liège depuis 1848. A. LE ROY, *Liber memorialis*, c. 566-574.

(5) J. H. Auguste FESTAETS (Oreye 1811-Liège 25 juin 1893), de tendance libérale progressiste, il rédigea par la suite l'*Echo de Liège* qu'il remplacera par l'*Avenir* (1869-1876), *Biographie nationale*, t. 34, c. 299-301.

(6) Ces indications figurent dans le cadre de droite du titre du journal.

encore subir de multiples transformations jusqu'en 1883 sous la direction du docteur Festraest, mais elle ne disparut pas avec son fondateur. Le 3 janvier 1948, le centenaire du *Scalpel* était évoqué devant une assemblée brillante ⁽¹⁾ et, aujourd'hui encore, la revue poursuit vaillamment le cours de son existence.

5. LA REVUE MILITAIRE BELGE

En 1840, un groupe de jeunes officiers belges en garnison à Liège décidèrent de créer un recueil où ils feraient paraître chaque mois une série d'articles se rapportant à la tactique, aux techniques ou à l'histoire militaire. Ainsi naquit la *Revue militaire belge* en janvier 1841. Les directeurs, capitaines Lagrange et Micheels et lieutenant Dusillion ⁽²⁾ parvinrent à s'entourer d'un grand nombre de collaborateurs très actifs et très avertis des questions. Ils entrèrent en relation avec les éditeurs des revues militaires d'un grand nombre de pays et purent ainsi donner des condensés des études militaires d'officiers français, prussiens, hollandais, espagnols, lombardo-vénitiens, napolitains, sardes et suédois. La *Revue militaire belge* contient de nombreuses reproductions de plans, d'ouvrages ou croquis d'armements. Chaque fascicule se terminait par un sommaire des articles contenus dans la livraison du mois précédent du *Journal officiel militaire* et par une liste de nominations, mutations et décorations.

La *Revue militaire belge* cessa sa parution en décembre 1845, après trois années d'existence.

6. REVUE AGRICOLE

Le côté très technique et la périodicité mensuelle que conservera le professeur Charles Morren au *Journal d'Agriculture pratique* dont il était le directeur et le rédacteur principal, distingue très nettement cette publication de celles qui ont été renseignées dans notre Chapitre VI sur les feuilles en marge de la politique.

⁽¹⁾ Le centenaire du *Scalpel*. Allocution du Dr. Tricot-Royer, rédacteur en chef, prononcée dans la salle des séances solennelles de l'Académie, le 1 janvier 1949. Le *Scalpel* du 10 janvier 1948, p. 27-32.

⁽²⁾ Voir biographie — Annexe. La *Revue militaire belge*, p. 282-283.

Le *Journal d'agriculture pratique, d'économie forestière, d'économie rurale et d'éducation des animaux domestiques* paraît à partir de janvier 1848, avec comme lieu d'édition simultanée Liège et Gand, mais la direction générale est située à Liège (1).

Charles Morren était professeur de botanique à l'Université de Liège depuis 1835 et il avait rapidement acquis une réputation européenne (2). Il avait fondé et soutenu concurremment pendant plusieurs années toute une série de revues spéciales, dont le *Journal d'Agriculture pratique* n'est qu'un exemple liégeois (3).

En fondant son nouveau mensuel, il désirait dégager l'agriculture des considérations d'ordre politique, et il insistait sur le caractère national qui devait conserver la revue. Effectivement, il n'admit dans le *Journal d'Agriculture pratique* que des « travaux écrits par des Belges en faveur de la Belgique » (4). Il poursuivit cette publication jusqu'à son décès en 1858.

*
* *

(1) Rue Louvrex, 15.

(2) Charles Morren (Gand 1807-Liège 17 décembre 1858). Notice détaillée dans A. LE ROY, *Liber memorialis*, c. 446-479.

(3) « De 1845 à 1849, il publie les *Annales de la Société royale de botanique et d'agriculture de Gand*; *La Belgique horticole* (1850) succède dans sa vie d'écrivain à l'*Horticulture belge* (1833-1838); le *Journal d'Agriculture pratique du royaume de Belgique* remplace le *Cultivateur* qui avait paru en 1837. » *Ibidem*, c. 458.

(4) Cfr *Journal d'Agriculture pratique*, 1848, Prologue, p. 1.

CONCLUSIONS

Au terme de ce travail, où nous nous sommes efforcé, tout en faisant l'étude interne des publications périodiques, de pénétrer dans le monde des promoteurs et des responsables de ces feuilles, il nous paraît possible de caractériser la situation de la presse liégeoise de 1830 à 1850.

A quelques exceptions près, la presse apparaît, à cette époque, comme une spéculation financière peu rentable. Ces publications, frappées d'un lourd droit de timbre, restent très coûteuses, et seules les personnes les plus favorisées de la société peuvent se permettre le luxe d'un abonnement.

Cette situation est particulièrement défavorable aux petites feuilles périodiques qui, en marge de la politique, s'efforcent de présenter une information spécialisée. Elles subissent à un double titre l'écrasante concurrence des quotidiens politiques. De là découle le caractère généralement éphémère de telles publications.

Les feuilles quotidiennes dominent l'ensemble de la presse liégeoise. Sur le plan de l'information tout d'abord, le quotidien, quoique d'un prix légèrement plus élevé, a l'avantage d'offrir à ses lecteurs toutes les formes de nouvelles que ces petites feuilles tentaient de fragmenter. Il rassemble avec les informations politiques, celles qui se rapportent à la littérature, au théâtre, à l'enseignement, aux faits divers, etc. Depuis longtemps, ainsi que nous l'avons souligné plus haut, il a coutume de consacrer une part importante de sa surface aux annonces. A Liège, plus qu'ailleurs, cet usage est largement entré dans les mœurs. C'est le rôle premier de la presse quotidienne que d'informer. Le goût pour l'information existe indiscutablement dans une certaine catégorie de la population. Seuls cependant, les événements particulièrement graves peuvent entraîner des lecteurs moins fortunés à consacrer la somme importante que représente à cette époque l'abonnement à un journal pour satisfaire leur curiosité. En 1830, en 1839 et en 1848, la presse quotidienne à Liège bénéficie incontestablement des crises politiques et sociales pour accroître son tirage ⁽¹⁾, mais en dehors de ces périodes, le nombre d'abonnés décroît. Beaucoup de personnes se contentent de prendre connaissance des journaux dans les cafés, dans les cabinets de lectures... et la situation

financière de ces quotidiens, nous l'avons vu en de multiples occasions, se trouve dans un état précaire.

Le second avantage que conserve la presse quotidienne, c'est que, précisément, le problème de sa rentabilité, ne détermine pas en priorité, comme pour les autres feuilles, le sort de son existence. Un déficit financier, la nécessité de renflouer la caisse du journal, n'entraîne pas nécessairement, nous avons pu le constater, la disparition du quotidien.

Cette situation est due au fait que *plus qu'une spéculation financière, le quotidien est devenu, à Liège depuis 1830, une spéculation politique.*

Certes, l'appartenance d'un quotidien à une idéologie politique ne date évidemment pas de 1830, bien que le phénomène, qui n'est possible qu'avec un minimum de liberté, ne soit pas alors tellement ancien. Le rôle du *Courrier de la Meuse*, catholique, et du *Mathieu Laensbergh*, futur *Politique*, feuille libérale, dans la constitution de l'Union a été très important avant 1830, mais l'activité de ces journaux, soumise aux restrictions de la liberté de la presse, n'est cependant pas comparable à celle qu'ils auront — et surtout que les autres quotidiens auront — après 1830.

La révolution de 1830, en apportant au pays une somme de libertés jamais atteinte jusqu'alors, introduit le suffrage direct, toujours réservé à des censitaires — c'est-à-dire précisément aux personnes qui ont les moyens de se payer le luxe d'un abonnement- et fait de la presse quotidienne un instrument incomparable de propagande politique.

Cette situation a pour conséquence logique et directe les relations particulièrement intenses qui se nouèrent, de 1830 à 1848, entre les milieux de presse et les milieux politiques.

Nous avons retrouvé, tout au long des chapitres de cette étude, des exemples concrets de ces relations mais qui, toutes, se présentaient sous des caractères tellement spécifiques, avec des formes si variées, évoluant avec une telle rapidité, qu'il semble bien que la seule manière absolument correcte de les décrire est de considérer, comme nous l'avons fait dans ces chapitres, chaque cas en particulier.

Pourtant, malgré le risque d'estomper quelque peu les nuances que l'on retrouve dans chacun de ces cas, il nous paraît souhaitable dans ces conclusions de nous efforcer de caractériser les principaux types de relations rencontrés.

Il semble possible de les répartir *grosso modo* en trois groupes, soit que les milieux de presse s'efforcent de jouer un rôle actif comme

groupe de pression politique, soit qu'un groupe d'hommes politiques s'érige en fondateur de journal, soit encore qu'une coopération étroite se noue entre ces deux milieux dans la confusion des buts et des moyens.

Dans le premier groupe, les propriétaires de journaux ne sont pas, à l'origine, directement intéressés par l'activité politique, mais ils utilisent la force nouvelle de leur feuille comme levier politique. Ce groupe semble réservé aux journaux qui existaient dès 1830. Au *Courrier de la Meuse*, Stas et Kersten sont des hommes de presse, des journalistes, de même qu'au *Politique*, à l'origine Devaux, Lebeau, Rogier ne sont pas appelés à participer activement à la politique. La révolution de 1830 leur ouvre des perspectives qu'ils n'avaient pas jusqu'alors. Après 1830, les mêmes personnes au *Courrier de la Meuse*, et Lignac, Materne, Weustenraad et Nossent au *Politique*, prennent conscience du rôle important qu'ils peuvent jouer comme instrument de propagande politique. Jacques Desoer et Guillery utilisent le *Journal de Liège* dans une perspective semblable et l'*Industrie* créée par Laurent Renard et rédigée par Teste à l'origine, se borne initialement à ce rôle.

Dans chaque cas cependant, les situations se présentent sous des formes différentes. Le *Courrier de la Meuse*, et cela doit être une constante de la presse périodique catholique, est au service d'une idéologie stricte et bien définie, où la liberté de manœuvre politique est mince et reste soumise à la doctrine. Il ne peut y avoir, de son côté, de concession même mineure au goût d'un public qui n'accepterait pas de s'y plier. Même dans ses appréciations politiques, le quotidien reste soumis à l'appréciation critique de l'évêque. La création, en 1840, de la *Gazette de Liège* est un désaveu moral, qui touche plus profondément le *Courrier de la Meuse* que toutes les attaques de ses adversaires. Bénéficiant jusqu'alors d'un public, politiquement inorganisé mais rendu fidèle par la communauté des sentiments religieux, il en perd la confiance et doit abandonner la lutte à Liège. Dans son origine, la *Gazette de Liège* pourrait appartenir à la seconde catégorie. Ses fondateurs, ses bailleurs de fonds sont, sinon Mgr Van Bommel, du moins les comtes de Méan et d'Oultremont, des personnages politiques influents à Liège. Cependant, l'œuvre est remise entièrement aux mains d'un journaliste, Joseph Demarteau, et est appelée à jouer un rôle très particulier dans l'œuvre pastorale de l'évêque. D'ailleurs, les possibilités politiques, l'incapacité des laïcs

à mettre sur pied une organisation politique efficace, ne lui laissent sans doute pas d'autre voie.

Le *Politique* fait également référence à des principes qui lui sont légués par son passé ; le libéralisme unioniste, la Constitution. Son public cependant n'a pas les mêmes raisons de fidélité, et ses propriétaires, devant la fuite des abonnés, errent quelque peu à leur recherche ; ils transigent vers une politique de juste milieu qui sera encore, malgré une coloration libérale, celle de son successeur *La Tribune*. Cette dernière s'accroche à un système spectaculaire de publicité pour chercher à retenir à elle un public peu politisé. Le rôle politique de ces journaux restera alors très mince. En 1847, le nouveau propriétaire, rompant avec la tradition modérée, cherchera à ranimer l'intérêt porté à la feuille en confiant le soin de la rédaction à un républicain qui, désavoué en 1848, cèdera sa place à une personne engagée politiquement dans les rangs progressistes.

Le *Journal de Liège* et *l'Industrie* n'ont ni doctrine définie, ni tradition à respecter scrupuleusement en 1831. Leurs promoteurs suivent leurs propres impulsions politiques, les calquant au besoin sur les aspirations momentanées de leurs lecteurs. Le premier salue la révolution puis se fait le reflet des griefs des industriels, ensuite des réunionistes ; puis, l'indépendance acceptée, des anticléricaux, avant de nouer, en 1832, des liens plus constants et plus fermes avec un groupe d'hommes politiques. *L'Industrie*, de son côté, est vraiment à la charnière des deux premières catégories définies. Agissant initialement comme une doublure de son collègue Desoer, Laurent Renard va se trouver bientôt financièrement intéressé par un groupe d'hommes politiques. Moyennant de larges subsides, il va laisser utiliser son journal comme organe de propagande orangiste. Malgré son apparente docilité, il garde cependant une certaine indépendance de pensée, qui n'est pas du goût de ses associés. Le groupe rachète le journal qui prend dès lors tous les caractères que nous avons attribués au deuxième groupe de types de relation.

Dans ce deuxième groupe de journaux, créés et utilisés par des groupes d'hommes politiques, peuvent être classées également les feuilles nées au lendemain de 1830, le *Citoyen* et le *Franc Liégeois* organes de l'Association patriotique liégeoise, de même que l'éphémère feuille orangiste *L'Écho*. *Le Rappel*, en tant qu'expression du groupe d'orangistes catholiques, répond également à ce critère. L'exemple le plus solide de cette catégorie est cependant *L'Espoir*. Créé par un groupe de libéraux progressistes dont la cheville ouvrière

est constituée par les frères Bayet, cet organe s'efforcera de cristalliser le mécontentement qui gagne les rangs libéraux devant l'attitude très dirigiste adoptée par le comité de l'Union libérale constituée en 1833. Des dissidences au sein du groupe politique entraîneront le retrait des frères Bayet, et la feuille fusionnera peu après avec le *Politique* pour créer la *Tribune*.

Cinq ans plus tard, *Le Libéral liégeois*, nouvelle création des frères Bayet et d'un groupe d'amis, essaiera de prendre appui sur l'Union libérale, aile progressiste née de la scission libérale de 1845, pour répandre leurs idées devenues plus radicales. Cette tentative de transformer la pensée d'un mouvement politique, tout en faisant mine de la soutenir, échouera. Deux ans plus tard, ils seront mis en minorité au sein de cette organisation; basculant en 1848 vers la tendance républicaine, ils profiteront heureusement de la baisse spectaculaire des prix, suite à la suppression du timbre sur les journaux, pour laisser vivoter leur feuille jusqu'en 1849, moment de sa fusion avec *La Tribune*.

Une caractéristique secondaire semble être commune à ce groupe de journaux, l'emploi de personnes prête-plumes, non directement intéressées par ces problèmes, mais qui, rompus au journalisme, ont une extraordinaire faculté de s'adapter à la pensée de leurs employeurs, tels ces Français Edouard Dubar, Dobelin et Mouttet.

Le troisième groupe de types de relation que nous avons cru pouvoir distinguer, est celui de l'établissement de liens solides et étroits entre les milieux de presse et milieux politiques. L'exemple type est celui du *Journal de Liège*. Les contacts que Jacques Desoer noue avec le groupe de libéraux constitué par Delfosse, Capitaine, Frère, Muller, etc. sont solides et la réussite est spectaculaire. Le comité de l'Union libérale doit à cet accord, à la fois sa naissance et son succès. Le *Journal de Liège* s'identifie à la cause de ce groupe politique et en tire toute son originalité, tout son éclat, toute sa puissance. L'accession de Muller au poste de rédacteur en chef consacre l'alliance, fusionne complètement les deux groupes — politique et presse. Le *Journal de Liège* est, avant la lettre, véritablement l'organe d'un parti, d'un groupe organisé sur des bases politiques très larges dès 1842.

Sans doute le propriétaire de *La Tribune*, N. Redouté, s'inspirait-il de cet exemple lorsqu'il confia en 1848 le soin de sa feuille à Dejaer qui, déjà politiquement engagé, s'efforça de renouer avec la

grande tradition progressiste. De chétive qu'elle était, la feuille retrouva une nouvelle vigueur.

Volontairement, nous n'avons pas classé dans ces catégories les feuilles nées après la révolution de 1848. Sans doute les mêmes problèmes se retrouvent-ils mais la situation générale a beaucoup évolué également. La suppression du timbre qui frappait les journaux a permis une réduction de prix et l'accession d'un plus grand nombre de lecteurs au privilège de l'abonnement. La multiplication du nombre d'organes qui s'ensuivra crée une situation nouvelle dont trop peu d'éléments nous sont connus pour permettre d'en tirer des conclusions solides.

De 1830 à 1848, en tout cas, l'utilisation intensive de la presse quotidienne liégeoise à des fins politiques, les sacrifices financiers importants que certains groupes politiques consentent pour lancer un journal ou pour en soutenir le budget en déficit, tout cela prouve à suffisance l'influence politique importante que ces groupes reconnaissaient à cette presse. Nous touchons ici du doigt le problème tant débattu et très épineux de savoir dans quelle mesure la presse influence l'esprit public, ou reflète ce même esprit.

Comme le faisait remarquer très judicieusement M. H.-Th. Deschamps, le contenu du journal résulte d'un compromis entre l'équipe de rédaction, le comité de gestion et le cercle des lecteurs ⁽¹⁾. Chacun de ces groupes a son option de base qui peut plus ou moins coïncider mais où certaines divergences peuvent se faire jour et être source de conflit. Les exemples de frictions entre ces différents groupes ne manquent pas tout au long de nos chapitres et nous nous permettrons quelques réflexions à ce sujet.

Dans les journaux du premier groupe, l'attitude de la presse catholique se distingue nettement de la presse libérale. Dans un journal catholique, nous l'avons dit, la marge de manœuvre est étroite, mais la communauté de pensée est plus profonde. Les trois composants ont le même objectif, la presse impose plutôt ses vues, mais les lecteurs catholiques, soumis et respectueux des décisions tranchées en haut lieu, confiants dans l'alignement du journal de leur opinion sur la pensée épiscopale, n'attendent pas une autre attitude de la

⁽¹⁾ Henri-Thierry DESCHAMPS, *La presse comme document d'histoire d'opinion : un cas d'application*, dans *Annales du XXXVI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Gand, 1956, p. 311-320.

part de leur presse. Elle reflète autant qu'elle inspire la pensée de ses lecteurs.

Dans le cas des journaux libéraux de ce même groupe, la pensée des promoteurs paraît se soucier plus des fluctuations de l'opinion des lecteurs. Les engagements financiers doivent couvrir un moindre risque et les variations successives semblent s'expliquer par le désir de rencontrer la plus large opinion. Dans ces cas, le journal apparaît plus comme un miroir, comme le reflet d'un large courant de pensée.

Dans le deuxième groupe, lorsque le sort des journaux est pris en main par un groupe d'hommes politiques, l'action du journal devient plus directrice. Certes, les promoteurs ne peuvent espérer voir se développer un journal dont l'opinion ne rencontrerait pas un courant de pensée existant parmi son public potentiel, et en ce sens, il en est le reflet, mais il cherche à le cristalliser, à l'animer, à l'orienter. Ainsi, le journal reste un reflet de l'esprit public, mais il faut toujours tenir compte de la mesure dans laquelle ce reflet n'est pas transformé par la pensée personnelle du groupe politique. L'indice le plus sûr de cette coïncidence de vues se trouve dans le succès rencontré par cette feuille.

Présentons quelques exemples concrets. Le *Franc liégeois*, par exemple, orientant trop brutalement son opinion vers les idées républicaines en 1831, doit cesser peu après sa parution. Les promoteurs, animés par l'Association patriotique liégeoise, ont sans doute tenu compte d'un courant d'opinion existant dans la population mais ils n'ont pas envisagé le peu de résonance que ces idées avaient dans le public qui seul a les moyens de se payer un abonnement. Ainsi, les conditions d'existence de la presse sont telles, de 1830 à 1848, qu'il n'est pas possible de défendre un point de vue qui n'ait pas de racines dans cette classe de la population. Il n'y a pas de journaux démocrates ou ouvriers à Liège au cours de cette période, non pas parce que ces idées n'existent pas, mais parce qu'elles n'ont pas pénétré encore dans les classes dirigeantes.

Par contre, le mouvement progressiste y rencontre un accueil plus favorable. Les efforts des frères Bayet trouvent cette assurance devant la relative solidité de *L'Espoir*. La scission libérale de 1845 sera, à longue échéance, la manifestation concrète de cette force politique. Pourtant, avec leur expérience du *Libéral liégeois*, nous trouvons les limites dans lesquelles peut jouer l'influence d'un journal. Ce journal se trouve dans une position très favorisée puisqu'il s'appuie sur un groupe politique organisé, cependant Bayet et leurs amis

cherchent à pousser ce groupe vers un radicalisme plus prononcé. Le contrôle est ici possible puisque nous disposons à la fois des déclarations de l'Union libérale et des positions défendues dans le *Libéral liégeois*. Cette tentative de transformer le mouvement progressiste liégeois en un mouvement plus radical sera vouée à l'échec, puisque le groupe représenté par les frères Bayet et leurs amis sera mis en minorité au sein de cette organisation. Ainsi le journal doit s'appuyer sur un courant qui prend pied dans la classe aisée, le corps électoral ; il en est le reflet, il peut l'orienter mais il est incapable de le transformer, tout au moins à court terme.

L'attitude adoptée par le républicain Labarre lorsqu'il prend la direction de la rédaction de la *Tribune* en 1847 a bénéficié sans doute de cette expérience malheureuse. Ses prises de position sont beaucoup plus subtiles, beaucoup plus nuancées. Il s'efforce au maximum de ne pas trop effrayer ses lecteurs. Ici, comme dans le cas de *L'Espoir*, en 1840, c'est le propriétaire qui marque son désaccord prévenant peut-être ainsi tout de même une certaine fuite de la clientèle.

Ainsi, l'existence du compromis entre les trois groupes, — rédacteurs, gestionnaires et lecteurs, — existe réellement et nous en avons rencontré, dans notre étude, de multiples exemples que nous ne reprenons pas ici. Ce qui rend une étude de presse si délicate, c'est précisément de déterminer dans la plus large mesure les moments où un journal est le reflet de l'opinion ; il faut alors déterminer l'importance que l'on peut attribuer à cette tendance dans l'ensemble de l'opinion — et les moments où les prises de position du journal vont au-delà de ces positions. Seule une étude menée dans le sens où nous l'avons fait peut, avec les plus grandes chances de succès, tendre à déterminer cette situation.

Une opinion complètement originale, en rupture de liens avec l'opinion générale ou tout au moins avec celle qui est professée dans les milieux privilégiés de la population, ne peut-elle, dès lors s'exprimer dans ce contexte politique ? Certes, oui, mais pas dans la presse quotidienne, le moyen utilisé avec le plus de profit restant dans ce cas la publication de brochures. A la limite entre les deux se trouvent les revues mensuelles. Le peu d'utilisation du mensuel comme organe politique à Liège ne nous permet pas de tirer des conclusions strictes. Il paraît bien cependant que la personnalité du rédacteur principal conserve une plus grande originalité et une plus haute élévation de pensée, dégagée des préoccupations à court terme. Nous pensons évidemment au remarquable écrivain catholique Pierre

Kersten, mais aussi à Paul Devaux dans la *Revue nationale* publiée à Bruxelles.

C'est dans ce mode de parution que trouvent place les publications spécialisées. Sans doute, le rythme mensuel est-il mieux accommodé à ce genre de lectures. Les mensuels, à la pensée dense et mûrie, font l'objet des réflexions de la part de leurs abonnés. En ce sens, l'influence des revues politiques marque peut-être, à long terme, plus profondément que celle des journaux.

Par ailleurs, le champ de recrutement des revues dépasse largement le cadre local. Le *Journal historique et littéraire* a une influence sur le plan national et, sans doute aussi, sur le plan international. Le choix de Liège comme siège d'une revue mensuelle n'est souvent qu'une opportunité de rédacteur, d'éditeur ou d'imprimeur.

Pour terminer et corriger quelque peu les conclusions précédentes sur la presse quotidienne qui pourraient paraître trop rigoureuses, il faut souligner encore que l'influence des journaux dépasse aussi le cadre strictement local. Les listes d'abonnés que nous avons eu la chance de retrouver pour *Le Rappel* et pour le *Courrier de la Meuse* indiquent qu'une partie non négligeable de leur clientèle se recrute en dehors de la province de Liège. Nous savons aussi que le *Courrier de la Meuse* a, de 1838 à 1840, suppléé à la carence de la presse catholique de Bruxelles et qu'à partir de 1841, Stas, parti à Bruxelles, a continué de livrer le *Journal de Bruxelles* à ses anciens abonnés liégeois. Ainsi, les journaux d'une ville n'y ont pas le monopole de l'information. Ceci attire aussi notre attention sur la possibilité qui existe pour un journal, qui ne possède pas dans son lieu d'édition une clientèle suffisante, de trouver en dehors de celui-ci une base plus large pour subsister.

Nous avons essayé, tout au long de notre étude, de déterminer l'incidence de ces divers éléments. Nous avons souligné l'extension particulière des journaux liégeois vers la province du Limbourg. Tout ceci nous rappelle que cette étude sur la presse liégeoise de 1830 à 1850 ne s'inscrit pas dans un cadre purement local mais constitue un élément d'une histoire plus globale de la presse belge.

SECONDE PARTIE

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE
DES PUBLICATIONS LIÉGEOISES
1830-1850

PRÉSENTATION

La présentation adoptée est, de façon générale, celle qui a présidé à la composition des précédents répertoires de presse du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. La seule innovation résidera, pour cette partie, dans l'effort que nous avons fait tout particulièrement pour identifier, dans la mesure du possible, tous les collaborateurs de ces publications.

Les renseignements seront toujours donnés dans l'ordre suivant :

I. DONNÉES INTERNES

1. *Le titre* : nous avons repris les titres par ordre alphabétique. Lorsque le titre d'une publication est modifié en cours de publication, nous avons décidé de fournir l'ensemble des renseignements concernant cette publication sous son titre initial. Sous l'indication du titre modifié, nous renvoyons simplement à son titre initial. Pour les journaux en cours de publication en 1830, la forme « initiale » considérée est celle que la feuille avait au 1^{er} octobre 1830.

Lorsque, cependant, les transformations de titre d'une publication s'accompagnent de transformations de caractère ou de personnel tel qu'elle peut paraître très différente, nous avons choisi de la considérer comme une nouvelle publication, tout en signalant sa parenté avec la précédente, pour faciliter les recherches éventuelles.

2. *Le sous-titre* : il est parfois difficile de distinguer nettement où finit le titre et où commence le sous-titre. Nous nous fierons, comme nos prédécesseurs, aux caractères typographiques mis en évidence, aux ponctuations, ou encore, dans des cas plus douteux, au bon sens.

3. *La devise*.

4. *Le format* : il sera indiqué en centimètres (hauteur, puis largeur). Il faut remarquer que beaucoup d'exemplaires reliés sont souvent rognés, parfois assez considérablement. La mention in-fol., in-4°, in-8°, sera utilisé pour les publications non retrouvées. Ce renseignement sera tiré de U. Capitaine.

5. *La périodicité* : Les jours de parution seront indiqués dans la mesure du possible. Pour les quotidiens ne paraissant que six fois

par semaine, les jours pour lesquels ne paraît qu'un seul numéro seront précisés.

6. *Le prix* : par numéro, par trimestre et par an, lorsque cela est possible.

7. *L'édition* : l'heure de l'édition, le nombre d'éditions quotidiennes.

8. *L'adresse administrative du périodique*.

II. LES DONNÉES INTERNES

1. *Date de fondation* : ce sera la date du premier numéro. Lorsque celui-ci n'aura pas été retrouvé, nous ferons confiance aux renseignements d'Ulysse Capitaine, si possible recoupés par les autres exemplaires retrouvés.

2. *Fin de publication* : la remarque précédente est également valable dans ce cas. Si la publication est absorbée par une autre, nous l'indiquerons en note.

3. *Nombre de numéros parus* : essentiellement lorsqu'il s'agit d'une publication éphémère.

4. *Fondateur* : ce renseignement sera celui qui nous aura été fourni par nos recherches d'archives, ou si ces archives ont fait défaut, par U. Capitaine, ou encore la publication elle-même. La même remarque est valable pour tous les points qui suivent. Les personnes seront identifiées en note.

5. *Propriétaire*.

6. *Éditeur*.

7. *Imprimeur*.

8. *Rédacteur principal*.

9. *Collaborateurs*.

Dans le cas où une ou plusieurs mentions font défaut dans la fiche du périodique, cela signifiera que le renseignement nous a été inaccessible.

III. LIEU DE CONSERVATION

Nous renverrons généralement aux sigles suivants :
Bruxelles, B.R. soit la Bibliothèque royale.

Mundaneum, soit Musée international de la Presse, Chaussée de Louvain, 696, Bruxelles.

Liège, B.U.Lg, soit Bibliothèque de l'Université de Liège.

Chiroux, soit Bibliothèque de la ville de Liège.

M.V.W., soit Musée de la Vie wallonne,

Cour des Mineurs, à Liège.

Si aucun exemplaire de la publication n'est conservé, nous renverrons à la notice de U. Capitaine.

IV. TENDANCE

Sous cette rubrique figureront soit la couleur politique, soit la raison d'être de la publication. Une brève mention renverra souvent au chapitre et aux pages où celle-ci est plus particulièrement étudiée, dans la première partie. Dans les cas les plus intéressants, nous en donnerons un extrait significatif.

1. L'Abeille

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal de l'industrie, de l'agriculture et de l'enseignement : paraissant le samedi de chaque semaine.

Devise : La raison ne cherche qu'à goûter le miel, sans endommager la fleur.

Format : 35 × 29 cm à 3 col.

Périodicité : Hebdomadaire (samedi).

Prix :

abonnements par trimestre : Franco pour la Belgique 10 francs.

Le port en sus pour l'étranger. 8 francs pour les instituteurs.

Adresse : Passage Lemonnier, n° 26.

II. DONNÉES INTERNES

a. *date de fondation* : 29 juin 1844.

b. *fin de parution* : 31 décembre 1844.

Imprimeur : Max. Ghilain (1).

Collaborateurs : « M.*** et quelques instituteurs de la province de Liège et furent les principaux collaborateurs. » (1)

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles, Mundaneum, farde Liège, A, n° 5 du samedi 27 juillet 1844; n° 13 du samedi 21 septembre 1844.

IV. TENDANCE

Hebdomadaire destiné aux enseignants, succède au *Courrier des Campagnes*.

2. L'Ami des Enfants

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal du jeune âge.

Format : 27 × 21 cm. 4 pages de 2 colonnes.

Périodicité : Hebdomadaire, paraît le dimanche.

Prix : par trimestre :

1 florin 50 au bureau,

(1) Max Ghilain ne figure pas parmi les électeurs liégeois en 1840-1841. Son activité semble débiter avec l'édition du journal *Le Gratis*, dont il est aussi l'éditeur et l'imprimeur, et qui parut le 3 mai 1841 pour disparaître après une cinquantaine de numéros, sans doute fin 1841 ou début 1842. Cette feuille d'annonces n'avait aucun caractère politique, comme la plupart des feuilles qu'il imprima ou édita par la suite — la seule réserve provient de ce que nous n'avons pu retrouver le *Courrier des Campagnes* qu'il imprima du 18 mars 1843 au 22 juin 1844, avant de reprendre l'impression du journal signalé ci-dessus. Nous le retrouvons en 1845, comme éditeur et imprimeur du très éphémère *Le Foyer, journal de théâtre* (7 décembre), et en 1848, avec les mêmes qualités de *l'Estafette de Liège*, qui eut une vie à peine plus longue (26 avril-14 mai). Un mois plus tard, il commençait l'édition d'un hebdomadaire. *Les Petites affiches de Liège et de la province*, qui se distribuait gratis. C'était une feuille du même caractère que *Le Gratis*, cité initialement, elle n'eut pas plus de succès puisqu'il n'en imprima que 10 numéros du 11 juin au 27 août 1848. Entretemps, il avait créé à Liège, le 16 juillet 1848, le *Journal de Huy et de l'arrondissement*, qu'il transféra en novembre 1848 à Huy, où il avait établi une imprimerie. Ce journal hebdomadaire, puis bi-hebdomadaire depuis le 1er janvier 1849, n'avait pas de couleur politique bien marquée. Il semble avoir connu un meilleur succès, car il existait encore en 1850. Pour tous les renseignements concernant ces journaux sauf le dernier, se reporter à leurs titres. Cfr U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 210-211, 217, 224, 226, 227 et 265.

1 florin 75 par la poste.
Adresse administrative : Liège chez J. Desoer.

II. DONNÉES INTERNES

a. *date de fondation* : 15 octobre 1831,

b. *fin de parution* : 8 décembre 1832.

Éditeur : J. Desoer.

Imprimeur : J. Desoer.

Rédacteur : H. Guillery ⁽¹⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, *fonds Capitaine*, n° 10.185 : collection du 15 octobre 1831 au 29 septembre 1832.

IV. TENDANCE

Cet hebdomadaire, dû à la plume du rédacteur du *Journal de Liège*, édité et imprimé par J. Desoer, peut être considéré comme une excroissance « tout à fait étrangère à la politique » du grand quotidien liégeois.

Voici comment le *Journal de Liège* présente l'*Ami des Enfants* au moment de sa création :

« Donner à l'enfance des notions détaillées sur les diverses branches de connaissances qui constituent aujourd'hui une instruction soignée, préparer, en les amusant, les enfans des deux sexes à des études plus sévères, compléter, pour les jeunes personnes, tout ce qui concerne l'art d'écrire, faire en sorte, par un bon choix de préceptes et d'exemples, qu'elles puissent se perfectionner d'elles-mêmes dans cet art important, quelle que soit leur position dans le monde : tel est le but de cette feuille, à la rédaction de laquelle concourent des hommes recommandables par leurs principes et leur savoir. » ⁽²⁾

Rédigé avec le soin que pouvait apporter le professeur de rhétorique qu'était aussi H. Guillery, ce périodique n'eut cependant, selon Capitaine, pas de succès ⁽³⁾.

⁽¹⁾ H. Guillery (1793-1849) est préfet du collège de Liège et de 1830 à 1839 principal rédacteur du *Journal de Liège*. *Biographie nationale*, t. 8, c. 535-546.

⁽²⁾ *Journal de Liège*, 16 octobre 1831, p. 3, c. 2.

⁽³⁾ U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 190-191.

C'est très vraisemblablement grâce au soutien financier de la maison Desoer qu'il put prolonger son existence pendant plus d'un an, jusqu'au 8 décembre 1832.

3. Annales Littéraires et Philosophiques

I. DONNÉES EXTERNES

Format : 21 × 12 cm. De 48 à 64 pages.

Périodicité : mensuel paraissant avant le 15 de chaque mois.

Prix :

par an : 7 frs 50.

par la poste : 8 frs 50.

Adresse : chez l'éditeur J.-G. Lardinois, libraire, rue Devant-les-Carmes, n° 382, à Liège (1).

II. DONNÉES INTERNES

a. *Fondation* : janvier 1837.

b. *Fin de parution* : décembre 1837 (2).

Éditeur : J. G. Lardinois.

Imprimeur : J. G. Lardinois.

Rédacteur principal : abbé Césaire J. LOUIS (3).

Rédacteurs adjoints ou collaborateurs :

Capitaine cite encore comme rédacteur Ubaghs. Nous avons relevé une série importante de sigles, en guise de signature d'articles. Nous les donnons en référence. Nous trouvons en

(1) Lardinois, J.-G., après la publication de ces *Annales*, est resté spécialisé dans l'impression des recueils périodiques de bonne qualité, puisqu'il imprima ensuite, du 1er mars 1843 au 1er mars 1846, la *Revue catholique*, puis de mai 1847 à avril 1848 la *Revue médicale*, enfin, du 15 août au 13 décembre 1848, des *Articles de l'Ere Nouvelle*. — U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 205, 216, 225 et 230.

(2) Les *Annales* fusionnent avec la *Revue de Bruxelles* dont l'abonnement continue celui du mensuel liégeois.

(3) L'abbé LOUIS (1801-1860), prêtre français qui s'est exilé après 1830 est le principal rédacteur du *Courrier de la Meuse*. — U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1860*, pp. 73-84. Voir ce journal.

toutes lettres les noms de Nisard, B. Tirelli, Bon d'Haussez, Cyprien Robert, B. de la Gournerie et Ch. Morren (1).

III. LIEU DE CONSERVATION

B.U.Lg. P 787 B — n° 1 à 12 — collection complète.

IV. TENDANCE

Avant la parution du premier fascicule, un prospectus de six pages avait fait clairement connaître aux futurs lecteurs le rôle que se proposaient de jouer les *Annales littéraires et philosophiques*.

« En commençant la publication de ce recueil, nous éprouvons le besoin d'en faire connaître le but et l'esprit.

Il est impossible aujourd'hui de méconnaître la puissance de la presse : puissance fatale, qui semble avoir saisi le monde pour le dominer à jamais ! Puissance utile ou nuisible, suivant les idées qu'elle propage ; semant, ici, le bon grain de la vérité et de la justice : là, le poison du vice et de l'erreur ! Puissance infatigable, qui travaille sans relâche, la nuit et le jour, durant l'orage comme pendant le calme, et qui met en mouvement, par tout l'univers, des milliers de bras et de machines ! Puissance redoutable, devant laquelle beaucoup d'autres ont été contraintes de s'humilier et d'abdiquer ! La presse a fait la plupart des transformations dont notre âge a été le témoin et souvent le martyr ; qui sait les événements à venir que nous préparent ses travaux actuels ? Un tel état de choses impose des devoirs sérieux à plus d'une classe de personnes.

Ces devoirs, nous le reconnaissons volontiers, sont remplis chez nous avec talent et avec zèle par une foule d'écrivains.

(...) Que venons-nous donc faire ? quelle place allons-nous occuper dans cette phalange ? — Nous le dirons en peu de mots.

Il nous a semblé qu'une lacune restait à remplir.

De tous les journaux ou recueils périodiques publiés chez nous, nous n'en connaissons point qui donnent, au moins sans offenser parfois des convictions précieuses et sacrées, une intelligence suffisante du mouvement littéraire et philosophique. Occupée de tout, la presse quotidienne ne peut guère jeter qu'un regard, en passant, sur les productions nombreuses qui se publient ; si elle fait, avec une certaine

(1) Par ordre d'apparition dans le texte, on trouve les sigles suivants : U.R. — V.C. — N. — M.B. — Z. — L.L.L. — R. — M.N. — E.T. — X. — A.T. — N.T. — Fr.G. — N.H. — Gérard — Casimir Ubaghs (1800, Louvain 15 février 1875) Chanoine, professeur à l'Université catholique de Louvain, auteur de nombreux ouvrages de logique, d'anthologie philosophique et de théologie. *Bibliographie nationale*, t. 3, pp. 588-589. Bald. Tirelli, professeur à Liège, auteur de deux études sur la langue italienne. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 566-567. Charles Morren (1807-Liège 17 décembre 1858) professeur de botanique à l'Université de Liège depuis 1835. A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 446-479.

étendue, l'examen critique de quelques-unes, elle est contrainte d'en négliger la plus grande partie qu'elle se contente d'annoncer, avec les articles de bazar, dans les dernières pages de chacun de ses numéros. Les feuilles mensuelles sont, presque toutes, comme nous l'avons dit, occupées d'objets spéciaux, ou doivent atteindre un but de développement national qui leur impose l'honorable obligation de réserver presque toutes leurs colonnes à des compositions originales.

Recourra-t-on aux feuilles étrangères, dont plusieurs semblent pouvoir satisfaire au besoin que nous signalons, par la variété des matières qu'elles traitent ? outre que la cherté de ces recueils ne les rend pas accessibles à tout le monde, il n'est que trop vrai que la lecture en serait dangeureuse ou offensante pour beaucoup (...).

Nous croyons qu'il nous sera possible de remédier à ces inconvénients, et d'offrir à la masse des lecteurs un tableau fidèle de l'état de la philosophie et des lettres chez les peuples qui les cultivent.

1° En publiant des articles de critique sur les principaux ouvrages qui paraîtront chez nous ou à l'étranger ;

2° En reproduisant les opinions des écrivains modernes les plus distingués sur les divers points de philosophie ou d'économie sociale qui occupent ou occuperont à l'avenir l'opinion publique ;

3° En donnant les nouvelles les plus intéressantes pour ce qui concerne les lettres, les sciences et les arts dans les différents pays ;

4° En annonçant les ouvrages nouveaux dans un bulletin bibliographique raisonné. (...)

Quelques modestes que soient nos vues et nos promesses, nous ne comptons pas uniquement sur nous pour les remplir. Nous espérons que nous seront encouragés dans nos efforts par un certain nombre d'écrivains qui se plaignent peut-être depuis longtemps de ne pas avoir à leur portée un journal où il leur soit possible de déposer les résultats de leurs travaux, leurs observations, leurs découvertes, leurs projets d'améliorations. Qu'ils nous permettent de faire ici un appel public à leurs lumières et au zèle qui les anime, aussi bien que nous, pour le progrès de l'instruction et de la science. Nos *Annales* seront toujours ouvertes aux écrits bien inspirés, aux idées saines et utiles. Nous espérons aussi que ce recueil prendra peu-à-peu un caractère de spécialité tout académique. Pour le lui assurer, nous nous attachons à donner, dans nos colonnes, toute l'importance convenable aux nouvelles universitaires et aux faits relatifs à l'enseignement dans les divers établissements d'instruction que possède le pays. Nos lecteurs ne tarderont pas à reconnaître que nous sommes en mesure de tenir fidèlement cette promesse.

Il nous en reste une autre à faire, la plus importante de toutes, et qui renferme comme notre profession de principes : la voici. Sans avoir l'intention de consacrer exclusivement nos *Annales* aux matières religieuses, nous nous engageons à ne jamais y admettre sciemment une seule phrase, un seul mot qui puisse être contraire aux doctrines, à l'enseignement de l'Église catholique. Nous avons trop bonne

opinion du public auquel nous nous adressons en ce moment pour craindre l'influence du préjugé qui regarde comme choses incompatibles la foi et le goût, l'orthodoxie et le savoir philosophique. (...) » ⁽¹⁾

Les *Annales* tinrent leurs promesses et les douzes fascicules qui virent le jour au cours de cette année 1837 furent d'une grande qualité. Les nouvelles concernant l'enseignement figurent dans les *nouvelles et mélanges*, et sont les seules qui sacrifient un peu à l'actualité politique.

4. Articles de l'Ère nouvelle

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *par le R. P. Lacordaire, MM. l'abbé Maret, Ozanam, de Coux, Charles Sainte-Foi, Lorain, de Labaume, J. P. Tessier et Gouraud.*

Format : in-8° de 48 pages (21 × 14 cm).

Périodicité : « Paraissant d'abord deux fois par mois, puis tous les dix jours ».

II. DONNÉES INTERNES

a. *date de fondation* : 15 août 1848.

b. *fin de publication* : 13 décembre 1848.

c. *numéros parus* : 12.

Éditeur : J. B. Dufau ⁽²⁾.

Imprimeur : J. G. Lardinois ⁽³⁾.

Rédacteurs : ils sont cités dans le sous-titre ⁽⁴⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, fonds Capitaine, n° 10.331.

⁽¹⁾ Prospectus des *Annales philosophiques et littéraires*.

⁽²⁾ J. B. Dufau, « candidat en philosophie et lettres, né à Neuvie (France) le 30 octobre 1813 est mort à Liège, le 21 avril 1849. Il a laissé le premier volume d'une *Histoire de l'établissement de la religion catholique en Belgique*, publiée en 1847, ainsi que plusieurs petits ouvrages de piété ». U. CAPITAINÉ, *ibidem*, p. 230, n. 1.

⁽³⁾ Voir les *Annales littéraires et philosophiques*.

⁽⁴⁾ C'est l'équipe de rédacteurs de l'*Ère nouvelle*.

IV. TENDANCE

Ce recueil, nous dit Capitaine,

« était composé des meilleurs articles de l'*Ère Nouvelle*, journal catholique fondé à Paris, le 14 avril 1848. L'éditeur J. B. Dufau s'était proposé de donner en même temps des extraits de l'*Ami de la religion*, rédigé par MM. de Montalembert, de Ravignon, Dupanloup, de Falloux, etc.; mais le peu de succès de cette réimpression ne lui permit pas de faire de nouveau frais » (1).

5. L'Aspic

I. DONNÉES EXTERNES (2)

Sous-titre : par Jacques Lepervier.

Format : in-8° de 4 pages.

Périodicité : hebdomadaire.

II. DONNÉES INTERNES

Parution : 2 numéros du 1er juillet au 8 juillet 1848.

Éditeur : Choisissez (3).

Rédacteur : M****

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été conservé.

IV. TENDANCE

« Recueil de chansons démocratico-satiriques remarquables par leur niaiserie ».

(1) E. HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, 1866, pp. 459-460, donne de plus amples renseignements sur ce journal. Il fixe la date de création de l'*Ère nouvelle* au 15 avril 1848.

(2) Tous les renseignements transcrits ci-dessous sont tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 227.

(3) Choisissez fut du 1er novembre 1844 au 1er janvier 1846 l'éditeur de la *Voix du Peuple*, mensuel radical. Voir ce nom et U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 222.

6. Le bon homme Richard

I. DONNÉES EXTERNES

*Sous-titre : journal hebdomadaire des classes ouvrières, de l'éman-
cipation intellectuelle et du progrès par des voies pacifiques et tout
à fait en dehors de la politique haineuse.*

Format : 38 × 24 cm ; 4 pages en 2 colonnes.

Périodicité : hebdomadaire ; paraît le dimanche.

Prix :

50 centimes par mois ⁽¹⁾.

annonces : 10 centimes la ligne.

Adresse administrative : Liège, place Saint-Paul.

II. DONNÉES INTERNES

a. *Date de fondation : 10 septembre 1848.*

b. *Fin de parution : 1er octobre 1848.*

c. *Nombre de numéros parus : 4.*

*Éditeur, propriétaire et imprimeur : A. Charron ⁽²⁾, place Saint-
Paul.*

Rédacteur : J. F. X. Würth ⁽³⁾.

⁽¹⁾ « A la fin de chaque mois, on présentera aux personnes qui auront reçu tous les numéros du mois, une quittance important 60 cent. Quel vrai Chrétien, quel Liégeois du bon vieux temps, quel jeune homme à sentiments généreux refusera de concourir pour une somme aussi légère à une œuvre qui, si elle rencontre de nombreuses sympathies, deviendra excellente et augmentera de beaucoup les ressources des Comités des charité des 18 paroisses de Liège, actuellement existants et dont nous aspirons à devenir l'Organe et l'utile auxiliaire. » *Bon Homme Richard*, n° 1, 10 septembre 1848, p. 4, c. 2.

⁽²⁾ Ant Charron, imprimeur, électeur communal du Quartier Sud, né vers 1802. *Liste générale des électeurs pour 1840-1841*. Il deviendra, après l'échec de cette tentative de solution chrétienne de la question sociale, l'imprimeur du journal bi-hebdomadaire socialiste *Le Peuple* à partir du 4 février 1849.

⁽³⁾ Jean-François-Xavier WÜRTH, né à Luxembourg le 19 mai 1800, professeur extraordinaire d'histoire ancienne et de littérature flamande à l'Université de Liège depuis 1835, consacra la plus grande partie de son activité à la défense de la méthode d'enseignement de Jacotot (voir *Moniteur des familles et de l'instruction publique* et *Courrier des Campagnes*) Il publia aussi de nombreux ouvrages d'édification religieuse : *Précis d'histoire sainte* (1839), *Vision d'un croyant sur Liège et la Belgique* (*Chrysobiblia*, 1ère livraison, 1842), *La vie de Jésus-Christ et des apôtres* (*ibidem*, 2ème livraison). Et en 1849 deux curieux volumes d'un *cours d'histoire universelle* lui permirent d'exposer ses opinions sur toutes sortes de questions. A. LE ROY, *Liber memorialis de l'Université de Liège*, col. 740-746.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, J. Spéc. XIX^es. Trav. 67-71 (1848, n^o 1 à 4).
Complet.

Liège, M.V.W. cat. 58, Classement provisoire, n^o d'entrée 239.
Complet.

IV. TENDANCE

En créant le *Bon Homme Richard*, J. F. X. Würth était persuadé avoir trouvé la façon de donner une solution chrétienne au problème social, dont l'ampleur s'était sans doute particulièrement révélée à ses yeux, à la suite des événements de février 1848. Dans le style extraordinairement lyrique qui lui est propre, il expose avec fougue ses idées très originales sur la question. S'il s'est mis sous le patronage de Benjamin Franklin, « l'immortel auteur de l'Almanach du *Bon Homme Richard* », c'est que « il partit de rien pour atteindre quels buts ! » De même, dit-il,

personne ne peut être plus persuadé que nous de l'insuffisance de nos moyens isolés pour faire quoi que ce soit d'important et de durable, mais fort de la pureté de nos intentions et de la sublimité de l'œuvre à laquelle nous nous proposons de consacrer avec dévouement et désintéressement nos efforts, nous sommes sûr de voir bientôt des moyens grandir par le concours de centaines, que dis-je, de milliers peut-être de bons citoyens et de vrais chrétiens, auxquels nous n'aurons qu'à montrer notre drapeau sans tache pour les enrôler sous notre bannière (...)

Nous n'avons rien à abattre, nous n'avons qu'à construire et à enseigner comme on pourrait, par une confiance mutuelle, par l'accord des sentiments, en se voyant et en se parlant familièrement tous les dimanches dans chacune des dix-huit paroisses de Liège, en alliant la simplicité de la colombe à la prudence du serpent, et, dans le véritable esprit du christianisme, résoudre, en l'espace d'une année, pour toute la Cité de Liège, un problème que les sceptiques du siècle et les égoïstes déclarent insoluble : *de parvenir insensiblement à garantir à tous un travail équitablement rétribué, et par suite d'extirper radicalement la misère, le paupérisme moral, intellectuel et physique et la mendicité* » (1).

Il a indiqué les solutions concrètes qu'il propose sous le titre de son journal. Dans le cadre de gauche, il indique « Société des 18 paroisses de Liège. Organisation de la Statistique du Travail

(1) Le *Bon Homme Richard*, n^o 1, 10 septembre 1848, p. 1 et 2.

et Placement insensible de tous les Ouvriers sans ouvrage dans chacune des 18 Paroisses. « Dans le cadre de droite : « Écoles-ateliers, pour l'instruction générale et professionnelle dans chacune des 18 Paroisses de la ville de Liège. Travail assuré à tous les Instituteurs honnêtes. »

Il convient bien entendu d'expliquer cela, et c'est ce que Würth s'efforce de faire dans la suite du premier numéro du *Bon Homme Richard*.

Comment garantir un travail équitablement rétribué ?

« (...) En s'y prenant comme on s'y est pris jusqu'à présent par la *synthèse*, la question est réellement insoluble, parce que toute *synthèse* doit être préparée par une *analyse*. Ce que le Ministre le mieux intentionné ne saurait faire pour un pays tout entier, le Bourgmestre le plus puissant pour une Cité comme Liège, p. ex., 12 chrétiens dévoués, se voyant tous les Dimanches et ayant des rapports *quotidiens* avec les ouvriers, qui pourraient tous les jours, à une heure fixe, venir consulter un des Membres du *Comité de Fraternité*, qui siégerait à cet effet, et lui exposer leur situation ou mettre en commun leur offrande *libre et volontaire*, tantôt le denier de la veuve, tantôt le franc ou la pièce de cent sous du riche, le feraient facilement pour une *commune rurale*, ou pour une des 18 paroisses de la populeuse Cité de Liège. De l'analyse de la commune rurale et de la paroisse, on remonterait ensuite par la *synthèse*, par une *centralisation* savante et éclairée, à la *Cité populeuse* et à la *Nation* (...)

Ce n'est pas, on peut nous en croire, une spéculation ; c'est une œuvre de dévouement, c'est le cri d'une conscience, qui ne croit plus pouvoir, sans qu'il y ait crime, étouffer une vérité utile clairement reconnue, longtemps contenue et qui, enfin, s'échappe par tous les pores. Si, contre notre attente, dans ces temps d'isolement, de défiance et d'égoïsme, nous rencontrons quelques sympathies, quelques cœurs semblables au nôtre, nous ne reculerons devant aucune crainte, aucun effort, aucun sacrifice, pour donner à nos idées, dans *une des 18 Paroisses de Liège un commencement d'exécution*, bien convaincus que les *Sociétés de Paroisse* et les *Écoles-Ateliers* que nous rêvons, sont si supérieures à tout ce que Liège, bien que riche en établissements de Charité, a vu jusqu'à présent en ce genre, qu'il suffira d'un seul exemple pour obliger le *Conseil communal* de notre Cité et le *Gouvernement* à s'enquérir de nous, et à solliciter notre concours pour ses propres *Institutions de Bienfaisance* et d'*Instruction élémentaire et moyenne* (...). »

Würth repousse la solution de la charité, pour lui, il faut lui substituer la *Statistique du Travail* :

« (...) On est assez généralement d'accord et on comprendra davantage encore de jour en jour, qu'il vaut mieux avoir à répartir du *Travail*

équitablement rétribué que des aumônes ; que l'aumône avilit jusqu'à un certain point celui qui la reçoit, tandis que l'argent gagné par un travail honnête fait sentir à l'ouvrier toute sa dignité d'homme et lui enseigne ses devoirs.

*Artisan? croyez-vous qu'un riche oisif les vaille?
Il n'est d'homme de bien que celui qui travaille.*

Or, une statistique fidèle du travail, la plus grande publicité introduite dans ses demandes et dans ses offres ; l'établissement d'un système d'information continu, permanent, gratuit, bienveillant, inspirant pleine confiance et au travailleur et à celui qui a besoin du travail et qui est prêt à le gagner, sont un élément indispensable d'une sage organisation de toute répartition équitable (...)» (1)

Pour passer à la réalisation concrète de son programme ambitieux, Würth décide de créer, dans la paroisse de Ste-Véronique à Liège, un premier *Comité de Fraternité chrétienne et d'Assistance mutuelle* et une première *École-Atelier primaire et moyenne*, en faveur des membres de l'Association. Pour être membre, il faut verser une cotisation mensuelle minimum de 25 centimes. Les dons volontaires sont acceptés. Si les fonds récoltés au mois de décembre ne sont pas suffisants pour la création du comité et de l'école-atelier, ils seront restitués et « le *Bon Homme Richard* remettra à de meilleurs temps l'exécution de ses idées, qu'il reste convaincu être d'une justesse, d'une portée et d'une utilité incalculables » (2).

Organe des Comités de Charité qu'il veut créer, l'hebdomadaire paraîtra encore trois fois, développant plus longuement encore ses idées et préconisant notamment la transformation insensible de toutes les écoles primaires et moyennes de Liège en Écoles-ateliers. L'instruction publique devrait être organisée « de telle sorte que, dès l'école, les enfants des pauvres puissent déjà aider leurs parents et gagner au moins partiellement leur vie ».

Dans son dernier numéro paru, du 1er octobre 1848, il publie le règlement d'une « *Société de bienveillance mutuelle et de libre discussion des Abonnés du Bon Homme Richard* ».

Le manque d'intérêt rencontre le forçà à abandonner son projet. Würth s'irritait du peu de réactions des milieux chrétiens. Annonçant la création des *Nouvelles du Jour*, émanation de la *Gazette de Liège*, le *Bon Homme Richard* signale que la nouvelle

(1) Le *Bon Homme Richard*, n° 1, 10 septembre 1848, p. 3.

(2) Le *Bon Homme Richard*, n° 1, 10 septembre 1848, p. 3.

feuille a déclaré qu'elle n'ouvrira jamais ses colonnes aux doctrines nouvelles et de remarquer :

« nous promettons aux *Nouvelles du Jour* un brillant succès, un succès bien plus brillant que celui auquel le *Bon Homme Richard* oserait aspirer, parce qu'en restant fidèles à leur programme, les *Nouvelles du Jour* seront le journal des gens sans caractère, sans opinion, sans foi ; des gobe-mouches, des badauds, des terroristes, des nouvellistes sans cœur et sans logique qui, bien que moins nombreux à Liège qu'ailleurs, y sont cependant, comme partout, en majorité » (1).

En novembre 1848, J. F. X. Würth fit encore paraître sans plus de succès une petite brochure : *Le Devoir des Chrétiens au 19e siècle*, par J. F. X. Würth, professeur extraordinaire à l'Université de Liège, etc. etc. Prix 50 centimes, au profit de la Résurrection du *Bon Homme Richard*, Liège, A. Charron, in-8° de 48 p.

7. Le Citoyen

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal politique, scientifique et littéraire.

Format : 33 × 25 cm — 4 pages de trois colonnes.

Périodicité : quotidien.

Six numéros par semaine.

Un numéro pour lundi et mardi.

Prix :

5 centimes au numéro (2).

Trimestre : 8 frs (ville et province), 9 frs (autres lieux).

Année : 32 frs ou 36 frs selon les mêmes raisons.

Édition : paraît à 4 heures (3).

Adresse administrative : chez Jeunehomme Frères, Derrière-le-Palais, n° 334.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 3 novembre 1830.

(1) *Le Bon Homme Richard*, n° 4, 1er octobre 1848, p. 2, c. 1.

(2) *Le Citoyen*, 21 novembre 1830, p. 4, c. 2.

(3) *Ibidem*.

Fin de publication : 2 décembre 1830.

Nombre de numéros parus : 26.

Imprimeur : Jeunehomme Frères (1).

Rédacteurs : U. Capitaine renseignait comme rédacteurs de cette feuille C. J. Boset (2), l'avocat Simonis (3), Lafouge (4) et W. Frère. C'est vraisemblablement ces renseignements qui furent utilisés en 1896 à des fins de polémique contre les libéraux conservateurs, lorsque la *Chronique* signala que Frère-Orban avait rédigé le *Citoyen* défenseur de la souveraineté du peuple et du suffrage universel. Le lendemain, la *Chronique* rectifiait et disait « un de nos collaborateurs possède un autographe de M. Frère-Orban qui dément cette affirmation ». Dans cette lettre, le ministre disait : « *Le Citoyen*, a été créé, si je ne me trompe, par M. Fourdrin, un Français, professeur de Littérature et M. l'avocat Simonis » (5).

III. LIEU DE CONSERVATION

M.V.W., cat. 58 GG n° 1413. Sauf les n° 13 et 14.

(1) L'imprimerie Jeunehomme Frères commence ses activités immédiatement après la révolution (X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise, passim*) avec la publication du *Citoyen* et de brochures de l'Association patriotique. En 1831 (3 janvier-1er avril), elle imprimera le *Franc Liegeois*, hebdomadaire patriotique. A partir de janvier 1835, l'impression de la *Revue belge* leur fut confiée.

(2) Boset (Charles-Joseph), Limerlé (canton de Houffalize) en 1793 — y décédé en 1868. Docteur en médecine et chirurgie, professeur de physique et de chimie à l'Athénée de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 134.

(3) Simonis (N.D.), avocat à Liège, sorti de l'Université le 19 juillet 1826. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 421 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, p. LVI.

(4) Lafouge, né à Brignoles dans le Var vers 1795, sortit de l'École Normale de Paris et s'installa à Liège en 1820 où il créa notamment un collège d'études secondaires (rue Agimont). Walthère Frère, après des études primaires déjà faites sous la direction de Lafouge, y fit ses humanités. Dès la nouvelle de la révolution de juillet, ils se rendirent à Paris. Les événements de septembre les ramenèrent à Liège. Lafouge mourut en 1834. P. HYMANS, *Frère-Orban*, t. 1, 1812-1857, p. 12 et sv.

(5) Les deux coupures de la *Chronique* des 2 et 3 janvier et 4 janvier 1896 sont conservées dans A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 4. P. HYMANS, *Frère-Orban*, t. 1, 1812-1857, p. 33, n. 2 avait déjà, au vu des mêmes documents, rectifié les affirmations de Capitaine. N'ayant pas retrouvé, pas plus que Georges Frère-Orban, fils du ministre, le moindre exemplaire du *Citoyen*, Hymans s'était heurté aux divergences de renseignements de Capitaine et de Warzée, qui indiquait les dates du 4-18 mars 1831 et Redouté comme imprimeur. La collection presque complète que nous avons pu retrouver tranche le problème et donne raison à Capitaine, avec cette réserve que le journal continua de paraître jusqu'au 2 décembre 1830 et non jusqu'au 29 novembre.

Fourdrin (J.J.), aîné, ancien instituteur à Liège, décédé à Londres, auteur de plusieurs pièces de théâtre publiées à Liège et à Bruxelles jusqu'en 1849. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 63-64.

IV. TENDANCE

Le prospectus de ce journal libéral progressiste parut le 22 octobre 1830. Les tendances qu'il se proposait de professer y étaient clairement définies.

« Nous avons pensé que ce serait payer à la patrie le tribut que tout citoyen lui doit dans un moment de crise et de danger, si nous cherchions à répandre dans le public des doctrines salutaires, qui, mieux que le fer et le canon, rallient ceux que l'orage a dispersés. Il nous a paru également qu'en traçant à chacun son devoir d'après des principes clairs et positifs, réclamés par la civilisation et l'ère à laquelle nous touchons, on nous comprendra et l'on sera plus disposé à faire à la patrie le sacrifice de ses opinions particulières, de ses penchans individuels, en se résignant sincèrement à l'état de choses le plus favorable au bien commun et le plus conforme à la majorité des vœux. La domination de la majorité est en effet la conséquence immédiate de la souveraineté du peuple; principe qui s'établira de plus en plus et que nous déclarons hautement professer. Aucun journal, parmi nous, n'a jusqu'ici pris à tâche de propager, d'une manière ostensible, cette doctrine, destinée à devenir désormais la base des institutions politiques de l'Europe. C'est à son développement et aux avantages qui doivent la populariser, que nous allons désormais consacrer nos soins. Jamais nous ne reculerons devant une conséquence rigoureuse. Les mandataires de la Belgique, élus d'après un mode conforme à cette doctrine seront la seule autorité que nous reconnaitrons et leur décision sera notre loi suprême »... ⁽¹⁾

Dans une série d'articles intitulés « Théorie d'un nouveau système électoral », il s'efforce de « démontrer que le système électoral, dans le sens de la souveraineté du peuple, devrait avoir pour base l'*intelligence* et la *richesse*; nous pensons donc, écrivait-il, qu'aussi longtemps que l'on s'en écartera, on se mettra en-dehors de la nature des choses, et que l'édifice que l'on pourra construire posera sur un plan incliné. Aujourd'hui, les masses sont en mouvement; et par *mouvement*, nous n'entendons pas ce qui se passe depuis quatre ou cinq mois, mais tout ce qui s'est fait dès avant la révolution de 89; et par *masses* nous n'entendons nullement les individus infimes de l'ordre intellectuel ni l'ordre matériel ou des richesses; mais bien tous les individus qui ont quelques connaissances des affaires et qui ont intérêts à l'ordre public. Les masses, disons-nous, sont en mouvement et ne s'arrêteront que lorsqu'on aura satisfait à leurs justes récriminations : telle est la véritable situation des esprits et des choses (...) » ⁽²⁾.

⁽¹⁾ *Prospectus du Citoyen*, 22 octobre 1830, p. 1, c. 2.

⁽²⁾ *Le Citoyen*, 14 novembre 1830, p. 4, c. 1-2.

8. La Commère

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : écho des cancans liégeois.

Devise :

« Savez-vous ce que l'on dira
De ce petit livre caustique ?
Plus d'un sot démasqué crîra
Contre la plume qui le pique ;
L'homme d'esprit seul en rira
Et le public applaudira » (1)

Format : 16,5 × 11 cm.

Périodicité : mensuel, paraît le 1er de chaque mois.

Prix : 60 centimes au numéro ; 1 fr 50 pour trois mois.

*Adresse administrative : Liège, Librairie de Félix Palante, rue
Vinâve d'Ile.*

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1er juin 1842.

Fin de parution : septembre 1842.

Fondateur : J. Ledoux (2).

Éditeur : Félix Palante (3).

Imprimeur : J. Ledoux

(1) Ce petit poème qui figure après le titre n'apparaît qu'à partir du numéro 3 du mois d'août.

(2) Dans son numéro 2 de juillet 1842, la *Commère* annonce que le fondateur a remis sa tâche à un ami ; or, précisément à partir de ce numéro, le nom de J. Ledoux disparaît et aucun imprimeur ne lui est expressément substitué. Il est certain que J. Ledoux n'imprimait plus la *Commère* car, dès le mois de juillet, il s'occupe de l'impression d'un recueil satirique concurrent les *Petites actualités littéraires*. Faut-il voir dans cette attitude un conflit qui serait né entre l'éditeur Félix Palante et J. Ledoux ? c'est possible. L'activité de J. Ledoux fut multiple et connue des orientations très diverses. Il imprimait depuis le 19 mars 1842, et jusqu'au 18 mars 1843 le *Courrier des Campagnes, journal de Visé* ; il publiera ensuite un journal d'annonces *L'Indicateur liégeois*, concurrentement avec l'impression du *Moniteur des familles* (1 avril 1844-15 avril 1847). Après avoir imprimé quelques numéros de l'éphémère feuille catholique *Le correspondant politique* (jusqu'en juin 1845), il reprendra la même tâche vis-à-vis de l'organe radical *Le Libéral liégeois* (du 15 juillet 1845 au 18 juin 1849). A la suite de quoi, dès le 1er octobre 1800, il créa, édita et imprima le quotidien conservateur l'*Ordre* et son édition de Seraing, le *Journal de Seraing et du Canton*. U. CAPITAINE, p. 214, 215, 220, 222, 223, 228, 239, 268, 273 et 286.

(3) Nous ne le connaissons pas par ailleurs.

Rédacteur principal : M. Lagarde (1).

Collaborateurs : Alph. Clermont (2), A. Wiertz (3), etc.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Fonds Capitaine, c. 9338 à 9343.

IV. TENDANCE

Ce petit recueil qui est défini comme un pamphlet mensuel (4) se présente de la manière suivante à ses lecteurs :

« Le hasard, me dis-je, m'a fait habiter une ville qui contient bon nombre d'hommes d'esprit, et un nombre de sots bien plus grand encore ; une ville essentiellement *commère*, où chaque semaine enfante son cancan. Sans me déranger de mes habitudes, sans sortir de cet état de paresse qui me va si merveilleusement, nous pouvons moissonner en flânant les traits d'esprit des uns, les sottises des autres, et aller à la recherche de ces petits incidents qui défraient les conversations des oisifs, les raconter avec ménagement, puis de tout celà, faire chaque mois un petit livre à l'usage des Liégeois ; un petit livre qui les amusera nécessairement parce que les faits consignés seront toujours, pour eux, *palpitants d'actualité* comme disaient, il y a huit ans, certains journalistes romantiques (...).

Nous faisons tirer ce premier numéro à 1200 exemplaires. Le second ne paraîtra que pour autant que tous les exemplaires de celui-ci soient débités. Nous en avons fait la promesse, et nous sommes aussi tenaces que ... mais nous ne trouvons aucun exemple à citer dans l'antiquité. C'est donc à ceux que ce n° aura intéressés, et qui désireront nous voir continuer, à acheter de ces petits livres en pacotille, si la vente en détail ne va pas ».

(1) Marcellin La Garde né à Sougnéz-Aywaille (prov. de Liège) le 6 décembre 1819, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 28 octobre 1889. Professeur aux Athénées de Hasselt et d'Arlon, il a prêté sa collaboration à de multiples journaux liégeois, *L'Espoir*, *La Tribune*, *Le Libéral liégeois* et bruxellois, *L'Émancipation*, le *Journal de Bruxelles*, *L'Indépendance belge*, *L'Echo du Parlement*, *Le Débat social*, mais aussi au *Nouvelliste de Verviers* et à l'*Union Libérale de Verviers*, à l'*Organe de Namur* et au *Journal d'Arlon*. Il fit paraître des articles dans la *Revue belge*. Il est l'auteur de *De la réconciliation des catholiques et des libéraux*, Bruxelles, 1841, in-8°, 16 p., et de plusieurs autres opuscules. *Bibliographie nationale ou dictionnaire...*, t. 2, p. 401-403.

(2) Alphonse Clermont, avoué, né vers 1801 ; *Ville de Liège, Liste des électeurs du quartier Sud*, pour 1840-1841.

(3) Antoine Wierth, peintre, né à Dinant le 22 février 1806, décédé à Ixelles le 18 juin 1867. Auteur de plusieurs études sur la peinture, il collabora aussi à la *Revue de Liège*, *La Nation*, *La Revue trimestrielle*, *La Flandre libérale* (Gand, 1847), *Bibliographie nationale*, t. 4, p. 343.

(4) *La Tribune*, 11 juin 1842, p. 2, c. 1 et 2. Ce journal, fait très rare, en présente la réclame. Cela s'explique quand on sait que Marcellin La Garde en était le collaborateur.

Décidant de présenter son programme politique « qui est un *besoin de l'époque* », le recueil se contente de cinq lignes de pointillés et conclut :

« maintenant que nous avons *clairement* établi les principes politiques qui nous guideront, nous avons formulé un programme aussi explicite, au moins qu'un programme ministériel ou qu'un discours du trône, vous verrez qu'il se trouvera des gens assez malveillants pour affirmer que nous sommes de la cinquième opinion ... c'est-à-dire de celle qui se moque un peu de toutes les autres. Quelle calomnie » (1).

9. Le Correspondant Politique

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre: commercial, industriel et littéraire, paraissant le dimanche.

Format : 58 × 42 cm ; 4 pages de 6 colonnes.

Périodicité : hebdomadaire ; paraissant le dimanche.

Prix :

50 centimes au numéro ; 5 frs par trimestre.

Annonces : 20 centimes la ligne.

Adresse administrative : Liège, Passage Lemonnier, 43.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 6 avril 1845.

Fin de parution : 1er juin 1845.

Nombre de numéros parus : 9.

Propriétaire : E. Mouttet (2).

(1) *La Commère*, n° 1 de juin 1842, p. 5-8.

(2) E. Mouttet est un personnage curieux. C'est un Français qui, après avoir écrit dans son pays en faveur de la cause légitimiste, vint s'installer à Liège. Après l'échec du *Correspondant politique*, journal catholique, il offrit ses services et participa à la rédaction du journal radical le *Libéral liégeois* ! Il partit ensuite pour Bruges, vraisemblablement après 1848. Là, on le retrouve en 1854 journaliste de *La Patrie* qui est un organe catholique et où il défend la cause de Napoléon III. Ces étranges variations politiques sont dénoncées vigoureusement par le *Journal de Liège* dont Mouttet a attaqué le correspondant bruxellois, *Journal de Liège*, 29 août 1854, p. 2. Cfr *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 732 et U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 222-223.

Imprimeur : F. Oudart, puis J. Ledoux (1).

Rédacteur : E. Mouttet.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Fonds Capitaine, n° 118, 1 seul numéro, 13/4/1845.

Bruxelles, Mundaneum, Farde Liège, C, 1 seul numéro, 20/4/1845.

IV. TENDANCE

Voici ce qu'en dit U. Capitaine (2) :

« Ce journal fut fondé par le parti catholique pour préparer les élections au point de vue de ses principes. En créant, sur une grande échelle, une feuille hebdomadaire écrite avec le talent qui caractérisait généralement la rédaction du *Correspondant*, M. Mouttet avait voulu, à l'imitation de ce qui a lieu en Angleterre et aux États-Unis, composer un Journal de semaine, aussi complet quant aux faits que les journaux quotidiens, et beaucoup plus propre que ces derniers à populariser les notions politiques et économiques, en ce qu'il avait l'avantage de porter sur les événements un coup d'œil plus sérieux. »

10. Courrier des Campagnes

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *journal de Visé*;

puis à partir du 18 mars 1843 : *journal des instituteurs et des pères de famille de la province de Liège*.

Devise : Liberté, Moralité, Progrès. L'Union fait la force;

puis, à partir du 16 mars 1844 : Liberté. Moralité. Progrès.

Vouloir c'est pouvoir. L'Union fait la force.

Format : 40,5 × 28,5 cm;

à partir du 16 mars 1844 : 47,5 × 30,5; 4 pages à 3 col.

(1) J. Ledoux, voir note concernant la *Commère*. Il est dans le même cas que Mouttet puisque c'est lui qui imprimera *Le Libéral liégeois*. Félix Oudart a été l'imprimeur de la *Revue belge* et de la *Revue de Liège* qui lui succéda de janvier 1844 à décembre 1847. U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 203, 218 et 222.

(2) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 222-223.

Périodicité : Hebdomadaire.

Prix ⁽¹⁾ : par an : 12 frs pour toute la Belgique. Le port en sus pour l'étranger. 8 frs pour les instituteurs.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 19 mars 1842.

Fin de parution : 22 juin 1844.

Fondateur et propriétaire : H. Massin ⁽²⁾.

Imprimeur :

J. Ledoux ⁽³⁾ jusqu'au 18 mars 1843 ;
puis Max Ghilain ⁽⁴⁾ jusqu'au 9 mars 1844 ;
enfin J. Ledoux du 16 mars 1844 jusqu'à la disparition.

Rédacteurs et collaborateurs : H. Massin, J. F. X. Würth ⁽⁵⁾,
H. Del Vaux ⁽⁶⁾ et Bassompierre ⁽⁷⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, J. spéc. XIXe s., n° 152. Uniquement les 4 pages de supplément du n° du 20 mai 1843.

Bruxelles, Mundaneum, Farde Liège, Lettre C, 2e année, n° 41, 23 décembre 1843 ; 3e année, n° 1, 16 mars 1844.

IV. TENDANCE POLITIQUE

Cet hebdomadaire s'était donné deux buts : populariser le système d'enseignement Jacotot ⁽⁸⁾ et préparer les élections dans les campagnes en faveur du parti catholique.

⁽¹⁾ L'abonnement pour un an était obligatoire. Nous n'avons retrouvé les prix qu'à partir du 16 mars 1844 ; ils n'avaient cependant pas subi de changement malgré l'agrandissement du format à cette date.

⁽²⁾ Henri Massin, Bellaire 1813-Visé 22 avril 1844, instituteur, puis percepteur des postes. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 286, n. 1.

⁽³⁾ J. Ledoux. Voir note dans la *Commère*.

⁽⁴⁾ M. Ghilain. Voir note dans l'*Abeille*.

⁽⁵⁾ J. F. X. Würth. Voir note dans *Le Bon homme Richard*.

⁽⁶⁾ Del Vaux (Henri), dit Delvaux de Fouron, né à Fouron-le-Comte en 1796, y décédé le 22 avril 1858, géomètre-arpenteur. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 456-457.

⁽⁷⁾ Bassompierre (J. F. de), Liège 1796-Maseyck 23 septembre 1853, avocat et fabricant. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1853*, p. 5-7.

⁽⁸⁾ Jacotot (Joseph), Dijon 1770-Paris 30 juillet 1840. Docteur en Droit, ès lettres et en sciences, réfugié en Belgique de 1815 à 1830. Professeur de littérature française à l'Université de Louvain de 1818 à 1830. Pendant cette période, il mit au point un système

11. Courrier de la Meuse

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal politique, littéraire et commercial.

Format :

du 1^{er} octobre 1830 au 20 juin 1835 : 36 × 22 cm ; à 2 col.

du 21 juin 1835 au 30 mars 1838 : 38 × 26 cm ; à 3 col.

du 1-2 avril 1838 au 31 décembre 1840 : 42 × 29 cm ; à 3 col.

Périodicité : quotidien ; six fois par semaine ;

jusqu'en juin 1836, un seul n^o pour lundi et mardi ;

depuis juillet 1836, un seul n^o pour samedi et dimanche.

Prix :

jusqu'au 31 décembre 1833 : par trim. : 4 fl. 72 c. (ville) ⁽¹⁾

5 fl. 43 c. (poste)

1^{er} janvier 1834 au 30 juin 1835 : 10 fr. 00 c. (ville)

11 fr. 50 c. (poste)

1^{er} juill. 1835 au 31 déc. 1840 : 12 fr. 00 c. (ville)

14 fr. 00 c. (poste)

Adresse administrative : rue Gérardrie, n^o 614.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1^{er} juillet 1820.

Fin de parution : 31 décembre 1840.

Fondateur : C. Neujean ⁽²⁾.

Propriétaire et éditeur : D. D. Stas ⁽³⁾ à partir de 1821.

Imprimeur : Dieudonné Stas.

d'enseignement original dont les trois principes fondamentaux étaient *Apprendre, répéter et comparer à une seule et même chose*. Ce système fut expérimenté à Louvain avec beaucoup de succès et fit l'objet d'un rapport qui intéressa vivement le roi des Pays-Bas. *Biographie universelle*, t. 20, p. 468-474.

⁽¹⁾ L'indication du prix ne figure pas de façon apparente avant le 1^{er} janvier 1834 mais pour la période qui précède, nous la trouvons dans un avis aux abonnés. *Courrier de la Meuse*, 29 juin 1831, p. 4, c. 1 et répété le 2 juillet 1831, p. 2, c. 2.

⁽²⁾ Neujean (Corneille), Herve 1763-12 février 1829, curé de Saint-Nicolas. U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 166, n. 1.

⁽³⁾ Stas (Dieudonné), voir la première partie.

Rédacteur : en 1820 : H. J. Jacquemotte ⁽¹⁾ — de 1820 à 1835 :
 Pierre Kersten ⁽²⁾; de 1835 à 1841 : Louis ⁽³⁾.
 Collaborateurs : de 1821 à 1835 : DD. Stas et L. Van de Wardt ⁽⁴⁾;
 à partir de 1833 s'ajoute l'abbé Louis.

III. LIEU DE CONSERVATION

B.U.Lg, XIII. 109.14 f^o.
 B.R. : J.B. 61.
 Chiroux : Travée 12, cas. 1 à 3, n^o 2 à 30.

IV. TENDANCE

Quotidien catholique. Voir le chapitre La presse catholique.

V. ANNEXE

« Abonnements et distribution » (du *Courrier de la Meuse*).
 s.d. (novembre 1840) ⁽¹⁾

A.Ev.Lg, fonds Van Bommel, Gazette

« La ville de Liège	138 abonnements
Province de Liège	111
Id. du Limbourg	81
Id. du Brabant	91
Id. de Namur	48
Id. d'Anvers	55
Id. du Hainaut	55
Dans les deux Flandres	17
Maastricht et Ruremonde	5
Rome	1
	<hr/>
	602 abonnements
	16 Ex. pour moitié prix et prix du timbre
	21 Ex. timbrés et non timbrés donnés gratis

⁽¹⁾ H. J. Jacquemotte, Crisnée (prov. Liège) 1795-Liège 14 novembre 1861, vicaire à Saint-Nicolas au moment où il rédigeait le *Courrier*, il deviendra curé de Sainte-Foi à Liège, puis à Glons et Spa. En 1838, il sera fait vicaire-général de l'évêché de Liège. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, p. 46-48.

⁽²⁾ Kersten (Pierre), voir la première partie.

⁽³⁾ Louis (Louis-Jacques-Césaire), voir première partie.

⁽⁴⁾ Louis Van de Wardt fut emprisonné en 1830, à la suite d'articles visant la politique du gouvernement des Pays-Bas. Renseigné par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 167 et 169.

Noms des Sociétés et cafés qui reçoivent le *Courier de la Meuse* :

Société d'Agrément

Société Littéraire

Société d'Émulation

Société Militaire

Café du Midi

Café de la Liberté

Café des deux Fontaines

Café de la Rotonde

Café Grec

Café Ransy, rue du Pot d'Or

Café Liégeois

Café de la Bellevue, place St Lambert

Café Charlier, place St Lambert

Café Restaurant, sur la Batte

12. L'Écho

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal industriel, politique et littéraire.

Format : 37,5 × 24 cm ; 4 pages à 2 colonnes.

Périodicité : quotidien ⁽¹⁾.

Prix :

au numéro : 5 cent. ⁽²⁾;

par trimestre en ville : 3 fl. 50;

Belgique : 4 fl. 50.

Adresse administrative :

pour les n^o 1, 2 et 3 : rue Sur Meuse à l'Eau, 943.

pour les n^o 3, 4, 5 et 6 : rue Derrière St Thomas, 332.

⁽¹⁾ « Le journal paraîtra tous les jours ». *Echo*, 17 mars 1831, p. 1, c. 1.

⁽²⁾ « On peut prendre, tous les soirs, des n^o détachés, à raison de 5 cts. » *Écho*, 29 mars 1831. Il s'agit là d'un prix très modéré, en-dessous de la moitié du prix habituellement pratiqué par les autres quotidiens à la même époque.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 17 mars 1831.

Fin de parution : 29 mars 1831 ⁽¹⁾.

Nombre de numéros parus : sept ⁽²⁾.

Propriétaire : J. R. Lambermont ⁽³⁾.

Éditeur : Edouard Dubar ⁽⁴⁾.

Imprimeur :

n° 1, 2, 3 : N. Redouté ⁽⁵⁾;

n° 3, 4, 5 et 6 — E. Dubar.

Rédacteur principal : E. Dubar.

Collaborateurs : G. Moens ⁽⁶⁾ et Gravez ⁽⁷⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

B.R. : J.B. 585; *Journal de la province de Liège*, 1831.

La collection complète (n° 1 à 6 y compris les deux n° 3 — 19 mars et 26 mars 1831) est reliée dans ce volume après le n° du 30 avril du *Journal de la province de Liège*.

IV. TENDANCE

Orangiste.

⁽¹⁾ En réalité, le n° 6 du 29 mars 1831, conservé à la B.R., ne fut pas répandu dans le public. Il était sous presse lorsque l'émeute ravagea l'imprimerie.

⁽²⁾ Voir la remarque précédente. Il est à noter que deux exemplaires numérotés 3 ont paru, le premier le samedi 19 mars 1831 et le second le samedi 26 mars.

⁽³⁾ J. R. Lambermont était l'homme de confiance de John Cockerill. Il en reçut 10.100 florins pour établir l'*Écho*. Complètement ruiné après le pillage et déconsidéré aux yeux des orangistes, il se retira à Esneux où il se suicida le 22 novembre 1837. Cfr première partie.

⁽⁴⁾ Edouard Dubar, né à Paris le 15 mars 1797, accusé d'avoir indirectement provoqué les pillages, fut acquitté devant les Assises de Liège. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 195, n. 1.

⁽⁵⁾ C'est la première fois que le nom de N. Redouté apparaît comme imprimeur à Liège. Né vers 1806 (électeur de la Ville de Liège, quartier Sud - en 1840-41) son activité est assez réduite jusqu'au moment où il reprend l'impression de l'*Espoir* (7 janvier 1839) dont il devint finalement le seul propriétaire (1er mars 1841). Il imprimera encore la *Tribune* qui prolonge l'*Espoir* après sa fusion avec le *Politique*.

⁽⁶⁾ Guillaume Moens (1795-1861). Cet abbé fut un personnage marquant dans le mouvement orangiste. Nous en parlons longuement dans notre première partie. Il rappelle fréquemment dans ses lettres sa collaboration à l'*Écho*. Cfr entr'autres sa lettre du 18 novembre 1831 au roi Guillaume. A.R.A., Oorlog, n° 257.

⁽⁷⁾ Gravez est inspecteur du cadastre; il collabora encore au *Rappel* en 1834. Un rapport confidentiel du gouverneur de la province de Liège sur les opinions politiques des fonctionnaires, en 1832, ne trouve rien à signaler à l'égard de sa conduite, mais signale que l'opinion publique le regarde comme orangiste. A.G.R., *Papiers Rogier*, n° 255.

13. L'Espoir

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal de la province de Liège.

Devise : Humanité, Liberté, Tolérance.

Format :

40 × 28 cm du 27 décembre 1835 au 23 décembre 1836 ;

42 × 30 cm du 24-25 décembre 1836 au 6 janvier 1839 ⁽¹⁾ ;

44 × 31 cm du 7 janvier 1839 au 31 mars 1841.

4 pages à 3 col. du 27 décembre 1835 au 6 janvier 1839 ;

4 pages à 4 col. du 7 janvier 1839 au 24 janvier 1840.

A partir du 25-26 janvier 1840, les pages de texte à 3 colonnes et celles de la publicité à 4 colonnes ⁽²⁾.

Périodicité :

6 fois par semaine du 27 déc. 1835 au 20 juin 1840 ⁽³⁾ ;

7 fois par semaine du 21 juin 1840 au 31 mars 1841 ⁽⁴⁾.

Prix :

du 27 déc. 1835 au 23 déc. 1836 :

abonnement par trimestre à Liège 9 frs ;

Belgique 11 frs ;

Étranger 14 frs ;

du 24-25 déc. 1836 au 31 mars 1841 :

au numéro : 15 cts ;

⁽¹⁾ Dès le 16 décembre 1836, un avis annonçait l'agrandissement du format et l'augmentation d'un franc par trimestre. *L'Espoir*, 16 décembre 1836, p. 2, c. 3.

⁽²⁾ La publicité a été conservée sur 4 colonnes, vraisemblablement pour ne pas devoir modifier le prix de la ligne d'annonces. Le prix était fixé à 20 centimes au début du journal. Peu de temps après que le journal soit passé à 4 colonnes, le 16 janvier 1840, le prix de la ligne d'impression fut ramenée à 17 centimes. Aucune explication n'est donnée pour le retour à la disposition du texte du journal sur 3 colonnes, mais cela indique sans doute une restriction budgétaire.

⁽³⁾ Un seul numéro paraît pour le lundi et le mardi jusqu'à la fin d'octobre 1836. A partir du 31 octobre de cette année, *L'Espoir* fait correspondre la date de sa rubrique « Liège » avec la date du journal, alors qu'auparavant, la rubrique « Liège » portait la date de la veille. Dès lors et à partir du numéro du samedi-dimanche 12-13 novembre 1836, c'est pour ces deux jours qu'un seul numéro paraît.

⁽⁴⁾ A partir du 21 juin 1840, *L'Espoir* fait suivre son sous-titre de la mention « paraissant le dimanche », puis « paraissant tous les jours sans interruption » à partir du 30 décembre 1840. L'éditeur explique qu'il a choisi cette méthode plutôt que l'augmentation de format pour « mettre notre journal plus en rapport avec les exigences toujours croissantes de la publicité ». Cet avantage est présenté sans augmentation de prix. *L'Espoir*, 21 juin 1840.

abonnement par trimestre à Liège : 10 frs ;
Belgique : 12 frs.

Édition : le journal paraît en fin d'après-midi (1).

Adresse administrative :

du 27 décembre 1835 au 31 janvier 1836 : rue Féronstrée, 742,
à Liège (2) ;
du 1er février 1836 au 6 janvier 1839 : rue de la Cathédrale, 6 ;
du 7 janvier 1839 au 31 mars 1841 : rue de la Régence, 27 (3).

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 27 décembre 1835.

Fin de parution : 31 mars 1841.

Fondateurs et propriétaires : un groupe d'actionnaires (4).

Éditeurs :

du 27 déc. 1835 au 24 janv. 1836 : R. Beaufays (5) ;
du 25-26 janv. 1836 au 26 fév. 1837 : P. D. Hennebert (6) ;
du 27 fév. 1837 au 28 fév. 1841 : F. Bayet (7) ;
du 1er mars 1841 au 31 mars 1841 : N. Redouté (8).

Imprimeurs :

du 27 déc. 1835 au 31 janv. 1836 : R. Beaufays ;

(1) Dans le numéro du samedi-dimanche 29-30 avril 1837, on peut lire : « Il est trois heures ; nous arrêtons le tirage pour annoncer un arrêt de la Cour de Cassation de Liège. » *L'Espoir*, 29-30 avril 1837.

(2) En réalité, l'indication du bureau du journal est « Chez M. R. Beaufays », Libraire-éditeur, dont l'adresse est celle que nous avons indiquée. *L'Espoir*, 6 novembre 1836, p. 4, c. 2.

(3) Cette adresse mentionnée telle quelle dans le journal est celle de l'imprimeur N. Redouté.

(4) Voir Chapitre La presse libérale,

(5) R. Beaufays était un libraire. Le titre d'« imprimeur-libraire » qu'il se donne est sans doute dû au fait qu'il s'occupait de l'imprimerie acquise par les actionnaires de *L'Espoir*. Il se retira du commerce fin mai 1838 et céda son fonds à la librairie A. Leroux et Cie. *L'Espoir*, 7 juin 1838, p. 3, c. 3.

(6) Porphire Hennebert est né à Mons vers 1807 (il a 30 ans en 1837) est signalé dans chaque numéro de cette période comme rédacteur-gérant. Voir *L'Espoir* du 26 avril 1837.

(7) Félix Bayet (Liège 1804-Anvers 21 juin 1862) avait été avec son frère jumeau Adolphe un des fondateurs de la réunion centrale en 1830. Ils avaient créé le 21 octobre 1830 *l'Émancipation* mais en avaient abandonné la direction après deux mois. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1862*, p. 39-41.

(8) Voir p. 227 n 5.

du 1 févr. 1836 au 6 janv. 1839 : H. Rongier ⁽¹⁾;
du 7 janv. 1839 au 31 mars 1841 : N. Redouté.
Rédacteurs principaux : P. D. Hennebert, Félix et Adolphe
Bayet ⁽²⁾.
Collaborateurs : E. Henaux, M. La Garde et Ch. Perrin ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, B.U.Lg : XIII.109.10 f^o, complet.
B.R. : J.B. 103 : 1835-1836, 1840 (janvier-juin).

IV. TENDANCE

Quotidien libéral progressiste. Voir chapitre : La Presse libérale.

14. L'Estafette de Liège

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal politique, commercial et littéraire;
n^o 2 : journal du matin;
n^o 7 : journal du dimanche matin.
Format : 42 × 29 cm; 4 pages de 3 colonnes.
Périodicité : quotidien, n^o 1 à 6;
hebdomadaire : n^o 7 (14 mai 1848).

⁽¹⁾ Hubert Rongier est un imprimeur de vieille souche. Né vers 1775 (Électeur de la ville de Liège pour les Chambres. Quartier Est — Liste de 1840-41) et installé rue Puits-en-Sock en Outremeuse (*Espoir*, 27 décembre 1835, p. 4, c. 2 et 7-8 décembre 1839, p. 3, c. 2), il imprima un numéro des *Mélanges politiques, scientifiques et littéraires de l'Avenir* (novembre 1830) et quelques numéros de la *Pandore liégeoise* en 1836 (U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 189 et 205), avant de s'occuper pendant trois ans de l'impression de *l'Espoir*. Son activité est attestée jusqu'en 1846 (X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*).

⁽²⁾ Adolphe Bayet (Liège 1804-Anvers 21 juin 1862) fut l'adjoint perpétuel de son frère jumeau. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1862*, p. 39-41.

⁽³⁾ Etienne Henaux (Liège 1818-15 novembre 1843), docteur en droit et poète apprécié. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 225 et U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 217, n. 1. Marcellin La Garde (Sougnéz-Aywaille 1819-Saint-Gilles-Bruxelles 28 octobre 1889) voir p. 220 n. 1.

Charles Perrin (Liège 1807-6 décembre 1849) avocat, littérateur et critique. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 204, n. 1.

Prix ⁽¹⁾ :

le numéro : 15 centimes; par trimestre : pour Liège, 8 frs;
pour la province, 9 frs.

Annonces : 15 centimes la ligne.

Adresse administrative : Liège, Passage Lemonnier, 9.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 26 avril 1848.

Fin de parution : 14 mai 1848.

Nombre de numéros parus : 7.

Fondateur : Auguste-Louis Le Chauve de Vigny ⁽²⁾.

Éditeur et imprimeur : Max Ghilain ⁽³⁾.

Rédacteur : A. L. Le Chauve de Vigny.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Fonds Capitaine, n^o 264-266 (trois numéros :
26 avril, 2 mai et 14 mai 1848).

IV. TENDANCE

Dans son numéro specimen du 26 avril 1848, les explications
suivantes étaient données :

« *Bon marché*, rapidité, exactitude, voilà la devise de *L'Estafette* qui
est naturellement un journal de progrès puisqu'il met la presse,
aliment indispensable aujourd'hui des nations libres et civilisées, à la
portée de toutes les classes de lecteurs.

Quand les événements qui se pressent avec tant de rapidité sur la
surface entière de l'Europe, éveillent et excitent la curiosité de tous,
quand chacune de leurs phases a, directement ou indirectement son
contrecoup et son écho dans le pays, l'accroissement des organes de
la presse doit en être la conséquence naturelle.

⁽¹⁾ Les prix ne subissent aucune modification dans le n^o 7 du 14 mai 1848 malgré
le changement de périodicité.

⁽²⁾ Dans ses *Recherches*, p. 226, U. CAPITAINE renseigne M. Wigny. Dans son *Nécro-
loge pour 1860*, p. 73, il est plus complet et plus exact : Auguste-Louis Le Chauve de Vigny,
journaliste français, né en 1808 et décédé à Paris le 15 décembre 1855, était venu se fixer
à Liège vers 1842, où il ouvrit une école. Après l'échec de *L'Estafette*, il fut attaché à la
rédaction de *L'Indépendance belge*.

⁽³⁾ Max Ghilain, voir *L'Abeille*.

Donner au public les nouvelles les plus récentes, *le plus tôt* et au *meilleur marché* possible, est une condition indispensable pour satisfaire et réunir le plus grand nombre de lecteurs, nous le savons et nous ferons tous nos efforts pour que, sous ce triple point de vue, *l'Estafette* ne laisse rien à désirer.

Nos *correspondances directes* et *quotidiennes* nous permettront de paraître avant tous les journaux de la localité, et de donner par conséquent à nos lecteurs la *primeur* de toutes les nouvelles.

La Belgique qui veut son indépendance, sa nationalité, sa constitution, veut aussi des réformes parlementaires et financières : elle trouvera dans *l'Estafette* un organe aussi fidèle à défendre la première partie de ce programme national qu'à provoquer instamment la prompte réalisation de la seconde.

Un bon choix de feuilletons historiques, littéraires, anecdotiques, des lithographies d'actualités viendront compléter le cadre de *l'Estafette* dont le format prendra graduellement plus d'extension, alors même que le gouvernement tarderait à abolir le timbre dont la suppression ne peut manquer, nous l'espérons du moins, d'être accordée à la presse belge, avant les prochaines élections générales. » (1)

Voir le chapitre Les feuilles en marge de la politique.

15. Le Foyer

I. DONNÉES EXTERNES (2)

Sous-titre : journal de théâtre, de littérature et de modes.

Format : in-folio à 3 colonnes.

Périodicité : hebdomadaire.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 7 décembre 1845.

Fin de parution : ? (journal éphémère) (3).

Éditeur : Max Ghilain (4).

(1) *L'Estafette*, 26 avril 1848, p. 1, c. 1.

(2) Tous les renseignements transcrits ci-dessous sont tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 224.

(3) C'est la seule précision que Capitaine apporte à ce sujet, de même que X. DE THEUX, col. 1015 qui se contente visiblement de recopier son prédécesseur.

(4) Voir la note 1 du journal *L'Abeille*.

(5) U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 224.

Imprimeur : Max Ghilain.
Rédacteur : M.***, Français.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE POLITIQUE

Journal de théâtre.

16. Le Franc Liégeois ⁽¹⁾

I. DONNÉES EXTERNES

Devise : Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée (P. L. Courrier).

Format : 20 × 13 cm; 16 pages par numéro.

Périodicité : hebdomadaire (dimanche).

Prix : 1 florin 50 c. par trimestre.

Adresse : Mrs Guilnard et Cie, rue Vinàve-d'Ile.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 3 janvier 1831.

Fin de parution : 1^{er} avril 1831.

Nombre de numéros : 13 ⁽²⁾.

Éditeur : Guilnard et Cie ⁽³⁾.

Imprimeur : Jeunehomme Frères ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 193, n. 1 signale que « les deux premiers numéros ne portent pas de titre : seulement la première page est ornée d'une petite vignette représentant une pie perchée sur une branche ». Nous n'avons retrouvé qu'un seul de ces exemplaires, qui, sous la vignette, porte le titre de « Début ». Aucun numéro n'est daté, mais il est facile de confirmer les indications de Capitaine par le contenu des différents numéros.

⁽²⁾ Outre le numéro signalé dans la note précédente, nous avons retrouvé 10 exemplaires numérotés de façon continue.

⁽³⁾ Guilnard est inconnu par ailleurs.

⁽⁴⁾ Voir *Le Citoyen*.

Rédacteurs : Ch. Moulan ⁽¹⁾, J. Putzeys ⁽²⁾, etc. ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

B.U.Lg : XIII.110.17 f^o — complet.

M.V.W. : Cat. 58 lettre M n^o 2852, n^o 1 à 6, 8, 9 et 11.

IV. TENDANCE

Le Franc Liégeois est libéral progressiste. C'est l'organe de l'*Association patriotique liégeoise*. Voici comment il s'exprime dans son premier numéro :

« Comment se taire, en apercevant tant de gens faire du patriotisme un vilain agio et placer effrontément leur conscience sur les petites affiches du pouvoir ? (...)

Comment se taire à la vue de notre pauvre patrie qui semble n'avoir secoué les sangsues hollandaises que pour être dévorée par des vipères sorties de son sein ? (...)

Comment se taire lorsque l'aristocratie tire le canon d'alarme et déclare le pays dans l'abîme, parce que la dernière pierre du féodalisme s'est écroulée sans blesser personne ?

Comment se taire quand de misérable nains calomnient stupidement le premier citoyen de la Belgique et prétendent le couvrir de boue, parce qu'il hait la monarchie et hérit le peuple ?

Comment se taire enfin lorsque nos diplomates s'en allant quêter un roitelet se frappent le front et s'arrachent les cheveux à l'idée que cette haute dignité devrait être mise au rabais ? » ⁽⁴⁾

Voir le chapitre La presse libérale

⁽¹⁾ Charles-Pascal-Marie Moulan, avocat, né à Liège en 1805, décédé le 24 janvier 1847, collaborera aussi au *Politique*. Auteur de plusieurs brochures politiques. U. CAPITAINÉ, *Recherches*, p. 193, n. 2. *Les Annales littéraires et philosophiques*, 4^e livraison, avril 1837, p. 207, enseignent aussi que « Charles Moulan a été l'un des principaux rédacteurs du *Franc Liégeois*, journal publié au commencement de la révolution et dont il n'a paru que 13 numéros. »

⁽²⁾ Jules Putzeys, Liège 1809-Ixelles 2 janvier 1882, avocat, il avait été secrétaire de l'Association patriotique liégeoise et deviendra secrétaire-général du ministère de la Justice. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 206-207.

⁽³⁾ Capitaine indique encore nommément J. Demarteau. Aucune indication ne vient corroborer ce renseignement. A cette époque, Joseph Demarteau était d'ailleurs à Bruxelles comme secrétaire privé de Charles Rogier. Joseph DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, Liège, 1956, p. 26-29. Une multitude d'initiales différentes.

⁽⁴⁾ Le premier exemplaire du *Franc Liégeois*, sans titre et non numéroté, avec la vignette de la pie, p. 2-3.

17. Gazette de Liège

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre :

du 4 avril 1840 au 31 décembre 1840 : *paraissant le mardi, le jeudi, le samedi de chaque semaine;*

du 1^{er} janvier 1841 au 9 juillet 1848 : *feuille politique, commerciale et littéraire;*

du 10 juillet 1848 jusqu'en 1850 : *feuille quotidienne.*

Format :

du 4 avril 1840 au 15 fév. 1841 : 40 × 27 cm, 4 p. à 3 col.;

du 16 fév. 1841 au 1 avril 1842 : 41 × 29 cm, id.;

du 2-3 avril 1842 jusqu'en 1850 : 47 × 32 cm, 4 p. à 4 col.

Périodicité :

du 4 avril 1840 au 31 déc. 1840 : 3 fois par semaine (mardi, jeudi, samedi);

à partir du 1^{er} janvier 1841 : quotidien (6 fois, un numéro pour samedi-dimanche).

Prix :

au numéro :

20 cent. du 4 avril 1840 au 9 juillet 1848;

15 cent. à partir du 10 juillet 1848.

abonnement par trimestre :

4 francs (ville), 4,75 frs (poste) pour 1840;

9 francs (ville), 10,50 fr. (poste) du 1^{er} janvier 1841 au 30 juin 1842;

11 francs (ville), 13 frs (poste) du 1^{er} juillet 1842 au 30 juin 1848;

7,50 frs (ville), 8,50 frs (poste) à partir du 1^{er} juillet 1848.

Adresse administrative :

Rue du Pont, n° 837-838 jusqu'au 18 juin 1843;

Rue Neuvise, n° 6-987 du 19 juin 1843 au 25 février 1849;

Rue Fonds Saint-Servais, n° 1, à partir du 26 février 1849.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 4 avril 1840.

Fin de parution : 31 décembre 1966.

Fondateurs : Mgr Van Bommel, Comtes de Méan et d'Oultremont ⁽¹⁾.

Propriétaires : les mêmes jusqu'au 31 décembre 1840 ; depuis le 1^{er} janvier 1841 : J. Demarteau ⁽²⁾.

Éditeur, imprimeur et rédacteur principal : J. Demarteau.

Collaborateur : en 1841, Victor Bellefroid ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

B.R. : J.B. 535, 1840-1914.

Liège B.U.Lg : P. 63 E, 1845-1914.

Chiroux: Collection versée par la maison Demarteau, en cours de classement (quelques lacunes).

IV. TENDANCE

Voir le Chapitre La presse catholique.

18. Grandes Affiches de Liège

I. DONNÉES EXTERNES ⁽⁴⁾

Sous-titre : *Annonces diverses de Bruxelles, Londres et Paris.*

Mélanges d'arts, découvertes, inventions et tribunaux.

Format : in-4° de 8 pages à 2 colonnes.

Périodicité : hebdomadaire.

⁽¹⁾ Mgr Corneille Van Bommel (Leyde, Pays-Bas 1790-Liège 7 avril 1852) ordonné prêtre en 1816 et sacré évêque de Liège en 1829. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1852*, p. 108-181. Eugène, comte de Méan, né le 9 février 1789, sénateur, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1848, p. 145.

Comte Emile d'Oultremont (Anvers 1787-Château de Warfusée 4 août 1851), ancien membre du Congrès et sénateur. De 1839 à 1841, il est envoyé extraordinaire près le Saint-Siège et les cours de Naples et de Toscane. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1887, p. 347 et U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1851*, p. 86-90.

⁽²⁾ Joseph Demarteau (Liège 1810-16 novembre 1863), U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1863*, p. 55-60.

⁽³⁾ Victor Bellefroid est docteur en droit, négociant, membre de la Chambre de commerce de Liège et juge suppléant au tribunal de commerce. A.Ev.Lg, *Fonds Van Bommel*, *Gazette*, Kersten à Mgr Van Bommel, 23 décembre 1840 et *Almanach de la province de Liège*, 1840, p. 286 et 381.

⁽⁴⁾ Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 204.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 24 novembre 1836.

Fin de parution : « il n'a paru que quelques n^o » (1).

Éditeur-propriétaire et imprimeur : Ravenel de Labrassine.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Le sous-titre indique avec suffisamment de détails les matières que cet hebdomadaire se proposait de rassembler. Cette feuille était sans doute tout simplement l'édition liégeoise des *Grandes affiches de Bruxelles. Feuille d'annonces, mélange d'arts, découvertes, invention et tribunaux*, hebdomadaire créé en 1834. Si cette tentative n'eut aucun succès sur le plan liégeois, la publication se poursuivait encore à Bruxelles en 1837. L'éditeur en était à cette date Ferrier, 32, rue de la Paille à Bruxelles (2).

19. Le Gratis

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : pour MM. les Notaires, avoués. — Les Hôtels, bains, cafés, estaminets.

Gazette d'annonces (3).

Format : 42 × 27 cm; 4 pages de 3 colonnes.

Périodicité : hebdomadaire (dimanche).

Prix :

abonnement par trimestre : :

ville : 1,50 fr — province : 2 frs.

(1) *Ibidem*.

(2) *Catalogue des journaux et périodiques conservés aux archives de la ville de Bruxelles*, t. II, D-N, Bruxelles, 1965, p. 252. Un seul exemplaire (12 mars 1837) est conservé en ses archives sous la cote P. 956/19.

(3) Cette mention se trouve au-dessus du titre.

annonces : 15 centimes la ligne.

Adresse administrative : Liège, rue Gérardrie, 630-41.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 3 mai 1841.

Date de fin de parution : mai 1842 (?) ⁽¹⁾

Propriétaire-éditeur et imprimeur : Max Ghilain ⁽²⁾.

Collaborateur : M. G. F. ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, J. spéc. XIXe s., farde n° 6.

1 seul numéro conservé : n° 20 du 19 au 26 septembre 1841.

IV. TENDANCE

Feuille d'annonces. Voir le chapitre Les feuilles en marge de la politique.

20. L'Impartial

I. DONNÉES EXTERNES

Format : 49 × 31 cm. 4 pages de 3 colonnes ⁽⁴⁾.

Périodicité : bihebdomadaire.

⁽¹⁾ Une cinquantaine de numéros ont paru. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 211.

⁽²⁾ Cité dans *L'Abeille*.

⁽³⁾ Ce collaborateur pourrait être F. Ghinijonet, professeur. C'est le seul journaliste de cette époque dont les initiales correspondent et, d'autre part, il collabora plus tard à la rédaction du *Journal de Huy et de l'arrondissement* imprimé précisément par Max Ghilain. Né à Andenne le 31 janvier 1821, il deviendra inspecteur de l'enseignement primaire pour la province de Liège après avoir été professeur à l'École moyenne de Huy et à l'Athénée de Tournai. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 130.

⁽⁴⁾ Le numéro conservé ne compte que 2 pages, mais il a été mutilé pour être inséré dans un recueil de brochures politiques.

Prix :

abonnement par trimestre : 6 francs ;

annonces : 15 centimes la ligne.

Adresse administrative : Passage Lemonnier, 50.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1^{er} janvier 1844.

Fin de parution : 3 juin 1844.

Nombre de numéros parus : 43.

Éditeur : E. Leduc ⁽¹⁾.

Imprimeur : A. Denoël-Houbaer ⁽²⁾.

Rédacteur : F. Charpentier, dit F. C. de Damery ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Fonds Capitaine, 2922. Relié avec un nombre considérable de brochures politiques, les pages 1 et 2 du n^o du dimanche 26 mai 1844.

MUNDANEUM, Liège, Farde I, n^o 34, 1^{re} année, 2 mai 1844.

IV. TENDANCE

Voir le chapitre La presse catholique,

21. L'Indicateur Liégeois

I. DONNÉES EXTERNES ⁽⁴⁾

Sous-titre : *Journal d'affiches, annonces judiciaires, légales, commer-*

⁽¹⁾ E. Leduc n'est pas autrement connu.

⁽²⁾ Auguste Denoël-Houbaer était imprimeur du *Mémorial administratif de la province de Liège* depuis 1840 ; après la disparition de l'*Impartial* il imprimera cinq numéros de la *Réforme* (1 octobre 1844-1 févr. 1845), fondée aussi par F. C. de Damery. Le 5 août 1848, il commencera à imprimer le *Scalpel*, appelé à avoir un autre succès. Il est renseigné comme électeur communal du quartier Nord, dans la liste de 1840-41, et devait être né en 1807. Cfr U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 155, 221 et 229.

⁽³⁾ Félix Charpentier avait pris le pseudonyme de *Damery* du nom de la localité (près d'Epernay-Marne) où il était né en 1794 et dont il avait été le maire. Avocat à la Cour royale de Paris, il rédigeait des articles dans le *Conservateur*, le *Drapeau blanc*, la *Gazette de France*. Après la révolution de 1830, il entra en lutte contre Louis-Philippe et vint en 1835 se fixer à Liège. Accueilli par Max Lesoinne, il rédigea des mémoires judiciaires mais toujours à cours d'argent, il fut incarcéré pour quatre ans à Saint-Léonard. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, p. 11-24.

⁽⁴⁾ Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 215.

ciales et avis divers.

Format : petit in-4^o, puis in-folio à 3 col.

Périodicité : Bihebdomadaire, puis hebdomadaire.

Prix : gratuit.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1843.

Fin de parution : 1845.

Éditeur-proprétaire : Bourreiff et Cie ⁽¹⁾.

Imprimeur : J. Ledoux ⁽²⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Feuille d'annonces.

22. L'Industrie

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *journal commercial, politique et littéraire* ;
jusqu'au 13 décembre 1835, après quoi il n'y a plus de sous-titre.

Devise : L'utile est le mot d'ordre de l'avenir ⁽³⁾.

Format :

33 × 25 cm du 1 janvier 1831 au 20 février 1831 ;

34 × 25 cm du 21-22 février 1831 au 13 décembre 1835 ;

39 × 27 cm du 14-15 décembre 1835 au 15 juillet 1839 ;

(1) Pas d'autres renseignements dans la *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 144. En 1843, 1844 et 1845, les éditeurs publièrent un *Almanach de commerce de la province de Liège, contenant la liste générale des habitants, commerçants, etc. de la ville de Liège, Verviers, Waremme, Visé, etc.*, par Bourreiff et Cie, éditeurs de l'*Indicateur liégeois*, imp. Ledoux, in-12, Cfr X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, c. 995.

(2) Voir note 2 de la *Commère*.

(3) Les cinq premiers numéros paraissent avec une vignette dans le titre : une ruche entourée d'abeilles.

40 × 27 cm du 16 juillet 1839 au 31 décembre 1841.

Quatre pages à trois colonnes.

Périodicité : 6 × par semaine ⁽¹⁾.

Prix : du 1 janvier 1831 au 24 mars 1831 :

abonnement par trimestre : à Liège 11 francs;
autres villes 12 francs 50 ⁽²⁾;

par an : 40 francs;

du 25 mars 1831 au 19 juin 1835 :

abonnement par trimestre : à Liège 9 francs 50 ⁽³⁾;
autres villes 11 francs 25;

par an : 38 francs;

du 20 juin 1835 au 31 décembre 1841 :

abonnement par trimestre : à Liège 10 francs ⁽⁴⁾;
autres villes 11 francs 75;

par an : 40 francs.

Adresse administrative :

du 1 janvier 1831 au 23-24 décembre 1833 :

Place Verte, n° 786 bis à Liège;

du 25 décembre 1833 au 15 juin 1835 :

rue Sous-la-Grande-Tour, n° 301 ⁽⁵⁾;

du 16 juin 1835 au 31 décembre 1841 :

rue Derrière-le-Palais, n° 52 ⁽⁶⁾.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1 janvier 1831.

Fin de parution : 31 décembre 1841.

⁽¹⁾ Jusqu'au numéro du lundi et mardi 29-30 août 1836, un seul numéro paraît pour ces deux jours. A partir de cette date, le journal fait paraître un seul numéro pour les samedis-dimanches.

⁽²⁾ Dès son premier numéro, l'*Industrie* indique ses prix en francs et non en florins comme le feront la plupart des journaux liégeois jusqu'en 1834.

⁽³⁾ « L'accroissement successif des abonnés à l'*Industrie* ayant permis de faire une diminution sur le prix de l'abonnement. » Avis dans l'*Industrie* dès le 18 mars 1831, p. 1, c. 2.

⁽⁴⁾ En réalité, le 20 juin 1835, le prix de l'abonnement par trimestre pour Liège est fixé à 10 frs 50, mais dès le 21 juin, le prix indiqué est de 10 francs. Comme le journal n'accompagne pas d'explication ce changement de prix, on ne peut trancher s'il s'agit d'une hésitation ou d'une simple erreur d'impression.

⁽⁵⁾ Cette adresse et la précédente sont celles de la librairie P. J., Collardin. Dans le numéro de l'*Industrie* du 23-24 décembre 1833... p. 4, c. 2-3 paraît un grand avis annonçant le changement de domicile à partir du 23 décembre. La nouvelle demeure est à l'enseigne du Lion d'Or et était « précédemment occupée par Mr Kersten ».

⁽⁶⁾ Cette fois, le changement d'adresse marque la reprise du journal par Lafontaine. Voir plus bas.

Fondateur : L. Renard (1).

Propriétaires et éditeurs :

du 1 janvier 1831 au 15 juin 1835 : L. Renard ;

du 16 juin 1835 au 31 décembre 1841 : J. F. Lafontaine (2).

Imprimeurs : P. J. Collardin (3).

Rédacteurs principaux :

de 1831 à 1835, L. Renard, J. B. et Ch. Teste (4) puis Dobelin (5)

de 1835 à 1841, Lafontaine, Ophoven (6), J. Ramoux (7) et C. de Tornaco (8).

(1) Laurent Renard (Liège 1784-23 octobre 1852) avait repris la direction de l'imprimerie de son beau-père P. J. Collardin en 1830. Outre la publication de l'*Industrie*, il se signalera aussi par ses écrits anticléricaux, notamment sa fameuse *Lettre d'Eustache Lefranc à Mgr Van Bommel pour la plus grande utilité du St Siège*, 3 éditions, Liège, 1838. Il rédigea le mensuel *La voix du peuple* de 1844 à 1846 et le quotidien libéral *Le Travail* créé le 31 décembre 1848. Cfr *Biographie nationale*, t. 19, col. 51 à 59 qui reprend textuellement U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1852*, p. 81-93.

(2) J. F. Lafontaine (Biesmerée, prov. de Namur, 1763-Liège 19 décembre 1861) fut, en 1830, destitué de ses fonctions de commissaire de district de Waremme. Retiré de la vie publique, il resta en contact avec le gouvernement hollandais et reprit grâce à son aide financière, l'*Industrie*, le 16 juin 1835. Après la disparition de ce journal, en 1841, il collabora encore au *Messenger de Gand*. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, p. 55-57, et des précisions tirées des A.R.A. voir plus loin.

(3) Bien que l'imprimerie ait été reprise depuis 1830 par Laurent Renard, il lui conserva ce nom jusqu'en 1848, date à laquelle il céda l'affaire à ses enfants. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1857*, p. 81-93.

(4) Jean-Baptiste Teste (Bagnols 1780-Chaillet 26 avril 1852) homme de loi français, réfugié à Liège dès 1815, où il est inscrit au barreau. Il est bâtonnier de l'ordre en 1829. Il rédigea *Le Mercure surveillant* en 1816 et le *Courrier universel* de 1829 à 1830. Rentré en France en 1830, il est élu député du Gard. Il ne quittera cependant définitivement Liège qu'en 1832. Il devint ministre des travaux publics en 1842, pair de France et président de la Cour de cassation. Sa carrière fut brisée en 1843 par une condamnation pour concussion. Cfr *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne*, t. 41, p. 195 et 197 et U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1852*, p. 94-104.

Charles Teste remplaçait son père, au cours de ses absences en 1831, comme rédacteur de l'*Industrie*. U. CAPITAINE, *ibidem*, p. 94, note 1 et renseignements dans A.R.A., *Collectie van Doorn*, n° 7 et A.R.A., *Oorlog*, n° 256, Note anonyme de Liège, 27 mars 1831. Il est diplômé en droit de l'Université de Liège le 24 mars 1831. LE ROY, *Liber memorialis*, p. LXVIII.

(5) J. F. Dobelin. Voir note dans *Le Rappel*.

(6) Les Ophoven forment une famille fort active. Les trois frères sont sortis docteur en droit de l'Université de Liège. L'aîné Alexandre diplômé le 2 août 1825, devient juge de paix du quartier Sud de Liège après la révolution, en 1833. Constantin (diplômé le 14 juillet 1828) et Hyacinthe (11 octobre 1829) compteront parmi les rédacteurs de l'*Industrie* après 1835, mais la qualité de leur orangisme était fort suspectée. Un d'entre eux recevra une pension de 600 florins par an du roi Guillaume Ier en 1841. Correspondance des A.R.A., *Oorlog*, n° 264, Moens à Dibbets, 10 août 1835. A.R.A., *Staatssecretarie*, n° 6373, Morel à X, 16 février 1836, *ibidem*, 26 février 1836, A.R.A. *Kabinets des Konings*, H. Gregoire au Directeur du Cabinet du Roi, 24 novembre 1844.

(7) Joseph Ramoux (Liège 1783-25 mars 1854), docteur en médecine, fournit la revue dramatique du théâtre royal à l'*Industrie* ainsi que quelques poésies. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1854*, p. 42-49.

(8) Camille de Tornaco, né à Sterpenich (Steinfort) en 1807 et décédé à Bruxelles le 8 mars 1880. Conseiller provincial, puis élu par l'arrondissement de Liège, en 1843,

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège : B.U.Lg XIII.110.14 f° — 1831-1841.

Liège : Chiroux J. Spéc. XIX n° 326-343, 1 n° de 1833, quelques n° de 1836.

IV. TENDANCE

Orangiste. Voir chapitre *La presse orangiste*.

23. Journal d'Agriculture Pratique

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : d'économie forestière, d'économie rurale et d'éducation des animaux domestiques, du royaume de Belgique.

Format : 22 × 15 cm; ± 40 pages in-8°.

Périodicité : mensuel.

Adresse administrative : Direction générale, rue Louvrex, 15, Liège (1).

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : janvier 1848.

Fin de parution : 1858 (2).

Directeur et rédacteur principal : Charles Morren (3).

Collaborateurs : E. Beaujean, F. de Cannart d'Hamale, Th. de Pitteurs-Hiegaerts, H. Kervyn, Maximilien le Docte, Petry, René

membre de la Chambre des représentants, et en 1847, par celui de Huy, sénateur. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1886, p. 299-300.

(1) Il n'est pas fait mention explicite du nom de l'imprimeur. Le lieu d'édition est en 1848, Liège et Gand. A Liège, outre la direction générale, il est fait mention de la librairie classique et scientifique de Blanchard, Place St Paul, 46, et de Spée-Zélys, rue devant les Carmes, 44. A Gand, sont renseignés, Annoot-Braeckman, imprimeur, Hoste, libraire rue des Champs et Mlle Alex. Dujardin, libraire, rue du soleil. En 1849, ce dernier nom disparaît à Gand; la mention de Bruxelles apparaît : chez A. Decq libraire rue de la Magdeleine 9 et chez Périchon, libraire rue de la Montagne. Le troisième volume de 1850 paraît sous la mention Bruxelles et Gand, avec les mêmes noms.

(2) Le mensuel fut continué par *La Feuille du cultivateur*. B. R. : II. 2675 A.

(3) Charles Morren (Gand 1807-Liège 17 décembre 1858), professeur de botanique, d'agriculture et d'économie forestière à l'Université de Liège, directeur du Jardin botanique. A. LE ROY, *Liber memorialis*, c. 446-479.

Van Oye, E. de Lafontaine, Ch. Dutrieu de Terdonck, P. J. Moreau (1).

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Collection communale, D. 11.405.
B. R. : II 2675 A. Complet.

IV. TENDANCE

Le prologue du premier volume est précis :

« Notre désir, en commençant notre entreprise, a été de dégager l'agriculture de tout alliage qui compromet de près ou de loin sa pureté et ses intérêts. Nous avons persévéré dans cette idée et nous nous en félicitons.

Une autre phase caractérise la création du *Journal d'agriculture pratique du royaume de Belgique*. Nous avons dit en le fondant : le journal ne sera ni allemand, ni anglais, ni français, il sera belge d'origine, belge de pensée, belge dans son but. (...) Le premier volume contient des travaux uniquement écrits par des Belges en faveur de la Belgique. La nationalité de l'œuvre ne saurait être mise en doute (...) » (2)

Pour plus de détails voir le chapitre Les revues mensuelles.

24. Journal belge des Conseils de fabrique et du Contentieux du culte

I. DONNÉES EXTERNES

Format : 20 × 13 cm ; ± 32 pages in-8°.

Périodicité : mensuel.

(1) Eugène Beaujean, né à Liège en 1815, négociant et publiciste, *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 72. François de Cannart d'Hamale, né à Louvain en 1803, sénateur, président de la fédération des sociétés d'horticulture de Belgique. *Ibidem*, t. 1, p. 362.

Henri Kervyn, né à Gand en 1809, inspecteur provincial de l'enseignement primaire, *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 356. Maximilien le Docte, né à Jauchelette (Brabant) en 1822, industriel-agronome, *ibidem* t. 2, p. 458-459. P. J. A. Petry (Liège 1803-Esneux 2 février 1883) médecin vétérinaire, *ibidem*, t. 3, p. 121. René Van Oye (Thielt 1813-Thourout 30 novembre 1894) docteur en médecine, *ibidem*, t. 4, p. 206-207.

Baron Charles Dutrieu de Terdonck (Malines 1790-15 janvier 1861) sénateur, président de la commission d'agriculture de la province d'Anvers, *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 633. Pierre-Joseph Moreau, né à Liège en 1817, ingénieur-agronome, *ibidem*, t. 2, p. 708-709.

(2) Prologue, p. 1.

Prix :

abonnement annuel : 10 francs (1);

7 francs à partir de 1845 (2).

Adresse administrative : Place Saint Denis, n° 2, Liège.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1842.

Fin de parution : 1846.

Fondateur et rédacteur principal : A. Bottin (3).

Imprimeur : L. Grandmont-Donders (4).

Collaborateurs : A. Bosquet, Rolin, De Nayer, Beckers, Servais, Defooz, Kempeneers, Delcour, Baguet, E. Dubus, Thys et Perreau (5).

III. LIEU DE CONSERVATION

B.R. : II 14261 A.

IV. TENDANCE

Nous traitons de cette publication dans le chapitre concernant les revues mensuelles. Voici le programme du prospectus :

« Publication indispensable à MM. les Curés, Desservants, Vicaires, Bourgmestres, Conseillers communaux et généralement à tous ceux

(1) *Journal belge des conseils de fabrique*, t. 3, p. 66.

(2) *Ibidem*, t. 3, p. 397.

(3) Alexandre Bottin (Liège 1807-9 décembre 1869) avocat liégeois, *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 136.

(4) Le nom de Grandmont-Donders n'apparaît comme imprimeur à Liège qu'à partir de 1835. Il se spécialise presque exclusivement dans les publications d'origine catholique. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, *passim*. En 1846, il imprimera aussi le *Mémorial des instituteurs primaires* (voir n° 32).

(5) Ad. Bosquet (Bruxelles 1801-Saint-Gilles 4 avril 1872), avocat à la cour de cassation, *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 135. Hippolyte Rolin (Courtrai 1804-Gand 8 mats 1888) avocat, deviendra ministre, *ibidem*, t. 3, p. 317. De Nayer, avocat à Gand. J. P. Beckers (Henri-Chapelle 1797-Liège 6 novembre 1857), chanoine, secrétaire de l'évêché de Liège. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1857*, p. 4. Servais, avoué, licencié, de Liège. J. H. N. Defooz (Liège 1804-Haccourt 20 novembre 1863), professeur à l'Université de Liège, *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 385. Auguste Kempeneers, né à Kleine Vossen sous Montenaeken en 1812, prêtre, premier docteur en droit canonique de l'Université de Louvain, *Ibidem*, t. 2, p. 353-384. Jean-Baptiste Delcour, né à Dolhain-Limbourg en 1811, docteur en droit, professeur à l'Université de Louvain, *ibidem*, t. 1, p. 432. Baguet, chanoine, secrétaire de l'Archevêché de Malines. E. Dubus, avocat à Tournay. Jean-Charles Thys (Maastricht 1807-Tongres 7 décembre 1868) avocat à Tongres, *ibidem*, t. 3, p. 109-111.

qui s'occupent d'administration et de droit civil ecclésiastique, contenant

- 1° L'exposé des principes du droit public et civil ecclésiastique;
- 2° Le texte des Lois et des arrêtés, avec des commentaires;
- 3° Les Arrêts des Cours de Cassation et des Cours d'Appel de Belgique et de France; les jugements des Tribunaux des deux pays, les Circulaires ministérielles et toutes les décisions des diverses autorités relatives à la Jurisprudence civile ecclésiastique;
- 4° Des consultations gratuites motivées, délibérées par le Conseil judiciaire du Journal, sur toutes les questions d'intérêt public et particulier en matière de droit civil ecclésiastique et du contentieux des cultes, qui seront adressés par les abonnés;
- 5° La reproduction avec les modifications nécessaires de tous les articles applicables en Belgique contenus dans le *Journal des Conseils de Fabrique Français*;
- 6° Un bulletin des nouvelles et faits divers de nature à intéresser les Conseils de Fabrique et les Ministres du Culte. »

Le création de ce *Journal* doit être replacée dans le contexte de la lutte entre l'épiscopat et les agents du domaine au sujet des biens cédés des fabriques d'Église ⁽¹⁾.

25. Journal des Journaux Allemands

I. DONNÉES EXTERNES

Format : 37 × 30 cm; une page photocopée.

Prix : abonnement mensuel, 20 francs.

Adresse administrative : Bureau, place Saint-Pierre, 19, à Liège.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1840 (?) (14 juin 1848 = 8ème année, n° 16).

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles, Mundaneum, Fonds Liège, lettre J, n° du 14 juin 1848.

(1) Voir à ce sujet l'article de J. BARTIER, *Partis politiques et classes sociales en Belgique*, dans *Res Publica*, X, 1968, p. 33-106, et particulièrement p. 78.

IV. TENDANCE

Feuille manuscrite polycopiée, destinée à transmettre les nouvelles traduites aux journaux. Nous traitons de ce journal très particulier dans le Chapitre I.

26. Journal Historique et Littéraire

I. DONNÉES EXTERNES

Format : in-8° de ± 52 pages (21 × 12 cm).

Périodicité : mensuel — paraît le 1er du mois.

Prix :

Belgique : 6 frs par an ;

Europe : 9 frs par an ;

États-Unis : 13 frs par an.

Adresse administrative : rue de la Cathédrale, n° 721.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1er mai 1834.

Fin de parution : 1868.

Fondateur, propriétaire et éditeur : Pierre Kersten ⁽¹⁾.

Imprimeurs :

du 1er mai 1834 au 1er août 1846 : Pierre Kersten ;

du 1er août 1846 jusqu'en 1850 : A. L. Verhoeven-Debeur ⁽²⁾.

Rédacteur principal : Pierre Kersten.

III. LIEU DE CONSERVATION

B.U.Lg : P.90.018 B. Collection complète, sauf la livraison n° 128 de décembre 1844.

B.R. II.88.357, 1834-1868 (35 vol.).

⁽¹⁾ Voir Première partie. Chapitre *La presse catholique* et chapitre *Les revues mensuelles*.

⁽²⁾ C'est à partir du fascicule n° 148 du 1er août 1846 qu'apparaît la mention « De l'imprimerie de A. L. VERHOEVEN, successeur de P. Kersten, rue Volière, n° 4-389, près de l'Église St Servais. » *Journal historique*, t. 13, p. 208.

IV. TENDANCE

Mensuel catholique. Voir chapitre *Les Revues*,

Journal de Liège et de la Province

Voyez *Journal de la province de Liège*

27. Journal des Modes

I. DONNÉES EXTERNES ⁽¹⁾

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : mars 1844.

Périodicité : Il n'a paru que quelques numéros.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

28. Journal de la Province de Liège

I. DONNÉES EXTERNES

Titre : à partir du 1^{er} janvier 1833 *Journal de Liège et de la Province*.

Sous-titre : *Politique, commercial et littéraire*;
et à partir du 1^{er} janvier 1833 : *Feuille politique, commerciale et littéraire*.

Format :

jusqu'au 30 décembre 1832 : 33 × 27 cm, à 3 col.

du 1^{er} janvier 1832 au 17 juin 1835 : 39 × 27 cm, à 3 col.

⁽¹⁾ Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 219.

du 18 juin 1835 au 30 avril 1839 : 42 × 32 cm, à 3 col.
du 1er mai 1839 au 16 juin 1840 : 48 × 33 cm, à 3 col.
jusqu'en 1850 ⁽¹⁾ : 54 × 38 cm, à 4 col.

Périodicité : six fois par semaine (un seul numéro pour lundi-mardi jusqu'au 19-20 décembre 1835; un seul numéro pour samedi-dimanche à partir du 26-27 décembre 1835) ⁽²⁾.

Prix :

au numéro :

8 cents du 1 janvier 1833 au 30 décembre 1834 ⁽³⁾;

20 centimes jusqu'au 29 juin 1848;

15 centimes à partir du 30 juin 1848 ⁽⁴⁾;

abonnement par trimestre :

4 fl 50 (ville) jusqu'au 31 décembre 1832;

5 fl 43 (poste)

5 fl 50 (ville) du 1 janvier 1833 au 31 décembre 1834;

6 fl 40 (poste)

12 fr (ville) du 1 janvier 1835 au 29 juin 1848.

14 fr (poste)

8 fr (ville) à partir du 30 juin 1848 ⁽⁵⁾

9 fr (poste)

Adresse administrative :

Place Saint Lambert, n° 774;

même adresse, n° 9, depuis le 1er mai 1839 ⁽⁶⁾.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 16 avril 1764 ⁽⁷⁾.

Fin de parution : 9 mai 1940 ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Cette date marque la fin de nos recherches.

⁽²⁾ Le journal indiquait peu de temps auparavant : « Liège, 21 décembre. A dater d'aujourd'hui, le *Journal de Liège* portera la date du jour de sa publication, c'est-à-dire que, contrairement à l'ancien usage, tombé en désuétude, la date du journal et la date de l'article *Liège* seront les mêmes. » *Journal de Liège*, 21 décembre 1835, p. 2, c. 1. Le numéro du 20 décembre portait : Liège 19 décembre.

⁽³⁾ Il n'y a pas d'indication antérieure.

⁽⁴⁾ Un timbre de 5 centimes frappait, depuis le 6 juillet 1840, chaque numéro du journal. La loi sur le timbre fut abolie et le journal parut sans timbre à partir du 26 mai 1848.

⁽⁵⁾ Voir remarque précédente.

⁽⁶⁾ Ce n'est pas un changement de local, mais une nouvelle numérotation dans les rues.

⁽⁷⁾ U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux*, p. 69.

⁽⁸⁾ Le *Journal de Liège* n'a pas reparu après la guerre 40-45.

Fondateur : F. J. Desoer (1).

Propriétaire, éditeur et imprimeur : J. Desoer (2).

Rédacteurs principaux : H. Guillery (3), Beauweleers (4) et à partir de 1840, Clément Muller, rédacteur en chef (5).

Collaborateurs :

Partie politique : F. Tielemans (6), A. Delfosse (7), W. Frère(8), Fx. Capitaine (9), F. Behr (10) et Th. Flèchet (11).

De Jongh est le correspondant bruxellois depuis 1843 (12).

Partie littéraire et artistique : M. L. Polain (13) et Ph. Lesbroussart (14) et depuis 1840, H. Colson (15).

(1) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 69-71.

(2) Jacques-Henri Desoer (Liège 1782-23 mai 1861), propriétaire du *Journal de Liège*, membre du conseil communal de Liège de 1840 à 1857. U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1861*, p. 36-37.

(3) Hippolyte Guillery (Versailles 1793-Bruxelles 22 mars 1849), naturalisé belge en 1840, préfet du collége de Liège jusqu'en août 1839. Il entre ensuite dans la carrière du génie civil comme ingénieur des ponts et chaussées. *Biographie nationale*, t. 8, c. 535-546.

(4) Cité par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 76. Il n'est pas autrement connu.

(5) Clément Muller (Liège 1810-15 décembre 1882), avocat, conseiller provincial et membre de la députation permanente. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 735.

(6) Jean-François Tielemans (Bruxelles 1799-5 juillet 1888), banni par le gouvernement des Pays-Bas, administrateur général de l'Intérieur sous le gouvernement provisoire, ensuite gouverneur de la province d'Anvers, puis de Liège jusqu'en octobre 1832; il fait ensuite carrière dans la magistrature judiciaire à Bruxelles. *Biographie nationale*, t. 25, col. 246-250.

(7) Auguste Delfosse (Liège 1801-22 février 1858), membre influent du comité de l'Union libérale à Liège, conseiller communal de 1833 à 1836, puis conseiller provincial et député permanent de 1836 à 1839, membre de la Chambre des représentants de 1840 à sa mort. Il collabora au *Journal de Liège* de 1835 à 1840. U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1858*, p. 8-27.

(8) Walthère Frère-Orban (1812-1896). Cfr. P. HYMANS, *Frère-Orban 1812-1857*, 2 vol., Bruxelles, 1905 et J. GARSOU, *Frère-Orban, 1857-1896*, 2 vol., Bruxelles, 1946.

(9) Félix Capitaine (Gors-op-Leeuw-Limbourg 1804-Liège 14 avril 1874), docteur en droit, président de la Chambre de Commerce. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 192.

(10) Frédéric Behr (Maastricht 1805-Liège 9 février 1863), industriel, administrateur-gérant de la Société de l'Espérance à Seraing depuis 1836 et membre de l'Union des Charbonnages liégeois depuis 1840. U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1863*, p. 13-22.

(11) Théodore Flèchet (Warsage 1814-9 juillet 1862), docteur en droit, conseiller provincial, élu par le canton de Dalhem en 1844, nommé commissaire de l'arrondissement de Liège en 1847. U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1862*, p. 92-96.

(12) Sur De Jongh, voir L. HYMANS, *Types et silhouettes*, p. 208-211.

(13) M. L. Polain (Liège 1808-4 avril 1872), historien, archiviste de la province de Liège. Il remplira la critique littéraire du *Journal de Liège* de 1851 à 1864. *Biographie nationale*, t. 17, c. 897-901.

(14) Ph. Lesbroussart (Gand 1781-Ixelles 4 mars 1855), administrateur général de l'instruction publique, puis professeur de littérature française à l'Université de Liège. *Biographie nationale*, t. 12, c. 3-19.

(15) Henri Colson (Liège 1814-Wandre 30 juillet 1854), directeur de l'établissement d'enseignement qu'il créa en 1832. Professeur à l'Athénée royal de Liège depuis 1847, critique littéraire du *Journal de Liège* de 1840 à 1854. U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1854*, p. 6-19.

Partie juridique : J. Delbouille (1).

III. LIEU DE CONSERVATION

B.U.Lg XIII.110.13 f^o, collection complète.

Liège, Émulation, collection Desoer — complète.

B.R. J.B. 585, 1830-1832, juillet 1839-juin 1882, 1884-1885,
juillet 1902-1903, 1922-1940.

IV. TENDANCE

Voir *La presse libérale*.

29. Le Libéral Liégeois

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal quotidien.

Vignette : entre les mots « Libéral liégeois » figure le Perron liégeois entouré des lettres L et G.

Format :

jusqu'à la fin décembre 1845 : 38 × 33 cm (2);

ensuite jusqu'au 15 octobre 1847 : 54 × 38 cm;

du 16-17 octobre 1847 à la fin : 47 × 33 cm (2).

Périodicité : six numéros par semaine.

Prix : abonnement par trimestre

jusqu'à la fin décembre 1845 :

Liège 10 frs

Province 12 frs

(*) J. Delbouille. Inconnu par ailleurs.

(1) Aucun numéro du *Libéral Liégeois* n'est conservé pour la période où s'opère le changement de format, soit entre le 21 décembre 1845 et le 1 janvier 1846.

(2) C'est le seul exemple de réduction de format que connaissent les journaux liégeois. Voici l'explication qu'en donne le *Libéral liégeois* du 16-17 octobre 1847 : « Par suite de l'interprétation plus libérale donnée par M. le ministre des finances aux dispositions de la loi sur le timbre, et la facilité laissée aux journaux de publier des suppléments non-timbrés, *Le Libéral liégeois* prend, à partir de ce jour, le format de *l'Indépendance* et des autres grands journaux de Bruxelles et publiera comme eux des suppléments toutes les fois que l'abondance des matières l'exigera. » Le timbre, qui frappe le journal, est ainsi réduit de 5 à 4 centimes et les propriétaires réduisent d'un franc l'abonnement par trimestre.

du 1 janvier 1846 au 15 octobre 1847 : Liège 12 frs
Province 14 frs ⁽¹⁾

du 16-17 octobre 1847 au 30 juin 1848 : Liège 11 frs
Province 12 frs

du 1 juillet 1848 au 18 juin 1849 ⁽²⁾ :

au numéro : 10 centimes ;

abonnement par trimestre : Liège 7 frs — Province 8 frs ;

abonnement par an : 24 frs.

Adresse administrative :

jusqu'au 2 avril 1849 : rue de l'Université, n° 11 ;

du 3 avril 1849 à la fin (18 juin 1849) : rue Saint-Jean en Ile,
n° 4 ⁽³⁾.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 15 juillet 1845.

Fin de parution : 18 juin 1849.

Éditeur et imprimeur : J. Ledoux ⁽⁴⁾.

Principaux rédacteurs : Adolphe et Félix Bayet ⁽⁵⁾.

Collaborateurs : Ferdinand et Victor Hénaux ⁽⁶⁾, Ch. Perrin ⁽⁷⁾,
E. Mouttet ⁽⁸⁾, etc...

III. LIEU DE CONSERVATION

B.R. : J.B. 179. octobre 1845 à juin 1849.

Liège; M.V.W. : cat. 58, GGG n° 2498, 1^{ère} année (1845)

⁽¹⁾ Toutefois nos abonnés actuels continueront à ne payer que 10 frs. Les personnes qui s'abonneront avant le premier du mois prochain jouiront de la même faveur et recevront le journal gratuitement jusqu'au nouvel an. * *Libéral liégeois*, 11 décembre 1845. Cet avis est répété chaque jour au cours des dix jours qui suivent.

⁽²⁾ Réduction consécutive à l'abolition de la loi sur le timbre.

⁽³⁾ J. Ledoux, qui imprime le journal depuis ses débuts, habite à cette adresse.

⁽⁴⁾ Voir note de *La Commère*.

⁽⁵⁾ Adolphe et Félix Bayet (Liège 1804-Anvers 21 juin 1862) voir note pour *l'Espoir*.

⁽⁶⁾ Victor Hénaux (Liège 1822), docteur en droit en 1844, deviendra échevin de l'instruction publique à Liège; son frère, Ferdinand, (Liège 1815-2 janvier 1880) est l'auteur de nombreux articles à caractère historique. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 223-226.

⁽⁷⁾ Charles Perrin (Liège 1807-6 décembre 1849), avocat, littérateur et critique. U. CAPITAIN, *Recherches*, p. 204, n. 1.

⁽⁸⁾ Mouttet est un français qui prêta son talent d'écrivain, sans considération politique, après l'échec d'un journal catholique; il rédige le *Libéral liégeois* sous la direction des frères Bayet. On le retrouve quelques années plus tard à Bruges, rédacteur d'un journal catholique. Voir p. 94.

complète.

Chiroux : Journaux spécimen du XIXe s., n° 410 - 29 juillet 1847.

IV. TENDANCE

Voir le chapitre La presse libérale,

30. Le Lutin

I. DONNÉES EXTERNES ⁽¹⁾

Sous-titre : écho des théâtres, journal artistique et littéraire paraissant le dimanche.

Format : petit in-folio à 2 col.

Périodicité : Hebdomadaire (Dimanche).

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 18 novembre 1849.

Fin de publication : inconnue.

Éditeur : M. Dorbe ⁽²⁾.

Imprimeur : J. G. Carmanne (N. Redouté)⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Le Lutin était « exclusivement destiné à la défense des intérêts dramatiques. Il se distribue le dimanche aux habitués des théâtres de Liège » ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 241.

⁽²⁾ Pas autrement connu.

⁽³⁾ Nous ignorons pourquoi U. CAPITAINE, où nous avons trouvé ce renseignement, indique de cette manière les noms des imprimeurs.

N. Redouté a-t-il succédé à J. G. Carmanne ou est-ce l'inverse, nous ne pouvons trancher.

Sur N. REDOUTÉ, voir la note au sujet de l'*Écho*.

⁽⁴⁾ U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 241.

31. Mélanges Politiques, Scientifiques et Littéraires de l'Avenir

I. DONNÉES EXTERNES ⁽¹⁾

Devise : Dieu et la liberté.

Format : In-8°.

Périodicité : variable.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : novembre 1830.

Fin de publication : ?

Éditeur : L. S. M. Peurette ⁽²⁾.

Imprimeur : H. Rongier, puis à Louvain chez Vanlinthout et Vandezande ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Ce recueil, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé ⁽⁴⁾, était vraisemblablement destiné à diffuser en Belgique les articles qui se publiaient dans l'*Avenir*, journal de Lamennais, créé en août 1830 et qui se voulait le défenseur du catholicisme et de la liberté. La devise est d'ailleurs empruntée à ce journal.

⁽¹⁾ Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 189.

⁽²⁾ L'abbé Peurette devint, en 1832, l'éditeur du journal bruxellois *Le Siècle* qui parut du 27 mars au 15 juin 1832 et qui avec une équipe de rédacteurs héritée de l'*Avenir*, dont la publication avait été suspendue le 15 novembre 1831, poursuivait en Belgique la diffusion des idées menaisiennes. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 146 et A. WARZEE, *Essai Historique*, p. 102-103. Voir également A. CORDEWIENER, *Attitudes des catholiques et de l'épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, II, 1, 1970, p. 27-41.

L'évolution de l'abbé Peurette l'amena à s'écarter de plus en plus des positions de l'épiscopat et, en 1841, il publia une violente diatribe contre l'évêque de Liège. *De la fausseté des principes émis par M. Van Bommel, évêque de Liège, et les organes des partis rétrogrades, sur l'instruction, la main-morte, l'amovibilité des curés, le flamand hollandisé, etc.* par l'abbé PEURETTE, Bruxelles, Demat, 1841, in-8°, de 262 p.

⁽³⁾ Hubert Rongier est, d'après une liste de 1840-1841, électeur tant pour la commune que pour la Chambre. Il est né vers 1775 et son domicile est au 113, Puits-en-Sock. Il imprime en 1836, l'éphémère hebdomadaire *La Pandore Liégeoise*.

⁽⁴⁾ U. CAPITAINE indique la conservation au Séminaire de Liège.

32. Mémorial des Instituteurs Primaires

I. DONNÉES EXTERNES (1)

Format : In-8° à 2 col.

Périodicité : bi-mensuel.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1^{er} janvier 1846.

Fin de publication : 1^{er} janvier 1847.

Éditeur et imprimeur : L. Grandmont-Donders (2).

Rédacteur : F. Derive (3).

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

« Faciliter aux instituteurs l'enseignement de la langue maternelle, analyser les actes officiels qui les concernent, rendre compte des conférences pédagogiques, etc., tel est le but que s'était proposé ce petit journal. » (4).

Le *Mémorial* cessa de paraître parce qu'il refusait de se soumettre au droit de timbre. A partir du 12 novembre 1848, F. Derive reprit cette œuvre et publia, à Spa, le *Journal de l'instruction élémentaire, feuille des instituteurs, des pères de familles et des amis de l'enseignement*. Cet hebdomadaire portait la devise : Foi, patrie, progrès (5).

(1) Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 225.

(2) Imprimeur du *Journal belge des conseils de fabriques*.

(3) DERIVE (renseigné sous le prénom de Théodore) est né à Verviers en 1816 et est mort à Bruxelles le 9 mai 1877. *Bibliographie nationale*, t. I, p. 513-514.

Outre le *Journal de l'instruction élémentaire* F. Derive rédigea également, à partir du 6 mai 1849, le *Journal de Spa et du Canton*. Cet hebdomadaire, sans couleur politique, était presque exclusivement consacré à la défense des intérêts locaux. Ces deux publications étaient imprimées à Spa par la Ve Et. Derive. U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 274-275.

(4) U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 225.

(5) U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 273.

33. Moniteur des Familles et de l'Instruction Publique

I. DONNÉES EXTERNES

Format : 36 pages d'un petit in-8° (16 × 11 cm).

Périodicité : mensuel.

Prix : 25 cts par cahier; 3 frs par an.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1er avril 1844.

Fin de parution : 15 avril 1847.

Fondateur : J. F. X. Würth ⁽¹⁾.

Imprimeur : J. Ledoux ⁽²⁾.

Rédacteur : J. F. X. Würth.

Collaborateurs : H. V. Jacotot, Ratier et Jacquier ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Fonds Capitaine n° 10. 272 (1ère Année : complète; 2e Année : n° 1, 3, 7, 10, 11, 12; 3e Année : complète; 4e Année, n° 1, 2, 3, 4).

Musée de la Vie Wallonne, Cat. 58, Archives P. 72799, un seul numéro du 20 juillet 1844.

IV. TENDANCE

Ce recueil mensuel fut créé défendre la méthode d'enseignement suivant le système Jacotot ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ J. F. X. Würth, voir note 3 du *Bon Homme Richard*.

⁽²⁾ Voir note 2 de la *Commère*.

⁽³⁾ Sur l'école de Jacotot, voir p. 164.

⁽⁴⁾ *Moniteur des Familles*, 20 juillet 1844. La couverture du mensuel indiquait qu'il désirait créer une « nouvelle Société pour l'Encouragement de l'Instruction élémentaire dans la Province de Liège » et susciter une « souscription permanente pour la continuation de l'œuvre de Jacotot ».

34. Le Notger

I. DONNÉES EXTERNES ⁽¹⁾

Format : petit in-folio.
Périodicité : hebdomadaire.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 15 novembre 1843.
Fin de parution : 24 décembre 1843.
Rédacteur : J. F. X. Würth ⁽²⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Cette petite feuille éphémère défendait le parti catholique ⁽³⁾.

35. Nouvelles du Jour

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : feuille quotidienne.
Format : 35 × 25 centimètres.
Périodicité : quotidien (6 n° par semaine; 1 n° pour Sa.-Di.).
Prix :
 par mois : 1 franc;
 par trimestre : 3 fr (ville) — 4 fr (Belgique);
 par an : 12 francs.

Adresse administrative :

rue Neuvice, n° 6-987, jusqu'au 25 février 1849;
rue Fond St Servais, n° 1, à partir du 26 février 1849.

⁽¹⁾ Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 217 et A. WARZEE, *Essai*, p. 162.

⁽²⁾ Voir note 3 du *Bon Homme Richard*, et le *Moniteur des Familles*.

⁽³⁾ U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 217.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 21 septembre 1848.

Propriétaire, éditeur et imprimeur : Joseph Demarteau ⁽¹⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Fonds Capitaine, n^o 10.387 (21 septembre 1848
30 juin 1850).

IV. TENDANCE

« Les *Nouvelles du Jour* ne viennent pas fournir un organe de plus à la polémique des partis. Ainsi que l'indique son titre, ce journal se destine à rester avant tout une feuille de *faits et de nouvelles*.

Un cadre aussi restreint semble nous dispenser de plus ample déclaration.

Toutefois, dans les circonstances où nous sommes, nous croyons utile de faire connaître, à propos d'un point fort important, comment nous entendons nous acquitter de la tâche que nous entreprenons. Aujourd'hui, il se produit des doctrines qui menacent à la fois la famille, la propriété, les mœurs, les croyances en général et tous les droits de la véritable liberté humaine; or nous tenons à déclarer que l'accès des *Nouvelles du Jour* sera sévèrement interdit à ces doctrines. En un mot, tout en nous efforçant de satisfaire aux exigences de la curiosité publique, nous aurons à cœur de nous montrer digne d'être admis au foyer domestique. » ⁽²⁾

36. L'Ordre

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal quotidien.

Devise : Conservation par le progrès.

Format : 37,5 × 27,5 cm. 4 pages à 3 col.

Périodicité : quotidien.

Prix : abonnement par trimestre :

4 frs (par la poste);

3 frs (pris au bureau) — 6 cts le numéro.

Adresse administrative : Liège, rue Saint-Jean, 4.

⁽¹⁾ Voir *Gazette de Liège*.

⁽²⁾ *Nouvelles du Jour*, 21 septembre 1848, p. I, c. I.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1^{er} octobre 1849.

Fin de parution :

Propriétaire éditeur et imprimeur : J. Ledoux (1).

Rédacteur : L. Rongé (2).

Collaborateur : Em. Wodon (3).

III. L'JEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, J. Spéc. XIX^e s., 504 (29 novembre 1849) et 505 (23-24 mars 1850).

IV. TENDANCE

Ce journal succède à l'*Ouvrier* (voir le chapitre La presse démocratique). Dans sa profession de foi, le quotidien s'exprimait comme suit :

« Nous appartenons à cette école libérale dont les derniers événements qui ont bouleversé l'Europe ont mûri les doctrines sans les lancer dans des voies réactionnaires. Belges de cœur et de naissance, nous pensons que le salut de la Belgique réside dans sa conduite, saintement et libéralement appliquée (...)

Ordre et progrès, voilà notre devise ; libéraux de cœur et de conviction, nous ne craignons pas de soutenir le pouvoir dans les mesures que nous jugerons utiles au pays, et de critiquer ce qui nous semblera contraire à ses intérêts ; mais nous ne voulons devenir ni les panégyristes, ni les détracteurs systématiques du gouvernement. » (4)

37. L'Ouvrier

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre :

Organe des intérêts populaires, puis,

(1) Voir n. 2 de la *Commère*.

(2) Louis Rongé, né à Liège, est reçu docteur en droit de l'Université de Liège le 14 septembre 1849. A. LE ROY, *Liber memorialis*, p. LXXXVII.

(3) Emile Wodon est l'auteur de *La raison des peuples*, Liège, 1849, DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, p.

(4) Cet extrait, ainsi que les noms des rédacteur et collaborateur du journal sont tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 239-240.

Ordre, progrès, à partir du 12 août 1849.
Devise : « Liberté, égalité, fraternité ».
Format : 33 × 23 cm, 4 pages à 2 col. jusqu'au n° 23 du 24 septembre 1848; ensuite 36 × 23 cm.
Périodicité : Bihebdomadaire (Jeudi et Dimanche).
Prix :
 au numéro : 5 centimes;
 abonnement par trimestre : 1 franc 50 (au bureau);
 1 franc 80 (par la poste);
 par an : 6 francs (au bureau);
 7 francs 20 (par la poste).
Adresse administrative :
 jusqu'au 17 septembre 1848 : rue de la Casquette, n° 22.
 Ensuite : rue Saint-Jean, n° 4.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 9 juillet 1848.
Fin de parution : 27 septembre 1849 ⁽¹⁾.
Éditeurs :
 jusqu'au 31 août 1848 : D. Dewandre ⁽²⁾;
 ensuite : J. Ledoux ⁽³⁾.
Imprimeur : J. Ledoux.
Rédacteurs : jusqu'au 31 août 1848 : Ph. Benard, L. J. Dejaer
 et P. Esselens ⁽⁴⁾;
 ensuite : J. Ledoux, Mordant et Ch. Rolans ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Ce journal prend ensuite le titre de *L'Ordre*, dont le premier numéro paraît le 1^{er} octobre 1849.

⁽²⁾ Renseigné comme « ouvrier ». En désaccord avec Ledoux, il publie une version de *L'Ouvrier*, dont nous parlons dans la notice qui suit. A partir du 9 novembre 1848, il édite *Le Travailleur*.

⁽³⁾ Voir note 2 de la *Commère*.

⁽⁴⁾ Ph. Benard inconnu par ailleurs. Louis-Joseph Dejaer, Liège 1816-Saint-Josse-ten-Noode 28 août 1866. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 407. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme G. A. Dejaer-Quirini, rédacteur de la *Tribune*, à partir de 1848. Prosper Esselens est un propriétaire rentier, né à Bruxelles vers 1817 (il avait 32 ans en 1849) et fixé à Liège (Ans-et-Glain). Il sera impliqué dans l'affaire du Prado en 1849, condamné à mort, et grâcié le 22 juillet 1856. Cfr L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie...*, t. 1, p. 393-411.

⁽⁵⁾ Mordant et Ch. Rolans, qui collaborera au journal *Le Peuple*, ne sont pas autrement connus.

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles. Bibliothèque de la ville, P. 268, du 13 juillet 1848 au 4 janvier 1849.

Mundaneum, les n^o 19, 39 et 53.

Liège. Chiroux, Fonds Capitaine, 10.392 F, n^o 1 du 9 juillet 1848 au 27 septembre 1849 (complet);

M.V.W., Cat. 58, GG 66237, 1848, n^o 17 à 41 (sauf 20, 37 et 39) — 1849, n^o 1 à 52 (sauf n^o 15).

IV. TENDANCE

Voir le chapitre La presse démocratique.

38. L'Ouvrier (Édition Dewandre)

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *Organe des intérêts populaires.*

Devise : « Liberté, égalité, fraternité ».

Format : 36 × 23 cm.

4 pages à 2 col.;

4 pages à 3 col. à partir du 26 octobre 1848.

Périodicité : Bihebdomadaire (Jeudi et Dimanche).

Prix :

au numéro : 5 centimes;

abonnement par trimestre : 1 franc 50 (au bureau);

1 franc 80 (par la poste);

par an : 6 francs (au bureau);

7 francs 20 (par la poste).

Adresse administrative : rue Lulai des Fèves, près du Passage Lemonnier, n^o 72-78.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 15 octobre 1848 ⁽¹⁾.

Fin de parution : 5 novembre 1848.

⁽¹⁾ Le terme « fondation » n'est peut-être pas le meilleur, puisque le premier exemplaire de cette version Dewandre, publié concurremment avec l'*Ouvrier*, édité par J. Ledoux, a repris la numérotation de ce dernier, soit le n^o 29.

Nombre de numéros : 7 (numérotés de 29 à 35).

Éditeur : D. Dewandre (1).

Imprimeur : Victor Rodberg (2).

Rédacteurs : vraisemblablement Ph. Benard et L. J. Dejaer (3).

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège. Chiroux, Fonds Capitaine, 10.392 F, complet, relié avec l'édition Ledoux, aux dates correspondantes.

IV. TENDANCE

Cette doublure de l'édition de Ledoux est née de la contestation de propriété qui s'éleva entre celui-ci et l'ancien éditeur Dewandre, et qui fut tranchée le 8 novembre 1848 par le tribunal de première instance de Liège, favorable à Ledoux. Dès le 9 novembre, Dewandre publiera *Le Travailleur*.

Voir le Chapitre La presse démocratique.

39. La Pandore Liégeoise

I. DONNÉES EXTERNES (4)

Sous-titre : Journal historique, anecdotique et littéraire rédigé par une Société d'hommes de lettres et destiné aux classes instruites des deux sexes.

Format : in-8° de 8 pages.

Périodicité : hebdomadaire.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1836.

(1) Voir la note concernant la version précédente de *L'Ouvrier*.

(2) Victor Rodberg est un imprimeur nouvellement installé à Liège, voir réclame dans *L'Ouvrier* (éd. Dewandre) du 26 octobre 1848 et du 1er novembre 1848.

(3) Nous supposons bien que ces rédacteurs ont accompagné Dewandre dans sa scission. P. Esselens semble avoir poursuivi sa tâche avec Ledoux durant période. Voir le Chapitre La presse démocratique.

(4) Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 205 et X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, c. 958.

Imprimeur : H. Rongier (1).
Rédacteur : M*** Français.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

La Pandore fut un « recueil éphémère et insignifiant » (2).

40. Petites Actualités Littéraires

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : artistiques, gouvernementales et industrielles.

Devise : « Vae Stultis ! », pendant les trois premières livraisons, ensuite « Il s'agit bien ici des règles de l'escrime ou du pugilat (Cornemin) ».

Format : in-12 de 36 pages (15 × 10 cm).

Périodicité : mensuel.

Prix de l'abonnement : 10 francs (3).

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : juillet 1842.

Fin de publication à Liège : octobre 1842 (4).

Éditeur à Liège : J. Philippart (5).

Imprimeur à Liège : J. Ledoux (6).

(1) Voir note 3 des *Mélanges politiques*.

(2) U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 205.

(3) Renseigné par H. GAUS et R. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise*, Cahier n° 50 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Louvain, Paris, 1968, p. 301 (n° 1797).

(4) La publication se poursuit à Bruxelles. Elle connut cinq livraisons encore, novembre et décembre 1842, juillet 1843 et deux autres non datées.

(5) « Librairie au rabais de Philippart frères, Passage Lemonnier, 31. » La quatrième livraison d'octobre 1842 porte « Chez Wauters et Raspoet, rue d'Assaut, 8, Bruxelles » et les suivantes « Librairie encyclopédique du Périchon, rue de la Montagne, Bruxelles ».

(6) A partir de la cinquième livraison de novembre 1842 « Imprimerie de Delvigne et Callewaert » à Bruxelles.

Rédacteur : Jean le Rimeur, pseudonyme de J. B. Deprez-Mahauden ⁽¹⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège, Chiroux, Fonds Capitaine, n° 10.274.

IV. TENDANCE

Recueil satirique.

41. Les Petites Affiches de Liège et de la Province

I. DONNÉES EXTERNES ⁽²⁾

Sous-titre : se distribuera gratis à MM. les notaires, avoués, hôteliers, bains, cafés, estaminets, etc.

Format : In-folio à 3 colonnes.

Périodicité : hebdomadaire.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 11 juin 1848.

Fin de parution : 27 août 1848.

Nombre de numéros : dix.

Éditeur et imprimeur : Max. Ghilain ⁽³⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Feuille d'annonces qui reprend une idée exploitée déjà par Ghilain avec le *Gratis*.

⁽¹⁾ J. B. Deprez-Mahauden (1812-Bruxelles 12 mars 1860) n'a rédigé que cette seule publication, d'après *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 491.

⁽²⁾ Renseignements tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 227.

⁽³⁾ Imprimeur de l'*Abeille*.

42. Le Peuple

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : organe de la démocratie.

Format : 39 × 27 cm; 4 pages à 3 colonnes.

Périodicité : Bihebdomadaire (Jeudi et Dimanche).

Prix :

au numéro : 5 centimes;

abonnement par trimestre : 1 franc 50 (au bureau);
1 franc 80 (à domicile).

Adresse administrative : Place Saint-Paul, 43-48.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 4 février 1849.

Fin de parution : 30 décembre 1849.

Fondateur et propriétaire : Prosper Esselens ⁽¹⁾.

Éditeurs : L.-J. Dequinze ⁽²⁾, puis dès le n^o 37 du 10 mai 1849,
Th.-H. Fabry ⁽³⁾.

Imprimeur : A. Charron ⁽⁴⁾.

Rédacteur principal : P. Esselens, Puis P..., docteur en médecine ⁽⁵⁾.

Collaborateur : J. Goffin, Louis Rigot, Ch. Rolans et H. de Steiger ⁽⁶⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège. M.V.W., Cat. 58, GGG n^o 236, du 24 mars 1849 au
25 novembre 1849.

⁽¹⁾ Ancien rédacteur de *L'Ouvrier*,

⁽²⁾ Inconnu par ailleurs.

⁽³⁾ Même remarque.

⁽⁴⁾ Ancien éditeur et imprimeur du *Bon Homme Richard*. Voir.

⁽⁵⁾ Ce dernier renseignement est donné par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 237, mais nous n'avons pu percer son identité.

⁽⁶⁾ Joseph Goffin (Liège 1819-Laeken 15 septembre 1882), *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 157-158.

L'Ouvrier du 19 juillet 1849 renseigne Louis Rigot comme écrivain belge, né à Herve, âgé de 26 ans, et demeurant à Arras. Dès le 13 janvier 1849, Louis Rigot avait pris cinq abonnements au peuple et avait offert sa collaboration. Cfr. WOUTERS, *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853)*, t. II, p. 743, 809-815, 826-827.

Ch. Rolans a collaboré à la rédaction de *L'Ouvrier*.

H. de Steiger était Verviétois.

IV. TENDANCE

Nous parlons de ce journal dans le chapitre La presse démocratique, mais il paraît intéressant de reproduire la profession de foi, qui figurait dans le premier numéro, aujourd'hui perdu :

« Notre programme est contenu dans ces deux mots : *le peuple*. Si nos lecteurs admettent comme nous l'application du dogme trinitaire : *Liberté, Égalité, Fraternité*, le peuple sera, pour eux comme pour nous, l'ensemble des individualités qui composent la nation ; pour chacune de ces individualités, nous réclamerons le libre développement, l'égalité des droits, la solidarité d'intérêts. Mais si ceux qui nous liront sont encore imbus des préjugés de castes, s'ils croient encore que la société doit être divisée en nobles et en roturiers, en riches et en exploités, s'ils pensent que les hommes doivent fatalement lutter d'une manière impitoyable, les uns contre les autres, armés de la funeste devise : *Chacun pour soi, laissez faire, laissez passer* ; s'ils pensent que le bonheur ne doit sourire qu'à quelques-uns, alors le peuple sera, pour nous comme pour eux, le grand nombre sacrifié à l'égoïsme du petit nombre, *la plèbe*, la caste des parias de notre époque, les exploités de notre siècle, ceux que l'on traite de brigands quand ils implorent le droit de vivre en travaillant. Ainsi, on le voit, nous ne voulons combattre que dans l'intérêt de la cause sainte de l'humanité ; si nous déclarons au privilège une guerre d'extermination, c'est dans l'intérêt de tous. Nous voulons empêcher la société de s'écrouler sous les coups que lui porte incessamment l'égoïsme ; en un mot, nous voulons le bonheur de tous (...) (1).

43. Le Politique

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : municipal, provincial et national, jusqu'au 8 septembre 1835 (2), journal de Liège, du 1 juillet 1836 au 31 décembre 1839.

Format :

33 × 25 cm de 1830 au 8 septembre 1835 ;

40 × 28 cm du 9 septembre 1835 au 30 juin 1836 ;

44 × 33 cm du 1 juillet 1836 au 31 décembre 1839.

(1) Cité par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 237-238.

(2) Du 9 septembre 1835 au 30 juin 1836, *Le Politique* n'a pas de sous-titre. Pendant cette période, il donne, sur trois colonnes et généralement deux à trois lignes de texte, le sommaire de son numéro.

Périodicité : quotidien, six numéros par semaine.

un seul n° pour lundi-mardi, jusqu'au 15 août 1836;

un seul n° pour samedi-dimanche, à partir de cette date. (1)

Prix :

16 centimes au numéro à partir du 1 juillet 1836 (2);

20 centimes, du 12 mars 1838 au 31 décembre 1839 (3);

abonnement par trimestre :

avant le 1 octobre 1835 (4), 10 frs pour Liège, et 12 frs pour les autres villes;

du 1 octobre 1835 au 31 décembre 1839, 11 frs pour Liège et 13 frs par la poste.

Adresse administrative :

Place du Spectacle, de 1830 au 20 juin 1832;

Rue du Pot d'Or, n° 622, du 21 juin 1832 au 31 décembre 1839 (5).

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1 janvier 1829 (6).

Fin de parution : 1 avril 1841.

Fondateurs : P. Devaux, J. Lebeau, H. Lignac, Ch. et F. Rogier et F. Van Hulst (7).

Éditeurs :

H. Lignac, des origines au 30 avril 1837 (8);

J. B. Nossent, du 6 mai 1837 au 31 décembre 1839.

(1) Le journal ne donne aucune explication. Cependant, la date de la rubrique *Liège* concorde, à partir de ce moment, avec la date du journal. Il a donc simplement adopté le système que ses confrères appliquaient depuis plusieurs mois déjà.

(2) Le prix au numéro n'est jamais indiqué avant cette date.

(3) La date du 12 mars 1838 est celle d'un renouvellement complet de la typographie du journal.

(4) Le prix de l'abonnement n'est jamais indiqué avant cette date. Le 2 octobre 1835, les propriétaires annoncent que l'agrandissement du journal au cours du mois précédent les « oblige à augmenter le prix de l'abonnement d'un franc par trimestre » (p. 2, c. 3). Avec cette augmentation, le prix atteint 11 francs pour Liège et treize francs pour les autres villes.

(5) L'avis qui paraît dès le 21 juin 1832 est répété jusqu'à la fin du mois. Cette adresse est celle du « ci-devant Café du Sud ».

(6) En réalité, c'est le successeur, sans autre modification que le titre, du *Mathieu Laensbergh*, créé le 1er avril 1824.

(7) Voir première partie.

(8) Il est possible que Lignac ait quitté le *Politique* avant cette date, mais en tout cas c'est son nom qui figure, en page 4, jusqu'au 30 avril 1837, comme éditeur responsable.

Imprimeurs ⁽¹⁾ :

H. Lignac, des origines au 30 avril 1837;
Imprimerie du *Politique*, du 1 mai au 5 mai 1837;
J. B. Nossent, du 6 mai 1837 au 31 décembre 1839.

Rédacteurs principaux :

H. Lignac, jusqu'au 25 juin 1836 ⁽²⁾;
J. F. C. Materne ⁽³⁾, du 26 juin 1836 au 30 avril 1837;
Ch. Marcellis ⁽⁴⁾ et Th. Weustenraad ⁽⁵⁾ à partir du 1 mai
1838, puis le dernier seul jusqu'au 1 avril 1841.

Collaborateurs : J. B. Kaufmann ⁽⁶⁾, V. E. Godet ⁽⁷⁾, Ch. Moulan ⁽⁸⁾, J. B. Nossent, M. L. Polain ⁽⁹⁾, A. Visschers ⁽¹⁰⁾, etc...

III. LIEU DE CONSERVATION

B.U.Lg, XIII. 111.9 f^o, 1828-1841 (complet);
B.R., J.B. 238, 1829, 1830 (mars-juin), 1831;
Chiroux, Travée 12, caisses 3 à 5, n^o 39 à 60, complet sauf 1855
et janvier à avril 1836;
M.V.W., cat. 58, GG 4793 quelques numéros épais.

IV. TENDANCE

Quotidien libéral unioniste. Voir chapitre La presse libérale.

⁽¹⁾ Ni Lignac, ni Nossent ne sont à proprement parler des imprimeurs; aucun livre ne sort de leur presse. Il est plus vraisemblable que l'imprimerie était propre au *Politique*, ainsi qu'il est indiqué pendant le court *intérim* entre H. Lignac et J. B. Nossent. Cependant, il semble que cela ait été la coutume que l'éditeur fasse suivre, dans le *Politique*, son nom par la mention imprimeur.

⁽²⁾ Ces dates sont des hypothèses dont nous traitons dans le chapitre *La presse libérale*.

⁽³⁾ Constant Materne (Huy 1807-Schaerbeek 15 avril 1860). Après sa collaboration au *Politique* jusqu'en 1833, il entre dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. U. CAPITAIN, *Nécrologie pour 1860*, p. 47-50.

⁽⁴⁾ Charles Marcellis (Anvers 1798-Liège 12 septembre 1864), poète, publiciste, membre de la Chambre des représentants pendant quelques mois en 1833, il s'absorbe ensuite dans les affaires industrielles. *Biographie nationale*, t. 13, c. 425-429.

⁽⁵⁾ Jean-Théodore Weustenraad (Maastricht 1805-Jambes 25 juin 1849) auditeur militaire à Liège depuis novembre 1832. *Biographie nationale*, t. 27, c. 219-222.

⁽⁶⁾ Jean-Baptiste Kaufmann (Liège 1793-Amay 1 mars 1861), industriel, nommé directeur du Trésor en 1834. U. CAPITAIN, *Nécrologie pour 1861*, p. 49-51.

⁽⁷⁾ Victor-Emmanuel Godet (Liège 1805-28 février 1844), professeur à l'Université de Liège. *Biographie nationale*, t. 2, p. 151.

⁽⁸⁾ Charles Moulan (Liège 1801-24 janvier 1849), avocat et publiciste. *Nécrologie du Journal de Liège*, 25 janvier 1847.

⁽⁹⁾ Mathieu-Lambert Polain (Liège 1808-4 avril 1872), archiviste de la province de Liège et administrateur-inspecteur de l'Université de Liège. *Biographie nationale*, t. 27, c. 897-901.

⁽¹⁰⁾ Auguste Visschers (Maastricht 1804-Bruxelles 3 juin 1874), avocat et conseiller des mines. *Bibliographie nationale*, t. 4, p. 279-281.

44. Le Rappel

I. DONNÉES EXTERNES

Devise : « Dieu et l'ordre ».

Format : 34 × 25 cm ; 4 pages à 3 col.

Périodicité : Quotidien. Six n° (un seul n° pour Lundi-Mardi).

Prix :

abonnement par trimestre : 10 francs ;

pour six mois : 20 francs ;

pour l'année : 40 francs.

Adresse administrative : Derrière le Chœur de Saint-Paul, n° 156.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 15 décembre 1833.

Fin de parution : 2 juillet 1834.

Fondateur, propriétaire et éditeur : abbé G. Moens (1).

Imprimerie du Rappel.

Rédacteur : abbé G. Moens et Dobelin (2).

Collaborateurs : (?) Delvaux, Gravez et Ophoven (3).

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège. Chiroux, Fonds Capitaine, 10.398 F (complet).

IV. TENDANCE

Journal orangiste catholique. Voir chapitre La presse orangiste.

(1) L'abbé Guillaume Moens (Saint-Trond 1795-Jemeppe 15 août 1861) est un orangiste notoire et un publiciste abondant. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1861*, p. 66-72.

(2) J. F. Dobelin, Français, né à Paris, rédacteur de *l'Industrie* puis du *Rappel*, expulsé par le gouvernement le 12 avril 1834, à la suite des troubles orangistes. A.R.A., *Oorlog*, 263, Baron de Crassier à Rottiers, Liège 21 avril 1834 et ARCHIVES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL, *Ordre public*, IV, B ; 1-36.

(3) Sur les Ophoven voir note dans *L'Industrie*. Gravez a collaboré à *L'Écho*. Delvaux n'est pas connu. C'est Capitaine qui renseigne ces personnes (*Recherches*, p. 197), mais l'abbé Moens n'en parle pas dans son abondante correspondance (A.R.A., *Oorlog*, n° 257-280).

V. ANNEXE

« Liste des abonnés au *Rappel* ». Liège le 2 mai 1834.
A.R.A., *Oorlog*, n° 263.

MM.

- 1 Bellefroid Joseph, banquier à Liège
- 2 Bellefroid Charles, avocat à Liège
- 2 Benoit-Lafleur, batelier à Liège
- 4 Berlaimont (le comte de) Clément, Florsée
- 5 Bleret-Dupont, négociant à Liège
- 6 Bonhomme Frandoux (De) Léopold
- 7 Bourgrave Fois (comte de) A Bovelingen
- 8 Bovy, docteur en médecine à Liège
- 9 Beughem (De), rentier à Liège, place St Denis
- 10 Bloemarts, notaire à Weert, arr. Ruremonde
- 11 Boecop (le général) A Maastricht
- 12 Brade (le général)
- 13 Cockerill John, fabricant à Liège (5 exemplaires)
- 14 Coune-Beghein (De) Alexandre, rentier à Liège
- 15 Crassier (le Baron de), à Liège
- 16 Crawlez Jacques, A Charneux
- 17 Collard (le Chanoine), rue du Chenil à Namur
- 18 Courard J.H., notaire à Herstal
- 19 Copis (le Baron de), rue St Étienne à Liège
- 20 Conrotte Henri-Joseph, à Tintigny
- 21 Crooy (le Colonel) à Thys près Doreye
- 22 Delauvaux, curé à Warsage
- 23 Delmarol-Pirard, rentier à Tirlemont
- 24 Delvaux, notaire à Tirlemont
- 25 Delvaux (l'abbé), Principal à l'athénée de Namur
- 26 Dethier, avocat à Liège
- 27 Detrooz, notaire à Verviers
- 28 Dubousquet-Orban, rentier à Liège
- 29 Duval-Parmentier, rentier à Liège
- 30 Dauthinne, rentier à Liège
- 31 Deprez Jean-Joseph, négociant à Herstal
- 32 Dutrieu, à Malines
- 33 Delvaux, avocat à Liège
- 34 Dibbets (S. Exc. le Général) à Maastricht
- 35 Elias-Lambert, négociant à Liège
- 36 Favereau Auguste (de), rentier à Barvaux
- 37 Francotte Auguste, fabricant à Liège
- 38 Francotte Clément, fabricant à Liège
- 39 Fabri-Longrée (De) rentier à Liège
- 40 Fiquelmont (le comte de), ancien commissaire de district à Huy
- 41 Fléchet, bourgmestre à Bombaye

- 42 Galoppin fils, à Wandre
- 43 Gaspar, au café Bruxellois, à Liège
- 44 Geelhand-Dellassaille, à Anvers
- 45 Gelhand Ferdinand, à Anvers
- 46 Geradon (de), avocat à Verviers
- 47 Goffin, Nicolas à Liège
- 48 Golstein (le Baron de), à Liège
- 49 Grumelier, négociant à Liège
- 50 Grisard-Xhafflaire, négociant à Liège
- 51 Grady (de), propriétaire à Huy
- 52 Greenlief, capitaine à Maastricht
- 53 Hamal (le comte de), à Liège
- 54 Hanquet Jean-Baptiste, à Liège
- 55 Harlet (De) Simon, à Liège
- 56 Harlez (De) Charles, à Marche
- 57 Hauseur, médecin à Liège
- 58 Hertag, fabricant de tabac à St Trond
- 59 Henrard, Jean-Louis, à Thimister
- 60 Heusch de Cortessem (le baron de), à Tongres
- 61 Heusch de Thisne (le baron de)
- 62 Jeunehomme Rosen, à Liège
- 63 Jamar Walthère, Mont St Martin à Liège
- 64 Joiris Jean-Nicolas fils, rue du Séminaire à Liège
- 65 Kaibel-Lupsin, rentier à Liège
- 66 Keverberg (le baron de), à Aldengeer près de Ruremonde
- 67 Korsten, brasseur à Beegden près de Maseyk
- 68 Lannoy Adrien (le comte de), à Bolland près de Herve
- 69 La Société de la Loyauté, à Anvers
- 70 La Société du Cercle, à Bruxelles
- 71 La Régence de la ville de Liège
- 72 Legrelle, à Anvers
- 73 Lemonnier, rue de l'Université à Liège
- 74 Léonard, à Dolhain-Limbourg
- 75 Loyaerts, à Zepperen près de St Trond
- 76 Lantremange (De), rentier à Liège
- 77 Lemerel (De), capitaine pensionné à Durbuy
- 78 Macar-Meeus (De), à Presseux
- 79 Macar-Haenen (De) à Liège
- 80 Macars (le baron de) à Liège
- 18 Manse, Madame, quai de la Sauvenièrre à Liège
- 82 Melotte-Dieuvoz (De), à Liège
- 83 Melotte (De) Henri, à Liège
- 84 München, rue sœurs de Hasque à Liège
- 85 Neuville, Léopold, à Verviers
- 86 Nicolas, poste restante à Dinant
- 87 Nieuland (le vicomte de), chanoine à Malines

- 88 Orban père, exploitant à Liège
- 89 Omalius-Thierry (d'), à Anthisnes
- 90 Otreppe de Melotte (d'), à Liège
- 91 Oultremont (le comte de), de Duras près de St Trond
- 92 Paque, receveur à Seraing
- 93 Parmentier, notaire à Liège
- 94 Parisis, très digne curé à Neufchâteau
- 95 Robert, rue du Jardin à Anvers
- 96 Roly, avocat à Liège
- 97 Romsée, avocat à Liège
- 98 Rossius-Orban, à Liège
- 99 Rutgers Thérèse, Courteneuve à Anvers
- 100 Sacré A., avocat à Odeur près d'Oreye
- 101 Sartorius (de), rentier à Liège
- 102 Sauvage Hubert, à Verviers
- 103 Schelfhout, au canal à Bruxelles
- 104 Scronx, échevin à Liège
- 105 Sior, négociant à Liège
- 106 Stéphane, ancien directeur de police à Liège
- 107 Société d'Émulation à Liège
- 108 Schomers A. à Ruremonde
- 109 Schaffers, batelier, faubourg St Léonard à Liège n° 94
- 110 Schinasen J. W. pour MM. Berger et Cie négociants à Venloo
- 111 Terwagne Joseph, à Liège
- 112 Thomassin, tailleur à Liège
- 113 Tonnelier J., à Namur
- 114 Tornaco (la Baronne de) à Luxembourg
- 115 Tornaco (De) Camille, avocat à Liège
- 116 Thierry (De), ancien procureur du Roi à Sclessin
- 117 Vandensteen, gouverneur à Liège
- 118 Vanderdonck, à Stevort près de Hasselt
- 119 Vinck (le baron de) à Bruxelles
- 120 Vandermaesen, rentier à Ans lez Liège
- 121 Waha Auguste (Baron de), à Liège
- 122 Weemals, porte de Schaerbeek à Bruxelles
- 123 Wauters (le chevalier de), à Louvain
- 124 Wasme-Peetinx (de), à Bruxelles
- 125 Wauthier (le Baron de), au Pont d'Oie près d'Arlon
- 126 Wauters Henri-Léonard, arpenteur à St Trond
- 127 Xhafflaire Casimir, à Liège
- 128 Xhafflaire Thomas, à Liège
- 129 Yates et Cie, à Liège
- 130 Le Directeur des Postes à Louvain
- 131 Le Directeur des Postes à Bruxelles
- 132 Le Directeur des Postes à Maseyck
- 133 Le Directeur des Postes à Gand

134	Le Directeur des Postes à Verviers
135	Le Directeur des Postes à Malines
136	Le Directeur des Postes à Tirlemont
137	Le Directeur des Postes à Anvers
138	Le Directeur des Postes à Anvers
139	Le Directeur des Postes à Soignies
140	Le Directeur des Postes à Soignies
N.B.	14 exemplaires passent à La Haye
	8 à Maastricht pour les cafés
	25 exemplaires sont envoyés aux cafés et aux notaires de la ville de Liège
	30 exemplaires sont envoyés la plupart aux ecclésiastiques de Liège et environs
	23 exemplaires pour être vendus en détail etc...
100	Enfin on tire 40 épreuves. »

45. La Réforme

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal des intérêts moraux, scientifiques et matériels de la pharmacie, contenant, avec une revue des travaux les plus importants publiés en Belgique, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Italie, sur la pharmacie et les sciences accessoires, l'examen raisonné de toutes les questions qui se rattachent à l'exercice et à la réforme de la profession.

Devise : Aide toi et le ciel t'aidera...

Format : 23,5 × 14,5 cm (in-8°); ± 80 pages par numéro (1).

Périodicité : mensuel (2).

Prix : abonnement par trimestre :

3 frs;

3 frs. 50 pour la Belgique.

Adresse administrative : rue Porte St Léonard, n° 649.

II. DONNÉES INTERNES (3)

Date de fondation : 20 octobre 1844.

(1) L'éditeur promet « chaque année 2 volumes in-8° de 450 à 480 p. »

(2) « Parait le 20 de chaque mois ».

(3) N'ayant retrouvé que la première livraison, nous avons complété par les renseignements de U. CAPITAINÉ, *Recherches*, p. 221-222. La date en fin de la première livraison indique le 19 octobre, nous avons donc corrigé la mention 1er octobre de Capitaine .

Fin de parution : 20 février 1845.

Nombre de numéros : cinq.

Fondateur : F. C. de Damery ⁽¹⁾.

Imprimeur : A. Denoël-Houbaer ⁽²⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles, MUNDANEUM, Farde Liège, R. 1^{ère} livraison (20 octobre 1844).

IV. TENDANCE

Félix Charpentier, qui n'était pas à une idée originale près, avait imaginé des projets de réforme de la pharmacie et les avait publiés ⁽³⁾. Afin de se défendre des attaques de la *Gazette Médicale belge*, il fit paraître *La Réforme*.

« Créer pour la pharmacie une tribune d'où elle pût attaquer et se défendre, écrivait-il, la protéger tout à la fois contre les excès de la concurrence au dedans, contre les empiètements du dehors; de l'état de ruine et de discrédit où elle est tombée, la faire remonter au rang qui lui appartient, comme sœur de la médecine et branche essentielle de l'art de guérir; raviver l'esprit de corps; réveiller le goût de la science et des études fortes; rendre aux universités l'enseignement pharmaceutique; aux jurys d'examen, la collation des grades; au roi, la nomination; aux pharmaciens, la double candidature et le doctorat; réduire et limiter le nombre des officines; etc, etc. Voilà ce que nous nous sommes proposé, voilà ce qu'attend de nous la pharmacie, et nous ne nous reposerons pas avant d'avoir atteint notre but. » ⁽⁴⁾

46. Revue Belge

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : publiée par l'Association nationale pour l'encouragement de la littérature.

⁽¹⁾ Sur Félix Charpentier, dit de Damery, voir l'*Impartial*.

⁽²⁾ Voir *ibidem*.

⁽³⁾ *De la législation pharmaceutique et des réformes à y introduire*, Liège, 1844, 145 p. in-8°.

⁽⁴⁾ *La Réforme*, 1^{ère} livraison. Déjà cité par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 221-222.

Format : in-8° soit 24 × 15 cm.

Périodicité : mensuel.

Prix : abonnement par an : 12 francs (1).

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : janvier 1835.

Fin de publication : décembre 1843 (2).

Nombre de volumes : 25.

Fondateur : Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique.

Imprimeur : Jeunehomme frères (3) de 1835 à avril 1842.

F. Oudart (4) de mai 1842 à décembre 1843.

Rédacteurs-directeurs : M. L. Polain (5), puis Ph. Lesbroussart (6) furent les présidents de la commission de rédaction.

Collaborateurs (7) : J. Altmeyer (8), D. Arnould (9), A. Baron (10),

(1) Article 3 du règlement particulier de l'Association. *Revue belge*, t. 1, 1835, p. 13. Les membres de l'Association, qui payent une cotisation de 10 francs, le reçoivent de droit. Article 2 du Règlement général, *Ibidem*, p. 7.

(2) *La Revue belge* est continuée par la *Revue de Liège*.

(3) Voir note concernant la *Commère*.

(4) Félix Oudart est le beau-frère de Van Hulst; il commence alors sa carrière d'imprimeur.

(5) Mathieu-Lambert Polain (Liège 1808-4 avril 1872), historien, archiviste de la province de Liège, il deviendra administrateur-inspecteur de l'Université de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 17, c. 897-901.

(6) Philippe Lesbroussart (Gand 1781-Ixelles 4 mars 1855), administrateur général de l'instruction publique depuis 1830, il est nommé professeur de littérature française à l'Université de Liège en 1835. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 402-420.

(7) Les collaborateurs sont extrêmement nombreux. Les articles sont pour la plupart signés. Nous nous contenterons d'identifier les principaux auteurs renseignés par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 202.

(8) Jean-Jacques Altmeyer (Luxembourg 1804-Bruxelles 15 septembre 1877). Il fut le premier titulaire du cours d'histoire de Belgique à l'Université de Bruxelles (1835) et collabora à de nombreuses sociétés savantes. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 28-29 et F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale*, p. 107-109.

(9) Désiré Arnould (Namur 1778-Verviers 16 avril 1860). Administrateur des Monts-de-Piété, successivement de Namur, Louvain et Liège. Administrateur-inspecteur de l'Université de Liège depuis 1835, directeur de l'École des Mines depuis 1838. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 47 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 3-12.

(10) Auguste Baron (Paris 1794-Ans 24 mars 1862). Un des fondateurs de l'Université de Bruxelles, dont il fut secrétaire et professeur de littérature. Il deviendra aussi professeur à l'Université de Liège en 1849. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 63-65 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 51-70.

A. Borgnet ⁽¹⁾, J. P. Bovy ⁽²⁾, Ch. de Chênédollé ⁽³⁾, A. Clesse ⁽⁴⁾, F. H. Colson ⁽⁵⁾, P. J. F. de Decker ⁽⁶⁾, L. J. Dehaut ⁽⁷⁾, J. Del Marmol ⁽⁸⁾, H. F. Delmotte ⁽⁹⁾, J. Demarteau ⁽¹⁰⁾, E. Ducpétiaux ⁽¹¹⁾, C. Faider ⁽¹²⁾, Z. Gatti de Gamond ⁽¹³⁾, V. Godet ⁽¹⁴⁾, Guioth ⁽¹⁵⁾, Étienne Henaux ⁽¹⁶⁾, Ferd. et Victor Henaux ⁽¹⁷⁾, Th. Juste ⁽¹⁸⁾, L. Labarre ⁽¹⁹⁾,

(1) Adolphe Borgnet (Namur 1804-Liège 15 février 1875). Docteur en droit, professeur d'histoire à l'Université de Liège en 1837. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 125-126, A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 753-759 et F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale*, p. 102-106.

(2) Jean-Pierre Bovy (Liège 1779-26 août 1841), docteur en médecine et en chirurgie. U. CAPITAINÉ, *Recherches*, p. 202, n. 1.

(3) Charles de Chênédollé (1797-Bruxelles 11 février 1862), professeur de rhétorique au collège de Liège de 1831 à 1844 et à la faculté libre de philosophie et lettres de l'Université de Liège de 1831 à 1835. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 369-370 et A. LE ROY *Liber memorialis*, col. 102-110.

(4) Antoine Clesse (La Haye 1816), fixé à Mons, auteur de poésies, *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 254.

(5) François-Henri Colson (Liège 1814-30 juillet 1854), professeur de rhétorique à l'Athénée de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 266.

(6) Pierre de Decker (Zèle, Flandre orientale 1812-Schaarbeek 1891) avocat, membre de la Chambre des représentants, fondateur de la *Revue de Bruxelles*. E. DE SEYN, *Dictionnaire des écrivains belges*, t. 1, p. 403-404.

(7) Louis-Joseph Dehaut (Chièvres 1805-Liège 1er juillet 1851), professeur d'histoire politique moderne à l'Université de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 403 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 149-154.

(8) Baron Jules Del Marmol (Bruxelles 1804-Château de Saint-Marc lez Namur 9 octobre 1881), avocat à la Cour d'Appel de Liège, auteur de plusieurs travaux sur la législation des mines. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 449-450.

(9) Henri-Florent Delmotte (Mons 1798-7 mars 1856), notaire, bibliothécaire-archiviste de la ville de Mons. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 450-451.

(10) Joseph Demarteau, voir *Gazette de Liège*.

(11) Édouard Ducpétiaux (Bruxelles 1804-21 juillet 1868), inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 607-614 et E. RUBBENS, *Edouard Ducpétiaux*, Bruxelles, 1922.

(12) Charles Faider (né à Trieste en 1811), alors avocat à Bruxelles, il deviendra procureur-général à la Cour de Cassation. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 26-28.

(13) Madame Zoé Gatti de Gamond (Bruxelles 1812-1er mars 1854), auteur de plusieurs études sur la condition sociale de la femme. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 103-104.

(14) Victor-Emmanuel Godet (Liège 1805-27 février 1844), professeur de droit à l'Université de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 151 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 347-350.

(15) J. Léon Guioth (Louvain 1793-Bruxelles 3 avril 1877), ingénieur des ponts et chaussées, auteur d'une histoire numismatique. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 190.

(16) Voir note de *L'Espoir*.

(17) Ferdinand Henaux (Liège 1815-2 janvier 1880), auteur de nombreux ouvrages et articles à caractère historique; son frère Victor Henaux, né à Liège en 1822, deviendra en 1861 échevin de l'instruction publique à Liège. *Bibliographie nationale*, t. 2, col. 223-226 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 825.

(18) Théodore Juste (Bruxelles 1818-Saint-Gilles 10 août 1888), auteur de nombreux ouvrages et articles historiques. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 342-347.

(19) Deviendra rédacteur de *La Tribune de Liège*.

F. Lebrun ⁽¹⁾, A. Le Roy ⁽²⁾, D. Marlin ⁽³⁾, A. Mathieu ⁽⁴⁾,
J. G. Modave ⁽⁵⁾, Ch. Morren ⁽⁶⁾, Cl. Muller ⁽⁷⁾, Ch. Perrin ⁽⁸⁾,
G. Pirotte ⁽⁹⁾, Eugénie Poulet ⁽¹⁰⁾, J. Quoilin ⁽¹¹⁾, F. A. de
Reiffenberg ⁽¹²⁾, J. de Saint-Genois ⁽¹³⁾, G. J. A. de Stassart ⁽¹⁴⁾,
F. Thys ⁽¹⁵⁾, Fx Van Hulst ⁽¹⁶⁾, A. Visschers ⁽¹⁷⁾, Ed. Wac-
ken ⁽¹⁸⁾, Th. Weustenraad ⁽¹⁹⁾, Ysabeau ⁽²⁰⁾, etc.

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles. B.R. : II 88.376 A (complet).

Liège. B.U.Lg : P 90.029 B (complet).

M.V.W. : Cat. 58 M.6265 (complet).

⁽¹⁾ Firmin Lebrun (Mons 1802-22 mars 1875), chef de division au ministère de l'intérieur et collaborateur de l'*Indépendant* et de l'*Emancipation*. *Bibliographie nationale* 12, p. 445

⁽²⁾ Alphonse Le Roy, né à Liège en 1822, professeur à l'Université de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 503-506.

⁽³⁾ Désiré Marlin (Liège 1800-19 juin 1851), docteur en philosophie et lettres et en médecine, préfet des études au collège communal de Liège, professeur agrégé à l'Université de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 611-612.

⁽⁴⁾ Adolphe Mathieu (Mons 1804-Ixelles 13 juin 1876), docteur en droit, professeur-agrégé à l'Université de Liège, conservateur de la bibliothèque publique de Mons, puis de la bibliothèque royale. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 628-635.

⁽⁵⁾ Jean-Georges Modave (Liège 1772-18 septembre 1852), contrôleur du timbre. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 687-688.

⁽⁶⁾ Directeur du *Journal d'agriculture pratique*. Voir.

⁽⁷⁾ Rédacteur en chef du *Journal de Liège*. Voir.

⁽⁸⁾ Charles Perrin (Mons, 1815), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Louvain. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 108-109.

⁽⁹⁾ Gaspard Pirotte (Liège 1780-14 janvier 1847), U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 202, n. 3. Son fils, Alexandre (Liège 1811-24 mai 1854), chef de bureau à l'hôtel de ville de Liège, collabora aussi à la *Revue belge*. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 150.

⁽¹⁰⁾ Eugénie Poulet, directrice de pension à Koekelberg. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 183.

⁽¹¹⁾ Jean Quoilin (Fraitre 1795-Ixelles 21 juin 1872), secrétaire général du ministère des finances. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 231.

⁽¹²⁾ Baron Frédéric-Auguste de Reiffenberg (Mons 1795-Saint-Josse-ten-Noode, 18 avril 1850), professeur à l'Université de Louvain. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 500-509.

⁽¹³⁾ Baron Jules de Saint-Genois (Lennick-Saint-Quentin, Brabant 1813-Gand 10 septembre 1867), professeur, bibliothécaire de l'Université de Gand. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 522-524.

⁽¹⁴⁾ Baron Goswin de Stassart (Malines 1780-Bruxelles 10 octobre 1854), Ancien membre du Congrès national, gouverneur de la province de Namur, puis de Brabant, président du Sénat. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 541-543.

⁽¹⁵⁾ F. Thys, avocat, *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 558.

⁽¹⁶⁾ Félix Van Hulst, voir *Le Politique*.

⁽¹⁷⁾ Auguste Visschers (Maastricht 1804-Bruxelles 6 avril 1861), avocat, conseiller des mines. *Bibliographie nationale*, t. 4, p. 279-281.

⁽¹⁸⁾ Edouard Wacken (Liège 1819-Bruxelles 6 avril 1861), collaborateur de multiples publications périodiques. Il signait LUDOVICUS Edouard dans la *Revue Belge*. *Bibliographie nationale*, t. 4, p. 301-302.

⁽¹⁹⁾ Rédacteur du *Politique* et de la *Tribune*.

⁽²⁰⁾ Victor-Frédéric-Alexandre Ysabeau (Rouen 1793-Paris mai 1873), auteur de nombreux ouvrages se rapportant à l'agriculture. *Bibliographie nationale*, t. 4, p. 378-379.

IV. TENDANCE

Revue historique et littéraire. Voir chapitre Les Revues.

48. Revue de Liège

I. DONNÉES EXTERNES

Format : in-8° soit 22 × 14 cm.

Périodicité : mensuel.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : janvier 1844.

Fin de parution : décembre 1847.

Nombre de volumes : 8.

Fondateur : F. Van Hulst (1).

Éditeur : F. Oudart (2).

Rédacteur : F. Van Hulst.

Collaborateurs : A. Clesse (3), E. Frensdorff (4), E. Gens (5),
F. J. Grandgagnage (6), Étienne, Ferdinand et Victor Henaux (7),
Th. Juste, A. Le Roy, Ph. Lesbroussard, M. L. Polain (8),
Ch. Pironon (9), F. Rennoir (10), L. P. Rouillé (11), F. Rouve-

(1) Ancien collaborateur de la *Revue Belge*.

(2) Dernier imprimeur de la même revue.

(3) Ancien collaborateur de la même revue.

(4) Emile Frensdorff, docteur en philosophie et lettres, agrégé à l'Université de Bruxelles, préfet des études à l'Institut Gaggia. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 71-72.

(5) Eugène Gens (Louvain 1814-Verviers 14 juin 1881), professeur d'athénée, auteur d'études historiques et littéraires. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 155-116.

(6) François-Joseph Grandgagnage (Namur 1797-Embourg 19 février 1877), termine sa carrière judiciaire comme premier président à la Cour d'Appel de Liège, auteur de plusieurs œuvres littéraires. Pseudonyme : Alfred Nicolas. J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, p. 210.

(7) Collaborateurs de la *Revue Belge*.

(8) Collaborateurs à la même revue.

(9) Nous n'avons pu identifier Ch. Pironon, mais Romain-Théodore Pironon (Ypres 1814-30 juillet 1862), auteur de plusieurs nouvelles, dont une est précisément publiée en 1848 chez Oudart. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 150.

(10) François Rennoir (1820-30 septembre 1844), voir *Aux parents de F. J. Rennoir et à ceux qui l'ont aimé*, (par Emile Frensdorff), Liège, 1844. Cité par U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 218, n. 1.

(11) Louis-Pierre Rouillé (1757-Liège 17 octobre 1844), poète et écrivain, professeur à l'Université de Liège depuis 1817, émérite depuis le 16 décembre 1830. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 331 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 522-532.

roy (1), L. et A. Stappers (2), G. de Stassart, Ed. Wacken, Th. Weustenraad (3), L. Wocquier (4), etc.

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles. B.R. : II 88.377 A (complet).

Liège. B.U.Lg : P 3560 B (complet).

M.V.W. : Cat. 58, M.2472, 1844 (n° 1 à 8); 1845 (n° 1); 1846 (complet); 1847 (n° 3, 4, 6 à 11).

Cat. 58, M.5115, tomes I à VII.

IV. TENDANCE

Revue littéraire. Voir chapitre Les revues.

47. Revue Catholique

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *recueil religieux, philosophique, scientifique et littéraire.*

Format : in-8° soit 21 × 13 cm.

Périodicité : mensuel.

Prix : 7 francs par an (5).

Adresse administrative : rue Vinave d'Île, n° 25-52.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : mars 1843.

Fin de parution : 1884.

(1) Frédéric Rouveroy (Liège 1771-4 novembre 1850), poète fabuliste et écrivain, échevin de l'instruction publique à Liège de 1808 à 1830. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 344-345 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, p. LXI, n. 1.

(2) Adolphe Stappers (Liège 1823-Ixelles 27 avril 1866), secrétaire du conservatoire de Bruxelles, auteur de plusieurs œuvres littéraires, poétiques et dramatiques. Nous ne connaissons en plus que son frère Charles (Liège 1825-6 août 1865), mais pas d'autre prénomé L. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 479-480.

(3) Anciens collaborateurs de la *Revue Belge*.

(4) Léon Wocquier (1821-Gand 8 mars 1864), professeur de philosophie à l'Université de Gand. *Bibliographie nationale*, t. 4, p. 360-362.

(5) *Journal historique et littéraire*, t. 9, p. 566 (1er mars 1843).

Éditeur et imprimeur : J. G. Lardinois (1).

Rédacteurs et collaborateurs : Laforêt (2), N. Moeller (3), Thonissen (4), G. C. Ubaghs (5), G. Lonay (6).

III. LIEU DE CONSERVATION

B.U.Lg, XIV.92.35, in-8°, 1 (1843) à 55 (1884).

IV. TENDANCE

Dans son premier article intitulé « Des besoins de la controverse philosophique et religieuse » (7), la *Revue Catholique* annonce sans ambage le caractère combatif qu'elle compte donner à son œuvre :

« L'Église, ici bas, a toujours été militante et sera toujours militante ; sa vie est un combat acharné contre les passions qui, dans la sphère intellectuelle, se manifestent par l'hérésie et par le rationalisme. Ce duel de l'esprit de vie et de l'esprit de mort commença dans l'âme de notre premier père ; il s'est agrandi avec la famille humaine : sans cesse il agite le monde, et tout homme en ressent plus ou moins les secousses et les déchirements. Quinconque, en effet, arrive ici bas, est contraint, bon gré, mal gré, de prendre part à cette lutte redoutable : il faut être pour l'Église ou contre elle ; pas de neutralité possible, car la prétention à la neutralité, c'est encore la guerre contre l'Église.

Certes, nous ne sommes pas à une époque de trêve. Il semble au contraire que nous touchions à un engagement général et décisif. On ne doit pas se le dissimuler, le scepticisme nous déborde de toutes parts. (...) Malheur à nous catholiques, si dans cet état de choses,

(1) Éditeur des *Annales littéraires et philosophiques*.

(2) Laforet (Nicolas-Joseph), né à Graide (prov. de Namur) en 1823, mort à Louvain le 26 janvier 1872, professeur de philosophie à l'Université de Louvain, puis recteur. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 399-401.

(3) Moeller (Nicolas-Joseph), professeur à l'Université de Louvain, né à Frederikstad (Norvège) en 1777, décédé à Louvain le 30 juin 1862. Son fils, Jean, né à Munster (Prusse) en 1806, mort à Louvain le 11 décembre 1862, également professeur à Louvain, collabora aussi à la *Revue catholique*. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 688-690.

(4) Thonissen (Jean-Joseph), Hasselt 1816-Louvain 17 août 1891, professeur à l'Université catholique de Louvain, ensuite membre de la Chambre des représentants et ministre, auteur de plusieurs ouvrages historiques. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 554-557.

(5) Ubaghs (Gérard-Casimir), né à Berg (Limbourg hollandais) en 1800, mort à Louvain le 15 février 1875, chanoine et professeur à l'Université de Louvain. *Bibliographie nationale*, t. 3, p. 588-589.

(6) Lonay (Gérard), né en 1806, mort à Herstal le 24 novembre 1883, docteur en philosophie et chanoine de la cathédrale de Liège, professeur au séminaire de Saint-Trond. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 547.

(7) *Revue catholique*, 1ère année, n° 1, 1843, p. 1 à 25.

nous allions nous endormir sous nos tentes ! C'est l'heure de sortir, de former nos rangs, de nous compter et de préparer nos armes. Grâce à Dieu, nos frères dans la foi ne sont pas restés inactifs jusqu'à ce jour ; ils ont compris que c'était sur le terrain de la presse périodique que tout se décidait aujourd'hui et, sur ce terrain, ils ont pris des positions d'où l'ennemi sera combattu avec avantage. Toutefois, nos adversaires sont si nombreux et si actifs, leurs attaques sont si persévérantes et si acharnées, qu'il nous faudrait chaque jour déployer une énergie plus grande pour assurer la victoire. Prenons garde aux embûches qu'on nous dresse ; tenons les rangs serrés, ne laissons aucun vide, aucun intervalle, par où l'ennemi puisse entrer dans nos lignes. (...) »

Voir chapitre Les revues mensuelles.

49. Revue Médicale, Pharmaceutique et Hippocratique

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : recueil de littérature, d'anecdotes, faits curieux, aventures, maximes, découvertes, observations médicales rares, notices biographiques, législation et jurisprudence, détails bibliographiques, nouvelles, etc., ayant rapport à la médecine, à la pharmacie et à l'art vétérinaire.

Format : 13 × 21 cm. 48 pages in-8°.

Périodicité : mensuel.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : mai 1847.

Fin de publication : avril 1848.

Nombre de numéros parus : 12 ⁽¹⁾.

Imprimeur : J. G. Lardinois ⁽²⁾.

Rédacteur : Ch. Detienne ⁽³⁾.

⁽¹⁾ L'ensemble des numéros a paru sous le nom de Ch. DETIENNE, avec le même titre et sous-titre, chez Lardinois, en 1848, 588 p., in-8°.

⁽²⁾ Voir n. 1 des *Annales littéraires et philosophiques*.

⁽³⁾ Charles Detienne, né à Paris en 1815, est sorti docteur en médecine de l'Université de Liège, le 7 septembre 1838. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 546 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, p. lxxxii.

Collaborateur : J. H. Simon ⁽¹⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles. B.R. : II 22.092 A ⁽²⁾.

Paris. Université. Faculté de Médecine. 90.284.

IV. TENDANCE

Voir chapitre Les revues.

50. Revue Militaire Belge

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : Fondée par des officiers de différentes armes.

Format : 22 × 14 cm, in-8°.

Périodicité : mensuel.

Prix : abonnement annuel 12 francs (payables par trimestre).

Adresse administrative : jusqu'en juin 1842 : rue de Marengo, n° 24; puis, rue du Pot d'Or, n° 16.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : janvier 1841.

Fin de parution : décembre 1843 ⁽³⁾.

Directeurs : Lagrange, capitaine de génie, Micheels, capitaine d'artillerie, Dussillion, lieutenant d'artillerie ⁽⁴⁾, à partir de

⁽¹⁾ Jacques-Henri Simon (Liège 1794-14 septembre 1861), docteur en médecine, agrégé en 1835, professeur extraordinaire en 1837, puis professeur ordinaire de l'Université de Liège. C'est grâce à ses notes que Detienne inséra une Revue de la Clinique des accouchements de la Maternité de Liège, dans les livraisons de février, mars et avril 1848 de la *Revue médicale*. A. LE ROY, *Liber memorialis*, col. 566-574.

⁽²⁾ Un volume richement relié. Hommage de Ch. Detienne à Léopold Ier.

⁽³⁾ U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 207, renseigne la date du 30 novembre 1843, mais les douze livraisons de l'année 1843 sont parues.

⁽⁴⁾ Jacques-Eugène Lagrange (Deynze 1805-Bruxelles 5 août 1865) termina sa carrière comme colonel de l'état-major du génie, et commandant en second de l'École militaire. *Bibliographie nationale*, t. 2, p. 403-404.

Jean-Laurent Micheels (Liège 1810-31 août 1866) devint colonel d'artillerie; il prêta sa collaboration au *Journal de Liège* et à *La Meuse*. *Ibidem*, t. 2, p. 678-679.

Emile-A.-D. Dussillion, né à Tournai en 1813, deviendra général-major. *Ibidem*, t. 1, p. 632.

janvier 1843, s'ajoute le nom de Hellebaut, capitaine d'infanterie (1).

Éditeur-imprimeur : Félix Oudart (2).

Collaborateurs : Ambrosy, Coquilhat, Goethals et B. Dumortier (3).

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège; B.U.Lg : P 2773 B (Complet, sauf n° 12 de 1842).

IV. TENDANCE

Voir le chapitre Les Revues.

51. Le Scalpel

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *organe des garanties médicales du peuple et des intérêts sociaux et scientifiques de la médecine, de la pharmacie et de l'art vétérinaire.*

Format : 42 × 28 cm. 4 pages à 3 col.

Périodicité : bimensuel (paraît le 5 et le 20), puis trois fois par mois (le 10, le 20 et le 30) à partir de 1849.

Prix : abonnement annuel 5 francs.

Adresse administrative : rue Gérardrie, n° 12.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 5 août 1848.

(1) Jean-Baptiste Hellebaut (Gand 1810-Liège 19 mai 1864) fut lieutenant-colonel du corps d'état-major. *Ibidem*, t. 2, p. 222.

(2) Imprimeur de la *Revue belge* et de la *Revue de Liège*.

(3) Michel Ambrosy, né à Waldbillig (Grand-duché de Luxembourg), en 1811, capitaine d'artillerie. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 33. Casimir-Erasme Coquilhat, né à Gand en 1811, deviendra général-major d'artillerie et directeur de l'arsenal de construction d'Anvers. *Ibidem*, t. 1, p. 288.

Baron Charles A.-E. Goethals (Maubeuge 1782-Bruxelles 9 avril 1851), Général de division. *Biographie nationale*, t. 8, c. 77-79.

Barthelemy Du Mortier (Tournai 1797-1878), homme politique, botaniste et archéologue. E. DE SEYN, *Dictionnaire des écrivains belges*, t. 1, p. 757-758.

Fin de parution : cette revue poursuit encore aujourd'hui son existence.

Fondateur et principal rédacteur : Auguste Festraets ⁽¹⁾.

Imprimeur : Auguste Denoël ⁽²⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège. B.U.Lg. VII. 91 bis 42
2ème année, n° 15, 23, 25, 27 à 36 ;
3ème année, complète.

IV. TENDANCE

Cette publication porte dans un cadre à droite du titre :

« Répertoire pratique de médecine, de chirurgie et d'obstétrique ; d'Hygiène et de médecine légale ; de chimie, de pharmacie et de toxicologie — Travaux académiques — Bibliographie. »

Voir le chapitre Les revues.

52. Sentinelle des Campagnes

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *Journal du dimanche, organe des droits et des intérêts de la propriété* ou
Journal du dimanche. Agriculture, politique, sciences, lettres et arts ⁽³⁾.

Format : 39 × 28 cm. 8 pages à 3 col. (numérotation continue).

Périodicité : hebdomadaire (dimanche).

Prix : abonnement par an : 15 francs ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ J. H. Auguste Festraets (Oreye 1811-Liège 25 juin 1893), docteur en médecine sorti de l'Université de Liège. De tendance libérale progressiste, il rédigea par la suite *L'Écho de Liège* qu'il remplacera par *l'Avenir* (1869-1876). *Biographie nationale*, t. 34, col. 299-301.

⁽²⁾ Imprimeur de *l'Impartial* et de *La Réforme*.

⁽³⁾ Ces deux sous-titres se retrouvent alternativement, mais non de façon régulière, dans les éditions de la *Sentinelle des Campagnes*.

⁽⁴⁾ « On ne s'abonne que pour un an ou 52 numéros. »

Adresse administrative :

du 13 mars au 12 décembre 1842 : rue du Pot d'Or, n° 693.
à partir du 18 décembre 1842 : rue de la cathédrale, 12 à
Bruxelles (sic).

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 13 mars 1842.

Fin de publication (à Liège) : 12 décembre 1842 ⁽¹⁾.

Fondateur et propriétaire : Max Desaive ⁽²⁾.

Imprimeur : Méline, Cans et Cie ⁽³⁾.

Rédacteur principal : Max Desaive.

Collaborateurs : A. Rastoul de Mongeot, Ysabeau et Chênédollé ⁽⁴⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles. B.R. : II 88504 C (Complet).

Liège. Chiroux. Classement provisoire, farde 6, le n° du 16 octobre 1842.

IV. TENDANCE

Hebdomadaire d'intérêt agricole. Voir Chapitre Les feuilles en marge de la politique.

53. Le Travail

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : *organe des intérêts nationaux.*

⁽¹⁾ A cette date, Max Desaive, qui était déjà domicilié à Bruxelles, rue de la Cathédrale, n° 12, pendant la période précédente, y transfère ses bureaux. Voir les feuilles en marge de la politique et H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*, Cahier n° 50 du C.I.H.C., p. 516-517.

⁽²⁾ Jean-Maximilien-Joseph, dit Max Desaive, né à Visé le 6 pluviôse an XIII, docteur en médecine, membre de la Chambre des représentants de 1847 à 1848. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 524.

⁽³⁾ Société de librairie, imprimerie et fonderie de caractère, fondée en 1836 et célèbre par ses contrefaçons et préfaçons. H. DOPP, *La contrefaçon des livres français*, p. 40 et 62.

⁽⁴⁾ Alphonse-Simon Rastoul de Mongeot (Avignon 1800-Ixelles 28 septembre 1873) ancien imprimeur et professeur d'histoire. Il rédigea entr'autre l'*Annuaire d'agriculture belge* en 1850, Ysabeau et Chênédollé, collaborateurs à la *Revue Belge*.

Devise : « La paix, l'ordre et le travail sont les sources de la prospérité publique ».

Format :

37 × 25 cm du 31 décembre 1848 au 1er mars 1849;

42 × 29 cm du 4 mars 1849 au 30 mars 1851.

Périodicité : bihebdomadaire (jeudi et dimanche).

Prix :

5 centimes au numéro jusqu'au 1er mars 1849;

6 centimes au numéro à partir du 4 mars 1849;

abonnement trimestriel : 1 fr 50 (au bureau), 1 fr 80 (poste) ⁽¹⁾;

abonnement annuel : 6 frs (au bureau), 7 frs 20 (par la poste).

Adresse administrative : rue Saint Gangulphe, n° 9.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 31 décembre 1848.

Fin de parution : 30 mars 1851.

Éditeur et imprimeur : F. Renard et frères ⁽²⁾.

Rédacteur principal : L. E. Renard ⁽³⁾.

Collaborateurs principaux : L. Renard, U. Capitaine ⁽⁴⁾, de Gérardon ⁽⁵⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

B.R. : II.19.324 (1849).

Liège, Chiroux, Collection U. Capitaine, n° 10.411 F — Collection complète.

Liège, M.V.W., cat. 58, GGG n° 5742 — 2^e année, n° 1 à 104.

IV. TENDANCE

Organe libéral, créé pour concurrencer les journaux démocrates.

Voir le chapitre La presse démocratique.

⁽¹⁾ A partir du 4 mars 1849, figure l'indication « Pour un mois à l'essai : 75 centimes ».

⁽²⁾ L'imprimerie Collardin qui appartenait à Renard, qui l'avait acquise de sa femme, fut cédée à ses fils en 1848.

⁽³⁾ Renard, dit Renard-Collardin, voir note concernant l'*Industrie*.

⁽⁴⁾ Ulysse Capitaine (Liège 1828-Rome 31 mars 1871), collectionneur et auteur de plusieurs recherches historiques, notamment sur la presse liégeoise. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 192-194.

⁽⁵⁾ Jean-Baptiste-François de Gérardon (Liège 1803-13 avril 1872), avocat à la cour d'appel de Liège. *Bibliographie nationale*, t. 1, p. 391-392.

54. Le Travailleur

I. DONNÉES EXTERNES

Sous-titre : journal du peuple puis
organe des intérêts de la classe ouvrière.

Devise : « Liberté! Égalité! Fraternité! »

Format : 39 × 28,5 cm. 4 pages à 5 col.

Périodicité : bihebdomadaire (Jeudi et Dimanche).

Prix : au numéro, 5 centimes;

abonnement par trimestre : 1 franc 50 (au bureau);

1 franc 80 (par la poste);

par an : 6 francs (au bureau);

7 francs 20 (par la poste).

Adresse administrative : rue Lulai des Fèves, près du Passage
Lemonnier, n° 22/78.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 9 novembre 1848 ⁽¹⁾.

Fin de parution : 27 mai 1849.

Propriétaire : J. J. Bronze ⁽²⁾.

Éditeur : D. Dewandre ⁽³⁾.

Imprimeur : V. Rodberg ⁽⁴⁾.

Rédacteurs principaux : Théodore Karcher, dit Kar ⁽⁵⁾, jusqu'au
1er avril 1849, ensuite L. J. Dejaer ⁽⁶⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Bruxelles. Bibliothèque de la ville. P.268, du 9 novembre 1848
au 4 janvier 1849.

⁽¹⁾ Ce journal est la continuation de *L'Ouvrier* (édition Dewandre).

⁽²⁾ J. J. Bronze (Liège 1777-17 septembre 1852), ancien receveur du bureau de bienfaisance du canton d'Aubel, propriétaire. U. CAPITAINE, *Nécrologe pour 1852*, p. 12.

⁽³⁾ Voir *L'Ouvrier*.

⁽⁴⁾ Même remarque.

⁽⁵⁾ Théodore Karcher, dit Kar, né en France à Saar-Union en 1821, fut expulsé de Belgique par A.R. du 1er avril 1849. Voir *Pasinomie*.

⁽⁶⁾ Ancien collaborateur de *L'Ouvrier*.

Liège. Chiroux, J. Spéc. XIX s., n° 718 un seul : n° du 7 décembre 1848.

Chiroux. Classement provisoire, farde 6, un seul n° du 24 décembre 1848.

IV. TENDANCE

Voir le chapitre La presse démocratique.

55. La Tribune

I. DONNÉES INTERNES

Titre : porte le titre de *La Tribune de Liège* du 1^{er} octobre 1845 au 31 décembre 1847.

Sous-titre : Journal de la province de Liège jusqu'au 30 sept. 1845
Journal de Liège et de la province depuis le 1^{er} janvier 1848.

Format : 46 × 32 cm à 3 col.

Périodicité : quotidien. Six numéros par semaine.
Un numéro pour samedi-dimanche.

Prix : au numéro : 20 centimes.
par trimestre : 11 frs pour Liège.
13 frs pour le Royaume.
8 frs pour Liège 1 à partir de
9 frs pour le Royaume 1 juillet 1848.

Adresse : rue de la Régence, 27 — Liège.

II. DONNÉES EXTERNES

Date de fondation : 1^{er} avril 1841.

Fin de publication : 1862.

Propriétaire : N. Redouté.

Editeur : J. J. Nossent-Gilkinet jusqu'au 11/12 septembre 1847.

Imprimeur : N. Redouté.

Rédacteurs : Nossent et Weustenraad jusqu'en septembre 1847.
L. Labarre du 1^{er} décembre 1847 au 10 avril 1848,
ensuite : Auguste Dejaer.

III. LIEUX DE CONSERVATION

Bruxelles — BR. J.B.291, 1842 (janvier) à 1862 (décembre).

Liège — B.U.Lg : XIII.112.12 f°.

- 1841 — 3/4 avril (n° 3), 29 avril (n° 25), 30 avril (n° 26), 6 mai au 12 mai (n° 31 à 36), 14 mai (n° 38), 18 au 21 mai (n° 41 à 43), 24 à 26 mai (n° 46 à 47), 28 mai au 3 juin (n° 49 à 54, 1er juillet au 30 septembre (n° 78 à 157).
- 1842 — 1er avril au 30 juin (n° 77 à 152).
- 1843 — 2 janvier au 30 juin (n° 1 à 156).
- 1846 — 2 janvier au 30 juin (n° 1 à 152).
- 1849 — complet.
- 1850 — 1er juillet au 31 décembre.

56. Le Vade Mecum du Beau Sexe

I. DONNÉES EXTERNES ⁽¹⁾

Sous-titre : journal de modes, beaux-arts, littérature, instruction, morale, etc.

Format : in-8° à 2 col.

Périodicité : hebdomadaire.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 1er novembre 1849.

Fondatrice : Julie Dermont ⁽²⁾.

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Feuille en marge de la politique.

57. La Vérité

I. DONNÉES EXTERNES ⁽³⁾

Sous-titre : journal de tous.

⁽¹⁾ Tous les renseignements sont tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 240-241.

⁽²⁾ Inconnue par ailleurs.

⁽³⁾ Tous les renseignements sont tirés de U. CAPITAINE, *Recherches*, p. 196-197.

Format : in-8° de 8 pages.

Périodicité : hebdomadaire.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : 20 septembre 1832.

Nombre d'exemplaires : un seul n° paru.

Imprimeur : Jeunehomme frères (1).

Rédacteur : M****

III. LIEU DE CONSERVATION

Aucun numéro n'a été retrouvé.

IV. TENDANCE

Feuille satirique. Voir chapitre Les feuilles en marge de la politique.

58. La Voix du Peuple

I. DONNÉES EXTERNES

Sois-titre : revue politique, historique et littéraire.

Devise : « Vox populi, vox Dei ».

Format : 12 × 20 cm.

Périodicité : mensuel (2).

Prix : abonnement annuel, 6 francs.

II. DONNÉES INTERNES

Date de fondation : novembre 1844.

Fin de publication : janvier 1846.

Nombre de numéros parus : 10.

Fondateur : « une Société patriotique » (3).

(1) Imprimeurs du Citoyen.

(2) En réalité, la parution devint fort irrégulière après les trois premiers fascicules.

(3) *La Voix du Peuple*, 1ère livraison, novembre 1844, verso de la première couverture.

Éditeur : Choisissez (1).

Imprimeur : P. J. Collardin (2).

Rédacteur : L. E. Renard (3).

III. LIEU DE CONSERVATION

Liège. B.U.Lg, P.8204 B (complet).

IV. TENDANCE

Revue libérale anticléricale.

(1) Éditeur de l'*Aspic*.

(2) Voir l'*Industrie*.

(3) *Idem*.

INDEX GENERAL

a. Noms des périodiques cités ⁽¹⁾

- Abeille, 166, 204-205.
 Ami des enfans, 158, 205-207.
 Annales littéraires et philosophiques
 180-181, 207-210.
 Articles de l'Ere nouvelle, 182-183,
 210-211.
 Aspic, 159, 183, 211.
 Avenir, journal français de Lamennais,
 254.
 Bon Homme Richard, 154-155, 168,
 212-216.
 Charivari, de Bruxelles, 104.
 Citoyen, 65-66, 147, 194, 216-218.
 Commère, 158-159, 219-221.
 Conservateur belge, de Bruxelles, 20, 38.
 Correspondent politique, 47, 221-222.
 Courrier des campagnes, 46, 164-166,
 205, 222-223.
 Courrier de la Meuse, 4-5, 11-20, 22-28,
 32, 34, 38-39, 45, 70, 85, 128-129,
 133, 172, 174, 180, 192-193, 199,
 224-226.
 Courrier universel (1829-1830), 117,
 125.
 Débat social, de Bruxelles, 95, 152.
 Eburon, projet, 128.
 Echo, 118, 119-120, 125, 194, 226-227.
 Emancipation, de Bruxelles, 77.
 Espoir, 4, 37, 76-80, 83-87, 88-89, 93,
 110, 147, 194, 197-198, 228-230.
 Estafette, 169-170, 230-232.
 Foyer, 168-169, 232-233.
 Franc liégeois, 66-67, 147, 194, 197,
 233-234.
 Gazette de Belgique, projet, 128.
 Gazette de Liège, 4-5, 7, 22-23, 26-37,
 38, 39-45, 48, 52, 53-58, 91, 105,
 193, 215, 233-236.
 Gazette du Limbourg, doublure de la
 Tribune, publiée à Tongres, 89.
 Gazette médicale belge, de Bruxelles,
 187, 274.
 Grandes affiches de Bruxelles, 160, 237.
 Grandes affiches de Liège, 160, 236-237.
 Gratis, 160-161, 237-238, 264.
 Impartial, 46-47, 238-239.
 Indépendant, de Bruxelles, 7, 90.
 Indicateur liégeois, 162, 239-240.
 Industrie, 4, 22, 37, 44, 63-64, 75, 90,
 115-118, 120-125, 127-128, 131, 133-
 135, 136-146, 193-194, 240-243.
 Invariable, projet, 128.
 Journal d'agriculture pratique, 189-190,
 243-244.
 Journal belge des conseils de fabrique,
 182, 244-246.
 Journal de Bruxelles, 39, 49, 178, 199.
 Journal du Commerce d'Anvers, 118,
 128.
 Journal des Conseils de fabrique français,
 de Paris, 246.
 Journal historique et littéraire, 10, 18, 32,
 40, 171-180, 181-182, 184, 199,
 247-248.
 Journal de Huy, 161.
 Journal de l'instruction élémentaire, de
 Spa, 167, 255.
 Journal des journaux allemands, 6-7,
 246-247.
 Journal de Liège, III, 3-4, 10, 22, 24, 58,
 59, 62-65, 70, 73-76, 78, 81-83, 90-
 93, 98, 99-100, 102-103, 106, 107-

⁽¹⁾ Sont repris les noms des périodiques cités dans le texte, à l'exclusion des notes. Les périodiques dont le lieu d'édition n'est pas précisé sont liégeois. Les pages indiquées en italique sont celles où il est très spécialement traité du périodique en question.

- 108, 111-112, 113-114, 124-125, 158, 193-195, 206, 227, 248-251.
- Journal du Limbourg belge*, de Hasselt, 49.
- Journal des Modes*, 168, 248.
- Journal officiel militaire*, de Bruxelles, 189.
- Journal de la Province de Liège*, voir *Journal de Liège*.
- Journal de Seraing et du canton*, édition spéciale de l'Ordre, 152.
- Journal de Verviers*, 64.
- Libéral liégeois*, 48, 53, 78, 92-99, 100, 104-106, 108-111, 113, 114, 147, 195, 197-198, 251-253.
- Lutin*, 169, 253.
- Lynx*, de Bruxelles, 128, 131, 146.
- Mathieu Laensbergh* (1824-1829), 12, 60, 186, 192.
- Mélanges politiques*, 171, 254.
- Mémoire du clergé, des conseils de fabrique*, projet, 181-182.
- Mémorial du clergé*, de Gand, 18.
- Mémorial des instituteurs primaires*, 167, 255.
- Mercurie surveillant* (1816), 116.
- Messenger de Gand*, 118, 128, 146.
- Moniteur des familles*, 165-167, 256.
- Nation*, de Bruxelles, 110.
- National*, de Paris, 105.
- Notger*, 46, 257.
- Nouvelles du jour*, 57-58, 155, 215-216, 257-258.
- Observateur*, de Bruxelles, 33.
- Observateur médical* (1827-1829), 187.
- Ordre*, 152, 258-259.
- Organe des Flandres*, de Gand, 107.
- Ouvrier*, 110, 148-150, 152, 153-154, 259-261.
- Ouvrier* (édition Dewandre), 261-262.
- Pandore liégeoise*, 158 n. 3, 262-263.
- Patrie*, de Bruges, 48.
- Petites actualités littéraires*, 159, 263-264.
- Petites affiches de Liège*, 161, 264.
- Peuple*, 150-152, 153, 265-266.
- Pilote de la Meuse*, projet, 128.
- Politique*, 4, 35, 37, 59, 60-62, 65, 68-73, 83, 86-87, 88, 134, 186, 192-195, 266-268.
- Rappel*, 4, 125-135, 136, 138, 140, 194, 199, 269-273.
- Récompense* (1827-1830), 158.
- Réforme*, 187, 188, 273-274.
- Revue belge*, 10, 32, 81, 104, 185-186, 274-278.
- Revue de Bruxelles*, 181.
- Revue catholique* (ensuite à Louvain), 179, 180, 279-281.
- Revue démocratique*, de Bruxelles, 95.
- Revue médicale, pharmaceutique et hygiénique*, 188, 281-282.
- Revue militaire belge*, 189, 282-283.
- Revue nationale*, de Bruxelles, 84, 90, 177, 199.
- Scalpel*, 188-189, 283-284.
- Sentinelle des campagnes*, ensuite à Bruxelles, 162-163, 284-285.
- Travail*, 152, 153-154, 285-286.
- Travailleur*, 149-151, 153, 262, 287-288.
- Tribune*, 4, 87-90, 100-101, 104-106, 107, 108-111, 113-114, 194-195, 198, 288.
- Union*, de Bruxelles, 20, 129.
- Vade-mecum du beau-sexe*, 168, 290.
- Vedette du Limbourg*, doublure de l'Espoir, publiée à Tongres, 86.
- Vérité*, 158.
- Voix du peuple*, 159, 183-184, 291.

b. *Noms de lieux* (1)

- AIX-LA-CHAPELLE (Allemagne, Rhénanie), 25, 117, 119, 132.
ALDENGEER, 271.
ALLEMAGNE, 6, 173.
ANGLETERRE, 47, 63, 173.
ANS (prov. Liège, arr. Liège), 272.
ANTHISNES (prov. Liège, arr. Huy), 272.
ANVERS (province d'), 38, 135, 225.
ANVERS (chef-lieu de province), 49, 118, 128, 185, 271, 273.
ARLON (chef-lieu de la province de Luxembourg), 272.
- BARVAUX (prov. Luxembourg, arr. Marche), 270.
BEEGDEN (Pays-Bas, prov. Limbourg), 271.
BOLLAND (prov. Liège, arr. Verviers), 271.
BOMBAYE (prov. Liège, arr. Liège), 270.
BOUILLON (prov. Luxembourg, arr. Neufchâteau), 19, 174.
BOVELINGEN, MECHELEN-BOVELINGEN (prov. Limbourg, arr. Tongres), 131, 270.
BRABANT (province de), 38, 64, 135, 225.
BRUGES, BRUGGE (chef-lieu de la province de Flandre occidentale), 48.
BRUXELLES (capitale), 7-9, 11, 20, 33, 38-39, 49, 53, 77, 85, 88, 90, 95, 97, 99-100, 104, 110, 123, 127, 129-131, 135, 138, 144, 146, 151-152, 159-160, 163, 172, 183, 185, 199, 236-237, 271-272.
- CHARNEUX (prov. Liège, arr. Verviers), 270.
COLOGNE (Allemagne, Rhénanie), 24, 175-176.
- DINANT (prov. Namur, arr. Dinant), 104, 271.
DOLHAIN-LIMBOURG (prov. Liège, arr. Verviers), 271.
DURBUY (prov. Luxembourg, arr. Marche), 271.
- ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, 47, 173, 247.
EUPEN (prov. Liège, arr. Verviers), alors terre prussienne, 117.
EUROPE, 65, 11, 172, 218, 247.
- FLANDRES, 12, 38, 225.
FLORSÉE, pour. FLORZÉ, hameau de ROUVREUX (prov. Liège, arr. Liège), 270.
FRANCE, 13, 15, 55-56, 63-64, 67, 88, 91, 107-109, 111, 113-114, 116-118, 121-122, 144, 147, 151, 158, 164, 173, 246.
FRIBOURG (Suisse, chef-lieu de canton), 128.
- GAND, GENT (chef-lieu de Flandre orientale), 118, 128, 174, 185, 190, 272.
GARD (département français), 118.
- HAINAUT (province du), 38, 225.
HASSELT (prov. Limbourg, arr. Hasselt), 49, 272.

(1) A l'exclusion des mots Belgique et Liège.

HERSTAL (prov. Liège, arr. Liège), 270.
HERVE (prov. Liège, arr. Verviers), 271.
HOLLANDE, 121, 124, 135.
HUY (arrondissement de), 135, 161, 270.
HUY (prov. Liège, arr. Huy), 82, 151, 161, 271.

ITALIE, 173.

LA HAYE, 's-GRAVENHAGE (siège du gouvernement des Pays-Bas), 123, 124-125,
127, 130, 136, 138, 140, 142, 273.
LIMBOURG (province du), 31, 37-38, 49, 82, 89, 135, 199, 225.
LONDRES (capitale), 160, 236.
LONDRES (Conférence de), 13.
LOUVAIN, LEUVEN (prov. Brabant, arr. Louvain), 164, 171, 179, 254, 272.
LUXEMBOURG (province du), 37, 135, 272.

MAASTRICHT (Pays-Bas, chef-lieu de la province du Limbourg), 124-127, 131,
225, 270-271, 273.
MALINES, MECHELEN (prov. Anvers, arr. Malines), 270, 273.
MARGE-EN-FAMENNE (prov. Luxembourg, arr. Marche), 271.
MASEYCK, pour MAASEIK (prov. Limbourg, arr. Maaseik), 271-272.

NAMUR (province de), 38, 135, 225.
NAMUR (chef-lieu de province), 174, 270, 272.
NEUFCHATEAU (prov. Luxembourg, arr. Neufchâteau), 272.

PARIS (capitale), 47, 105, 107, 160, 183, 236.
PAYS-BAS, 38, 63, 116-117, 126, 128, 131, 141.
PONT D'OIE, 272.
PORTUGAL, 173.
PRESSEUX, hameau de SPRIMONT (prov. Liège, arr. Liège), 271.
PRUSSE, 24, 174, 175.

RISQUONS-TOUT, hameau de MOUSCRON (prov. Hainaut, arr. Mouscron), 109, 148.
ROME (capitale), 17, 26, 38, 51, 176, 184, 225.
RUREMONDE, ROERMOND (Pays-Bas, province du Limbourg), 225, 270-272.

SAINT-SIÈGE, 27, 175-176.
SAINT-TROND, 131, 271-272.
SCLESSIN, hameau d'OUGRÉE (prov. Liège, arr. Liège), 272.
SEDAN (France, Ardennes, chef-lieu d'arrondissement), 19.
SERAING (prov. Liège, arr. Liège), 152, 272.
SOIGNIES (prov. Hainaut, arr. Soignies), 273.
SPA (prov. Liège, arr. Verviers), 167, 255.
STÉVORT, pour STEVOORT (prov. Limbourg, arr. Hasselt), 272.
SUISSE, 55.

THIMISTER (prov. Liège, arr. Verviers), 271.
THYS (prov. Liège, arr. Waremme), 270.
TILFF (prov. Liège, arr. Liège), 22, 72.
TINTIGNY (prov. Luxembourg, arr. Virton), 270.
TIRLEMONT, TIENEN (prov. Brabant, arr. Louvain), 270, 273.
TONGRES, TONGEREN (prov. Limbourg, arr. Tongres), 86, 89, 271.

VENLO (Pays-Bas, prov. Limbourg), 272.
VERVIERS (arrondissement de), 135, 150.
VERVIERS (prov. Liège, arr. Verviers), 49, 64, 82, 122, 151, 270-27.
VISÉ (prov. Liège, arr. Liège), 164, 222.

WANDRE (prov. Liège, arr. Liège), 270.
WARSAGE (prov. Liège, arr. Liège), 270.
WEERT (prov. Anvers, arr. Malines), 270.

ZEPPEREN (prov. Limbourg, arr. Hasselt), 271.

c. Noms de personnes (1)

ADÈLE, pseudonyme de Auguste DELFOSSE, voir ce nom.
ALTMAYER, Jean-Jacques, professeur à l'Université de Bruxelles, 275.
AMBROSY, Michel, capitaine, 283.
ANSIAUX, N. G. A. et son fils N. J. A., docteurs en médecine, professeurs à l'Université de Liège, 187.
ARNIM, comte d', fonctionnaire prussien, 25.
ARNOULD, Désiré, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège, 275.
BAGUET, chanoine, 245.
BARON, Auguste, professeur à l'Université de Bruxelles, 275.
BAYET, Adolphe, avocat, personnalité progressiste, journaliste, 48, 77-78, 80, 83-87, 93-94, 98-100, 104, 106, 113, 194, 197-198, 230, 252.
BAYET, Félix, joaillier, journaliste, frère du précédent, 48, 77-79, 83-87, 93-94, 98-100, 104, 106, 113, 194, 197-198, 229-230, 252.
BEAUFAYS, R., éditeur-libraire, 76, 229.
BEAUJEAN, Eugène, négociant et publiciste, 245, 244 n. 1.
BEAUWELERS, journaliste, 81, 250.
BECKERS, J. P., 27, 182, 245.
BEHR, Fritz ou Frédéric, industriel, 112, 250.
BELLEFROID, Charles, avocat, 270.
BELLEFROID, Joseph, banquier, 270.
BELLEFROID, Lambert, journaliste à Hasselt, 49.

(1) Sont repris seuls les noms cités dans le texte. Les pages indiquées en italique renvoient à une identification plus précise, ou aux pages où il est spécialement traité du personnage.

BELLEFROID, Victor, avocat, 27, 32, 40-41, 236.
 BÉNARD, Ph., rédacteur de l'*Ouvrier*, 148, 260, 262.
 BENOIT-LAFLEUR, batelier, 270.
 BERGER, négociant à Venlo, 272.
 BLERET-DUPONT, négociant, 270.
 BLOMAERTS, notaire à Weert, 270.
 BOECOP, général à Maastricht, 270.
 BON, Louis, avocat, 181.
 BONAPARTE, Louis-Napoléon, président de la II^{me} république française, futur Napoléon III, 113-114.
 BORDEAUX, duc de, petit-fils de Charles X, 19.
 BORGNET, Adolphe, professeur à l'Université de Liège, 276.
 BOSET, Charles-Joseph, docteur en médecine, 217.
 BOSQUET, A., avocat, 245.
 BOTTIN, Alexandre, avocat, 182, 245.
 BOURREIFF, éditeur, 161, 240.
 BOVY, Jean-Pierre, 270, 276.
 BRACQ, H. F., abbé, futur évêque de Gand, 174.
 BRADÉ, général à Maastricht, 270.
 BRAIVE, G., historien contemporain, 7-8.
 BRONZE, J. J., éditeur du *Travailleur*, 287.
 BUONARROTI, chef de carboranari, 77.

CAPITAINE, Félix, personnalité libérale, III, 195, 250.
 CAPITAINE, Ulysse, bibliographe et historien, III-IV, 47, 71, 113, 115, 153, 159, 161, 168, 186, 202-203, 206-207, 211, 217, 222, 286.
 CARMANNE, J. C., imprimeur, 253.
 CHARPENTIER, dit de DAMÉRY, Félix, Français, publiciste à Liège, 46-47, 187, 239, 274.
 CHARRON, A., imprimeur, 150, 156, 212, 216, 265.
 CHOISEZ, éditeur, 159, 183, 211.
 CLERMONT, Alphonse, avoué, 220.
 CLESSE, Antoine, poète, 276, 278.
 CLOSSET-WAUTERS, conseiller communal de Liège, 136, 140.
 COCKERILL, John, industriel, 118-119, 120-122, 123, 136, 138-139, 140-141, 270.
 COLLARD, chanoine à Namur, 270.
 COLLARDIN, P. J., imprimeur, puis raison sociale de la maison d'édition de Renard-Collardin, 116, 136, 140, 242.
 COLLETTE, J. J., juge, personnalité progressiste, 94, 99.
 COLSON, Henri, professeur, 250, 276.
 CONROTTE, Henri-Joseph, de Tintigny, 270.
 CONSIDÉRANT, Victor, écrivain politique français, 106, 107.
 CONSTANT, Benjamin, homme de lettres français, 91.
 COQUILHAT, Casimir, militaire, 283.
 CRAWLEZ, Jacques, 270.
 CROOY, colonel, 270.
 COURARD, J. H., notaire à Herstal, 270.
 COURRIER, P. L., écrivain français, 233.

- DAUTHINNE, rentier, 270.
- DE BASSOMPIERRE, J. F., avocat et fabricant, 233.
- DE BERLAIMONT, Comte Clément, 270.
- DE BEUGHEM, rentier, 270.
- DE BONALD, Louis, philosophe français, 179.
- DE BONHOMME-FRANDEUX, Léopold, 270.
- DE BORCHGRAVE, comte, personnalité orangiste, 131, 270.
- DE CANNART D'HAMALE, François, sénateur, 243, 244 n. 1.
- DE CHÈNÉDOLLE, Charles, professeur, 276, 285.
- DE COPIS, baron, personnalité orangiste, 270.
- DE COPPIETERS, personnalité catholique, 172.
- DE COUNE-BEGHEIN, Alexandre, rentier, 270.
- DE COUX, 210.
- DE CRASSIER, baron, personnalité orangiste, 130, 132-133, 141, 270.
- DE DAMÉRY, F. C., voir CHARPENTIER.
- DE DECKER, Pierre, personnalité catholique, 276.
- DE FABRI-LONGRÉE, rentier, 270.
- DE FAVEREAU, rentier à Barvaux, 270.
- DE FELLER, François-Xavier, jésuite, rédacteur du *Journal historique et littéraire de la fin du XVIII^me siècle*, 172.
- DE FIQUELMONT, comte, 270.
- DEFOOZ, J. H. N., professeur à l'Université de Liège, 245.
- DE GÉRADON, Jean-Baptiste, avocat, rédacteur du *Travail*, 153, 271, 286.
- DE GERLACHE, baron Constantin, personnalité catholique, 172.
- DE GOLSTEIN, baron, 271.
- DE GRADY, propriétaire à Huy, 271.
- DE HAMAL, comte, 271.
- DE HARLET, Charles et Simon, de Marche, 271.
- DEHAUT, Louis-Joseph, professeur à l'Université de Liège, 276.
- DE HEUSCH DE CORTESSEM, baron, 271.
- DE HEUSCH DE THISNE, baron, 271.
- DEJAER, Auguste, avocat et journaliste, 110, 111, 113, 195, 288.
- DEJAER, Louis-Joseph, président de l'Association démocratique républicaine en 1848, journaliste, 148, 151, 260, 262, 287.
- DE JONGH, Joseph, correspondant bruxellois du *Journal de Liège*, 91, 102, 25
- DE KEVERBERG, baron, 271.
- DE LABAUME, 210.
- DE LA FAILLE, personnalité catholique, 172.
- DE LAFONTAINE, E., 244.
- DE LA GOURNERIE, B., 208.
- DE LANNOY, comte Adrien, 271.
- DELEVAUX, curé à Warsage, 270.
- DELBUILLE, J., collaborateur au *Journal de Liège*, 251.
- DELCOUR, Jean-Baptiste, professeur à l'Université de Liège, 245.
- DE LEMEREL, capitaine à Durbuy, 271.
- DE LEZAACK, Théodore, avocat, personnalité progressiste, 99.
- DELFOSSE, Auguste, personnalité libérale, membre de la Chambre des représentants depuis 1840, III, 62, 82-84, 86, 92, 99, 102-103, 108, 112, 195, 250.

DEL MARMOL, baron Jules, avocat, 276.
 DEL MARMOL-PIRARD, rentier à Tirlemont, 270.
 DELMOTTE, Henri-Florent, notaire à Mons, 276.
 DELVAUX, Henri, géomètre, 223.
 DELVAUX, collaborateur au *Rappel*, 269-270.
 DELVAUX, abbé à Namur, 270.
 DE MACAR, baron, gouverneur de la province de Liège depuis 1847, 153.
 DE MACAR-HAENEN, 271.
 DE MACAR-MEEUS, de Presseux, 271.
 DE MACARS, baron, personnalité orangiste, 140, 271.
 DEMARTEAU, Joseph, rédacteur en chef de la *Gazette de Liège*, 23, 27, 32, 33-35, 38, 40, 42-45, 53-58, 155, 185, 193, 236, 258, 276.
 DE MÉAN, comte Eugène, personnalité catholique, 26, 28, 32-33, 193, 236.
 DE MELOTTE, bourgmestre de Liège jusqu'en 1830, 120, 271.
 DE MERCY-ARGENTEAU, comte, archevêque de Tyr *in partibus*, 27.
 DEMONCEAU, Jean-Henri, personnalité catholique, 27.
 DE MONTPELLIER, Théodore, abbé, puis évêque de Liège, 174.
 DE NAYER, avocat à Gand, 245.
 DE NIEULAND, vicomte, chanoine à Malines, 271.
 DENOËL-HOUBAER, Auguste, imprimeur, 47, 239, 274, 284.
 DE PITTEURS-HIEGAERTS, Th., 243.
 DE POTTER, Louis, républicain belge, 67, 77.
 DEPREZ, Jean-Joseph, négociant à Herstal, 270.
 DEPREZ-MAHAUDEN, J. B., 264.
 DEQUINZE, L. J., éditeur du *Peuple*, 150, 265.
 DE REIFFENBERG, baron Frédéric, professeur à l'Université de Louvain, 277.
 DEREUX, Mathieu, avocat, personnalité progressiste, 44, 94, 99.
 DERIVE, F. ou Th., instituteur et journaliste, 167, 255.
 DERMONT, Julie, éditrice d'un *Journal des Modes*, 168.
 DE ROSSIUS-ORBAN, industriel, 272.
 DE SAINT-GÉNOIS, baron Jules, professeur à l'Université de Gand, 277.
 DESAIVE, Max, docteur en médecine et éditeur, 162-163, 285.
 DE SARTORIUS, rentier, 272.
 DESCHAMPS, Henri-Thierry, historien contemporain, 196.
 DE SÉCUS, Frédéric, personnalité catholique, 172.
 DE SENZEILLES, baron, personnalité orangiste, 140.
 DESOER, Jacques, éditeur du *Journal de Liège*, III, 3, 59, 75, 81-83, 103, 158, 193-195, 206-207, 250.
 DESOER, F. J., imprimeur-éditeur du XVIII^me siècle, 59, 250.
 DE STASSART, baron Goswin, sénateur, 277, 279.
 DE STEIGER, H., collaborateur au *Peuple*, 265.
 DE THEUX, Barthélemy, personnalité catholique, ministre, 25, 84, 91, 172.
 DE THIERRY, procureur du roi, 272.
 DETIENNE, Charles, docteur en médecine, 188, 281.
 DÉTHIER, avocat, 270.
 DE TORNACO, baron Camille, personnalité orangiste, 132, 139, 140, 242, 272.
 DE TORNACO, baronne, à Luxembourg, 272.

- DETROOZ, notaire à Verviers, 270.
 DEVAUX, Paul, personnalité libérale, membre de la Chambre des représentants, 12, 60, 61, 68, 71, 84, 87-88, 90-91, 177, 193, 199, 267.
 DE VINCK, baron, à Bruxelles, 272.
 DE WAHA, baron Auguste, personnalité orangiste, 140, 272.
 DEWANDRE, D., ouvrier, éditeur de l'*Ouvrier*, puis du *Travailleur*, 148-149, 151, 260, 261-262, 287.
 DE WASME-PEETINX, de Bruxelles, 272.
 DE WAUTERS, chevalier, à Louvain, 272.
 DE WAUTHIER, baron, de Pont d'Oie, 272.
 D'HAUSSEZ, baron, 208.
 DIBBETS, général hollandais, commandant de la forteresse de Maastricht, 123, 125, 131, 270.
 DOBELIN, J. F., Français, journaliste à Liège, 123, 127, 129, 132, 137, 195, 242, 269.
 D'OMALIUS-THIERRY, à Anthisnes, 272.
 DORBE, éditeur, 169, 253.
 D'OTREPPE DE MELOTTE, 272.
 D'OULTREMONT, Charles, prince-évêque de Liège, 59.
 D'OULTREMONT, comte Emile, personnalité catholique, 26, 27, 28, 32-33, 193, 236.
 D'OULTREMONT, comte Théodore, fils du précédent, 26, 28.
 D'OULTREMONT DE DURAS, 272.
 DUBAR, Édouard, Français, journaliste à Liège, 119, 195, 227.
 DUBOUSQUET-ORBAN, rentier, 270.
 DUBUS, E., avocat, 245.
 DU BUS, personnalité catholique, 172.
 DUCPÉTIAUX, Édouard, inspecteur des prisons, 276.
 DUFAY, Jean-Baptiste, éditeur, 182, 210.
 DUMAS, Alexandre, romancier français, 88.
 DUMORTIER, Barthélemy, député catholique de Tournai, 178, 283.
 DUSSILLION, Émile, lieutenant, 282.
 DUTRIEU DE TERDONCK, baron Charles, sénateur, 244.
 DUTRIEU, de Malines, 270.
 DUVAL-PARMENTIER, rentier, 270.

 ELIAS, industriel orangiste, 136, 270.
 ESSELENS, Prosper, rentier-proprétaire, journaliste et éditeur, 148, 149-152, 260, 265.

 FABRI, Victor, avocat, 27, 32, 40, 181, 182.
 FABRY, Ph. H., éditeur du *Peuple*, 150, 265.
 FAIDER, Charles, procureur-général, 276.
 FERRIER, éditeur bruxellois, 237.
 FESTAETS, Auguste, docteur en médecine, 188, 189, 284.
 FLÉCHET, Théodore, avocat, commissaire de l'arrondissement de Liège depuis 1847, 103, 250, 270.
 FLEUSTER, instituteur, 164.
 FOURDRIN, J. J., enseignant français installé à Liège, 217.

FOURRIER, Charles, théoricien politique français, 107.
 FRANCOU, Auguste, fabricant, 270.
 FRANCOU, Clément, fabricant, 270.
 FRANKLIN, Benjamin, personnalité américaine, 154, 213.
 FRENSDORFF, Émile, professeur, 278.
 FRÈRE-ORBAN, Walthère, personnalité libérale, ministre depuis 1847, III, 44, 54, 82, 92, 93, 94, 99, 100, 102-103, 112, 195, 217, 250.
 GALOPPIN, de Wandre, 270.
 GATTI DE GAMONT, Mme Zoé, 276.
 GEELHAND-DELISSAÏLE, d'Anvers, 270.
 GELHAND, Ferdinand, d'Anvers, 270.
 GENDEBIEN, Alexandre, personnalité libérale, 77.
 GENS, Eugène, professeur, 278.
 GHILAIN, Max, éditeur, 160, 161, 162, 165, 168-169, 205, 223, 231-233, 238, 264.
 GILSON, Joseph, abbé, 23, 174, 179.
 GODET, Victor-Emmanuel, professeur à l'Université de Liège, 268, 276.
 GOFFIN, Joseph, collaborateur au *Peuple*, 265.
 GOFFIN, Nicolas, 271.
 GOURAUD, 210.
 GRANDMONT-DONDERS, L., éditeur-imprimeur, 41, 182, 245, 255.
 GRANFELS, journaliste, 149.
 GRANDGAGNAGE, François-Joseph, magistrat, 278.
 GRAVEZ, journaliste, 119, 227, 269.
 GREENLIEF, capitaine à Maastricht, 271.
 GRÉGOIRE XVI, pape, 16, 51.
 GRÉGOIRE, Henri, avocat au service des Pays-Bas, 119, 123, 145.
 GRISARD-XHAFFLAÏRE, négociant, 271.
 GRUMELIER, négociant, 271.
 GUILLAUME I^{er}, roi des Pays-Bas, 16, 21, 60, 117, 124, 126, 143, 145, 164.
 GUILLAUME II, roi des Pays-Bas, fils du précédent, 145.
 GUILLERY, Hippolyte, professeur, ingénieur et rédacteur du *Journal de Liège*, 60, 74, 81, 158, 193, 206, 250.
 GUILMARD, éditeur, 233.
 GUIOTH, J. Léon, ingénieur, 276.
 HABETS, J. J. G., curé, 27.
 HANQUET, Jean-Baptiste, 271.
 HANQUET, Nicolas, administrateur de banque et industriel, 86.
 HAUSEUR, docteur en médecine, 271.
 HELLEBAUT, Jean-Baptiste, capitaine, 283.
 HÉNAUX, Etienne, avocat, 230, 276, 278.
 HÉNAUX, Ferdinand, avocat, 252, 276, 278.
 HÉNAUX, Victor, 252, 276, 278.
 HENNEBERT, Porphire, journaliste, 78-79, 229-230.
 HENRARD, Jean-Louis, de Thimister, 271.
 HERTAG, fabricant de tabac à Saint-Trond, 271.
 HUBART, Félix, fonctionnaire, 77, 83-84.
 HYMANS, Louis, personnalité libérale, 8.

ISTA, négociant orangiste, 136.

JACOBS, personnalité catholique, 27.

JACOTOT, Joseph, professeur français, créateur d'une nouvelle méthode d'enseignement, 46, 154, 164, 165, 167, 223, 256.

JACQUEMOTTE, Hubert, curé puis vicaire-général, 11, 225.

JACQUIER, collaborateur au *Moniteur des Familles*, 256.

JAMAR, Walthère, industriel, 271.

JEUNEHOMME frères, imprimeurs, 216, 217, 233, 271, 275.

JOIRIS, Jean-Nicolas, 271.

JUSTE, Théodore, historien, 276, 278.

KAIBEL-LUPSIN, rentier, 271.

KARCHER, Théodore, dit Karr, journaliste français au *Travailleur*, 149, 151, 287.

KARR, Alphonse, romancier français, 89.

KAUFMANN, Jean-Baptiste, personnalité libérale, haut fonctionnaire, 61, 69-71, 73, 268.

KEMPENEERS, Auguste, docteur en droit canonique, 245.

KERSTEN, Pierre, personnalité catholique, imprimeur et journaliste, 9, 11-18, 19, 27, 32, 34-35, 39-40, 171, 172-180, 181, 183, 193, 199, 225, 247.

KERVYN, Henri, 243, 244 n. 1.

KINKER, professeur à l'Université de Liège, 164.

KOELER, Adolphe, avocat, 94.

KORSTEN, brasseur à Beegden, 271.

KUYPERS, Julien, historien contemporain, 77.

LABARRE, Louis, journaliste à la *Tribune*, 104, 105-106, 109-110, 198, 276, 288.

LACORDAIRE, abbé, 210.

LAFONTAINE, Jean-François, éditeur et rédacteur de l'*Industrie*, 137, 139, 141, 144-146, 242.

LAFORET, Nicolas-Joseph, professeur à l'Université de Louvain, 280.

LAFOUGE, professeur, 217.

LA GARDE, Marcellin, professeur, 220, 230.

LAGRANGE, Jacques, capitaine, 189, 282.

LAMBERMONT, J. R., homme de confiance de Cockerill, éditeur, 119, 227.

LAMENNAIS, écrivain catholique français, 12-14, 17, 171, 174, 254.

LARDINOIS, J. G., imprimeur, 179, 181, 207, 210, 280-281.

LEBEAU, Joseph, personnalité libérale, ministre, 35, 60, 61, 68, 71, 84, 86, 132, 143, 158, 193, 267.

LEBRUN, Firmin, fonctionnaire, 277.

LE CHAUVÉ DE VIGNY, Auguste-Louis, Français, journaliste à Liège, 169, 170, 231.

LE DOCTE, Maximilien, industriel, agronome, 243, 244 n. 1.

LEDoux, J., imprimeur, 48, 148-149, 152, 158, 162, 165, 219, 222-223, 240, 252, 256, 259-263.

LEDUC, éditeur, 47, 239.

LEFRANC, Eustache, pseudonyme de RENARD-COLLARDIN (voir), 44.

LEGRELLE, d'Anvers, 271.

LEMONNIER, 271.

- LÉONARD, Gérard-Lambert, publiciste catholique, 55.
 LÉONARD, de Dolhain-Limbourg, 271.
 LÉOPOLD DE SAXE-COUBOURG, roi des Belges, 15, 62-64, 96, 107.
 LÉPÉVERVIER, Jacques, pseudonyme, 211.
 LE ROY, Alphonse, professeur à l'Université de Liège, 277, 278.
 LESBROUSSART, Philippe, inspecteur de l'enseignement et professeur, 186, 250, 275, 278.
 LESOINNE, Maximilien, avocat et député, 83, 117.
 LIGNAC, Henri, éditeur et journaliste, 60-61, 68, 69 n. 1, 71, 193, 267-268.
 LONAY, Gérard, chanoine, 280.
 LORAIN, 210.
 LOUIS-PHILIPPE I^{er}, roi des Français, 63, 67, 117.
 LOUIS, Louis, Jacques, Césaire, abbé français, rédacteur du *Courrier de la Meuse*, 18-19, 180, 207, 225.
 LOYAERTS, de Zepperen, 271.
- MALOU, Jules, personnalité catholique, 8.
 MANSE, M^{me}, 271.
 MARCELLIS, Charles, avocat, industriel et journaliste, 69, 268.
 MARCIN, Désiré, professeur à l'Université de Liège, 277.
 MARRET, abbé, 210.
 MARX, Karl, théoricien politique allemand, 109.
 MASSIN, Henri, instituteur et éditeur, 164, 165, 223.
 MATERNE, Constant, avocat et journaliste, 61, 69, 193, 268.
 MATHIEU, Adolphe, professeur à l'Université de Liège, 277.
 MÉLINE, CANS et Cie, maison d'édition de Bruxelles, 163, 285.
 MICHEELS, Jean, lieutenant, 189, 282.
 MODAVE, Jean-Georges, employé, 277.
 MOELLER, Nicolas et Jean, professeurs à l'Université de Louvain, 280.
 MOENS, abbé Guillaume, personnalité orangiste et journaliste, 119, 125-130, 140, 227, 269.
 MORDANT, journaliste à l'*Ouvrier*, 150, 152, 260.
 MOREAU, Pierre-Joseph, ingénieur-agronome, 244.
 MOREL, Charles, industriel, cheville ouvrière du comité orangiste de Bruxelles, 127, 144.
 MORREN, Charles, botaniste, professeur à l'Université de Liège, 189, 190, 208, 243, 276.
 MOULAN, Charles, avocat et journaliste, 72, 234, 268.
 MOUTTET, E., Français, journaliste à Liège, 47-48, 94, 195, 221, 222, 252.
 MULLER, Clément, rédacteur du *Journal de Liège*, III, 81, 82, 90, 92-94, 99-100, 102-103, 107-108, 112-113, 185, 195, 250, 276.
 MUNCHEN, 271.
- NAPOLÉON III, empereur des Français, 48.
 NEMOURS, Louis d'Orléans, duc de, second fils de Louis-Philippe, 15, 63, 67, 116-117.
 NEUJEAN, Corneille, abbé, 11, 224.
 NEUVILLE, Léopold, de Verviers, 271.

NICOLAS, de Dinant, 271.
 NISARD, 208.
 NOSSENT, Jean-Pierre, avocat, éditeur et journaliste, 69, 71, 87, 100-101, 104, 193, 267-268, 288.
 NOTHOMB, Jean-Baptiste, personnalité libérale, ministre, 91.
 OPHOVEN, Hyacinthe et Constantin, journalistes orangistes, 139, 141, 145, 242, 269.
 ORANGE, prince d', 131.
 ORBAN, Henri, industriel, 120, 140, 272.
 OUDART, Félix, imprimeur, 222, 275, 278, 283.
 OZANAM, Antoine, écrivain français, 210.
 PALANTE, Félix, éditeur-libraire, 158, 219.
 PAQUE, receveur à Seraing, 272.
 PARISIS, curé à Neufchâteau, 272.
 PARMENTIER, notaire, 272.
 PERREAU, 245.
 PERRIN, Charles, avocat à Liège, 230, 252.
 PERRIN, Charles, professeur à l'Université de Louvain, 277.
 PÉTRY, P. J. A., médecin-vétérinaire, 243, 244 n. 1.
 PEURETTE, abbé Pierre-Joseph, éditeur et journaliste, 171, 254.
 PHILIPPART, éditeur-libraire, 159, 263.
 PIERCOT, Guillaume, personnalité libérale, bourgmestre de Liège, III.
 PIROTTE, Gaspard, employé, 277.
 POLAIN, Mathieu-Lambert, historien et archiviste, 72, 185, 250, 268, 275, 278.
 POLET, Eugénie, 277.
 PUTZEYS, Jules, avocat, 66, 67, 234.
 QUOILIN, Jean, fonctionnaire, 277.
 RAIKEM, Jean-Joseph, personnalité catholique, ministre, 15, 172.
 RAMOUX, Joseph, docteur en médecine, 242.
 RASTOUL DE MONGEOT, Alphonse, professeur, 285.
 RATIER, collaborateur au *Moniteur des Familles*, 256.
 RAVENEL DE LABRASSINE, 237.
 REDOUTE, Nicolas, imprimeur-éditeur, 85, 87, 101, 104, 109-110, 119, 195, 227, 229, 230, 253, 288.
 RENARD-COLLARDIN, Laurent, imprimeur-éditeur, publiciste, 44, 75, 115, 117, 118, 123-125, 136-141, 153, 184, 193-194, 242, 286.
 RENNOIR, François, 278.
 RICHARD-LAMARCHE, H., industriel, personnalité catholique, 27.
 RIGOT, Louis, collaborateur au *Peuple*, 265.
 ROBERT, Cyprien, 208.
 ROBERT, d'Anvers, 272.
 ROBERT-BRABANT, avocat, 94.
 RODBERG, Victor, imprimeur, 149, 262, 287.
 ROGIER, Charles, personnalité libérale, ministre, 35, 60, 61, 68, 71, 84, 86, 88, 102, 143, 153, 158, 193, 267.

- ROGIER, Firmin, frère du précédent, 60, 61, 68, 71, 158, 193, 267.
 ROLANS, Charles, journaliste, 260, 265.
 ROLIN, Hippolyte, avocat, 245.
 ROLY, avocat, 272.
 ROMSÉE, avocat, 272.
 RONGÉ, Louis, avocat, rédacteur de l'*Ordre*, 152, 259.
 RONGIER, Hubert, imprimeur-éditeur, 77, 85, 230, 254, 263.
 ROUILLÉ, Louis-Pierre, poète, professeur à l'Université de Liège, 278.
 ROUVEROY, Frédéric, poète, 278-279.
 RUTGERS, Thérèse, d'Anvers, 272.
- SACRÉ, A., à Odeur, 272.
 SAINTE-FOI, Charles, 210.
 SAND, Georges, romancier français, 89.
 SANDEAU, Jules, romancier français, 89.
 SAUVAGE, Hubert, de Verviers, 272.
 SAUVEUR, Dieudonné et son fils Hyacinthe, professeurs à l'Université de Liège, 187.
 SAXE-COBOURG, voir LÉOPOLD DE SAXE-COBOURG, roi des Belges.
 SCHAFFERS, batelier, 272.
 SCHELFHOUT, de Bruxelles, 272.
 SCHINASEN, de Venlo, 272.
 SCHOMERS, A., DE RUREMONDE, 272.
 SCRONX, Henri, personnalité libérale, échevin de Liège, 272.
 SERVAIS, avoué, 245.
 SIMON, Jacques-Henri, docteur en médecine, professeur à l'Université de Liège, 188, 282.
 SIMONIS, avocat, 217.
 SIOR, négociant, 272.
 STAPPERS, Adolphe, secrétaire du Conservatoire de Bruxelles, 279.
 STAS, Dieudonné, imprimeur-éditeur, 5, 11, 12, 18, 20, 22, 24, 38-39, 172, 193, 199, 224-225.
 STÉPHANY, ancien directeur de la police hollandaise, à Liège, 120, 272.
 STERCKX, cardinal, archevêque de Malines, 25, 30, 39, 50.
 SUE, Eugène, romancier français, 89.
- TANDEL, professeur à l'Université de Liège, 179.
 TASQUIN, instituteur, 164.
 TERWAGNE, Joseph, 272.
 TERWANGNE, Victor, banquier, personnalité catholique, 27.
 TESSIER, J. P., 210.
 TESTE, Jean-Baptiste, avocat, homme politique français, journaliste à Liège, 116-118, 121, 123, 193, 242.
 TESTE, Charles, fils du précédent, 118, 123, 242.
 THOMASSIN, tailleur, 272.
 THONISSEN, J. J., journaliste, futur ministre, 49, 280.
 THYS, F., avocat, 277.
 THYS, Jean-Charles, avocat à Tongres, 245.

- TIELEMANS, F., magistrat, 250.
 TIRELLI, B., 208.
 TOMBEUR, docteur en médecine, 145.
 TONNELIER, de Namur, 272.

 UBAGHS, Gérard-Casimir, professeur à l'Université catholique de Louvain, 179-180, 207, 208 n. 1, 280.

 VAN BOMMEL, Corneille, évêque de Liège, 9, 14, 17, 19-22, 23, 24-26, 27-29, 32-35, 38-44, 48-53, 57, 58, 70, 167, 172, 175, 179, 193, 236.
 VANDENSTEEN, baron, sénateur catholique, gouverneur de la province de Liège, 134, 272.
 VANDERDONCK, de Stévort, 272.
 VANDERMAESEN, rentier à Ans, 272.
 VAN DE WARDT, Louis, journaliste, 225.
 VAN DE WEYER, Sylvain, personnalité libérale, ministre, 91, 100.
 VAN HULST, Félix, avocat, éditeur et journaliste, 60, 61, 186, 267, 277, 278
 VANLINTHOUT et VANDEZANDE, imprimeurs à Louvain, 171, 254.
 VAN OYE, René, docteur en médecine, 244.
 VERHOEVEN-DEBEUR, imprimeur, 247.
 VISSCHERS, Auguste, avocat, 268, 277.

 WACKEN, Edouard, collaborateur de la Revue belge, 277, 279.
 WARZÉE, André, historien, III.
 WAUTERS, Henri-Léonard, arpenteur à Saint-Trond, 272.
 WEEMALS, de Bruxelles, 272.
 WEUSTENRAAD, Théodore, auditeur-militaire, poète et journaliste, 69, 71, 73, 87, 89, 100-101, 104, 184, 193, 268, 277, 279, 288.
 WIERTZ, Antoine, peintre, 220.
 WILMET, Charles, chanoine, 174.
 WOCQUIER, Léon, professeur à l'Université de Gand, 279.
 WODON, Emile, collaborateur de l'*Ordre*, 259.
 WURTH, Jean-François-Xavier, professeur à l'Université de Liège, 46, 154, 155-156, 164-168, 212, 213-216, 223, 256-257.

 XHAFFLAIRE, Casimir et Thomas, 272.

 YATES, 272.
 YSABEAU, Victor, publiciste, 277, 285.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	III
BIBLIOGRAPHIE	VI

PREMIERE PARTIE

Chapitre I. <i>Aspects généraux de la presse liégeoise de 1830 à 1850</i>	I
Chapitre II. <i>La presse catholique</i>	II
1. Simple rappel : le <i>Courrier de la Meuse</i> avant 1830	II
2. Kersten et le <i>Courrier de la Meuse</i> : 1830-1834	13
3. Les années maigres du <i>Courrier</i> : 1834-1839	18
4. Le différend entre Stas et Mgr Van Bommel	24
5. Création de la <i>Gazette de Liège</i> , son programme	26
6. Les débuts difficiles de la <i>Gazette</i>	33
7. La disparition du <i>Courrier de la Meuse</i>	38
8. Transformation de la <i>Gazette de Liège</i>	39
9. Les années de croissance de la <i>Gazette</i> : 1841-1845	42
10. Trois journaux catholiques éphémères	46
11. Le rôle de la presse dans la conception de l'évêque de Liège	48
12. La <i>Gazette de Liège</i> de 1845 à 1850	53
Chapitre III. <i>La presse libérale</i>	59
1. L'affirmation de tendances libérales opposées pendant le Congrès National	61
2. Le <i>Politique</i> et l'affaiblissement progressif du libéralisme unioniste	68
3. Le <i>Journal de Liège</i> , porte-parole du libéralisme	73
4. L' <i>Espoir</i> , expression des aspirations des libéraux progressistes	76
5. La transformation de la presse libérale de 1839 à 1841	81
6. L'évolution de la presse libérale de 1841 à 1845	87
7. La scission libérale : le <i>Libéral liégeois</i> contre le <i>Journal de Liège</i>	92
8. Gouvernement libéral et épines liégeoises 1847-1848	102

9. Face à la révolution de 1848 et à ses répercussions en Belgique	106
10. Face aux problèmes économiques	111
11. Les dernières transformations de la double décennie	113
Chapitre IV. <i>La presse orangiste</i>	115
1. Les débuts de l' <i>Industrie</i>	115
2. L'épisode de l' <i>Écho</i>	119
3. Une période de flottement : 1831-1834	120
4. L'Œuvre de l'abbé Moens : <i>le Rappel</i>	125
5. Projets et négociations pour reprendre l' <i>Industrie</i> à Renard	136
6. Le déclin de l'orangisme	140
Chapitre V. <i>La presse démocratique</i>	147
1. Naissance d'une presse ouvrière	148
2. Expansion et évolution	150
3. Un journal de contre-propagande : <i>Le Travail</i>	153
4. Une tentative chrétienne originale	154
Chapitre VI. <i>Les feuilles en marge de la politique</i>	157
1. Un hebdomadaire pour la jeunesse : <i>L'ami des enfants</i>	158
2. Les publications satiriques	158
3. Les feuilles d'annonces	160
4. Un organe des intérêts agricoles	162
5. Presse destinée aux enseignants	164
6. Presse féminine	168
7. Feuilles de théâtre	168
8. Le rapide échec d'un quotidien apolitique	169
Chapitre VII. <i>Les revues mensuelles</i>	171
1. Les revues catholiques	171
2. Une revue libérale : <i>La Voix du Peuple</i>	183
3. Les revues littéraires	184
4. Revues médicales et pharmaceutiques	187
5. <i>La Revue militaire belge</i>	189
6. <i>Revue agricole</i>	189
CONCLUSIONS	191

SECONDE PARTIE

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES PUBLICATIONS
PÉRIODIQUES LIÉGEOISES DE 1830 A 1850 . . . 201

INDEX GÉNÉRAL 293

 a. Noms des périodiques cités 293

 b. Noms de lieux 295

 c. Noms de personnes 297

TABLE DES MATIÈRES 309

**PUBLICATIONS DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE
UITGAVEN VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS**

**HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET MAÇONNIQUE — KERK- EN MAÇONNIEKE
GESCHIEDENIS**

- A. SIMON, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. (Cahiers-Bijdragen 2.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957. (Cahiers-Bijdragen 3.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique, Verviers) 1958. (Cahiers-Bijdragen 5.)
fr. 80 (abonnement fr. 70)
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Evêché de Liège.) 1960. (Cahiers-Bijdragen 14.)
fr. 100 (abonnement fr. 85)
- A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. (Cahiers-Bijdragen 10.)
fr. 260 (abonnement fr. 215)
- A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux. 1961. (Cahiers-Bijdragen 17.)
fr. 270 (abonnement fr. 230)
- A. SIMON, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940). Sources d'Archives. 1961. (Cahiers-Bijdragen 21.)
fr. 160 (abonnement fr. 135)
- Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. — Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. (Cahiers-Bijdragen 54.)
fr. 330 (abonnement fr. 280)
- Marc WALCKIERS, Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C. (1919-1925). 1970. (Cahiers-Bijdragen 61.)
fr. 460 (abonnement fr. 390)
- Wouter ROMBAUTS, Het Paasverzuim in het Bisdom Brugge (1840-1911). Bijdrage tot de geschiedenis van het kerkelijk leven in West-Vlaanderen. 1971. (Bijdragen-Cahiers 62.)
fr. 460 (abonnement fr. 390)
- Els WITTE, avec la collaboration de Fernand V. BORNÉ, Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIX^e siècle. 1830-1855. (sous presse) (Cahiers-Bijdragen 69.)

PRESSE — PERS

- A. J. VERMEERSCH en H. WOUTERS, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers, 1830-1848. 1958. (Bijdragen-Cahiers 4.)
Uitverkocht
- M. DE VROEDE, De Vlaamse Pers in 1855-1856. 1960. (Bijdragen-Cahiers 12.)
fr. 120 (abonnement fr. 100)
- Jacques WILLEQUET, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1877-1914. 1961. (Cahiers-Bijdragen 16.)
fr. 140 (abonnement fr. 120)
- Romain VAN EENOO en Arthur J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. (Bijdragen-Cahiers 23.)
fr. 140 (abonnement fr. 120)
- J. LORY, Panorama de la presse belge en 1870-1871. 1963. (Cahiers-Bijdragen 32.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. LEROY, La presse belge en Belgique libre et à l'étranger, en 1918. 1971. (Cahiers-Bijdragen 63.)
fr. 570 (abonnement fr. 490)
- J. LECLERCQ-PAULISSEN, Contribution à l'histoire de la presse tournaïsiennne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. (Cahiers-Bijdragen 6.)
fr. 110 (abonnement fr. 95)

- Romain VAN EENOO, De Pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. (Bijdragen-Cahiers 20.) fr. 370 (abonnement fr. 315)
- Lode WILS, De liberale Antwerpse dagbladen : 1857-1864. 1962. (Bijdragen-Cahiers 26.) fr. 100 (abonnement fr. 85)
- M. DE VROEDE, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. (Bijdragen-Cahiers 28.) fr. 350 (abonnement fr. 300)
- E. VOORDECKERS, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. (Bijdragen-Cahiers 35.) fr. 1020 (abonnement fr. 870)
- H. LIEBAUT, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914). 1967. (Bijdragen-Cahiers 41.) fr. 290 (abonnement fr. 245)
- Arthur J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (A-K) 1965. (Cahiers-Bijdragen 42.) fr. 740 (abonnement fr. 630)
- Helmut GAUS en Arthur J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. - Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (II, L-Z). 1968. (Cahiers-Bijdragen 50.) fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- E. VOORDECKERS, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare (1847-1914). 1965. (Bijdragen-Cahiers 43.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- M. L. WARNOTTE, Etude sur la presse à Namur, 1794-1914. 1967. (Cahiers-Bijdragen 44.) fr. 565 (abonnement fr. 485)
- Hugo DEGRAER, Willy MAERVOET, Frida MARTENS, Frank SIMON, Anne-Marie SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de Westvlaamse pers, 1807-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 48.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- H. DE BORGER, Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium, 1794-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 49.) fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- A. THYS, met medewerking van G. BULTHÉ en A.M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de pers in de provincie Antwerpen (behoudens de stad Antwerpen en de kantons Mechelen en Puurs). 1969. (Bijdragen-Cahiers 58.) fr. 600 (abonnement fr. 510)
- R. MESSENS, Repertorium van de Oostvlaamse pers (met uitzondering van Gent en het arrondissement Aalst) 1784-1914. 1969. (Bijdragen-Cahiers 59.) fr. 780 (abon. fr. 665)
- Paul GÉRIN & M. L. WARNOTTE, La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général. 1971. (Cahiers-Bijdragen 65.) fr. 1170 (abonnement fr. 1000)
- Martine RYCX d'HUISNACHT, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e Siècle. 1970. (Cahiers-Bijdragen 66.) fr. 520 (abonnement fr. 445)
- Pierre RYCKMANS, Drukkers en pers te Mechelen, 1773-1914. Repertorium. 1972. (Cahiers-Bijdragen 70.)
- André CORDEWIENER, Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général. (sous presse) (Cahiers-Bijdragen 71.)
- M. BLANPAIN, Le „Journal de Bruxelles”. Histoire interne de 1863 à 1871. 1965. (Cahiers-Bijdragen 39.) fr. 90 (abonnement fr. 80)
- J. VANDER VORST-ZEEGERS, Le „Journal de Bruxelles” de 1871 à 1884. 1965. (Cahiers-Bijdragen 36.) fr. 480 (abonnement fr. 410)
- M.L. WARNOTTE, „L'Ami de l'Ordre”, Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914. 1968. (Cahiers-Bijdragen 51.) fr. 210 (abonnement fr. 180)
- N. PIEPERS, „La Revue Générale” de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu. 1968. (Cahiers-Bijdragen 52.) fr. 170 (abonnement fr. 145)
- Denise LAMBRETTE, Le journal „La Meuse”, 1855-1955. 1969. (Cahiers-Bijdragen 55.) fr. 220 (abonnement fr. 190)
- J.-L. DE PAEPE, La Réforme, organe de la démocratie libérale (1884-1907). 1972. (Cahiers-Bijdragen 64.) fr. 425 (abonnement fr. 380)

BIBLIOGRAPHIE — BIBLIOGRAFIE

- M. DE VROEDE, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. (Bijdragen-Cahiers 8.) Uitverkocht

- J. DHONDT & S. VERVAECK, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2e éd. (Cahiers-Bijdragen 13.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- D. DE WEERDT, Publications officielles de la Belgique contemporaine. 1963. (Bijdragen-Cahiers 30.) fr. 650 (abonnement fr. 555)
- Paul GÉRIN, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831. 1960. (Cahiers-Bijdragen 15.) Epuisé
- S. VERVAECK, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1831-1865. 1965. (Cahiers-Bijdragen 37.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- J. DE BELDER & J. HANNES, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914. 1965. (Cahiers-Bijdragen 38.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

ARCHIVES ECONOMIQUES — EKONOMISCHE ARCHIEVEN

- M. COLLE-MICHEL, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959. (Cahiers-Bijdragen 9.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. COLLE-MICHEL, Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance-Longdoz des origines à nos ours. 1962. (Cahiers-Bijdragen 24.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- M. COLLE-MICHEL, Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. 1967. (Cahiers-Bijdragen 46.) fr. 150 (abonnement fr. 130)
- H. COPPEJANS-DESMEDT, Bedrijfsarchieven op het stadsarchief van Gent. - Inventaris van de fondsen de Hemptinne en Voortman. 1971. (Bijdragen-Cahiers 67.) fr. 115 (abonnement fr. 100)
- Bertrand GILLE, Crise politique et crise financière en Belgique. Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles (1838-1840). 1961. (Cahiers-Bijdragen 19.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- Bertrand GILLE, Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963. (Cahiers-Bijdragen 33.) fr. 630 (abonnement fr. 535)
- Ph. MOTTEQUIN, Réunions du comité des directeurs des travaux des charbonnages du Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. (sous presse) (Cahiers-Bijdragen 72.)

SOURCES SUR LES CLASSES SOCIALES — BRONNEN BETREFFENDE DE SOCIALE LAGEN

- S. VERVAECK, De samenstelling van de goeode stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een methodologisch onderzoek. 1960. (Bijdragen-Cahiers 11.) Uitverkocht
- Solange VERVAECK, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. (Bijdragen-Cahiers 22.) fr. 170 (abonnement fr. 145)
- K. VANDEN ABEELE, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. (Bijdragen-Cahiers 31.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- H. BALTHAZAR, J. DE BELDER, J. HANNES, J. VERHELST. Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIXe eeuw (1794-1914), 2e uitg. 1965. (Bijdragen-Cahiers 18.) fr. 265 (abonnement fr. 225)

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER — GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING

- H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging : 1831-1853. 1964. (Bijdragen-Cahiers 27.) 3 delen. fr. 1970 (abonnement fr. 1675)
- H. WOUTERS, Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966. (Bijdragen-Cahiers 40.) fr. 540 (abonnement fr. 460)
- H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de 1^e Internationale 1866-1880. 1971. (Bijdragen-Cahiers 60.) 3 delen. fr. 3400 (abonnement fr. 2900)

- L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. (Cahiers-Bijdragen 34.) fr. 280 (abonnement fr. 240)
- L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. 1969. (Cahiers-Bijdragen 53.) fr. 260 (abonnement fr. 215)
- J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Ière partie, 1794-1848. 1967. (Cahiers-Bijdragen 45.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Deuxième partie, 1849-1886. 1969. (Cahiers-Bijdragen 57.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- C. OUKHOW, Documents relatifs à la I^{re} Internationale en Wallonie. 1967. (Cahiers-Bijdragen 47.) fr. 690 (abonnement fr. 590)
- Françoise MAHIEU-HOYOIS, L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895) 1972. (Cahiers-Bijdragen 68.) fr. 315 (abonnement fr. 270)
- D.E. DEVREESE, Documents relatifs aux militants belges de la Première Internationale. 1865-1877. (Sous presse) (Cahiers-Bijdragen 73.)

STATISTIQUES — STATISTIEKEN

- Nicole CAULIER-MATHY, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962. (Cahiers-Bijdragen 25.) fr. 240 (abonnement fr. 205)

ARCHIVES POLITIQUES — POLITIEKE ARCHIEVEN

- H. HAAG, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. (Cahiers-Bijdragen 29.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

DIVERS — VARIA

- Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique. Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische Hedendaagse geschiedenis. 1957. (Cahiers-Bijdragen 1.) fr. 85 (abonnement fr. 75)
- W. THEUNS, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de conventie van Antwerpen. 1959. (Bijdragen-Cahiers 7.) fr. 80 (abonnement fr. 70)
- F. BALACE, La guerre de sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines 1861-1865. 1969. (Cahiers-Bijdragen 56.) fr. 560 (abonnement fr. 480)

MÉMOIRES I.

- R. DEVLEESHOUWER, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958. VERHANDELINGEN I. fr. 370 (abonnement fr. 315)

VERHANDELINGEN II.

- D. DE WEERDT, De Gentse textielbewerders en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. MÉMOIRES II. fr. 310 (abonnement fr. 265)

MÉMOIRES III.

- Colette LEBAS, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960. VERHANDELINGEN III. fr. 420 (abonnement fr. 360)

VERHANDELINGEN IV.

- Romain VAN EENOO, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914). 1959. MÉMOIRES IV. fr. 440 (abonnement fr. 375)

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LOUVAIN

BEATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

D. 1972/oc81/15

N.V. DRUKKERIJ ERASMUS LEDEBERG/GENT